N°662
DU 4 AU
10 AOÛT 2012

CONGRÈS DE TOULOUSE

26 | 27 | 28 OCTOBRE 2012

NUMÉRO SPÉCIAL À L'HEBDO DES SOCIALISTES

CONTRIBUTIONS GÉNÉRALES

PS

parti-socialiste.fr/congres

ÉDITO

Le Conseil national du mercredi 18 juillet, ouvert par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault et la Première secrétaire, Martine Aubry, nous a fait entrer dans la phase active du Congrès. Il a montré un Parti socialiste rassemblé et qui débat, conscient de ses responsabilités dans ce moment particulier.

Je veux remercier tous les camarades qui ont présenté ou déposé des contributions générales ou thématiques à cette occasion. Elles sont le signe de notre vitalité, de l'envie de débattre du rôle et des tâches du Parti socialiste au lendemain de la victoire de François Hollande et des élections législatives.

Les défis à relever sont immenses. Le rôle du Parti socialiste sera tout aussi décisif pour la réussite du quinquennat du changement qu'il l'a été pour préparer la victoire. Soutenir le gouvernement et la mise en œuvre des 60 engagements de la campagne, élaborer des propositions face aux nouveaux enjeux qui surgissent sans cesse, rester ouvert à la société et aux Français, comme nous l'avons été avec succès lors des Primaires, continuer à rénover nos pratiques, à faire émerger de nouvelles générations, à préparer la relève, poursuivre avec nos partenaires du PSE le combat engagé par François Hollande pour la réorientation de l'Europe, voici quelques-uns des grands thèmes soulevés dans les interventions et les contributions, et qui seront au cœur de notre prochain Congrès.

La Commission nationale de préparation du Congrès qui doit être mise en place conformément à l'article 8.2 de notre Règlement intérieur, constituée de deux représentants de chacune des contributions générales et des Secrétaires nationaux concernés, veillera, sous le contrôle du Bureau national, au bon déroulement des différentes étapes du Congrès et à l'égalité de traitement entre les contributions.

Dans chaque fédération, une Commission fédérale de préparation du Congrès doit également être mise en place conformément à l'article 8.3 de notre Règlement intérieur, comme le rappelle la circulaire nationale n°1383. Constituées selon les mêmes principes que la Commission nationale, elles ont les mêmes missions.

Depuis notre dernier Congrès de Reims en novembre 2008, sous l'impulsion de Martine Aubry, un important travail de rénovation a été mené. Lors de la Convention nationale sur la Rénovation, le 3 juillet 2010, les adhérents ont décidés à une large majorité de modifier l'organisation de nos congrès nationaux. Nous allons, à l'occasion du Congrès de Toulouse, mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. Lors de la réunion du Bureau national du 26 juin dernier, Alain Fontanel, Secrétaire national aux fédérations, a été chargé d'animer une commission qui devra proposer au prochain congrès les modifications statutaires et règlementaires permettant d'intégrer les décisions qui ont été prises par les militants lors de la Convention nationale sur le « Vivre-ensemble » de mai 2008, à l'occasion du referendum militant d'octobre 2009, puis lors de la Convention « Rénovation » de juillet 2010. Les adhérents auront également à se prononcer sur ces propositions de transpositions statutaires à l'occasion de notre Congrès.

Je terminerai en vous rappelant que les 19 contributions générales ainsi que toutes les contributions thématiques sont consultables sur le site du Parti.

Bonne lecture à toutes et à tous, et bon été.

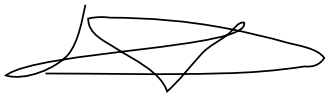

Harlem Désir
Secrétaire national à la coordination

SOMMAIRE

Congrès, mode d'emploi 7

Les contributions

Réussir le changement 9
— Contribution générale présentée par Martine Aubry et Jean-Marc Ayrault

Du bleu au ciel 21
— Contribution présentée par le Pôle écologique du PS

Agir et réussir à gauche 39
— Michel Debout, André Chapaveire, Philippe Bassinet…

De la rénovation à l'innovation 51
— Paul Alliès, Monique Bultel-Herment, Bertrand Monthubert, Christophe Lantoine…

Un grand parti pour un grand projet ! 61
— Pascal Joseph, Frédéric Leveillé et Émilie Menou…

La contribution citoyenne 75
— Chantal Albert, Jim Albert, Julie Alcouffe…

Dessine-moi un parti – changer le PS c'est aider le changement ! 87
— Présenté par Gaëtan Gorce et Juliette Méadel

Réaliser le changement 95
— Contribution d'Un monde d'avance

Socialistes, écologistes et altermondialistes ! 109
— Contribution présentée par le mouvement Utopia

Pour réussir le changement, redistribuer les richesses 127
— Gérard Filoche, Jacques Fleury, Virginie Houadec…

De l'alternance à l'alternative – pièce en deux actes 145
— Contribution déposée par Julien Dray

Innovations Démocratiques (ID) 159
— Contribution présentée par Didier Guillot, Constance Blanchard

Dépasser nos frontières 169
— Sarah Proust, Mao Peninou, Maxime des Gayets...

Refondons ensemble le fonctionnement de la République pour réussir le quinquennat 183
— Jean-Pierre Masseret, Laurent Kalinowski, Jean-Yves Le Déaut...

GPS : une orientation pour le changement 187
— Colette Gros, Jean-Paul Chidiac, Bertrand Laforge...

Et si c'était maintenant 203
— Colombe Brossel, Dominique Sopo, Flora Saladin...

Changer la réalité pour accomplir l'idéal 217
— Contribution déposée par Jean-Claude Marcoud

Le temps de la gauche 233
— Marie-Noëlle Lienemann, Jérome Guedj, Emmanuel Maurel

Une jeunesse, des convictions, la force du changement
— Contribution déposée par Fabien Verdier

À retrouver sur le site du PS : www.parti-socialiste.fr dans le dossier « Congrès de Toulouse : les contributions générales »

Texte des Jeunes socialistes - le mouvement

Changer d'ère, faisons réussir la gauche au pouvoir 245

Numéro spécial de *L'hebdo des socialistes* 662 - 10, rue de Solférino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 01 45 56 77 52 - hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION • David Assouline • CO-DIRECTRICE DE LA PUBLICATION • Anne-Cécile Thomann • FLASHAGE ET IMPRESSION imprimerie Grenier • N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223 • ISSN 127786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications, tiré à 180 000 exemplaires

CONGRÈS, MODE D'EMPLOI

Le Conseil national réuni le mardi 19 juin a décidé la convocation de notre Congrès ordinaire le 26, 27 et 28 octobre 2012.
Le Bureau national du mardi 26 juin a précisé les étapes de sa préparation et que ce Congrès se tiendra dans la ville de Toulouse.
Le jeudi 28 juin, la circulaire nationale numérotée 1383 établissant le calendrier et les modalités de dépôt des contributions générales et thématiques était diffusée aux fédérations départementales, aux membres du Conseil national et aux parlementaires.
Enfin, le mercredi 18 juillet, le Conseil national a enregistré les 19 contributions générales contenues dans ce cahier spécial de *L'hebdo des socialistes*. Le Conseil national a également enregistré plus de 200 contributions thématiques avant leur mise en ligne sur le site du Parti.

Mercredi 18 juillet 2012 :
- **Conseil national** de préparation du Congrès et d'enregistrement des contributions générales et des contributions thématiques (Date limite de dépôt des contributions générales et thématiques : mardi 17 juillet, minuit).

À partir du 19 juillet 2012 :
- Mise en ligne des contributions générales et thématiques sur le site du Parti.
- Envoi des contributions générales aux adhérents dans un cahier spécial de *L'hebdo des socialistes.*
- Mise en place de la Commission nationale, et des commissions fédérales, de préparation du congrès – Cf. article 8.2 et 8.3 du Règlement intérieur.
- Ouverture de la période de débat dans les sections et les fédérations sur les contributions générales et thématiques.

Mercredi 12 septembre 2012 :
- **Conseil national** de synthèse.
- Dépôt du texte de la (des) motion(s) d'orientation politique et des candidatures aux organismes centraux du Parti.

À partir du 13 septembre 2012 :
- Mise en ligne du (des) texte(s) de la (des) motion(s) d'orientation politique.
- Envoi du (des) texte(s) de la (des) motion(s), des listes de candidats aux organismes centraux, du rapport d'activités et du bulletin de vote individuel aux adhérents dans un cahier spécial de *L'hebdo des socialistes.*
- Ouverture de la période de débat dans les sections et les fédérations sur la (les) motion(s) d'orientation politique.

Jeudi 11 octobre :
- Vote des adhérents sur la (les) motion(s).

Jeudi 18 octobre :
- Éventuel second tour.

Vendredi 19, samedi 20 octobre :
- Congrès fédéraux.

Vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 octobre :
- Congrès national à Toulouse.

RÉUSSIR LE CHANGEMENT

Contribution générale présentée par Martine Aubry et Jean-Marc Ayrault

LISTE DES SIGNATAIRES

Jean-Pierre BEL (09), président du Sénat
Claude BARTOLONE (93), président de l'Assemblée Nationale
Ministres : Laurent FABIUS (76), Vincent PEILLON (80), Pierre MOSCOVICI (25), Marisol TOURAINE (37), Manuel VALLS (91), Nicole BRICQ (77), Delphine BATHO (79), Michel SAPIN (36), Jean-Yves LE DRIAN (56), Aurélie FILIPPETTI (57), Geneviève FIORASO (38), Najat VALLAUD-BELKACEM (69), Stéphane LE FOLL (72), Marylise LEBRANCHU (29), Victorin LUREL (971), Valérie FOURNEYRON (76), Alain VIDALIES (40), Bernard CAZENEUVE (50), Hélène CONWAY (99), George PAU-LANGEVIN (75), Jérôme CAHUZAC (47), Michèle DELAUNAY (33), Dominique BERTINOTTI (75), Marie-Arlette CARLOTTI (13), François LAMY (91), Frédéric CUVILLIER (62), Thierry REPENTIN (73), Kader ARIF (31), Guillaume GAROT (53).
Ségolène ROYAL (17), Bertrand DELANOE (75), François REBSAMEN Président du groupe soc. au Sénat (21), Bruno LEROUX Prés. du groupe SRC de l'AN (93), Harlem DESIR Secrétaire national à la coordination (93)
Bureau national et Secrétaires nationaux : Eric ANDRIEU (11), David ASSOULINE (75), Guillaume BACHELAY (76), Jacques BASCOU (11), Patrick BLOCHE (75), Pascale BOISTARD (80), Christophe BORGEL (31), Emeric BREHIER (77), Pascal BUCHET (92), Gwenegan BUI (29), Jean-Christophe CAMBADELIS (75), Jean-David CIOT (13), Marc COATANEA (29), Gérard COLLOMB (69), Sébastien DENARD (31), Michèle FAUCHER (43), Pascale GERARD (06), Elisabeth GUIGOU (93), Adeline HAZAN (51), Anne HIDALGO (75), Marietta KARAMANLI (72), Bariza KHIARI (75), Mathieu KLEIN (54) Dominique LEFEBVRE (95), Béatrice LEJEUNE (60)

Bureau national et Secrétaires nationaux (suite) : Patrick MENNUCCI (13), Safia OTOKORE (21), Gilles PARGNEAUX (59), Christian PAUL (58), Christine PRIOTTO (26), Laurence ROSSIGNOL (60), Jean-Marc TODESCHINI (57), Jean-Jacques URVOAS (29), Clotilde VALTER (14), Laurent BAUMEL (37), Farida BOUDAOUD (69), Brigitte BOURGUIGNON (62), Francis CHOUAT (91), Pierre COHEN (31), Yves COLMOU (75), Carlos DA SILVA (91), Marie-Pierre DE LA GONTRIE (75), Philippe DOUCET (95), Laurence DUMONT (14), Laurent DUPORGE (62), Alain FONTANEL (67), Jean-Patrick GILLE (37), Karine GLOANEC-MAURIN (41), Cécile HA MINH TU (31), François KALFON (77), André LAIGNEL (36), Gaelle LENFANT (13), Philippe MARTIN (32), Sandrine MAZETIER (75), Pierre-Alain MUET (69), Sibeth N'DIAYE (93), Nathalie PERRIN-GILBERT (69), Sylvie ROBERT (35), Bernard SOULAGE (38), Axel URGIN (94), Alain BERGOUNIOUX (78), Jean-Louis BIANCO (04), Michel DESTOT (38), Claudy LEBRETON (22)

Sénateurs, députés et députés européens : Jacqueline ALQUIER (81), Michele ANDRE (63), Alain ANZIANI (33), Bertrand AUBAN (31), Dominique BAILLY (59), Delphine BATAILLE (59), Claude BERIT-DEBAT (24), Alain BERTRAND (48), Jean BESSON (26), Maryvonne BLONDIN (29), Nicole BONNEFOY (16), Yannick BOTREL (22), Didier BOULAUD (58), Martial BOURQUIN (25), Christian BOURQUIN (66), Bernadette BOURZAY (19), Michel BOUTANT (16), Jean-Pierre CAFFET (75), Pierre CAMANI (47), Claire-Lise CAMPION (91), Françoise CARTRON (33), Luc CARVOUNAS (94), Bernard CAZEAU (24), Yves CHASTAN (07), Jacques CHIRON (38), Karine CLAYREAUX (975), Gérard COLLOMB (69), Roland COURTEAU (11), Yves DAUDIGNY (02), Marc DAUNIS (06), Michel DELEBARRE (59), Jean-Pierre DEMERLIAT (87), Christiane DEMONTES (69), Felix DESPLAN (971), Claude DILAIN (93), Claude DOMEIZEL (04), Odette DURIEZ (62), Josette DURRIEU (65), Vincent EBLE (77), Philippe ESNOL (78), Frédérique ESPAGNAC (64), Alain FAUCONNIER (12), Jean-Luc FICHET (29), Jean-Jacques FILLEUL (37), Jean-Claude FRECON (42), Catherine GENISSON (62), Jean GERMAIN (37), Samia GHALI (13), Dominique GILLOT (95), Didier GUILLAUME (26), Claude HAUT (84), Edmond HERVE (35), Odette HERVIAUX (56), Claude JEANNEROT (25), Philippe KALTENBACH (92), Ronan KERDRAON (22), Bariza KHIARI (75), Virginie KLES (35), Yves KRATTINGER (70), Françoise LAURENT-PERRIGOT (30), Jacky LE-MENN (35), Alain LE VERN (76), Jean-Yves LECOMTE (99), Claudine LEPAGE (99), Jean-Claude LEROY (62), Jeanny LORGEOUX (41), Jean-Jacques LOZACH (23), Roger MADEC (75), Philippe MADRELLE (33), Jacques-Bernard MAGNER (63), François MARC (29), Marc MASSION (76), Rachel MAZUIR (01), Michelle MEUNIER (44), Jean-Pierre MICHEL (70), Gérard MIQUEL (46), Jean-Jacques NIRASSOU (31), Alain NERI (63), Jean-Marc PASTOR (81), François PATRIAT (21), Daniel PERCHERON (62), Bernard PIRAS (26), Roland POVINELLI (13), Gçsèle PRINTZ (57), Marcel REYNAUD (11), Daniel RAOUL (49), Daniel REINER (54), Alain RICHARD (95), Roland RIES (67), Gilbert ROGER (93), Yves ROME (60), Patricia SHILLINGER (68), Jean-Pierre SUEUR (45), Simon SUTOUR (30), Catherine TASCA (78), Michel TESTON (07), René TEULADE (19), Robert TROPEANO (34), André VAIRETTO (73), André VALLINI (38), René VANDIERENDONCK (59), Yannick VAUGRENARD (44), Michel VERGOZ (974), Maurice VINCENT (42), Richard YUNG (99), Ibrahim ABOUBACAR (976), Patricia ADAM (29, Jean-Pierre ALLOSSERY (59), François ANDRE (35), Sylvie ANDRIEUX (13), Nathalie APPERE (35), Christian ASSAF (34), Pierre AYLAGAS (66), Alexis BACHELAY (92), Jean-Paul BACQUET (63), Gérard BAPT (31), Frédéric BARBIER (25), Ericka BAREIGTS (974), Christian BATAILLE (59), Marie-Noëlle BATTISTEL (38), Laurent BAUMEL (37), Philippe BAUMEL (71), Nicolas BAYS (62), Catherine BEAUBATIE (87), Jean-Marie BEFFARA (37), Luc BELOT (49), Karine BERGER (05), Gisèle BIEMOURET (32), Philippe BIES (67), Erwann

BINET (38), Jean-Pierre BLAZY (95), Yves BLEIN (69), Daniel BOISSERIE (87), Florent BOUDIE (33), Marie-Odile BOUILLE (44), Christophe BOUILLON (76), Kheira BOUZIANE (21), Jean-Louis BRICOUT (02), Jean-Jacques BRIDEY (94), François BROTTES (38), Isabelle BRUNEAU (36), Sabine BUIS (07), Jean-Claude BUISINE (80), Sylviane BULTEAU (85), Vincent BURRONI (13), Alain CALMETTE (15), Colette CAPDEVIELLE (64), Yann CAPET (62), Christophe CARESCHE (75), Martine CARRION-COUVREUR (58), Christophe CASTANER (04), Laurent CATHALA (94), Jean-Yves CAULLET (89), Nathalie CHABANNE (64), Guy CHAMBEFORT (03), Jean-Paul CHANTEGUET (36), Marie-Anne CHAPDELAINE (35), Dominique CHAUVEL (76), Alain CLAEYS (86), Jean-Michel CLEMENT (86), Marie-Françoise CLERGEAU (44), Philippe CORDERY (99), Valérie CORRE (45), Jean-Jacques COTTEL (62), Catherine COUTELLE (86), Pascale CROZON (69), Seybah DAGOMA (75), Yves DANIEL (44), Pascal DEGUILHEM (24), Florence DELAUNAY (40), Guy DELCOURT (62), Carole DELGA (31), Sébastien DENAJA (34), Françoise DESCAMPS-CROSNIER (78), Sophie DESSUS (19), Jean-Louis DESTANS (27), Fanny DOMBRE-COSTE (34), Sandrine DOUCET (33), Philippe DOUCET (95), Jean-Luc DRAPEAU (79), Françoise DUBOIS (72), Anne-Lise DUFOUR-TONINI (59), Françoise DUMAS (30), William DUMAS (30), Jean-Louis DUMONT (55), Jean-Paul DUPRE (11), Yves DURAND (59), Philippe DURON (14), Christian ECKERT (54), Corinne ERHEL (22), Sophie ERRANTE (44), Marie-Hélène FABRE (11), Martine FAURE (33), Olivier FAURE (77), Alain FAURE (09), Mathias FEKL (47), Vincent FELTESSE (33), Richard FERRAND (29), Jean-Pierre FOUGERAT (44), Hugues FOURAGE (85), Michel FOURNIER-ARMAND (84), Michel FRANCAIX (60), Jean-Claude FRUTEAU (974), Jean-Louis GAGNAIRE (42), Geneviève GAILLARD (79), Yan GALUT (18), Hélène GEOFFROY (69), Jean-Marc GERMAIN (92), Daniel GOLDBERG (93), Geneviève GOSSELIN (50), Pascale GOT (33), Marc GOUA (49), Laurent GRANDGUILLAUME (21), Estelle GRELIER (76), Jean GRELLIER (79), Thérèse GUILBERT (62), Chantale GUITTET (29), David HABIB (64), Joëlle HUILLIER (38), Sandrine HUREL (76), Monique IBORRA (31), Françoise IMBERT (31), Michel ISSINDOU (38), Serge JANQUIN (62), Henri JIBRAYEL (13), Armand JUNG (67), Laurent KALINOWSKI (57), Philippe KEMEL (62), Chaynesse KHIROUNI (54), Bernadette LACLAIS (73), Conchita LACUEY (33), Colette LANGLADE (24), Pierre LEAUTEY (76), Jean-Yves LE BOUILLONNEC (94), Anne-Yvonne LE DAIN (34), Jean-Yves LE DEAUT (54), Viviane LE DISSEZ (22), Jean-Marie LE GUEN (75), Annick LE LOCH (29), Jean-Pierre LE ROCH (56), Pierre-Yves LE BORGN (99), Patrick LEBRETON (974), Michel LEFAIT (62), Axelle LEMAIRE (99), Patrick LEMASLE (31), Catherine LEMORTON (31), Annick LEPETIT (75), Arnaud LEROY (99), Michel LESAGE (22), Bernard LESTERLIN (03), Michel LIEBGOTT (57), Martine LIGNIERES-CASSOU (64), Audrey LINKENHELD (59), François LONCLE (27), Lucette LOUSTEAU (47), Jean-Pierre MAGGI (13), Thierry MANDON (91), Jacqueline MACQUET (62), Marie-Lou MARCEL (12), Jean-René MARSAC (35), Martine MARTINEL (31), Frédérique MASSAT (09), Michel MENARD (44), Kleber MESQUIDA (34), Corinne NARASSIGUIN (99), Philippe NAUCHE (19), Ségolène NEUVILLE (66), Nathalie NIESON (26), Maud OLIVIER (91), Monique ORPHE (974), Michel PAJON (93), Luce PANE (76), Rémi PAUVROS (59), Jean-Claude PEREZ (11), Sylvie PICHOT (53), Sébastien PIETRASANTA (92), Martine PINVILLE (16), Christine PIRES-BEAUNE (63), Philippe PLISSON (33), Elisabeth POCHON (93), Pascal POPELIN (93), Dominique POTIER (54), Emilianne POUMIROL (31), Daphna POZNAMSKI (99), Patrice PRAT (30), Joaquim PUEYO (61), François PUPPONI (95), Catherine QUERE (17), Valérie RABAULT (82), Monique RABIN (44), Dominique RAIMBOURG (44), Marie RECALDE (33), Marie-Line REYNAUD (16), Eduardo RIHAN-CYPEL (77), Alain RODET (87), Marcel ROGEMONT (35), Frédéric ROIG (34), Bernard ROMAN (59), Dolorès ROQUE (34), Gwendal ROUILLARD (56), René ROUQUET (94), Alain ROUSSET (33), Béatrice SANTAIS (73), Odile SAUGUES (63), Gilbert SAUVAN (04), Gille SAVARY (33), Christophe SIRUGUE (71), Julie SOMMARUGA (92), Pascal TERRASSE (07), Gérard TERRIER (57), Thomas THEVENOUD (71), Sylvie TOLMONT (72), Jean-Louis TOURAINE (69), Catherine TROALLIC (76), Daniel VAILLANT (75), Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE (971), Jacques VALAX (81), Michel VAUZELLE (13), Olivier VERAN (38), Fabrice VERDIER (30), Patrick VIGNAL (34), Jean-Michel VILLAUME (70), Jean-Jacques VLODY (974), Pervenche BERES (75), Jean-Louis COTTIGNY (62), Sylvie GUILLAUME (69), Catherine TRAUTMANN (67), Bernadette VERGNAUD (86), Henri WEBER (75)

Présidents de Régions, présidents de Conseils généraux, maires : Jacques AUXIETTE (85), Laurent BEAUVAIS (61), François BONNEAU (45), Jean-Paul DENANOT (87), Marie-Guite DUFAY (25), Claude GEWERC (60), Jean-Paul HUCHON (78), Martin MALVY (46), Pierrick MASSIOT (35), Jean-Jacques QUEYRANNE (69), René SOUCHON (15), Yves ACKERMAN (90), Damien ALARY (30), Gérard BONNET (19), Augustin BONREPAUX (09), Thierry CARCENAC (81), Michel DINET (54), Dominique DUPILET (62), Philippe GROSVALET (44), Patrick KANNER 59), Hermeline MALHERBE-LAURENT (66), Christian MANABLE (80), Didier MARIE (76), Christophe PERNY (39), Marie-Françoise PEROL-DUMONT (87), Alain RAFESTHAIN (18), Frédéric THOMAS (37), Jean-Louis TOURENNE (35), André VEZINHET (34), André VIOLA (11), Gilbert ANNETTE (974), Frédéric BEATSE (49), Maxime BONO (17), Jean-Claude BOULARD (72), Jean-Christophe BOYER (53), Jean-Paul BRET (69), Gilles CATOIRE (92), François CUILLANDRE (29), Michel-François DELANNOY (59), Daniel DELAVEAU (35), Gilles DEMAILLY (80), Pierre DUBOIS (59), Jean-Louis FOUSSERET (25), Dominique GROS (57), Bertrand KERN (93), Alain MAURICE (26), Jean-Paul PLANCHOU (77), Bernard POIGNANT (29), Pierre REIGNAULT (85), Patrick RAIMBERT (44), Yvon ROBERT (76), Michel SAINTE-MARIE (33), Jacques SALVATORE (93), Philippe SARRE (92), Gérard SEGURA (93), Sylvine THOMASSIN (93)

Premiers secrétaires fédéraux : Patrick ALLEMAND (06), Emmanuel Arcobelli (17), Noël BILLARD (28), Frédéric BOURSIER (35), Mathieu KAHN (67), Marc CARBALLIDO (09), Patrick CARPENTIER (15), Rodolphe CHALLET (79), Raphaël CHAUVOIS (14), Jean-Marc CIABRINI (20A), Jacques CRESTA (66), Laurent CROCE (20B), Jacky DARNE (69), Christophe CLERGEAU (44), Claire DONZEL (74), Rémi FERAUD (75), Philippe FINIELS (07), Annie FLORES (08), Philippe FOURNIE (18), Ludovic FREYGEFOND (33), Olivier FREZOT (45), Jean-Noël GAULTIER (49), Alain GRALEPOIS (44), Philippe GUGLIEMI (93), Marc-Antoine JAMET (27), Laurent LAFAYE (87), Eddy LACROIX (39), Patrice LORELLO (84), Jean-François MACAIRE (86), Jean MALLOT (03), Louis-Joseph MANSCOURS (972), Max MATHIASIN (971), Sylvain MATHIEU (58), Jacques MEYER (51), Michel NEUGNOT (21), Mireille PEIRANO (83), Alain PIASER (65), Stéphane PILLET (73), Gérard POUJADE (81), Henri REDIER-DE-LA-VILLATTE (01), Estelle RODES (78), Dominique ROULLET (36), Jean-Marc SEIJO-LOPEZ (19), Nicolas SORET (89), Alain TAISSERE (30), Jean-Jacques THOMAS (02), Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE (46), Georges VOIRNESSON (52), Denis WIESSER (68)

Conseil national : Stéphanie BLANPIED (34), Philippe-Xavier BONNEFOY (94), Maryse BRIMONT (59), Colombe BROSSEL (75), Joël CARREIRAS (31), Kamel CHIBLI (09), Elyette CROSET-BAY (38), Emmanuelle DE GENTILI (20B), Wulfran DESPICHT (59), Elsa DI MEO (83), Philippe DORTHE (33), Faycal DOUHANE (93), Myriam EL KHOMRI (75), Michèle FAUCHER (43), Irène FELIX (18), Robert GAIA (83), Elisabeth GUY-DUBOIS (75), Katy GUYOT (30), Jean-Louis JOSEPH (84), Christine LAGRANGE (84), Claudine LEDOUX (08), Vincent LENA (62), Marc MANCEL (75), Alexandre MEDVEDOWSKI (13), Akli MELLOULI (94), Bertrand MERTZ (57), Jean-Pierre MIGNARD (13), Christine NIVOU (05), Emilie PAGES (30), Alda PEREIRA-LEMAITRE (93), Nathalie PIGAMO (13), Christine REVAULT-D'ALLONES-BONNEFOY (94), Pernelle RICHARDOT (67), Claude ROIRON (37), Michèle SABBAN (94), Michel TEYCHENNE (09), Thierry TROEL (22), Catherine VEYSSY (33), Frédéric VIGOUROUX (13)

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Au printemps 2012, les Français ont choisi le changement.

Changement de politique. En élisant François Hollande, puis en donnant à l'Assemblée nationale la majorité aux socialistes et à leurs partenaires de gauche et aux écologistes, nos concitoyens ont adhéré au projet de redressement dans la justice porté par le chef de l'État et le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et dont nous avions posé ensemble les fondations lors de l'adoption de notre projet.

Changement de pratique politique. Le vote des Français de mai et juin 2012, c'est aussi le souhait d'un exercice des responsabilités soucieux de sobriété, d'efficacité, d'écoute, de dialogue, désireux d'agir avec le sens de la parole donnée et du long terme.

Changement aussi en Europe bien sûr, ou plutôt changement d'Europe. En décidant l'alternance, le peuple français, l'un des fondateurs de la construction européenne, a voulu lui donner un nouveau cours. La croissance qui crée des emplois au lieu de la récession et de la spirale du chômage, le sérieux financier contre les marchés, la protection des savoir-faire et des entreprises face aux délocalisations, la volonté politique face au laisser-faire des libéraux.

Changement de système enfin, du local au global, avec la conviction que l'avenir se joue maintenant. À toutes les échelles, pour toutes les générations, se fait sentir l'impératif d'une réconciliation : entre l'humanité et la planète, entre l'urgence et le temps long, entre l'individu et le collectif, entre la technique et l'éthique. De cette espérance aussi, la victoire des socialistes français dans le pays de l'universel par excellence, est dépositaire devant l'Histoire.

Nous, militantes et militants socialistes, avons contribué collectivement à faire élire le changement. Il nous faut maintenant le faire réussir.

C'est une tâche immense, plus exaltante encore que la conquête des responsabilités, qui nous invite à prolonger pour le consolider le fil du socialisme démocratique, en partant du réel pour aller à l'idéal. C'est une tâche fondamentale : nous devons tirer les leçons des expériences passées pour rendre l'alternance de 2012 fructueuse et durable. Inscrire la gauche dans la durée des suffrages et des réformes, c'est l'ardente obligation que nous devons aux Français qui souffrent de la crise et de ses dégâts, mais c'est aussi un devoir à l'égard de ceux qui nous ont devancés et des prochaines générations de militants qui pourront prendre appui sur nos succès pour en bâtir de nouveaux.

C'est à ce chemin que doit être consacré le Congrès des socialistes à l'automne prochain.

I – Réussir le changement, c'est tenir nos engagements

En 2012, les Français de l'Hexagone et des Outre-mer ont accordé leur confiance aux socialistes. Cette adhésion, chacune et chacun de nous l'éprouve comme un honneur et une responsabilité : l'honneur de porter l'espérance populaire et la responsabilité de la faire advenir dans la vie quotidienne.

La double victoire présidentielle et législative n'est pas seulement une victoire de la gauche contre la droite : elle est celle de la confiance retrouvée.

Confiance retrouvée dans la politique : en République, la véritable agence de notation, c'est le suffrage universel.

L'histoire des trente dernières années est le récit d'une dépossession du pouvoir politique et de ses représentants par des institutions supranationales insuffisamment démocratiques au fonctionnement complexe et aux décisions lointaines, par des marchés financiers au service des intérêts d'une minorité, par un commerce mondial sans règles. S'y ajoutent d'autres phénomènes, souvent agressifs, parfois positifs, qui ont remis en cause des solidarités collectives sans que d'autres viennent les remplacer : l'éclatement de la famille traditionnelle, la fragmentation du travail qui place les salariés sans protections collectives dans l'entreprise, la fin des grandes idéologies collectives qui laisse parfois place au nationalisme et au repli sur soi et même à l'intégrisme religieux et à l'obscurantisme. Cela rend urgente la construction d'une interprétation laïque du monde et de la destinée commune.

Face à cette tendance, l'alternance en France prend une signification particulière et même historique : après une décennie en France de dépossession du citoyen et d'affaiblissement de la puissance publique, elle marque le retour du volontarisme transformateur, celui qui permet aux femmes et aux hommes de choisir leur destin et de définir les moyens de l'accomplir.

2012, c'est aussi la confiance retrouvée dans le politique.
L'affaiblissement de la parole publique est une autre caractéristique des dernières années. En témoignent l'abstention et en partie, même si elle est aussi le résultat d'une défaite culturelle et idéologique, la montée de l'extrémisme.

De cette dégradation démocratique, le sarkozysme est responsable pour une large part : les promesses furent si nombreuses, les annonces si peu suivies d'effets et les résultats furent si minces ! Quand « travailler plus pour gagner plus » se change en « chômer plus pour toucher moins », quand un gouvernement dénonce les patrons voyous à la tribune des G20 et qu'il conforte leurs privilèges dans les lois de finances, quand le chef de l'État annonce la « France des droits de l'Homme » et qu'il déroule le tapis rouge à Bachar el-Assad le jour de la fête nationale, quand un pouvoir se promeut protecteur de la « France des usines » et qu'il les laisse être démantelées ou déménagées par des financiers, bref quand les mots disent l'espoir et les actes font le désespoir, les citoyens doutent non seulement de ce pouvoir-là, mais de l'action publique en général.

C'est à cet abaissement de la crédibilité politique que nous voulons mettre fin. Nous avons déjà commencé, en respectant quelques principes simples et forts. Ne jamais dire ce qui ne pourra être fait. Ne jamais rien cacher des efforts à consentir. Ne jamais accuser

les autres – et d'abord nos partenaires européens – de nos propres manques ou manquements hexagonaux. Prendre des engagements précis. Définir les moyens en même temps que les fins. Agir dans l'opposition comme on le fera aux responsabilités. Ces exigences nous ont guidés lors de l'élaboration du contre-plan de relance en 2009, de la plateforme pour les élections régionales et de la réforme alternative pour la sauvegarde des retraites en 2010, des propositions pour le scrutin départemental et pour notre projet socialiste en 2011, pour les 60 engagements du projet présidentiel de François Hollande en 2012 : un cap clair, des réponses innovantes aux défis du moment, des financements prévus du premier au dernier euro, un calendrier crédible, voilà comment la parole publique retrouve du crédit.

Nous avons retrouvé du crédit en portant aussi le bon diagnostic sur la France et l'Europe, le monde et le moment.

Diagnostic d'une crise qui n'est pas un accident de conjoncture, mais le vacillement d'un système. Les égarements des traders ont révélé plus que l'épuisement d'une finance débridée. Ils ont levé le voile sur la vision du monde qui la sous-tend : la tyrannie du court terme et de la rentabilité immédiate, la mainmise de la finance sur l'économie réelle, la marchandisation envahissant toutes les activités humaines – l'eau, l'air, la santé, le vivant, la culture –, la confiscation du pouvoir par une nouvelle aristocratie d'argent.

Diagnostic d'une Europe qui s'est affaiblie dans la mondialisation parce que, si elle est parvenue à être un grand marché, elle a oublié qu'elle était avant tout une grande idée. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, les pères fondateurs s'étaient retrouvés autour d'un pari : l'union des nations européennes les protégerait toutes des périls et elle offrirait à chacune la paix et le progrès. Le primat des gouvernements, majoritairement conservateurs dans la dernière décennie, et l'affaiblissement des institutions européennes, la Commission au premier chef, se sont additionnés pour donner trop libre cours aux seules politiques libérales de marché. Faute d'ambition politique et sociale, la construction européenne a subi de plein fouet les effets d'une mondialisation dérégulée et les conséquences des dérèglements du capitalisme financier. Aujourd'hui, les peuples s'éloignent de la promesse européenne parce que celle-ci s'est éloignée d'eux.

Que l'Europe n'ait pas assez été protectrice pour les peuples ne nous fait pas oublier que justement dans la mondialisation, face aux grandes puissances, anciennes et nouvelles, et aux entreprises multinationales, l'Union européenne nous donne une capacité d'action, par sa profondeur et sa dynamique, que nous n'aurions pas seuls. L'Union européenne peut et doit être le continent régulateur face aux nouveaux défis planétaires : le changement climatique et ses dangers, la course au moindre coût avec ses dégâts humains et environnementaux, la crise alimentaire et le choc énergétique qui vont accroître la pauvreté dans les nations et les tensions entre grands ensembles régionaux, l'orientation éthique des bouleversements de la technique, la menace des intégrismes religieux et du fanatisme terroriste, etc.

Diagnostic, enfin, d'une France à la recherche d'elle-même. Ce fut le principal enseignement du tour de France mené tout au long de 2009, quand nous avons décidé de confronter, au plus profond du pays, nos convictions aux inquiétudes et aux attentes des Français. Les inquiétudes, ce sont celles des classes moyennes qui redoutent ou qui vivent le déclassement social – licenciements, difficultés pour se loger ou se soigner, angoisse face à l'avenir des enfants, à leur accès à un emploi, une formation, un logement. Les inquiétudes, ce sont celles des ménages modestes et des couches populaires qui craignent le basculement dans la précarité : elles sont les premières victimes de la vie chère, de la disparition des services publics, de l'insécurité ou de la ghettoïsation de la société. Dans notre société, le rapport à l'avenir est plus dual que jamais : d'un côté, il y a les personnes ou les groupes sociaux qui, inclus dans un monde en mutation, le vivent comme une opportunité où eux-mêmes auront leur place ; de l'autre côté, les individus – majoritaires même s'ils n'ont pas forcément conscience de l'être – qui se sentent fragilisés, relégués voire menacés dans le monde tel qu'il va, et n'imaginent d'avenir ni pour eux-mêmes ni pour leurs enfants.

En même temps, nous le savions et les Français nous l'ont confirmé à chaque étape de notre dialogue avec eux, la France a des atouts et il n'appartient qu'à elle d'en user. Sa géographie, sa langue, son histoire et sa culture, sa démographie, ses infrastructures, ses services publics, sa main-d'œuvre qualifiée, sa jeunesse, ses créateurs et ses entrepreneurs, les ressources de ses territoires, ses technologies de pointe et sa recherche. Comment la nation a-t-elle pu se priver de tels ressorts au cours des dernières années, parfois depuis plus longtemps encore ? Les Français n'ont pas voulu un tel renoncement. Il est le fait d'une idéologie qui a consacré la loi du plus fort, fait de l'argent la mesure d'une vie réussie, confondu l'aspiration à l'autonomie avec l'égoïsme, identifié la modernité à la remise en cause des conquêtes sociales et cru au mirage d'une « mondialisation heureuse » car autorégulée.

Du tour de France du projet en 2009 au programme présidentiel de François Hollande en 2012, une même conviction nous a animés : le besoin de retrouver la France qu'on aime et l'envie de ré-enchanter le rêve français. Il y a un rêve américain, qui est un rêve de réussite individuelle et d'abord matérielle. Il y a un rêve français, qui récompense le mérite de chacun et le progrès de tous. La France, c'est la promesse d'égalité républicaine, le modèle social qui la porte et les services publics qui l'incarnent. La France, ce sont des valeurs plus grandes que l'Hexagone : les droits de l'Homme, la coopération européenne, l'aspiration à la justice et au développement partagé, et d'abord avec l'Afrique. La France, c'est la laïcité, qui accueille toutes les religions pourvu que la religion n'excède pas le champ privé et qu'elle respecte le socle de nos valeurs communes. La France, ce sont des Outre-mer qui sont une richesse de cultures qui doit être valorisée. Pendant que la droite se perdait à exhumer une « identité nationale » qui rapetissait la France, les Français aspiraient à renouer avec l'identité républicaine qui inspire les peuples qui combattent l'oppression.

Nous avons montré qu'il est possible de moderniser nos réponses en portant haut nos valeurs.

La crise a donné raison aux analyses de la gauche. Après trois décennies marquées par le triptyque déréglementation-privatisations-délocalisations, l'urgence d'un nouveau cycle régulateur s'impose. Les conservateurs ont tort de considérer qu'il s'agit là d'une revendication hexagonale. Certes, en France, la gauche depuis plusieurs années et le gouvernement depuis le printemps dernier, sont à l'avant-garde du combat pour ordonner, maîtriser et humaniser la mondialisation. Mais cet impératif mobilise bien au-delà de nos frontières.
C'est manifeste en Europe où socialistes et sociaux-démocrates ont rompu avec la tentation de la « troisième voie » en vogue à la fin des

années 1990. L'idée d'un nouvel interventionnisme de la puissance publique et la volonté d'une construction européenne plus soucieuse de politiques concrètes pour les peuples que de procédures ou de normes favorables au marché, sont deux preuves d'une gauche de nouveau fière de ses valeurs et de ses réalisations. À cette évolution salutaire, le Parti socialiste français a apporté une contribution décisive.

En Europe, sous l'impulsion de François Hollande, cette évolution fait des émules bien au-delà de la gauche – à commencer par les dirigeants d'autres puissances économiques telles l'Italie et l'Espagne. Un même mouvement s'opère bien au-delà de l'Europe dans le monde. C'est vrai aux États-Unis où le président Obama fait prévaloir la croissance face à la finance et mobilise l'action publique pour protéger l'emploi industriel en misant sur les nouvelles technologies ou faire progresser les droits sociaux comme en matière de couverture maladie avec l'« Obamacare ». C'est vrai dans de nombreux pays d'Amérique latine où gouvernants et sociétés civiles sont engagés dans la préservation des biens publics et la réciprocité dans les échanges commerciaux. Parmi plusieurs nations émergées – par exemple en Inde en matière de droits sociaux –, la nécessité de règles améliorant le sort de la population et les relations avec les autres grands ensembles de la planète commence à être prise en compte. Si la bataille n'est pas gagnée – la difficulté à faire progresser les protections dans le domaine environnemental et de la biodiversité le montre hélas –, elle est clairement lancée. Après un cycle néo-libéral entamé sous l'ère Reagan-Thatcher et amplifié depuis la fin des années 1970, la perspective d'un nouveau cycle, régulateur et protecteur, se profile. Il faut mesurer cette chance historique et ne surtout pas la manquer.

Les premières avancées ont été obtenues parce que nous avons hissé haut nos couleurs, celles du socialisme républicain. Ce bien commun remonte loin et prend appui sur des fondations solides. Les héritages spirituels et philosophiques, les héritages de l'humanisme du XVI^e^ siècle, l'esprit des Lumières, le féminisme, cette histoire est celle de tous les Français, mais elle a une actualité permanente. Pour nous socialistes, elle se nourrit des combats de 1789 et de 1792, de l'insurrection populaire de 1848 et de l'abolition de l'esclavage, de la Commune de Paris et de la loi de 1905 sur la séparation des églises et de l'État, du Front populaire, de l'Appel du 18 juin 1940, du Conseil national de la Résistance, des grandes grèves et du mouvement de la jeunesse de 1968, de 1981 et 1997 et des avancées économiques, sociales et sociétales que nous avons réalisées dans l'exercice du pouvoir. À chaque fois, une même volonté, celle du peuple de se mobiliser pour la liberté sans laquelle rien n'est possible, l'égalité qui doit être réelle, la fraternité et la laïcité qui sont le ciment du pacte social.

Mais ce patrimoine n'est pas un musée : la constance dans les valeurs va de pair avec l'exigence d'actualisation des réponses aux temps et aux défis nouveaux.

Le défi premier, le défi vital, c'est le rapport à la planète elle-même. Raréfaction de l'eau, épuisement des énergies fossiles, déforestation, appauvrissement de la biodiversité, urbanisation incontrôlée : nous faisons comme s'il y avait une seconde Terre à investir une fois épuisées les ressources de celle qui nous accueille. Partout, périls écologiques et inégalités sociales se renforcent mutuellement. Ce constat, nous l'avons établi depuis plusieurs années maintenant et nous en avons fait l'un des socles du socialisme pour le XXI^e^ siècle. Dans la déclaration de principes adoptée en 2008, nous plaidons pour une économie sociale et écologique de marché. Dans le projet pour 2012, nous traçons les contours et fixons le contenu d'un modèle de développement assis sur les nouveaux compromis entre économie et écologie, justice sociale et démocratie. Ont été mises en évidence des solutions inédites pour concevoir, produire, consommer, échanger mieux. Ainsi, nous plaidons pour la diversification et la performance énergétiques, les circuits locaux pour l'agriculture et la pêche avec des clauses de proximité dans les marchés publics, le déploiement des transports collectifs décarbonés, une production industrielle et une construction de logements économes en énergie. Oui, le socialisme à venir est une social-écologie.
La planète est un tout : c'est un fait sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Bien sûr, ce phénomène est ambivalent. L'internationalisation des échanges et des entreprises, mais aussi celle des cultures et des technologies, sont porteuses de progrès et de développement pour les peuples. Reste que l'émergence de multinationales en apesanteur, financiarisées dans leurs objectifs, fragmentées dans leur capital, délocalisées dans leur production, remet en cause la souveraineté des États et des peuples sur l'économie. Retrouver la maîtrise de son cours est indispensable. Plusieurs changements ont commencé. Nous portions depuis vingt ans l'idée d'une véritable taxation sur les transactions financières – nous attirant ainsi les sarcasmes de la droite : elle est en passe de voir le jour dans le cadre d'une coopération renforcée en Europe et elle permettra de renouer avec la souveraineté fiscale et de décourager la spéculation financière. Nous avons inventé, nous socialistes français, la belle idée du « juste échange », dépassant le débat entre les deux impasses du libre-échange intégral et du protectionnisme autarcique. Cette idée simple et forte – organiser le commerce mondial dans le respect des règles et des normes sanitaires, sociales et environnementales – de la réciprocité commerciale doit être au cœur du combat multilatéral des prochaines années, notamment de nos discussions avec la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce. De premiers pas ont été faits : ce concept figure désormais en bonne place des textes des socialistes et sociaux-démocrates européens et, sous l'impulsion de la France, les communiqués des conseils européens y font référence.

La mondialisation a ébranlé les États-nations, elle a aussi bousculé l'organisation du travail en leur sein. Le modèle classique des salariés accomplissant toute leur carrière dans la même entreprise est aujourd'hui révolu : chacun sait qu'il changera d'entreprise ou de métier plusieurs fois dans sa vie. De cette mutation est née l'idée de créer une sécurité sociale professionnelle – matérialisée par un compte temps formation – qui permettra de reprendre les études interrompues prématurément, de rebondir pendant les périodes de chômage et de garantir à chacun une réelle progression professionnelle. C'est une ambition aussi élevée que celle de la Sécurité sociale au lendemain de la guerre.

Autre transformation profonde et durable de nos sociétés : l'aspiration à la reconnaissance de l'autonomie individuelle. Elle n'est pas seulement le contrecoup de l'affaiblissement des solidarités ou des structures collectives sous l'effet de la crise. Elle est le prolongement des sociétés démocratiques où chacune et chacun entend être maître de son destin, ainsi que la conséquence de l'accès aux connaissances, aux opportunités et au monde. Elle nous a amenés à proposer une conception nouvelle de l'action publique conciliant les garanties collectives – sans lesquelles la société vire au conflit de tous contre tous et dont les plus modestes ou les

moins instruits sont les victimes – et la personnalisation des droits et des services publics. C'est le sens de la réforme de l'Éducation nationale qui vise, à travers les programmes, les rythmes scolaires, les activités périscolaires, la formation des professeurs, à apporter à chaque enfant les réponses les plus adaptées à ses difficultés, mais aussi à ses talents et à ses aspirations. C'est aussi, face au défi du vieillissement, la mise en œuvre de modes de prise en charge de la dépendance adaptés à la volonté et à la situation de chacun. Au-delà, c'est penser une société qui permette à chacun non seulement de bien vivre, mais aussi de bien vieillir. Au-delà de la nécessaire recherche permanente de la bonne utilisation de l'argent public, là est sans doute l'enjeu le plus fondamental de la réforme de l'État dont nous sommes porteurs.

Cette prise en compte des aspirations individuelles doit aller de pair avec la réaffirmation des devoirs : le respect des règles, le respect des autres qui permettent la sécurité, la laïcité, la lutte contre toutes les discriminations. Et c'est parce que nous voulons rétablir l'exemplarité de l'État que nous sommes aujourd'hui les mieux placés pour faire respecter les règles du vivre-ensemble républicain.

Enfin, la ghettoïsation de la société, qui n'a cessé de s'aggraver depuis des décennies, est un autre mal français auquel nous nous sommes attelés. La ville devrait être un lieu de rencontre et solidarité, l'urbanisme des années 1950 a créé de l'isolement, de l'exclusion et du repli communautariste. Rien ne serait pire que de nier cette réalité ou encore de faire comme si les violences urbaines de l'automne 2005 ne s'étaient pas produites. La carte des inégalités sociales tend à se confondre avec celle des inégalités territoriales, à tel point que les politiques sociales deviennent impuissantes si elles ne sont pas accompagnées de politiques urbaines. Pour y répondre, nous avons initié un travail sur la ville du XXIe siècle, une ville dense et intense, où chaque quartier mêle les catégories sociales et les différentes fonctions de la vie : logement, santé, activités économiques, culture, sport. C'est un nouvel art de ville, avec la qualité partout – espaces publics, logements, équipements – pour un nouvel art de vivre. Social-écologie de marché, juste échange, services publics personnalisés, urbanisme humain, etc., sont autant de chantiers majeurs pour les années à venir et qui dessinent les contours de l'après-crise. Ils nous mobiliseront bien au-delà du quinquennat qui s'ouvre. Nous devons en poser les jalons dès maintenant.

Préparer l'après crise, mais aussi, bien sûr, c'est un préalable, réussir la sortie de crise. C'est le sens des priorités claires que nous avons revendiquées, les 60 engagements de François Hollande. Ils seront tenus, malgré le lourd passif légué par dix ans d'errements de la droite et dont la gravité a été confirmée par la Cour des comptes.

C'est d'abord le redressement. Les efforts qui doivent être faits pour relever la France seront réalisés, sans confondre sérieux et austérité : le redressement sera financier, mais aussi productif, éducatif, social, environnemental. C'est ce qu'a réaffirmé notre Premier ministre Jean-Marc Ayrault, lors de sa déclaration de politique générale. Parce que, pour nous, l'emploi est la priorité des priorités, nous voulons refaire de la France une grande puissance économique. Il faudra pour cela remettre la finance au service de l'économie : nous le ferons en commençant par séparer les activités financières de spéculation et celles qui sont destinées à l'économie et à l'emploi ! Il faudra une nouvelle politique industrielle, qui protège et innove, qui soutient nos PME et aide à la création d'entreprises, qui investit dans la recherche et les filières d'avenir : nous la bâtirons. La banque publique d'investissement régionalisée en sera le bras armé et l'épargne des Français sera dirigée vers les PME et les filières d'avenir. Nous devons réarmer la compétitivité économique de notre pays qui s'est considérablement affaiblie toutes ces dernières années comme le démontrent les chiffres du commerce extérieur mois après mois. Il faudra soutenir l'emploi des jeunes : nous le ferons à travers la mise en place des contrats de génération et les emplois d'avenir. Il faudra combattre les licenciements abusifs : nous légiférerons pour y parvenir. Il faudra redonner du pouvoir d'achat : nous avons déjà commencé à agir avec la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire, un premier coup de pouce au Smic et le blocage des loyers dans les zones de forte spéculation. Nous poursuivrons en nous attaquant à cette longue et rude tâche qu'est la réforme profonde de notre système fiscal dont chacun reconnaît son injustice sociale, son inefficacité économique et son opacité pour nos concitoyens. Dans les Outre-mer, que la droite a abandonnés durant ses dix années au pouvoir, il faudra lutter contre le chômage de masse, lutter contre la vie chère et porter une ambition d'excellence pour la jeunesse qui aspire, comme tous les peuples des Outre-mer, à l'égalité réelle.
Le redressement sera aussi européen. Après d'innombrables « sommets de la dernière chance » qui n'ont pas pris la mesure des problèmes et n'ont fait qu'ajouter de l'austérité à l'austérité, le sommet des 28 et 29 juin derniers a marqué un tournant. Il faut le confirmer. L'Europe apporte enfin les premières réponses à la crise de la dette et de l'euro. Avec François Hollande à l'initiative, les lignes ont bougé en Europe. Sur le fond – croissance et réduction des déficits sont deux objectifs qui doivent aller de pair –, comme sur la méthode – une pratique plus efficace de la relation franco-allemande au service du collectif européen –, l'Europe commence à être remise sur les rails de la solidarité et de l'avenir.

Des solutions ont été trouvées pour répondre à l'urgence, avec la possibilité pour le Mécanisme européen de stabilité d'aider directement les banques. Des décisions ambitieuses ont été prises pour la croissance et son financement avec le pacte de 120 milliards d'euros et avec la mise en place d'une taxe sur les transactions financières sous forme d'une coopération renforcée. Des perspectives de long terme ont été dessinées, sur les domaines bancaires, budgétaires, économiques et démocratiques, pour approfondir l'union monétaire et renforcer la solidarité budgétaire de l'Europe.

C'est une première étape, qui en appelle d'autres : l'objectif, c'est une Europe plus forte, plus sociale, plus écologique et plus démocratique ; la méthode c'est l'intégration solidaire. Dans les mois qui viennent, il faudra avancer vers des solutions durables à la crise des dettes souveraines, ce qui n'est pas séparable du renforcement de la convergence budgétaire. Nous devrons continuer de réorienter la politique commerciale de l'Union dans le sens du juste échange et de la réciprocité. Nous souhaitons avancer vers un véritable gouvernement économique de la zone euro capable de promouvoir une croissance durable et de créer des emplois. Cela impliquera de répondre à des questions majeures sur les différents cercles d'adhésion, sur le niveau du budget communautaire qui doit enfin disposer d'une vraie force d'intervention ou sur le fonctionnement des institutions à rapprocher des citoyens. Le principe général est clair : chaque pas en avant vers plus de solidarité impliquera le respect de principes d'action partagés et un surcroît de contrôle démocratique.

L'action européenne ne sera légitime et comprise par les citoyens que si un travail réel d'approfondissement de son fonctionnement démocratique est entrepris. L'Europe souffre non pas d'un excès

mais d'un déficit de politique et de démocratie. L'Allemagne a fait des propositions, à nous de porter les nôtres, pour le Parlement, pour la Commission, pour l'élection éventuelle d'un président de l'Union. Les socialistes seront plus forts si leurs propositions sont d'abord débattues avec les autres partis socialistes européens, au premier rang desquels le SPD allemand, et présentées ensuite, si possible, au nom de tous.

Le chemin du redressement, nous l'emprunterons avec une exigence permanente de justice. Elle sera remise au cœur des décisions, en commençant par la justice fiscale : la TVA Sarkozy sera supprimée, les plus gros patrimoines et les plus hauts revenus seront sollicités, le capital contribuera au moins autant que le travail. Les classes populaires et moyennes seront prioritairement protégées, tout comme les PME et les TPE. Justice sociale aussi, amorcée par la retraite à 60 ans pour les salariés qui ont exercé les carrières les plus longues. Justice territoriale, avec un nouvel acte de la décentralisation. Il consistera à octroyer plus d'autonomie et plus de responsabilités aux collectivités territoriales – notamment aux Régions et aux intercommunalités, à simplifier leurs relations et leurs compétences, à garantir la péréquation entre les territoires et en leur sein, à donner aux acteurs sociaux et aux citoyens une plus grande capacité d'évaluation et de participation. Justice en tant qu'institution : nous garantirons l'indépendance de tous les magistrats et de tous les tribunaux. Déjà, le gouvernement n'intervient plus dans les dossiers individuels. Mais nos concitoyens attendent aussi légitimement que l'accès à la justice de proximité soit facilité, c'est-à-dire simplifié et accéléré. De même qu'ils souhaitent que les peines prononcées soient effectivement exécutées et les prisons conformes à nos principes de dignité.

Le redressement dans la justice, c'est aussi le levier du progrès retrouvé. Aujourd'hui, les Français sont inquiets et même angoissés. Ils attendent de ceux auxquels ils ont confié leur destin qu'ils suivent le chemin qu'ils leur ont proposé pour sortir de la crise, sans se préoccuper des polémiques entretenues par l'opposition. L'aspiration commune et le lien entre les générations, les situations, les territoires, les origines résident dans la possibilité que demain soit meilleur qu'aujourd'hui, et d'abord pour la jeunesse. Il n'y pas de société qui tienne sans cet espoir, il n'y a pas de France sans ce rêve français. C'est la conviction magnifique portée par François Hollande lors de l'élection présidentielle. À nous, autour du président et du Premier ministre, de la mettre en actes. Ainsi serons-nous fidèles à notre histoire et aux militants qui nous ont précédés. C'est l'attachement à la justice qui est la marque du socialisme démocratique. À chaque fois que la gauche a exercé le pouvoir national, ce fut une avancée pour les droits individuels et les libertés publiques. Le quinquennat qui est engagé en sera la confirmation : égalité entre les femmes et les hommes, droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples, nouvel acte de l'exception culturelle française, part de proportionnelle aux élections législatives, non-cumul des mandats, droit de vote pour les étrangers en situation régulière aux élections municipales. L'honneur d'exercer la conduite de la nation n'est pas séparable de la volonté d'être nous-mêmes : des républicains qui veulent réenclencher la marche du progrès.

II – Réussir le changement, c'est mobiliser la société

Notre pays a besoin d'un cap clair pour l'immédiat comme pour le long terme. Il a besoin d'une mobilisation de toutes les forces du pays. Ce défi est celui de la démocratie elle-même. Encore faut-il la concevoir dans toutes ses dimensions : démocratie politique donc représentative bien entendu, mais aussi démocratie sociale, économique, culturelle, territoriale. La démocratie jusqu'au bout à laquelle aspirait Jaurès voilà plus d'un siècle est une invitation à l'audace et au partage : l'audace de rendre possible ce qui ne l'était pas, le partage du pouvoir avec les citoyens, les partenaires sociaux, les créateurs, les autres États européens, la communauté internationale et ses acteurs.

Pour nous, redisons-le, la démocratie est d'abord représentative.

Qu'elle soit en crise – pourquoi le nier quand tant de nos concitoyens ne se rendent pas aux urnes - ne doit pas nous conduire à l'oublier, mais à œuvrer pour lui redonner son crédit et sa grandeur.

Il fallait pour cela commencer par rompre avec les années Sarkozy, celles d'un seul homme qui décidait de tout, partout, tout le temps et pour tous.
Son Premier ministre n'était qu'un collaborateur, ses ministres sous tutelle des conseillers à l'Élysée, le Parlement une chambre d'enregistrement. La justice devait obéir aux ordres du pouvoir politique, et les médias ne pas fâcher celui-ci. Ces temps sont révolus. Nous avons retrouvé une pratique normale des institutions, avec un président qui préside et un Premier ministre qui gouverne réellement, une indépendance des médias et de la justice respectée. Durant le quinquennat, de grandes réformes inscriront ces évolutions dans notre droit : réforme du statut pénal du chef de l'État, renforcement des pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement notamment sur les nominations, réforme du Conseil supérieur de la magistrature et des règles de nomination et de déroulement de carrière des magistrats.

Redonner confiance dans la politique suppose aussi le rassemblement.

Nous savons bien – certaines évidences sont bonnes à rappeler – que sans lui, rien n'est possible. Il n'est jamais acquis, il faut donc en permanence le vouloir et le consolider. Rassemblement des socialistes : c'est le préalable.

Rassemblement de la gauche et des écologistes aussi : il est indispensable. Élections municipales, élections régionales, élections cantonales, conquête du Sénat furent le ciment de nos victoires présidentielles et législatives. Celles-ci seront le socle de nos succès futurs. Plus grande est notre force du moment et plus large doit être notre hospitalité à l'égard de la gauche dans sa diversité : dès lors que la solidarité prévaut, le débat est un sain questionnement. Laissons à la droite le caporalisme, cette gouvernance d'un autre âge. Les Français aiment que la gauche discute, pas qu'elle se divise : telle est la ligne de crête que chacun doit respecter.

Nous devons aussi œuvrer au rassemblement des socialistes et des sociaux-démocrates européens.

Si nous considérons que l'Europe vaut mieux qu'un vaste marché sans règles, alors nous devons l'organiser pour qu'elle soit cohérente à l'intérieur de ses frontières et puissante en dehors. C'est un immense chantier pour le Parti socialiste que nous avons engagé ces dernières années. Il supposait de développer des convergences avec nos principaux voisins : nous avons signé un accord programmatique

décisif avec le SPD et d'autres devront suivre dans le futur, avec le PSOE espagnol, avec le PD italien ou encore le Parti travailliste britannique. Autre impératif : doter le PSE d'un socle idéologique. C'est chose faite avec la déclaration de principes adoptée en 2011. Dans la crise, il fallait concevoir des réponses communes, efficaces et innovantes. Plusieurs sont en passe de voir le jour, malheureusement avec un retard coupable dû à l'immobilisme et au dogmatisme de la droite européenne. Le mécanisme européen de stabilité, la taxe sur les transactions financières, les « project bonds », à chaque fois, les conservateurs européens écartaient nos propositions d'un revers de main, pour finalement s'y rallier. Nous avons beaucoup d'autres batailles à gagner, faisons progresser ces idées au sein du PSE et notamment lors du Congrès de l'automne.

Préparons-nous aussi dès maintenant au grand rendez-vous des élections européennes : il est majeur. Fixons-nous pour objectif l'élaboration, avec nos partenaires, d'un projet commun des socialistes européens : pour la croissance, l'emploi, l'investissement productif et écologique ; pour l'harmonisation fiscale et sociale ; pour la réciprocité commerciale ; pour l'intégration politique fondée sur une nouvelle synthèse entre solidarité et souveraineté. Une telle orientation matérialisée par un document sur lequel pourront se prononcer tous les citoyens de l'Union le même jour aura une force populaire capable de faire refluer le torrent du populisme. Nous présenterons un candidat commun à tous les socialistes européens pour la présidence de la Commission européenne [avec, s'il y a plusieurs candidats à départager, des primaires européennes, ce serait un grand moment de démocratie]. Au lendemain de notre Congrès, nous proposerons au PSE que soient organisées des Assises du changement en Europe, auxquelles chaque formation nationale sera invitée à contribuer et dont la synthèse constituera notre projet partagé pour l'échéance de 2014.

Dans cette perspective, le Parti socialiste français doit être à l'initiative : c'est pourquoi nous proposons que 25 % des moyens du siège national de notre parti soient affectés à ce chantier et, au-delà, à notre rayonnement au sein du PSE. Nos secrétaires nationaux développeront chacun la dimension européenne de leur action en liaison avec le PSE. Nous agirons pour développer le militantisme européen, même si nous pouvons déjà nous réjouir de l'implication du PS : près de la moitié des « activistes » du PSE sont français. Et comme l'argent est le nerf de la guerre, nous proposerons de doubler les moyens du PSE.

Mais il ne peut y avoir de réformes durables et justes sans s'appuyer sur les corps intermédiaires.

La droite les a fustigés et affaiblis, nous voulons les réhabiliter et les remobiliser.

Cela commence par l'écoute, le dialogue, la concertation et la négociation. C'est notre culture autant que la condition de la réussite. Nous, nous sommes heureux de débattre avec les syndicats et les associations, alors que M. Sarkozy les a montrés du doigt, en prononçant des paroles qui n'auraient jamais dû sortir de la bouche d'un chef de l'État.

Il est impératif de conforter les acteurs sociaux. En les associant aux grandes orientations sociales du quinquennat – emploi, formation, rémunération, égalité professionnelle, redressement productif, retraites, financement de la protection sociale - avec la conférence de juillet et les négociations qui suivront. En intégrant des représentants des salariés dans les conseils d'administration et dans les comités de rémunération des grandes entreprises. En développant le dialogue social, à tous les niveaux, y compris territorial.

Conférence sociale mais aussi conférence environnementale, consultation sur l'éducation, assises de la recherche, décentralisation : le dialogue est aujourd'hui partout et avec tous syndicats : associations, ONG, collectivités locales. Avec les grands partis politiques, aussi, qui ont été reçus par le président de la République en amont du sommet du G20 et de Rio+20, et qui le seront à chaque fois que d'importantes décisions devront être prises.

III – Réussir le changement et l'inscrire dans la durée, c'est préparer les idées et les équipes de demain

En 2012, les socialistes sont de nouveau aux responsabilités du pays. Pour la première fois depuis un quart de siècle, l'un des nôtres est le chef de l'État. Les questions qui nous sont posées sont nécessairement différentes de celles d'un Congrès en période ordinaire.

En même temps, nous devons rester nous-mêmes. Parce qu'il n'y a pas un comportement valable dans l'opposition et un autre préférable dans la majorité. Parce qu'il n'y a pas à séparer la théorie et la pratique, le dire et le faire. Enfin, parce que les ressorts qui ont permis la reconquête doivent être consolidés pour que réussisse l'alternance.

Entre le Parti, le gouvernement et nos groupes parlementaires, le dialogue doit être permanent et reposer sur trois mots d'ordre à faire vivre en un même mouvement : soutenir, agir, innover. Soutenir car nous sommes solidaires de la politique menée par François Hollande et Jean-Marc Ayrault. Agir car la force intellectuelle, militante et territoriale que constitue le Parti socialiste est un atout pour la gauche et pour la France. Innover dans nos réponses aux défis du pays, aux aspirations et aux inquiétudes des Français, et d'abord des catégories modestes et des classes moyennes, ainsi que des producteurs – ouvriers et employés, agriculteurs, professeurs, ingénieurs, mais aussi entrepreneurs, artisans, commerçants.

La mise en œuvre de ce programme est d'autant plus indispensable que la droite s'est engagée, notamment à l'échelon local, dans un dangereux rapprochement avec les thèses du Front national et qu'elle dispose aujourd'hui encore de relais puissants et d'intérêts d'argent que seul anime l'esprit de revanche. Plus que jamais, le socialisme républicain est un socialisme pour la République.

Nous devons mener et gagner la bataille des idées : c'est la condition même d'une alternance réussie.

L'élection présidentielle a marqué l'amorce d'un changement de cycle idéologique. À l'échelle européenne, la nouveauté est particulièrement visible : plusieurs États membres ont utilisé la victoire de la gauche dans l'Hexagone pour affirmer leur préférence pour la croissance plutôt que pour l'austérité et s'engager dans le sillon tracé par François Hollande. En France aussi, le changement d'épicentre est manifeste : en quatre dimanches, lors des élections présidentielle et législatives, le rassemblement autour des valeurs

de la République et la confiance pour redresser le pays dans la mondialisation l'ont emporté sur la volonté de diviser les Français et d'aligner notre pays sur les canons du conservatisme libéral-autoritaire. Reste une réalité : l'effort doit être conforté et amplifié. En témoigne, en France, le résultat obtenu par le président sortant le 6 mai dernier, dont la campagne, à défaut de programme chiffré, avait pour principaux axes la remise en cause de Schengen et de l'ouverture au monde, la stigmatisation des jeunes, des chômeurs et des fonctionnaires, la confusion orchestrée entre insécurité, immigration et islam. En témoignent aussi les scores du Front national et le fort taux d'abstention aux législatives.

Ces dernières années, la réflexion a été posée au cœur de notre refondation, avec tous ceux qui pensent la société, qui innovent, qui inventent. C'était une autre leçon de 1981 : la gauche n'est elle-même que lorsqu'elle est en résonance avec les forces de la culture et de la création, avec les acteurs de la société. Le miel programmatique ne peut provenir que d'un parti-ruche. Ce fut le lien renoué avec les associations, le mouvement mutualiste et de l'éducation populaire, les chercheurs et les universitaires, les artistes, mais aussi les organisations syndicales et les représentants des entreprises. Ce fut l'apport décisif du Laboratoire des idées. Ce travail collectif – longtemps moqué par la droite ou ignoré par les médias – fut le ciment de nos victoires en 2012. Le préserver, le développer notamment dans sa dimension régionale, est le talisman des victoires futures.

La bataille des idées, c'est la bataille contre la crise et pour l'après-crise. Les politiques publiques mises en œuvre ne se réduisent pas à des actes de résistance : elles posent les jalons d'un rebond. La contribution des revenus du capital à l'effort de redressement n'est pas seulement une source de financement quand les ressources se font rares : elle préfigure un autre partage de la richesse, plus favorable aux salariés. De même, la mise en œuvre de tarifs progressifs de l'eau et de l'énergie est une source immédiate de pouvoir d'achat pour les ménages, mais elle est aussi un levier d'économies pour ces ressources vitales et rares. Reste que dans l'exercice des responsabilités, la temporalité du politique est le présent et bien souvent l'urgence : cette réactivité est exigée à juste titre par nos concitoyens. Il faut donc maintenir le besoin de penser le temps long, de ne pas se laisser capturer par l'instant, et pour y parvenir, disposer de lieux pour anticiper les idées de demain et les débats d'après-demain. Car l'objectif n'est pas seulement de combattre la crise économique, mais de rendre possible le nouveau modèle de civilisation, plus humain et moins marchand, plus soucieux d'être que d'avoir, qui est l'horizon même de notre engagement socialiste et internationaliste. Les enjeux sont connus : l'écologie productive, la science du vivant en même temps que sa préservation éthique, l'aspiration à l'accomplissement individuel dans un cadre collectif et le respect de l'intérêt général, la prise en compte des aspirations sociétales qui ne saurait épuiser la question sociale dans sa totalité, le besoin d'autorité dans une société de libertés, le dialogue entre les cultures et l'universalité des valeurs démocratiques en général et de la laïcité en particulier, etc.

Plus que jamais, le Parti socialiste doit être porteur et apporteur d'idées. En 2012, nous l'avons vérifié : l'intelligence est collective. Convention après convention, forum après forum, nous avons su élaborer ensemble les réponses aux enjeux du présent et du futur. L'adoption à l'unanimité de notre projet a consacré ce travail et offert un socle doctrinal et programmatique dans lequel François Hollande a pu puiser pour bâtir son projet présidentiel. Cet élan doit être désormais prolongé. Nous organiserons au moins une convention nationale chaque année, mobilisant toutes les énergies du Parti.

Préparer les idées de demain, mais aussi permettre au Parti socialiste d'être à l'unisson de la société française

Il nous faut nous ouvrir d'avantage encore à la société française. Nous avons su le faire magnifiquement avec nos Primaires citoyennes, qui ont été à l'origine d'un vaste mouvement populaire qui a accompagné notre candidat jusqu'à la victoire. Un enjeu majeur pour notre Parti, dans les années à venir, sera d'agréger ces millions de femmes et d'hommes autour de nous pour changer la société avec nous. Dans cet état d'esprit il sera recommandé à chacune de nos sections de mettre en place des structures plus souples ayant pour vocation de rassembler les sympathisants des Primaires et au-delà afin, notamment, de préparer les prochaines échéances.

Nous sommes un parti de militants et nous voulons le rester : la définition des orientations politiques, la désignation de nos candidats, en dehors du candidat à l'élection présidentielle qui relève de primaire – sont l'apanage de femmes et d'hommes engagés dans une formation politique.

Mais nous devons aussi élargir le cercle de notre famille. Il faut pour cela inventer de nouvelles formes de militantisme pour des femmes et des hommes qui, sans vouloir franchir le pas de l'adhésion, ne demandent qu'à s'impliquer à nos côtés, à condition que nous soyons capables de nous ouvrir à eux. Un parti ouvert sur la société, c'est un parti qui consulte et associe ses sympathisants en amont des décisions ; c'est un parti qui développe des consultations publiques par Internet, pour soumettre nos propositions aux Français ; c'est un parti qui organise de grands débats de société auxquels tous les citoyens sont associés ; c'est un parti qui investit les réseaux sociaux en donnant à chaque militant les moyens d'y prendre part pour se faire ambassadeur de nos idées ; c'est la pérennisation de nos porte-à-porte en dehors des périodes de campagne ; c'est aussi demander aux militants de s'engager dans tous les corps intermédiaires de la société - syndicats, associations, ONG…- et dans les entreprises.

Si nous voulons ramener à la politique les Français qui s'en sont éloignés, il nous faut aussi « repolitiser le débat », au bon sens du terme. Nous devons convier les Français à de grands débats qui répondent bien sûr à leurs attentes individuelles du quotidien - sur l'emploi, le logement, la santé, sur l'éducation, la sécurité…-, mais qui permettent aussi de réfléchir et tracer avec eux notre avenir commun : débats sur nos valeurs, sur le vieillissement et la fin de vie, sur notre relation au vivant, sur l'organisation de nos villes et de nos territoires pour bien vivre ensemble, sur notre vision du monde et la solidarité avec les pays qui attendent beaucoup de la France comme l'Afrique et cette belle ambition de construire un ensemble euro-africain…. Nous l'avons vérifié dans tous nos contacts avec les Français, quand on place le débat à ce niveau là, les Français sont au rendez-vous. À l'écoute de la société, ouverts sur la société, ancrés dans la société, projetant la société dans l'avenir : voilà comment nous réconcilierons les Français et la politique !

Être à l'unisson de la société française, c'est préparer une nouvelle génération de responsables politiques représentative de la diversité de notre pays. C'est l'enjeu de la démocratie représentative même : que le Parti socialiste, sans verser dans le mythe du parti-miroir, soit à

l'image de la société dans sa diversité. À cet égard, la question du non-cumul des mandats est fondamentale.

C'est l'une des conditions du renouvellement des générations et de l'ouverture des fonctions électives aux citoyens dans toute leur diversité. Si nous avons accompli un grand bond en avant en matière de parité aux dernières élections législatives, si nous avons progressé dans la représentation de la diversité, nous le devons aux règles de non-cumul que nous nous sommes appliquées à nous-mêmes au sein de notre parti, avant même le vote d'une loi. Il suffit de regarder *a contrario* ce qui s'est passé à droite pour s'en convaincre.

Nous voulons aller jusqu'au bout des engagements pris devant les Français eux-mêmes issus de décisions prises par les militants. En appliquant de manière déterminée nos règles internes de non-cumul et en les étendant par la loi à tous les élus de la République. En mettant en œuvre de manière tout aussi déterminée un véritable statut pour les élus car la limitation en nombre et dans le temps des mandats ne saurait se traduire par une insécurité sociale et financière pour les élus dont le dévouement et l'engagement sont souvent synonymes de sacrifices personnels. En introduisant une part de proportionnelle aux élections législatives. En durcissant les sanctions contre les partis qui n'appliquent pas la parité – autrement dit, en les privant d'une part de la dotation publique plutôt qu'en leur permettant, comme c'est le cas aujourd'hui, de s'exonérer de la parité en payant des amendes. En modifiant également le mode de scrutin des conseillers généraux afin de permettre là aussi la progression de la parité et du renouvellement.

Le renouvellement devra aussi concerner les responsables de notre Parti en décidant de nouvelles règles l'encourageant : par exemple, en limitant dans le temps le nombre de mandats de Premier secrétaire national ou de Premier secrétaire fédéral ou en limitant les cumuls de responsabilité de Premier secrétaire fédéral avec certains mandats électifs.

Enfin, préparer les équipes de demain c'est faire du secrétariat national un vivier constitué de jeunes élus locaux et parlementaires.

Consolider notre réseau d'élus socialistes et républicains, le premier de France. De la même façon que la victoire de 1981 avait été rendue possible par les conquêtes municipales de 1977, l'alternance de 2012 a été le débouché des magnifiques succès territoriaux engrangés par les socialistes et leurs partenaires au cours de la décennie qui a précédé. Ne laissons jamais dire par la droite que la gauche a obtenu ces responsabilités, nationales et locales, par « effraction » ! Elles sont le résultat du vote des Français et le fruit du travail de nos élus locaux, de la proximité et de l'efficacité qui caractérisent leur action au quotidien.

Pour une large part, le succès du redressement dans la justice engagé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault réside dans la capacité à s'appuyer sur le réservoir d'énergies et de talents que constituent nos territoires. Elus locaux bien sûr, mais aussi acteurs économiques et sociaux, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la vie associative, culturelle et citoyenne. C'est l'un des acquis des réflexions que nous avons engagées au cours des dernières années : le retour d'une puissance publique à la fois stratège, régulatrice et performante revient à réhabiliter le rôle et la place de l'État, mais aussi à ne pas séparer ses décisions et son action de celles que mettent en œuvre les collectivités territoriales, et d'abord les Régions.
La Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR) doit jouer un rôle central et permanent dans l'agenda du parti, elle le joue, mais il est possible de faire mieux encore. Le Forum des territoires, au sein de la FNESR, doit devenir un rendez-vous traditionnel dans notre agenda collectif et s'ouvrir aux militants autant qu'aux élus.

Une université permanente de la formation, ouverte aux sympathisants et fonctionnant sur le modèle de l'éducation populaire, doit être créée dans chaque région afin d'accueillir et d'accompagner les élus dans leurs mandats.

Un laboratoire des territoires sera créé au sein du Forum des Territoires pour permettre de mutualiser les bonnes pratiques et d'échanger les expériences, d'organiser les parcours d'élus dans le cadre du non-cumul des mandats et de la mise en œuvre de l'indispensable statut de l'élu.

Pour appliquer ce programme aussi ambitieux qu'indispensable, une réflexion devra s'engager au lendemain du Congrès pour une plus grande coordination entre les fédérations d'une même aire régionale, voire une coopération inter-régionale. Chacun en sait, en sent, l'importance. Pas seulement pour moderniser notre Parti, mais surtout pour faire converger les analyses – et les intérêts – à propos des grands projets d'infrastructures ferroviaires, portuaires ou aéroportuaires, les outils de financement des entreprises et de l'innovation, la structuration de réseaux de formation et d'enseignement supérieur, la synergie entre plateformes dédiées à la recherche, l'organisation de manifestations culturelles et touristiques communes renforçant l'attractivité des territoires. Dans un contexte de ressources publiques rares, une telle mutualisation est un gage de performance.

Enfin, nous devons préparer dès maintenant le rendez-vous électoral de 2014. Parce que les Français ont besoin de nous dans les territoires. Parce que les échéances intermédiaires sont toujours plus difficiles pour les partis politiques en place. Les dirigeants de l'UMP en ont fait un temps de revanche face à la gauche, nous devrons en faire un moment de confiance renouvelée dans notre action locale comme nationale. Cette échéance majeure devra être une priorité du Parti socialiste dès après notre Congrès. À l'évidence, les prochaines échéances locales se tiendront dans un contexte bien différent des précédentes. C'est pourquoi dès maintenant, il nous revient de les préparer avec sérieux et constance. C'est pourquoi des moyens – notamment au travers d'une refonte de notre système de péréquation – devront être alloués aux stratégies de conquête dans l'ensemble de nos territoires.

Les ressorts qui ont rendu possible l'alternance - réflexion, réconciliation, rénovation- sont aussi ceux qui permettront au Parti socialiste de réussir dans l'exercice du pouvoir. Nous réussirons l'alternance comme nous l'avons conquise.
Telle est l'ambition de cette contribution générale et de leurs signataires. Parce que nous avons conscience des défis qui s'ouvrent à la gauche en France et en Europe. Parce que nous savons que le changement ne vaut d'être conquis par les urnes que s'il se traduit dans des réformes et dans la vie quotidienne des Français. Parce que l'UMP, si elle se déchire aujourd'hui, se retrouvera pour prendre sa revanche en 2014, convaincue que la gauche n'est et ne sera jamais légitime. Parce que nous refusons de laisser l'extrême droite gagner du terrain d'élection en élection. Parce que, plus que jamais, nous sommes persuadés de l'impérieuse nécessité de bâtir dans

les prochaines années cette nouvelle synthèse politique entre les questions sociale, démocratique et écologique qui fera le socialisme du XXIe siècle. Ainsi armé, le Parti socialiste pourra constituer l'axe central d'une gauche qui dure.
C'est pourquoi nous voulons que notre Congrès de Toulouse soit celui du changement en actes. Pour cela, nous proposons aux militantes et aux militants socialistes une ambition : réunir et réussir, réunir pour réussir.

www.parti-socialiste.fr

DU BLEU AU CIEL

Contribution présentée par le Pôle écologique du PS

« Et vous, continuez à mettre du bleu au ciel », François Mitterrand, 24 août 1993.

Pour réussir, réduire les inégalités et engager la transition écologique, il faut aller vers la social-écologie.

LES PREMIERS SIGNATAIRES

BERNADETTE BOURDAT (02), MARIE CHRISTINE BURLET (02), CLAUDINE DOUKHAN (02) CONSEILLÈRE RÉGIONALE, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE, SYLVAIN LOGEROT (02) SECRÉTAIRE SECTION, JEAN-LUC MORAUX (02) CONSEILLER GÉNÉRAL, PIERRE PICHÈRE (02), LAURENT CHAVANETTE (11), PATRICK-EDOUARD BERNARDEAU (16), ARNAUD KOZIC (17), DOMINIQUE NÉEL (21), GWENAËL D'AUBENTON (22), CHANTAL DE CRISENOY (24), PIERRE GAINET (25), ROGER LERON (26) CONSEIL FÉDÉRAL, BERNARD MARTIN (27) SECRÉTAIRE DE SECTION, PASCAL SEJOURNÉ (27), JEAN-LUC TANGUY (29), ERIC MURET (30), RÉGINE LANGE (31) MAIRE ADJOINTE, GILLES DADOU (31) CONSEILLER MUNICIPAL, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL, ISABELLE BESNAULT (33) MEMBRE DU CN, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE, ATIKA CHOUIHA (34), YVAN GORONESKOUL (34), ROLAND PEREZ (34), JULIEN LAURENT (35) COMMISSION FÉDÉRALE, YVETTE FERRAND (37) SECRÉTAIRE FÉDÉRALE, BRUNO CLÉMENTIN (42) PIERRE FAURAND (42), CHRISTIAN LAFONT (42), YVES SCAVINER (42), NICOLAS LACOMBE (47), RÉMI NOËL (48) MEMBRE DU BF LOZÈRE, YVES BOURRIGAULT (49), ALAIN CLEMENS (57), BRIGITTE HUTTNER (59), CÉDRIC JAMET (59), MEHDI RAHOUI (60) PRÉSIDENT DU GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES DE BEAUVAIS, MARIE FRANCE VASSAL (62), PHILIPPE LELIEVRE (62) MAIRE ADJOINT, ROBERT BETSCHA (67) SECRÉTAIRE FÉDÉRAL, SOPHIE CHARRIÈRE (71) 1ÈRE ADJOINTE, GÉRAUD GUIBERT (72), CONSEILLER MUNICIPAL ET COMMUNAUTAIRE, MEMBRE DU CN, YVES BRUGIÈRE (73) SECRÉTAIRE DE SECTION, JEAN-JACQUES FRESKO (73) SECRÉTAIRE FÉDÉRAL, NICOLE GIRARD (73), JEAN-FRANÇOIS LOICHOT (73), HUGUES MANOUVRIER (73) CONSEILLER MUNICIPAL, VICE PRÉSIDENT D'AGGLOMÉRATION, GILBERT NAJAR (73) SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINT, ALAIN POENSIN (73) DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL, JEAN-CLAUDE ANDRÉINI (75), MARIGRINE AUFFRAY-MILÉSY (75) CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE, CHRISTELLE BARCLAY (75), ELLEN BEAURIN GRESSIER (75), EMMANUEL CHANSOU (75) MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL, JEAN - PIERRE CORSIA (75) CONSEILLER DÉLÉGUÉ, SANDRINE CROUZET (75), MARIE-HÉLÈNE DUPONT (75), RODOLPHE FEBVREL (75), FRANCIS DURAN FRANZINI (75), STÉPHANE JEANNOT (75), SOPHIE MAISONDIEU (75), STÉPHANE MARTINET (75) ADJOINT AU MAIRE, GEORGES MEUBLAT (75), DAN MOSBAH (75), ALAIN PIRIOU (75), AUDREY SAUNION (75), CORENTIN SIVY (75), BENJAMIN THIBAULT (75), FRANÇOIS VAUGLIN (75) CONSEILLER DE PARIS, DOMINIQUE VERDIER (75), ALEXANDRE WAGNER (75), HUBERT CHOUAN (76), GRÉGORY AUBERT (77), CLAIRE CORNEC-PERROTIN (77), ALAIN GAXATTE (77), CLÉMENCE GUIMONT (77), MARTINE TURGIS-GAXATTE (77), OLIVIER COLLO (78) ADJOINT AU MAIRE, MARIE BOUCHEZ (83) CONSEILLÈRE RÉGIONALE, JEAN-FRANÇOIS CASTELL (91), PIERRE GUYARD (91)JEAN-MICHEL BOUDON (92) , EMMANUEL DUVAL (92), CATHERINE JOUATEL (93) CONSEILLÈRE MUNICIPALE, AMINE LAMDAOUAR (93), BENJAMIN MEURA (93), CHRISTIAN CASTAGNA (94), GILLES LECUIR (95), JEAN-DANIEL CHAOUI (FFE - 99) MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL, DANIELLE HUEGUES (FFE - 99), CHRISTINE LÉGER (FFE - 99) SECRÉTAIRE SECTION.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Nos victoires électorales des 6 mai et 17 juin ont conféré à notre Parti des pouvoirs et des responsabilités considérables.

Au Parti socialiste, c'est-à-dire à ses dirigeants et à ses élus, bien sûr, mais aussi à chacune et à chacun de ses militants, sans lesquels rien n'aurait été possible, sans lesquels rien ne sera possible demain. Vis-à-vis du gouvernement et des assemblées où nos élus sont désormais majoritaires, chacune et chacun d'entre nous est redevable d'un devoir de solidarité et de vigilance, l'une ne pouvant se concevoir sans l'autre.

En 2008, le Pôle écologique, naissant, avait déjà déposé une contribution. Nous étions alors un an après l'élection de Nicolas Sarkozy, la crise éclatait. Une crise systémique : financière, bancaire, économique, mais aussi écologique et aux conséquences sociales majeures. Nous avions insisté sur cet aspect systémique, dans une contribution résolument tournée vers l'avenir, résolument social-écologique.

Aujourd'hui, il a paru important à tous ceux qui sont attachés à la rénovation social-écologique que ces idées soient présentes à nouveau dans nos débats à ce stade des contributions. Certains, qui approuvent le texte et l'ont amendé, ont préféré privilégier d'ores et déjà le rassemblement de notre parti. Mais tous sont attachés à poursuivre cette action, essentielle pour l'avenir de la gauche.

D'après les statuts de notre Parti, le Congrès de Toulouse devrait être le seul Congrès ordinaire qui se tiendra pendant cette législature. C'est dire l'importance qu'il revêt : des choix qui y seront arrêtés, des orientations qui y seront décidées, des messages qui y seront envoyés à nos concitoyens et à nos dirigeants, dépendra notre capacité à accompagner pendant cinq ans les politiques qui seront conduites.

Il faudra lors des prochaines échéances défendre notre bilan collectif et conjurer le risque du retour aux affaires d'une droite impitoyable ou, pire, d'une extrême droite parée des oripeaux de la respectabilité.

Nul ne doute que nous saurons, mieux que la droite, gérer la crise et protéger les plus vulnérables de notre société de ses effets. Nul ne doute que nous saurons, mieux que la droite, limiter le creusement des inégalités sociales. Peut-être même parviendrons-nous à les réduire.

Mais qui peut croire que nous réaliserons des miracles ? Qui peut affirmer, sereinement, que dans cinq ans nous aurons terrassé la crise ? Et quand bien même y serions-nous parvenus, quelle société, quelle « après-crise » voulons-nous construire ? Quelle vision de l'avenir voulons-nous proposer aux Français ? Sans changement de paradigme économique, sans amorce de la nécessaire révolution écologique, quelle « valeur ajoutée » légitime notre pouvoir ?

Nous devons être capables, à Toulouse et dans les années à venir, de fournir des réponses pertinentes, crédibles et enthousiasmantes, permettant de montrer concrètement la mise en place du nouveau modèle de développement que nous appelons de nos vœux. Nous ne sommes pas condamnés à cinq années de gestion au jour le jour et d'ajustement budgétaire et salarial sans contrepartie. Sinon, à leur issue, comme en 1986, comme en 1993, fourbus, nous rendrons le pouvoir à la droite, qui s'est toujours considérée comme son légitime propriétaire.

Nous ne pouvons administrer le présent qu'en éclairant l'avenir

Il serait suicidaire, pour la gauche au pouvoir, de tirer argument de « la crise » pour privilégier la gestion de court terme aux dépens des hardiesses du moyen et du long terme. Une telle politique ne se distinguerait qu'à la marge de celle de la droite, et nos concitoyens ne nous la pardonneraient pas.

Il nous apparaît donc nécessaire, peut-être plus encore qu'il y a quatre ans, de rappeler que les solutions que nécessite l'urgence écologique doivent dès à présent intégrer la pensée socialiste. Ces solutions sont sociales avant d'être environnementales, elles conditionnent l'existence de nos concitoyens, le fonctionnement de notre démocratie. Plus que jamais, il ne peut être question de sous-traiter l'écologie à d'autres.

Nous devons au contraire intégrer toujours mieux les considérations écologistes dans le projet socialiste. Depuis quatre ans, les catastrophes humaines, économiques et climatiques se sont succédé. Pour y répondre, le projet de notre candidat à la présidentielle contient des avancées très significatives sur la voie de la transition écologique et énergétique que nous appelons de nos vœux. Il reste que nous n'avons pas encore su suffisamment penser, construire et a fortiori présenter aux Français une société alternative qui prenne en compte les évolutions de nos comportements, de nos modes de vie. Le discours de notre parti sur la crise et la croissance, outre le danger qu'il peut représenter en occultant la question des ressources non-renouvelables, ne tient pas suffisamment compte de la révolution industrielle en gestation, fondée sur les réseaux sociaux (au sens large) et les énergies alternatives. Pas plus qu'il y a quatre ans, nous ne voulons mettre en avant une apocalypse environnementale. Mais nous souhaitons avancer plus vite et plus fort sur la voie du nouveau modèle de développement.

C'est le moment…

L'histoire nous enseigne que les crises ne sont pas forcément les plus mauvais moments historiques pour rénover profondément et revitaliser le pacte social. C'est au plus noir du chaos et de la défaite que le Conseil national de la Résistance a posé les bases du compromis national qui a porté notre société depuis près de sept décennies, compromis que la droite a méticuleusement saccagé !

Encore faut-il être lucide sur la nature de « la crise ». Seuls quelques traders au front bas, ou quelques politiciens néo-libéraux, peuvent faire semblant de croire que celle que nous connaissons est cyclique. Que demain, une fois les dettes apurées et les brebis galeuses éliminées, tout repartira comme avant.

La conjonction des crises écologique, climatique, énergétique et alimentaire était la toile de fond du Congrès socialiste il y a quatre ans.

Aujourd'hui, ces crises perdurent. Elles ont pour nom et pour visage austérité budgétaire, remise en cause de l'euro (et parfois de l'Union européenne), bouleversement des écosystèmes, multiplication des

catastrophes naturelles, fin du multilatéralisme et échec des grands sommets (Rio+20 en est la malheureuse et dernière illustration).

Tous les pays sont touchés par la crise ; partout les inégalités s'accroissent, dans les pays développés, mais aussi, et peut-être surtout, dans les pays émergents (Chine, Inde, Brésil…). L'Europe et les États-Unis paraissent affaiblis. Les vagues de contestation déferlent aussi bien dans le monde occidental (Indignés, Occupy Wall Street, révolution érable au Canada) que dans le monde arabe, voire dans les pays sous contrôle étatique poussé, comme la Chine ou la Russie.

Cette contestation est née des inégalités que la crise et l'évolution du capitalisme ont exacerbées, elle combat l'austérité, la pauvreté, mais aussi, souvent, la mondialisation des échanges et plaide pour plus d'humanité, de lien social, de proximité ; pour un rôle plus important des citoyens dans la conduite de leur nation, aussi.

Cette évolution, nous l'avions décrite dans la contribution de 2008 ; il nous faut à présent trouver et mettre en place des remèdes. Fonder un nouveau projet de société et le mettre à l'œuvre.

L'action des socialistes pour les cinq années à venir doit tenir compte de ces modifications ; elle doit pouvoir proposer un monde meilleur, tenir compte de la finitude des ressources et utiliser cette contrainte pour améliorer la vie de tous et réduire les inégalités. Quant aux contraintes budgétaires, elles sont indéniables ; mais le projet écologiste et socialiste intègre cette donnée, en proposant de nouvelles pistes fiscales, en réduisant certaines dépenses par l'utilisation de nouvelles technologies pour une gestion des ressources plus intelligente, plus adaptée aux besoins locaux, en améliorant les conditions de vie de tous pour réduire les dépenses de santé…

Le projet social-écologiste propose un nouveau contrat social, avec une participation citoyenne accrue, un accès égal pour tous aux ressources en eau, en énergie, un accès sans discrimination économique ou sociale à notre patrimoine naturel commun.

Il est de la responsabilité de la gauche au pouvoir d'assurer la transition vers un modèle social-écologique réclamé par beaucoup de nos concitoyens. Notre contribution expose des pistes d'action et de réflexion qui devraient être au cœur du projet et de l'action socialiste.

Tout converge aujourd'hui pour conduire à conclure que cette convergence des crises ne dessine pas une crise économique cyclique « de plus ». Nous sommes bien en présence d'une crise sociétale systémique. Inutile, donc, d'attendre des seuls économistes des solutions qu'ils ne détiennent pas. C'est à la société, et à ses élus, d'inventer l'issue.

Si cette crise est systémique, c'est parce que le postulat sur lequel reposent nos systèmes de production est aujourd'hui totalement invalidé. Ce postulat, c'est celui de l'abondance infinie des ressources terrestres. Aujourd'hui, il n'y a plus de terres nouvelles à conquérir, et les terres fertiles manquent déjà. La frénésie d'acquisition dont font preuve certains États (c'est le cas de la Chine en Afrique) montre que la terre est devenue une ressource stratégique car rare. Encore ne s'agit-il là que d'un constat quantitatif. Le constat qualitatif est tout aussi préoccupant : épuisés par la surexploitation, gorgée d'intrants synthétiques, les sols agricoles voient leur fertilité baisser inexorablement. La course à l'eau douce est aujourd'hui à l'origine de nombreux conflits d'usage entre les agriculteurs, les éleveurs, les industriels et les urbains et l'on peut craindre des conflits accrus sur les eaux frontalières. Que dire alors des ressources minérales et fossiles : pétrole, métaux, terres rares dont se nourrit notre haute technologie ? Que dire des ressources végétales, spécialement forestières, ou animales, notamment halieutiques : dans tous les océans, les stocks de nombreuses espèces de poisson sont au seuil de l'effondrement.

Société de consommation ? Société de consolation

Si cette crise est sociétale, c'est parce qu'elle est portée par la frénésie de l'avoir, révélatrice de la frustration de l'être. À la suite de Patrick Viveret, nous pouvons affirmer que la société de consommation est avant tout une société de consolation. Le toujours-plus consumériste se nourrit de la déprime sociale, de la dépression nerveuse universelle. On commettrait une grave erreur en réduisant à une « banale » crise économique ce qui est une crise du sens. On commettrait une autre grave erreur en confondant le « toujours plus », la boulimie de consommation, avec le progrès.

Notre société se perçoit en situation de danger. Danger économique sans doute, danger écologique, c'est certain, danger social donc culturel, danger sanitaire (intrants chimiques dans l'alimentation, incidence du cancer et des autres maladies « créées par l'Homme »). L'angoisse, la notion de risque n'ont jamais été aussi fortes. La tentation du « no future », celle qui veut que l'humanité n'ait aucun avenir est grande. En témoigne le fait que jamais jeunesse française n'a été plus pessimiste. En témoigne aussi la surconsommation d'anxiolytiques.

En résumé, le déficit de bien-être social nourrit la tendance infinie à la consommation et à la possession, laquelle vient aujourd'hui se heurter à la réalité de la finitude des ressources, accélérée par la croissance démographique mondiale.

Face à ce constat, deux attitudes sont possibles. L'une, celle du déni, est celle de la droite, qui s'auto-caricature quand elle affirme, par la voix de George Bush Jr. ou de Nicolas Sarkozy, que « le mode de vie occidental n'est pas négociable ».

L'autre attitude, celle de la responsabilité et du courage, celle de la créativité et de l'audace, est celle qui a toujours caractérisé les socialistes dans les grands moments de notre histoire. C'est celle qui invente les congés payés dans un temps où le travail des enfants est encore pratique courante, qui invente la Sécurité sociale universelle quand Vichy promulgue ses lois raciales, qui ose abolir la peine de mort quand la majorité de l'opinion lui est acquise, qui invente le revenu minimal pour tous, la couverture médicale universelle. Celle qui crée de l'emploi en réduisant le temps de travail. Celle qui se défie radicalement du mythe d'une croissance indéfinie au profit d'une civilisation nouvelle dont l'objectif est le plus d'être et non l'avoir plus, la connaissance, le respect de l'autre et du monde, l'épanouissement de chacun.

Penser global, agir partout !

Le Parti socialiste exerce aujourd'hui le pouvoir au niveau national, mais aussi dans la quasi-totalité des régions, l'essentiel des départements et nombre de collectivités locales. C'est dans chacune de ces instances en fonction de ses compétences et de ses missions, que nos élus doivent agir, de façon cohérente et coordonnée ; au niveau local ou régional, par l'orientation de la commande publique et la gestion écologique du territoire ; au niveau international, en faisant entendre fortement la voix de l'Europe dans toutes les instances

de régulation, dans le sens d'une réorganisation de l'échange mondial vers un modèle économe des ressources et respectueux de l'épanouissement des individus. Quant au niveau national, la mise en œuvre du programme de notre nouveau président de la République, François Hollande, doit être l'occasion, par la loi, le règlement et la fiscalité, d'aller vite, loin et fort sur la voie d'une transition écologique mise au service de l'emploi et de la réduction des inégalités.

À chacune des grandes époques de l'histoire de notre Parti, les socialistes ont su rendre désirable ce qu'ils percevaient comme nécessaire. Ils ont su, comme François Mitterrand le recommandait à Pierre Mauroy au jour de leur dernière rencontre, « mettre du bleu au ciel ». C'est cet héritage socialiste que nous revendiquons hautement.

I - LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, C'EST MAINTENANT !

A - Un gisement d'emplois

La crise systémique que nous subissons nous oblige à inventer un modèle de société durable sur les plans sociaux, économiques et des équilibres environnementaux.

Ce modèle qui préserverait l'environnement se doit de générer de l'emploi additionnel dans un système économique en compétition mondiale, avec une croissance durablement faible voire inexistante pour les pays de l'OCDE dont la France.

1 - Un plan national de développement

Nous proposons la mis en œuvre d'un Plan national de développement, intégré dans un plan européen, et privilégiant les filières stratégiques de demain c'est-à-dire celles qui ont un impact positif sur l'environnement, sur la création d'emplois en France et en privilégiant celles faiblement délocalisables.

Les filières industrielles à privilégier qui satisfont ces critères et qui ont donc un impact positif sur l'environnement sont d'ores et déjà créatrices d'emplois en France. Il s'agit des industries de l'eau, des déchets, des énergies renouvelables, des systèmes électriques intelligents, de la construction à faible impact environnemental (pas seulement du point de vue énergétique mais aussi de la qualité des matériaux, de l'air intérieur et du confort), la mobilité durable ; mais aussi les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), l'agriculture verte, la chimie verte, le commerce (équitable).

Chacune de ces filières doit être vue en perspective de développement sur la durée en France et à l'export avec leur capacité à rééquilibrer notre balance commerciale en important moins de ressources (pas seulement énergétiques) et en exportant des biens et services durables : sait-on par exemple que nous sommes exportateurs nets de matières premières secondaires (déchets recyclés).

2 - Miser sur les PME

Ce plan stratégique de développement doit soutenir les structures créatrices d'emplois.
Les contraintes budgétaires font que l'appareil d'État et les collectivités ne créeront plus d'emplois additionnels sur une durée probablement longue. Les grands groupes, dans leur grande majorité, ne créent plus d'emplois en France (ils en créent plutôt dans les pays à forte croissance et à faibles contraintes sociales et environnementales). Restent donc les PME et dans une moindre mesure l'économie sociale et solidaire (le monde associatif).

Pour l'essentiel, les outils d'aides sont surtout dimensionnés pour les grandes entreprises, les fameux champions nationaux, sachant que ceux qui les pensent ou les mettent en œuvre n'ont pas une idée précise de ce qu'est une PME ou une association. Notre système jacobin pensé par une technostructure pour les grandes entreprises (publiques ou privées) mérite d'être modifié au profit des PME et des régions en vue d'asseoir l'ancrage territorial de notre tissu industriel. Il faut cependant veiller à ce que l'ensemble des initiatives reste cohérent, efficace et compétitif en faisant en sorte de coordonner l'action des régions.

Concrètement les outils d'aides à renforcer au profit des PME concernent le développement des ressources humaines (apprentissage, promotion de l'entrepreneuriat), l'amélioration de la compétitivité par l'innovation (maintien du CIR), le financement de l'entreprise en haut et bas de bilan avec l'excellente idée de création d'une Banque publique destinée aux PME, le commerce et les marchés publics qui doivent favoriser l'allotissement pour les PME en particulier les PME innovantes, et enfin le commerce international.

B - Sortir du PIB et du diktat de la croissance

« La droite fait croire à une sortie de crise par un sentier de croissance dynamique. C'est irréaliste », Michel Rocard.

« La croissance » est le mantra du discours politique, l'alpha et l'oméga de tous les choix économiques, au motif qu'elle serait seule à même d'apporter le bonheur et l'emploi. Sarkozy n'y est pas parvenu ? Ferons-nous mieux ? C'est peu probable. Pour de nombreux économistes, pour nombre de nos camarades socialistes, il est aujourd'hui clair que les économies européennes ne retrouveront pas, dans un avenir visible, un taux de croissance significatif. Deux raisons à cela :
- la croissance des quinze dernières années a été obtenue à crédit. La crise de la dette vient aujourd'hui nous rappeler qu'il faut un jour payer l'ardoise…
- la croissance est paraît-il « le moteur de l'économie ». Un moteur a besoin de carburant, le travail d'une part, les ressources naturelles (matières premières) d'autre part. Or l'accès à ces dernières nous est rendu de plus en plus difficile, à cause de leur raréfaction et de la concurrence des pays émergents. Voilà qui explique l'acharnement de la droite et du patronat à parler de compétitivité et de « coût du travail » : la seule façon de compenser temporairement la pénurie des ressources, c'est de jouer sur le travail… Au bénéfice des actionnaires, du capital, qui est le seul bénéficiaire de la croissance.

Une économie en faible croissance est-elle synonyme de désolation ou de régression ? Oui, dans une société dérégulée où règne le chacun pour soi. Non, dans une société où l'État organise démocratiquement la répartition et la redistribution des richesses.

1 - La prospérité en faible croissance

Comme le précise Tim Jackson, « le temps est venu de repenser la croissance. Ni la piste des innovations technologiques, ni celle d'une croissance verte ne sont à la hauteur du défi climatique pour une raison majeure : la taille de l'économie mondiale est presque cinq fois

supérieure à ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Si elle continue à croître au même rythme, ce chiffre sera de 80 en 2100. Si l'on veut éviter les pires effets du dérèglement du climat, il faut donc choisir une autre voie qui vise à dissocier la prospérité de la croissance. Prospérité signifie avoir confiance dans l'avenir sans être condamné aux formes de plus en plus insoutenables de nos modes de croissance. Les indices qui pondèrent le PIB pour mesurer le bien-être montrent ainsi clairement qu'il n'existe pas une corrélation automatique entre ce que l'on appelle de plus en plus "la satisfaction à vivre et le niveau du PIB". »

2 - La priorité à l'emploi

L'objectif est de créer massivement des emplois, malgré une faible croissance et des gains de productivité réduits. Ceux-ci permettent certes de produire plus de biens avec la même quantité de travail, mais pas avec la même quantité de ressources naturelles, d'énergie et de pollutions diverses. Produire des biens (ou des services) de façon écologiquement durable exige plus de travail que produire les « mêmes » biens en détruisant les ressources naturelles et le climat. Or, les comptes actuels de la croissance et des gains de productivité ne font aucune différence entre ces deux types de production. Supposons qu'on remplace progressivement l'agriculture industrielle, avec ses innombrables dommages collatéraux sur l'environnement et sur la santé, par de l'agriculture biologique de proximité. À production identique en quantité, il faudrait approximativement 50% d'emplois en plus. Les comptes nationaux actuels nous diront alors que la croissance est nulle (même quantité produite) et que la productivité du travail baisse. Pourtant, on aura créé de nombreux emplois, il y aura plus de valeur ajoutée agricole, et surtout la qualité et la durabilité de la production auront été bouleversées positivement.

De même, le remplacement des grandes surfaces commerciales par des commerces de proximité serait créateur d'emplois et réducteur de dommages collectifs divers. Pourtant, la croissance de ce secteur n'étant mesurée que par celle du volume des biens vendus, une telle révolution qualitative sera assimilée à une croissance zéro (et à une chute de la productivité) si ce volume ne change pas.

3 - La justice sociale encore plus indispensable en faible croissance

Il y a une contrepartie à cette stratégie alternative pour un plein emploi en situation de faible croissance des quantités : les biens et services issus de productions durables sont en moyenne plus chers que les anciens, justement parce qu'ils sont plus riches en emplois et en valeur ajoutée.

Mais en réalité, ils ne sont pas plus chers « pour la même chose » (ce qui est la définition de l'inflation). Une tonne de céréales bio n'est pas la même chose qu'une tonne de céréales « polluantes », et il en va de même pour les kWh, les services commerciaux et tout le reste. On paye plus cher, mais pour avoir mieux, sur la base de plus de travail et de moins de dégradations environnementales. Par ailleurs, de nombreuses aides publiques directes ou indirectes faussent aujourd'hui le coût des biens et services.
Sur le seul exemple agricole, le coût de la dépollution des pesticides pour l'eau potable en France métropolitaine a été évalué à un surcoût de 35% à la charge des usagers, des collectivités et de l'État. Une réorientation de ces aides pourrait modifier considérablement le coût réel des produits et services à faible empreinte environnementale. Le rapport du Centre d'analyses stratégiques intitulé « les aides publiques défavorables à la biodiversité », unanimement reconnu pour sa qualité et sa pertinence, liste ces aides et propose des mesures immédiates à mettre en œuvre.

Reste alors une grande question : tant que ces productions « durables » vers lesquelles il faut aller au plus vite, sous peine de crises encore plus graves, seront inaccessibles à une partie de la population, les indicateurs de durabilité resteront dans le rouge, et les créations d'emplois resteront limitées par l'insuffisance du « pouvoir d'achat durable » des ménages modestes. Pour « sauver la planète », il faut réduire fortement les inégalités, à la fois par le haut (d'autant que ce sont d'abord les riches qui détruisent la planète) et par le bas. La crise écologique pourrait bien y pousser plus vite que les exhortations morales. Et, qu'il s'agisse des inégalités ou de la nécessaire « discrimination positive » pour des productions durables, ce sont les institutions publiques qui détiennent les principales clés. Ce raisonnement est porté par un nombre sans cesse « croissant » d'économistes, parmi lesquels Jean Gadrey à qui nous empruntons pour partie cet alinéa.

C - Maîtriser la mondialisation, piloter la relocalisation

La mondialisation est une réalité : via les réseaux sociaux, les chaînes satellite, les informations et la culture circulent en permanence, la connaissance est rendue plus facilement disponible et accessible, des solidarités internationales s'établissent… Le mouvement international visant à asservir les peuples à l'économie dérégulée, à mettre les travailleurs en concurrence au nom de la « compétitivité », à tirer vers le bas la protection et les droits sociaux, à exploiter sans vergogne et sans frontières les ressources naturelles les plus précieuses s'appelle, lui, « néolibéralisme ». C'est lui que nous devons combattre. Pour cela, nous devons faire prévaloir les prérogatives de la puissance publique (État, Europe, instances internationales) sur les marchés.

1- Le « juste-échange » plutôt que le « libre-échange »

La qualité et le sens des instruments de régulation au niveau mondial sont des exigences irremplaçables, que les enjeux écologiques remettent en perspective. Lorsque l'environnement se dégrade, l'économie et le social sont entraînés dans le même mouvement. La paix et la sécurité dépendent en outre de la bonne marche des mécanismes de compromis et d'arbitrage qui existent au niveau mondial. Veiller à la stabilité économique et financière, lutter contre la pauvreté et le sous-développement, empêcher les catastrophes climatiques, protéger les écosystèmes et se prémunir contre les épidémies, développer l'éducation ne peuvent s'envisager qu'avec une bonne régulation mondiale. Pour que les Nations-unies puissent faire face à leur responsabilité, il faut que la communauté internationale leur en donne les moyens. C'est à cela que les socialistes doivent s'attacher.

De ce point de vue, la négociation climatique fournit un exemple éclairant. Son principe est la combinaison d'un dirigisme d'État prévoyant le rationnement des émissions de gaz à effet de serre et des mécanismes de marché pour faciliter la prise en charge de leur répartition. L'enjeu écologique permet d'envisager la reconstruction, sur des bases renouvelées et contemporaines, d'une régulation mondiale. Celle-ci, ce doit être un objectif, concernera tous les pays de la planète. C'est d'autant plus nécessaire que, dans ce domaine, la réussite de chacun exige des engagements de tous.
C'est pourquoi nous proposons :

- la relance d'une politique beaucoup plus ambitieuse et active d'aide au développement

Il faut agir notamment en faveur de la coopération décentralisée, en privilégiant les transferts de technologies propres et adaptées aux contextes locaux et en donnant la priorité à la lutte contre la pauvreté ;

- un plan ambitieux de lutte contre la faim dans le monde

Ceci passe notamment par la reconnaissance de la nécessaire autosuffisance des pays en voie de développement et par une aide (à l'échelle mondiale) à l'acquisition de pratiques agricoles respectueuse de l'environnement et des populations.

- la création d'une organisation mondiale de l'environnement

Cette organisation serait chargée d'élaborer et d'appliquer des règles impératives, auxquelles nul État ne pourrait déroger sans s'exposer à des sanctions réellement pénalisantes (sanctions commerciales notamment), permettant de faire face aux principaux défis environnementaux de la planète. L'échec de Rio+20 ne doit pas nous faire oublier cet objectif.

- la traduction en actes de la responsabilité environnementale et sociale des entreprises transnationales

Les entreprises multinationales, c'est aujourd'hui largement admis, jouent un rôle majeur dans les déséquilibres sociaux et environnementaux qui ont accompagné la mondialisation des échanges au cours des dernières décennies. L'Union européenne, du fait du poids de son économie, représente un marché incontournable pour ces entreprises. Il lui revient de leur imposer des règles pour limiter les risques qu'elles font courir – directement, à travers leurs filiales ou leurs achats – aux populations de nombreux pays. L'Union devra :

- étendre aux sociétés mères la responsabilité juridique et financière résultant des actions entreprises par les sociétés qu'elles contrôlent ;

- imposer aux dirigeants de ces entreprises multinationales un devoir de diligence sur les pratiques sociales et environnementales qui ont cours dans leur sphère de responsabilité ou d'influence ;

- rendre obligatoire la publication par les multinationales d'un rapport annuel social et environnemental comme elles doivent déjà le faire en matière financière ;

- intégrer les impacts négatifs et positifs des activités de ces entreprises sur l'environnement dans leur comptabilité afin de les encourager à développer par elles-mêmes des modes vertueux de création de richesse

- une nouvelle régulation des marchés financiers

Les gouvernements socialistes et sociaux-démocrates de la fin du XX^{e} siècle ont expérimenté les premières réglementations en faveur de l'investissement socialement responsable. Il s'agit maintenant d'ouvrir une nouvelle étape consistant à placer l'activité des acteurs de la finance sous contrôle démocratique.
Les socialistes doivent promouvoir au plan international un cadre réglementaire mondial beaucoup plus rigoureux, à la fois pour le contrôle des banques et celui du respect des critères sociaux et environnementaux. Ceci suppose de prévoir des mécanismes d'évaluation et des mesures de sanction si nécessaire. Les flux de capitaux incontrôlés sur les marchés financiers peuvent mettre en péril non seulement des économies nationales entières, mais aussi les grands équilibres écologiques et sociaux planétaires.

- l'évaluation des institutions et organisations internationales

L'action du Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce doit être évaluée à l'aune de la durabilité économique, sociale et écologique, des droits de l'Homme et des droits des travailleurs.

Leurs décisions doivent prendre en compte et intégrer les normes fondamentales du travail de l'OIT de même que la préservation des éco-systèmes et de leur capacité de régénération. Le traité fondateur de l'OMC prévoit des clauses sociales et environnementales, qu'il s'agit de mettre en œuvre. Il est maintenant impératif et urgent, pour toutes les institutions internationales, d'aller au-delà et de développer un cadre contraignant d'éco-conditionnalité globale.

2 - Favoriser les circuits courts et les filières intégrées

Quand des camions de pommes de terre produites en Bretagne et vendues en Alsace croisent sur l'autoroute des camions de pommes de terre produites en Alsace et vendues en Bretagne, quand des grumes issues de forêts françaises sont expédiées en Chine pour y être sciées et revenir sous forme de parquets « made in France », la pertinence de notre organisation économique peut être légitimement questionnée. Spontanément, la « société civile » génère des formes d'organisation économique qui résistent aux dérives les plus criantes de la dérégulation économique (AMAP, marchés paysans, etc). Ces tentatives sont cependant freinées par une réglementation et une fiscalité qui ne les favorisent pas. Il est souhaitable d'accompagner le développement de ces initiatives par un statut propre à l'entrepreneur local, une fiscalité minorée et un accès prioritaire à la commande publique locale.

De même, il est souhaitable de réorganiser les filières professionnelles (filière bois par exemple) pour que la valeur ajoutée liée à la transformation, et les emplois y afférents, restent au plus près des zones de production.

3 - La dématérialisation choisie du travail

La question de la dématérialisation du travail se pose. En effet les nouvelles technologies permettent de nouvelles façons de travailler, sans être présent sur les lieux de productions. Pourtant les entreprises françaises tardent à prendre le virage du télétravail. Celui-ci comporte pourtant de nombreux avantages : un impact écologique moindre ; moins de coûts de transports ; la possibilité de travailler de chez soi ; la responsabilisation des employés.

Nous proposons par exemple d'inciter durablement les collectivités territoriales à créer des « couveuses » permettant à une partie de la population, quel que soit le métier, s'il le permet, de venir travailler dans un même lieu. Ceci permettrait de brasser les cultures, les savoirs, et augmenter tant les relations sociales que la créativité des travailleurs.

D - Un nouveau modèle énergétique

L'Europe est le continent le plus exposé à la raréfaction de l'énergie.

Nous sommes drogués à sa consommation, à son gaspillage massif. Les personnes les plus précaires sont exposées à la précarité énergétique, et le coût de la vie augmente à chaque tension sur les marchés énergétiques.

Les objectifs de réduction de la dépendance aux hydrocarbures et au nucléaire sont essentiels. La diminution de la part d'électricité d'origine nucléaire de 75 à 50 % à l'horizon 2025, fixée à juste titre par notre président de la République, doit être impérativement tenue. Le nucléaire est une énergie dont les ressources sont limitées, l'exploitation dangereuse. Le drame de Fukushima est venu récemment nous le rappeler, et le problème des déchets n'est toujours pas résolu.

1 - Privilégier les négawatts

Nous réaffirmons hautement une évidence : l'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas. La politique de réduction des consommations et de la dépendance énergétique est un impératif simple, qui augmentera l'efficacité de notre tissu économique. Le premier gisement d'énergie doit être le négawatt, le watt que nous ne consommons pas.

À cet égard, nous devons veiller à ce que les objectifs annoncés par François Hollande en matière de construction et de rénovation thermique de logements soient strictement respectés. L'objectif ne pourra être atteint qu'en mobilisant l'ensemble de la filière du bâtiment, et en particulier les 300 000 petites entreprises de proximité que compte notre pays. Nous devons construire avec eux une politique partagée, capable de développer les compétences et de créer des emplois qualifiés et durables dans les métiers de l'isolation et de la performance thermique des bâtiments. Nous devons inciter les particuliers à effectuer des travaux, en concevant un nouveau système d'aides, plus lisible et davantage tourné vers une réelle efficacité énergétique, et en mobilisant davantage les ressources des grands groupes énergétiques, via le dispositif des certificats d'économie d'énergie. Il est par ailleurs urgent de mettre un terme à la politique brouillonne de subvention au produit, qui déséquilibre notre balance commerciale sans apporter d'économies d'énergie dans la durée.

2 - Refondre le code minier

Nous soutenons totalement la démarche de refonte totale du Code minier, dans le but de subordonner tout permis de recherche, d'extraction ou d'exploitation du sous-sol à la maîtrise des risques sur les plans sanitaire et environnemental, y compris ceux existant ou en cours d'attribution. Les objectifs annoncés par François Hollande et Jean-Marc Ayrault sont les nôtres.

L'exploitation minière ne doit plus être considérée a priori d'intérêt général avec toutes les conséquences juridiques et les dérogations au droit commun que cela entraîne. L'indépendance du droit minier par rapport aux autres réglementations doit être remise en cause et le droit minier doit être intégré dans le code de l'environnement (dispositions concernant l'exploitation dans la partie concernant les Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sous le régime de l'autorisation) et le code de l'énergie (dispositions concernant l'obtention du permis de recherche et les concessions). La transparence des projets miniers et la participation du public en amont de la phase de recherche des gisements doivent être renforcées. L'étude d'impact et l'enquête publique doivent avoir lieu durant l'instruction des permis exclusifs de recherche. Le droit automatique à exploiter du titulaire d'un Permis exclusif de recherche (PER) doit être remis en cause et une deuxième phase de concurrence lors de l'attribution d'un Permis d'exploitation (PEX) doit être introduite. Le régime de l'après exploitation minière doit s'inspirer du régime de la cessation d'activité des carrières, et du régime des sites et sols pollués. Enfin, nous demandons l'interdiction de l'attribution de permis exclusifs de recherche de gisements d'hydrocarbures non conventionnels.

3 - Privilégier les filières écologiques et locales

Une attention toute particulière doit être apportée aux énergies renouvelables. Les matériaux d'origine locale doivent être privilégiés (par exemple laine ou béton de chanvre plutôt que polystyrène expansé) et la biomasse énergie doit privilégier les résidus d'exploitation primaire (houppiers pour l'exploitation forestière, déchets agricoles plutôt que la production dédiée.

E - Repenser l'aménagement du territoire

1 - Limiter l'étalement urbain

L'étalement urbain causera toujours plus de difficultés de financements des infrastructures publiques telles que les constructions de routes ou l'acheminement de l'eau et de l'électricité. Non jugulé, il porte atteinte à notre indépendance alimentaire par la suppression des terres cultivables et nuit à la biodiversité.

Pour densifier les centres-villes et les zones déjà construites, les collectivités pourraient être invitées à morceler les grandes parcelles et à relever les seuils de constructibilité (COS, Coefficient d'occupation des sols) et par des plans locaux d'urbanisme ambitieux.

Les nombreuses expériences d'habitats groupés à énergie positive, avec des services mutualisés (jardins partagés, espaces collectifs…) seront développées pour reconstruire du lien social tout en limitant l'empreinte écologique de notre développement.

2 - Repenser les mobilités

Les trajets pendulaires domicile-travail dévorent l'espace et émettent du CO_2. Un grand nombre de collectivités territoriales mettent en place des politiques de report modal vers les modes actifs (piétons, vélo, pédibus), les transports partagés (covoiturage, autopartage, autolib ou taxis) et les transports collectifs. Il faut encourager, développer ces politiques, et les rendre obligatoires dans la loi avec des pénalités pour celles qui ne s'y conformeraient pas, sur le modèle de la loi SRU.

3 - Réévaluer les projets d'infrastructures

Dans le contexte de restrictions budgétaires où nous sommes, les grandes infrastructures de transport en projet doivent être réévaluées en tenant compte de leur impact réel économique et écologique. Une nouvelle liaison ferroviaire n'est à cet égard pertinente que si elle s'accompagne d'un transfert modal de la route vers le rail. Pour s'assurer du caractère certain du transfert, deux possibilités sont offertes : la voie réglementaire (interdiction de la circulation des camions sur les parcours où la liaison ferroviaire offre une alternative), ou la voie tarifaire (péages dissuasifs ou taxe carbone modulée en fonction du mode de transport). C'est à cette condition que des grands chantiers (liaison Lyon-Turin par exemple) trouveront leur pertinence. Concernant le transport aérien, nous demandons que soit inscrite dans

la loi l'obligation faite aux aménageurs d'abonder un fonds permettant la remise en état des sites aéroportuaires en fin d'exploitation pour anticiper le dépérissement probable du transport aérien avec la raréfaction des ressources pétrolières.

F - Une réorientation radicale de notre politique agricole, dans le cadre de la PAC renégociée

Notre agriculture productiviste, subventionnée, ultra mécanisée, est, en France, le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre (environ 20 % des émissions). Destructeur d'emplois (en quelques 40 ans, les deux-tiers des exploitations ont disparu), énergivore (nous « mangeons » du pétrole), basé sur la chimie, sur la généralisation de l'élevage industriel et la maltraitance d'animaux, ce modèle est, à court terme, insoutenable. Il entraîne l'érosion et l'épuisement des sols, la destruction de la faune, l'appauvrissement de la biodiversité (80 % des légumes cultivés il y a cinquante ans auraient disparu. La diminution inquiétante des pollinisateurs (notamment des abeilles) dont 30 % de notre production agricole, de quelque 300 millions d'oiseaux en 30 ans... en sont les signes manifestes.

L'élevage industriel a un très fort coût environnemental. L'hyper sélection des animaux (qui a entraîné la quasi disparition des races locales), les a fragilisés à l'extrême, d'où l'usage régulier d'antibiotiques et le risque d'apparition de souches résistantes. De sa concentration géographique il résulte que les sols sont en excédent d'azote organique (d'où les algues vertes) alors que les régions céréalières sont déficitaires et achètent de l'engrais minéral. La monoculture du soja (OGM le plus souvent) essentiellement en Amérique du sud, indispensable pour complémenter le maïs, occupe des millions d'hectares et participe à la déforestation de ces régions, la demande croissante en aliment du bétail entraîne l'accaparement des terres à travers le monde, et un prix des céréales à la hausse...

La France occupe le premier rang européen sur le marché des pesticides (insecticides, fongicides, herbicides) et le troisième mondial. Cette utilisation massive met en péril nos ressources en eau : 96 % des cours d'eau français et 61 % des eaux souterraines sont pollués par les pesticides, des captages sont fermés, l'eau du robinet dépasse souvent les normes admises en matière de nitrates et de pesticides... Elle a également des incidences sur la santé publique : pollution, résidus chimiques dans notre alimentation, développement de maladies chez les agriculteurs...

À cette agriculture conventionnelle et prédatrice, inadaptée aux enjeux sanitaires et environnementaux, particulièrement vulnérable aux changements climatiques, doit se substituer une agriculture capable de résilience face à ses aléas (un des objectifs de la PAC 2013), ce qui suppose la protection des écosystèmes et de la biodiversité ainsi que le respect des équilibres sociaux, économiques et sanitaires.

Il est aujourd'hui nécessaire de mettre en place une agriculture qui participera à la protection de la santé et de l'environnement, fournira aux consommateurs une alimentation variée, suffisante et exempte de résidus chimiques, tout en assurant notre autonomie alimentaire. Cette agriculture doit intégrer la raréfaction des ressources énergétiques. Cela implique la promotion de l'agriculture biologique, de l'agroforesterie, un retour de la polyculture-élevage, des élevages de plein air où les animaux seront entièrement nourris des produits de la ferme.

Initier la transition agricole, en favorisant et développant d'autres modes de production et de consommation, est d'autant plus urgent que cette transformation radicale prendra plusieurs années. Aider les agriculteurs conventionnels à modifier leurs pratiques, organiser de nouvelles filières plus localisées, accompagner des régions entières, comme la Bretagne, à abandonner le hors-sol... ne pourra se réaliser que par étapes.

Un certain nombre de mesures peuvent être prises immédiatement :
- *suppression des aides publiques aux agro-carburants* et des avantages fiscaux favorisant le diesel ou concourant à l'artificialisation des sols ;

- *interdiction de la vente des pesticides aux particuliers,* de ceux pour lesquels la France a obtenu des dérogations et des épandages aériens ; interdiction générale du Cruiser ;

- *taxation croissante des pesticides* afin d'atteindre au minimum les objectifs du plan Ecophyto 2018, (issu du Grenelle de l'environnement) qui prévoit une réduction de moitié des volumes utilisés (alors qu'ils ont encore augmenté en 2011) et, à terme la suppression de tous les pesticides ;

- *révision de la loi sur les obtentions végétales,* reconnaissance du droit des agriculteurs sur leurs semences ;

- *interdiction de breveter le vivant ;*

- *maintien de l'interdiction de la culture d'OGM* (seule la recherche en milieu confiné pouvant être autorisée) ;

- *soutien d'une alimentation plus frugale en protéine animale,* meilleure pour la santé ;

- *soutien de l'agriculture bio* par des repas bio dans les cantines et la restauration collective.

À court et moyen terme :
- *développer l'enseignement agricole* et l'axer sur l'agriculture biologique ; la mécanisation intensive et l'utilisation d'intrants ont supprimé les emplois agricoles en même temps qu'ils engendraient des émissions croissantes de GES ; la nouvelle agriculture, moins énergivore sera créatrice d'emploi ;

- *supprimer les limites d'âge pour les aides à l'installation,* mais les réserver aux exploitants choisissant l'agriculture bio ou, pour le moins, l'agriculture dite de « haute valeur environnementale » (fondée notamment sur un très bas niveau d'intrants) ;

- *mettre en place une aide à la formation en agriculture biologique* pour tous les agriculteurs conventionnels, singulièrement pour les éleveurs « hors-sol » ce type d'élevage devant, à terme, disparaitre ;

- *favoriser les circuits courts* (peu d'intermédiaires) et les circuits de proximité (relocalisation) telles les AMAP, les magasins de producteurs, les marchés de plein air et les approches territoriales intégrées (production, transformation lorsque nécessaire, distribution) ;

- *limiter l'artificialisation des terres agricoles* en réservant des terres autour des centres urbains pour les consacrer à du maraîchage et à de petits élevages bio, afin d'assurer un minimum d'autonomie alimentaire aux villes ;

- *assurer l'autonomie énergétique des exploitations* par la méthanisation des coproduits agricoles (déjections animales, résidus de récoltes…) qui produira un engrais organique et du biogaz exploitable sous diverses formes.

Dans le cadre d'une PAC « plus verte », il faut réorienter les aides directes en fonction de critères environnementaux : rémunérer les prestations favorables à la biodiversité (diversité des cultures, des semences, retour aux races locales …), aux écosystèmes (talus, non labour, semis direct, mares, haies…), à la réduction des émissions de GES (prairies permanentes, agroforesterie… qui autorisent une augmentation du stockage du carbone), à une limitation significative des intrants (engrais minéral, pesticides, énergies fossiles…) ;

Des paiements ciblés doivent être accordés aux systèmes particulièrement favorables à l'environnement (agriculture biologique, agroforesterie, permaculture) et aux exploitations situées dans des zones à enjeux (Natura 2000, zones à Haute valeur naturelle, trame verte et bleue…). La loi de 1976 sur la protection de la nature doit être renforcée afin de traduire effectivement dans tous les projets la séquence consistant d'abord à éviter tous les impacts négatifs sur l'environnement, puis éventuellement à réduire ceux qui subsisteraient et enfin à compenser en dernier ressort les impacts qui ne peuvent être évités. Aujourd'hui, la compensation des impacts est la règle de fait. Demain, la réglementation doit rendre dissuasive le recours à la compensation. La bonne compensation est celle qui n'a pas lieu ;

- *notre agriculture ne doit plus porter préjudice à celle des pays du Sud.* Nous devons respecter et favoriser la souveraineté et l'autonomie alimentaire des peuples, ce qui suppose de « sortir » l'agriculture de l'OMC. La France n'a pas vocation à « nourrir le monde », nos exportations, largement subventionnées, ruinent trop souvent les petits paysans du Sud ; aussi ces aides doivent-elles être progressivement supprimées (une entreprise comme Doux a reçu à ce titre plus de 50 millions d'euros en 2011) ;

- *les échanges doivent être équitables* et concerner principalement les aliments que nous ne pouvons produire (café, thé, chocolat…) ;

- *refuser la déforestation et l'accaparement des terres* à notre seul profit et pour ce faire abandonner les agro-carburants et l'importation d'huile de palme car il serait absurde de lutter contre les GES en France si parallèlement nous favorisons ces émissions ailleurs.

G - Préserver les ressources communes

La qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, mais aussi la qualité des paysages et des territoires, font partie des biens communs dont la disponibilité pour le bien de tous n'est plus assurée aujourd'hui. Dans ce contexte, il convient de prévenir deux dangers : l'appropriation de ces ressources au service d'intérêts financiers (privatisation) et à l'opposé leur nationalisation, qui pourrait conduire à une gestion lourde et inappropriée aux particularités locales. Plusieurs types d'actions doivent être conduits rapidement dans ces domaines.

1 - Rattraper le retard de la France dans l'application de la Directive « eau »

La directive européenne sur l'eau impose aux États de restaurer avant 2015 le « bon état écologique » de leurs eaux de surface. Par incohérence ou lâcheté, les gouvernements successifs ont, depuis dix ans, conduit notre pays à accumuler un retard considérable dans la mise en œuvre de cette directive. Cette situation pourrait conduire l'Union à appliquer à la France des sanctions budgétaires dès 2016, ce dont nous n'avons pas franchement besoin ! Nous demandons donc que les moyens budgétaires et réglementaires nécessaires soient mobilisés pour que ce retard soit comblé avant la fin de la législature.

2- Une contribution énergie universelle

La capacité de notre environnement à absorber les émissions de CO_2 ne peut plus être considérée comme une « externalité », dont le coût n'apparaît nulle part dans les comptes publics, dans ceux des entreprises, ou dans ceux des ménages. Il n'y a aucune fatalité à ce qu'une fiscalité carbone soit anti-sociale si elle est intégrée dans une réforme fiscale d'ensemble profondément redistributrice.

Conformément aux engagements du Parti socialiste, nous souhaitons la mise en place à bref délai d'une contribution climat-énergie universelle, afin d'orienter les comportements vers la modération énergétique. Pour compenser les effets sociaux inégalitaires de cette contribution (pénalisation des ménages contraints de vivre loin de leur lieu de travail), son produit permettrait notamment de créer un « chèque énergie » à l'intention des ménages, dont le montant pourrait être inversement proportionnel aux revenus et dont la valeur serait nécessairement variable en fonction de l'usage qui en serait fait (exemple : un euro d'essence = deux euros en titres de transport en commun ou pour l'achat d'un vélo).

3 - Une trame verte et bleue opposable

Pour préserver la biodiversité et anticiper les effets du changement climatique, la trame verte et bleue doit être « sanctuarisée » dans un document national, déclinée régionalement, et surtout rendue opposable à (et non « compatible avec… ») tous les documents d'urbanisme (SCOT, PLU, etc).

H - Grâce à la coopération européenne, imposer de nouvelles règles

La crise traversée par l'Union européenne, non seulement du point de vue économique mais également du point de vue institutionnel, a finalement permis d'affirmer la nécessité d'une Union plus étroite.

L'importance de la législation européenne dans les législations nationales est à la fois une contrainte et une chance. Contrainte, car cela implique de jouer un rôle actif dans les institutions européennes pour imposer une réglementation vers plus de durabilité, plus d'efficacité énergétique, un respect plus grand de la biodiversité… Chance, parce que l'Union est souvent en avance sur la France dans ces domaines, et que le nouveau projet de société que nous souhaitons porter ne peut se contenter des frontières nationales : veiller à la diversité, accroître l'efficacité énergétique, améliorer les transports en commun, diminuer la pollution de l'air et des sols pour améliorer la santé publique, autant de thèmes nécessairement transfrontaliers !

C'est donc également au-delà de l'Europe qu'il faut agir, dans le nouveau cadre sorti des ruines des négociations de Doha.

Le déclin du multilatéralisme au profit des relations bilatérales

Les grands organismes multilatéraux semblent aujourd'hui en panne : même si l'OMC joue le rôle de gendarme dans les échanges

internationaux, le cycle de Doha n'a jamais abouti, il achoppe notamment sur la libéralisation des biens agricoles, et c'est tant mieux. Les difficultés des négociations multilatérales ont des conséquences désastreuses sur l'évolution de notre écosystème :
il paraît impossible de construire à l'échelle de la planète (la seule pourtant pertinente) une politique préservant les ressources naturelles, comme l'ont récemment montré l'échec de Rio+20, l'impossibilité de créer une organisation mondiale de l'environnement, ou la levée de bouclier des pays émergents lorsque l'Union européenne a mis en place la taxe carbone sur l'aviation.

Les intérêts des multinationales prennent le pas sur ceux des États, et donc des citoyens. Si, à l'échelle mondiale, le court-terme continue à l'emporter sur la vision de long terme, alors la situation risque de nous échapper.

C'est aujourd'hui dans un cadre bilatéral que se forgent les relations entre nations, et que s'affirment les positions de l'Union européenne et de la France face à leurs partenaires. C'est notamment dans ces relations avec les pays émergents que nous avons fort à faire, sur des questions comme les délocalisations, les modes de production non conformes aux normes éthiques ou environnementales, les coûts économique et écologique du transport des biens, l'imposition de nos normes de production (indications géographiques pour protéger les savoir-faire locaux, par exemple).

Cette évolution, du multilatéralisme vers le bilatéral, ou le plurilatéral, doit être prise en compte dans notre projet : avec chacun de nos partenaires, nous devons porter la voix de la social-écologie et faire respecter les normes qui nous tiennent à cœur.

C'est pourquoi, dans ce contexte, nous proposons :

- la conclusion d'un traité social européen permettant de donner toute sa place à la notion de service public par rapport à la concurrence ;

- une harmonisation fiscale beaucoup plus grande

Celle-ci est indispensable en particulier sur les produits énergétiques et pour financer de nouvelles infrastructures ferroviaires permettant une restructuration profonde du système de transport ;

- une réorientation beaucoup plus forte de la politique agricole

La réorientation vers des produits de qualité et des pratiques conformes à la protection de l'environnement doit être considérablement accélérée. La nouvelle politique agricole commune doit privilégier les productions locales avec des modes de production plus respectueux des sols et de la biodiversité, et tendre à la suppression progressive des aides à l'agriculture productiviste ;
- Une nouvelle politique de l'immigration au niveau européen

Celle-ci doit prendre clairement en compte la nécessité d'une approche humaine passant par le maintien du contrôle des flux migratoires mais aussi par des régularisations sur des critères clairement établis, en particulier pour ceux qui disposent d'un travail ;

- un vaste plan de relocalisation d'un certain nombre d'activités

La crise écologique et énergétique et l'accroissement du coût des transports rendent possible et nécessaire une action très volontariste dans ce domaine ;

- un programme européen de reconquête environnementale

Il s'agit, en particulier, de lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité, réduire de façon drastique la production de déchets (déchets ménagers, déchets industriels banals et dangereux), lutter contre les émissions de polluants locaux de l'air et de l'atmosphère, et reconquérir la qualité de l'eau et à préserver la ressource ;

- une initiative européenne pour encadrer, limiter voire supprimer la spéculation sur les matières premières agricoles

La hausse actuelle des prix des produits alimentaires a des conséquences dramatiques dans le monde, mais aussi pour les ménages les plus modestes dans notre pays. Cette hausse s'alimente de la spéculation sur les matières premières agricoles, qui sont devenues avec la création d'« instruments financiers dérivés » des produits hautement spéculatifs. Pour des produits aussi vitaux, il importe que les pouvoirs publics nationaux comme internationaux prennent toutes leurs responsabilités pour éviter les hausses brutales de prix. Nous proposons que des règles précises soient décidées pour, en particulier pour celle portant sur les indices ou instruments dérivés. De ce point de vue, il faudra envisager l'interdiction de commercialisation en France, et au sein de l'Union européenne, des « Organismes de placement collectif en valeurs mobilières » (OPCVM) ayant des matières premières agricoles comme sous-jacent.

- la révision des textes européens pour un rééquilibrage de la propriété intellectuelle

Il s'agit d'engager une action prolongée afin de rééquilibrer l'édifice de la propriété intellectuelle pour en refaire un outil respecté de la culture, de l'innovation, au service de la société de la connaissance ouverte que nous souhaitons. Cette action commence en Europe, et le programme du PSE pour les élections européennes de 2009 devra l'inscrire parmi ses engagements politiques. Cela passe, par exemple, par un réexamen dans ce sens des directives « bases de données », « droit d'auteur », « respect de la propriété intellectuelle ».

Sur tous ces points, la France ne peut pour cela agir seule, elle doit s'appuyer sur l'Union européenne.

Une Union plus étroite pour une action plus forte

La crise grecque a-t-elle failli faire voler en éclat l'Union européenne ?
Il semble bien, aujourd'hui, qu'elle a permis une reprise de la réflexion sur ce que doit être l'Union. Pour l'instant, ce sont essentiellement les questions budgétaires qui font l'objet des négociations entre chefs d'État européens.
L'austérité a donné les preuves de ses limites : en Grèce, non seulement l'économie est dévastée, mais on assiste à des dégradations du milieu naturel dues aux coupes dans les services publics. Les politiques européennes doivent donner la priorité aux enjeux sociaux, humains et environnementaux.

Les mesures obtenues par notre président de la République pour commencer à réorienter la construction européenne vont dans le bon sens. Il faudra dans les mois et les années à venir faire tout pour les amplifier.

II - UNE PLACE POUR CHACUN DANS LA SOCIÉTÉ,

C'EST MAINTENANT !

A - Une démocratie revivifiée

1 - Favoriser, à tous les niveaux, les « corps intermédiaires »

La démocratie se vit avant tout, bien sûr, par la participation aux élections et la désignation des représentants du peuple. Toutefois, il est clair aujourd'hui que ce « service démocratique minimum » ne remplit pas tout le champ de la participation des citoyens à la vie de la cité. Ce mouvement s'accompagne, on le voit à la fois dans les études d'opinion et la participation électorale, d'une désaffection à l'égard de la représentation politique « traditionnelle ».

Pour éviter que le fossé ne se creuse entre la représentation politique d'une part, les corps intermédiaires d'autre part, nous préconisons la création, dans les communes et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, d'un conseil de la vie citoyenne, constitué des représentants de ces « forces vives » et constitué sur le modèle du Conseil économique , social et environnemental (CESE).

2 - Mettre fin sans délai au cumul des mandats

La mise en œuvre de la première étape vers le non-cumul, validée par 70 % des militants, ne peut souffrir le moindre délai. Au-delà, il est nécessaire d'adopter au plus vite une loi ambitieuse qui limite strictement le cumul des mandats, en interdisant aux parlementaires d'exercer un mandat exécutif local et en empêchant l'exercice de deux mandats exécutifs locaux simultanés.

De même, nous devons imposer le non-cumul des mandats dans la sphère économique, en limitant à deux le nombre de mandats d'administrateur qu'une même personne peut exercer au sein des sociétés cotées.

3 - Limiter les mandats à deux successifs

Le temps de la démocratie est un temps court : la durée d'un mandat. Le temps d'un élu, c'est celui qui le sépare… de sa réélection. Or, les enjeux écologiques, les enjeux du changement climatique, les enjeux de la biodiversité, sont des enjeux de moyen ou long terme. Ce constat pose un redoutable problème démocratique : comment réconcilier le temps de l'élu et celui des enjeux ? Evidemment pas en allongeant la durée des mandats, ce qui étoufferait le débat démocratique. Mais en limitant à deux mandats successifs le temps d'« occupation » d'une fonction élective, on verrait apparaître en quelques années une proportion d'élus non soumis à réélection, donc libres d'orienter vers les préoccupations du moyen et du court terme les assemblées où ils siègeront.
Cette question n'est pas anodine. Si nos organisations démocratiques se révèlent incapables de s'adapter aux questions nouvelles que leur pose la crise écologique, il y a tout à craindre de l'émergence d'un éco-fascisme qui imposerait brutalement à la société les évolutions que la démocratie n'aura pas su conduire.

4 - Imposer la parité dans toutes les instances délibératives et exécutives, ainsi que dans les conseils d'administration des grandes entreprises

Le gouvernement de Lionel Jospin a imposé en 1998 une loi sur la parité dans la vie politique qui a constitué une première pierre essentielle. Nous devons constater les progrès accomplis depuis, mais ne pouvons les considérer comme suffisants. La parité ne doit plus s'apprécier au niveau des investitures, mais devenir une véritable obligation de résultat. Les pénalités doivent être appliquées au regard du décalage entre la composition effective des groupes politiques dans chaque assemblée délibérative, et non de l'étiquette octroyée le temps d'une campagne électorale, ce qui conduit trop souvent les partis à investir des femmes dans des circonscriptions non gagnables.

Nous devons imposer la parité dans les conseils d'administration des entreprises privées, cotées ou non cotées.

B - Une nouvelle solidarité des territoires

Si la décentralisation est un indéniable succès, il faut aussi en voir les conséquences : alourdissements fiscaux, personnel en augmentation non totalement justifies, irresponsabilité politique (qui est responsable de quoi ?) absence de contrôle démocratique. Chacun parle du millefeuille mais personne ne veut contribuer à une simplification, tant notre système est à géométrie variable : DOM-TOM, Corse, Paris pour ne citer que les plus connus.

Il faut une claire répartition des compétences : la Région doit être chef de file en ce qui concerne l'aménagement du territoire, l'économie, la formation et la recherche. Les intercommunalités doivent épouser les contours des territoires de projet dans le monde rural, afin de pouvoir mettre en œuvre des politiques coordonnées et efficaces. La légitimité démocratique doit conduire à l'élection directe des intercommunalités pour permettre le débat et le contrôle, surtout si les compétences sont mieux clarifiées.

La nouvelle étape de la décentralisation doit s'accompagner d'un renouveau profond de la solidarité des territoires. Le signal de détresse envoyé par les territoires ruraux, où le vote extrémiste atteint des scores énormes, doit être entendu. La fracture entre les métropoles et les territoires ruraux s'est aggravée. La cherté et la rareté des logements ont poussé toute une population défavorisée ou de classe moyenne vers la campagne, où les prix des terrains et les loyers sont moins chers. Résultat, cette population se trouve déracinée, isolée et doit prendre en charge chaque matin une voiture pour aller travailler avec une facture de carburant qui s'accroît fortement. Les services, les emplois et la richesse se concentrent dans les villes et la précarité s'exile dans les territoires excentrés.
Il est donc particulièrement urgent d'établir une équité et une solidarité en donnant aux territoires ruraux des moyens financiers et la capacité de gérer leur avenir.

C - Revaloriser le travail, pas le sacraliser !

Contre le diktat idéologique de la droite qui a prétendu restaurer la valeur travail… tout en dévaluant le travail, nous affirmons que le travail n'est pas une fin en soi, qu'il doit contribuer non seulement à la production de richesses mais aussi à l'épanouissement des individus, et que nous préférons « travailler mieux pour vivre mieux » à « travailler plus pour gagner plus ».

Par ailleurs, à l'heure ou tant de bénévoles font vivre la société française au travers des associations, à l'heure ou tant de personnes sans emplois ou précaires participent d'un être ensemble, va-t-on encore longtemps faire du travail l'horizon de notre société et faire des chômeurs des inutiles ?

D - Rénover la protection sociale

La protection sociale couvre en France largement les risques d'insécurité sociale liés à la perte d'emploi, la maladie, la maternité, le décès, les accidents du travail et les maladies professionnelles, la vieillesse, le veuvage mais aussi les charges familiales, de logement ou bien le handicap et la pauvreté.

La couverture sociale en France est plébiscitée par nos concitoyens et fait l'objet d'un consensus sur son utilité sociale, économique et son rôle d'amortisseur de crise.

Toutefois, la crise a agrandi certains trous de cette couverture et la perception qu'en ont certains de nos concitoyens qui sont plus individualistes qu'avant ou qui accusent facilement de fraude leur voisin se détériore. Face aux difficultés croissantes d'une génération qui peut moins espérer des lendemains qui chantent, ou un ascenseur social aussi facile d'accès qu'auparavant et qui aspire simplement à vivre décemment sans toujours y arriver, le consensus démocratique autour de la protection sociale se détériore et ce ne sont pas des simples mesures d'ajustements de prestations ou de recettes qui changeront la donne.

Notre protection sociale est en effet caractérisée par sa permanente instabilité des droits due à la fois à la nécessité d'adapter ses prestations et ses recettes aux évolutions de la société mais également à des décisions gouvernementales chaotiques et technocratiques qui empilent les décisions avec une véritable perte de sens pratique pour le citoyen qui diminuent sa lisibilité pour le public. Si vous voulez sacrifier quelque chose, rendez-le excessivement complexe et les gens s'en détournent.

Cette instabilité est toutefois contrebalancée par une organisation extrêmement souple et efficace des caisses de Sécurité sociale dont les coûts de gestion sont dix fois moins élevés que ceux des assurances privées (ordre d'idées : 2 % contre 20 %).

De nombreux hommes politiques français de culture étatique et jacobine louent l'efficacité des pays du Nord de l'Europe qui confient la gestion de certains services publics à des agences privées tout en ignorant que cela existe en France depuis 1945 et que cela se nomme les caisses de Sécurité sociale. C'est un outil performant sur lequel les politiques peuvent s'appuyer pour entreprendre de nouvelles politiques publiques, mais cet outil est devenu exsangue après 16 ans de réduction d'effectifs.

On peut imaginer réinvestir dans les contrôleurs de la dépense publique de terrain et les sommes ainsi dégagées doivent à la fois rembourser la dette et préparer les politiques d'avenir.

Afin de redonner sens à la volonté politique et à l'intérêt général, quatre grands objectifs doivent guider notre action :

1 - Redonner des marges de manœuvre financières aux finances sociales en redonnant sa noblesse à la régulation publique

- En pesant sur les dépenses qui sont devenues des rentes de situation dont l'État a abandonné la régulation, (radiologie, médicament, prothèses internes...). Il est étonnant de constater que l'assurance maladie peut être en déficit de 10 milliards alors qu'une entreprise pharmaceutique française dégage plus de 20 milliards de bénéfices ou bien que nous remboursons plus de 5 000 médicaments là où la plupart des pays développés en remboursent entre 1 000 et 2 500 ;

- en renforçant le contrôle des prestations versées : gain possible de deux milliards par an. Il s'agit principalement de rétablir des ressources humaines. Sous couvert de discours lénifiant contre la fraude le dernier quinquennat a vu diminuer de 5 000 les contrôleurs administratifs et médicaux des caisses. Il faut aussi renforcer les outils juridiques du contrôle des prestations et des sanctions simples et efficaces : il y a 30 ans, les caisses de Sécu contrôlaient une facture ou une prestation sur cinq, elles en contrôlent effectivement aujourd'hui une sur cent ;

- en élargissant le financement de la protection sociale sur les revenus des capitaux ;

- en renforçant les contrôles sur le travail au noir. On estime à 12 milliards par an la fraude sociale mais le nombre de contrôleurs des Urssaf n'a jamais été aussi faible. Chaque contrôleur pourrait être en capacité de récupérer dix fois son salaire par an. Quelle entreprise se priverait de cette manne ?

À plus large échelle, il s'agira d'avoir un moyen concret de relance sélective, privilégiant, à l'aide des dispositifs adéquats, les biens ou services contribuant le plus à l'avènement de la société de justice et de bien être à laquelle nous aspirons. Ceci ne peut aller de pair qu'avec la création d'une norme ou nomenclature adéquat sur les biens et services, indiquant des informations sociales et environnementales. Au protectionnisme étroit, il s'agit de substituer une gestion rationnelle et responsable.

2 - Affronter la détérioration de la santé due à la malnutrition et à l'obésité, première cause de maladies graves et coûteuses

Une régulation publique est indispensable pour renforcer les règles et surtout leur application contre la malbouffe : en fait, la santé publique reste le parent pauvre de nos politiques soumises au marketing et au lobbying agro-industriel.

La majeure partie des cancers sont d'origines environnementales, et parmi ces maladies, nombres d'entre elles sont dues à une mauvaise alimentation. Les liens entre la santé, l'environnement et l'alimentation doivent devenir une priorité majeure de l'action publique.

3 - Enclencher une politique pour préparer la société à s'occuper du très grand âge

Les règles d'urbanisme et de logement doivent être adaptées en profondeur, contrôlées et sanctionnées afin de s'adapter à la dépendance et au changement climatique, fatal au grand âge. Le financement socialisé de l'aide à la personne doit être régulé et piloté.

4 - Engager l'adaptation des structures ambulatoires

En libérant les énergies pour des maisons de santé pluridisciplinaires dans les territoires et un accompagnement des patients dans la gestion de leur maladie. Si des financements publics sont souhaitables, le ciblage et le pilotage doivent être efficaces et contrôlés et s'appuyer sur des structures souples à but non lucratif.

5 - Il faut organiser et planifier la formation des médecins afin de garantir la permanence des soins sur l'ensemble du territoire

En particulier en conditionnant l'obtention du diplôme à une obligation d'installation dans les territoires déficitaires. Si la politique volontariste des maisons de santé ne porte pas ses fruits, il faut en revenir à la création de dispensaires avec des médecins fonctionnaires.

D - Une vraie réforme fiscale

La réforme fiscale a été une des priorités de notre candidat lors de la campagne présidentielle diversement mentionnée, de même que la fusion Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) - Contribution sociale et généralisée (CSG). Il est essentiel de mettre à plat le système avec le souci d'améliorer la progressivité de l'ensemble du système. Dans ce cadre, la fiscalité écologique trouvera toute sa place.

Cette réforme passe en outre par une remise en cause du quotient familial et du quotient conjugal.

Le premier est la plus grande injustice du système. Sous prétexte d'aider les familles, on assiste à un effet redistributif au profit des plus riches. Ceci est particulièrement vrai pour le premier enfant qui rapporte 2 000 euros pour les plus aisés et rien pour les plus pauvres. Le débat qui a eu lieu dans la pré-campagne montre la timidité du PS sur ce sujet et dire qu'on augmente l'allocation de rentrée scolaire en passant l'avantage fiscal de 2 300 euros a 2 000 euros laisse tout de même ce dernier en place. Si on veut faire de la politique familiale avec l'IRPP, à tout le moins, il devrait y avoir un montant identique pour chaque enfant, versé sous forme de crédit d'impôt non lié à la déclaration.

Le quotient conjugal revient de fait dans la plupart des cas à ce que le revenu du conjoint femme soit considéré comme un revenu d'appoint surtaxé puisque le taux marginal d'impôt sera consciemment ou pas appliqué à ce revenu.

Ces suppressions permettraient un prélèvement à la source avec la progressivité souhaitée, facile à mettre en œuvre et respectueuse de la vie personnelle. Les gains de productivité évidents pour le système fiscal outre la réduction des charges permettront de conforter les activités de contrôle.

La problématique (injustice) du quotient familial est un peu la même que celle des multiples aides qui existent aujourd'hui : familles, logement, faibles revenus etc. La gauche s'honorerait de réfléchir à une allocation universelle qui remplacerait la plupart de ces aides et permettrait de réfléchir de façon plus intelligente à l'ensemble de notre système de répartition et de prélèvements sociaux. Si chaque personne recevait 250 euros par mois ou pouvait revoir le montant de la CSG, la TVA, etc.

E - Réformer la sécurité publique et nationale

Nous récusons le procès en angélisme que la droite prétend instruire sur ce sujet contre les socialistes. Le démantèlement de la police de proximité, la casse des moyens de la police et de la justice, disqualifient la droite sur ce terrain qu'elle prétend pourtant monopoliser !

1 - Recréer la police de proximité

La police a un rôle social éminent. À l'origine, les policiers étaient des administrateurs de la cité. Des créateurs de liens sociaux, garants de l'intégrité de la Cité. Nous souhaitons aujourd'hui donner les moyens à la police nationale pour exercer pleinement ses fonctions régaliennes (augmentation des effectifs, création de commissariats, relais, matériel efficace) mais augmenter aussi sa présence et son rôle social.

Ses missions de médiation et d'intermédiation doivent être clairement définies et communiquées. Plutôt que de faire naître les tensions, elle se doit avant tout de protéger, et d'apaiser les tensions possibles.

2 - Une armée au service de la citoyenneté

L'armée française est gage de souveraineté nationale. Elle ne représente pas aujourd'hui qu'une force de dissuasion, mais seconde et intervient sur tous les fronts en dehors des zones de guerre.

Ses rôles ont grandement évolué. Nous la voyons présente sur les chantiers humanitaires tout autour du globe, nous la voyons à l'œuvre lors des catastrophes qui dévastent tant la France qu'ailleurs. C'est en ce sens que nous désirons voir évoluer une partie de l'armée.

La constitution d'une défense européenne doit être renforcée, l'État-nation a vécu et l'armée en conséquence se doit de changer elle aussi.

Nous proposons d'organiser des états généraux autour des fonctions régaliennes de l'État, autour du thème notamment de l'armée que nous voulons.

3 - Renforcer le rôle et les moyens d'action de la justice

« La certitude de la peine est plus dissuasive que sa sévérité », Cesare Beccaria.

L'agitation législative consistant, chaque fait divers médiatisé, à renforcer les lois répressives, a montré son inutilité. Il faut revenir au principe de la réponse pénale graduée dès la première infraction, et veiller à l'application réelle des peines. Cela implique que la police d'une part, la justice d'autre part, et notamment l'administration pénitentiaire soient dotées des moyens nécessaires pour assumer ces tâches : magistrats et greffiers bien sûr, mais aussi surveillants de prison, agents d'insertion et de probation, etc. L'objection de la rigueur budgétaire ne peut venir s'opposer à cet impératif. La sécurité a un coût, que la société doit assumer.

F - Renforcer la solidarité des générations par le renforcement des services civiques

La protection de l'environnement et l'amélioration du lien social constitue un objectif de société fédérateur, à même de recréer du sens civique. C'est pourquoi nous proposons l'encouragement ferme du service civique afin non seulement d'atteindre les objectifs de 100 000 par an tel que prévu dans le programme. Il faudra réfléchir à terme à l'extension de ce dispositif, et à son intégration en tant que vecteur d'insertion sociale et professionnelle.

G - La culture pour tous

La culture est éminemment politique. Une véritable politique culturelle permet d'offrir du lien aux déracinés (sociaux etc.), de se réapproprier le lien avec les autres et la nature. Il s'agit de réaffirmer la question du lien social, retisser le lien avec soi-même et les autres. Sans ce lien, rien ne

peut se faire, la culture ne peut être vue comme une culture des élites, mais comme un ensemble structurant.

Le manque de culture faire le lit du Front national. La seule propriété qui vaille c'est celle de son histoire. Les déshérités, les jeunes en banlieues coupés de leur histoire, les électeurs du Front national dépossédés de l'histoire par des forces qu'ils ne contrôlent pas et la méconnaissance des autres. Ce sentiment d'être français passe d'abord par la reconnaissance de soi-même et c'est en cela que nous faisons de la culture au sens populaire un axe prioritaire de notre réflexion.

Cela passe par l'école bien sur, mais passe aussi par la réappropriation des espaces publics, le décloisonnement des quartiers, des maisons, des villes, des territoires, et la valorisation tant du patrimoine physique que du patrimoine historique.

Nous proposons donc un renforcement des liens entre culture école et territoire, en mettant en action l'ensemble des parties prenantes dont les acteurs de l'économie sociale et solidaire autour de projets « intégrants », faisant de l'espace public le lieu privilégié de vie et découverte.

H - L'école : notre priorité

1 - Redéfinir l'école autour des savoirs et technologies du XXIe siècle

La société est dorénavant ouverte sur les savoirs. L'enseignant n'a plus le monopole du savoir, ni les parents ceux de l'autorité suprême. Les enfants, au travers des médias, Internet ou le jeu vidéo reçoivent des savoirs qui complètent ou parfois même se substituent à ceux procurés par les enseignants. L'éducation nationale doit à la fois s'ouvrir, et se densifier sur ces thèmes, se recentrer sur l'essentiel : préparer le citoyen de demain.

Cette transformation doit être concertée et progressive. Elle doit s'inscrire dans la durée et mobiliser l'ensemble des acteurs : enseignants, État, collectivités territoriales, familles, chercheurs, producteurs de ressources et de logiciels éducatifs. Il est en effet essentiel de renouer le dialogue sur les objectifs, les moyens et les leviers de cette transformation.

L'utilisation de ces technologies ne nécessite pas simplement des ordinateurs communicants, des ressources et des logiciels : elle appelle avant tout un projet collectif, impliquant la communauté éducative. Pour libérer la créativité et autoriser la juxtaposition des stratégies des enseignants, il faut encourager et récompenser l'initiative pédagogique, soutenir la recherche sur les pratiques et les usages, encourager les expériences favorisant la diversité des parcours et diffuser une culture de l'évaluation de ces efforts.

2 - D'élèves à apprentis citoyens

Parce que le savoir est aujourd'hui décloisonné (technologies de l'information etc.), l'école se doit d'insister sur la façon de recevoir ce savoir, « sur le savoir vivre ensemble », et non sur la gradation ou la classification des étudiants en fonction des notes ou des performances au travers de référentiels dépassés.

L'école doit s'adapter à un monde ouvert, monde pourtant qui n'a jamais eu autant besoin de valeurs citoyennes (écologiques et sociales). L'enseignement aujourd'hui ne peut plus se contenter d'être un « passeur de savoir ». Il doit être un accompagnateur, développeur, prenant en compte ce besoin de « mieux savoir » que de « savoir ».

De nouvelles pédagogies émergent avec succès (méthode Steiner, écoles sans professeurs etc.) dont les performances sont tout à fait intéressantes. Aujourd'hui, seuls des enfants privilégiés bénéficient de ces enseignements, et l'éducation nationale classique tarde à s'ouvrir aux expérimentations.

Nous proposons donc de réformer les systèmes d'évaluation, d'expérimenter de nouvelles formes d'apprentissages notamment dans les zones sensibles, de muer l'école en école de la République en insistant sur la culture, les échanges, l'apprentissage de la vie citoyenne, de renforcer le lien entre les associations pédagogiques et l'école au travers d'animations et de faire de l'écologie et l'éducation civique le centre de l'enseignement.

3 - Pour un enseignement supérieur qui ne soit pas celui des classes supérieures

Nous consacrons le quart du budget de l'éducation nationale aux « grandes écoles ». Pour quel résultat ? Et quel rôle de l'université ?

Nous proposons donc à la fois une remise à plat, à la fois des réformes de l'enseignement supérieur et du système grandes écoles.

Les travaux doivent s'orienter autour de l'université et lui redonner la place qui est la sienne : son universalité en termes d'accès, et son universalité en terme de savoir et d'excellence.

Aujourd'hui, le coût d'un étudiant dans une université publique est de 10 220 euros par an contre 14 850 euros pour un élève de classe préparatoire. Cette disparité n'a plus lieu d'être au moment où l'Université s'est démocratisée massivement depuis les vingt dernières années et a permis à certains enfants des classes populaires et moyennes de faire des études supérieures.

Dans plusieurs filières (notamment en lettres), les élèves de classes préparatoires aboutissent à l'Université. Les IUT et BTS, avec des finalités différentes, ont une place de plus en plus importante dans le paysage de l'enseignement supérieur français.

L'idée d'un enseignement supérieur à deux vitesses perdure, avec le cliché d'amphis bondés à l'Université contre des classes bien encadrées en Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et IUT. Pourtant, les universités mettent en place des TD à effectifs réduits, des cours de soutien en français (souvent devenus obligatoires étant donné le niveau des étudiants). Mais leurs efforts sont rendus plus difficiles par les choix budgétaires de privilégier les classes préparatoires. Avec, souvent, un manque de mixité sociale dans ces dernières.

De plus, l'Université est un des lieux privilégiés de la recherche française, à côté des laboratoires CNRS et des autres instituts de recherche français. Les élèves des grandes écoles devraient aussi contribuer à la recherche.

Il faut ainsi décloisonner ces deux mondes afin de les faire coexister. Les étudiants de classes préparatoires et grandes écoles pourraient dans leur cursus faire de la recherche. Cela permettrait de changer les mentalités et de faire entrer la recherche dans les PME françaises.

L'orientation des étudiants est également insuffisante, faute de projet de formation étayé dès le lycée. C'est donc l'articulation entre lycée généraux et professionnels et premier cycle qu'il faut revoir, avec l'intégration des classes préparatoires dans les universités pour mieux répartir les coûts et encadrement des étudiants dans leurs choix d'études et de débouchés professionnels.

Enfin, peut-être faut-il se poser la question de la fusion progressive du système grande école avec celui de l'Université.

4 - Reconnaître la recherche et favoriser les passerelles avec le monde de l'entreprise

La recherche en France a pris du retard sur les autres nations de l'OCDE et du G8 depuis une dizaine d'années. Les politiques mises en œuvre lors du dernier quinquennat n'ont fait qu'augmenter ce fossé, malgré les promesses du président Sarkozy (programme d'investissement d'avenir, plan licence, rénovation des universités). Beaucoup de promesses non ou mal tenues ont fragilisées les universités. De plus, Le CNRS a été découpé en plusieurs instituts, pour ne plus être qu'une agence de moyens et non plus une agence coordinatrice de la recherche française. Il faut donc revenir sur ce démantèlement programmé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cela passe par un signal fort en termes budgétaires pour résorber la précarité et permettre d'avoir un plan d'embauche conséquent dans les métiers de la recherche. Cela permettra aussi d'atteindre l'objectif de 3 % du PIB fixé après la stratégie européenne de Lisbonne sur la société de la connaissance.

Il est nécessaire de faire reconnaître le diplôme de doctorat dans les conventions collectives. Le doctorat est le seul diplôme reconnu internationalement. Malheureusement, il n'est pas reconnu dans les entreprises comme un diplôme en tant que tel. Cela vient du constat fait précédemment sur la méconnaissance du monde de l'entreprise envers la recherche fondamentale et appliquée. Le taux de chômage des docteurs est élevé en France (8,5 %) alors qu'il n'est que de 4-5 % pour les étudiants en grandes écoles.

Il faut inciter les entreprises à prendre en compte ce diplôme. Cela peut être couplé au crédit impôt-recherche dont les modalités devront être modifiées, afin d'éviter, comme cela est le cas aujourd'hui, les effets d'aubaine. De plus, ce crédit impôt-recherche consomme une part non négligeable du budget de la recherche pour un impact limité. Il n'a pas permis d'augmenter l'attractivité des métiers de la recherche.

Le système français d'enseignement supérieur et de recherche doit être repensé en mettant au centre du dispositif l'Université et au centre des préoccupations l'étudiant.

III - UN PARTI SOCIALISTE FIER DE SES PROJETS, OUVERT AU DÉBAT, PRÊT À GOUVERNER DANS LA DURÉE, C'EST MAINTENANT !

A - Réformer la gouvernance au sein du PS

La composante démocratique sans laquelle le développement durable n'est pas concevable est à réintroduire en profondeur dans les modes de fonctionnement du Parti. Ceux-ci doivent associer de manière beaucoup plus étroite les militants.

Nous croyons au travail sérieux sur le fond, à la force des débats authentiques, à l'ouverture sur la société, bref à une gauche qui se remette en mouvement.

Ouvert à la société, aux forces vives que constituent les syndicats et les associations, aux intellectuels et aux experts, il doit devenir l'endroit où se situent les vrais débats, en associant tous les militants.

Pour cela les conventions nationales thématiques qui jalonneront le travail programmatique entre deux congrès devront nécessairement être ouvertes. Elles seront précédées de conventions fédérales, elles-mêmes ouvertes.

B - Développer le PS en l'adossant à la société

1- L'acte fondateur : l'implantation du siège du PS dans un quartier populaire

Le siège actuel date des années 1980 (un autre cycle, le siècle dernier). Son implantation conforte l'image d'un parti de notables. Il ne satisfait aucune des exigences d'économie énergétique que nous préconisons par ailleurs. Le déménagement et la construction d'un nouveau siège traduiront en actes les objectifs que nous préconisons en matière de qualité environnementale, et permettra d'étendre sa capacité d'accueil, d'explorer de nouveaux modes de travail décentralisés et coopératifs : wifi, vidéoconférence...

2 - L'ouverture des portes du PS : une politique volontariste pour accroître les effectifs

- Multiplier les modes d'affiliation : sections locales, thématiques, d'entreprise

- Encourager la création de structures thématiques

- Campagne d'adhésion spécifique en direction des quartiers populaires et des jeunes issus de l'immigration.

3 - Rendre le PS plus représentatif de la société française

Respect de la parité et de la diversité, minimum d'un tiers de membres nouveaux dans les instances locales, fédérales et nationales à chaque congrès afin d'ouvrir l'accès aux responsabilités à tous et d'assurer la rotation régulière des responsabilités.

C - Rénover nos modes de délibération et de décision

1 - Des commissions nationales thématiques du PS qui fonctionnent en réseau et de manière décentralisée

Elles pourraient s'inspirer du modèle des Conférences de citoyens, en s'ouvrant, à toutes les phases, sur le monde extérieur : experts, intellectuels, associations, ONG, milieux économiques. Elles seraient couplées avec des actions de formation et de vulgarisation. Enfin, afin d'expliciter les options et permettre aux militants de s'approprier collectivement les enjeux, le Secrétariat national aux études pourrait formaliser des scénarios alternatifs.

2 - Redonner au PS des règles stables et respectées

L'opposabilité de la déclaration de principes

Si au moins 5 ou 10 % des militants ou des membres du Conseil national jugent que telle ou telle prise de position des instances nationales du PS lui est contraire, ils pourront demander de droit la convocation d'un conseil national qui tranchera par vote sur ce point. Cette innovation constituerait une modalité concrète de mise en cohérence de nos principes et de nos actes, et contribuerait à une revitalisation démocratique tout à fait nécessaire.

L'adoption de la charte éthique prévue dans les statuts mais jamais élaborée

Notre Parti doit en particulier s'astreindre à mettre davantage qu'aujourd'hui en accord ses discours et ses actes, notamment dans le choix de ses dirigeants au regard du cumul des mandats.

Le non-cumul de mandats et fonctions de niveau équivalent (exemples : parlementaire et premier secrétaire fédéral, maire et secrétaire de section…).

3 - L'éco exemplarité dans son fonctionnement et la gestion de ses moyens

Nous demandons que, comme toute organisation responsable, notre Parti publie chaque année un rapport de développement durable rendant compte de la manière dont il aura veillé à limiter et réduire l'empreinte écologique de son activité.
Une direction nationale cohérente et resserrée avec des compétences claires permettant la visibilité et le contrôle par les militants.

4 - Le secrétariat national doit redevenir un véritable exécutif

Cette remise au travail repose, pour une large part, sur les Secrétaires nationaux. Animer des débats (via les Commission nationales, mais aussi des réseaux thématiques), initier des campagnes, initier des actions (plaintes, recours), rencontrer l'ensemble de leurs interlocuteurs naturels, piloter des études : l'activité de secrétaire national demande un engagement difficilement compatible avec le cumul de nombreux mandats.

Le réaménagement de l'organisation au siège du PS autour d'un petit nombre de fonctions « support » (systèmes d'information », « études », animation politique, communication).

La création d'une direction des études
Dotée d'un budget, cette direction des études pourrait commander des travaux à des sociétés de conseil ou des laboratoires universitaires, élaborer des scénarios alternatifs, chiffrer le coût budgétaire ou environnemental des options soumises aux débats.

L'affirmation du niveau régional et la valorisation des fédérations départementales dans le fonctionnement du PS

contributionpoleecologiqueduPS@gmail.com
http ://www.monpoleecologique.fr/
http ://twitter.com/EcoloPS/
http://www.facebook.com/pole.ecologiquedups

AGIR ET RÉUSSIR À GAUCHE

Nous pensons qu'il faut analyser les conditions de la victoire, comme il nous est arrivé d'analyser les raisons de nos échecs. C'est par là que commence l'inscription dans la durée de l'action politique que nous devrons mener.

LISTE DES SIGNATAIRES

MICHEL DEBOUT, PRÉSIDENT DU CESC ; ANDRÉ CHAPAVEIRE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL ; PHILIPPE BASSINET, ANCIEN DÉPUTÉ ; JEAN-PIERRE BÉQUET, CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE D'AUVERS-SUR-OISE ; JEAN-CLAUDE BENAY, MAIRE-ADJOINT DE ROMAGNAT (63) ; ALAIN CALMETTE, DÉPUTÉ-MAIRE D'AURILLAC (15) ; DIDIER CHOUAT, ANCIEN DÉPUTÉ ; GÉRARD CONVERT, PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN DU CONSEIL GÉNÉRAL (43) ; CHARLIE DELAMAIDE, CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE-ADJOINT D'AURILLAC (15) ; BRUNO DE LA CENSERIE, (42) ; SERGE DUPESSEY, ANCIEN MAIRE-ADJOINT (74) ; FABRICE FARISON, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL (43) ; MICHÈLE FAUCHER, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL ; JEAN-CLAUDE FERRET, CONSEILLER GÉNÉRAL (43) ; PIERRE GIBERT, PRÉSIDENT DE L'UDSR (43) ; JEAN-NOËL LHÉRITIER, CONSEILLER GÉNÉRAL (43) ; JOSIANE MIALON, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE (43) ; ÉLISABETH MIANES, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE (43) ; JEAN-PAUL MOILLE, CONSEILLER RÉGIONAL RHÔNE-ALPES ; ALEXANDRE POURCHON, PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE DU CONSEIL GÉNÉRAL (63) ; ANDRÉ ROURE, PREMIER SECRÉTAIRE FÉDÉRAL ADJOINT (43) ; RENÉ TEULADE, SÉNATEUR (19) ; PRÉSIDENT D'HONNEUR DU CESC ; WILFRID VINCENT, CONSEILLER MUNICIPAL DE MONTROUGE…

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Pourquoi cette contribution ?

Après une victoire, le risque est d'être concentré sur l'action à mener sans prendre le temps d'analyser les raisons politiques qui ont permis la réussite électorale. Bien plus, parce qu'elle a été victorieuse, on pense souvent que la campagne dans son organisation comme dans ses thèmes porteurs a été juste et efficace et qu'elle ne nécessite donc aucune analyse particulière. Nous pensons qu'il faut analyser les conditions de la victoire, comme il nous est arrivé d'analyser les raisons de nos échecs. C'est par là que commence l'inscription dans la durée de l'action politique que nous devrons mener.

Ainsi, la dynamique électorale portée par notre Parti nous a permis d'aller à la rencontre directe de plusieurs millions de Français. Peut-être nos moyens de communication classiques n'ont-ils pas toujours atteint leur but… Cette mobilisation pré-électorale devrait se poursuivre pour expliquer et convaincre. Lorsque ses responsables dirigent le pays, le rôle du Parti socialiste et de ses militants s'estompe derrière l'action menée par les élus quel que soit leur niveau.

Pour s'inscrire dans la durée, le président de la République, le gouvernement et les parlementaires ont besoin d'un parti mobilisé, capable d'accompagner sur le terrain économique, social et sociétal les décisions de la majorité nationale et dans le même temps capable de livrer la bataille d'idées contre la droite et l'extrême droite que la victoire de la gauche n'ont pas fait disparaître de la scène politique.

C'est la raison de ce texte, qui n'a pas vocation à se transformer en motion de congrès. Ses signataires sont en accord avec la démarche politique de Jean-Marc Ayrault et Martine Aubry. Notre but est de contribuer à nourrir le débat qui, selon nous, doit éviter toute posture factice ou opportuniste : la gauche est partout dans le Parti socialiste comme elle est partout au gouvernement.

François Hollande, à raison, propose de mettre en œuvre un nouveau contrat social national ou européen et donc de passer les compromis nécessaires avec les forces économiques et sociales qui s'expriment dans notre pays. Nous savons que le point d'arrivée de tout compromis - Jean Poperen l'a exprimé le premier et avec vigueur dans notre Parti -, dépend des conditions économiques et du rapport de force qui opposent les intérêts de la finance, du patronat, à celle des salariés et du peuple tout entier. Dans ce rapport de force, la gauche n'est pas neutre, qu'elle s'exprime au niveau de l'État ou à travers l'action des militants du Parti socialiste. De même, c'est parce qu'il a su s'appuyer sur l'attente des peuples d'Europe que François Hollande a pu imposer un volet croissance à la politique de réduction de la dette au niveau européen.

Nous souhaitons que certaines idées et propositions contenues dans ce texte puissent, avec bien d'autres, permettre à notre parti de mieux se préparer aux échéances électorales qui viennent et qui, en suscitant l'adhésion du plus grand nombre de Français à la politique menée, permettront d'inscrire l'action du président de la République dans la perspective de deux quinquennats.

I - Les leçons d'une victoire

La victoire de François Hollande puis celle des législatives ouvrent une nouvelle période politique qui, selon l'expression de Martine Aubry, nous honore et nous oblige. Pour faire face aux défis liés à la situation économique et sociale, française et mondiale, consécutive à la crise et à la politique de la droite sarkozyste, il nous faut d'abord tirer les leçons politiques des scrutins et comprendre le sens profond de notre victoire. Celle-ci a été possible grâce aux orientations définies et défendues par notre candidat et maintenues durant toute la campagne.
Une majorité de Français s'est ainsi reconnue dans *les objectifs* du programme présidentiel (Rassembler les Français, priorité à la jeunesse, justice fiscale et sociale, croissance européenne et mondiale) ; *les moyens* (60 000 postes supplémentaires à l'Éducation nationale, droit à la retraite à 60 ans pour ceux qui ont 42 annuités, les emplois d'avenir…) et *la désignation de l'adversaire* (la finance, le refus de la mainmise du capitalisme financier sur l'économie mondiale et nationale, le refus de la course illimitée au profit maximum… d'où les mesures concernant les salaires des patrons, les impôts).

Cette victoire électorale et politique ne signifie pas pour autant que la France se soit convertie en totalité à notre vision de l'avenir et de la société : **la bataille des idées est toujours à mener et oblige à toujours plus de convictions et d'actions à gauche.**

A - La France politique de 2012

1 - Une stratégie politique de gauche

En 1981, la confrontation droite-gauche reposait sur le terrain social, ce qu'exprimait alors le concept de « front de classe ». Il s'agissait de s'appuyer sur le rassemblement des classes populaires et des classes moyennes pour engager la rupture avec le système capitaliste tel qu'il se développait à l'époque avec la mainmise toujours plus grande de la finance internationale sur l'économie du monde. 30 ans plus tard et malgré (et peut-être à cause) le renforcement de l'Europe et la chute du bloc soviétique, la nouvelle place des pays dits émergents, ce phénomène s'est encore accentué et aujourd'hui, c'est bien la finance qui mène le monde.

C'est d'ailleurs ce qu'a exprimé pendant sa campagne François Hollande en la désignant comme son seul adversaire. C'est bien sur ce terrain financier, économique et social, que doit se poursuivre la confrontation droite-gauche.
Les réformes annoncées par le président de la République et mises en œuvre par le gouvernement constituent donc *le socle du changement :* séparer les banques de dépôts des banques de spéculations, refuser la limitation de la dette si elle ne s'accompagne pas d'un plan de croissance, **privilégier l'avenir des peuples à celui des banques…**

Dans le contexte de crise que nous connaissons, crise du capitalisme

financier provoquée par la faillite des banques spéculatives, le choix est toujours le même **entre l'asservissement à la logique financière** qui veut produire avec plus de profit et moins de social, (fondement du programme Sarkozy au nom de la « compétitivité française ») et **la mise en œuvre d'une économie solidaire et durable au service de l'homme.**

Le défi est d'autant plus grand que la crise a restreint les marges de manœuvre et que rien ne pourra se faire sans effort. Les Français y sont prêts, comme le prouvent les sondages, *dès lors que ces efforts seront justement répartis* comme le président de la République et le gouvernement en ont la volonté et qu'ils ont déjà traduits par les premières mesures au poids symbolique très fort : tranche d'impôts à 75 %, taxation des transactions financières, allocation de rentrée scolaire, diminution des rémunérations du président de la République et des ministres.
Ce sont ces orientations qu'il nous faudra poursuivre, voire renforcer selon la conjoncture, tout au long du quinquennat, et qui seront les marqueurs de la réussite de notre politique.
Le débat politique ne se résume cependant pas au terrain économique et social qui reste déterminant, **les enjeux de société constituent aussi la matrice du changement.**

Notre projet doit tenir compte des évolutions démographiques, écologiques, scientifiques, technologiques et culturelles qui traversent le monde de ce XXIe siècle qui commence, et notre parti doit adapter son discours, ses méthodes et sa militance aux nouveaux modes de communication, en faisant en sorte que le buzz ne supplante pas la confrontation idéologique et que les « éléments de langage » ne remplacent pas le débat politique.

2 - Le rapprochement de la droite et de l'extrême droite

Ce rapprochement est une des nouvelles données de la configuration politique française. Malgré les dénégations de certains ténors de l'UMP, leur formation a bien franchi un cap à l'occasion des dernières élections présidentielles et législatives : la stratégie du « ni-ni », ni PS ni FN, a bel et bien supplanté celle du front républicain qui était jusque-là la position officielle de l'UMP.

Derrière ce « ni-ni » avancent masqués ceux qui à droite et à l'extrême droite veulent en fait souder les droites au seul prétexte que ce serait électoralement plus payant.
Bien que le résultat des législatives ait plutôt apporté la preuve du contraire, cette question ne peut pas se résumer à une seule tactique électorale. Elle intéresse en fait tous les Français, parce qu'il y va potentiellement de l'avenir de notre République.

Le Parti socialiste et la gauche ne doivent pas laisser s'installer l'idée que ce rapprochement est d'une certaine façon fatal ; ils ont toujours combattu le racisme et la xénophobie qui restent la marque permanente du FN, malgré les évolutions de langage.

La démocratie est incompatible avec le rejet et la haine de l'étranger. Rien ne serait plus faux que de considérer que ce débat est celui de la seule droite. La réponse qui lui sera apportée dépendra aussi de notre capacité, celle de la gauche, à renforcer la digue qui jusque là a empêché tout accord électoral entre ces deux formations politiques. À l'occasion des élections régionales de 1992, nous avons réussi à imposer cette ligne à la droite. Il nous appartient toujours de le faire car cette question ne concerne pas seulement la droite française.

3 - Les autres formations politiques

Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle nous permettent de connaître précisément les choix électoraux des Français, la faible abstention renforçant la fiabilité de l'analyse. Au-delà des résultats bruts, il faut aussi s'interroger sur les tendances évolutives en comparant les résultats de 2012 à ceux de 2007 voire de 2002.

- **Le haut score de la candidate du Front national,** jamais atteint y compris en 2002, est la première leçon à tirer. Beaucoup d'analyses ont été développées concernant l'ampleur de ce vote dont il nous faut souligner trois caractéristiques essentielles :

a) Il s'agit bien d'un vote national car on observe dans toutes les régions un niveau élevé de voix FN même s'il persiste certains écarts territoriaux plutôt liées à la résurgence de facteurs anciens (régions marquées par le vote pied-noir, mais en régression).

b) Ce sont les couches populaires et une partie des classes moyennes qui sont les plus concernées par le vote FN.
C'est sûrement l'un des effets les plus marquants de la crise économique et sociale que connaît notre pays. Ainsi, un sondage réalisé par l'IFOP le jour du premier tour montre que la candidate Le Pen a obtenu 33 % des suffrages chez les ouvriers et 28 % chez les employés, contre 13 % chez les professions libérales. Cette forte audience mesurée ici à l'aune de catégories objectives se confirme si l'on retient des « catégories subjectives » . Ainsi, le score de cette candidate est aussi corrélé aux difficultés ressenties pour s'en sortir avec les revenus de son foyer : 7 % parmi ceux qui s'en sortent « très facilement » contre 32 % auprès de ceux qui s'en sortent « très difficilement »... Cette partie de l'électorat est plus que d'autres marquée par l'incertitude de l'avenir et la crainte du lendemain.

c) C'est en milieu rural que le vote Le Pen a le plus progressé mais c'est dans le grand *périurbain* qu'il connaît le niveau le plus élevé. Si François Hollande est parvenu à prendre l'ascendant dans l'électorat populaire des grandes villes, il est nettement distancé par la candidate frontiste chez les employés et les ouvriers dans le grand périurbain. C'est dans cet espace géographique que la confrontation FN-PS est la plus manifeste. Il faut nous souvenir du langage nouveau tenu par la candidate par rapport aux discours passés de son père. Pendant longtemps, le FN s'est inspiré d'une vision libérale de l'économie faisant souvent des fonctionnaires, après les étrangers, les principaux responsables de la « régression nationale ». Sur ce point, la fille n'a pas suivi le père et c'est l'élément politique le plus manifeste (la dédiabolisation du discours n'est que l'écume des vagues, car sur le fond du rejet des étrangers et de la xénophobie, la fille vaut le père).

Lors d'un discours prononcé à Merdrignac, en Bretagne, Madame Le Pen s'est crue autorisée à dénoncer : « Il faut cesser de vider nos campagnes de leurs forces vives, de les transformer en déserts. Ceux qui restent envers et contre tout sont peu à peu abandonnés : c'est d'abord la petite école du village qui est fermée. Viennent ensuite la Poste, la gendarmerie, le médecin aussi. Les petites structures hospitalières sont démantelées les unes après les autres. »

Elle s'est inspirée sans retenue du slogan des années 1970, *« Vivre et travailler au pays ! »* Ce virage à 180 ° pour le rôle de l'État et de la fonction publique dans le développement économique n'est rien d'autre qu'électoraliste. À nous de montrer aux électeurs du Front

national que ce parti les mène dans l'impasse et prend le risque de déchirer la société.

- Europe Écologie-Les Verts perd et gagne.
Le résultat apparemment contradictoire obtenu par le parti écologiste entre le premier tour de la présidentielle et le second des législatives démontre qu'il n'est pas possible de porter deux stratégies électorales à la fois, celle d'une présence à l'élection présidentielle et celle d'un accord politique préalable avec le Parti socialiste. C'était d'ailleurs la position de Daniel Cohn-Bendit.
Quelles qu'aient été les difficultés personnelles d'Eva Joly, son score s'explique d'abord par le fait que les voix qu'elle réunirait sur son nom ne pouvaient plus faire bouger les lignes de la représentation parlementaire de son parti puisque celle-ci était déjà acquise par l'accord scellé entre les Verts et le PS. Les électeurs écologistes avaient donc tout intérêt à rassembler le maximum de voix dès le premier tour sur le seul candidat de gauche qui pouvait être présent au second : François Hollande. Les sondages réalisés après le vote ont confirmé cette analyse, un faible taux d'électeurs verts se portant, lui, sur Jean-Luc Mélenchon. Cette stratégie a donc été gagnante pour le PS mais elle l'a aussi été pour les Verts qui peuvent pour la première fois dans leur histoire disposer d'un groupe à l'Assemblée nationale sans que cela n'empêche le PS d'y obtenir la majorité absolue. Cet accord a bien été un accord gagnant-gagnant.

- Le Front de gauche gagne et perd
La séquence électorale s'est écrite à front renversé pour le parti de Jean-Luc Mélenchon : un bon score à la Présidentielle suivi d'un repli important en termes d'élus. Ce résultat peut s'expliquer par une campagne présidentielle de premier tour plutôt réussie en terme de mobilisation, mais suivie d'une campagne législative qui a manqué son objectif. En voulant apparaître comme le seul vrai rempart contre le Front national, le Front de gauche a manqué sa cible : on ne combat pas valablement l'extrême par une position extrémiste.
On retiendra aussi que Jean-Luc Mélenchon a progressé par rapport aux votes en faveur de Robert Hue en 2002 dans certaines terres socialistes, mais qu'il a été plutôt en recul dans les terres communistes (comme le souligne Jérôme Fourquet dans « Le Sens des cartes »), ce qui explique pour partie l'issue des élections législatives.
Enfin, les 11,1 % obtenus par le candidat de Front de gauche sont à rapprocher de la somme des scores obtenus en 2007 par la candidate communiste et les candidats d'extrême gauche.

- Le repli du Modem
À l'élection présidentielle de 2007, François Bayrou s'était hissé au rang de troisième homme. En 2012, il arrive en 5e position et son score est pratiquement divisé par deux.
Entre temps, il a perdu beaucoup de ses soutiens qui ont choisi Nicolas Sarkozy pour le second tour de l'élection présidentielle de 2007. En constituant le Nouveau centre, ces élus et militants emmenés par Hervé Morin, devenu ministre de la Défense, n'ont fait que reconstruire l'ancien *centre, c'est-à-dire une variante de la droite.* En maintenant le pari de construire un centre indépendant de la droite, François Bayrou a perdu la moitié de ses électeurs qui n'ont même pas tous compris pour quelle raison il votait à titre personnel pour François Hollande au second tour de l'élection présidentielle.
Le résultat de ce que certains considèrent comme une aventure politique est la véritable déroute aux élections législatives : deux députés qui se réclament du Modem et son leader battu sur ses propres terres électorales.

La tentation est désormais grande de passer par pertes et profits cette posture politique indépendante que le bipartisme mène inéluctablement à la perte (électoralement parlant).
Il faut cependant s'interroger sur les 9,1 % d'électeurs qui ont continué à voter pour François Bayrou au premier tour, un score largement suffisant pour faire changer les majorités politiques. L'idée d'un centre indépendant mais dominant la scène politique française doit être définitivement abandonnée. Reste posée la question d'un centre qui ne serait pas inféodé à la droite et pourrait même soutenir dans certaines conditions une politique de gauche. C'est ce risque qu'ont parfaitement compris Jean-Louis Borloo et ses comparses qui vont tout faire pour réinventer… l'UDF !

- Le tiers de l'électorat
Si l'UMP et le PS dominent depuis longtemps la vie politique française, il nous faut toujours nous rappeler qu'ils constituent ensemble les deux tiers de l'électorat. Le tiers restant a, du fait de notre Constitution, un poids électoral largement inférieur à son poids politique. L'engagement de François Hollande et du Parti socialiste à introduire une part de proportionnelle pour les prochaines élections législatives va donc changer la donne.
Cette disposition ne sera pas en mesure de casser le bipartisme, mais obligera un peu plus l'UMP et le PS à passer des alliances électorales pour s'assurer d'une majorité claire et suffisante.

Le Parti socialiste doit intégrer cette perspective à sa réflexion politique et notre Congrès devra se prononcer davantage que les Congrès précédents sur la nature des alliances que le PS doit construire. Pour nous, celles-ci ne peuvent s'envisager que dans le champ de la gauche, à l'exclusion de toute autre stratégie.

B - La société française et mondiale après dix ans de droite et de sarkozysme

a) Depuis les années 1970, l'individualité dans les modes de vie caractérise les modèles sociaux pour se traduire par le besoin de reconnaissance, au risque de se pervertir dans l'individualisme. Dans ce même temps, le citoyen a besoin d'appartenir à un groupe, une cité, un atelier. La mondialisation financière, économique et commerciale a pour effet de diluer le sentiment d'appartenance dans un tout trop vaste et lointain qui finit par ne plus atteindre son but. C'est pourquoi on observe un repli identitaire qui remplace les modes d'appartenance anciens aux classes sociales. On assiste à la montée des violences idéologiques claniques et racistes. L'appartenance au groupe se fonde ainsi sur le rejet des autres groupes. De façon concomitante à la mondialisation, et parce qu'elle a été dominée par le modèle libéral, la concurrence s'est développée entre les individus eux-mêmes, entre les continents, les religions et toutes les instances qui constituent les sociétés organisées, au premier rang desquelles figurent les entreprises, le secteur public n'échappant plus à cette idéologie individuelle et concurrentielle.
On est passé en trois décennies d'une pratique solidaire, celle de l'après-guerre, - période des grandes formations politiques, syndicales, associatives réunissant un grand nombre de citoyens - à une posture solitaire, chacun essayant de trouver la bonne réponse pour lui-même. Le sarkozysme n'a jamais été que la phase ultime de cette évolution et la crise a sonné le glas de l'hyperlibéralisme.

La crise peut avoir l'effet positif du retour aux valeurs collectives comme réponse aux dérives désastreuses d'un système qui ne reconnaît comme seul moteur que l'accumulation de profits pour le

compte d'un petit nombre. *C'est la gauche qui porte les valeurs de justice, se tenant à égale distance de l'individualisme et du collectivisme.*

Du fait de la crise et de la politique anti-sociale du précédent gouvernement, les classes moyennes françaises subissent le déclassement ou ressentent la peur du déclassement. La classe ouvrière, celle des smicards, des précaires et des chômeurs, ne peut pas avoir peur du déclassement. Elle a peur de la perte : perte de l'emploi, perte du pouvoir d'achat, perte des repères de vie (des zones industrielles se transforment en friches), le tout se traduisant par une véritable perte d'identité. Quand on a presque rien, perdre un peu c'est perdre beaucoup trop !

Nous devons réserver de façon prioritaire, comme l'a indiqué François Hollande, les emplois d'avenir aux couches les plus défavorisées de la population et développer une politique éducative dès la petite enfance et la formation continue permettant à tous ceux en voie d'exclusion de trouver une véritable place et une véritable reconnaissance.

Nous devons garantir pour les plus démunis la progression du pouvoir d'achat par des mesures salariales et la maîtrise des coûts des loyers, de l'eau et de l'énergie.
Ce qui est déterminant, c'est de préparer un monde où chacun trouve sa place, qu'il en soit de même pour les générations futures et répondre aux *attentes des classes moyennes et de la classe ouvrière.*

b) La crise politique, économique et financière en Europe et dans le monde.

Il n'y a pas d'approche des questions économiques sociales et sociétales sans que les réponses proposées ne s'envisagent au niveau mondial. Chaque individu appartient aujourd'hui au « village planétaire » selon la formule pertinente d'Edgar Morin.
Cette évolution a un double-effet :
- Beaucoup de citoyens, des jeunes, privilégient l'engagement humanitaire, nécessairement transnational, d'autant qu'Internet permet en permanence de se relier au monde entier.
- Le repli frileux sur le territoire national considéré comme plus identifiant que le monde lui-même entraînant des réactions de rejet de tous ceux qui paraissent étrangers.

C'est ainsi que le Front national veut rendre la mondialisation responsable de tous nos maux. Les socialistes défendent une vision progressiste de la mondialisation contre la construction libérale qui s'est imposée. Ils sont internationalistes tout en dénonçant le désordre capitaliste du monde.

- L'Europe
- La crise a convaincu les Français qu'une partie des réponses ne se trouvera pas seulement en France, mais dans et par la construction européenne qui représente ainsi un enjeu décisif.

Il nous faut donc construire **une Europe qui protège et se protège,** mais sans dérive protectionniste.

La finance doit encourager et non freiner la croissance nécessaire à la vie des neuf milliards d'humains qui peupleront demain la planète, alors qu'elle promet à tous une cure d'austérité et de misère.
François Hollande a su imposer un volet croissance indispensable à la réduction des dettes publiques de l'ensemble des pays européens. L'orientation défendue par le président de la République et la construction d'un « projet social européen » permettront de définir pour tous les travailleurs d'Europe les avancées en termes d'emplois, de salaires, de conditions de travail et d'innovation.

Nous appelons la réunion **des États généraux de la gauche européenne,** politique, syndicale et associative, première étape pour constituer une véritable dynamique progressiste, à l'échelle de l'Union européenne, capable d'imposer des règles sociales face à l'emprise des capitaux et des banques.
L'Europe reste encore une entité administrative sans que rien ne vienne en concrétiser l'existence au-delà de certains symboles et des décisions de son Parlement qui semble parfois s'opposer aux intérêts nationaux.

La crise est là : fermeture d'entreprises, délocalisations, inadaptation des outils de production, etc. Le diagnostic n'est jamais posé sur des bases démographiques. Depuis Alfred Sauvy, chef de cabinet de Pierre Mendès France, on sait qu'une société qui ne renouvelle pas sa population est vouée au déclin et à la régression économique. La sous-natalité européenne, après avoir provoqué un effet euphorisant (peu d'investissements pour les enfants à l'école, en crèches ou en formation) engendre une société dominée par les classes les plus âgées. Ces classes cumulent les pouvoirs politiques et patrimoniaux.
Ce sont les générations les plus jeunes qui assument seules le poids des charges sociales. Le dynamisme intellectuel et scientifique est paralysé par les pesanteurs démographiques. Va-t-on continuer de sacrifier les jeunes generations ?

La crise européenne frappe en priorité l'Europe du Sud. Est-ce un hasard ? Ces pays s'enfoncent depuis plus de 50 ans dans un désastre démographique. Le taux de natalité est de 1 en Italie, Espagne, Grèce, Portugal, alors qu'il devrait être de 2,2 pour que ces pays renouvellent leur population. Aucune mesure n'a été prise pour modifier ce phénomène. L'Allemagne elle-même a masqué son déficit (de 1,3 à 1,4) en absorbant la jeunesse de l'ex-RDA très bien formée. Curieusement, l'Union européenne, qui a conscience du problème, n'envisage pas une relance économique par une politique nataliste. Les membres de l'UE du Sud et de l'Est y trouveraient une énergie nouvelle basée sur de jeunes générations prêtes à relancer une machine industrielle en panne d'innovation et d'ambition. Le modèle familial français et celui de l'Europe du Nord ont montré leur efficacité : il est temps que la vieille Europe rajeunisse !
Les frontières géographiques structurent notre monde et conditionnent les relations entre les États et les peuples. Les frontières sont faites pour être franchies. Les mouvements migratoires sont aussi anciens que l'humanité : les migrations doivent être abordées par la gauche comme une chance et en aucun cas comme une menace. Elles doivent être prévues, préparées, régulées et être partie prenante dans les échanges économiques et sociaux. Et ce, dans un cadre d'abord européen.

- Un monde lourd de menaces
À la bipolarisation née de Seconde guerre mondiale a succédé, après la chute du mur de Berlin, un mode multipolaire où les pays dits émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil sont devenues des puissances économiques, démographiques et sociales. Ce monde reste marqué par la famine persistante, la pauvreté dans laquelle vivent des milliards d'humains et le sentiment pour certains peuples

– en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient - d'être les laissés-pour-compte du développement planétaire. Un sentiment d'humiliation peut provoquer des replis nationalistes, ethniques et les intégrismes religieux.
Le monde multipolaire est ainsi devenu un monde « multirisques » puisqu'il multiplie les lieux et les raisons de conflits, parfois armés, avec leurs cortèges de populations civiles déplacées et violentées.
Depuis quelques mois, le Mali est devenu l'exemple même de l'évolution plus que préoccupante de l'état actuel de notre monde.

- Le Printemps arabe : espoirs et déconvenues
Tous les progressistes, les démocrates et les humanistes se sont associés à l'espoir provoqué par le printemps arabe, qui a fait chuter en Tunisie, en Égypte et en Libye des régimes totalitaires et corrompus. L'image des peuples reprenant en mains leur destin a marqué tous les citoyens du monde jusqu'à ce que les élections donnent la majorité à des partis proches de l'intégrisme religieux.

Certes, c'est à chaque peuple qu'il revient de décider de son destin et la liberté de vote comporte toujours un risque, mais nous devons affirmer sans faiblesse que, pour nous, la démocratie ne se résume pas à l'élection et qu'elle ne progresse pas là où les droits des femmes régressent. Il ne s'agit pas d'affirmer des valeurs prétendument occidentales mais de défendre des valeurs universelles.
Avec l'Afghanistan, le Pakistan, l'Iran et surtout la Syrie, ce sont l'ensemble des pays qui se réclament de l'islam qui connaissent une véritable déstabilisation pouvant porter en germe de lourdes menaces pour la paix mondiale, et d'abord pour la paix en Israël.
Le rôle de la France, du fait de son histoire et de sa puissance militaire, est ainsi primordial pour éviter un tel chaos.
Dans cette réalité préoccupante, nos liens historiques et culturels avec les pays du Maghreb peuvent être un point d'appui déterminant pour conforter la paix et le progrès. La volonté de François Hollande, l'action de Laurent Fabius, les liens des socialistes avec les Algériens dont ceux qui vivent en France, constituent un espoir qu'il nous faut renforcer.

II - Répondre aux attentes des Français

Dans le cadre des engagements du président de la République et du gouvernement conduit par Jean-Marc Ayrault, nous proposons de rassembler l'action des socialistes autour de trois priorités : **protéger, prévoir, prévenir.**

A - Protéger

La crise financière a des conséquences sociales et humaines au cœur des préoccupations des Français, qui se sentent de plus en plus menacés : certains ne croient plus en l'avenir, ce qui provoque détresse et même désespoir avec le risque d'un geste suicidaire. Cette situation entraîne un besoin légitime de protection.
Pour nous, protéger ne doit pas être synonyme d'assister, encore moins d'infantiliser.

Les Français, quelle que soit leur situation sociale, n'ont pas besoin de générosité comme leur propose Jean-François Copé. Ils ont besoin de respect. La protection s'inscrit dans notre vision républicaine de la société et consiste à renforcer un ensemble de droits et de devoirs, pour permettre à chacun, quel que soit son âge, son genre ou son statut, de trouver une place et se construire un avenir :
- Droit au logement
C'est le droit premier qui détermine l'exercice de beaucoup d'autres droits. Le logement au tout début de la vie est l'espace d'apprentissage de la relation avec les parents, le voisinage et l'environnement social. L'exiguïté du logement et la trop grande promiscuité peuvent provoquer des comportements déviants ou des violences. Cela rejaillit sur la façon d'être ensemble au sein de la famille et avec les autres habitants de l'immeuble, du quartier, de la ville. Un logement dégradé peut dégrader le comportement de ceux qui y vivent : un espace de vie dans la dignité doit être un droit reconnu pour tous, dès la petite enfance. Les seules règles du marché ne peuvent déterminer la construction et la distribution des logements. Les injustices sociales ont une première traduction : les inégalités territoriales. L'ensemble de l'espace urbain doit être pensé comme une véritable entité. Il faut parler de la Cité et non des Cités.
Les centres des grandes agglomérations urbaines sont constitués d'immeubles à étages multiples voire de tours. La construction en hauteur démultiplie la valeur du sol : pour respecter la règle des 20 % de logement social, chaque immeuble de cinq étages devra en comporter au moins un attribué au logement ou à une activité sociale. C'est la seule façon de réaliser la mixité urbaine sans découper le sol de la ville en différentes zones finissant par stigmatiser, pour les plus pauvres, les populations qui y vivent.
Moins l'individu se sent reconnu dans l'ordre social, plus il a besoin de se sentir appartenir à son quartier. Les phénomènes de clans et de bandes sont d'autant plus exacerbés que les jeunes se sentent relégués et stigmatisés.
L'offre de logement doit s'adapter à l'évolution des modes de vie : les familles monoparentales, les personnes âgées valides et parfois seules, les étudiants, les jeunes travailleurs, ont besoin de studios, F1, F2, qui devraient être systématiquement proposés dans l'ensemble des habitations de façon à éviter des concentrations par âges ou par modes de vie.
L'habitat vaut aussi par le lien social qu'il génère. Ce sont les deux faces d'une même réalité. On ne peut construire l'un sans se préoccuper de l'autre.
Dans les grands immeubles, les quartiers, les hameaux en zone rurale, des « emplois-liens » seront créés pour assurer de façon permanente une présence humaine solidaire et disponible. Ils favoriseront le bien-vivre ensemble et pourront être recrutés avec le statut d'emplois d'avenir ou proposés à des seniors en recherche d'emploi. Ils seront aussi des vigiles en contact avec les services éducatifs, sociaux et de justice, pour alerter sur des situations humaines et/ou sociales dégradées.

- Droit à l'éducation
Avec le droit à la qualité du logement, le droit à l'éducation pour tous, dès la petite enfance, est la condition pour aller vers l'égalité des chances. C'est dès le plus jeune âge que l'épanouissement individuel et les capacités personnelles trouvent ou ne trouvent pas les conditions de leur développement. François Hollande a placé l'éducation et la jeunesse au cœur de l'action publique qu'il veut mettre en œuvre en s'en donnant les moyens (60 000 postes supplémentaires sur le quinquennat).

Il vaut mieux intégrer les actions médico-sociales, scolaires et péri-scolaires pour les enfants dès leur plus jeune âge, non pas pour suppléer les parents, mais pour construire avec eux un espace de vie pour l'enfant, plus propice à ses rencontres et découvertes. Les sources de difficultés parentales se trouvent très souvent dans la précarité de leur parcours professionnel, dans l'éloignement de leur lieu de travail qui les rend moins disponibles en temps et en projets.

Les conflits voire les relations violentes aboutissent souvent à la séparation parentale. Les familles monoparentales ne sont plus l'exception. Beaucoup d'enfants manquent encore de soutiens affectifs et relationnels de la part du monde des adultes. Ces soutiens sont compensés par les réseaux d'aide aux familles, mais ceux-ci interviennent souvent de façon ponctuelle quoique répétée, laissant de longues périodes d'abandon (soir, week-end).
L'instauration des « emplois-liens » permettra une présence permanente et donc plus rassurante et efficace.
Plus tard, le monde des adultes doit être attentif aux messages qu'il adresse à la jeunesse : entre l'enfant-roi centre du monde et l'attente de sa réussite en toute discipline (scolaire, sportive, musicale…), notre société multiplie les injonctions paradoxales. Nombre d'adolescents sont en souffrance. Il faut renforcer le maillage collectif autour d'eux. Les maisons des adolescents leur offrent un accueil et une orientation pour leur permettre de se construire comme de futurs citoyens responsables.

Leur formation doit leur permettre d'intégrer la vie active en ayant les possibilités de changer de métier grâce à la formation tout au long de la vie. Aussi la qualité de la formation initiale est-elle primordiale pour les préparer à ces adaptations. L'apprentissage peut constituer pour certains l'une des meilleures voies.

- Droit à l'emploi
Avec la multiplication des plans sociaux, souvent consécutifs à l'impéritie des gouvernements de droite, le chômage est à nouveau la question numéro un de la société française. C'est pour y remédier que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault, suivant en cela les engagements du président de la République, a placé au cœur de son action le redressement productif et le refus de considérer l'emploi comme la variable - toujours en baisse - d'ajustement de la gestion des entreprises et de la production.
Face à la droite et au patronat, dont l'objectif est de tirer toujours vers le bas l'emploi et les salaires au nom de la sacro-sainte compétitivité, c'est à la gauche politique et syndicale qu'il revient de porter la croissance et le progrès économique en s'appuyant sur le progrès social.
C'est l'enjeu majeur du changement que les Français doivent mettre en œuvre avec le président de la République et toutes les forces disponibles.
Tous les leviers politiques économiques et sociaux (banque d'investissements, nouvelle politique industrielle, refus des licenciements économiques, emplois socialement utiles…) doivent être utilisés pour inverser la courbe du chômage. Les Français ont compris que cette politique réussira d'autant mieux qu'elle sera menée au niveau national et au niveau européen.
L'économie ne se résume pas à la loi du marché et aux initiatives des entreprises. Le secteur public participe lui aussi au développement économique qui suppose des infrastructures, des interconnexions, des moyens de communication, d'une qualité toujours renouvelée.
Nous devons aussi faire un effort pour développer de façon déterminée l'économie sociale et solidaire. La création innovante d'un ministère qui lui est dédié marque la nouvelle place qu'on veut lui donner dans la production des biens et des services.

- Droit à la sécurité et à la justice
La gauche doit défendre l'autorité et ne pas laisser s'installer l'idée que seule la droite saurait le faire.
Puisque l'on souhaite l'instauration d'une autorité politique internationale pour réguler les rapports entre les États et la finance, il nous faut de la même façon assurer des rapports respectueux entre les individus. Lorsqu'il y a un manque d'autorité, ce n'est pas la justice qui règne, mais bien la loi du plus fort du clan, du caïd ou du gourou.
La gauche au gouvernement a déjà su se montrer exemplaire pour refuser les violences envers les femmes, les salariés (loi sur le harcèlement moral au travail) les violences racistes (loi condamnant les discriminations), les violences homophobes. Elle doit refuser avec la même détermination les violences civiques (dégradations, incivilités, agressions, racket) dont sont victimes les plus démunis ou les plus vulnérables de la société.
Cette violence individuelle ou de bandes organisées prend la forme, au-delà d'actes véritablement délictueux ou criminels, d'un harcèlement civique, qu'il faut sanctionner à la mesure des méfaits qu'il provoque dans la vie quotidienne et le vivre-ensemble.

C'est à la police qu'il revient de protéger les citoyens, et cette protection ne peut se réaliser que dans la proximité. La police de proximité n'est pas une lubie de la gauche, c'est la condition même de la réussite de la mission policière, qui ne peut en aucun cas se confondre avec la mission des services sociaux ou éducatifs qui inscrivent eux leur action dans la prévention.
La police a aussi pour rôle de repérer et d'arrêter les auteurs d'infraction pour les présenter à la justice.
Nous avons besoin d'une justice indépendante, dotée des moyens humains, administratifs et techniques, nécessaires en raison des progrès technologiques considérables, l'attente des justiciables et l'évolution de l'opinion publique.

Le juge d'instruction sera le garant des droits et des moyens entre l'accusation, qui sera indépendante du pouvoir politique et la défense. L'indépendance des experts par rapport aux magistrats sera consacrée : ils auront l'obligation d'agir selon les règles et les savoirs les plus avancés de leur discipline.

- Droit à la santé
François Hollande s'est engagé pendant la campagne présidentielle à sécuriser l'accès aux soins. Cet objectif est essentiel tant les disparités de santé et d'espérance de vie sont la marque première des inégalités sociales. L'hôpital ne sera plus considéré comme une entreprise et retrouvera sa mission de service public. La place des urgences hospitalières, qui cannibalisent l'activité de ces établissements et deviennent la porte exclusive d'entrée à l'hôpital, sera reconsidérée. Le critère d'urgences parfois nécessaire ne peut pas rester l'indicateur premier de la qualité des soins.
La rémunération des médecins de ville comportera une part forfaitaire consacrée aux missions de santé publique que chaque praticien doit mettre en œuvre.

De même le financement des installations particulièrement onéreuses (équipement en radiologie, biologie…) devra être déconnecté du remboursement de l'acte médical proprement dit.

L'industrie pharmaceutique devra être mieux associée à la politique de redressement industriel et à l'innovation et s'intégrer dans la perspective d'une médecine prédicto-préventive qui est l'un des enjeux des prochaines décennies. Le métier de visiteur médical devrait changer de nature, en assurant un rôle d'information et de sensibilisation des médecins, déconnecté des obligations commerciales très souvent discutables pour la santé de la population.
- Droit aux libertés et choix individuels

La culture n'est pas un supplément d'âme que l'on répand sur une société en perte de sens et de repères. Elle est un besoin irrépressible de tous les humains, la marque de toutes les civilisations quel que soit leur mode d'expression artistique.
Aujourd'hui, les biens et les services culturels se transmettent grâce aux réseaux de communication - radio, télévision, Internet - qui deviennent par leur puissance même l'outil principal de la diffusion culturelle, et qui peuvent imposer leurs choix au prix de milliards de dollars avec des enjeux capitalistiques et géostratégiques sans précédent.
Face à cette déferlante financière, à ces décideurs privés, il faut affirmer avec toujours plus de force que la culture n'est pas une marchandise comme les autres.
Le fait culturel, quelle que soit son origine géographique ou sa référence historique et philosophique, participe pleinement à la qualité du vivre-ensemble. Il ne s'agit en rien d'imposer la même norme à tous, mais bien de permettre à chacun de s'approprier une part de ce qui fonde le bien commun. Un pays qui délaisse la culture est un pays qui meurt.

D'autre part, la laïcité est la première garantie de la liberté d'expression culturelle. Le combat laïque est plus que jamais d'actualité alors que 100 ans après son vote, la loi sur la séparation des Églises et de l'État subit les coups de butoir du communautarisme et du sectarisme.
La société n'ignore pas que le fait religieux est l'un des grands vecteurs de la spiritualité, mais celle-ci ne se confond pas avec la croyance religieuse. Le principe de neutralité de l'État est la condition de la libre adhésion des croyants.
Le communautarisme est l'exact contraire de notre vision républicaine selon laquelle chacun appartient à la Nation qui lui confère un ensemble de droits et de devoirs. L'appartenance à un groupe quel qu'il soit ne peut se substituer à l'obligation citoyenne. Il porte en lui le risque de discrimination et de relégation.

Il ne s'agit pas d'évacuer la réalité des communautés comme espace de la vie des individus. Il s'agit de refuser qu'elles enferment leurs membres dans une idéologie sectaire et dans un rapport clanique à la société, faisant le lit du racisme et de l'antisémitisme.

Puisque le droit doit être le même pour tous, il faut garantir l'égalité femmes-hommes dans tous les espaces de vie et d'activité. C'est l'honneur du gouvernement de Lionel Jospin d'avoir érigé la parité en principe d'organisation politique et sociale. Il lui reste à s'imposer partout comme une réalité. Tout ce qui cloisonne, cantonne, isole les femmes dans des rôles spécifiques, tout ce qui les discrimine pour la raison exclusive qu'elles sont des femmes, est inacceptable.
Partout dans le monde, le combat pour le droit des femmes se confond avec le combat pour la démocratie.

Ce principe d'égalité des droits vaut pour chaque citoyen quels que soient ses choix de vie personnels : le président de la République s'est engagé avec détermination pour reconnaître aux homosexuels le droit au mariage et à l'adoption.

B - Prévoir

On ne peut inscrire notre vision de l'économie et du progrès social dans la perspective d'un développement durable sans projeter les conséquences des décisions prises dans le moyen et le long terme. Préparer l'avenir implique le principe de précaution et oblige à la prudence, voire à l'abandon de certaines techniques comme c'est le cas pour le gaz de schiste.
Si la planification de l'économie et de la société n'est plus à l'ordre du jour, **le principe de prévision** s'impose avant toutes les décisions ayant un impact durable sur notre avenir.
Trois grands domaines au moins nécessitent son application :

- les sciences et la technologie
Elles changent plus profondément nos modes de vie, nos attentes personnelles et nos relations sociales que certaines décisions politiques ou économiques. Nous ne devons pas être les simples spectateurs-consommateurs des nouvelles techniques. La recherche scientifique, médicale et technique doit être soumise à un véritable contrôle démocratique pour imposer les règles éthiques sans lesquelles les générations futures pourraient être exposées à une crise morale touchant le fondement même de l'humain. L'histoire des sciences nous apprend que toutes les découvertes ont été un jour appliquées, même avec les plus funestes destins.
Les institutions de la République comprennent un Conseil économique, social et environnemental qui permet d'éclairer les pouvoirs publics et l'ensemble des décideurs sur les conséquences pour les générations futures des choix dans les domaines sociaux et écologiques. Nous proposons que soit constitué sur le même modèle un « Conseil de la science, de la santé et de l'éthique ».
Pour manifester l'importance que l'on accorde à ces problèmes majeurs et pour ne pas être redondant avec un ensemble de structures déjà existantes, ce Conseil devra regrouper les activités du Comité national d'éthique, de la science et de la recherche médicale, de la Haute autorité de la santé, du Conseil national de la santé publique, de l'Office des sciences et des technologies et de tous les organismes publics qui œuvrent pour la même cause.

- l'énergie
François Hollande s'est engagé à réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 à 50 % à l'horizon 2025, en garantissant la sûreté maximale des installations et en poursuivant la modernisation des industries nucléaires.
Conformément aux engagements du président de la République, le gouvernement doit mettre en œuvre un vaste plan permettant à un million de logements par an de bénéficier d'une isolation thermique de qualité. La production de l'énergie domestique doit se réaliser au plus près de sa consommation afin d'éviter surcoût et perte de capacité : l'équipement photovoltaïque et géothermie sont pour nous prioritaires.
En parallèle et en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le développement du moteur électrique et des moteurs hybrides développé dans l'industrie française doit continuer à être encouragé.
Parce que notre pays possède un vaste territoire de bois et de forêts, la filière bois pour l'énergie et pour l'habitat représente aussi une perspective d'avenir.

- Les politiques publiques
Elles touchent notamment les filières professionnelles dont les effets ont des répercussions des années, voire des décennies plus tard. C'est le cas des secteurs comme l'école ou la santé qui sont en corrélation directe avec la démographie ou la mobilité de la population.
La gestion des professions médicales est un exemple de l'incohérence des décisions politiques qui, cédant aux contraintes financières à court terme, engendrèrent les problèmes de désertification médicale et/ou la disparition de certaines disciplines, alors que cette évolution

était parfaitement prévisible. Aujourd'hui, le manque de médecins dans certains territoires et dans certaines spécialités va rendre l'accès aux soins pour tous d'autant plus difficile que l'espérance de vie augmente.
Le même phénomène a souvent été évoqué pour les établissements scolaires où la qualité d'enseignement est discriminatoire par manque d'enseignants ou quand les capacités d'accueil sont insuffisantes lors de certaines rentrées.

C - Prévenir

La gauche a toujours privilégié la prévention à la sanction dans le domaine de la justice et la prévention aux soins dans le domaine de la santé.
La France, cependant, n'a pas acquis la culture préventive telle qu'elle prévaut dans d'autres pays européens ou nord-américains. Il nous faut donc rattraper ce retard en faisant de la prévention l'une des nouvelles priorités de notre action. Le milieu associatif a souvent été précurseur pour le développement des pratiques préventives, mais aujourd'hui, ces structures importantes et nécessaires au tissu social rencontrent des difficultés de financement et aussi de gestion. Il devient donc urgent de changer notre regard sur ces activités bénévoles qui, pour nombre d'entre elles, s'apparentent désormais à de petites entreprises aux multiples contraintes inhérentes à ces structures pour les responsables de ces organisations : disponibilité croissante, gestion des salariés, gestion des « usagers » dans le cas de services à la personne, contrôles multiples, gestion de conflits, etc.

Le statut de bénévolat pour les responsables de ces structures semble aujourd'hui peu compatible avec la réalité quotidienne à laquelle certains d'entre eux doivent faire face. Comme les élus locaux, ils devraient pouvoir bénéficier d'une reconnaissance de leur rôle primordial dans le lien social par le versement d'indemnités (sous forme de chèque solidarité par exemple) et/ou d'avantages spécifiques liées aux activités de l'association qu'ils animent quotidiennement.
La vie associative est parfois ponctuée de désaccords, de conflits voire de violences alors qu'elle est censée défendre l'intérêt général. Pour éviter l'enkystement de certaines situations voire l'appel à des procédures judiciaires (coûteuses et chronophages), le recours à **un médiateur de la vie associative** pourrait être la réponse adaptée.
Si l'intervention associative doit rester l'un des fondements de la prévention, la politique publique doit en assurer la cohérence et lui donner les moyens indispensables à la réussite de ses missions.
Les pouvoirs publics se doivent d'identifier les fléaux sanitaires ou sociaux et valoriser leur prévention par le relais de ces associations afin de les endiguer et réduire ainsi les coûts humains, économiques et sociaux qu'entraînerait l'absence de mesures préventives.
Dans la société complexe de ce début du XXIe siècle, où l'individu doit faire face à des situations humainement et socialement dégradées, nous proposons de nous impliquer sur quelques chantiers prioritaires :

- le mal-être au travail
Depuis que le gouvernement de Lionel Jospin a fait voter la loi pénalisant le harcèlement moral au travail, la société française et les acteurs économiques (patronat, syndicats) ont pris conscience de l'importance du bien-être au travail sur le plan physique, mais aussi psychologique et relationnel, et de la nécessité de le préserver.
Lorsque les salariés vont bien, c'est l'entreprise elle-même qui peut prospérer : le mal-être au travail, le harcèlement, la dégradation des conditions de travail n'ont pas seulement un coût humain, ils ont aussi un coût économique et financier pour l'entreprise ou le service concerné. La prévention des risques psycho-sociaux au travail est un chantier prioritaire.

On sait que les plans sociaux, les restructurations et les changements de stratégie managériales peuvent fragiliser certains salariés. Il nous paraît opportun que des salariés séniors puissent consacrer leur activité pour accompagner les changements survenant dans l'entreprise. Ils pourraient être recrutés dans le cadre des emplois intergénérations souhaités par le président de la République.
Un système bonus-malus pourrait être instauré de façon à ce que les entreprises qui protègent la santé des salariés bénéficient d'une « détaxe sur la valeur humaine ajoutée » venant réduire le coût de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) payée par les entreprises.

Le bien-être au travail peut être entravé par des conditions de transports particulièrement longs et pénibles qui devraient faire l'objet d'une enquête nationale pour mieux apprécier les méfaits éventuels de telles situations.

Le mal-être ne touche pas seulement les salariés, mais il concerne plus encore peut-être ceux qui ont perdu leur travail. La **« sécurisation du parcours professionnel »**, en développant la formation tout au long de la vie, permettra d'éviter de trop longues périodes sans emploi. Le chômage provoque des conditions matérielles et sociales difficiles (surendettement fréquent) auxquelles s'ajoute la dégradation de l'état de santé. Or, le chômeur ne bénéficie plus de la médecine du travail. Il devra pouvoir bénéficier dès le licenciement d'un réel **suivi médico-social** (au moins sur deux ans) au même titre que les salariés en activité.

- le suicide
En provoquant chaque année la mort de plus de 11 000 Françaises et Français (dont 6 500 âgés de 30 à 60 ans), le suicide est la 1ère cause de mortalité pour nos concitoyens âgés de 40 à 45 ans, c'est-à-dire ceux qui seraient en pleine activité.
Si l'on ajoute à ces morts nos 120 000 compatriotes qui font une tentative de suicide nécessitant des soins parfois sur une longue période, on comprend pourquoi le suicide représente un grave problème de santé publique qu'il est nécessaire de mieux prévenir.

L'onde de choc qu'il provoque toujours atteint non seulement les proches mais aussi les collègues de classe, d'entreprise, l'entourage social voire la société toute entière.
Le suicide n'est pas suffisamment connu et étudié dans notre pays. On ne sait pour l'heure rien des effets de la crise économique et sociale sur l'évolution de la mortalité suicidaire. Il faut créer un « Observatoire du suicide et des conduites suicidaires », organisme public mais indépendant et doté de fonds propres. Il permettra le suivi de l'évolution des morts et des tentatives selon les différents groupes de la population, première condition pour la mise en œuvre des mesures préventives nécessaires.

- les addictions
Aujourd'hui, on parle moins d'alcoolisme, de tabagisme, de toxicomanie. C'est le terme addictions qui est venu englober l'ensemble de ces comportements à risques qui peuvent débuter dès le très jeune âge.
Certaines pratiques nouvelles comme celle du « binge drinking » sont particulièrement risquées. L'usage de médicaments

psychotropes est autant recherché pour ses effets psychologiques que par la stimulation qu'ils peuvent provoquer : l'effet « dope » est particulièrement recherché dans une société marquée par la concurrence.

Le débat concernant la dépénalisation des drogues n'est pas encore à l'ordre du jour, mais nous pouvons être d'accord pour développer la prévention au moins autant qu'appliquer les sanctions (à l'exception des trafiquants). C'est pourquoi la Mission interministérielle de lutte contre la dépendance et la toxicomanie (MILDT) devrait voir sa mission préventive reconnue et développée, ce qui devrait se traduire par le changement de son appellation.

- les violences

Prévenir les violences, c'est d'abord prévenir les comportements agressifs souvent provoqués par des carences éducatives dès la petite enfance, un manque d'étayage éducatif ou une faille familiale qui nécessitent une attention collective.
Le système éducatif peut, dès l'entrée des enfants en maternelle, leur faire comprendre qu'il n'est pas nécessaire d'être violent pour se faire entendre. L'incivilité reflète autant la fragilité et le manque de confiance en soi qu'une volonté perverse de puissance. Tout ce qui peut renforcer l'estime de soi doit être entrepris, comme cela se fait dans les pratiques éducatives de certains pays du Nord de l'Europe.

- Parmi les violences, les violences de couple doivent retenir toute notre attention parce que près de 10 % des femmes en ont été ou en sont victimes. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les femmes victimes de ces violences perdent entre une et quatre années de vie en bonne santé quand ce n'est pas leur vie même.

Traumatisme physique mais aussi injures, menaces, dépréciation et rapports sexuels forcés. Par un phénomène d'emprise et par une situation de dépendance matérielle et sociale, la victime peut subir les pires avanies pendant des années, avec abus de substances toxiques, réactions dépressives et même conduites suicidaires. La réponse est dans la dénonciation du conjoint violent, mais qui n'est jamais facile pour la victime. Les campagnes de sensibilisation sont toujours nécessaires mais rarement suffisantes. Il existe des freins psychologiques profonds, des situations de vie inextricables qui empêchent les femmes de se plaindre : les actions préventives doivent tenir compte de ces difficultés spécifiques. Enfin, les conditions de vie dégradées, le confinement dans un logement trop petit et inadapté, la promiscuité des relations adultes-enfants sont des facteurs de risques dont il faut tenir compte. Les violences conjugales posent le problème des inégalités femmes-hommes mais aussi celui des inégalités sociales.

- Il faut porter une attention toute particulière aux violences à caractère sexuel. Plus de la moitié des procès criminels ont pour cause une violence de ce type. Nous manquons dans notre pays d'études et de recherches concernant ces comportements particulièrement destructeurs et inacceptables. C'est la raison pour laquelle la création d'un **Institut national de recherche et de prévention** pour ces violences nous paraîtrait opportun. Il pourrait regrouper des médecins experts, psychiatres, psychologues, mais aussi des magistrats, avocats et des personnels de prisons. Une meilleure compréhension de ces phénomènes pourrait éviter certaines de ces violences et leur récidive.
- Un numéro vert garantissant un total anonymat permettrait à certains pédophiles de faire une première démarche pour obtenir de l'aide, puis de progresser face à leurs pulsions obsédantes. Certains passages à l'acte pourront ainsi être évités. Les sites à portée pédo-pornographique, une fois neutralisés, seront remplacés par des messages de prévention.

- Les Instituts hospitaliers de médecine légale sont les lieux d'accueil des victimes vivantes et des corps des victimes décédées. Ils constituent ainsi un lieu d'observation sans égal qui doit être mis à profit pour mieux connaître et prévenir ces situations. La reconnaissance de la mission de santé publique de ces Instituts doit être clairement énoncée. Comment accepter que l'Institut de médecine légale de Paris reste toujours sous l'autorité de la Préfecture de police ? Il doit être transformé en service hospitalier comme tous les autres Instituts placés sous la tutelle du ministère de la Santé et reconnus dans l'ensemble de ses missions pour la justice, la santé publique et l'enseignement. Cette évolution pourrait correspondre à la construction d'un nouvel établissement situé dans un Centre hospitalier universitaire (CHU) parisien, qui deviendrait ainsi un des lieux phare de la pratique médico-légale dans notre pays.

Le rôle du Parti socialiste

Le Parti socialiste connaît une situation inédite après la victoire de François Hollande, suivie des élections législatives et précédée par celle du Sénat (elle-même consécutive aux victoires municipales, départementales et régionales) et détient, comme aime à le rappeler la droite, tous les pouvoirs, une façon de dire qu'il sera responsable de tout ce qui peut arriver dans notre pays.

Il ne s'agit pas de nier une responsabilité essentielle, celle des élus, mais il faut rappeler qu'un pays, une société, c'est d'abord l'ensemble de ses citoyens, sa jeunesse, ses institutions, ses entreprises…
Le président de la République s'est engagé auprès des Français sur 60 propositions qu'il veillera à appliquer sur la durée de son quinquennat en tenant compte de la réalité politique, nationale et internationale, mais aussi de l'état de notre pays, tel que l'a laissé la droite après dix années où elle disposait, elle, de tous les pouvoirs.
Le gouvernement de Jean-Marc Ayrault a pour tâche de mettre en œuvre les orientations présidentielles, de veiller à leurs bonnes applications et à leurs justes effets. Quant au Parlement, il est la représentation nationale et doit assurer ainsi la nécessaire articulation entre les décisions prises au niveau de l'État et les besoins de la population.

Reste le Parti, qui dans ce contexte est et doit rester **un acteur politique** pour relayer les décisions du président de la République et de l'Assemblée nationale par un travail d'explications et de convictions : la société ne change pas seulement par les lois et les décrets mais par l'adhésion du plus grand nombre aux réformes entreprises.
La victoire de la gauche n'a pas fait disparaître les forces politiques, sociales, sociétales, qui s'expriment au cœur de la société de façon souvent antagoniste. C'est même le rapport entre ces différentes forces qui fait changer et évoluer le pays.
Le Parti est un des leviers essentiels dans ce rapport de forces démocratiques : en agissant résolument à gauche avec ses alliés radicaux et écologistes, en tenant compte des autres expressions de la gauche et en étant sensible au mouvement social, il continuera d'être un éclaireur d'avenir.

A - Mobiliser les forces citoyennes et sociales

- *La Primaire socialiste* a été un incontestable succès et elle a créé une véritable dynamique participative permettant aux citoyens de s'approprier la campagne. Pendant ces Primaires, les six candidats ont su être concurrents sans être adversaires. François Hollande, une fois désigné, a voulu et su rassembler tous les socialistes pour mener sa campagne. Ce fut la première condition du succès.

Le Parti doit prolonger cette dynamique participative en associant le plus grand nombre de citoyens à la politique du président de la République et du gouvernement, au travers, par exemple, de ***Cahiers du changement.*** Chaque citoyen sera appelé à proposer sur un site internet dédié les grandes concrétisations du changement qu'il appelle de ses vœux ; tant au niveau international que local, et dans le même temps les sections socialistes et les fédérations iront à la rencontre des Françaises et des Français pour écrire avec eux ces *Cahiers du Changement*.
Cet ensemble constituera une base de propositions concrètes analysées à l'occasion d'une Convention nationale ;

- Notre parti doit continuer à s'ouvrir aux forces vives de la société, à échanger avec les intellectuels et les experts, ce que rend plus facile l'usage des nouvelles techniques de l'information et de la communication. Mis en place par François Hollande au Congrès de Brest, le **Comité économique social et culturel** du parti qui associe des responsables syndicaux, associatifs, du monde du travail, de la culture - membres ou non du PS -, verra son rôle renforcé.

B - Gagner les élections locales

Nous inscrivons notre action dans la durée. Notre stratégie doit être de s'inscrire dans le temps de deux quinquennats. Ce sera le temps nécessaire pour réparer, stabiliser, rétablir mais aussi transformer, réformer, changer.
Les élections locales se situeront dans ce cadre. La gauche détient déjà la presque totalité des régions, la majorité des départements et de nombreuses villes. Nous devons donc conforter les victoires acquises et préparer de nouvelles conquêtes : *Les Cahiers du changement* pourront servir de bases programmatiques des prochaines élections locales.
En effet, lors des scrutins présidentiels et législatifs, des résultats positifs permettent d'envisager de nouvelles victoires. Pour cela, nous devrons préparer les équipes, rassembler les forces de la gauche, de l'écologie et du progrès, assurer la présence de terrain, associer les citoyens à la démarche.
Nous devons redonner les moyens financiers et l'autonomie nécessaire aux différents niveaux de collectivité. Clarifier les compétences entre les trois niveaux décentralisés et l'État est une nécessité absolue.
Il conviendra également d'assurer le renouvellement, la parité, la diversité. Cela peut nécessiter l'évolution des modes de scrutin, principalement pour les élections départementales, mais aussi pour les communes où le mode de scrutin des villes doit s'appliquer aussi aux communes de plus de 500 habitants afin de remplacer le panachage archaïque.
Limiter le cumul des mandats est impératif pour mieux répartir les responsabilités.
Nos collectivités ont un rôle majeur dans l'accompagnement du changement. Prenons quelques exemples.

- La priorité à l'éducation et à la jeunesse : le dialogue nécessaire entre l'État et les collectivités locales sur la qualité de l'enseignement, les rythmes scolaires, le soutien aux élus en difficulté est essentiel.
- Le logement nécessite un travail en commun pour augmenter le nombre de logements, appliquer la loi SRU, réguler le niveau des loyers, mettre les terrains de l'État au service des collectivités et des bailleurs sociaux.
- La conversion écologique afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables, l'isolation des logements, la remise à niveau des transports en commun.
- Une politique culturelle ambitieuse permettant l'accès de tous aux pratiques artistiques et à leur diffusion.

DE LA RÉNOVATION À L'INNOVATION

La rénovation du Parti a fait de grands pas jusqu'au succès des Primaires citoyennes. Il faut continuer ce combat dans un nouveau contexte, celui de l'exercice du pouvoir et aller plus loin encore dans l'innovation politique et programmatique.

LISTE DES SIGNATAIRES

ALLIES PAUL (SN-CN), BULTEL-HERMENT MONIQUE (CN), MONTHUBERT BERTRAND (SN), MORISOT NELLY (CNC), LANTOINE CHRISTOPHE (CNC), AKKARI MAYA (75), ANAZEL JEAN-PIERRE (14), AUGE JEAN-MICHEL (67), AYACHE PHILIPPE (84), BATTIER ERIC (38), BÉCUWE CYRIL (80), BELZ HUBERT (90), BENOIT JEAN-JACQUES (33), BERTOLOTTI HERVÉ (83), BLANCHOT RENÉ (58), BOET ANNICK (13), BONNAYS LAURENT (81), BOUNOUAR FARID (92), BROTHIER SYLVAIN (75), BULTEL STÉPHANE (12), CALVO MICHEL (34), CARÊME DAMIEN (59), CARITEAU GÉRARD (21), CARITEAU FRANÇOISE (21), CARLOTTI VINCENT (2B), CONIL MAURICE (83), COURTY ARTHUR (90), CUJIVES DIDIER (31), DESBATS PATRICIA (95), DESCHAMPS JOFFREY (28), DRET JEAN JACQUES (94), DUDRAGNE MICHAEL (75), DUPLAND JEAN-FRANÇOIS (95), DURAIN JÉRÔME (71), EL BAZ MICHÈLE (30), FOUCHER ALAIN (41), FRANQUES ERIC (17), GANDOLFI LAURA (69), GANDRIEAU MARIE-AGNÈS (31), GHARNIT SOFIAN (45), GNASSOUNOU DOMINIQUE (95), GOURHAN JEAN-JACQUES (22), GOURLAIN HERVÉ (80), GUERIN ALEXANDRE (51), GUIBERT VINCENT (92), GUIHARD HERVÉ (29), GUIS JEAN-PIERRE (75), LAURENT PATRICE (64), LAVIALLE CHRISTOPHE (45), LAZARUS CLÉMENT (75), LE BUHAN DIDIER (22), LE FOLL CHRISTOPHE (14), L'HERMITE MARGOT (75), LE MASSON CÉCILE (16), LE PAPE YVES (69), LORCA ALEXIE (93), LOUSSOUARN MICHEL (29), LUCAS BRUNO (46), MIALHE BERTRAND (31), MOINE MICHEL (23), MOUNIER SÉBASTIEN (78), NAKACHE DAVID (06), NATCHIMIE MIKAEL (28), OCCRE THIERRY (62), PALACIN JOHN (31), PEYROT DIDIER (77), RAYNAL NICOLAS (75), ROYER JÉRÔME (16), SOFIAN GHARNIT (45), SOREL YOANN (28), SOTHER THIERRY (68), TUNC ALEXANDRE (51), VALLOT FLORENCE (42), YONIS CHOUKRI (93).

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Le prochain Congrès du Parti socialiste va se tenir dans un contexte doublement inédit : celui d'une crise économique sans précédent depuis 90 ans ; celui d'une hégémonie institutionnelle complète, du centre à la périphérie.

Ce contexte fait que l'enjeu de ce Congrès ne sera plus celui de l'opposition devenue classique entre gauche de gouvernement et gauche radicale. Il appelle des réponses sur le changement de nature de l'action politique, la déstabilisation de l'État, le déclassement de l'action publique comme des individus, la marchandisation des ressources collectives et naturelles.

Les signataires de cette contribution ont particulièrement œuvré à la rénovation du Parti durant ces trois dernières années, accompagnant le travail du Secrétariat national du même nom dirigé par **Arnaud Montebourg.** Nous avons observé combien il a fallu d'efforts et parfois de volontarisme pour instaurer les **Primaires citoyennes,** mais aussi **le non-cumul des mandats, la parité, la diversité, le renouvellement générationnel, la démocratie interne et des règles d'éthique.** Ces efforts n'ont pas tous encore abouti bien qu'ils aient fait par deux fois l'objet d'un **vote massif** : le 2 octobre 2009 (90 310 militants ont participé à la consultation donnant mandat au Bureau national pour proposer des mesures rénovatrices) et le 3 juillet 2010 (où une convention nationale a ratifié ces mesures à une exceptionnelle majorité). C'est en nous appuyant sur cette entreprise et ses résultats que nous nous situons et proposons cette contribution. Elle veut aller plus loin dans une démarche d'innovation politique qui voudrait donner envie d'anticiper le futur en renforçant les liens qui se sont noués au cours de la dernière période électorale entre les citoyens et le Parti socialiste.

1 - La transformation des partis en général, socialistes en particulier.

Nous sommes à un moment où le vieux chasse encore le neuf. La forme même du parti politique, inventée au XIXe siècle semble incontournable. Les cycles de transformation de la social-démocratie en Europe et du Parti socialiste en France semblent leur garantir une reproduction à l'aveugle. La conquête électorale d'une majorité absolue dans toutes les institutions de la République redouble la question avec la transformation de fait du PS en parti dominant. Nous sommes aujourd'hui devant un choix : ou le Parti se replie sur lui-même, laissant le gouvernement seul face aux citoyens ; ou bien il s'ouvre en devenant une boîte à idées, un relais indispensable entre l'action de la majorité et le peuple.

1.1 - La mise en question de la forme « parti ».

Le parti politique tel que nous le connaissons est né il y a à peine plus d'un siècle. C'est une des formes historiques de l'entreprise politique : un lieu de représentations, de productions idéologiques et programmatiques, de sélection du personnel politique. Il est donc un espace de compétition interne où se sont toujours affrontés des courants dont les animateurs prétendent à sa direction. Sa structuration est allée en se renforçant au gré des conquêtes du suffrage universel et de la professionnalisation politique. Si bien qu'aujourd'hui les partis en général sont devenus des agences semi-étatiques, confortées par leur financement légal devenu majeur dans leur fonctionnement. Ils sont des courtiers entre les différents pouvoirs qu'ils occupent et les citoyens dont ils sollicitent épisodiquement le soutien. Leurs ressources militantes sont d'autant plus importantes qu'elles sont devenues rares. Ce modèle formel a été peaufiné par la gauche dans la mesure où elle représentait les démunis et avait besoin de la meilleure organisation possible pour assurer la défense et la promotion de leurs intérêts.

Cette forme est aujourd'hui mise en cause par les transformations survenues dans la société de la troisième révolution technologique-industrielle. La généralisation et la socialisation des foyers et modes d'accès aux savoirs et connaissances élèvent le niveau culturel moyen de la société. Celle-ci s'organise de plus en plus en **réseaux où circule l'information et où s'échangent des volontés de manière inédite.** Cela n'a pas produit pour l'instant de modèle alternatif d'organisation horizontale (pour mémoire, voir l'échec de l'idée de coopérative politique lancée par Europe Écologie en 2010) ; un modèle qui correspondrait mieux à un mode post-moderne d'engagement favorisant les prises de position individuelles généralisées. La démocratie (pas seulement parlementaire) exige l'existence d'« un espace partagé de valeurs et de principes sous contrôle collectif » comme le disait déjà Hannah Arendt. La question du rapport entre parti, mouvement social et innovateur du quotidien dans la société civile n'est donc pas devenue obsolète quel que soit le retour en force de l'individu contemporain. Ce qu'écrivait Marx reste d'une parfaite actualité : *« Il faut œuvrer à une société où le libre épanouissement de chacun est la condition du libre épanouissement de tous. »*

Mais le prototype du parti légitime, celui d'**une avant-garde éclairée, issue à la fois de la philosophie des Lumières et des Révolutions française et russe, est fini.** Dans ce Printemps des peuples initié ces derniers temps par le monde arabe, la production d'une offre politique systémique par les partis ne suffit plus. Les partis politiques continuent sans doute à révéler des clivages fondamentaux, construits dans des histoires nationales. Mais les réservoirs d'expertises, de pratiques, de mémoires qu'ils étaient ne parviennent plus à rendre compte de la société, de sa complexité et de ses ressources. La social-démocratie et le socialisme sont, plus que les autres formations, frappés par cette obsolescence. Pour y répondre, nous devrons résoudre le problème de la définition du socialisme du XXIe siècle et des formes d'action politique correspondantes.

1.2 - Les transformations du socialisme.

Durant un siècle et demi la social-démocratie a appris à se transformer dans les grandes crises sociales. Elle a réussi à combiner la dynamique démocratique (du suffrage universel à l'exercice du pouvoir) et l'expansion du salariat. Cette capacité d'adaptation semble avoir atteint une limite historique face à la modernisation des droites

européennes, française en particulier. L'extrêmisation de celle-ci n'est pas que le produit accidentel du sarkozysme. Elle est le fruit d'une reconstruction complète qui répond à des changements structurels : la globalisation et la financiarisation de l'économie qui ont diminué le pouvoir des États-nations ; l'expansion des sociétés d'abondance et de consommation qui a mis en crise les capacités budgétaires de l'État-providence avant même la crise de 2008 ; la segmentation du salariat et les progrès de l'individualisme qui ont diminué les capacités d'action des travailleurs et la portée des négociations collectives ; la marchandisation du « bonheur privé » se substituant aux « passions publiques ». La disparition de la « menace communiste », pas seulement militaire mais aussi idéologique et politique a rendu secondaire aux yeux des classes dirigeantes l'obligation de sacrifier du profit au compromis social. **Les sociaux-démocrates se sont adaptés mollement à ces changements en suivant, le plus souvent, le tournant néo-libéral, si ce n'est en l'initiant** (voir le « consensus de Paris » en 1983 et sa justification par Pascal Lamy : *« Lorsqu'il s'agit de libéraliser, il n'y a plus de droite en France. La gauche devait le faire, parce que ce n'est pas la droite qui l'aurait fait »*). Les effets sur nos partis ont été considérables :

- Érosion du soutien ouvrier et populaire compensé par la conquête des nouvelles classes moyennes salariées en particulier du secteur public dont la discipline électorale et la loyauté politique sont flottantes.

- Effacement du rôle de l'État dans la production du bien-être social relayé par une gestion gouvernementale à court terme de ses ressources de plus en plus rares au niveau national.

- Valorisation de l'économie et de la société de marché par des politiques de privatisation systématique occultée par l'action publique contre la pauvreté et la précarité.

- Abandon de la primauté de la politique tant dans la mobilisation des forces sociales pour contrôler les forces économiques que dans la démocratisation des institutions représentatives de la société. L'impuissance est devenue patente en ce qui concerne les structures politiques de l'Union européenne.

Aucune des formations socialistes des États-membres de celle-ci n'a pu ou su échapper à ce qui apparaît comme une révision historique des fondements de la tradition social-démocrate. Elles ont toutes perdu leurs repères, même ceux qui étaient enracinés dans la culture politique de leur pays, sans en trouver de nouveaux. La « 3e voie » blairiste qui apparaissait comme la principale innovation de la dernière décennie du siècle est l'acte de décès de cette histoire.

Il importe de « penser » ce bouleversement. Un véritable **programme d'études de la Fondation Jean-Jaurès** doit faire de celle-ci le creuset d'un retour critique sur les dérives du dernier quart de siècle et d'une prospective à moyen et long terme, par exemple : l'expansion de la pauvreté, les politiques d'ajustement structurel, la dévaluation de l'État, le destin de la démocratie représentative, la généralisation du contrôle social, la métropolisation des territoires. Leur traitement appellerait une méthodologie du débat qui nous ferait participer à celui que portent des courants de la recherche. Par exemple celui sur l' égalité qui est au cœur de la reconnaissance des injustices à travers celles qui frappent des minorités de tous ordres et qui redoublent l'exploitation du salariat. Ce qui pourrait amener enfin la gauche à traiter autrement le sujet de la solidarité et plus encore de l'immigration, resté sous la férule d'élites qui ont repris le flambeau xénophobe pour nourrir les peurs de déclassement d'une petite bourgeoisie modeste ; exactement comme dans les années 1930. Autre exemple de débat innovant, celui mené autour de la notion de « bien commun » lancé par des économistes anglo-saxons (la Prix Nobel Elinor Ostrom), relancé par les ressources de la société numérique et relayé en France (autour de Toni Negri) par un programme qui veut dépasser l'alternative Marché/État, privé/public pour penser le passage du public au commun à partir de la production de nouvelles normes. Cette intégration dans le champ de la recherche en sciences sociales et politique aurait d'autres effets que ceux – méritoires – de l'audition d'experts par le Laboratoire des idées. Il nous rendrait actifs dans le débat intellectuel. La Fondation Jean-Jaurès deviendrait ainsi un outil à la disposition de l'ensemble des sensibilités du parti et de tous les militants.

Ce « retour sur soi » est d'autant plus important que la France est paradoxalement au centre des recompositions politiques à l'œuvre sur tout le continent. Elle se distingue du reste de l'Europe par le fait d'être « une démocratie avancée à la sécularisation précoce », très politisée à une échelle de masse. Or le Parti socialiste français est depuis longtemps le parti le moins nombreux (stagnant depuis des années autour de 100 000 adhérents), le moins ouvrier (coupé des syndicats), le moins populaire d'Europe, largement dominé par ses élus. Cette caractéristique s'est même aggravée dans les dernières décennies : ce sont les couches moyennes salariées plutôt privilégiées, bien éduquées et bien protégées qui y dominent aujourd'hui amplement. La sympathie confirmée parmi les nouvelles couches moyennes ne se traduit pas pour autant par un enracinement électoral. D'abord parce que les comportements électoraux de ces couches sont ici comme ailleurs profondément versatiles ; ensuite parce que l'insertion du PS dans le réseau associatif reste lâche et inorganisée ; enfin parce que la présidentialisation et la professionnalisation du PS atteignent des niveaux inégalés ailleurs. Deux raisons structurelles expliquent cette dernière spécificité : **le cumul des mandats** dont la pratique est le mode privilégié d'une carrière politique socialiste ; **l'assimilation complète du présidentialisme de la Ve République** qui est devenu l'horizon du parti qui le reproduit parfois jusqu'à la caricature dans les collectivités territoriales. Comment s'étonner que ce parti ait régulièrement démontré son incapacité à savoir accueillir et conserver ses sympathisants (les adhérents à 20 euros de 2007) ?

Des rénovations successives lui ont pourtant permis de surmonter ces handicaps. Ce fut vrai de celle ouverte par la prise en compte du maximalisme révolutionnaire anarcho-syndicaliste de la Charte d'Amiens en 1906 ; puis de celle provoquée par la révolution russe et la scission communiste au Congrès de Tours en 1920 ; puis de la reconstruction dans la Résistance ; enfin de la réforme du Congrès d'Épinay en 1971.

Le cycle ouvert en 2009, conforté par la réussite des Primaires en 2011 doit donc se poursuivre et s'approfondir pour faire naître du neuf et du durable comme autant de réponses aux défis lancés par le changement social et culturel. Cela n'est pas acquis dans la mesure où non seulement nous exerçons les responsabilités gouvernementales mais où nous contrôlons aussi la quasi-totalité des pouvoirs.

Le Parti socialiste tend à incarner le type même du **« parti dominant »** c'est-à-dire d'une organisation dont la présence au

pouvoir est garantie comme pérenne (grâce aux institutions de la Ve République) même si son socle électoral est restreint (au deuxième tour des législatives 53,6 % des Français en âge de voter n'ont pas participé au vote) et son soutien social fragile (les 314 députés de gauche et les 285 du PS n'ont été élus que par 16 % des électeurs inscrits). « Dominant », cela veut dire aussi que le parti est comptable d'un multipartisme bipolaire lui donnant des responsabilités particulières vis-à-vis des autres formations de gauche sans exception. Pour ne pas se laisser enivrer par une « volonté de puissance » qui pourrait lui être fatale, il doit travailler à la perspective d'une **Confédération de la gauche** ouverte aux partis et aux grandes sociétés d'action et d'éducation populaire. L'idée est venue chez nos partenaires que les prochaines Primaires présidentielles pourraient être ouvertes comme nous les avions pensées pour 2011. Dans le respect des différences organisationnelles et de leur expression sur la scène parlementaire, nous devons donc créer les conditions d'une convergence susceptible d'instaurer enfin un climat de confiance sans lequel les divisions de la gauche resteront une épée de Damoclès sur la tête de ses électeurs.

Le PS doit donc être ici et maintenant une sorte de « ministère de la société et du peuple » en usant du droit d'interpellation dans son soutien au gouvernement et au président. Il n'est pas interdit d'imaginer comment.

2 - Le parti, ministère de la société.

L'inventaire des années Mitterrand (1981-1995) et Jospin (1997-2002), celui où le parti exerça en tout ou partie le pouvoir d'État n'a été que très imparfaitement dressé au cours des congrès successifs. Sans qu'il soit besoin ni possible de le faire ici, il importe, pour les raisons de fond ci-dessus exposées, de préciser quelles doivent être nos exigences pour améliorer la démocratie tant pour et avec les militants que les citoyens. Sous le Front populaire, le Parti communiste avait préféré « le ministère des masses » à l'exercice des responsabilités gouvernementales. Ce choix d'une opposition de principe spéculant sur un échec de la gauche de gouvernement tente visiblement aujourd'hui encore ses héritiers. Il est donc essentiel de faire la démonstration qu'un parti, le nôtre, peut innover sur ce terrain aussi en étant ce « ministère de la société » vis-à-vis du gouvernement.

2.1 - La démocratie militante.

Elle doit progresser en tenant compte du **poids spécifique des élus** de tous ordres dans le fonctionnement du Parti. Ce poids est un **véritable capital**. Mais le Parti socialiste hérite d'une tradition séculaire - celle de la SFIO - d'extrême décentralisation. Il s'est installé sans réflexion sur lui-même dans ce système après l'entrée en vigueur des lois de décentralisation, croyant pouvoir gérer à la fois les nouveaux territoires et conserver ou gagner le pouvoir d'État. La force nouvelle des pouvoirs locaux a redoublé l'enjeu du vivier des 500 000 élus. Ce vivier est une chance inconnue ailleurs en Europe : fait d'une écrasante majorité de quasi bénévoles (au vu des responsabilités qu'ils assument), il est un réservoir d'expérimentations et d'inventions que le parti ne coordonne et ne valorise pas suffisamment. Du coup, la **puissance de quelques-uns s'est de plus en plus autonomisée** au gré d'une expansion du cumul des mandats. L'extrême nationalisation du pouvoir actuel, sa concentration et sa présidentialisation, ont rendu le système fédéraliste socialiste inadéquat. Le Parti est ainsi passé, surtout après 2002, sous la coupe de quelques fédérations. Les intérêts territoriaux exprimés par la voix de quelques grands élus qui contrôlent plusieurs milliers de cartes sont devenus un facteur de **fracturation du Parti par les courants,** des courants eux-mêmes, et affaiblissent la démocratie interne comme l'autorité politique de la direction, en la prenant en permanence en otage.
La division du Parti en multiples courants, agrégats d'intérêts territoriaux ou d'écuries, sans grande consistance idéologique, est l'autre cause de destruction lente du Parti et de son centre. Reconstruire une autorité et redonner une légitimité politique à la direction comme au militantisme demande donc de **diminuer à la fois l'influence des courants et des féodalités dans le Parti.** Et pour augmenter la force de résistance de la direction aux intérêts locaux, il est nécessaire de diminuer la part de divisions que porte l'organisation excessive de notre Parti en courants.

Cela passe par une majorité politique large et claire, et une **réforme profonde de l'organisation de nos congrès.** La cohabitation actuelle du système de la proportionnelle (vote sur les motions et représentation dans les instances) et du système majoritaire pour les dirigeants traduisait l'impensé institutionnel du système partisan socialiste. Les militants avaient donc donné mandat le 2 octobre 2009 pour le réformer. La convention du 3 juillet 2010 l'a fait en changeant les modalités de vote sur les motions et en fusionnant celui-ci avec le choix du-de la Premier-e secrétaire ; mais aussi en allégeant les instances nationales (BN, SN, CN) et en modifiant le calendrier des Congrès. La mise en place d'une **Haute autorité** indépendante de la direction, chargée de faire respecter par tout-e-s les socialistes les règles d'éthique et de droit va dans le même sens. Il faut donc veiller maintenant à ce que ces nouvelles règles passent bien dans les statuts du parti dans le respect des formes en vigueur. On devra aussi **aménager leur application surtout à l'échelon local** ; par exemple favoriser les échanges entre secrétaires de section et secrétaires fédéraux au-delà du Conseil fédéral, trop souvent réduit à l'état d'assemblée croupion.

Pareillement, les dispositions votées sur **la parité,** la diversité et le cumul des mandats appellent une vigilance particulière. Pour ce qui est de la parité, les dernières élections législatives ont été l'occasion d'une avancée : 49 % des candidats socialistes étaient des femmes ; 37 % d'entre elles furent élues et le pourcentage de femmes députées à l'Assemblée nationale est passé de 18 à 26 % (155 députées). C'est un indéniable progrès, mais il est insuffisant. On ira plus loin en limitant le cumul des mandats dans le temps et en abrogeant la règle coutumière selon laquelle tout sortant a un droit acquis à se représenter.

Quant à **la diversité,** elle doit s'entendre globalement tant pour les minorités issues de l'immigration ou de l'Outre-mer que pour les classes populaires. Ni les unes ni les autres ne sont équitablement représentées dans les assemblées de la République et de ses collectivités territoriales. Pour y parvenir, il faut mener une politique volontariste. Cette politique doit être celle d'une sélection de « cadres » recrutés à l'encontre des processus sociaux extérieurs et antérieurs ; elle doit être assumée par la direction nationale. Elle peut s'amorcer avec la mise en place d'une **« grande école » de formation** de ces candidats qui puissent ainsi rivaliser en compétence avec les candidats ou élus réputés expérimentés, souvent du seul fait de leur capital social. On peut imaginer aussi impliquer des militants dans la vie du parti en sélectionnant une trentaine de délégués nationaux sélectionnés sur la base de leurs parcours, activités et origines de tous ordres et qui seraient associés à l'exercice de responsabilités organisationnelles.

Reste à accomplir aussi un renouvellement générationnel. L'âge moyen de la nouvelle Assemblée est resté le même que dans la précédente : 54 ans, moyenne qui vaut aussi pour le PS. Les sortants sont restés majoritaires : 146 socialistes contre 133 nouveaux. Il faudra donc accorder un **soin particulier aux investitures** à toutes les élections à venir quel que soit le mode de scrutin et le niveau territorial. Trop souvent sont désignés des candidats issus des sections ou des fédérations les plus nombreuses, ou des courants dominants. Trop souvent, c'est la cooptation qui l'emporte quand les militants ne sont pas privés purement et simplement du droit de choisir leur candidat-e. Le risque est grand, puisque nous dirigeons la quasi-totalité des Régions et la majorité des départements comme des villes de plus de 30 000 habitants que soient reconduits en 2014 ou 2015 la majorité des sortants. Le renouvellement de notre vivier d'élus demande que nous appliquions la règle fixée par le parti, de trois mandats successifs maximum comme limite à toute candidature. Nous pensons que deux mandats seraient mieux indiqués : cette mesure permettrait une rotation des responsabilités locales et nationales, l'expérience des unes enrichissant celle des autres, la « carrière » d'un élu pouvant ainsi se dérouler sur une moyenne de 20 ans.

Cette exigence rejoint celle de **l'application stricte du non-cumul de mandats à partir de ce qu'a voté la Convention du 3 juillet 2010** à savoir : *« Le nombre de présidences d'exécutif successif est limité à trois (soit 18 ans). Cette règle, qui concerne les président-e-s de Conseil régional, président-e-s de Conseil général, président-e-s d'Établissement public de coopération intercommunale, les maires, sera inscrite dans nos statuts. (…) il sera possible pour un-e parlementaire, ayant déjà effectué plus de trois mandats d'exécutif local successifs, ne se représentant pas aux élections sénatoriales de septembre 2011 ou aux élections législatives de juin 2012, d'exercer un dernier mandat d'exécutif local lors du renouvellement de mars 2014. Dans le même état d'esprit, les dispositions sur la limitation des mandats successifs pour les président-e-s d'exécutifs non parlementaires s'appliqueront à compter du renouvellement de mars 2014. »* Toute exception à ces dispositions devra être déférée immédiatement à la direction nationale étant entendu que la loi sur le non-cumul devrait être votée avant la fin de l'année en reprenant ces restrictions. Il faudra être vigilant ; le vote d'un amendement parisien exemptant les maires d'arrondissement de l'application de ces règles nous le rappelle.
Les statistiques dont nous disposons sont accablantes : après les dernières élections sénatoriales et législatives, elles confirment que 83 % des élus cumulent leur mandat législatif avec celui d'un exécutif local. Ils ne sont que 15 % en Allemagne ou en Italie et encore moins ailleurs. Dans l'Assemblée nationale élue en juin, 439 députés sur 577 sont en situation de cumul, allant parfois jusqu'à quatre mandats au total (33 d'entre eux dont 15 socialistes). En moyenne chaque député possède deux mandats, surtout celui de maire, mais aussi douze présidents de Conseils généraux et quatre de Conseils régionaux. 79 % des élus socialistes cumulent. Tous nos candidats aux élections législatives ont signé un engagement à abandonner leurs mandats exécutifs locaux avant le 1er octobre 2012. C'est le moment d'en vérifier l'application pour que les élus concernés puissent organiser leur succession ainsi que cela a été voté par les militants le 3 juillet 2010. François Hollande s'y est engagé durant la campagne « dès le lendemain de notre victoire de 2012 pour application en 2014 ». Nous y sommes donc et aucun délai ne saurait être admis : c'est bien avant la fin de cette année-ci que le non-cumul doit s'appliquer à tous ; d'abord pour respecter le vote massif et par deux fois des militants. Ensuite parce que **le cumul est un virus qui ronge le grand corps malade de la politique.** Il a au moins quatre inconvénients :

- le cumul concourt à l'oligarchisation du système démocratique : il limite le nombre des leaders politiques, ralentit leur rotation dans le temps, fige leur circulation sociale du fait de la faiblesse du renouvellement. Il entretient la concentration sociale du pouvoir : bien qu'il y ait en France environ 500 000 élus (du conseiller municipal au parlementaire), soit un Français sur cent (dix fois plus qu'en Grande-Bretagne par exemple), un demi-millier contrôle « le marché ». Le conservatisme de ce système joue dans tous les sens : il marginalise les carrières uniquement locales ; il délégitime les carrières seulement législatives ; il restreint l'accès des femmes au mandat représentatif (les femmes cumulent considérablement moins que les hommes).

- le cumul conduit à une représentation inégalitaire du territoire. 500 maires environ disposent d'un capital relationnel privilégié grâce au cumul. Leurs circonscriptions sont dès lors privilégiées dans l'allocation de subventions et de moyens divers. La localisation d'équipements, la déconcentration de services publics ou administratifs, le tracé d'infrastructures sont concernés. La facilité d'accès à l'administration et aux ministères qui va avec le cumul est l'instrument de cet aménagement inégal de l'espace de la République. Le cumul des mandats est ainsi à la base de conflits d'intérêts non maîtrisés qui affectent la croyance des citoyens dans l'objectivité de l'État et l'universalité de l'action publique.

- le cumul favorise la technicisation de la vie politique locale. Du seul fait que l'élu qui le pratique doive assumer des responsabilités toujours plus étendues par les lois de décentralisation, que ces responsabilités s'exercent dans un contexte toujours plus complexe et contrôlé, exige un temps et un savoir-faire qui sont rarement assumables en dehors d'équipes de conseils, d'experts, de collaborateurs. La non collégialité politique des exécutifs locaux est ainsi relayée par le déploiement de véritables technostructures dans les collectivités locales. En dépit du discours sur « la proximité », les citoyens sont toujours plus éloignés de la participation aux responsabilités locales.

- le cumul dépolitise la volonté générale. La transformation des exécutifs locaux, la professionnalisation sauvage des carrières électives (vu l'absence d'un véritable statut de l'élu) vide de sens la démocratie délibérative plus encore qu'au niveau national. Les assemblées locales ont tendance à devenir des conseils d'administration qui entérinent les décisions prises par des exécutifs qui sont à la fois le gouvernement et la présidence de l'Assemblée. En retour, l'effet négatif du cumul à l'échelon national est bien connu : il est la cause d'un absentéisme parlementaire record en comparaison avec les systèmes voisins (les députés cumulards sont jusqu'à 50 % moins présents à l'Assemblée que leurs collègues qui ont un unique mandat). Le temps requis par l'exercice des mandats cumulés empêche le parlementaire de siéger en commission comme en séance plénière, bref à accomplir sa double mission de législateur et de contrôle du gouvernement.

Voilà pourquoi cette question du cumul est de principe. Elle est emblématique d'une volonté de rénovation durable du Parti et de la politique en général. S'il s'avère qu'il n'y a pas de majorité au Parlement pour légiférer, il faut la soumettre à référendum. Si le

Sénat pose problème, car il voudrait représenter mieux les territoires, il faut le réformer en ce sens, en particulier en démocratisant le mode d'élection des Sénateurs. Et sans attendre, les socialistes cumulards doivent abandonner leurs indemnités locales ; ce qui ferait économiser 12 millions d'euros à l'État et prouverait à l'opinion qu'on ne cumule pas pour des raisons financières. Cela encouragerait la définition d'un véritable **statut de l'élu,** prenant en compte les questions spécifiques des salariés du privé et assurant une sécurité de déroulement de carrière professionnelle à tous. Oui, il faut tendre vers le mandat unique. Et c'est pourquoi il faut appliquer intégralement le texte voté par la Convention du 3 juillet 2010, ce que le Congrès rappellera.

Enfin, il faut **revenir à la fonction émancipatrice du Parti**. Le mouvement ouvrier a, tout au long de son histoire, assuré une mission d'émancipation des individus. Tant les syndicats que les partis politiques ont su prendre à leur compte **l'éducation populaire** des masses au sens le plus noble du terme. Longtemps assumée, y compris par le Parti communiste français, cette mission s'est aujourd'hui perdue, remplacée par un système de production de cadres politiques à la formation aléatoire et improbable. Alors qu'aujourd'hui se pose la question du retour du politique dans une France périphérique votant volontiers contre ses propres intérêts pour l'extrême droite, le Parti socialiste, s'il veut retrouver cet électorat, ne peut plus se passer d'une réflexion sur ses moyens d'action politique. Combien de fois, au cours de nos campagnes électorales avons-nous rencontré des citoyens totalement dépolitisés, ne sachant même pas ce qu'est un député ? Combien de fois avons-nous rencontré ces individus à qui le système n'a pas su ou pas voulu donner les clés pour qu'ils puissent se saisir des enjeux politiques ? L'une des conditions essentielles de la victoire de François Hollande à l'élection présidentielle fut l'organisation d'un « retour au peuple ». Par le porte-à-porte, par les « stand up » et les meetings en plein air, par les moyens offerts par les nouvelles technologies, nous avons permis aux citoyens de se saisir en toute conscience du choix politique qui leur incombait. Alors que la gauche dirige la France, cette direction doit être poursuivie sans relâche. Cela passera nécessairement par un retour à une **politique ambitieuse de formation interne de cadres politiques intermédiaires** au sein de notre Parti ; des cadres capables à leur tour **d'organiser dans les territoires désertés par le politique des actions d'éducation populaire.** Ils seront ainsi les agents actifs du retour de notre famille politique au milieu de ceux qui constituent le cœur de cible de son action : les classes populaires, défavorisées, fragilisées par la mondialisation et de fait exclues de la vie démocratique de notre pays. Sans ce retour aux sources de la fonction émancipatrice de l'action politique de la gauche, le risque est important que ces populations se détournent de nouveau et pour longtemps du Parti socialiste.

Dans ce cadre, il nous faut **faciliter l'adhésion au Parti.** L'adhésion est un acte difficile, coûteux financièrement et en temps. Le principe de sa proportionnalité avec les revenus du militant est de moins en moins respecté. Les fédérations fixent souvent des bases prohibitives.

Le « prix » de la cotisation est un des obstacles à l'adhésion. La réduction de son montant est un impératif, en fonction du degré d'implication des militants. Accepter et organiser différentes formes d'adhésions dans le parti doit donc être mis à l'ordre du jour. Doit-on exiger les mêmes efforts d'un élu ou d'un aspirant aux fonctions électives, que d'un militant qui vote et participe à la vie du Parti, ou d'un adhérent de passage qui vient épisodiquement participer à la vie du Parti ? L'adhésion peut être partielle, thématique, conjoncturelle. Nous devons organiser la différenciation des modes d'adhésions en fonction de la fragmentation des espaces. Si l'objectif est d'attirer de nouvelles formes de militance, il faut les organiser en notre sein avec des degrés différents d'implication, et un droit d'entrée différent selon celle-ci. Un parti qui s'ouvre est un parti qui fait confiance à ses adhérents en les responsabilisant. C'est un parti dans lequel chaque militant peut librement débattre avec son prochain sans devoir demander l'autorisation à l'appareil local et national. Le site internet du Parti doit devenir le lieu de la discussion horizontale et autonome entre chacun de ses militants et cadres, en dehors des instructions verticales qui tombent du national et de la fédération. Voilà pourquoi le Parti lui-même doit investir pour lui-même les réseaux sociaux numériques et y construire des formes nouvelles de discussion interne, de mobilisation sur des événements politiques, sociaux et sociétaux. Le PS doit tisser sa toile sur la toile, non pas seulement pour y diffuser nos idées, mais surtout pour alimenter un mouvement de vie intérieure qui ne peut que diffuser à l'extérieur.

Cette rigueur mise dans la rénovation continue du Parti se justifie par la volonté de rendre sa dignité morale au socialisme. Elle serait bancale si elle n'allait pas avec des innovations requises par l'expansion de la démocratie dans la société.

2.2 - La démocratie délibérative.

L'autre grande question à laquelle le Parti doit répondre est celle de son rapport à la société. Il n'est pas besoin de revenir sur ce qui a été déjà dit : l'extrême minorisation de ses effectifs par rapport à ses électeurs, sa coupure avec la société civile, la confiscation excessive de la représentation par des élus devenus des professionnels de la politique. C'est dans ce contexte que la moindre mesure rénovatrice peut entraîner de vastes conséquences positives ; le recours aux Primaires pour la Présidentielle en est l'illustration éloquente. Mais il faut aller plus loin et penser le désir de démocratie continue, coopérative ou participative que l'on nommera plus simplement délibérative.

Les **Primaires ouvertes et populaires** sont un cas d'école, surtout quand on a tenu la comptabilité des réserves et oppositions (ce qu'a fait le Secrétariat à la rénovation) qui se sont exprimées jusqu'à quelques semaines à peine de leur lancement. Les atouts qu'elles donnaient aux militants étaient nombreux dès lors qu'elles étaient de nature à mobiliser les sympathisants de l'ensemble de la gauche : l'arbitrage entre les ambitions légitimes des candidats a réglé en bonne part le problème du leadership politique durant les six mois précédents les élections ; la confiance faite aux citoyens est restée un atout électoral jusqu'au second tour des législatives ; le débat public initié par les candidats a redonné et révélé le goût pour la controverse politique que les médias avaient anesthésiée. Au bout du compte, ces Primaires ont bien donné un nouveau droit aux citoyens : celui de pouvoir choisir leur candidat à une élection dont les effets pervers sont considérables. Typiques d'un régime bonapartiste qui ne se résume pas à celle-ci, elles se sont imposées comme un appel à la société (800 000 électeurs ont donné leurs coordonnées au Parti) dans un système qui oscille entre plébiscite et bipartisme contraint et forcé.

Il faut **poursuivre ce combat à deux niveaux** national et local : d'abord celui, national, de **la refondation de la République.** Les déséquilibres et abus de pouvoirs qu'encourage le présidentialisme de l'actuelle Constitution ne se règleront pas par la bonne volonté

des hommes et des femmes appelés à gouverner et diriger le pays. François Hollande a énoncé durant sa campagne (notamment dans son discours de Dijon le 3 mars 2012) une douzaine de propositions susceptibles d'enrayer le processus de concentration et de centralisation du pouvoir par la présidence. Il est essentiel que la majorité parlementaire et le Parti se retrouvent sur ce socle et procèdent sans attendre à une **réforme d'ampleur.** Faut-il rappeler que Sarkozy a tenu en 2008 ses promesses de vraie-fausse révision constitutionnelle en touchant à la moitié des articles de la Loi fondamentale ? La gauche au pouvoir a, dans son histoire, préféré le grand renoncement à une démocratisation de nos institutions au nom d'une fidélité à « l'esprit de la Constitution » (comme en 2002 pour inverser le calendrier dans le mauvais sens après avoir inventé le quinquennat). C'est pourtant François Mitterrand qui s'était moqué en 1979 de cette révérence spirituelle : *« La lettre, on peut encore la cerner ; l'esprit est moins saisissable. Monsieur Giscard d'Estaing, dans la situation d'une voyante extralucide faisait tourner sa table en interrogeant : esprit, où es-tu ? »*. **La révision ne doit pas attendre.** La liste des réformes annoncées par François Hollande est substantielle : limitation du cumul des mandats, renforcement des sanctions de conflits d'intérêt, introduction d'une part de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif, nouveaux droits parlementaires pour enquêter sur l'action du gouvernement et les « dysfonctionnements » de l'administration, garantie de l'indépendance de la justice (réforme du Conseil supérieur de la magistrature) et des médias, droit de vote des non-nationaux aux élections locales, contrôle parlementaire des nominations du ressort du président, inscription dans la Loi fondamentale de dispositions sur la laïcité, de la notion de « démocratie sociale », abrogation du terme de « race », ratification de la Charte européenne sur les langues régionales. On peut espérer que viendrait s'ajouter une réforme du Conseil constitutionnel. Tout n'est pas forcément de l'ordre d'une révision constitutionnelle et la commission Jospin y mettra sans doute bon ordre. Mais il ne faut pas reculer sur le périmètre tracé car l'ensemble peut former, dans le cadre des institutions actuelles, **le socle d'une transition vers un véritable régime démocratique.** Nous gardons la conviction que celui-ci ne sera pas établi tant que la répartition des pouvoirs entre le président et le Premier ministre ne sera pas redéfinie ainsi que la responsabilité politique de l'un comme de l'autre. En d'autres termes la gauche peut ouvrir la voie à un quinquennat doublement réformiste : d'abord changer la V[e] République pour mieux changer de République avec le soutien des citoyens. **La VI[e] République** serait alors l'autre nom d'une audace démocratique qui serait une des conditions de la confiance populaire retrouvée.

Mais il y a un deuxième niveau de ce combat, un rez-de-chaussée de cet édifice républicain à reconstruire ; c'est celui des **collectivités territoriales.** La décentralisation n'a pas tenu ses promesses de rénovation démocratique. Le déséquilibre des pouvoirs y est souvent plus fort qu'ailleurs, en dépit de la rhétorique sur la proximité entre élus et citoyens. Des terres entières éloignées des grandes villes sont devenues des places fortes du Front national (on peut imaginer des **créations volontaristes de sections avec des sympathisants dans ces territoires délaissés**). Nos retrouvailles avec le mouvement social constituent l'une des formes de cette reconquête. Nous devons nous réimplanter dans les mouvements sociaux et sociétaux. Toutes les fédérations doivent organiser l'implication des socialistes dans les mouvements existants sur les territoires afin d'éloigner l'image répandue de la notabilisation du Parti.
Les succès remportés dans les agglomérations ne doivent pas faire oublier que notre électorat y est toujours composite et versatile d'une élection à l'autre. Aux législatives, les milieux populaires et les jeunes s'y sont fortement abstenus. Autrement dit, là aussi il faut **s'ouvrir à la société et sans délai** si l'on veut que les municipales ne soient l'occasion d'un renforcement de l'extrêmisation de la droite et une sanction pour le gouvernement. Il faut donc pratiquer les **Primaires citoyennes pour choisir le ou la maire** et entraîner l'électorat de gauche dans la mobilisation municipale. Cette mesure doit aller avec l'application stricte de la règle du non-cumul dans le temps (trois mandats successifs consécutifs en l'état actuel des textes du parti). Dans bien des endroits (les villes de plus de 30 000 habitants et les arrondissements des villes de Paris, Lyon et Marseille) cela règlera des conflits d'ambition, favorisera le renouvellement sociologique et générationnel, encouragera l'extinction du cumul des mandats, rassemblera la gauche dans la formation des listes municipales que les personnes investies auront à construire. Cette mesure doit aller avec le chantier d'une **refonte de l'architecture des pouvoirs locaux.** L'abrogation de la loi du 16 décembre 2010 ne suffira ni à trouver une cohérence dynamique des politiques publiques locales ni à lancer un cycle de leur démocratisation. Là aussi le Parti doit jouer un rôle de mobilisation dans la société tant il y a d'expériences et de bonnes pratiques accumulées mais trop souvent invisibles. On peut imaginer que des **consultations publiques** aient lieu systématiquement sur des avant-projets de loi concernant ces domaines. Ces domaines de la décentralisation, mais d'autres encore, intéressent la démocratie délibérative. Enfin il y a lieu de revenir sur l'expression démocratique directe des citoyens ; c'est le problème du **référendum d'initiative populaire**. La révision constitutionnelle de juillet 2008 a vu les députés introduire (contre l'avis de Sarkozy) une nouvelle procédure suggérée par Balladur sous le nom de « droit d'initiative populaire ». Ce droit est devenu un référendum d'initiative parlementaire dépourvu d'une réelle dimension démocratique directe. Il est réservé au cinquième des parlementaires donc à 185 d'entre eux, autrement dit aux deux principales formations (l'UMP et le PS). Les citoyens ne sont requis qu'à des fins acclamatoires de cette éventuelle initiative (ils ne peuvent pas demander l'abrogation d'une loi) ; encore faut-il qu'ils se trouvent nombreux pour cela puisqu'ils doivent être 10 % du corps électoral, soit environ 4,5 millions. Et il suffit que la proposition de loi soit examinée par le Parlement pour que le référendum ne soit pas organisé. Cette prétendue « avancée démocratique » était donc une mascarade ; elle attend d'ailleurs toujours sa loi organique pour entrer en virtuelle application quatre ans après. C'est donc à nous de reprendre le chantier en rendant possible le référendum abrogatif pour une loi promulguée depuis moins d'un an. Et plus largement nous devons porter la revendication d'un droit d'initiative législative populaire : un nombre déterminé de citoyens (par exemple un million) doit pouvoir obtenir, par voie de pétition, l'inscription d'une proposition de loi à l'ordre du jour du Parlement.

Un des mérites de la campagne de Ségolène Royal fut de faire émerger le thème de la démocratie participative dans le débat public alors même que le Parti socialiste n'y avait pas réfléchi. Ce thème avait pourtant fait l'objet de beaucoup d'expériences depuis son apparition avec le budget participatif de Porto Alegre au Brésil à la fin des années 1990. Les conférences de consensus, les jurys citoyens, les conférences du débat public, les sondages délibératifs sont autant de dénominations que bien des chercheurs avaient observées jusque dans les citadelles de la « vieille Europe ». Ils mettaient l'accent sur un déplacement essentiel pour la formation d'une légitimité politique : **ce n'est pas/plus l'énoncé de la volonté générale mais le processus de formation des volontés qui l'emporte** dans la construction

de l'opinion. Le processus prévaut sur l'expression de la volonté. L'échange public, contradictoire et argumenté fait ce processus. La rencontre du citoyen ordinaire (tiré au sort) avec l'expert et le responsable politique produit des effets démocratiques spécifiques. L'élection n'est plus la seule source de légitimité dès lors qu'elle n'est souvent qu'une ratification d'une offre politique ou un mode de désignation « sec » des gouvernants. Ce déplacement correspond à un mouvement de fond dont on a déjà fait état, celui de l'apparition d'un citoyen mieux informé, plus éclairé, plus diplômé, plus critique qui met en cause la représentation traditionnelle. Mais ceux des citoyens qui ne le sont pas aussi activement ne sont pas spontanément socialisés dans cette circulation et société de l'information. Le Parti a là un rôle culturel et social essentiel à jouer, de charnière entre les deux temps et les deux mondes. Comment ? Il n'est pas interdit de l'imaginer.

Le Web 2.0 fait partie intégrante de la nouvelle trame géo-sociologique des territoires. Il constitue un paysage d'information où les citoyens sont des agents interactifs. Le service public doit faire une place pleine à un **« Internet public » sanctuarisé** où s'épanouissent :

- l'accès aux informations citoyennes (lisibilité des données publiques ouvertes dont les habitants sont co-propriétaires).

- l'accès à l'expression citoyenne sur les enjeux du national à l'hyper local.

- l'accès égal aux services publics essentiels qui est le fondement de la citoyenneté.

Pour réaliser ce projet trois plateformes nationales animées par un organe tiers pourraient co-exister :

- une plateforme de débat public de la Commission nationale du débat public (CNDP) pour les grands projets : avec des règles du jeu communes à l'ensemble des projets, des droits et des devoirs pour chacune des parties prenantes du débat qui permettent de voir clairement la portée de la parole citoyenne dans le débat. Cette plateforme s'ouvrirait à une logique de suivi de la politique publique locale sans s'arrêter au seul temps du débat. Elle permettrait d'y constituer une lisibilité de l'évolution du projet au-delà de la décision.

- une plateforme pour l'accès aux services publics essentiels par « monservice public.fr » : cette plateforme s'ouvrirait largement à tous les services essentiels, pour aboutir rapidement à la généralisation du « compte citoyen ».

- une plateforme d'accès géolocalisé à l'ensemble des débats locaux sur les grands enjeux de développement de la vie locale mis en discussion par les collectivités territoriales.

Ces plateformes seraient le socle d'un appel national à publier dans une cartographie dynamique les liens vers les débats locaux organisés par les collectivités locales. Ainsi et en partant du principe que les débats locaux ont leur spécificité mais se répètent souvent en différents lieux du territoire sur des thèmes communs (éducation, rénovation urbaine…), il serait possible de donner accès à chaque citoyen où qu'il réside à un débat qui le concerne. Une montée en compétence collective pourrait se faire sur les enjeux techniques et juridiques et sur les contours de l'espace thématique dans lequel le citoyen pourrait être assuré que sa parole sera prise en compte. Enfin une veille nationale publique sur les grands sujets abordés par les citoyens eux-mêmes sur les réseaux sociaux serait exercée en Web sémantique.
Une alternative à l'omniprésence des sondages d'opinion basés sur des méthodes panélistes de plus en plus discutables serait ainsi créée avec un outil de lecture public des sujets de préoccupation émergents sur le Web. Ces pratiques innovantes iraient avec une pédagogie démocratique permettant de raccorder les secteurs délaissés des populations localisées dans des territoires démunis.

La démocratie délibérative est donc une innovation qu'il ne faut certes pas idéaliser et isoler, mais qui affectera toujours plus toutes les structures politiques, institutions et partis. Il s'agit donc moins de s'y adapter que d'en **déduire des règles inédites** (par exemple le vote préférentiel pour le choix de candidats à des fonctions de responsabilités) et de les appliquer comme autant d'expérimentations qui permettront de nouer un lien pérenne entre parti et société civile.

Conclusion : Ces perspectives rénovatrices-innovatrices sont un « en-soi » qui peut rallier tous ceux et celles qui sont convaincus que la nature d'un parti est liée à celle des institutions politiques ; et que l'extension de la démocratie passe par la réforme conjointe de l'un et des autres. Dans l'immédiat, elles veulent être autant de rappels au devoir de responsabilité et de vigilance bienveillante en ce qui concerne le respect des 60 engagements présidentiels et de nos promesses de réformes. Cependant cette démarche ne pourra pas rester coupée des questions d'orientation qui déterminent l'avenir du socialisme au-delà de la gestion gouvernementale.

Parmi celles-ci, celles de la construction politique de l'Europe, de l'économie de l'après-crise, de réarmement de la puissance publique, de la pratique du pouvoir nous apparaissent comme majeure. Avec la victoire de François Hollande, la gauche française est entrée dans un nouveau cycle politique. Demain, si les peuples européens le décident, c'est la gauche européenne qui pourrait la suivre.

Ce nouveau cycle impose de poursuivre la rénovation de notre Parti, rénovation de son mode de fonctionnement qui imposera une nouvelle pratique politique, un nouveau contact avec la société. Nous en avons tracé ici les pistes essentielles. Toutefois, il n'est pas question pour nous de limiter la rénovation à une évolution formelle des pratiques : comme les Primaires l'ont montré avec succès, la mise en place de nouveaux processus conduit inéluctablement à l'émergence de nouvelles solutions politiques, à insuffler dans les partis avec le renouvellement et la créativité nécessaires pour qu'ils restent en phase avec la société.

Aujourd'hui donc, rénover signifie également penser différemment, penser en dehors du cadre théorique et enfin agir en dehors des cadres hérités des années 1980 et 1990. D'un point de vue politique, la rénovation nous conduira à évoluer en phase avec une société française qui subit des chocs économiques d'une violence inouïe.

La gauche va devoir rompre nettement avec la foi aveugle qu'elle a pu avoir dans le cadre de pensée libérale et libre-échangiste qui est devenu le sien depuis 1983, et engager sa mutation culturelle post-libérale. La présente contribution propose donc de poursuivre la rénovation politique suivant trois axes :

1 - De nouveaux rapports entre production et consommation

L'une des certitudes dont la gauche au pouvoir va devoir se défaire

est la foi dans la concurrence généralisée et la baisse continuelle des prix qui sera toujours moins forte que la désindustrialisation, le chômage et l'érosion des salaires qui l'accompagnent. La gauche doit se souvenir qu'elle défend les travailleurs, ceux qui sont salariés, ceux qui produisent. Une société équilibrée et juste est celle où il est possible de produire tout en consommant et de vivre sans nécessairement avoir recours à des niveaux d'endettement qui construisent inéluctablement de nouvelles formes d'aliénation et d'esclavage. Il est nécessaire de défendre la production, le producteur face au consommateur, l'usine et la fabrique face au supermarché, l'ingénieur face au financier, la PME attachée au territoire qu'elle contribue à structurer contre le grand groupe international qui délocalisera sa production pour une virgule dans un calcul financier au niveau mondial.

Les socialistes doivent défendre la production contre la culture du « low-cost ». Si l'on consomme des produits de consommation courante qui sont importés et jetables, impossible de s'étonner que les salariés soient mal payés et les usines délocalisables : un produit à bas coût cache toujours un bas salaire mais le consommateur, aveuglé souvent par les illusions du marketing et de la publicité devenue omniprésents dans nos vies, l'oublie souvent.

2 - De nécessaires mécanismes de protection

Comment les socialistes peuvent-ils défendre la production ? Renouer avec une vision équilibrée de la société dans laquelle la production et la consommation, le temps de travail, le temps de loisir et le temps social sont respectés signifie tracer certaines limites. Il est aujourd'hui nécessaire de protéger des équilibres économiques et sociaux que la mondialisation ultralibérale et le libre-échangisme poussé à l'extrême détruisent chaque jour un peu plus. Il est temps de créer des digues et de stabiliser le paysage économique européen, de clarifier les règles du jeu et souvent d'empêcher que, sous prétexte de concurrence, on accepte l'alignement de tous sur la précarité des plus pauvres. Tout en remettant en cause les dogmes de la concurrence pure et parfaite, la gauche devra défendre un protectionnisme intelligent et se battre pour créer des instruments permettant de protéger les structures économiques et la société des bourrasques de l'économie mondiale. Aujourd'hui, nous consommons à des prix qui ne sont atteignables qu'au prix d'une exploitation sauvage des ressources naturelles et des hommes, et nous produisons pour des salaires reflétant nos préférences sociales et environnementales élevées. Un tel modèle est déséquilibré et insoutenable : ou bien nous nous appauvrirons lorsque l'impossibilité de s'endetter aura dissipé nos dernières illusions ; ou bien nous nous protégeons pour maintenir l'emploi et notre appareil productif, pour rendre possibles les transitions économiques et écologiques.

3 - Un nouveau cap pour l'Europe

Le nouveau cycle politique qui s'ouvre pour la gauche lui impose de donner un nouveau cap pour l'Europe : espace de libre-échange absolu, où la concurrence fait rage entre systèmes fiscaux et sociaux, l'Union européenne ne peut continuer à se niveler par le bas. À la différence de la dernière décennie, la gauche est désormais au pouvoir et doit agir pour qu'émergent en Europe de nouveaux instruments de progrès au service des peuples. Des instruments de croissance d'abord : dans la crise que nous traversons, l'austérité budgétaire seule est une réponse inefficace qui, avec l'ampleur qu'elle prend en Europe mois après mois, ne peut conduire qu'à la récession. Le soutien aux dépenses d'infrastructure, la mise en place d'outils de financement de la transition écologique et énergétique ainsi que le rachat d'une partie des dettes souveraines doivent permettre, tout en redonnant du sens et du souffle à l'action politique de l'Union, de faire fléchir la crise et d'amorcer un retour à la prospérité et au progrès. Actionner de tels leviers politiques suppose, de la part des socialistes français, une volonté inflexible de porter un changement culturel dans l'Union : la défense aveugle, jusqu'à l'excès, de la concurrence et des règles d'airain qui enserrent les capacités d'intervention des États, ne peut plus tenir lieu de politique pour la Commission européenne, qui crée et inspire les lois de l'Europe. Les socialistes doivent plaider pour une politisation des décisions communes, doivent être des moteurs lorsque nos voisins veulent engager des actions nouvelles. Protéger notre économie, innover, faire de l'Europe un pôle de stabilité et d'équilibre social dans le monde, engager des mesures qui donnent du sens à l'union des peuples.

Ces pistes sont posées là comme des balises qui peuvent jalonner le chemin que nous allons tracer ensemble à l'occasion de ce congrès socialiste et au-delà.

contact@renovation-innovation.net
http://www.renovation-innovation.net/

UN GRAND PARTI POUR UN GRAND PROJET !

21 conditions, propositions, réflexions, pour réussir 2012-2017 et au-delà…

Notre contribution a une ambition, face aux espoirs levés par l'élection de François Hollande, débattre des questions de l'heure : emploi, sécurité, éducation. Nous le devons aux militants et aux Français pour que le PS reste un défricheur d'avenir.

SIGNATAIRES

Contribution générale déposée pour le Congrès de Toulouse par PASCAL JOSEPH, MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL NATIONAL, BF 75, ADJOINT AU MAIRE DU XXe ARRONDISSEMENT DE PARIS, FRÉDÉRIC LEVEILLÉ, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL, PREMIER SECRÉTAIRE DE LA FÉDÉRATION DE L'ORNE, CONSEILLER GÉNÉRAL ET ÉMILIE MENOU.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

« Si c'est une fête, moi cela me plaît ! Si c'est une cérémonie, c'est déjà plus ennuyeux, mais enfin je veux bien. Si c'est un rite, cela se gâte. Si c'est avec le sentiment que nous sommes des pionniers [...] alors cela vaut la peine ! [...] Eh bien, si nous sommes réunis [...], c'est notre fête à tous, nous tous qui sommes venus pour bâtir le socialisme. »

François Mitterrand, 13 juin 1971

Enfin ! La gauche renoue le fil de la responsabilité, ayant cette fois brisé le cycle infernal qui la tenait aux lisières du pouvoir central depuis dix ans. Nous voulons, et pas seulement pour avoir à ses côtés, arpenté le Parti, remercier François Hollande d'avoir redonné à la gauche le sens de sa mission : rassembler le pays pour le transformer, remettre sur le métier les valeurs d'égalité et de justice, refaire de la France un acteur d'équilibre du jeu économique mondial. Pour autant, les socialistes ne doivent pas se satisfaire pour eux-mêmes de la belle victoire de François Hollande et de la majorité de gauche qui soutiendra et appuiera l'action du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

Le contexte n'est pas à l'euphorie. En 2007, le contexte pouvait paraître solaire[1], tant au regard de la mobilisation démocratique que de l'espérance que le volontarisme serait une réponse à l'atonie économique et sociale. Cinq ans plus tard, c'est dans un contexte plutôt lunaire, au regard de la crise qui frappe notre pays, l'Europe et le monde, que va se déployer l'action du président de la République et du gouvernement. Certes, « quelque chose a changé », « l'air semble plus léger »[2] et **les Français ont le sentiment, précieux pour conforter la confiance, que ce gouvernement agira pour des motifs d'intérêt général, de protection et de justice, loin de la brutalité, de l'arrogance et du service rendu aux plus riches qui ont marqué la décennie précédente. Pour autant, les Français mesurent aussi que ce gouvernement sera confronté aux difficultés, au regard des enjeux immenses qui sont devant lui.** C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit notre Congrès. Il aura lieu au moment où les premières grandes décisions du gouvernement seront déployées et à l'orée du débat budgétaire de 2013 qui devra à la fois intégrer les demandes des Français et saturer les contraintes économiques et internationales. La droite elle-même préparera son avenir, à présent qu'elle n'a plus en charge celui de la France. Après la période de ce Congrès, les Françaises et les Français auront à se déterminer lors des élections municipales et européennes en 2014, régionales et cantonales en 2015. **Et, nous savons, pour l'avoir mesuré, que rien n'est acquis dans la durée aux vainqueurs d'un suffrage.**

Alors, à quoi servons-nous ? À quoi pouvons-nous être utiles lorsque la gauche est au gouvernement et que les socialistes exercent les plus hautes responsabilités au niveau central comme local ? Notre Congrès n'est pas un exercice statutaire et obligatoire, ni un moment convenu. **Comme tout militant du Parti socialiste, nous pensons que le moment du Congrès est le nôtre, s'il est vrai que notre Parti est un parti de citoyens, c'est-à-dire d'hommes et de femmes engagés. Militants libres dans un parti libre, nous disons clairement que ce gouvernement est le nôtre, que nous avons la volonté de le soutenir, mais que notre rôle de militants nous impose de participer à forger un programme, des idées, des projets, pour aujourd'hui comme pour demain.** En effet, la victoire aux élections ne constitue pas un programme, tant il est vrai que la gauche a toujours considéré que l'exercice des responsabilités ne devait point s'apparenter à une gestion loyale du monde comme il va. C'est pourquoi notre Congrès devra certes accompagner la stratégie gouvernementale, mais aussi y contribuer en portant les aspirations et demandes nouvelles, en éclairant les enjeux d'avenir, en préparant les échéances futures, pas seulement pour nous-mêmes, mais surtout pour notre pays, pour toutes celles et tous ceux pour lesquels il n'est pas indifférent que la droite ou la gauche les représentent. **Proposer au Congrès un débat, c'est déterminer d'abord nos responsabilités, ensuite conforter la stratégie de redressement, enfin oser le beau risque de la démocratie, dans notre parti, comme dans le pays, pour que ce qui s'est ouvert le 6 mai ne soit pas une de ces « brèves et glorieuses fractures de notre société[3] », mais le chemin durable pour une gauche durablement en responsabilité.**

I. Regarder devant soi

Que signifie être de gauche aujourd'hui[4] ?

C'est une autre manière de poser la question de notre rôle, s'il est vrai que **le socialisme n'est pas une théorie de la pénurie ou de la redistribution, mais bien une pensée de la production de la valeur, de la diffusion de la richesse et de la destination du profit.** En cela, le PS ne renierait pas **l'identité du socialisme français, de la première gauche.** Celle qui « répond toujours du nom de Robespierre »[5]. Celle qui, surgie lors de l'historique congrès de Marseille, s'est unifiée Salle du Globe. Celle qui veut que le socialisme soit, ensemble, comme le vivait Jaurès, une volonté et une pratique. Celle qui considère que la réforme est notre horizon, parce que l'onction du suffrage universel impose de grands devoirs. Celle qui ne sépare jamais l'exercice du pouvoir de la réflexion sur cet exercice. Celle qui n'a pas honte de revendiquer la République, l'intérêt général et le bien commun. **Celle enfin, qui bien que mécréante, ne désespère pas de faire tomber le ciel sur la terre, bref, de changer la société et de faire de chaque femme et de chaque homme un maître de son destin.**

Fruit d'une synthèse entre la fondation de la République et la revendication du socialisme, parti de la révolte, issu du mouvement ouvrier, le Parti socialiste est aussi le parti vers lequel se tournent les couches nouvelles. Cette situation de représentant du bloc central de la société lui ouvre les portes du pouvoir et lui intime de grands devoirs : celui de porter les aspirations de ce que l'on ne dédaignait pas d'appeler des classes sociales, aux intérêts contradictoires, mais qui ont un intérêt commun à l'évolution progressiste de la société. C'est ce qui a justifié la théorie du front de classe des années 1980, de l'alliance des productifs des années 1990, de la nouvelle alliance d'il y a 15 ans, et aujourd'hui de la volonté exprimée par François Hollande de rassembler tout ce qui fait France et société autour des notions de justice et de progrès. **La synthèse entre les aspirations des exclus, des classes moyennes et des couches en ascension doit se lire dans l'ajustement de nos politiques économiques, de notre stratégie fiscale, de notre promotion d'un modèle social qui n'est pas la réparation d'une adaptation subie aux règles du marché.**

Faire de la République et du rêve français[6] notre horizon.
C'est du 22 avril 2012, que nous voulons parler. Certes, la conjuration

du 21 avril 2002 a été brisée. Mais, voici que l'extrême droite revient à un niveau jamais atteint en voix et en pourcentage, venant jeter un voile sur la joie de peuple de gauche, à la veille du second tour. Comme une injure suprême, alors que la participation dément le désintérêt supposé, voici qu'enflent les maîtres chanteurs de l'art du faux ! Certes, c'est en escarpins que paradent désormais ceux qui ont imposé un prénom d'embrun. Les talons sont vernis, mais le propos ne l'est plus ! L'a-t-il jamais été d'ailleurs ? Et disons-le, pour nous tous, c'est notre échec que de n'avoir pas su endiguer cette écume, qui empoisonne la surface des océans démocratiques depuis près de 30 ans ! Et nous avons mesuré la vanité de nos arguments ! Un coup, ce fut la morale [7], ce n'est pas bien ! Un coup, ce fut l'excuse : ils sont en colère ! Un coup encore, ce fut la compréhension et la fausse dialectique des questions et des réponses.

Mais, à force, l'hydre est partout, dans la société, dans les syndicats et dans les têtes. Voilà la grande victoire de ces sophistes : être devenu une opinion ! Nous avons aussi mesuré qu'il ne suffit pas de parler des ouvriers pour parler aux ouvriers, et qu'il ne suffit pas d'agiter des drapeaux rouges et des drapeaux tricolores pour arracher de la tête des gens ce poison mortel qui commence par le relativisme « tous pareils, tous pourris » et qui s'achève dans le différentialisme « toi, oui ; toi, non » ! Oui, ce qui fermente dans les têtes, ce sont la crise, les doutes, les certitudes que la vie sera difficile et qui se retrouve dans une reproduction quasi immuable de cette césure géographique et politique, qui superpose à l'est de l'axe rhodanien chômage, abstention et vote d'extrême droite. C'est pourquoi, dans ces moments, **il faut opposer une réponse forte et qui ne négocie en rien avec ce qui est totalement étranger au rêve français.** La démocratie, le respect des formes, se distingue de la République, qui fonde des valeurs d'appartenance qui nous constituent en égaux. C'est « l'archange de la Révolution » [8], qui disait : « ce qui constitue une République, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé ». Eh oui, « pas de liberté, pour les ennemis de la liberté », pas d'acceptation des mots, des thèmes, des parallèles, tant il est vrai que partager un registre, un vocabulaire, c'est déjà renoncer. **Notre réponse devra être certes dans l'action publique pour recoudre le tissu social, mais surtout dans la sphère de la construction des mentalités. Il faudra un Parti socialiste fort, sûr des valeurs de la République et qui assume à nouveau sa fonction d'éducation et d'éveil des consciences.**

Laïcité dans la Cité !

Il faut interroger à nouveau **la question de l'unité de la République et les différents statuts, en métropole comme en Outre-mer avec la question du Concordat pour appliquer la loi de 1905.** Certes, nous le savons, et les élus des territoires concernés constatent, que c'est moins le denier versé au culte qui est défendu que les politiques sociales, notamment en matière mutualiste qui sont au cœur non des bénéfices d'une religion, mais d'un modèle social, imposé par les annexionnistes d'hier qui avaient trouvé le moyen d'attacher les hommes et les femmes à une vision de la société par des avantages sociaux. Ce faisant, le ministère de l'Intérieur ne sera plus également « des cultes » puisque c'est bien pour permettre l'application des restes du Concordat qu'il a cette compétence, et non pour organiser publiquement l'exercice des cultes qui relève d'une activité purement privée. De même, il faudra interdire les créneaux réservés aux jeunes filles et aux femmes dans nos équipements municipaux, qui loin de leur permettre de profiter d'un loisir, les enferment. **Il nous faut donc défendre partout et en tous lieux, la mixité concrète, dans l'accès aux savoirs, aux loisirs, aux droits, aux soins, en partant du principe simple que ce qui détermine l'individu, femme ou homme, ce n'est pas sa terre, rêvée ou imposée, c'est sa liberté de vivre, de s'épanouir et de prospérer.**

Notre société, pétrie de réussite individuelle et de protection tout aussi individuelle fait de nous des co-habitants. Notre République doit reconnaître la diversité des parcours, pas seulement « ethniques », mais surtout sociaux, puisqu'au fond le partage de l'exclusion est aujourd'hui la seule école de la mixité sociale que la droite a proposée. Et puis, il faut défendre notre jeunesse, qui n'a sans doute pas envie, sauf par dépit, de s'identifier à une religion qu'elle n'a pas connue et que ses parents ne lui ont pas apprise. On peut s'étonner que l'on ne s'étonne pas que des jeunes qui sont nés ici, qui ont grandi ici, soudain se trouvent d'autres modèles. **Certes, les intégrismes ont de beaux jours devant eux. Mais que faisons-nous pour dire à ceux qui sont nés ici qu'ils sont ici chez eux ?** Reconnaissons que sur ce point fondamental, nous souffrons d'absence d'exemple. Si être français, c'est être blanc, ce qui est à peu près la seule image que nous soyons en état de renvoyer au pays, on ne s'étonnera pas que ceux qui ne se reconnaissent pas dans ce panel cherchent d'autres moyens d'exister. Il faut donc donner à voir et à intégrer, puisque force est de constater qu'en la matière, notre pays est plus riche en symboles d'exclusion que d'intégration. C'est pourquoi **il faut créer des fêtes civiques et des cérémonies civiles, réinventer des rites d'acquisition, de passage et de partage,** comme par exemple la promotion du service civique, l'acquisition de la nationalité qui n'est jamais un acte anodin ou un acte de malveillance, quand on vient de loin et que l'on décide de poser ici son présent et son avenir. Il faudra généraliser ce moment particulier par l'accueil en mairie des nouveaux citoyens auxquels l'on remettrait la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. **Être laïque, c'est dire et faire partager que la seule appartenance qui ait droit de cité, ce n'est pas celle des textes importés, des pratiques imposées, du poids de l'opinion, de l'injonction sociale, ou plutôt « socio-cultuelle » mais bien celle qui naît, croît et embellit, à savoir, la citoyenneté.** La laïcité pose la question du vouloir vivre ensemble et de la manière de créer de l'unité à partir de ce qui est épars. Le principe laïque est une révolution dans la pensée puisqu'il affirme qu'un citoyen en République est d'abord le produit de la culture et non de la nature.

Une société laïque est, par définition, indifférente aux origines et attentives aux destins. C'est dans cet esprit que nous nous réjouissons qu'enfin tous ceux et toutes celles qui le souhaitent puissent s'unir, quoique l'on pense du mariage par ailleurs [9] ! Cette longue marche, engagée à l'orée des années 1990 par quelques combattants républicains auxquels il faut rendre sans cesse hommage pour avoir donné sa juste dimension à ce qui n'était plus un sujet individuel mais de société, avec le Pacs, trouvera dans cette législature son dépassement. De la même manière, une autre longue marche doit trouver son issue, avec le vote des résidents, non communautaires, mais contribuables et cotisants, ne l'oublions pas ! La loi n'y suffira pas même si elle permettra l'exercice de ce droit reconnu à ceux qui apportent leur richesse. Il y faudra des mœurs et un parti mobilisé pour convaincre, tant la bataille d'opinion sera rude sur les deux sujets qui marqueront une avancée majeure pour notre société.

II. Tenir bon !

L'éducation, priorité du quinquennat.

Les engagements pris par notre candidat, conforté par le président de la République et mis en œuvre par le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, signifient bien que l'école est de retour, au cœur de la

promesse d'égalité et d'émancipation. La réussite éducative, qui est la manière forte et positive d'inscrire la lutte contre l'échec scolaire comme une priorité confiée à George Pau-Langevin a également contribué à engager un autre paradigme. Cependant, nous le savons, l'école reste confrontée à un double défi : les inégalités devant la réussite scolaire ; la socialisation et l'éducation à la citoyenneté. **La généralisation des classes « passerelles » faciliterait la transition, pour les enfants de deux à trois ans, entre la famille ou les structures municipales de la petite enfance d'un côté, de l'école maternelle de l'autre.** Cette tranche d'âge doit en effet sortir du « no man's land » social et juridique où elle se trouve actuellement. Si l'école maternelle en scolarise un tiers, elle le fait avec de fortes inégalités. La commune, propriétaire des locaux scolaires et maître d'œuvre des halte-garderies, crèches et structures d'accueil, pourrait utilement collaborer avec l'Éducation nationale (ainsi qu'avec la CAF et le Conseil général pour la PMI) pour améliorer l'encadrement, l'architecture des lieux, les rythmes de vie propres à cet âge. Le collège concentre actuellement la plupart des difficultés et violences scolaires. **Il convient de définir les exigences de connaissances qui doivent être délivrées à la totalité d'une classe d'âge avant la fin de la scolarité obligatoire.** Au système éducatif ensuite de les décliner en programmes et de débattre des moyens matériels et pédagogiques nécessaires pour les atteindre. Il convient d'inscrire dans le service et la formation des enseignants, les missions qui fondent leur métier. L'apprentissage de la citoyenneté en est une. L'individualisation de l'enseignement en constitue une autre (tutorat, remise à niveau, aide personnalisée, études…). Le travail en équipe également. Enfin, l'attribution aux établissements situés dans les quartiers en difficulté d'équipements (sportifs, multimédia…), de sections (européennes, sports-études, artistiques, classes préparatoires, BTS…) et d'options (artistiques, linguistiques, sportives…) les plus attractifs et des moyens leur permettant d'offrir à tous les conditions de travail, non pas pires mais meilleurs qu'ailleurs, permettra de valoriser l'éducation dans ces quartiers et d'y faire vivre réellement la mixité sociale.

Pour une administration vraiment publique.

En 1848, les ministres de l'Instruction publique Jean Reynaud et Hippolyte Carnot avaient conçu l'École d'administration, restée à l'état de concept pour cause de coup d'État. En 1937, Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale du Front populaire déposa sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi créant l'École nationale d'administration, demeuré projet avec l'éclatement de la Seconde guerre mondiale. Il fallut attendre la Libération pour qu'elle fût créée. Mais aujourd'hui, l'unicité quasi hermétique du recrutement et le modèle unique qu'elle diffuse expose notre École nationale d'administration à la critique que Jean Zay adressait jadis à une « grande école privée, celle des Sciences politiques, qui disposait d'un véritable monopole et fournissait seule par exemple les diplomates, les forgeant dans un esprit de classe, pour ne pas dire de caste ».

La République paye aujourd'hui l'absence de réforme en la matière : quelques dizaines de personnes issues chaque année de la même école, du même concours, héritiers d'une même culture, occupent les postes décisifs à la tête de notre pays, en matière politique, économique, administrative. Là où la reconquête démocratique et républicaine de la Libération nécessitait un corps de fonctionnaires cohérent, brillant, républicain et offensif, la gestion démocratique s'accommode mal, 67 promotions plus tard, d'une élite surpuissante qui a tendance à se refermer sur elle-même. Cet inattendu « casting » alimente un sentiment très répandu d'impuissance des citoyens face à « leur » puissance. Il constitue un paradoxe démocratique dont il faut trouver les moyens de sortir.

Il faut aller plus loin que Jean Zay en 1937 et **créer, au sein des Universités du pays, des Instituts de préparation administrative accueillant des élèves boursiers destinés aux hautes et moins hautes fonctions administratives.** Ajoutons que dans un pays décentralisé comme le nôtre, et dans un souci de mobilité, source de richesse, ces instituts prépareraient indifféremment aux fonctions publiques d'État, territoriales ou hospitalières. Outre la variété géographique et sociale de leur recrutement, cette solution universitaire offre un avantage supplémentaire en terme de diversification : on peut réellement et concrètement y accéder par d'autres moyens qu'en suivant un cursus scolaire.

La validation des acquis de l'expérience créée par le gouvernement de Lionel Jospin permettrait de varier radicalement le recrutement des femmes et des hommes chargés de diriger les services publics auxquels nous sommes attachés. Qu'ils aient travaillé dans le secteur public ou privé, qu'ils aient été militants associatifs ou syndicaux, la diversité de ces parcours pourrait enrichir autant que la variété des milieux sociaux d'origine. Où le droit à la formation tout au long de la vie peut aussi avoir des conséquences sur la haute fonction publique. Les départs massifs à la retraite attendus dans les années qui viennent offrent une opportunité de réforme profonde qu'il faut saisir.

Le retour à l'emploi, notre ardente obligation !

Depuis trente ans, le chômage de masse, le chômage structurel, la précarité du travail, pèsent sur les mentalités, la structure de l'emploi et la croissance de notre pays. **C'est d'abord au service des chômeurs, population statistique, invisible, mais convoquée dans chacun de nos discours, que nous devons cibler nos actions et le service public de l'emploi en réorientant nos politiques d'accompagnement :**

- **Améliorer l'information générale :** Pôle emploi, parce qu'il manie à longueur de journée, sigles, dispositifs et acronymes, ne présente pas systématiquement, lors du premier contact, les services, les droits, le parcours du chômeur, qui est supposé savoir se débrouiller dans un monde qu'il découvre.
- **Préserver la relation humaine :** Si le mail et l'espace personnalisé sont économes en temps, ils ne peuvent résumer le lien entre le demandeur et la structure. Or trop souvent, l'utilisation des technologies à distance est exclusive et se traduit par des réponses impersonnelles. Il est rare d'obtenir un entretien personnalisé, tant le contact est fugace et sont privilégiés des sites où l'on peut tout télécharger et s'auto-informer.
- **Développer un véritable service commun « Indemnisation/ accompagnement » :** Aujourd'hui encore, il n'est pas possible d'obtenir sur un même lieu et par la même personne des informations sur le suivi de son indemnisation et de ses droits et sur la recherche d'emploi, les agents confiant volontiers qu'il ne s'agit pas du même métier. Ainsi, on continue à agir par type de réponse à donner et non pas en fonction de la demande.
- **Lutter contre le malaise social des agents :** De nombreux agents sont en quelque sorte tétanisés par la rencontre avec un chômeur, soit parce qu'ils en voient trop, soit qu'ils craignent une sorte de « contamination ». Certains n'hésitent pas à prendre le demandeur comme témoin des changements subis avec la fusion des services et bien souvent, le demandeur est en quelque sorte le psychothérapeute du « conseiller ».
- **Pour un vrai suivi mensuel personnalisé :** Ce suivi, bien utile en théorie, se résume à un entretien où le demandeur raconte son parcours, immédiatement saisi pendant l'entretien même (c'est dire la qualité de l'échange) et dont copie lui est remise. Il en ressort

l'impression que le demandeur est plus utile à l'agent qu'il ne l'est à son égard, puisqu'il lui permet d'établir son bilan d'activité auquel il est contraint par sa direction qu'au résultat de son activité, compte tenu de la culture du chiffre imposé par la direction de Pôle emploi !
- **Une réforme globale de Pôle emploi,** véritable accompagnement des demandeurs, attention personnalisée, formations adaptées, formation des accompagnateurs et des agents, contrôle des instituts et centres auxquels sont déléguées les formations délivrées aux chômeurs, telles sont les voies à suivre pour signifier l'attention de la société à ceux et celles qui se retrouvent sans avenir et sans perspective.

Primaire : développer une agriculture de qualité !

Le secteur primaire et l'agriculture en particulier, ne sont pas voués à une disparition progressive et programmée. En valorisant des agricultures diversifiées, durables et performantes, on peut ainsi soutenir l'agriculture sur nos territoires en lien avec l'agroalimentaire, dans le but de favoriser des débouchés locaux. Il ne faut pas tomber dans le piège trop facile des seuls circuits courts. Pour autant, une relocalisation des productions agricoles doit pouvoir répondre à trois défis :
- le défi environnemental pour éviter de faire à des produits alimentaires des parcours longs, inutiles et coûteux (financièrement et en CO_2).
- le défi économique puisqu'une telle relocalisation de production à des échelles locale, nationale voire des continents si nécessaire, est créatrice d'emplois non-délocalisables dans un secteur d'activité durable puisqu'il faudra toujours nourrir les hommes.
- le défi territorial, car il nous faut redynamiser des espaces parfois en déprise par un affaiblissement significatif de la population.

C'est pourquoi, pour répondre au moins à ces trois défis, il est important de structurer un plan national, voire européen, de relocalisation des productions agricoles. Les premiers débouchés peuvent se trouver dans la restauration collective mais le but est bien de structurer toute une filière, y compris agroalimentaire, du producteur jusqu'au consommateur.

Secondaire : produire ici !

Les performances rêvées et effondrées de l'économie financière, boursière ou virtuelle, n'ont pas aboli le salariat, les prix et les profits [10], la théorie de la valeur, les droits du travail. **Un spectre hante notre pays : la fuite, la destruction de l'emploi industriel.** Aux délocalisations boursières ont succédé les destructions par égoïsme de stratégie d'entreprise : plutôt licencier que de favoriser la reprise d'une activité pour que la concurrence, mondiale, n'en profite pas ! Mais derrière ces jeux de go, ce sont des hommes, des femmes, des savoir-faire, des territoires, comme Aulnay-sous-Bois, comme Rennes, comme Gandrange, comme Florange… qui sont promis au désert économique et à la désespérance. Oui, il est utile que le redressement productif soit à l'ordre du jour. Mais, il faudra aussi, en lien avec le volontarisme d'État retrouvé, construire un rapport de forces et surtout des politiques de formation et d'excellence non-délocalisables pour que vive vraiment, au-delà des slogans, le « made in France ». Nous sommes persuadés que la qualité, la marque de fabrication, et donc le haut niveau de qualification de nos travailleurs et de nos modes de production seront nos meilleures armes pour relocaliser l'emploi et la croissance interne, moteur de la croissance nationale. Réindustrialiser la France, ce n'est pas un vocable, c'est mettre en avant nos atouts internes : savoir-faire, qualité de la production, respect des normes sociales et environnementales, service après-vente, commercialisation et promotion.

La question des restructurations pourrait également être envisagée avec un regard neuf. L'enjeu est de s'intéresser de plus près aux compétences collectives détenues par les salariés en vue d'un reclassement ou d'une reconversion dans la même entreprise ou dans une logique de reprise. L'exemple réussi de la reconversion des salariés de l'usine Bosch de Vénissieux montre que cela est possible. L'usine est passée en effet de la fabrication de pompes diesel à celles de panneaux photovoltaïques sans aucun licenciement. **Ces savoir-faire collectifs restent aujourd'hui le plus souvent ignorés ou inconnus. Les syndicats avec leurs experts doivent aider à mieux identifier ces compétences collectives issues d'une longue histoire industrielle vécue en commun.**

Tertiaire : développer notre attractivité !

Faire des États-Unis la première destination touristique du monde, c'est l'objectif que s'est fixé Barack Obama [11] avec des moyens conséquents : facilitation de l'obtention de visas, décret dans lequel il appelle plusieurs administrations fédérales à prendre des mesures pour stimuler l'activité touristique… En 2010, les États-Unis ont été la deuxième destination touristique mondiale, avec presque 60 millions de visiteurs. Mais si Barack Obama inscrit le tourisme au cœur de sa politique, c'est évidemment parce que ce secteur représente un véritable levier économique : le tourisme représente 2,7 % du produit intérieur brut et 7,5 millions d'emplois en 2010. **Il est frappant de constater que Barack Obama ait situé l'enjeu du développement économique à ce niveau alors qu'en France le tourisme reste vécu comme une activité de second ordre.**

S'il est un regret, partagé par nombre d'élus locaux et d'acteurs économiques, c'est que, et l'exemple n'est pas anecdotique, le tourisme ne fasse pas l'objet d'un ministère de plein exercice, noyé aujourd'hui comme hier, entre le commerce, l'artisanat et les PME, certes centrales pour notre dynamique économique, alors qu'il a plus à voir très directement avec le redressement productif. Par comparaison : la France, première destination mondiale, pays cinq fois moins peuplé que les États-Unis, a reçu 80 millions de visiteurs sur son sol national. Dans une région comme l'Île-de-France, de 12 millions d'habitants, qui accueille 60 millions de visiteurs, mais qui est désormais concurrencée en retombées économiques par Madrid et New York, ce sont 17 milliards d'euros en 2008 et 600 000 emplois directs ou indirects qui sont en jeu. **Le tourisme est une activité économique d'avenir durable et de développement génératrice de richesses qui interpelle de multiples politiques publiques** dans tous nos territoires : formation à des métiers non-délocalisables, stratégie d'aménagement du territoire, logique de transports, politiques foncières, accessibilité et qualification aux politiques publiques de lutte contre le handicap, développement de l'hôtellerie, de la promotion, de la commercialisation. « La part de valeur ajoutée du tourisme (41,6 milliards d'euros) dans le PIB est bien supérieure à celle d'autres secteurs, comme l'énergie et l'agriculture (30 milliards d'euros chacun), les industries agro-alimentaires (25,7 milliards) et l'automobile (11,2 milliards). Le tourisme emploie directement en France un million de personnes et fait travailler tous les autres secteurs de l'économie » [12]. Notre pays doit mettre l'accent sur ses atouts, qui ne seront décisifs que s'ils sont défendus, soutenus et valorisés dans la guerre économique mondiale qui oppose des pays et des systèmes sociaux.

De l'économie sociale et solidaire ! Enfin !

Après Jean Gatel, en 1984, puis Guy Hascoët en 1997, c'est désormais avec Benoît Hamon que l'économie sociale et solidaire reçoit une reconnaissance attendue, qui aboutit enfin. Nous ne pouvons que nous féliciter du retour de ce ministère au sein de la stratégie gouvernementale, en cette année internationale des Coopératives [13]. Nous devons contribuer à forger une doctrine sur un sujet sur lequel la gauche n'a pas su malheureusement développer un véritable discours et une politique de soutien alors que c'est évidemment un marqueur du mouvement ouvrier et de notre histoire. Entre passage obligé ou méconnaissance, parfois teintée d'une légère ironie, comme si l'économie sociale et solidaire était hors du travail et de la production et réservée à des hommes et des femmes qui ne peuvent plus travailler en « entreprise » ou qui produisent des sous-activités, sous-marchandées et sous-qualifiées, l'économie sociale et solidaire souffre de ne pas être assez portée.

C'est pourtant un autre signe qu'a donné François Hollande lors de sa journée consacrée à l'économie sociale et de sa visite aux coopératives de production[14]. C'est ainsi que les entrepreneurs salariés ont pu expliquer leur rapport au travail et à la structure choisie. Entrepreneurs, parce responsables et développeurs de leur activité, qui est riche, diversifiée, puisque se côtoient des consultants, des DRH, des mosaïstes, des bricoleurs, des assistants à projets, des comédiens, des architectes… bref, tous les métiers de production et de service. Salariés en CDI, parce qu'ayant choisi de se donner des droits sociaux, des droits salariaux et de confier à une structure mutualisée les services de facturation, d'accompagnement, de formation, bref tous les services supports d'une entreprise. **Être coopérateur et coopératif, c'est penser et vivre une alternative à la création d'entreprise.** Tout d'abord, pour pouvoir consacrer tout son temps à son activité et à son projet. Ensuite, pour rester sur son cœur de métier plutôt que sur une administration fiscale de l'objet de son travail. Enfin, parce qu'il est fructueux dans un monde où souvent l'individu crée par force ou par envie son emploi, de partager et de se sentir également protégé.

C'est ce modèle de production, de protection et d'échange qu'il faut mettre au cœur de notre définition moderne de l'économie sociale et solidaire. Au total, l'économie sociale et solidaire représente 9 % de l'emploi dans notre pays, 2,3 millions de salariés, plus de 21 500 établissements employeurs[15]. Ce sont essentiellement des associations, des Sociétés de coopératives ouvrières de production, toujours porteuses d'avenir, des mutuelles ou des fondations, une offre de prestations de service concentrée dans l'action sociale, les activités financières et d'assurance, l'enseignement, la santé ou le tourisme, des branches d'activités non-délocalisables qui développent un chiffre d'affaires de 200 milliards d'euros. Au-delà de leurs activités productives propres, ce sont des gouvernances qui tendent vers plus de démocratie comme la participation des salariés dans les décisions stratégiques, plus de parité avec 66 % d'emplois et un cadre sur deux occupés par des femmes et le plus souvent le réinvestissement total ou partiel des résultats dans l'outil de travail. L'économie sociale et solidaire investit dans l'humain et l'économie réelle, créatrice d'emplois et de richesses, au profit de l'intérêt général.
Si nous reprenons à notre compte les faiblesses du système de l'auto-entrepreneur, nous n'en reprenons pas les condamnations définitives. D'abord, parce que, la crise étant là, la première nécessité de ceux qui ont adhéré à ce système était de pouvoir le plus rapidement possible toucher les fruits de leur activité. La question des droits s'est malheureusement posée ensuite. Reconnaître la souplesse de l'organisation serait utile. Et surtout, s'il doit y avoir de fortes critiques, elles doivent l'être contre les donneurs d'ordre publics ou privés qui poussent à s'inscrire dans ce régime pour échapper au régime de la TVA. Il faudra donc reconnaître que la première demande de celui qui crée son activité, c'est de pouvoir l'exercer au plus vite. Il faudra ensuite valoriser le système de mutualisation des services qui permet également de reconnaître des droits. Enfin, il faudra que les services de l'État ne considèrent pas le mouvement coopératif comme hors champ de l'économie, ni comme un tiers secteur, mais une possibilité pour de nombreux créateurs de réaliser leur activité en dehors des canons capitalistiques de la création d'entreprise, au motif simple, que **ce ne sont sans doute pas toujours les entreprises qui créent de l'emploi, mais aussi l'emploi et donc le projet qui créent l'entreprise, qu'elle soit capitalistique ou coopérative.**

Nos territoires sont-ils en République ?

C'est de la capacité d'agir que nous voulons parler. **Une commune, une collectivité, qui n'a pas les moyens d'assurer la réfection de sa voirie, la réhabilitation de ses écoles, l'entretien de ses centres de santé est-elle en situation d'incarner la démocratie, c'est-à-dire l'égal service à tous ?** Un autre critère consisterait à évaluer combien de mètres séparent un citoyen d'une offre de transports, d'un service de santé, d'un poste de police… pour mesurer l'égalité réelle de chacun. Il est plus judicieux de s'interroger sur les moyens de la responsabilité démocratique que sur l'autonomie fiscale. Pour autant, les collectivités ne peuvent se contenter de compensations qui remplacent une source vivante, parfois injuste, par une dotation morte, souvent arbitraire. La bataille d'opinion menée par Claude Bartolone et Arnaud Montebourg, en tant que présidents de Conseils généraux, a porté le fer sur l'impéritie de l'Etat en matière d'engagement vis-à-vis de la croissance des dépenses sociales. Si nous ne croyons pas en un retour de l'État, au point de vue financier, nous pensons que celui-ci doit aider les collectivités locales à développer une ingénierie de la ressource.

La collectivité pourrait percevoir un retour sur investissement lorsqu'elle participe à la création de richesses par la reconquête de la ville, la construction de logements, d'infrastructures de transports… **Pour retrouver la puissance publique dans son rôle de garant du progrès partagé, nous plaidons pour une mutation du rôle de l'État, qui devrait, à l'instar des autres pays d'Europe, devenir un partenaire des collectivités locales et engager des négociations annuelles sur les ressources et les investissements. La clarification territoriale doit s'accompagner de blocs de compétences cohérents ou à la désignation de chefs de file reconnus,** selon que les compétences peuvent être unifiées ou mettent en mouvement plusieurs territoires. L'objectif est d'opposer au dumping fiscal auquel peuvent se livrer les territoires pour attirer des activités, une stratégie « gagnant/gagnant » d'investissement productif qui rompe avec le chantage à l'emploi auquel se livrent les entreprises. Il convient aussi de rendre lisible l'affectation d'une ressource aux compétences d'une collectivité locale. Des possibilités d'expérimentations locales peuvent être envisagées, pour peu que le niveau central soit maître de la cohérence de l'ensemble : la République ne se divise pas.

Sûreté et tranquillité publiques : le droit du pauvre est un mot creux !
Nous ne faisons pas partie de ceux qui intègrent l'antienne de la droite selon laquelle la gauche ne serait pas légitime sur la sécurité. La première chose utile serait sans doute, en ce domaine comme dans d'autres, de considérer face à la droite que répéter cent fois une erreur

ne fait pas une fois cent vérités. De Roger Salengro à Gaston Defferre et Pierre Joxe, de Jean-Pierre Chevènement à Daniel Vaillant, de la lutte contre les factions aux plans d'équipement, du rappel des principes républicains à la lutte contre la délinquance, au colloque de Villepinte, la gauche a placé au cœur de son action publique la protection et l'extension des libertés publiques, le soutien aux principes républicains, la volonté de moderniser les moyens. Avec Manuel Valls, c'est donc le retour à une vision de la gauche républicaine qui se donne à lire dans les premiers actes du gouvernement, loin de l'inflation législative tout autant inutile que dangereuse, de la théorie compassionnelle, de l'exploitation des faits divers, des déclarations martiales et rodomontades qui n'ont réussi qu'à bercer l'opinion de l'illusion de l'action jusqu'à ce qu'elle se brise sur la réalité des faits : aggravation des actes de violence à la personne, permanence des poches de délinquance et surtout, là encore, inégalités des moyens dans les territoires, frappant les plus pauvres, les plus démunis.

Nous nous félicitons des rappels aux principes s'agissant de fonctionnaires d'autorité qui ne l'exercent que parce qu'elle leur a été déléguée par les citoyens. Le ministère de l'Intérieur sera parmi les bénéficiaires des créations de postes au titre des emplois prioritaires, tant il est vrai que la logorrhée de textes sous le précédent gouvernement s'est accompagnée par une réfaction des moyens. Pour autant, ces moyens nouveaux devront être placés sous le signe de zones prioritaires et surtout en rééquilibrant les effectifs au profit des zones les plus pauvres ou réputées moins « utiles », tant l'habitude règne de considérer la délinquance et le trafic comme des éléments du décor. C'est ce sentiment de tolérance des pouvoirs publics qui fait naître le sentiment d'abandon qui peut basculer dans celui d'exaspération. Ainsi, sans tomber dans la caricature, on ne peut qu'observer par exemple, que la protection des beaux quartiers au moment des fêtes de fins d'examen peut mobiliser 243 CRS, deux équipages de la brigade anti-criminalité pour préserver les pelouses des effusions, tandis qu'aux mêmes heures, des habitants qui subissent toute la nuit nuisances et mises en danger s'entendent répondre que les effectifs manquent… Nombre de collectivités locales se sont engagées dans des politiques de vidéo-protection, réclamées également par les habitants et assorties de garanties juridiques quant aux libertés publiques et à la protection des données. En revanche, cette politique doit s'accompagner d'une rétrocession plus ferme des effectifs, notamment sur la voie publique et sur les points sensibles.

Il conviendra aussi de renforcer les capacités des collectivités locales en musclant le partenariat avec la police nationale. Nombre de communes n'ont pas les moyens ou pas la volonté politique de se doter d'une police municipale. Si Paris n'est pas la France, en cette matière, l'exception lui est plutôt défavorable, qui voit le préfet de police exercer la pleine compétence sur le territoire de la capitale, au point que les habitants, instruits de cette situation, saisissent eux-mêmes et directement du préfet au commissaire, par mails, courriers ou appels ! Sur ce point, les actions relevant de la tranquillité publique de proximité devront par la loi et les mœurs être coordonnées par les élus locaux, laissant au représentant de l'État les prérogatives qui lui incombent. Au-delà, le partenariat entre tous les acteurs devra être renforcé mais aussi simplifié, tant des procédures et dispositifs se superposent les uns aux autres sans parfois grande lisibilité, tant il est vrai également que la sécurité met en mouvement la police nationale, mais aussi municipale, la prévention situationnelle et aussi l'architecture urbaine, les dispositifs de prévention, les citoyens qui veulent retrouver un espace public pour tous… Surveiller et punir [16], certes avec fermeté et dans le respect de la loi, mais aussi prévenir et donc mobiliser tous les acteurs, pour qu'à la source, les inégalités territoriales ne se renforcent pas d'une inégalité face au présent et à l'avenir.

Changer le travail, un levier industriel, un objectif progressiste pour la gauche !

La récente conférence sociale a proposé différents thèmes de travail, un agenda social, des modalités différenciées de traitement des sujets privilégiant la concertation, la négociation ou l'intervention directe de l'État. **Le rôle du Parti dans la période est de réaffirmer la place centrale de l'amélioration des conditions de travail à la fois comme marqueur de gauche et comme levier d'une politique de croissance et d'emploi.** Historiquement la gauche a toujours abordé ces problèmes de front. En 1936, elle a donné comme réponse à la crise structurelle du capital et au retard français en matière de relations sociales, des institutions nouvelles comme les délégués du personnel et les conventions collectives. En 1968, la section syndicale d'entreprise obtenue à l'arrachée à la suite des conflits sociaux a été complétée en 1981 par l'obligation de négocier, la création du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et le droit d'expression.

Au cours de la dernière décennie, un profond malaise au travail s'est développé. À l'angoisse du chômage, aux inégalités salariales, s'ajoute la pression qui s'exerce sur le travail, entraînant la précarité, le découragement, la perte de sens. Cette évolution ne concerne pas tous les salariés, elle ne les affecte pas tous de la même manière. À cela s'ajoute que toutes les évolutions du et au travail ne sont pas négatives. **Mais quelque chose se passe au travail, à côté de quoi la gauche ne peut pas passer. Un nombre grandissant de salariés vit mal au travail. Et il semble bien qu'il existe une spécificité française du malaise au travail qui tient pour beaucoup à l'organisation du travail dans notre pays.** La gauche doit prendre la mesure de ces transformations, trente ans après les lois Auroux et alors que le partage du temps de travail, centré sur la lutte contre le chômage, n'a pas conduit à réinvestir ces préoccupations. **La période actuelle dominée par les problèmes d'emplois masque en vérité une crise profonde du travail qui ne se résoudra que par la création d'institutions nouvelles favorisant la démocratie dans l'entreprise et l'efficacité économique. Le parti comme lieu de délibération collective ne peut être absent des débats en cours sur le travail. Il doit indiquer clairement quelles sont ses priorités et les faire partager au plus grand nombre.**

Travail, exigences et aliénation

L'une des propriétés essentielles du travail contemporain réside dans son exigence. D'un côté l'individu est sollicité, on ne le laisse pas en repos, on demande aux salariés de donner d'eux-mêmes, de ne pas laisser passer les problèmes, mais d'aller au-devant d'eux ; on leur demande aussi de réapprendre fréquemment. De l'autre, on met l'activité sous tensions de comptes à rendre, d'indicateurs de performance, de procédures, de protocoles impératifs à respecter. Le travail a alors de quoi devenir plus intéressant, mais, parallèlement, toute une série de conditions de réalisation compliquent la tâche jusqu'à faire douter du sens de celle-ci.

Les contraintes « industrielles » exigent des volumes de travail précis par unité de temps, des délais stricts, des normes rigoureuses en quantité ou qualité, un contrôle du rythme de travail par l'encadrement ou encore des cadences automatiques. La vitesse de défilement des produits devant une caissière (avec un suivi des lectures de codes-barres), le nombre de clients franchissant le portail électronique d'un

magasin de vêtements (rapporté au volume des ventes dans cette période, pour un calcul des performances des vendeurs), le nombre de dossiers traités par un employé d'un service social, la durée d'un renseignement téléphonique, sont mesurés, évalués, rationalisés.

Les contraintes « marchandes », caractérisent a priori les situations de vente, de guichet, de contact direct avec la demande : ne pas faire attendre un acheteur, ne pas laisser s'allonger une file d'attente, s'adapter à la diversité et à l'urgence des besoins exprimés. Ces exigences se multiplient dans l'industrie, avec les systèmes de « juste à temps », les petites séries, le zéro stock, la référence incessante au client, qu'il s'agisse d'un consommateur, ou d'une entreprise donneuse d'ordre, voire d'un autre service ou atelier dans le même établissement.

Enfin, dans les petites unités de travail, prévalent des **contraintes « domestiques ».** Chacun se trouve tenu de fournir un maximum d'efforts pour ne pas pénaliser ses collègues, pour leur venir en aide, ou pour échapper à des jugements défavorables de leur part. Là où les relations interpersonnelles sont fortes, on ne peut pas dire « non » au collègue, au supérieur, voire au subordonné, qui demande qu'on reste un peu au-delà de l'heure de fin ou qu'on interrompe son travail pour lui donner un coup de main.

Ces trois types de contraintes existent de longue date dans le monde du travail. Ce qui semble nouveau, c'est l'enchevêtrement de ces contraintes. La tertiairisation de l'économie s'accompagne d'une évolution fondamentale : désormais, trois salariés sur quatre sont en contact avec le client. Ce contact peut être physique, téléphonique, par Internet, mais il se multiplie. Ce sont alors à nouveau des injonctions contradictoires qui s'expriment et que les salariés ont du mal à vivre. Ce contact direct avec le client est enrichissant et positif au regard de l'enfermement qui se vivait dans certaines entreprises. Mais il faut tout à la fois satisfaire le client et atteindre les objectifs de performance fixés par l'entreprise. Et c'est désormais au salarié de gérer directement et personnellement cette tension. **Tension d'autant plus forte qu'à tout moment dans sa vie le salarié redevient un consommateur exigeant à l'égard des autres salariés… C'est aussi cette schizophrénie sociale que le discours politique doit mettre en évidence.**

Les partenaires sociaux au cœur de la négociation

Le champ des conditions de travail est couvert sur de nombreux sujets par des accords interprofessionnels, de branches ou d'entreprises [17]. Les conditions de travail bénéficient d'une institution spécialisée, le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). L'État intervient à travers le financement d'institutions spécialisées comme l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) ou l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) qui produisent des études, des recommandations. Des groupements d'intérêt scientifique (évaluation des relations en santé/travail) établissent des données et des comparaisons entre entreprises. La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) conduit tous les sept ans une enquête sur les conditions de travail. **Nous considérons que cet ensemble est actuellement peu coordonné, faiblement articulé, peu efficace pour traiter des changements du travail. Nous ne manquons pas de données, mais d'acteurs sociaux capables de se saisir des problèmes pour construire le changement.**

La préparation d'un accord-cadre interprofessionnel de méthode sur la « qualité de vie au travail et la performance des organisations » pourrait figurer à l'agenda gouvernemental et permettre de fixer, un champ d'action, un calendrier, des objectifs, une évaluation, voire des expérimentations de grande ampleur sur le champ des organisations de travail. L'enjeu est de réintroduire un savoir-faire en France dans la conduite du changement, adapté aux organisations de service et à un rythme d'innovation intensif. Rappelons pour mémoire qu'au Danemark existe une loi obligatoire sur l'évaluation des changements introduits dans les entreprises. Des chercheurs au Québec expérimentent actuellement des études d'impact socio-organisationnel susceptible d'éviter que le travail soit l'angle mort des réorganisations des entreprises. Dans cet esprit, le CHSCT pourrait être saisi, non seulement en amont d'un projet, mais également en aval pour évaluer l'impact d'un changement d'organisation sur les conditions de travail des salariés. **La prise en compte de l'avis du CHSCT pourrait être intégrée dans les critères retenus de performance sociale des dirigeants, ce qui constituerait une incitation forte.**

Cet accord-cadre national devrait ensuite être décliné dans les branches professionnelles et la question des lieux de débat et d'expression autour du travail figurer explicitement dans ces accords. Les entreprises ou les branches les plus innovantes socialement pourraient enfin être encouragées selon des mécanismes à définir avec les partenaires sociaux. **La crise du travail taylorien a en partie été dépassée à la fin des années 1970 par le triptyque nouvelles institutions, nouvelles négociations, nouvelles organisations fondées sur la polyvalence et l'autonomie. Il nous faut retrouver cet élan réformiste, pour changer la vie au travail de millions de salariés.**

Méfiance française vis-à-vis des salariés, exemples européens.

L'organisation du travail présente des formes très diverses pour les salariés de l'Union européenne. Quatre grandes formes d'organisation existent :

- **Les organisations apprenantes** dans lesquelles les salariés exercent des tâches complexes et subissent peu de contraintes de rythme et qui leur permettent de disposer de larges marges d'autonomie, de l'apprentissage continu. Cette forme d'organisation se rapproche du modèle suédois.
- **Les organisations fondées** sur le modèle du Lean, production qui exigent de leurs salariés réactivité et flexibilité et qui sont fondées sur des normes de qualité précises et des contraintes de rythme particulièrement lourdes.
- **Les organisations tayloriennes**. Comme dans les organisations en Lean production, les salariés sont soumis à d'importantes contraintes de rythme, mais en plus, ils effectuent des tâches répétitives, monotones dont le contenu cognitif est faible.
- **Les organisations en structure simple** sont fondées sur une faible formalisation des procédures de travail et un mode de contrôle par supervision directe. Le travail en équipe, la rotation des tâches et la gestion de la qualité y sont peu diffusés.

Les organisations apprenantes sont prédominantes dans deux pays scandinaves, le Danemark et la Suède, et aux Pays-Bas. En revanche, elles sont peu développées en Grèce, en Espagne, au Portugal, en Irlande. La Grèce présente, par exemple, le taux le plus important d'entreprises fonctionnant dans le cadre d'une structure simple (28 %). La France après le Royaume-Uni est le pays qui présente le plus d'entreprises, organisées selon le modèle Lean production (34 %). **Si l'on compare la France avec l'Allemagne, les contrastes sont frappants et en partie liés à la présence syndicale dans les entreprises.** En moyenne, près de 58 % des salariés déclarent que le

travail affecte négativement leur santé. Cette proportion est plus élevée dans les organisations en Lean production avec 66 % ou tayloriennes (63 %) et plus faible dans les organisations apprenantes (53 %) ou de structure simple (51 %). Les organisations tayloriennes et Lean production engendrent des taux élevés (41,6 et 38,7 %), plus modérés pour les organisations simples (32,4 %) et nettement plus inférieurs pour les organisations apprenantes (26,8 %).

Or, les entreprises françaises semblent aujourd'hui s'orienter massivement vers des organisations de type néo-taylorienne ou fondées sur le modèle Lean production. **Une des raisons sociologiques majeures de ce choix est le manque de confiance récurrent envers les opérateurs et l'absence de culture de négociation des changements. Cela se traduit par un rôle clé donné aux ingénieurs de conception dans le design des organisations et un déni continu à propos des difficultés du travail réel, particulièrement dans les services.** C'est en partie en raison de ce type de management que la transformation de France Télécom a échoué et que le corps social de cette entreprise est à ce point meurtri.

Cette préférence française pour des organisations rigides et peu négociées constitue un lourd handicap dans une économie du savoir, de la connaissance et de l'innovation. On ne modifiera pas cette culture de commandement traditionnel même repeinte aux couleurs de la modernité par la multiplication de lois, de décrets ou de contrôles en tout genre. **Les changements réels passent par une sensibilisation des décideurs, une formation au management négocié dans les écoles d'ingénieurs, un débat public sur les formes d'organisation du travail pertinentes.** Le thème de la souffrance au travail, s'il a eu le mérite de remettre le travail au cœur des enjeux sociaux, présente l'immense inconvénient de ne pas nommer la source des maux, qui se trouve dans les choix d'organisation que font les entreprises et plus globalement le tissu productif national.

À cet égard, il est clair que le choix des pays nordiques pour des organisations apprenantes fondées sur le triptyque travail en équipe-autonomie-confiance est gage de progrès et permet de faire face au vieillissement de la population, comme on le constate en Finlande. **L'absence de débat sur l'organisation du travail que refuse obstinément le patronat conduit de fait à accentuer un malaise très profond parmi les salariés, c'est pourquoi il devra être au cœur des négociations à venir.**

Europe, croissance, démocratie

Les premières initiatives du président de la République ont montré qu'une autre manière de vivre le couple franco-allemand était possible. L'inscription des objectifs de croissance, la volonté de remettre, non le respect aveugle de critères, mais la problématique centrale que traverse l'Europe au cœur de la discussion, à savoir la nécessité de créer les leviers internes à l'Union du redressement économique et social sont une première marche. Dans cette période, notre soutien doit être sans faille, parce que le rapport de forces européen et international peut nous être défavorable. Mais aussi, parce que nombre d'entre nous ont pu voter oui à Maastricht et non au TCE, et toutes les combinaisons sont possibles ! Au sein de notre Parti comme aujourd'hui à l'extérieur puisque les nouveaux chantres de la révolution citoyenne n'ont pas dédaigné d'approuver les cinq critères de convergence et l'indépendance de la Banque centrale européenne ! Dans cet esprit, notre débat ne doit pas porter sur des réflexes « identitaires » internes, mais sur une vision juste des rapports de force, des alliés possibles, comme les pays du Sud qui pourraient craindre que le cercle vertueux d'une zone euro réduite aux acquêts ne les renvoie à des périodes plus troublées de leur histoire démocratique et sociale. Nous ne voulons pas oublier que l'Espagne, la Grèce, le Portugal ont fait le choix avec l'Europe d'arrimer des économies, mais aussi des jeunes démocraties, porteuses de développement pour tous.

Trop souvent dans les débats sur l'Europe, l'idéal qui est le fondement même de celle-ci s'estompe. Il n'est donc pas surprenant que les peuples se détournent de ce qui n'est plus une aventure, un espace pacifique et une harmonisation consensuelle, mais qui se limite trop souvent à des querelles juridiques voire épicières. Pour lutter contre les employeurs et les exploiteurs, les ouvriers et les salariés se sont organisés précédemment sur une conscience de classe. **Pour construire une Europe plus juste et plus sociale demain, c'est au niveau européen que les forces progressistes devront s'organiser au lieu de tourner le dos à ce qui constitue la seule utopie mobilisatrice de notre temps.**

Il convient donc d'essayer de **bâtir l'Europe, en n'ignorant pas nos intérêts nationaux, mais en constituant des réseaux solidaires avec les classes populaires et modestes des autres pays contre les puissances d'argent.** Il est surprenant de voir le nationalisme, voire l'esprit de clocher ressurgir de manière inattendue dans les propos d'un certain nombre de dirigeants quand il s'agit de la construction européenne. Les débats sur les traités européens ont été marqués parfois par des accents quasiment cocardiers comme s'il s'agissait exclusivement de défendre notre mode de vie, voire notre niveau de vie contre des peuples voisins arriérés dont forcément les approches sur des questions communes ne pouvaient qu'être erronées ou rétrogrades. Difficile dans ces conditions d'aborder de manière positive la confrontation inévitable sur nombre de sujets qu'entraîne la construction européenne.

En effet, au regard de la mondialisation et des enjeux liés au développement durable, la construction d'une stratégie européenne est essentielle. Tous les socialistes sont européens, tous ont compris que les réponses structurantes de notre avenir dépendaient de la construction européenne. Mais cela ne suffit pas à définir un projet européen progressiste. Nous devons combattre une marche sans les peuples, qui privilégie la mise en place d'un grand marché libéral au détriment des avancées sociales et solidaires fondatrices de toutes les démocraties européennes. Le vide institutionnel dans lequel nous demeurons devra bien être dépassé, d'une manière ou d'une autre, si nous voulons conforter une citoyenneté européenne et affirmer, avec force, à destination de l'ensemble des habitants de la planète, les valeurs humanistes et démocratiques du projet européen. L'Europe doit pouvoir exister et s'exprimer au nom de tous, tout en respectant les différences et l'identité de ses composantes nationales. Nous devons donc, au-delà des constructions institutionnelles ou lexicales (confédération, fédération), poser comme piliers, la démocratie et le progrès social. Dès lors que nous nous mettrons en capacité de faire partager au plus grand nombre ces valeurs fondatrices et universelles, qui ne peuvent s'arrêter aux seules frontières géographiques de notre continent, **c'est ainsi que nous redonnerons une envie d'Europe.**

III. Pour un nouvel élan

Oser le beau risque de la démocratie !

Le non-cumul agite le Parti comme la nuée, l'orage ! Thème éminemment populaire mais qui doit être abordé du point de vue

à la fois de la fonction exercée, des compétences des collectivités, de la disponibilité évidemment, mais surtout de l'organisation de l'État et de la dispense des moyens. **Nous ne croyons pas que le cumul soit simple effet de goinfrerie individuelle !** Il résulte d'abord d'une architecture centralisée de la décision dans notre pays malgré la décentralisation et la reconnaissance du rôle des collectivités dans leur champ de compétences sans cesse élargies. Il résulte ensuite d'une absence de prévision parfois dans la gestion des équipes, soit par le vide organisé, soit par le facteur personnel qui joue notamment fortement dans les élections locales. On ne peut d'ailleurs pas se réjouir d'avoir, fait hautement historique, conquis le Sénat sans prendre la mesure de la force de l'ancrage local qui a permis cette victoire. De même, on ne peut tour à tour plaider pour la spécialisation des mandats et souhaiter que les mêmes élus « à Paris » soient au plus près de leurs concitoyens. **Ces questions posées, débattues et tranchées sereinement devrait conduire à une réforme claire, applicable à tous afin que le législatif, l'exécutif central et les exécutifs locaux soient strictement détachés de l'enchevêtrement des mandats qui nuit à leur exercice. Enfin, il faudra envisager de limiter le cumul dans le temps,** ce qui suppose aussi de faire lever très tôt des générations et des parcours qui seront en capacité d'assurer la rotation des responsabilités À cet égard, la décision de Bertrand Delanoë de ne pas concourir à un troisième mandat en 2014, si elle peut soulever des interrogations chez les militants, est à regarder comme une contribution au respect des engagements pris devant les militants et les électeurs. **La question de la représentation des territoires doit également être tranchée, avec une prime au scrutin uninominal et une adaptation au principe de parité permettant l'élection d'hommes et de femmes en nombre égal, sauf à considérer que le féminin de titulaire est « suppléante » !**

Par ailleurs, il est temps de passer de la réflexion à l'action sur la fameuse question du statut de l'élu dont nous considérons que le terme peut désigner des avantages encore donnés à celles et ceux dont l'opinion croit qu'ils sont bien plus protégés que le simple citoyen. Nous parlons du tissu des élus locaux, des maires ou élus dans des petites communes qui n'ont qu'une demi-secrétaire de mairie à disposition, dont les services d'intervention dépendent de la préfecture ou du Conseil général et qui sont sollicités par la population sans grands moyens de réponses. Nous voulons parler aussi des élus sans délégation et sans indemnités comme les conseillers municipaux qui peuvent difficilement concilier vie professionnelle et vie d'élu. C'est pourquoi **nous plaidons dans la transparence pour l'égalité d'accès de tous les citoyens aux responsabilités démocratiques avec de véritables garanties :** indemnisation de toutes les responsabilités électives en vertu du principe de temps passé, permettant à chacun de consacrer un temps dédié à son mandat sans mettre en péril vie familiale et vie professionnelle ; droits compensés du temps libéré sur son temps de travail ; clause de réintégration dans la profession exercée avant l'élection ; droits à la formation préservés dans toute leur dimension ; validation des acquis et des expériences, ce qui n'est pas aujourd'hui reconnu pour les élus dans le cadre de leur mandat [18]. Enfin, il convient de prévoir une assistance juridique des élus des « petites ou moyennes communes » pour éviter qu'une simple erreur de gestion commise de bonne foi dans l'application des textes ne se transforme en jugement pénalisant voire infâmant. Pour autant, **la démocratie, c'est évidemment le respect des règles et de la loi. L'après Sarkozy se jouera également là-dessus, tant notre pays a besoin de retrouver la confiance sereine dans ses institutions et ses représentants.** Nous n'oublions pas qu'il se trouvera toujours des démagogues pour irriguer le fond de soupçon qui taraude les consciences inquiètes de leur avenir. L'heure n'est pas au panégyrique, mais reconnaissons à notre candidat à la présidentielle d'avoir ramené la politique à l'essentiel, à savoir au projet ; et au président de la République d'incarner la fonction de la manière la plus normale qui soit, ce qui est en soi un changement considérable ! C'est pourquoi, en toutes circonstances et en tout premier lieu, nous croyons en l'importance de la morale publique et de la transparence dans l'action, qui est signe d'égalité des citoyens, quelles que soient leurs charges ou leurs fonctions.

Diversité, j'écris ton nom !

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'entrée au gouvernement comme au Parlement non pas de la diversité, concept auquel nous avons fait nos adieux, tant il enfermait ceux qui étaient ainsi désignés à des origines bien lointaines et assignées, mais de la France dans son intégralité. Bien sûr, la méthode de désignation et les objectifs doivent être interrogés. La méthode utilisée pour les élections législatives est conforme à nos statuts, à savoir le gel de circonscriptions et l'engagement du Bureau national. Mais elle ne peut être efficace que si elle est explicitée et portée ! **La véritable difficulté est en effet, une fois que l'on pose des principes, de savoir comment on les applique sans tomber soit dans la diversité choisie soit dans l'assignation d'une origine à des hommes et des femmes qui veulent d'abord se définir par la communauté de destin qu'ils construisent dans notre pays et dans notre parti, soit dans la revendication ou la réservation d'un quota.** Peut-être serait-il utile qu'à l'issue de notre congrès, nous lancions une solide réflexion socialiste, laïque et républicaine sur les méthodes de désignation, la capacité de faire émerger des candidatures et les modes de représentation lors des prochains scrutins. Cette réflexion devra aborder plusieurs grandes questions :

- quels objectifs lors du renouvellement de nos instances ?
- quels objectifs à chaque échéance électorale ?
- quelles méthodes en fonction des modes de scrutin ?
- comment prendre en compte la réalité militante ?
- quelle politique de formation, d'accompagnement et d'émergence des candidatures ?

Le Parti doit aussi jouer son rôle de formateur en amont de candidats potentiels et pas seulement de recollement des candidatures. On fait souvent dans notre Parti l'éloge de l'éducation populaire à l'extérieur, voilà une occasion pour faire du Parti un lieu de formation à l'usage de ses militants et de ses futurs candidats.

Les experts sont aussi dans la rue !

Que le Parti socialiste ait retrouvé son espace politique et l'exercice des responsabilités ne le rend pas quitte d'entretenir avec les forces du mouvement, voire de la contestation qui se sont fait entendre tout au long du quinquennat et de la campagne présidentielle, une fréquentation étroite et vigilante. Qu'on en juge par l'importance des revendications qui ont surgi depuis plusieurs années pour apprécier que l'engagement des citoyens a su mettre sur le devant de la scène des questions d'intérêt général : défense de la laïcité, défense de la scolarisation des enfants dont les parents sont sans-papiers, lutte pour le droit des femmes, sauvegarde du système de la protection sociale et des retraites, lutte pour l'emploi industriel et la qualité de l'emploi et des produits…

Le Parti socialiste doit être en relation vivante avec le mouvement de la société parce que le Parti n'est pas le pays, que sondage ne vaut

suffrage. Au-delà de nos rangs, il existe un peuple de gauche, mobilisé et exigeant. **Dans cette période, il est donc de la responsabilité de notre Parti d'être le forum, le foyer, l'agora où se noue le dialogue, exigeant et contradictoire,** avec les organisations syndicales, les organisations mutualistes, les associations, les lieux, où s'élaborent même en contradiction avec nous, des idées, des projets, des mobilisations. Pour que notre Parti conjugue de concert sa vocation présidentielle et gouvernementale, mais aussi sa fonction sociétale, il faut reconnaître le rôle des militants et leur expérience sociale dans nos instances.

Un cours nouveau [19] **pour le Parti socialiste !**

Il s'agit de la septième alternance depuis 1981 et seulement la troisième à notre crédit et la seconde au plus haut sommet de l'État. C'est pourquoi, le Parti socialiste ne doit pas être vécu comme ayant achevé sa mission une fois la gauche revenue au pouvoir. Nous sommes engagés avec ce gouvernement dans une nouvelle étape de l'histoire. Sans tomber dans une vision hégémonique, démentie d'ailleurs par les accords de gouvernement et électoraux passés notamment avec Europe Écologie-Les Verts, force est de constater qu'après le traumatisme du 21 avril 2002, mais aussi grâce à la vision stratège et claire des Français, que **c'est le Parti socialiste qui porte au gouvernement, mais aussi à l'Assemblée nationale et au Sénat, l'essentiel de la responsabilité politique.** Le débat sera sans doute vif avec nos partenaires, notamment à l'approche des grands choix d'action avec des formes, des organisations qui toutes aspirent à se maintenir ou à se développer, souvent à notre détriment. Et il n'est pas dit que nous devions toujours être unitaires pour tous : le suffrage universel, pour bousculer les situations acquises, n'est jamais un mauvais juge de paix. L'essentiel est de rassembler les citoyens qui se reconnaissent dans la gauche et dans la volonté de progrès, qui sont attachés au dialogue contradictoire, à la confrontation des idées, des programmes, des projets.

Dans cet esprit, après le formidable levier qu'ont été les Primaires citoyennes et ouvertes, notre Parti doit continuer à donner l'envie de débattre à ses adhérents et d'entretenir le dialogue avec la société. Rien ne serait pis, en ce moment de responsabilité et de gravité, que de freiner la dynamique qui nous a collectivement remis en mouvement, vers la victoire. Des temps viendront et qui seront durs, ils le sont déjà, avec l'annonce à répétition de plans sociaux différés, le débat européen, les choix budgétaires et les contraintes. **Nous ne voulons en rien revivre la situation difficile de la première alternance, au moment des choix douloureux où l'on pouvait résumer par une boutade d'un réalisme froid le discours tenu à des syndicalistes venus rue de Solférino : « Camarades, le Secrétariat national aux entreprises est fermé pour cause de gouvernement »** [20]**. La responsabilité du Parti socialiste est donc encore et encore de débattre et de proposer !**

À chaque congrès, nous nous promettons de faire vivre nos instances… Et c'est ainsi que ceux qui ont connu le bonheur du comité directeur [21], se souviennent que celui-ci durait deux jours pleins, avec séance préparatoire la veille et que progressivement, sa durée s'est amenuisée, passant du samedi/dimanche, au samedi/dimanche matin, puis au samedi plein, plus au samedi matin pour être convoqué de manière aléatoire et à des horaires où peu de salariés, de camarades de province, de pères, de mères, peuvent assister aux réunions de ce qui est le Parlement du Parti. Le Conseil national doit redevenir dans la période le lieu d'expressions des représentants du Parti, avec une élaboration plus militante, une discussion plus libre, car nous n'avons rien à craindre que des bouches s'ouvrent, c'est l'inverse qui serait inquiétant pour notre vitalité démocratique, mais aussi pour le débat public. Puisque nous sommes sous le regard des Français.

Nous nous sommes assignés un horizon : reconquérir l'emploi, restructurer le tissu social, délité par trente ans de crise et d'idéologie de crise, répondre aux préoccupations concrètes de nos concitoyens, vivifier la démocratie. C'est pourquoi nous avons mis au cœur de nos propositions les valeurs, l'éthique, le travail et l'emploi, la République, autant de repères qui ont manqué au pays depuis dix ans. Nous savons que si nous y manquons, à notre tour, c'est sans doute d'une autre alternance que les Français esquisseront le trait, tant la crise aura corrodé, si nous n'y prenons garde, ce qui fait lien entre nous. Les hommes et les femmes ne sont pas en cause, mais il faut prendre la mesure du relativisme, de la désespérance et de la perte de sens qui percent parfois douloureusement dans notre pays. Nous avons confiance dans la présidence commencée de François Hollande et dans le chemin tracé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Nous mesurons aussi que rien ne nous sera donné ou accordé. L'attente est là et l'inquiétude aussi, face aux graves défis et aux enjeux que notre pays va affronter. **Notre objectif est évidemment de réussir, mais aussi de durer, de peser aujourd'hui pour préserver demain** un modèle alternatif à l'individualisme, au marchand, à la guerre de tous contre tous au repli de chacun loin de chacun. Une politique économique est aussi porteuse d'un projet social, et pas uniquement de résultats !

Tel est l'enjeu de la période ! Tels sont les principes que nous souhaitons soumettre au Congrès, sans nous livrer aux habituels jeux qui font les délices mais souvent les poisons de ces moments internes. Justement, parce que nous ne sommes pas dans un moment qui ne concerne que les socialistes. **Notre responsabilité est bien de comprendre, de vouloir, d'agir pour évaluer, critiquer, stimuler une politique qui nous engage et qui engage le redressement du pays.** C'est pourquoi, dans cette période, comme toujours, « nous ne sommes pas les partisans d'un tel ou d'un tel. Nous sommes socialistes, un point c'est tout » [22]. Au-delà de la période de débat qui s'ouvre, nous n'oublions pas que c'est plus sur nos actes que sur nos paroles, plus sur notre projet pour le pays que sur nos joutes avec l'opposition, que nous serons jugés. Nous n'oublions pas que le chômage reste notre plus grand adversaire et le contrat social à reconstruire, notre grande ambition. C'est pourquoi il faut débattre, camarades !

Et il faudrait, comme le disait Jaurès du Palais Royal au temps de la Grande Révolution, que le Parti socialiste soit, parce que c'est sa nature, sa force et sa richesse « le foyer des agitations et des motions » [23]**.**

(1) Nous empruntons cette métaphore lumineuse à Florent Sainte-Fare Garno, maire de Nevers, décembre 2011.
(2) Barbara, « Regarde », 1981.
(3) François Mitterrand, 21 mai 1981
(4) Charte fondatrice de l'Association de recherches et d'études sociales (ARES, 1990).
(5) Jean Ferrat « Ma France » 1969.
(6) François Hollande, 2011
(7) Friedrich Nietzsche, Ecce Homo
(8) Louis Antoine Léon de Saint-Just
(9) Léon Blum, Du Mariage, 1907.
(10) Karl Marx, Salaire, Prix et Profit, 1865.

(11) Barack Obama, 19 janvier 2012
(12) Rapport du Conseil national du tourisme, 15 février 2011
(13) Résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies, 11 février 2010 « Rôle des coopératives dans le développement social » et recommandation de l'Organisation internationale du travail depuis 2002.
(14) Visite de François Hollande à Coopaname, Paris XX^{e}, 2 mars 2012
(15) Source Panorama de l'économie sociale et solidaire, 2010, Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale
(16) Michel Foucault, 1975
(17) Accord RPS (risques psycho-sociaux) ; accord Seniors ; harcèlement moral ; télé travail ; temps de travail ; équilibre vie professionnelle / vie privée ; égalité professionnelle ; pénibilité ; accord national Qualité de vie au travail en phase de négociations.
(18) Lettre de la DGCL, août 2011
(19) Léon Trotsky, 1923
(20) Didier Motchane, Conférence des groupes socialistes en entreprises, 1982.
(21) « Ancêtre » du Conseil national
(22) Lionel Jospin, Congrès de Metz, 1979.
(23) Histoire Socialiste de la Révolution Française

LA CONTRIBUTION CITOYENNE

La Contribution citoyenne est née de la base militante, un travail collectif, participatif. Elle s'inscrit dans la volonté des peuples de s'engager pour un monde plus humain contre la loi des financiers. Elle porte la rénovation du Parti socialiste.

LISTE DES SIGNATAIRES

CHANTAL ALBERT (51), JIM ALBERT (51), JULIE ALCOUFFE (31), PHILIPPE ALLARD, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (75), PATRICK ARDOIN (75), ANDRÉE ARSEGUET (31), MARYVONNE ARTIS (94), ROBERT ASSENS (75), FLORENCE AUGIER, SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (95), MONIQUE AYRAULT (86), ANNE-MARIE BADIE (31), FRANCINE BALDET (31), JEAN-ALAIN BELLOUR (31), FRANÇOIS BENOIT-MARQUIÉ (31), JOCELYNE BERDU (75), CAROLINE BERTRAN (75), ANNICK BLEUGAT (75), CHRISTIAN BOATO (31), MONIQUE BONZOM (31), LUCE CANDOULIVES (31), PATRICIA CARADEL, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (51), ROMAIN CARAYON, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (51), MARTINE CARPENTIER (75), MAURICE CASNA (78), JEAN-MICHEL CAUDRON-CALLEWAERT, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL « AU CONTRAT SOCIAL ET AU PACTE ENTRE LES GÉNÉRATIONS » (76), AMALE CHEBIB (75), ALBERT CHERU (08), KAMEL CHIBLI, ADJOINT AU MAIRE, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL EN CHARGE DES ÉLUS ET DES ÉLECTIONS, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (09), JOSETTE CHOPIN (95), THIERRY COLIS (45), JACQUELINE DAHLEM, VICE-PRÉSIDENTE DE REIMS MÉTROPOLE EN CHARGE DES QUESTIONS D'ACCESSIBILITÉ ET DE HANDICAP, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE REIMS, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (51), DANIELLE DEMARLY, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (51), CHARLES DESCOINS (51), PHILIPPE DINJON (08), HENRI DONNAREL (31), MARIE-PAULE DONNAREL (31), CLAUDINE DOUKHAN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE PICARDIE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (02), DANIEL DOYEN (08), MARCEL DUMONT (76), PASCALE DUVIGNAU (31), YVES EPAIN (34), PAOLA FILIPPI (75), CÉCILE FORTINEAU (23), CANDICE FRIBOULET (75), NICOLAS GABORIT, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL ADJOINT À LA RÉNOVATION (92), PHILIPPE GALLET SECRÉTAIRE DE SECTION (02), ANNICK GAUDEFROY (31), BERNARD GAUDEFROY (31), NICOLAS GATINEAU, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL « VIE ASSOCIATIVE » (92), PHILIPPE GAUDON (31), MARIE-PAULE GEORGELIN (95), CHRISTIANE GILON, CONSEILLÈRE MUNICIPALE D'ARRONDISSEMENT (75), CHRISTOPHE GIRARD (08), JACQUES GUELORGET (34), JEAN-PIERRE GUILBERT (75), PHILIPPE HARQUET, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL, CONSEILLER MUNICIPAL DE MARCQ-EN-BAROEUL (59), PHILIPPE HÉBERT (31), ELIZABETH HUSSON (75), ALEXANDRE JAILLON (75), SLAH JERIBI, SECRÉTAIRE DE SECTION ET MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (06), FLORA KAMA, MEMBRE DU COLLECTIF MJS (02), CHRISTIANE KUTTEN, ADJOINTE À LA MAIRE DE REIMS EN CHARGE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (51), VÉRONIQUE LACOSTE, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE À L'EUROPE ET AUX RELATIONS INTERNATIONALES (06), BENOÎTE LARDY (75), YANNICK LICTEVOUT (31), CÉLINE LOOT (75), GÉRALDINE LOOT (31), ABDOULAYE MBENGUE (75), HÉLÈNE MERMBERG (75), DOMINIQUE MILLÉCAMPS, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (92), FABIEN MILLEVOY (75), ARNAUD MINGUEZ (95), JEAN MODOLO (78), THIERRY MORMANNE (08), BELKACEM MOUSSAOUI (31), DACIA MUTULESCU (75), MAÏTÉ NARBAITS (31), ARLETTE NITARO (31), PATRICK NURBEL (33), JEAN-LUC PALÉVODY (31), FRANÇOISE PASQUIS-DUMONT (76), JEAN-LOUIS PERIOLE (31), THIERRY PERRAN (75), ROMAIN PETITFILS (08), CHRISTINE PICHETTE (75), ROBERT QUARANTA (31), GÉRARD RAISER (75), HENRI REDIER, 1ER FÉDÉRAL, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL (01), DANIELLE RIPERT, ADJOINTE AU MAIRE DE CLICHY EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (92), JEAN RIUS (31), YVETTE ROUDY, ANCIENNE MINISTRE, DAHBIA SAHEB (75), NABIL SANTO (75), PASCAL SCHMITT, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (60), HASSEN SEDKAOUI (31), MARIE-INÈS SILICANI, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE SEDAN (08), NICOLE SIMEON (31), ERIC STERNHAC (75), DANIEL TITEUX, SECRÉTAIRE DE SECTION (08), LOÏC LE TOUMELIN (06), MARIO TUDISCO (08), GUY VIGNON (51), MIGUEL VILLANOVA (31), ROMAIN ZARKA (75).

Ainsi que :
HAZIM ABBAS (75), MARC ABOUCAL (02), LIBIA ACERO-BORBON, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), LEILA AGIC (ETRANGER), CHRISTIAN AGON (75), DOMINIQUE AGUESSY (01), BRIGITTE ALBECQ (11), PAUL ALBECQ (11), SERGE ALLIE, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES (34), MARCEL AMIEL (04), DANIEL ANDRIUZZI (75), RENÉ ANGEL (34), DIDIER ANTONELLI, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL DES ADHÉSIONS (75), CATHERINE APARCEL (33), BRIGITTE ARAUD (31), JEAN CLAUDE ARMAND (63), HERVÉ ARSEGUET (31), CATHERINE ASQUIER, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), GRÉGORY AUBERT (77), GILLES AUCHÈRE, CONSEILLER MUNICIPAL (92), ANDRÉE AUFAURE (03), MARIE PAUL AUFAURE (03), MARYSE AUGER (31), JEAN-PAUL AUGUSTIN, MAIRE (17), MARIE-THÉRÈSE AYET (30), PHILIPPE BABÉ, ADJOINT AU MAIRE (92), KARIM BALIT (69), MAGALI BALMEFREZOL (34), ODILE BARBOT, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), GENEVIEVE BARON (01), CATY BARTHES (81), MARIA BASEILHAC (34), LOUIS BASSET (29), ANDRÉ BATIGNES (64), ELIANE BATTISTUTA (92), VANESSA BAUDAT, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION (45), JOSÉ BAUDIN (16), FRANÇOISE BAUMAL (56), MUSTAPHA BAZIZ (30), PATRICE BEAUDRY

(75), FRANÇOISE BEAUGÉ (75), OMAR BEKAR (95), LILIA BELLIL (92), JEAN-PAUL BERARD (13), CLAUDIE BEREDA (31), CHRISTELLE BERENGER (78), MARIE-FRANCE BERGE (32), MICHÈLE BERGOUGNOUX-WEIL, TRÉSORIÈRE DE SECTION (34), MARTINE BERJEAUD (31), SÉBASTIEN BERNARD (74), ELISABETH BERRISSOUL (92), MARIE BERTRAND (75), LAURENT BESSET, ADJOINT AU MAIRE (31), RENE BEUTIS, CONSEILLER MUNICIPAL, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (33), MARIE-LYNE BEZILLLE (59), BERNARD BIANCO (76), DELAINE BIGOT (75), MARC BILLON, CONSEILLER À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER À CHICAGO (ETRANGER), MATHILDE BILLY (75), BENOIT BILLY (75), VINCENT BILOA, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL À LA COMMUNICATION (74), JOHAN BINESSE (75), ANNE BIOTTEAU (35), ROMAIN BLACHIER, ADJOINT AU MAIRE DE LYON 7e, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL (69), MARIUS (DIT MARIO) BLAIZOT (14), MARC BLIRANDO (95), RODOLPHE BOCHEW (06), NICOLAS BOISSEL (35), RENÉ BOKOBZA, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), IRENE BOLLACHE (69), HERVÉ BOMPARD-EIDELMAN (75), PATRICE BONJOUR (34), MARC BONNICHON, SECRÉTAIRE DE SECTION ADJOINT (33), SAMIA BOUAMMACHE (66), GUY BOULET (ETRANGER), JACQUELINE BOULLET (75), LUCILE BOURQUELOT, MEMBRE DE LA CA DE SECTION, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL DES ADHÉSIONS (75), THIERRY BOY, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), ROLAND BRETEAU (77), YVES BRIAND, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (29), FABIENNE BRITES, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (77), JEAN-CLAUDE BRIZION, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL « MONDE OUVRIER » (74), YOLANDE BRIZION (74), ALAIN BROUSSE (60), DANIEL BRU (11), FRANÇOIS BRUN (92), DANIEL BRUYÈRE, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (92), SERGE BUGEAT (31), SÉBASTIEN BURON (53), GENEVIÈVE CABARET (44), CHRISTIAN CABROL, SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (13), DENIS CADEC (29), GILLES CAILLET (91), BRUNO CAMIER (80), CATHERINE CANTAU, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (40), PIERRE CANTRELLE (34), MICHEL CARRIERE (75), DANIELLE CAUFOURIER (67), GEORGES CAZILHAC (33), HUGUETTE CAZILHAC (33), OMAR CHACHOUA (66), CHANTAL CHAMINADE (11), ANNE CHAPUIS-BREYTON (02), MARTINE CHARLES, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (60), HENRI CHARPENTIER (95), CHRISTOPHE CHARTREUX (76), PASCAL CHATELAIN, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (95), RENÉE CHAUVEL (78), CATHERINE CHAVAROT (63), PATRICK CHEVALLIER, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL EN CHARGE DES SPORTS (31), MAHOR CHICHE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL DES ADHÉSIONS (75), MARTINE CHIDAINE (ETRANGER), MICHELE CHRISTOPHOUL, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, SECRÉTAIRE DE SECTION (78), FRANÇOISE CLAIREAUX, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET AU CO-DÉVELOPPEMENT (92), CLAIRE CLAUDE (75), MARCEL CLAUTRIER (31), JEAN MICHEL CLÉMENCEAU (76), PATRICK COEURDRAY, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL SENIORS (44), MICHEL COMBE (64), PÉTRONILLA COMLAN-GOMEZ, CONSEILLÈRE RÉGIONALE (94), JEAN CONTAUT, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (31), MARISOL CORRAL (93), MARIE COSTE (33), RÉGIS COTTET, TRÉSORIER DE SECTION (86), MARC COUSSY, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (33), BERNARD DADILLON (86), FRANCK DAGORNE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (56), PATRICE DAL MOLIN, PRÉSIDENT DU GROUPE PS AU CONSEIL MUNICIPAL, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (38), PIERRE DANIEL (11), PIERRE DARD, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (01), GILBERT DARIES (16), MICHEL DAURÈS, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (34), BRUNO DE LA ROCQUE (33), LAETITIA DE WARREN, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), JACQUES DEBRAY (80), MARILYN DEGRENNE (35), MICHEL DEGROISE, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (38), JACQUELINE DEHAYNIN (59), FOUZIA DELAITE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (54), MARIE-PAULE DELAROCQUE (83), DIDIER DELHAYE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (64), ROLAND DELLINGER (88), ALAIN DELPONT (06), BERNARD DEMANDRE (25), JACQUES DÉMARET, CHARGÉ DE FORMATION SECTION (77), GISELE DEMMER (57), PHILIPPE DENIS (70), CHANTAL DENOCQ (79), MARLÈNE DÉPRÉ (85), CLAUDINE DESFOSSET (60), JOSÉ-GUILBERT DESSAUX (56), AURÉLIEN DEVERGE (45), MAMADOU DIA (92), PASCALE DILLARD (75), RUDY DILLIES, MEMBRE DE LA CA, PORTE-PAROLE DE SECTION (59), JAMES DORGE (02), MARIE-HÉLÈNE DUCASSE, SECRÉTAIRE DE SECTION (40), MICHEL DUMOLARD (92), MARCEL DUMONT (76), MICHEL DURA, CONSEILLER MUNICIPAL (31), ABDENNASSER EL GOURARI (75), MOHAMED EL MAHROUSS (75), MYRIAM ELYASSA, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE (25), TIFFANY ERMENAULT, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (94), JACQUES ERNEST (92), SYLVAIN ESPAGNOL (75), CHRISTIAN ESPINOSSA, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (64), ANTONY ETELBERT (75), JOSEPH EVAIN (44), ELISABETH FAGOIS (75), MARIE FARRET (16), HENRI FAURE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (94), FELIX FAURE, CONSEILLER MUNICIPAL (83), MICHÈLE FAZILLEAU, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE (86), JILALI FELLAOU (25), JOELLE FÉRAL (ETRANGER), SYLVETTE FERRER (66), AUGUSTIN FERRER, CONSEILLER MUNICIPAL (66), FRANÇOISE FEVRIER (75), FRANK FILIPPI (06), FABIENNE FILLION (45), VINCENT FILLOLA (75), PATRICIA FLIEDEL (75), LIONEL FLOC'H (22), HERVÉ FLORENTY, CONSEILLER MUNICIPAL (02), FRANÇOISE FOATA (75), MANOU FONDARD, SECRÉTAIRE DE SECTION (76), NICOLE FONDENEIGE, SECRÉTAIRE DE SECTION FFE - BRUXELLES (ETRANGER), JEAN-LOUIS FONTAINE (72), JACQUELINE FONTENEAU (72), MICHEL FORTERRE, MAIRE, SECRÉTAIRE DE SECTION (88), ALPHONSE FOUADIANGANA (75), MICHEL FOUILLET, SECRÉTAIRE DE SECTION (91), JACQUES FOURNET (971), MOHAMED FOUZARI (08), JEAN FRANCHETEAU, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (94), ANNIE FRATONI (ETRANGER), JEAN-FRÉDÉRIC FRAUDEAU (86), MURIEL FRIESS (67), BERNARD FRITSCH (93), MARIE-JEANNE FUSTER (94), SYLVIA FUSTER-CASALS, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), GERARD GACHES, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (34), PHILIPPE GAILHARDIS, CONSEILLER MUNICIPAL, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL (91), FRANÇOIS GALINDO (92), JACQUELINE GALLI (34), CLAUDE GALLOT (75), RAPHAËL GALMICHE (06), JEAN GANDY (37), CATALINA GARCIA RUIZ, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (62), JEAN-PIERRE GARNIER (43), CATHERINE GARNIER (41), MARTINE GAVELLE, FORMATRICE / RÉSEAU NATIONAL (84), RAINER GEIGER, CONSEILLER MUNICIPAL (02), ALAIN GENEVOIS (34), THIERRY GENTHON (06), MADELEINE GÉRALD (87), BENOIT GERVAIS (ETRANGER), AMIN GHANNAY (67), AÏDA GHOSSOUB (75), ISABELLE GILLOT (69), CATHERINE GILON (01), HÉLÈNE GIRARDOT, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (45), CLAUDE GIRAULT, CONSEILLER DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (ETRANGER), FRANÇOISE GODON (51), HENRI GOLDSZER (93), JEAN-BERNARD GONZALEZ (75), FRANÇOISE GORGES (95), KADER GOUAL (75), PIERRE GOYA (64), YVON GRAÏC, MEMBRE DU BUREAU NATIONAL DES ADHÉSIONS (76), FANNY GRANDVOINET, VICE PRÉSIDENTE DE CONSEIL RÉGIONAL, SECRÉTAIRE DE SECTION (70), MARIE GRAU, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (75), JEAN-PATRICK GRENIER, SECRÉTAIRE DE SECTION (63), CLAUDE GRIMAUD, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (84), JOSEPH GRISONI, SECRÉTAIRE DE SECTION ADJOINT (06), JACQUES GRUAT LA FORME, COPRÉSIDENT CONSEIL DE QUARTIER (69), MARIE-THÉRÈSE GUENAN (75), JÉRÔME GUICHARD (75), GEORGES HADDOU (01), CHRISTIAN HAGNERÉ (62), PATRICIA HAGNERÉ-BYHET (62), SUZANNE HAIM (ETRANGER), JEAN-LOUIS HAMEAU, BLOGMASTER DE SECTION (50), JACCQUES HEKIMIAN (13), HAYLORD HERNELÉ (59), JACQUES HERRERA, CONSEILLER MUNICIPAL, SECRÉTAIRE DE SECTION (64), JEAN-CLAUDE HIQUET, ADJOINT AU MAIRE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (40), JEAN-CLAUDE HOAREAU (92), MICHEL HOURT (77), MICHEL HUBERT (59), NICOLAS HUET, D.D.E.N (79), BENJAMIN HUSSON (75), CHRISTINE ILLANA (07), PACO IPPARRIGARY (75), KINE ISAAC (34), PIERRETTE ISNARD (93), GÉRARD JABUT, TRÉSORIER DE SECTION (69), HERVÉ JACQ (91), MARIO JAEN, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (16), PAULETTE JANOUX-BOUFFARD, SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (63), PIERRE JANS (57), GHISLAINE JANSSEN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (95), MURUEL JASMIN (95), VÉRONIQUE JASMIN (95), ROBERT JEANNETON (17), CLAUDE JEANNOT, TRÉSORIER DE SECTION (06),

MARIE-PAULE JOINT (02), ANNE JUHEL-ORLAC'H, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), SABINE JULLIAN MAILLE, DÉLÉGUÉE FÉDÉRALE AUX DROITS DES FEMMES ET DROITS HUMAINS (86), ANNE JUNK, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (75), NICOLAS JUSTO (75), THIERRY KAKOURIDIS (13), MONIQUE KERROCH (95), DANIELLE KERTESZ (13), ESFAND KHALAF, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (90), JEAN PAUL KOHLER, ADJOINT AU MAIRE (57), BOULA KORONKO, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL (14), ANOUK KREMER DEAU (34), LAURENCE L.M. ELORE (75), ROMAIN L'HUILLIER (75), JEAN-LUC LACAMBRA (31), JACQUES LACOTE, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (78), EMMANUELLE LACOTTE (17), JEAN-PIERRE LAFFORT (83), FRANCIS LAMARQUE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (95), ALAIN LAMARQUE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (64), JOËLLE LAMOUROUX, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (64), MICHEL LANCIAUX (77), MONIQUE LANTZ (33), BÉNÉDICTE LAPARRE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (31), SAMIR LASSOUED (95), LAURE LATASTE (33), PIERRE LAURENT-CHAUVET, MAIRE (08), GISÈLE LAVIGNOTTE (64), GILDAS LE ROUX (44), ELIANE LECOEUR (49), GUY LECROQ, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (49), ANDRÉ LEFEBVRE (65), ANNICK LEFEVRE (36), OLIVIER LEFÈVRE, CONSEILLER MUNICIPAL, MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES CONFLITS (76), PASCAL LEGRAS, CONSEILLER MUNICIPAL, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (72), MARTIAL LEHOUX (24), ELIANE LEMAGNEN (64), GERARD LEMAISTRE (17), BENOÎT LENTZ (51), SERGE LESOU (06), MARC LESZEK (75), VALERY LEVACHER (92), EMY LEVY (31), FRANCOIS LICHTEROWICZ (63), CATHERINE LIME-BIFFE, SECRÉTAIRE DE SECTION (92), GÉRARD LOOT (46), MICHELINE LOOT (46), MIREILLE LUFEAUX (31), FRANCIS MACOU (59), BERNARD MAGNAT (32), CHRISTIANE MAGNAT, SECRÉTAIRE DE SECTION (32), JEAN-PIERRE MAHIET (21), ELOISE MAILLE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (86), EVELYNE MAISONNIER (33), HEDI MAJRI, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL ET DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES CONFLITS (06), VIRGINIE MALICIET (ETRANGER), STÉPHANE MALTÈRE (63), CLAUDE MARAIS (34), JEAN MARAN, TRÉSORIER DE SECTION (11), DAVID MARCHELLO, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL (05), VÉRONIQUE MARECHAL (33), FRÉDÉRIC MARION, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ DE VENDENHEIM (67), RAOUL MARMOZ (92), ERIC MARTEL (33), JACQUELINE MARTIN (92), PAUL MARTIN (68), MARYSE MARTIN, TRÉSORIER DE SECTION (17), YANNICK MARTIN (17), DANIEL MAS, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (34), PHILIPPE MASSON (45), LAURE MASSON, ADJOINTE AU MAIRE À LA DÉMOCRATIE LOCALE À GRENOBLE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (38), ZOHRA MAYENE (34), MATTHIEU MAYER (02), ROLAND MAZAUDIER, ADJOINT AU MAIRE (95), CHANTAL MAZZONI, SECRÉTAIRE DE SECTION (20), SYLVIE MENNESSON, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (94), MARCEL MIGNOT (81), PAULETTE MIGNOT (81), JÉRÔME MIKAL MI MIKAL (51), PATRICK MIRVILLE, ADJOINT AU MAIRE, TRÉSORIER DE SECTION (94), DIDIER MLUDEK, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (39), TONY MORALES (62), JEAN-PIERRE MORBOIS, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL, SECRÉTAIRE DE SECTION ADJOINT (92), CATHERINE MORBOIS (92), DOMINIQUE MOREAU (60), H.J.F. MOREL (ETRANGER), ANNIE MOTTE (14), JEAN-LOUIS MOURGUE, TRÉSORIER DE SECTION (75), MARC MULLER (67), MARCEL MÜLLER (ETRANGER), ERIC MURET (30), NICOLE MUSSET (33), SALIMA NAIT-HADDAD (95), MARC NAURA (ETRANGER), ALBERT NEFUSSY (78), CLAUDE NICOLAS (81), PHILIPPE NIKEL (37), MARIE LAURE NIKEL, TRÉSORIÈRE DE SECTION (37), PAUL NIVAULT (06), FRANÇOISE NIVAULT (06), JEAN PIERRE NOEL (01), DENISE NOGARA (38), THIERRY NOIRIEL (95), ANNIE NOVELLI, MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES CONFLITS (75), LUC OFFERLÉ (95), MONIQUE OKOUYA (31), JOCELYNE OUANG (76), SYLVIANE OUDOT-KOOB, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE (24), VÉRONIQUE PAIRAULT-BEIX, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (86), CHARLES PARGITER (75), FRANCIS PARIENTY (75), FRANÇOISE PASQUIS-DUMONT (76), YOLANDE PAVAN (93), MICHÈLE PAYS (13), RAYMONDE PAYS (13), SYLVIE PECHARD (91), MICHÈLE PENAUD, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (78), JEAN-LOUIS PERREAU (36), HERVÉ PERRIER, TRÉSORIER DE SECTION (69), EMMANUEL PETEL, TRÉSORIER DE SECTION (ETRANGER), SANDRINE PIASKOWSKI-RAFOWICZ (91), DIDIER PICARD (17), PIERRE PICHÈRE (02), CHRISTINE PIERRE (55), MARIE-FRANCE PIETTE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (51), LYDIE PINEL (31), AMÉDÉO PIROMALLI (35), MARIE PLANSON (42), VINCENT PLOQUIN, TRÉSORIER DE SECTION (44), PABLO POBLÈTE (15), EDDY POËNOT (29), JÉRÔME POITTE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (81), CLAIRE POITTE (81), GILLES POMMATEAU, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL (69), ANNE-MARIE POMMEROLLE (94), JOSIE PONS, SECRÉTAIRE DE SECTION (31), MICHÈLE PONTET (ETRANGER), NOZETTE POTRIQUET (82), ALAIN POURCHIER, SECRÉTAIRE DE SECTION (04), PHILIPPE POUSSIÈRE (ETRANGER), CHRISTOPHE PREMAT, SECRÉTAIRE DE SECTION (ETRANGER), JANINE PRÉVOST-BOURÉ (92), PHILIPPE PREVOTAT, DÉLÉGUÉ NATIONAL, MEMBRE DE LA COMMISSION NATIONALE SUR LE HANDICAP (34), ROSINE PROUST (92), JEAN-CLAUDE PROVO (62), FRANÇOISE PROVO (62), GÉRARD QUÉAU (75), VALÉRIE QUINIO, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (76), SERGE RABATEL, ANCIEN ÉLU (38), ABDELKARIM RABEHI (95), BERTRAND RABOT (94), MARIE-THÉRÈSE RAUCH (84), DANIEL RAUCH, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (84), ALAIN REY (27), HÉLÈNE RIBEAUDEAU, CONSEILLÈRE MUNICIPALE (63), GUY RICHOU (85), MICHÈLE RIERA (31), ALBERT RIPERT (92), JESSICA RIPERT (92), BRUNO RITLENG (67), JEAN RIUS, SECRÉTAIRE DE SECTION (31), MICHEL RIVET (16), JEAN PAUL RIVIERE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (32), PIERRE-YVES ROBIN, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (94), VALENTIN LOUIS ROCHE (69), ALAIN ROCHE (77), EVELYNE ROCHEDEREUX (44), RENAUD RODRIGUEZ (81), ALAIN ROGER, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (31), PATRICK RONSIN (63), NATHALIE ROUAT (92), JEANNE ROUFFIANGES, MEMBRE DE LA COMMISSION HANDICAP AU PÔLE SOLIDARITÉS DU PS (75), JEAN-CHARLES ROUSSEL (64), FRANCIS ROUX (30), FRANCOISE ROZAN (12), MARTHE ROZEZ (95), JEAN CLAUDE RUIU, SECRÉTAIRE DE SECTION (38), NAOMI SADENG, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ACCÈS À LA CITOYENNETÉ ET AU VIVRE-ENSEMBLE À LA MAIRIE DU 20E ARR. (75), VÉRONIQUE SAINT-PAUL (75), MARIE-EMILIE SALLETTE, MAIRE, VICE PRÉSIDENTE CDC CASTILLON/PUJOLS, VICE PRÉSIDENTE PAYS DU LIBOURNAIS (33), JEAN SALLETTE, SECRÉTAIRE DE SECTION (33), ANNIE SALOTTI (06), ANDRÉ SANGUINITI, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (86), GERARD SANNAC (31), MARINA SANTORELLI (ETRANGER), CHARLES SAVINI (83), LOUISE SCHMITT (60), PAULE SEGAL, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE AUX DROIT DES FEMMES (18), ANNIE SEGURA DAUDE (81), ANNIE SENTENAC, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (34), NATHALIE SEPART (34), FRÉDÉRIC SERGENT (06), DANIEL SIMON (34), DANI SIRE (06), ANDRÉ PAUL SIVRISSARIAN (13), DANIELLE SLUSZNIS (21), ML SOULA (75), JEAN SOULÉ, ADJOINT AU MAIRE (31), SERGE SURIN (75), ANSOUMANY SYLLA, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX TRAVAUX ET PATRIMOINE BATI À CLICHY (92), IRÈNE TALLA, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE À L'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES À BAGNEUX, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (92), JEAN-PIERRE TALLET, ADJOINT AU MAIRE (95), PASCAL TALLON (75), HIEP BENOIT TAN (93), JEAN TASSOT (11), BÉATRICE TCHI (54), LÉON TESTÉ (30), EDMOND THANEL, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (91), JEAN MICHEL THERY (92), JEAN-LOUP THIANT (13), GHYSLAINE THIERRY (34), SYLVETTE THIRIONET, SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (78), CHRISTIANE THOMAS, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (32), MICHEL THOMAS (83), CHRISTIAN THOMASSON (29), SYLVIE THUILLIER (80), FRANCIS THUILLIER, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (80), CHRISTANE TISSOT (75), DANIELLE TOGNOLLI (11), FLORENCE TORNARE (92), HABIB TOUIZA, MEMBRE DE LA CA DE SECTION (01), PATRICE TOURNE (45), MARTINE TREGRET, MEMBRE DE LA COMMISSION FÉDÉRALE DES CONFILTS (91), MARIE CHRISTINE TRIBOULAT, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (45), PIERRE TRILLOT (35), DENIS TROESTER, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL DES ADHÉSIONS (89), JEAN-PHILIPPE TROUBÉ (17), GERARD TUPIN, ADJOINT AU MAIRE, SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL (74), ROSA

URZUA PEREZ, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (73), ANGEL VALERO (11), MICHEL VASSEUR (76), PHILIPPE VAZ (11), MAX VEGA-RITTER (63), CLOTILDE VÉGA-RITTER (92), JACKY VERPLAETSE (06), VÉRONIQUE VERRIER (37), JOSÉ VIALATTE (45), CATHERINE VIEILLEDENT (ETRANGER), PATRICE VILLE (75), HENRY VINA (79), PATRICK VINCENT (95), FRANCINE VISEUR (06), NICOLAS VITEL (24), VALÉRY VUONG (75), MATHIEU ZANETTI (80), ALPHA NATIONY ZENTO (92)…

Soit plus de 600 signataires au 17 juillet 2012.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

La rénovation des idées et des pratiques

La société et le monde traversent des mutations. La mondialisation non régulée amène à des crises (écologiques, financières, économiques, replis communautaires…), qui engendrent des tensions et des conflits. Mais ces crises sont également des symptômes forts d'une profonde mutation structurelle de la société. En cela, ces crises représentent aussi des opportunités d'action vers un monde plus juste.

Nous portons un certain nombre de convictions dans ce monde en mutation. Et nous proposons une rénovation des idées, du fonctionnement de la démocratie et du Parti socialiste.

Les convictions qui fondent nos engagements

Nos convictions reposent sur l'idée qu'il faut savoir sortir d'une certaine forme de bien-pensance et pouvoir faire des analyses de gauche sur des thèmes que s'est appropriée la droite (sécurité, Nation, ordre). Elles se veulent globales, cohérentes et pragmatiques car s'appuyant en permanence sur une véritable confrontation au réel.

La démocratie
- Nous pensons que pour être pleinement démocratique notre République et notre Parti se doivent de développer une démocratie participative réelle qui assure une formation à la citoyenneté.
- La démocratie sous toutes ses formes comme moteur de la rénovation impose d'installer dans nos procédures républicaines nationales et dans les rencontres internationales l'appropriation par la population des grands sujets de notre société en organisant régulièrement des débats démocratiques approfondis.
- La démocratie sous toutes ses formes réclame une politique par la preuve en vue de l'amélioration concrète de la vie des peuples et des outils d'évaluation de l'action politique (un euro dépensé doit être un euro utile).

L'ordre juste
- Cette idée est au centre de notre pensée politique. Elle renvoie à la notion d'égalité. Elle est garante de sécurités durables pour tous.
- Le combat politique doit se faire pour une société qui respecte les fondamentaux de la politique et lutte contre la sauvagerie du capitalisme financier.
- Le « gagnant-gagnant » est notre démarche. Elle implique une réciprocité nécessaire entre droit et devoir.

L'Europe sociale, écologique, humaniste et solidaire
- Nous sommes pour une Europe politique parlant d'une même voix, réalisant des projets communs et jouant un rôle dans le nouvel ordre mondial.
- Nous sommes pour une Europe fondée sur un ordre social international juste face au capitalisme financier prédateur et à la domination des marchés.
- Nous sommes pour une Europe leader écologique du monde. Le potentiel de croissance verte est porteur de valeur ajoutée, de relocalisation des activités industrielles et de création d'emplois. Cette mutation ne doit pas se faire contre les catégories les plus fragiles mais au contraire être liée solidement à la justice sociale et à la qualité de la vie.

La République
- La République, c'est la fraternité qui doit être particulièrement défendue comme valeur fondamentale au même titre que la liberté et l'égalité. La fraternité, c'est le sentiment qui dépasse toutes les différences pour nous permettre de vivre ensemble. C'est le supplément d'humanisme et de dignité dans la politique. Elle se traduit concrètement par un nouveau code du comportement dans les relations entre l'Etat et les citoyens pour devenir le moteur de la modernité
- La République, c'est l'égalité réelle femmes-hommes avec une exigence de résultat.
- La République, c'est la laïcité.
- La République, c'est la reconnaissance de la France métissée et de toutes les richesses humaines.

La volonté politique
- Nous voulons défendre le rôle de l'État stratège dans son action de régulation et d'innovation.
- Nous voulons faire de la France un pays d'entrepreneurs et soutenir l'esprit d'entreprise.
- Nous voulons la transition écologique, une mutation au service du développement durable, de la croissance verte, de la justice sociale et construire une économie nouvelle dans laquelle l'humain sera au cœur de tout et qui respectera les enjeux liés à notre planète.

Le Parti socialiste
- Nous avons besoin d'un grand parti de gauche ouvert sur la société et rénové dans son fonctionnement. Un grand parti qui doit revenir aux références traditionnelles de la gauche que sont le peuple, les classes sociales et les valeurs de la République.

Osons
Notre démarche se veut innovante. L'innovation est la clef de voûte de notre implication.

La Rénovation des idées pour réenchanter la politique
Les idées que nous voulons apporter au Parti socialiste pour réussir la transition vers un nouveau projet de société.

1 - Osons la démocratie pour tous :

La démocratie souffre aujourd'hui d'une incompréhension d'une part des citoyens tant au niveau de ses finalités que de son fonctionnement. Ainsi on constate une abstention croissante, un désintérêt pour les partis politiques et une montée des extrêmes. Notre démocratie est complexe notamment dans ses modes de scrutin.
Nous voulons faire vivre la démocratie pour tous, ce qui signifie expliquer la démocratie et rendre le citoyen actif dans la prise des décisions.

Cette rénovation des idées et des pratiques nous conduit vers une nouvelle République.

• Oser la démocratie, c'est promouvoir l'épanouissement de la personne au-delà du productivisme, de la consommation et de l'argent, c'est renforcer le lien intergénérationnel, c'est développer de nouveaux indicateurs économiques, sociaux et environnementaux définis de manière participative et à différentes échelles.

• Oser la démocratie, c'est l'encourager sous toutes ses formes :

- **la démocratie participative** qui associe les citoyens en créant des espaces d'expression et de décision, en utilisant le référendum d'initiative citoyenne, en adoptant des budgets participatifs. Cette forme de démocratie suppose l'ouverture vers le monde associatif, les collectifs citoyens, les commissions de débat public, les corps intermédiaires.

Un observatoire permanent des pratiques démocratiques sera créé pour évaluer ces pratiques.

- la démocratie représentative qui doit retrouver toute sa place.

Les élus : non-cumul des mandats et limitation du nombre de renouvellement, assurer la diversité sous toutes ses formes, permettre une meilleure représentation de toutes les catégories socioprofessionnelles, réglementer et rendre plus transparentes les relations des parlementaires avec les lobbys.

Par ailleurs, si nous voulons des élus qui ne soient pas systématiquement des professionnels de la politique, il faudra envisager une « sécurisation » du parcours de l'élu, lui permettant notamment un retour à l'emploi.

Reconnaître là aussi la place du citoyen : droit de vote aux élections locales pour les personnes étrangères régulièrement établies, reconnaissance du vote blanc, jurys citoyens tirés au sort pour le contrôle de l'action politique, responsabiliser les individus et développer la logique gagnant-gagnant.

• Oser la démocratie, c'est avoir un parler vrai, clair et courageux qui s'adresse à toutes les classes de la société et qui sait renouer un dialogue avec les classes populaires. Assez de discours formatés qui ne parlent qu'aux classes moyennes et supérieures et ne changent en rien la vie des citoyens. De plus, le discours doit être renouvelé de façon permanente pour prendre en compte l'évolution de la société (le but est de se rapprocher de la communication utilisée par les citoyens).

• Oser la démocratie, c'est reconnaître la France métissée :

- Notre avenir et notre richesse sont dans notre capacité d'unir les diversités pour en faire une force commune, inventer et bâtir ensemble.
- La France métissée a toute sa place dans la République, toute sa place à égalité de droits et de devoirs. À ce niveau, la culture ou les cultures partagées auront un rôle à jouer, une direction à explorer.

• Oser la démocratie, c'est l'égalité réelle femmes-hommes : Nous défendons une exigence de résultat.

- Égalité au travail : à compétence équivalente, salaires équivalents.
- Égalité dans les responsabilités politiques : strict respect de la parité et respect des horaires compatibles avec les contraintes familiales. Il faut aller plus loin en imposant une loi sur la parité et en invalidant toute liste de candidats titulaires qui ne respecte pas l'égalité femmes-hommes. Cette règle est destinée à s'appliquer au niveau de chaque territoire.

• Oser la démocratie, c'est lutter contre toutes les insécurités et les violences : tout humain libre a besoin de sécurités.

• Oser la démocratie, c'est renforcer la laïcité : la loi de 1905 doit être intégrée dans la Constitution et un observatoire de la laïcité créé.

2 - Osons la transition écologique

L'écologie est un enjeu économique majeur, un levier de croissance considérable et une partie de la solution à la crise économique et sociale que nous traversons. Nous nous engageons à promouvoir ce nouveau modèle de développement économique, écologique et social.

• *Pour la transition agricole*

L'agriculture intensive repose sur une mécanisation poussée et l'usage d'engrais chimiques, de pesticides, fongicides, herbicides… afin de maximiser la production. Ce mode de production assure un rendement des cultures important, ce qui permet de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse ; mais il met en péril la biodiversité et la santé humaine en étant responsable de la pollution des sols, des nappes phréatiques et des cours d'eau souterrains.

Les alternatives :

- L'agro-écologie qui privilégie les traitements biologiques, recommande une culture équilibrée des sols et réclame une utilisation des produits phytosanitaires la plus réduite possible.

- L'agriculture biologique qui suppose de réformer l'enseignement agricole, aide la reconversion des agriculteurs, développe les circuits courts de distribution et lutte contre le monopole de l'industrie agroalimentaire. Il est important que les acteurs du secteur agricole participent activement à ce changement.

• *Pour la transition énergétique : un État stratège pour une véritable révolution écologique*

- Débat public et démocratique sur la transition énergétique : énergies renouvelables, sortie progressive du nucléaire, réduction de la consommation d'énergie… avec une réflexion approfondie sur nos modes de vie. Ce débat est à ouvrir à des citoyens compétents, responsables, de sensibilités diverses et ne pas se contenter des opinions d'experts.
- La disparition du Commissariat au Plan n'a pas supprimé le besoin de prospective.
- Parce que les énergies fossiles aisément accessibles sont de plus en plus rares, le gouvernement doit s'engager :
  > Vers une diversification des sources d'énergie en soutenant la création et en développant des filières industrielles dans ce secteur dans le cadre de projets européens.
  > Vers une réduction de notre consommation. Exemple : amélioration de l'isolation thermique d'un million de logements par an.
  > Vers une véritable politique énergétique au niveau local, national, européen, notamment pour une stratégie commune d'achat envers les pays producteurs. Sortir du paradigme de la production centralisée et encourager les circuits courts entre consommateurs et producteurs via l'utilisation massive de compteurs intelligents permettant de limiter les pertes en ligne.
  > Vers une maîtrise de la production et de la sûreté nucléaire

(problème de la sous-traitance), un contrôle de l'État sur la filière et une meilleure transparence. L'objectif à atteindre est une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité.

La transition écologique est un nouveau moteur du développement économique et social. C'est pourquoi nous nous engageons à la soutenir.

3 - Osons la révolution éducative :

L'éducation et la formation sont les clefs du développement économique et social.

C'est pourquoi :
• Nous nous prononçons pour la révolution des contenus du savoir et la formation des enseignants : la transmission de savoirs factuels est désormais assurée par la technologie numérique. En revanche, la construction du socle commun de compétences et de culture commune reste la mission des enseignants qui doivent être formés pour cela. Ce changement rapproche le travail de formation initiale du travail de formation continue.

• Nous nous prononçons pour l'éducation au vivre ensemble qui est centrale dans cette culture commune et doit commencer dès le plus jeune âge pour le :
- Vivre en société, respect de l'autre et solidarité (le respect de l'autre est très bien enseigné dans les crèches, mais plus rarement ensuite en raison de la place prise par la compétition).
- Vivre entre filles et garçons (présentation de la puberté dès le primaire et restauration de l'éducation sexuelle au collège).
- Vivre en démocratie (le débat, le vote, la loi, les biens communs, les services publics…), promouvoir une éducation à la démocratie dès le plus jeune âge.

• Nous nous prononçons pour valoriser le service civique et l'engagement associatif afin de promouvoir les activités non marchandes.

4 – Osons l'égalité dans l'accès à la santé

Les inégalités à la santé se sont creusées. Ce recul est inacceptable. Les catégories populaires ont une espérance de vie de dix ans inférieure à celle des catégories supérieures. A ces inégalités sociales se rajoutent des inégalités territoriales qui confortent cette triste réalité. De plus, la médecine scolaire et la médecine du travail sont particulièrement sinistrées et doivent retrouver toute leur place.
La médecine n'est pas une simple activité libérale. Elle doit savoir répondre à son rôle de service public que son objet et son mode de financement par la Sécurité sociale justifient.
Nous devons :

• Assurer l'égalité à la santé, un droit pour tous en :
- Garantissant l'égalité territoriale d'accès aux soins, contre les déserts médicaux (même en Ile-de-France), et en renforçant le rôle des médecins généralistes.
- Garantissant l'égalité d'accès aux soins pour tous.
- Rappelant l'égalité d'accès aux soins pour les titulaires de la CMU.
- Interdisant les dépassements d'honoraire inadmissibles.
- Réformant le système de tarification T2A (tarification à l'activité) qui est une catastrophe.

• Mettre la prévention au cœur de notre politique. On le sait, l'efficacité du traitement et le coût de la santé dépendent de la précocité avec laquelle le diagnostic de la maladie est fait.
• Rénover le fonctionnement de la sécurité sociale pour la sauver et limiter les franchises appliquées qui font que l'on est de moins en moins remboursé et que les mutuelles deviennent de plus en plus chères.

• Défendre le service public hospitalier et en finir avec la politique de convergence public-privé (hors établissements privés à but non lucratif). De même, permettre aux services d'urgence de retrouver leurs finalités initiales.
• Soutenir l'innovation et la recherche notamment sur les maladies professionnelles et le développement de leur traitement social.

Les politiques de santé demandent une approche concrète des problèmes de notre société. Elles doivent se situer au plus près des gens, d'où la nécessité notamment de généraliser le pass contraception.

5 – Osons l'esprit d'entreprise :

La dynamique des entreprises est la clef de la réussite économique pour une société juste et solidaire.

Cela impose de :

• **Faire de la France un pays d'entrepreneurs :**
- Aider les talents à s'épanouir.
- Former à l'esprit d'initiative dès l'école.
- Rechercher les porteurs de projet potentiels dans notre pays et en particulier en banlieue où les jeunes sont pleins d'envie.
- Soutenir les TPE/PME.
- Simplifier la législation les concernant et aller vers un régime unique de protection et de sécurisation sociale pour tous les corps de métier. Ce régime s'adaptera à toutes les bourses.
- Développer l'Économie sociale et solidaire (ESS) sous toutes ses formes en :
  > encourageant la reprise d'entreprise par les salariés sous forme de Scop, SCIC ou autre statut,
  > favorisant l'essor du commerce équitable, la multiplication des AMAP et la création d'associations culturelles et/ou fondant le lien social,
  > veillant à ce que les grands groupes mutualistes ne s'éloignent pas de leur statut initial (cf. création de Natixis…).

• **Créer les conditions du développement des entreprises grâce à la réforme bancaire.**

Deux actions le permettront :
- La création d'une banque publique d'investissement régionalisée pour financer la création et le renforcement d'entreprises à activité innovante et porteuse d'avenir. Cette banque sera sous la double tutelle du ministère de l'économie et des finances et du ministère du redressement productif.
- La réorientation du secteur bancaire vers sa mission de base, le financement de l'économie :
  > Obliger les banques à accompagner tous les agents économiques dans leurs projets.
  > Interdire la spéculation bancaire faite sur les collectes de fonds auprès des ménages et des entreprises et donc imposer la

séparation des activités de dépôt de celles d'investissements financiers.
> Rééquilibrer les rapports entre banques et consommateurs.
> Donner la possibilité à l'État de prendre le contrôle partiel ou total d'un établissement bancaire en difficulté.

• Développer l'entreprise citoyenne.
Quelle que soit sa taille, l'entreprise est un acteur citoyen majeur vis à vis des clients auxquels elle s'adresse et à l'égard du personnel employé et des prestataires utilisés. Cette responsabilité citoyenne se situe également au regard de la protection écologique de la planète, et ceci tout particulièrement pour les très grandes entreprises à taille internationale.

Il faut donc développer la pratique du bilan social d'entreprise, soutenir les modes de défense collective des acteurs sociaux : consommateurs, clients, petits porteurs d'actions, salariés, sous-traitants et renforcer les CE, CCE, CHSCT, syndicats, class actions pour atteindre un juste équilibre entre les forces en présence. Cela passe entre autres par la participation beaucoup plus forte des salariés à la vie de l'entreprise.

Il faut aussi mieux prendre en compte, surveiller et réduire le stress au travail et lutter contre les dérives de la sous-traitance : exploitation abusive, moyens de se soustraire à la législation.

6 - Osons la dynamique des territoires :

La gauche au pouvoir, c'est la France des territoires qui avance.

• Luttons contre l'abandon des territoires par l'État (banlieues, quartiers populaires, espaces ruraux...). Relever le défi du service public : école, santé, sécurité... Une réflexion doit être menée autour de la notion de service public au niveau européen.

• Engageons-nous fortement en faveur des quartiers populaires qui sont une partie de la solution face à la crise.

• Encourageons le vivre-ensemble dans les territoires : la lutte contre les discriminations et le communautarisme, l'encouragement à la mixité sociale, la mise en place d'une véritable politique régionale d'accompagnement des handicaps.

• Créons une Banque publique de financement des collectivités locales :
- Compte tenu de la frilosité des banques, une partie de l'épargne populaire mobilisée par l'État doit être affectée au financement des collectivités locales ou de leurs projets (cf. premières expériences d'emprunts citoyens...).
- Gouvernance de la Banque publique de financement des collectivités locales inspirée de celle de la Banque publique d'investissement (cf. §4).
- Triple tutelle du ministre de l'Économie et des Finances, du ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et du ministre de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique.

• Lançons une nouvelle phase de décentralisation : mutualiser les pratiques et les expériences territoriales, soutenir la création d'un organisme régionalisé pour le financement des grands projets des collectivités locales, revoir l'articulation des pouvoirs (subsidiarité) et la péréquation pour garantir l'égalité entre les territoires.

7 - Osons l'altermondialisation :

La mondialisation est porteuse d'échanges de savoirs et de cultures. Elle doit contribuer à un ordre social juste à l'échelle du monde dans le cadre d'un développement durable respectant l'intérêt général des peuples. C'est pourquoi nous combattons une mondialisation financière dangereuse et prédatrice. C'est pourquoi nous sommes favorables à une véritable régulation de la mondialisation à tous les niveaux.

• Pour une régulation politique :
- Renforcer le rôle de l'ONU et les institutions régionales.
- Promouvoir la démocratie dans le monde.
- Soutien aux forums sociaux en vue d'une organisation des peuples.
- Création de l'Organisation mondiale de l'environnement.

• Pour une régulation économique et financière grâce à :
- L'interdiction définitive de certains instruments purement spéculatifs (vente à terme de titres à découvert, ...).
- L'encadrement de l'intervention des banques sur les marchés de la dette souveraine, des changes, ...
- La mise en place des euro-obligations (eurobonds).
- La transparence des opérations financières.
- L'interdiction des investissements dans les paradis fiscaux,
- La réglementation plus sévère, voire l'interdiction, des montages financiers d'optimisation fiscale.
- L'instauration d'une taxation des transactions financières (TTF) homogène dans tous les pays de la zone euro, et dont une partie de la collecte sera allouée à l'aide aux pays les plus pauvres.

• Pour une défense de l'écologie, des ressources naturelles et la promotion des biens publics mondiaux.

• Pour le co-développement et le renforcement de la coopération décentralisée. Favoriser les circuits courts et la diversification. Réévaluer la créance des pays du Sud en prenant en compte le pillage des ressources par les pays du Nord.

8 – Osons l'Europe fédérale :

L'Europe est la chance de la France en pleine mutation, d'où notre engagement pour construire l'Europe des peuples.

• Nous sommes favorables à une Europe politique solide (*« les États-Unis d'Europe »*) :
- Pour défendre un modèle social et humaniste, une Europe des peuples avec une monnaie au service du progrès économique et social.
- Pour rendre l'Europe plus active à l'extérieur et notamment intensifier les partenariats avec l'Afrique, avec les pays du pourtour méditerranéen et faire de l'Europe un leader en matière écologique.

• Nous sommes favorables à une Union européenne vivante et démocratique :
- Un Parlement fort, une transparence accrue et un budget européen augmenté.
- Un Parti socialiste qui s'engage à développer l'initiative citoyenne européenne en recourant au référendum d'initiative populaire.

La rénovation du fonctionnement du Parti socialiste

Depuis le Congrès de Reims, les militants se sont prononcés pour la rénovation du Parti socialiste. Cette rénovation s'est engagée avec les Primaires citoyennes mais, depuis ce mouvement, s'est arrêté. Il faut le reprendre en commençant par appliquer toutes les décisions qui ont été votées à l'époque par les militants. Nous demandons en particulier que le non-cumul des mandats soit appliqué dès 2012 par les parlementaires.

Cette rénovation est à poursuivre par des réformes profondes afin que notre parti soit à l'image de la société que nous souhaitons.

1 – Osons un parti exemplaire :

La République irréprochable, souhaitée par le président de la République, passe par un parti exemplaire qui se doit de donner l'exemple. Ainsi :

- Aucune responsabilité dans le parti ne peut être prise s'il y a un risque de conflit d'intérêt (ex : un dirigeant d'un laboratoire pharmaceutique qui devient secrétaire national à la santé).
- Toute personne mise en examen dans une affaire de corruption voit ses responsabilités (locales, fédérales ou nationales) dans le Parti mises en retrait.

- Tout comme pour les mandats électifs, une condamnation dans une affaire de corruption entraîne une interdiction pendant dix ans d'exercer une responsabilité (locale, fédérale ou nationale dans le Parti.

- Le non-cumul est instauré pour les responsabilités dans le parti : en nombre de mandats et dans le temps.

- Les responsables du parti doivent, à leur niveau (local, fédéral ou national) rendre compte régulièrement de leurs actions.

- À tous les échelons du parti, la transparence est la règle dans les financements et un rapport financier annuel aux militants est à établir. L'utilisation des fonds publics doit être évaluée par les adhérents.

2 – Osons un parti solidaire entre ses territoires :

La solidarité est une valeur fondamentale du socialisme. Elle doit donc s'appliquer dans notre parti, en particulier entre les différents territoires, trop souvent inégaux. Dans ce but, nous proposons de mettre en place les actions suivantes :

- Adopter un système de péréquation financière depuis les échelons national et fédéral du parti en direction des sections les plus nécessiteuses.

- Définir une stratégie de conquête de nouveaux territoires, avec mutualisation des moyens de campagne (militants, compétences, personnalités) en direction des territoires qui en ont le besoin.

- Rendre les échelons locaux du Parti (fédérations, sections) cohérents avec la démographie des territoires, afin d'éviter que ne perdurent les disparités de taille et d'importance constatées jusqu'à présent. Il faudrait notamment :

- remettre en cause le principe un département = une fédération, en subdivisant les fédérations devenues trop puissantes et difficiles à gérer, car regroupant un trop grand nombre d'adhérents (75, 59, 62, 13, 76, etc.),
- limiter la taille des sections (seuil < 500) et favoriser les synergies entre petites sections.

3 – Osons un parti démocratique jusqu'au bout :

Les Primaires citoyennes ont été un exemple pour notre parti. Il faut nous inspirer de cette réussite pour renforcer la démocratie au sein du Parti socialiste. Nous proposons :

- D'étendre le principe de Primaires ouvertes à d'autres désignations que les présidentielles (têtes de liste aux municipales, régionales et européennes, parlementaires…), cette mesure devant mettre fin aux baronnies où le vote interne n'est qu'une démocratie de façade.

- De mettre en place un référendum d'initiative militante : nous proposons que 10 000 adhérents puissent demander la convocation d'une conférence militante sur un sujet particulier.

- D'installer des jurys militants, par tirage au sort, pour participer aux décisions du parti.

- De prendre en compte et mettre en valeur le travail des militants effectués sur le terrain à tous les niveaux (local et national) d'une part, pour enrichir les projets politiques du Parti socialiste et d'autre part pour donner sens et plaisir à ceux qui militent.

4 – Osons un parti de masse :

- Un parti ouvert aux sympathisants :

La campagne présidentielle a prouvé qu'il était possible, grâce à la dynamique des Primaires citoyennes, de faire participer un grand nombre de sympathisants aux actions militantes du Parti socialiste. Nous devons continuer sur cette voie en favorisant l'accueil et la participation de nos sympathisants. Pour cela nous proposons :

- D'organiser un accueil collectif et régulier des sympathisants, avec formation aux outils, aux actions militantes et à l'environnement du Parti.
- D'inviter les sympathisants aux actions militantes, à des assemblées générales de section ouvertes et à des débats thématiques.

Nous avons la conviction que c'est cette ouverture en direction de nos sympathisants qui les incitera à adhérer au Parti socialiste. Il s'agira, à proprement parler, d'une adhésion par la preuve.

- Un parti d'adhérents actifs :

Les adhérents constituent la force vive de notre parti. Ils doivent être respectés et encouragés à participer pleinement à l'action commune. Nous proposons :

- De renforcer la formation des adhérents :
  Le Parti socialiste doit proposer une formation à tous les nouveaux adhérents sur l'histoire et le fonctionnement de notre parti. Il doit proposer également une formation continue qui permette aux militants de pouvoir s'enrichir par des stages adaptés comme par exemple : l'animation de réunion, la mise en place de plans d'action et la mise en œuvre de techniques de militantisme (porte-à-porte, micro-trottoirs, stands citoyens, tractage…). Il est nécessaire

d'enrichir la culture politique des adhérents par des fiches de lecture, des rapports d'analyse accessibles via le Net.
Cette base d'informations sera alimentée par les politiques et les militants.

Les Universités permanentes et populaires ouvertes sont à déployer dans toutes les régions afin qu'elles puissent proposer des offres de formation et des lieux d'échanges aux militants, aux sympathisants mais aussi à toutes les forces vives sociales. Elles doivent être une source d'enrichissement pour toutes les instances du parti qui viendront y puiser des sources d'inspiration pour les débats à venir.

- De modérer le montant des adhésions pour assurer la possibilité aux catégories populaires d'adhérer au Parti socialiste.
- De revoir le fonctionnement des conventions pour permettre une réelle prise en compte des propositions faites par les adhérents.

- D'encourager l'implication continue des adhérents à la vie locale, associative et dans les syndicats au sein des entreprises.

5 – Osons un parti ouvert sur la société :

Un parti ouvert sur la société est la condition de la réussite gouvernementale pour permettre l'échange indispensable entre un parti aux responsabilités et les citoyens. Nous proposons :

• La pérennisation du porte-à-porte et du micro-trottoir hors période électorale pour maintenir un lien entre le parti et les citoyens.

• L'organisation de grands débats de société auxquels sont associés les citoyens et la société civile.
• La création d'événements festifs périodiques, aux niveaux national et local, ouverts aux citoyens et à la société civile.

• La restauration des liens avec les entreprises et les Universités pour permettre une meilleure connaissance des attentes de la société et des salariés.

• La mise en place au niveau local (fédération et section) de jumelages internationaux avec les partis socialistes étrangers.

contributioncitoyenne@gmail.com
http://contributioncitoyenne.blogspot.fr/
https://twitter.com/#!/ContribCitoyenn
http://www.facebook.com/ContributionCitoyenne

DESSINE-MOI UN PARTI - CHANGER LE PS, C'EST AIDER LE CHANGEMENT !

Contribution générale présentée par Gaëtan Gorce et Juliette Méadel

LISTE DES SIGNATAIRES

GORCE GAËTAN (58, SÉNATEUR), MÉADEL JULIETTE (75, CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT), BIANCO JEAN-LOUIS (04, PCG), DONZEL CLAIRE (74, PREMIÈRE FÉDÉRALE, CR), DOSIÈRE RENÉ (02, DÉPUTÉ), HOFFMAN-RISPAL DANIÈLE (75, DÉPUTÉE), FILLEUL JEAN-JACQUES (37, SÉNATEUR), NOVELLI ANNIE (75), AUBAN BERTRAND (31, SÉNATEUR), LE GALL SÉBASTIEN (91), CAGÉ AGATHE (75), LERON NICOLAS (75), YONIS CHOUKRI (93), DEMURGER LUCAS (75), TOUCHARD FRANÇOIS (75), CHAVIN-COLLIN GLEN (92), BARBOT ODILE (75, MEMBRE CA), BOKOBZA RENÉ (75), BOURQUELOT LUCILE (75, MEMBRE CA), BOUTRON MAXIME (75), ANTONELLI DIDIER (75), ATTOU YVES (79), ABABOU MEHDI (75), ABOUCAL MARC (02), ACAR HIDAYET (58), ALZINA CÉCILE (13), AMIEL DAVID (75), ANDRIUZZI DANIEL (75), ARNAUD PHILIPPE (30), ASSENS ROBERT (75), ASSIE LUCIEN (81), AUCHERE GILLES (92, CM), AUDUREAU JANET (49), AUFAURE ANDRÉE ET MARIE-PAULE (3), AUZANNE CHRISTINE (49), BACQUIÉ ANNE-MARIE (92), BALLE HERVÉ (94, MEMBRE CA), BATTAGLIA VALÉRIE (BELGIQUE), BARJOT FABRICE (38), BARNY ALAIN (78), BARRÉ DAMIEN (36), BARUTH CHRISTIANE (92), BEAUSSILLON ROLAND (58), BEAUVALLET LUC (69, CM), BECHON BERNARD (35), BEGU MARIE-JOSETTE (13, SECRÉTAIRE DE SECTION), BÉNAS FRANÇOISE (58, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINTE), BERLIER PIERRE (42), BERMUDEZ THOMAS (02, CONSEILLER FÉDÉRAL), BERRISSOUL ELISABETH (92), BEYRAND JEAN-MARIE (81), BEZOU SYLVIANE (58, MAIRE ADJOINTE), BILOA VINCENT (74, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), BOCQUET GÉRARD (58, SECRÉTAIRE DE SECTION), BONNAFOUS LUC (FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER), BONNICHON MARC (33), BOUDON JEAN-MICHEL (92), BOUFFARD PATRICK (58, MAIRE ADJOINT), BOUJLILAT HICHAM (58, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINT), BOURDARIAS FRANÇOISE (86, CONSEILLER FÉDÉRAL), BOURDAT BERNADETTE (2, BUREAU FÉDÉRAL), BOYER ANTOINE (75), BREUZARD ARMAND (18), BRIEND HANNAH (75), BRIVET MARIE-THÉRÈSE (58), BRIZION JEAN-CLAUDE (74, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), BROQUET ETIENNE (78), BRUT FRÉDÉRIC (58, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL, CM), BUFFET BERNARD (18, MAIRE ADJOINT), BUISSON JÉRÔME (31, SECRÉTAIRE DE SECTION), CABROL CHRISTIAN (13, CONSEILLER FÉDÉRAL), CAMUS THIERRY (92), CAPRON THÉRÈSE (59), CASALS JOSEPH (75), CEREIJO PATRICIA (85, MAIRE ADJOINT), CHAMOUX CHRISTOPHE (75, CONSEILLER FÉDÉRAL), CHANTREL ETIENNE (75), CHAPUIS BREYTON ANNE (02), CHOTARD CHRISTIAN (91), CHRISTOPHOUL MICHÈLE (78, SECRÉTAIRE DE SECTION), CITERNE JACQUES (03), CLADY GÉRARD (67), CLAIREAUX FRANÇOISE (92, CM), CLAMENT ROBERT (58), CLAMENT ELIANE (58), COLIN HÉLÈNE (88), CONNELL CLAUDINE (23), CORD ALINE (30), CORDIEZ DANIEL (59, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), COUSSY MARC (33), CUREYRAS DENIS (58, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINT), CUREZ JEAN-CLAUDE (58), CUVELIER PIERRE (75), DALLE GENEVIÈVE (14), DEBEFFE FRÉDÉRIC (82), DÉCORET PHILIPPE (93, MEMBRE CA), DELAITE FOUZIA (54, CONSEILLÈRE FÉDÉRALE), DELAPORTE BERTRAND (58), DELTOUR ANNIE (34), DÉMAISON MARC (24, CONSEILLER FÉDÉRAL, MAIRE ADJOINTE), DESESTRE JEAN-MICHEL (92), DEVAUCHELLE DENISE (37, SECRÉTAIRE DE SECTION), DEVEAUX CAROLINE (58, BUREAU FÉDÉRAL, MAIRE ADJOINTE), DEYZAC JEAN-BAPTISTE (75), DHERBIER ALAIN (58, MAIRE), DIARRA MYRIAM (75), DJERBA ABDELLAH (59), DOËRR HENRI (83, CONSEILLER FÉDÉRAL), DOSSAT NICOLE (84), DOUKHAN CLAUDINE (02, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE, CR), DRUILHE NICOLAS (31), DUBOIS EMMANUEL MARC (24), DUBRULLE JEAN LUC (59), DUCHESNE PHILIPPE (58), ELYASSA MYRIAM (25, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE), ESPINOSSA CHRISTIAN (64, BUREAU FÉDÉRAL), FAURE MICHEL (78), FAZILLEAU MICHÈLE (86, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), FENARDJI OMAR (02, CM), FERNANDEZ-VEST JOCELYNE (75), FERRA CLAUDE (03), FERRAND YVETTE (37, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), FERRE JOSEPH (30, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), FILIPPI PAOLA (75), FLIECX BRIGITTE (94, CM), FOATA FRANÇOISE (75), FORTERRE MICHEL (88, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE), FOUCAULT ODILE (58), FOUILLET MICHEL (91, SECRÉTAIRE DE SECTION), FOUQUART SANDRINE (59), FOURNETTE JOSSELIN (58), FOURNIER ALAIN (59, MEMBRE CA), FOURNIER ALAIN (86), FRANCHETEAU JEAN (94), FRANCOIS JACQUES (58, SECRÉTAIRE DE SECTION), FRANÇOIS CAMILLE (75), FRANT JEAN-CLAUDE (58), FRAQUET MURIEL (78, BUREAU FÉDÉRAL), FREMONT ALAIN (58, CM), FUSTER SYLVIA (75), GABORIT NICOLAS (92, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), GAGNEPAIN PIERRE (58), GAILHARDIS PHILIPPE (91, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL, CM), GAILHARDIS EVELYNE (91), GARNIER CHRISTIAN (06, SECRÉTAIRE DE SECTION), GEIGER RAINER (02, CM), GORCE NADÈGE (58), GRAÏC YVON (76, BUREAU NATIONAL DES ADHÉSIONS), GRANDJOUAN PIERRE (59), GUERAUD GÉRARD (18, SECRÉTAIRE DE SECTION), GUÉRIN

MAURICE (58), GUICHENE SERGE (58), GUYARD DANIEL (58), HALLAB VANINA (75), HAMMOUD YASSIR (75), HEBERT CHRISTOPHE (30), HÉBERT BENJAMIN (75, MEMBRE CA), HERBIET LOUISETTE (58), HERTELOUP HUGO (58), HIQUET JEAN CLAUDE (40, BUREAU FÉDÉRAL, MAIRE ADJOINT), HOSTILLUS NICOL MARILYS (33), HUGNY CAROLINE (75), HURIOT BRUNO (88, SECRÉTAIRE DE SECTION), HUSSON CLAUDE (86), HUTTNER BRIGITTE (59), IACOVELLI XAVIER (92, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM), ILLANA CHRISTINE (07), INCONNU RENÉ (58), JABUT GÉRARD (69), JASMIN MURIEL (95), JASMIN VÉRONIQUE (95), JOSEPH BENOIT (94, SECRÉTAIRE DE SECTION), JOUANIN PHILIPPE (58), JOURDAIN MENNINGER DANIÈLE (50, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE, CM), JUNK ANNE (75, MEMBRE CA), KAKOURIDIS THIERRY (13), KAMA FLORA (2), KERGROACH AÏDA (75), KERTESZ DANIELLE (13), KUBOT JEAN-CHRISTOPHE (88, CONSEILLER FÉDÉRAL), LABERTHE FRANÇOIS (58, MAIRE ADJOINT), LALOY ERIC (58, MAIRE ADJOINT), LAMARQUE ALAIN (64, BUREAU FÉDÉRAL), LARDON ISABELLE (58), LARROUS CHRISTINE (33, MEMBRE CA), LATGER TOM (78), LAVERGNE JEAN-JACQUES (24), LE BAIL MARINE (95), LE HÔ ERWANN (35), LE PELTIER SÉVERINE (93, MEMBRE CA), LE SCORNET DANIEL (07, ANCIEN DIRIGEANT MUTUALISTE), LEAO JOËLLE (33, MAIRE ADJOINTE), LEBRUN MARTINE (94, BUREAU FÉDÉRAL), LECOURT GERARD (40, SECRÉTAIRE DE SECTION), LEFEUVRE ETELVINA (78, CONSEILLER FÉDÉRAL), LEGUERN JOSIANE (44), LENOIR RICHARD (75), LENOIR JEAN (58, MAIRE ADJOINT), LEPEL COINTET YVES (64), LESAGE ODILE (59, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM), LEUX CHRISTIAN (58), LÉVÊQUE CATHERINE (93), LOGEROT SYLVAIN (02, SECRÉTAIRE DE SECTION), LOISELET AURÉLIE (78, CM), LOISY JEAN FRANÇOIS (14), LOPEZ KAUFMAN RAPHAEL (92), LOUIS NADINE (92), MAIRE ALAIN (76), MAISTRE GUILHEM (84, BUREAU FÉDÉRAL), MALBOS LUCIE (75), MALCOR CHRISTINE (91), MANSE JEAN-PIERRE (58), MARCUS MICHEL (75), MARGO PASCAL (88, MAIRE ADJOINT), MARTEL ERIC (33), MARTIN SOPHIE (35), MASSON MAUD (38, BUREAU FÉDÉRAL), MATHURIN-SIVRY ARNI (92), MÉADEL CÉCILE (75), MÉADEL LUCIEN (75), MENNESSON DOMINIQUE (94), MÉROT GUILLEMETTE (75), MILA ALAIN (31), MONCORGÉ ERIC (77, CM), MOREL H.J.F. (BELGIQUE), MORETTINI JEAN LUC (34), MOUNIR ABDO (58, SECRÉTAIRE DE SECTION), NECHAT MICHEL (75), NEL NOËL (54, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), NGALLE EBOA JULES (92, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM), NGHIEN YVONNE (58), NICAULT CORINNE (94), NOËL GILLES (58), OCHLHAFEN DANIELLE (93), OUDOT-KOOB SYLVIANE (24), PACOT GISÈLE (30), PARIENTE CHANTAL (92), PAUGAM MARTIN (35), PEIRANO ALBERT (75), PELISSOLO FRANÇOISE (78, BUREAU DU CESC), PENAUD MICHÈLE (78, CM), PERCHERON JEAN-CLAUDE (92), PERON AMBRE (75), PERROT ELISA (75), PETIT LUCIEN (18), PIASKOWSKI-RAFOWICZ SANDRINE (91), PICHÈRE PIERRE (2), PICHETTE CHRISTINE (75), PINET DIDIER (3, MAIRE), PLANCQ MICHÈLE (58), PLOQUIN VINCENT (44), POILON GWENAËLLE (75), POIRIER MARIE-CLAUDE (58), POUPON SÉBASTIEN (58, DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL), PUJO PAULINE (75), QUÉRO OLIVIER (22, CONSEILLER FÉDÉRAL), RABOT BERTRAND (94), RAMBAUD FRÉDÉRIQUE (33), REDON VIVIEN (10, CM), RENOUD-GRAPPIN ISADORA (69), RENUCCI TONY (94), RIPERT ANNIE (13), RIVERA JEAN (80), RIVIERE ARNAUD (13), ROBERT-LÉZÉNÈS JACQUELINE (94, CONSEILLÈRE FÉDÉRALE), ROSE MICHEL (75), ROUSSEAU FABIAN (74, SECRÉTAIRE DE SECTION), ROZIERE CATHERINE (58), RUMEAU NICOLAS (88), SADE ANNIE (76), SALLETTE MARIE-EMILIE (33, MAIRE), SAURET JACQUES (37, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL), SEA CEDRIC (54, CONSEILLER FÉDÉRAL), SEGALEN CORENTIN (75), SEGU LYDIE (28), SIGRIST MARYLEINE (05), SLUSZNIS DANIELLE (21), SOTURA AURÉLIE (92), SOUCHARD LAURENT (93), SPIRA ALFRED (75), TATON ANNA (95), TAUFFLIEB ERIC (21, CONSEILLER FÉDÉRAL), THANEL EDMOND (91, BUREAU FÉDÉRAL), THIL JEAN-FRANÇOIS (78), THIRIONET SYLVETTE (78, SECRÉTAIRE DE SECTION), THOMAS CLARISSE (88), THOVISTE LAURENT (38, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM), TORRES MICHAEL (33), TOUAHRIA FARID (13), VACHE CLÉMENT (94), VALOGNES RENÉ (74, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM), VANDAMME JEAN-PIERRE (59), VANOVERMEIR ROBERT (59, MAIRE ADJOINT), VARDANEGA VINCENT (70), VERCOUTRE SÉBASTIEN (58), VERVISCH XAVIER (88), VICENDO JEAN-LUC (31), VIENOT REMY (25), VILLARET PASCAL (30), WEIL MARTINE (63, CONSEILLÈRE FÉDÉRAL), WOSAK MARIE-ANDRÉE (59), ZAKARI NOUREDDINE (58), ZEGGANE YOUSSEF (94, SECRÉTAIRE DE SECTION, CM).

Chère camarade, cher camarade,

Combien de temps allons-nous continuer ainsi ? À chaque Congrès, nous n'aurions d'autre choix que de nous taire ou de nous diviser ? À de pareilles conditions, jamais notre Parti ne changera. Pourquoi t'écrivons-nous ? Parce que nous devons prendre nos affaires en mains. De quoi voulons-nous te parler ? Du rôle que nous voulons faire jouer à notre Parti.
Pourquoi voulons-nous placer cette question au cœur de notre Congrès ? Parce qu'elle détermine toutes les autres.

Quels sont les enjeux ?
D'abord, **aborder de front les problèmes du pays** : le PS a un devoir de lucidité.
Ensuite, **saisir les mouvements de la société** : le PS a un devoir de représentativité.
Enfin, **préparer l'avenir** : le PS a un devoir de renouvellement.
Mais notre Parti y est-il aujourd'hui vraiment préparé ? Son organisation actuelle nous permet-elle de répondre aux défis politiques et idéologiques auxquels notre pays est confronté ? La réponse est non. Trop de tabous ! Trop de verrous !

***« Dessine-moi un parti »* est une invitation à réfléchir et à construire un Parti socialiste capable de réconcilier nos concitoyens,** de tous âges et de toutes conditions, **avec la politique**. À permettre à notre organisation, dans la suite des Primaires, de franchir une nouvelle étape. À garder un coup d'avance en imaginant un PS innovant, paritaire et visionnaire.

« Dessine-moi un parti » est composé de militants qui ont choisi de se libérer du carcan des courants pour mieux réfléchir et travailler ensemble. N'est-ce pas le meilleur moyen de transformer des critiques que nous partageons tous en actes positifs autour desquels se rassembler ?

Quel parti voulons-nous ?
Un parti ouvert, où la frontière entre militants et sympathisants est facile à franchir. Un parti où sauter le pas de l'adhésion est aisé. Un parti où les idées et les capacités personnelles de ses membres sont recherchées, reconnues, valorisées et cultivées. Un parti qui consulte largement syndicats, associations, mouvements associatifs. Un parti où il fait bon militer, travailler et s'engager.

Un parti exemplaire, qui pratique sans état d'âme le non-cumul des mandats. Un parti qui traduise dans son organisation quotidienne l'égalité des sexes. Un parti où le clientélisme et la fraude sont rigoureusement bannis. Un parti encore plus à l'image de ses valeurs : humilité, simplicité, collégialité, responsabilité, humanité.

Un parti innovant du point de vue démocratique, dont les candidats sont désignés au terme d'un processus ouvert et transparent. Un parti qui met au centre ses adhérents. Un parti plus décentralisé qui rapproche de ses membres le pouvoir de décider. En un mot, un parti qui, par sa manière de débattre et de travailler, donne envie d'être socialiste.
C'est dans cet esprit que nous présenterons un projet de modification de nos statuts pour changer nos règles de fonctionnement et reconstruire le PS autour un triptyque simple : exemplarité, ouverture et collégialité.

Ce parti est à notre portée.
Sur les formidables acquis d'une organisation centenaire, il n'appartient qu'à nous, à toi, de bâtir ce parti d'aujourd'hui, mutualisant les compétences, les réflexions, les expériences.
Un parti qui, branché sur les travaux des chercheurs comme des philosophes, relève les défis du temps en misant sur l'intelligence collective.
Un parti qui, par son organisation, porte les dynamiques de transformation de notre société dont les prémisses sont partout, des Indignés aux mobilisations citoyennes pour un juste échange.
Un parti qui, au moment où chacun cherche à gagner de nouveaux espaces de liberté, s'appuie sur la créativité, l'imagination, la générosité de ses membres.
Un parti qui valorise tous les talents dès lors qu'ils sont mis au service de la collectivité.
Un parti suffisamment proche des gens pour pouvoir établir entre eux et le gouvernement un rapport d'écoute et de confiance.
Un parti qui, dans ce moment si difficile, sache inventer une voie nouvelle et s'engage pleinement dans la construction de la gauche européenne.
Nous avons besoin d'un parti qui débatte sans se déchirer, qui gouverne sans s'isoler, qui réfléchisse sans préjugés, qui se renouvelle sans se renier.
Ce parti est à notre portée. Nous avons besoin de ta créativité, de ton engagement et de ton énergie. Collectivement, nous serons plus innovants.

Ce parti, dessinons-le ensemble !

Juliette MÉADEL, Gaëtan GORCE
et les membres fondateurs
du collectif « Dessine-moi un parti »

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Notre Congrès ne doit ressembler à aucun de ceux qui l'ont précédé.

Nous aimons notre Parti et nous croyons dans l'esprit d'unité et le goût de la liberté de ses membres, comme dans la force de ses idées. Mais, comme vous, nous ne nous reconnaissons plus dans les luttes d'appareil, la cooptation ou les querelles d'ego.

C'est donc autour d'une nouvelle manière de réfléchir et de travailler ensemble que nous proposons aux socialistes de se rassembler.

La période nous y invite. La situation nous y pousse. Ni parti godillot, ni mini-foyer d'opposition, notre Parti doit devenir au contraire le partenaire politique à part entière du gouvernement. L'abstention record aux législatives et le désintérêt grandissant marqué par nos concitoyens pour la politique rendent nécessaire de notre part un effort sans précédent. Aussi nous appartient-il de saisir l'opportunité de ce Congrès pour définir et mettre en œuvre les changements qui nous permettront de renouveler les formes d'une organisation plus que centenaire. L'innovation doit être notre horizon ! Nous ne pourrons pas redonner confiance dans la politique, retrouver l'oreille de nos concitoyens, porter une véritable dynamique de transformation si nous n'inventons pas de nouvelles formes de fonctionnement.

Aussi nous retrouvons-nous dans la volonté de transformer les règles internes de notre maison commune !

Être en phase avec les enjeux et les aspirations de notre temps nécessite le décloisonnement d'un parti devenu au fil des ans un parti d'experts de la politique, recroquevillés dans une sphère de plus en plus imperméable aux bruits externes, au sens commun.

Être en mesure de penser le monde et d'y apporter une vision, un cap, un programme, demande de faire vivre le lien – partiellement retrouvé mais jamais vraiment retissé – avec les intellectuels, les universitaires, les syndicats, les associations et les citoyens de tous lieux et de tous horizons.

Être un parti politique tourné vers l'action collective a pour corollaire la maîtrise de la gestion de l'organisation et des relations de pouvoir en son sein. Osons le dire : le système actuel des motions paralyse tout. Pas une commission qui ne soit soumise à la répartition à la proportionnelle entre motions, où l'énergie engagée par chacun s'annule mutuellement. Passons à un autre mode d'organisation !

Être un parti moderne et éthique, un parti de gauche tout simplement, exige, à tous les niveaux, une égalité femme-homme effective, une place de choix faite à sa jeunesse, et une représentativité sociale dans ses instances. Une humilité aussi face aux avantages du pouvoir, à l'attrait de la puissance ou de l'argent.

Être un parti politique européen, à l'heure où l'Union européenne se trouve au pied du mur, appelle une coopération étroite, quotidienne, avec le Parti socialiste européen. Cela nécessite aussi des prises de position claires sur l'ensemble des questions européennes. L'alternance à gauche en Europe pour sortir celle-ci de l'ornière néolibérale passe par la construction d'une gauche européenne. Alors bâtissons-la !

Oui, changer le Parti socialiste, c'est bien aider le changement !

OUVRIR, INNOVER, DÉMOCRATISER : FAIRE SAUTER LES VERROUS !

L'urgence est de combattre le divorce qui se durcit entre des partis enfermés dans des pratiques héritées du monde d'hier et une société plus mobile, plus créative mais aussi plus défiante à l'égard des pouvoirs. **De ce mouvement démocratique, le Parti socialiste ne peut rester à l'écart !**

Peu de femmes, presque pas de jeunes ni d'ouvriers, des cadres qui se ressemblent par leurs profils et leurs parcours, la composition des instances dirigeantes n'est-elle pas verrouillée ?
Il est temps d'incarner l'idée socialiste dans un parti d'une forme inédite. Il est bien à ce stade question de changer : et d'abord notre rapport au pouvoir, à la prise de décision, à la transmission des idées et de l'information, à l'échange avec l'extérieur, à la sélection de nos élites politiques nationales comme locales et plus simplement à la question du pluralisme et du débat démocratique.

1. Ouvrir le Parti socialiste !

Pour être utile, le Parti socialiste ne doit pas tant vivre au rythme du pouvoir qu'à celui des préoccupations des Français. **Aussi doit-il s'ouvrir sur la société en diversifiant les profils de ses cadres et en levant les obstacles qui découragent l'adhésion ou la participation à ses débats**. La mobilisation des 800 000 électeurs aux Primaires qui ont souhaité rester en contact avec nous doit constituer notre priorité. Associés aux votes pour la désignation de nos candidats grâce aux Primaires citoyennes, nos sympathisants doivent l'être aussi à l'élaboration de nos propositions politiques, grâce à la multiplication d'espaces ouverts et décentralisés d'échange et de participation.

Une telle évolution va de pair avec la transformation de nos sections en véritables ateliers de débat et de mobilisation, pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'apporter leur compétence et leur expérience. Se dessinera alors un parti moderne, citoyen, bouillonnant à la base, offrant à ses membres une vraie capacité de participation et d'expression. C'est dans cet esprit que nous encouragerons le travail des sections d'entreprise ou universitaires. C'est également dans cet esprit que nous devrons nous mobiliser pour reconquérir l'ensemble des classes populaires. Partout où il y a des inégalités et où les Français sont victimes de la crise économique, le Parti socialiste doit être présent.

Cette participation sera facilitée par la possibilité d'être à la fois associé à la vie du PS et membre d'un autre mouvement. Elle sera

confortée par la décentralisation de notre organisation. Nous proposons que le choix de nos candidats à toutes les élections soit placé sous la responsabilité de l'échelon régional. Le transfert à ce niveau de l'essentiel des tâches administratives libérera par ailleurs nos fédérations. Et leur donnera du temps pour aller à la rencontre des gens. Dans le même esprit, pourquoi ne pas ouvrir nos Conseils nationaux à des observateurs extérieurs autorisés à intervenir lors des séances pour réagir sans délai à nos propositions ou prises de positions ?

2. Placer les militants et les sympathisants au cœur du fonctionnement du Parti.

Le PS doit désormais considérer ses adhérents comme une richesse et plus comme de « bons petits soldats ». Il regorge de militants aux parcours passionnants, qu'ils soient professionnels, syndicaux ou encore associatifs. Chaque militant arrive ainsi au PS avec des savoir-faire, des connaissances et des compétences bien souvent ignorés et sous-utilisés. Ne devrait-on pas commencer par lui demander, dès son adhésion, ce qu'il sait et souhaite faire ? Chaque adhérent ne devrait-il pas être valorisé pour ce qu'il peut apporter ? Le rôle des responsables de sections doit aussi être de mobiliser les talents qui sommeillent dans nos structures.

La formation des militants doit constituer l'une des missions premières du Parti. Militer, c'est en effet davantage que la mobilisation électorale et le vote en section. Or, si la formation des cadres fédéraux grâce à l'Université permanente a fait ses preuves, force est de constater que tout reste à faire pour que la formation des militants devienne une réalité. Chaque fédération devra donc mettre en place une Université permanente fédérale dotée d'un programme de formation sérieux et continu et s'engager à organiser quatre sessions thématiques annuelles de formation, en portant une attention toute particulière à la diversité des lieux où seront dispensées ces formations. Au niveau national seront proposées deux sessions annuelles de formation que suivront ensemble militants ayant bénéficié des sessions locales et formateurs de ces sessions. La richesse du réseau de nos élus et collaborateurs pourrait être utilement mise à contribution pour ce programme ambitieux de formation des militants.

Il faut transformer notre manière de communiquer en adaptant nos messages à la nouvelle donne numérique. La campagne numérique de François Hollande a été un grand succès et a montré le chemin d'une utilisation des nouveaux outils de communication intelligente, active et tournée vers les militants et les sympathisants. Les potentialités de ces outils doivent continuer à être exploitées activement par le Parti, y compris en dehors des temps de campagne. Par exemple, la création de sections thématiques déterritorialisées et virtuelles sera rendue possible. L'usage des outils informatiques devrait également contribuer à cibler les zones et territoires où le PS est absent.

Ce type d'outils nous permettra d'envisager la mise en place d'un référendum d'initiative militante, qui pourrait être organisé en coopération avec les autres Partis socialistes européens.

3. Dépasser le système actuel des motions.

Comment impulser une dynamique de changement qui bouleversera les habitudes d'un parti aujourd'hui ankylosé par ses courants ? En rompant avec la règle généralisée de la proportionnelle, qui n'est plus que l'instrument de la préservation des clans.

Nous ne plaidons pas pour la disparition des sensibilités comme lieu de rassemblement et d'expression de différentes opinions politiques et intellectuelles. Mais le rôle de ces sensibilités ne doit plus concerner la sélection des candidats à la direction ou aux fonctions électives.

Le choix des nouveaux dirigeants et des candidats aux fonctions électives doit au contraire reposer sur un ensemble de critères tels que le non-cumul des mandats en nombre et dans le temps, la parité, la diversité des profils et des origines, le renouvellement indispensable à la vitalité d'une grande organisation. Nous proposons d'ores et déjà un principe simple : tout candidat à des fonctions de direction ou à l'investiture doit être directement désigné par les militants. Ainsi dans certaines grandes villes pourrait-il être envisagé d'organiser des Primaires ouvertes pour les élections municipales. Par ailleurs, **pourquoi ne pas remplacer la méthode surannée des motions** supposées couvrir tous les sujets **par un vote par thème**, garant de la clarté des orientations politiques et de l'adhésion des membres ?

Pourquoi ne pas soumettre au vote des Congrès uniquement les points de désaccord subsistant entre les différentes contributions à l'issue d'un processus approfondi de débat ?

Pourquoi ne pas transformer l'Université de La Rochelle en conférence nationale annuelle, lieu de travail et de débat ? Dans cette assemblée appelée à se prononcer sur la position que prendra le Parti sur l'ensemble des dossiers d'actualité ou à venir, le poids des adhérents pourrait être garanti par un principe simple : un représentant élu par section.

Pourquoi, enfin, **ne pas inverser le principe de représentation au sein du Conseil national** : deux tiers de ses membres pourraient être élus directement par les militants, l'autre tiers étant constitué à la proportionnelle de représentants des sensibilités ? Ainsi cette démocratie semi-directe assurerait-elle la participation de tous et la sincérité des votes, en dépassant l'influence et la captation du pouvoir par les anciens courants et leurs dirigeants.

COMPRENDRE, DÉBATTRE, DÉCIDER : FAIRE TOMBER LES TABOUS !

1. Assumer la fonction idéologique du Parti.

Notre objectif ultime est de renouveler le projet politique du PS et de trouver les moyens économiques de transformer la crise actuelle en une opportunité pour rebondir. La crise est globale, la réponse que nous devons lui apporter doit être globale, idéologique, au sens où elle engage la conception du monde dans lequel nous voulons vivre.

Le paradoxe est que nous devrons commencer par aborder ces questions sans présupposé idéologique et sans tabou. Il faudra peut-être s'interroger sur les fondements de la pensée unique, quasi dogmatique, du libéralisme. Nous voulons pouvoir remettre en cause les consensus apparents de l'économie de marché, de l'hyperlibéralisme et de la logique capitalistique qui privilégie toujours le profit à court terme sur l'avenir.

Plus largement, le PS devra s'atteler à apporter des réponses aux grands sujets qui travaillent notre société : la laïcité, l'écologie, l'immigration, le projet européen, l'entreprise, le système de protection sociale et l'insécurité, l'autonomie de la jeunesse, le traitement des inégalités à la racine, dès la petite enfance. Le PS devra également renouer avec l'ensemble des classes populaires, notamment avec la France périurbaine. Chaque Congrès devra arrêter un programme de travail permettant d'anticiper les grands débats qui traversent notre société et d'aider le PS à s'y préparer.
Pour ce faire, point de solution de facilité. **Il faut reprendre le travail intellectuel, le vrai, celui qui demande du temps**. Le temps de lire ; le temps d'écouter, mais aussi de confronter nos points de vue avec les intellectuels et les universitaires, les syndicats et organisations professionnelles, les associations dans leur diversité et finalement tout citoyen porté sur le débat d'idées ; le temps d'écrire, de confronter, de débattre, de synthétiser ; le temps de traduire enfin le produit de la réflexion idéologique en langage politique et programmatique.
Penser la société et son avenir exige une liberté, une capacité à accepter la critique pour ce qu'elle est : un travail intellectuel naturel et nécessaire. **Penser ne peut se faire qu'en situation de confiance, ce que ne permet pas le jeu actuel des motions.**
C'est pourquoi nous proposons que le Laboratoire des idées soit décentralisé à l'échelle régionale pour permettre de mobiliser experts, syndicalistes et universitaires au plus près du terrain et dans un cadre qui ne soit plus exclusivement parisien.
C'est pourquoi nous proposons que soit créée une Commission du Projet (à l'image de la Commission fondamentale du SPD en Allemagne), instance permanente dont le rôle sera de proposer à chaque Congrès les termes d'une Déclaration fondamentale, actualisation de notre déclaration de principes effectuée au vu des débats qui traversent notre société.

2. Jouer le jeu de l'Europe.

Ce retour aux idées ne peut s'envisager dans un cadre purement hexagonal.

Le PS doit intégrer la dimension européenne, non seulement dans ses discours et ses programmes, mais dans sa structure même.
Comment, en 2012, le PS peut-il encore comprendre l'Europe comme une sous-catégorie de l'International ?

Un secrétariat national à l'Europe – et uniquement dédié à celle-ci – **devra être créé**. Il aura pour tâche de travailler au quotidien avec le Parti socialiste européen et les partis frères en Europe. D'autre part, est-il acceptable que les délégués du PS au Congrès du PSE soient désignés la veille, sur un coin de table ? Nos délégués devront être désignés par un vote des militants, comme cela est le cas pour le SPD.
Enfin, au nom de quel paradoxe le PS se dit le défenseur du projet européen tout en ne relayant auprès de ses militants aucune information, document ou campagne du PSE ? **Les partis politiques nationaux ont une responsabilité première dans l'avènement d'un espace public européen**, étape nécessaire pour une démocratie européenne digne de ce nom. Faisons du PS un parti à la pointe de ce mouvement pour l'Europe.

EXEMPLARITÉ, PARITÉ, COLLÉGIALITÉ À TOUS LES ÉTAGES !

Le changement devra s'accompagner du respect **d'une véritable éthique**, collective et individuelle. **Comment prétendre incarner un autre mode de fonctionnement de la société, plus respectueuse et plus solidaire, alors que notre vie interne illustre les principes les plus contestables de l'ultra-libéralisme** : hyper-individualisme, compétitions entre les dirigeants, valorisation exclusive des rapports de force ? Un parti qui a fondé ses valeurs autour de l'idéal démocratique se doit de le reproduire dans son organisation interne.

Ainsi faudra-t-il mettre fin, effectivement, au cumul des mandats, valoriser la transparence et sanctionner sans hésitation celles et ceux dont les comportements seraient à l'opposé des valeurs que nous défendons. **Nous proposons l'élaboration d'une charte éthique que chaque adhérent lors de son adhésion, chaque responsable lors de son élection, serait invité à signer.**

Enfin, il faudra en finir avec les pratiques d'un autre siècle. Les soupçons de fraude lors du congrès de Reims en novembre 2008 et lors du vote de désignation du Premier secrétaire ont pu discréditer le Parti aux yeux de ses sympathisants et les dissuader de devenir adhérents. Au contraire, le recours, lors des Primaires ouvertes d'octobre 2011, à une Haute autorité des Primaires pour contrôler les opérations électorales et en proclamer les résultats a permis d'écarter tout soupçon et d'attirer près de trois millions de nos sympathisants.

C'est pourquoi le Parti socialiste doit se doter des moyens qui lui permettront, à chaque échéance, de garantir l'honnêteté des scrutins. Chaque adhérent devrait, avant de voter, devoir justifier de son identité à l'aide d'une pièce d'identité officielle (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire). Nous proposons également la mise en place d'une Haute autorité du scrutin au niveau national pour chaque vote important ou l'instauration d'un contrôle des votes par un huissier de justice, comme cela est fait dans de nombreux grands partis européens.

Le changement ne sera pas possible sans une nouvelle approche des responsabilités au sein même de notre Parti. La collégialité et la parité devront devenir la règle. C'est pourquoi nous proposons **qu'à chaque étage du Parti la responsabilité soit partagée paritairement entre un homme et une femme**. Ce qui nous permettra de lutter contre la personnalisation et de favoriser une conception partagée des responsabilités.
Enfin, la question de la représentation de la jeunesse dans nos instances doit être posée. Celle-ci doit-elle continuer d'être regroupée dans une organisation autonome, les Jeunes socialistes ? **Au nom de quoi les jeunes militants ne pourraient-ils pas prendre pleinement leur part dans la vie du Parti dès 15 ans ?**

SE DONNER LES MOYENS DU CHANGEMENT !

Il est vain d'attendre des écuries qu'elles se réforment d'elles-mêmes. Comment y parvenir sinon en se dotant d'une équipe de direction paritaire, élue avant le Congrès pour que sa légitimité ne doive rien aux courants, mais tout aux militants qui l'auront choisie sur un contrat clair de rénovation ?

Comment y parvenir sinon en se dotant **d'une direction qui s'engagerait à remettre son mandat à la disposition des militants après chaque élection nationale** afin de ne plus transiger avec le principe de responsabilité ?

Parallèlement, et pour prévenir toute personnalisation excessive, nos organes démocratiques devront être renforcés et revalorisés.

Le Conseil national devra se réunir à date fixe, sous des ordres du jour détaillés et à partir de rapports engageant la direction. De véritables commissions devront préparer nos délibérations. En bref, **nous devons donner l'image et l'exemple d'une véritable démocratie parlementaire**.

Les solutions que nous préconisons ne sont que l'esquisse des changements à opérer. Ceux-ci devront être discutés et précisés par les militants et les sympathisants eux-mêmes. **C'est pourquoi nous proposons de constituer, à l'issue de ce Congrès, un « Conseil du Changement »** chargé de mettre en forme ces orientations et qui serait composé de militants et de sympathisants tirés au sort, à l'instar des jurys citoyens ou de la commission constitutionnelle finlandaise. Il s'agira d'une innovation puissante traduisant notre confiance dans celles et ceux qui travaillent dans le PS ou à ses côtés.

Notre conviction est que la gauche ne pourra réussir si elle ne se donne pas pour ambition de se renouveler, de changer ses pratiques politiques, de démocratiser le fonctionnement de ses organisations. Pas de nouvelle société sans nouvelle citoyenneté. Et pas de nouvelle citoyenneté sans un nouvel engagement militant responsabilisé et respecté. C'est ce débat que nous voulons ouvrir. C'est ce débat que notre prochain Congrès devrait aider à trancher.

Il est temps que de nouvelles voix se fassent entendre, que de nouvelles portes s'ouvrent et que le PS change à son tour pour mieux changer notre pays ! C'est ainsi que nous retrouverons le plaisir de débattre et de travailler ensemble !

Changer le PS, c'est aider le changement !

RÉALISER LE CHANGEMENT

Contribution d'Un monde d'avance

Notre contribution s'inscrit dans un processus européen historique qui appelle des réponses politiques nouvelles. L'élection puis l'action de François Hollande ont d'ores et déjà modifié le cours de la construction européenne, le Congrès du PS français ne peut plus tout à fait se restreindre à l'Hexagone. Ce qui se joue dans la réussite de la gauche en France concerne l'Europe entière. Le Congrès de Toulouse du Parti socialiste intéresse au premier chef nos partis- frères. Nous avons donc souhaité élargir la rédaction de notre texte à la contribution de nos camarades du SPD dont les dirigeants suivants s'associent à l'appel public franco-allemand qui introduit notre contribution au 23e Congrès du PS. Notre objectif partagé est de réaliser le changement en Europe.

SIGNATAIRES

Premiers signataires : BARBARA ROMAGNAN, DÉPUTÉE DU DOUBS ; LIÊM HOANG NGOC, DÉPUTÉ EUROPÉEN ; BENOÎT HAMON, MINISTRE DÉLÉGUÉ ; HENRI EMMANUELLI, DÉPUTÉ, ANCIEN PREMIER SECRÉTAIRE DU PS.

Parlementaires : AMIRSHAHI POURIA (DÉPUTÉ, FFE), CARREY CONTE FANÉLIE (DÉPUTÉE, 75), CASTEX FRANÇOISE (DÉPUTÉE EUROPÉENNE, 32), CHABANNE NATHALIE (DÉPUTÉE, 64), CHERKI PASCAL (DÉPUTÉ, 75), DUFAU JEAN-PIERRE (DÉPUTÉ, 40), DUSSOPT OLIVIER (DÉPUTÉ, 07), GOURJADE LINDA (DÉPUTÉE, 81), GUEDJ JÉRÔME (DÉPUTÉ, 91), HAMMADI RAZZY (DÉPUTÉ, 93), HANOTIN MATHIEU (DÉPUTÉ, 93), JUANICO RÉGIS (DÉPUTÉ, 42), LAMBERT JÉRÔME (DÉPUTÉ, 16), LEONARD CHRISTOPHE (DÉPUTÉ, 08), LIENEMANN MARIE-NOËLLE (SÉNATRICE, 75), MALLE JEAN-PHILIPPE (DÉPUTÉ, 78), PEIRO GERMINAL (DÉPUTÉ, 24), POUZOL MICHEL (DÉPUTÉ, 91), REYNAUD MARIE-LINE (16), ROBILIARD DENYS (DÉPUTÉ, 41), SEBAOUN GÉRARD (DÉPUTÉ, 95), THOMAS ISABELLE (DÉPUTÉE EUROPÉENNE, 35), TRAVERT STÉPHANE (DÉPUTÉ, 50), VERGNIER MICHEL (DÉPUTÉ, 23), JEAN GATEL, ANCIEN MINISTRE À L'ECONOMIE SOCIALE, ANCIEN DÉPUTÉ (84).

Premiers secrétaires fédéraux : AURORA MICHAËL (32), BAYOL PHILIPPE (23), CHERET PIERRE (64), GIRARDIN OLIVIER (10), HARKATI OLIVIER (63), LAGRAVE RENAUD (40), PANTANELLA PIERRE (12), SECRESTAT BENOÎT (24), USSEGLIO PASCAL (41).

Membres des instances nationales : BALAS GUILLAUME (CN, 75), BRUN CHARLOTTE (PORTE-PAROLE DU PS, 95), ARNAUD-LANDAU ARLETTE (CN, 43), ASSOULINE TANIA (CN, 93), AUSLENDER JEROME (CN SUP, 63), BRETOUT STEPHANE (BNA, 75), CABANNE MARIE-PIERRE (CN, 64), CASIER PHILIPPE (CN, 80), CASSANY FRANÇOIS (CN SUP, 03), CHARAI NAIMA (CN SUP, 33), COLIN ETIENNE (CN SUP, 75), CROMBECQUE YANN (CN, 69), CUTURELLO PAUL (CN, 06), DARRIULAT PHILIPPE (CN, 75), DE HAAS CAROLINE (75), DELPEYRAT STEPHANE (CN, 40), DENIAUD LAURIANNE (SN, 44), DENIZ EMIR (CN SUP, 57), DERAI LUC (75), DUMESTRE ISABELLE (42), DUPOND CEDRIC (CN SUP, 62), FARYSSY FARID (CNCF, 84), FERREIRA ANNE (CN, 02), FLEURY JACQUES (CN SUP, 80), GRICOURT MARC (CN, 41), HOCQUARD FREDERIC (CN SUP, 75), HOUSSIN SYLVIE (CN SUP, 60), JULLIARD BRUNO (SN, 75), JUSFORGUES JULIEN (CN SUP, 31), LASCOMBES PIERRE (CN SUP, 32), LE FLECHER CLAIRE (BN, 02), LECERF MARC (CN SUP, 14), LEFEBVRE REMI (CN, 59), LEPESANT THIERRY (CN SUP, 17), LIBRATI YANN (CN SUP, 06), LOUIS MARIANNE (SN, 91), MAUREL EMMANUEL (SN, 95), MAYRARGUE DELPHINE (SN, 75), MEYER PAUL (CNCF, 67), MIERMONT LAURENT (CN SUP, 75), MIROUSE MONIQUE (CN SUP, 31), OLIVIER STEPHANE (CN SUP, 78), PARPILLAT MICHAEL (BNA, 31), PELLEFIGUE NADIA (BN, 31), PIGAMO MARION (CNC, 13), QUILES PAUL (CN SUP, 81), RAYMOND-ROSSI MARIE- JOSE (CN, 75), RECHER BASTIEN (75), ROMERO ROBERTO (SN, 92), ROUVEYRE MATTHIEU (CN, 33), SADDIER JEROME (CNC, 69), SIMIOT NICOLAS (BNA, 69), THOMAS OLIVIER (CN, 91), VETELE BENJAMIN (BNA, 41), VIGUIER THIBAUD (CN SUP, 60), WORTHAM GENEVIEVE (CN, 77).

Élus locaux : AUVRAY VALÉRIE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 76), CABE ROBERT (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, MAIRE, 40), CASTAGNET MICHEL (MAIRE, 24), CHARNOZ SANDRINE (CONSEILLÈRE DE PARIS, 75), CLARY ANNE-JULIE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 06), COTONNEC ANNAIG (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 44), DASPET VIRGINIE (CONSEILLÈRE DE PARIS, 75), DELAFONTAINE ANNE-CLAIRE (MAIRE, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 60), DUBUT MARIE (MAIRE, 60), EVIN AUDE (CONSEILLÈRE RÉGIONAL, 75), FILOCHE LÉA (CONSEILLÈRE DE PARIS, 75), FLORENCE MARYVONNE (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 40), GABRIELI ALAIN (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, 31), GHALLAL SABRINA (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 51), GRANDGAMBE SANDRINE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 78), GRICOURT MARC (MAIRE, 41), HAZOUARD MATHIEU (CONSEILLER RÉGIONAL, 33), HOUSSIN SYLVIE (VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL, 60), IMPELLIZZIERI JÉRÔME (CONSEILLER RÉGIONAL, 77), JEANNE PATRICK (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, MAIRE, 76), JOASSARD RAYMOND (MAIRE, 42), KRIBI-ROMDHANE HELLA (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 91) LABAZEE GEORGES (PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, 64), LABEYRIE MICHÈLE (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, MAIRE, 40), LODI JANINE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 31), MALAVAUD HENRI (CONSEILLER RÉGIONAL, 03), MANIFACIER JEAN-PAUL (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, 07), MARTY PATRICK (CONSEILLER RÉGIONAL, 82), MAUDUIT GÉRARD (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL RÉGIONAL, 44), MENN ROGER (MAIRE, VICE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, 60), MCCARRON SHEILA (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 69), MIRAUCHAUX CHRISTINE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 06), MONDORGE GUY (VICE-PRÉSIDENT CONSEIL GÉNÉRAL, 64), MOREL CLAIRE (CONSEILLÈRE DE PARIS, 75), MOUTON THIERRY (CONSEILLER GÉNÉRAL, 51), NAMUR RUDY (CONSEILLER GÉNÉRAL, 51), PAVY PASCALE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 59), PRIOU STÉPHANIE (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 60), REVEL GUY (MAIRE, 40), RUMMEL STÉPHANE (CONSEILLER GÉNÉRAL, 51), SAUBION JEAN-CLAUDE (MAIRE, 40), SAUZEA MARIE-HÉLÈNE (MAIRE, 42), STALARS FABIENNE (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 42), SYLVESTRE ANDRÉ (CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE, 78), TANGUY SYLVAIN (MAIRE, 91), THOMAS JEAN-FRANÇOIS (CONSEILLER RÉGIONAL, 55), TISSOT JEAN-CLAUDE (CONSEILLER GÉNÉRAL, MAIRE, 42), TROALEN ANNE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 56), VERON PAULINE (ADJOINTE AU MAIRE DE PARIS, 75), VIRTO STÉPHANE (MAIRE, 44), VULPIANI SYLVAINE (CONSEILLÈRE RÉGIONALE, 29), WANE ISMAÏLA (CONSEILLER GÉNÉRAL, 78).

Nos mandataires fédéraux : BERARDI CHRISTOPHE (01), FERREIRA ANNE (02), CASSANY FRANÇOIS (03), GARCIN RENÉ (05), CUTURELLO PAUL (06), SCHWANDER-JAMMOT ELODIE (07), LEONARD CHRISTOPHE (08), COLOMBANI MARC (09), GIRARDIN OLIVIER (10), ANDRIEU PHILIPPE (11), PANTANELLA PIERRE (12), OHANESSIAN YANNICK (13), LECERF MARC (14), REY FRANCK (15), LEPESANT THIERRY (17), RENAUDIN CHRISTINE (21), NEDELLEC YVES (22), BAYOL PHILIPPE (23), PEIRO GERMINAL (24), SECRESTAT BENOÎT (24), FORESTIER JEAN-PIERRE (25), FAVRE JEAN-PAUL (26), RODRIGUEZ CARMEN (28), CAVALOC LAURENT (29), MICHENON ROBERT (30), PELLEFIGUE NADIA (31), LASCOMBES PIERRE (32), ROUVEYRE MATHIEU (33), THOMAS ISABELLE (35),FLEURAT DOMINIQUE (36), PARIS JACKY (37), LOQUET-NAËL SOIZIC (38), DUFOUR IAN (39), LAGRAVE RENAUD (40), VETELE BENJAMIN (41), EL HARTI OTMAN (42), JOHANNY LAURENT (43), LE BAIL CHLOÉ (44), PEREZ FERRER AMÉLIE (46), MARTINEZ CÉDRIC (47), POQUET PASCAL (48), MEVEL PLA NORMA (49), TRAVERT STÉPHANE (50), RUMMEL STÉPHANE (51), MATHERON VINCENT (54), THOMAS JEAN-FRANÇOIS (55), DENIZ EMIR (57), VIGUIER THIBAUD (60), DETOURNE ANTOINE (62), COURTADON GÉRALD (63), CHERET PIERRE (64), DUBOIS JEAN CLAUDE (66), AGHABABAI SYAMAK (67), EL HAJJAJI NADIA (68), JOASSARD JULES (69), DETOURNAY BERTRAND (71), GETENET THIERRY (71), MAGNIEN KARINE (73), MATHELIER GUILLAUME (74), BALAS GUILLAUME (75), MOURET OLIVIER (76), WORTHAM GENEVIÈVE (77), OLIVIER STÉPHANE (78), MARTINET WILLIAM (78), KALBACH JACQUES (79), CASIER PHILIPPE (80), GAUCHE MARC (81), MARTY PATRICK (82), SIAS PIERRE (83), CURINIER BENOÎT (84), CHANTECAILLE MARTINE (85), GERARD ANNE (86), CHASTRUSSE STÉPHANE (87), LUBRANEVSKY DANIEL (89), PERRIN STÉPHANE (90), THOMAS OLIVIER (91), TRIVIDIC CHLOÉ (92), ASSOULINE TANIA (93), TAILLE SOPHIE (94), MAUREL EMMANUEL (95), AMIRSHAHI POURIA (99), PARRA VALÉRIE (99).

Appel signé par des députés du PS et des députés du SPD
Députés d'Europe pour le changement

Le sommet européen des 28 et 29 juin ouvre-t-il une nouvelle page pour l'histoire de l'Europe politique ? Avec l'adoption d'un pacte de croissance, nous voulons croire qu'il marquera une inflexion forte et durable pour l'avenir. Nous le souhaitons aussi parce que l'Union européenne doit sortir de l'impuissance dans laquelle elle a été cantonnée.
Année après année, les dirigeants de la droite européenne, majoritaires dans nos institutions, s'épuisent à chercher la recette d'un sursaut sans jamais admettre que la crise européenne est le résultat de politiques libérales. Leur aveuglement dogmatique face à leur propre échec constitue aujourd'hui un verrou qui semble inviolable en Europe.
Crise financière, faiblesse monétaire, impuissance diplomatique : ainsi peut-on définir le triptyque qui caractérise l'Europe dirigée par les forces politiques conservatrices. Pétries de leurs certitudes, elles n'auront en réalité contribué qu'à enfoncer les peuples européens dans leurs difficultés, précipitant même certains dans la pauvreté.
C'est la raison pour laquelle nous, socialistes et sociaux-démocrates de plusieurs pays européens, avons décidé de joindre nos voix à celles de nos amis socialistes français, dans le but d'affirmer solennellement que l'heure est à un sursaut européen, en rupture avec la facilité et la brutalité des solutions libérales.

L'élection de François Hollande est porteuse d'espoir au niveau européen, car elle peut avoir un effet d'entraînement dans d'autres pays. L'affirmation d'une stratégie de croissance comme complément indissociable d'une politique budgétaire maîtrisée est d'ores et déjà un acquis politique important. C'est également une condition essentielle pour la mise en place d'une démarche coordonnée des forces progressistes en Europe.
Dans les décisions à prendre, les peuples ne doivent pas être oubliés. Ils sont à la fois les principaux acteurs et les premières victimes des politiques d'austérité menées jusqu'à aujourd'hui. Pour eux, pour nous, nous refusons ces politiques. Non seulement parce qu'elles sont injustes, puisqu'elles frappent toujours les plus faibles, tout en protégeant les détenteurs du capital ; mais aussi parce qu'elles ont prouvé leur inefficacité.
Pour sortir l'Europe de sa crise, il faut une réorientation de la politique européenne. C'est le sens de notre soutien à ce texte qui propose de faire sauter le verrou conservateur en Europe.

Appel soutenu par :
Le sous-groupe parlementaire au sein du SPD Parlamentarischen Linken (gauche parlementaire, 23 députés). ERNST DIETER ROSSMANN DÉPUTÉ SCHLESWIG-HOLSTEIN, PORTE-PAROLE DU SOUS-GROUPE PARLEMENTAIRE. **Le Forum DL21** soutient l'appel initié par BENOÎT HAMON et un groupe de députés et de responsables politiques du Parti socialiste : « DEPUTES D'EUROPE POUR LE CHANGEMENT » afin de collectivement manifester notre opposition à la politique conservatrice-libérale face à la crise européenne. DANIELA KOLBE DÉPUTÉE DE SAXE, HILDE MATHEIS DÉPUTÉE DU BADE-WURTEMBERG ET PORTE-PAROLE DE DL 21, MATTHIAS MIRSCHNER DÉPUTÉ DE HANOVRE, WERNER SCHRIEDER DÉPUTÉ DE BAVIÈRE, WOLFGANG GUNKEL, RENÉ ROSPEL, RAINER ARNOLD

BENOÎT HAMON, MINISTRE DÉLÉGUÉ

Parlementaires du PS :
BARBARA ROMAGNAN DOUBS, LIÊM HOANG NGOC EURODÉPUTÉ, HENRI EMMANUELLI LANDES, POURIA AMIRSHAHI FFE, FANÉLIE CARREY CONTE PARIS, FRANÇOISE CASTEX EURODÉPUTÉE, NATHALIE CHABANNE PYRENEES ATLANTIQUES, PASCAL CHERKI PARIS, OLIVIER DUSSOPT ARDECHE, JEAN-PIERRE DUFAU LANDES, LINDA GOURJADE TARN, JÉRÔME GUEDJ ESSONNE, RAZZY HAMMADI SEINE-ST-DENIS, MATHIEU HANOTIN SEINE-ST-DENIS, RÉGIS JUANICO LOIRE, JÉRÔME LAMBERT CHARENTE, CHRISTOPHE LEONARD ARDENNES, MARIE NOËLLE LIENEMANN PARIS, JEAN-PHILIPPE MALLE YVELINES, GERMINAL PEIRO DORDOGNE, MICHEL POUZOL ESSONNE, MARIE-LINE REYNAUD CHARENTE, DENYS ROBILIARD LOIR-ET-CHER, GÉRARD SEBAOUN VAL D'OISE, ISABELLE THOMAS EURODÉPUTÉE, STÉPHANE TRAVERT MANCHE, MICHEL VERGNIER CREUSE.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Sommaire :

INTRODUCTION

L'AMBITION D'UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE
// FAIRE SAUTER LE VERROU LIBÉRAL
// L'ÉLECTION DE FRANÇOIS HOLLANDE CHANGE LA DONNE AU NIVEAU EUROPÉEN
// UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL

EN FRANCE : UNE ÉCONOMIE JUSTE AU SERVICE DE L'EMPLOI
// 2002-2012 : LA DÉCENNIE DES RENTIERS
// METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL CRÉATRICE D'INNOVATION ET D'EMPLOI
// POUR UNE FISCALITÉ FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI
// SOUTENIR LES CLASSES POPULAIRES ET LES CLASSES MOYENNES : UN ÉLÉMENT DU RAPPORT DE FORCE NATIONAL ET EUROPÉEN

MENER LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE
// FAIRE LA PREUVE DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉMOCRATIE
// LA RÉNOVATION, C'EST MAINTENANT !
// UN PARTI TRANSFORMÉ ET UTILE

CONCLUSION

Réaliser le changement

INTRODUCTION

Le 6 mai 2012. 100 000 personnes se réunissent place de la Bastille. Des millions de Français reprennent espoir et donnent la victoire à la gauche.
31 ans après François Mitterrand, François Hollande est notre nouveau président de la République.

Cette victoire, historique, tourne la page d'années de politiques toujours plus à droite, qui sont allées jusqu'à vider de sens notre devise républicaine. La droite au pouvoir a accru les inégalités sociales et divisé les français, en mettant en œuvre des politiques au service de la finance et non des citoyens.

Après avoir gagné une bataille électorale majeure, la gauche doit maintenant remporter celle des idées.

Si notre parti a remporté, avec François Hollande, les élections présidentielles puis les élections législatives, le paysage français, et plus largement européen, reste marqué par un conservatisme prégnant. Ainsi, en radicalisant son discours, Nicolas Sarkozy a été près de l'emporter. Ainsi, en voulant imposer un nouveau traité européen et l'austérité généralisée, les libéraux européens, sous la direction d'Angela Merkel, cherchent à consolider leur position.

L'un des grands mérites de François Hollande est d'avoir imposé le débat sur la croissance et donc remis en cause les dogmes économiques conservateurs. En remettant la politique au centre du débat, il s'est attelé à casser le cercle vicieux ayant conduit au contexte récessif actuel : réduction de la protection sociale, modération salariale, limitation du rôle de l'État et de son investissement... On le sait, les dirigeants politiques de droite ont ainsi justifié leurs choix par la « nécessité », ont assis leurs décisions sous le masque de la « vérité ». Devant chaque obstacle, la stratégie a consisté à diviser les Français et à invoquer quasi systématiquement « la vérité » au secours du dessein gouvernemental. Une « vérité » qui commande de réduire aveuglément les dépenses de l'État, de mettre à mal les retraites, de réduire le coût du travail au détriment des salariés, de refuser un modèle social généreux...
Cette imposture, nous devons, avec François Hollande, la combattre, la dévoiler, la débusquer, car les Français sont plus que sceptiques à l'idée même que les politiques puissent modifier la réalité vécue. Ils savent que le champ de leur souveraineté n'a cessé de se réduire. Comme si, au final, la démocratie n'avait plus à leur proposer d'autre choix que celui de décider dans quel ordre, selon quelle hiérarchie, ils consentent à abandonner leurs droits.

Alors oui, la victoire de François Hollande le 6 mai 2012 est à la fois une grande satisfaction, un profond soulagement et une grande espérance. Une grande satisfaction partisane, car elle permet de mettre fin à une trop longue série de défaites nationales sans appel. Un profond soulagement, car cette victoire permet l'alternance et écarte celui qui incarnait le néo-conservatisme. Une grande espérance enfin car elle représente l'aspiration à une France plus juste.

François Hollande a eu raison de souligner que le quinquennat précédent avait été celui de l'injustice et de la dégradation : dégradation des conditions de vie pour une majorité des Français, dégradation de l'économie, dégradation des finances publiques et même dégradation morale avec la course à l'extrême droite, la multiplication des affaires et l'installation d'un certain climat nauséabond.
La victoire du candidat socialiste nous oblige à tenir nos engagements pour l'emporter dans les consciences et changer la réalité. L'idéologie dominante doit être renversée au nom du simple réalisme économique et de l'indispensable espoir. Comment ? En forçant le verrou conservateur et en refondant notre contrat social sur la base de services publics reconstruits, élargis et renforcés, d'une finance domestiquée, d'un État innovant et moteur, d'un environnement considéré et préservé, d'un travail valorisé et de privilèges combattus. Cette volonté de gauche doit être portée au niveau européen pour pouvoir se concrétiser en de véritables politiques publiques. C'est possible !
La victoire de François Hollande, c'est aussi le succès d'une orientation qui est parvenue à mobiliser l'électorat de gauche face à la droite conservatrice. En assumant l'héritage socialiste, en affirmant vouloir retrouver la marche vers le progrès, en dénonçant les politiques libérales qui, non contentes d'avoir produit chômage, dette, désindustrialisation et démolition des services publics, ont échoué face à la crise, en désignant enfin la finance comme l'adversaire, François Hollande a rendu possible le rassemblement et la victoire de la gauche.
Cette victoire n'aurait pas été possible si le Parti socialiste n'avait

su retrouver au cours des dernières années le chemin de l'unité, de la clarification stratégique par le refus de l'alliance au centre et de la rénovation idéologique par la rupture avec le social-libéralisme dominant à gauche en Europe depuis vingt ans. Le débat a permis la réintroduction dans le patrimoine socialiste commun de principes fondamentaux et rassembleurs à gauche : la mise au pas de la finance, la revalorisation du rôle de la puissance publique et l'exigence de rénovation démocratique. La motion que nous portions lors du Congrès de Reims prenait aussi en compte la demande de protection qui a été au cœur de la campagne de 2012 : protection face à la crise, face au déclassement, face à l'Europe avec notamment le contrôle des échanges par l'activation du tarif extérieur commun.

Parallèlement, la reconquête du Parti socialiste s'est aussi bâtie sur les succès locaux éclatants de 2008, 2010 et 2011, qui ont eu pour conséquence le basculement historique du Sénat en septembre 2011. Cette reconquête s'est enfin incarnée dans la réussite démocratique des Primaires citoyennes qui, avec la mobilisation de 3,5 millions de Français de gauche, ont impulsé la victoire de François Hollande.

Pour autant, la victoire du 6 mai 2012 n'est pas aussi ample qu'on aurait pu l'espérer. Au second tour de l'élection présidentielle, François Hollande ne devance son adversaire que de trois points, soit un million de voix. Il ne faut pas perdre de vue que ce faible écart du second tour doit beaucoup à la stratégie droitière, amorale et dangereuse de Nicolas Sarkozy.
De la même façon, les élections législatives se sont traduites par une victoire nette de la gauche, mais en aucun cas par une « vague rose ». L'abstention atteint d'ailleurs près de 45% au second tour et marque la difficulté de mobiliser un électorat de gauche qui avait surtout eu la préoccupation de sanctionner le président sortant.

Pour nous socialistes, le plus dur commence. Il s'agit de faire évoluer les consciences, imprégnées d'idées libérales. La victoire de François Hollande est, pour cela, porteuse d'espérances : celle de la réconciliation des classes populaires et des classes moyennes autour de la défense d'intérêts communs, celle d'une idée plus généreuse de la République française, celle du retour du politique et de la volonté.

Pour concrétiser ces espoirs, notre famille politique dispose de la quasi-totalité des pouvoirs institutionnels. Mais l'obligation de réussite qui en découle est à la mesure de sa position majoritaire.
D'autant que la gauche doit affronter une crise dont l'ampleur pourrait dépasser celle de 1929. La perspective d'un chaos généralisé fait maintenant partie du champ des possibles, y compris pour des économistes parmi les plus libéraux qui avaient tenté de nier les conséquences de la crise des subprimes en 2008.
À la dérégulation la plus brutale imposée par les politiques néolibérales à l'œuvre dans la plupart des pays anglo-saxons s'ajoute une crise financière systémique qui s'attaque directement aux budgets des États. L'absurdité de la crise des dettes souveraines, qui conduit à faire payer de plus en plus les États les plus affaiblis pour alimenter la spéculation financière, a depuis plusieurs mois des conséquences dramatiques sur la vie quotidienne de nombreux citoyens européens. Aucun dirigeant de gauche en Europe ne peut se satisfaire de voir le peuple grec arrêter de se soigner en raison de la faillite de son État et de son système de protection sociale, ou se contenter de constater, effaré, le taux de chômage espagnol.
Le cercle vicieux de la récession menace. Pour l'enrayer, c'est de solutions alternatives globales mais applicables rapidement dont nous avons besoin pour contrer la chute des investissements, de la consommation et la montée concomitante du chômage et de la précarité.

En écrivant cette contribution, nous avons eu pour souci constant d'être utile à la gauche au pouvoir, en proposant des solutions alternatives au niveau européen et applicables en France.

L'AMBITION D'UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE

La victoire de la gauche française constitue l'occasion de remettre le projet européen au centre des préoccupations des citoyens, les seules légitimes. À quoi bon l'Europe si elle ne permet pas de protéger et de promouvoir notre ambition sociale ? À quoi bon l'Europe si elle ne garantit pas la préservation de notre environnement, notre bien commun ?
À quoi bon l'Europe si sa politique n'est pas le fait des citoyens qui la composent ? L'Europe est aujourd'hui réduite à un champ de contraintes, les mots qui la résument sont austérité, dette, déficit… Son identité apparaît comme une abstraction, Bruxelles, elle, est désincarnée et déshumanisée au sens où elle ne parle plus à l'humain. Elle ne dit rien de notre histoire commune, de notre présent partagé, de notre projection dans l'avenir. Pire, elle oscille dangereusement entre règles dites de raison, cette fameuse « vérité » que nous avons déjà abordée, arguments d'autorité financière, et réveil des passions identitaires et nationalistes. Celles-ci sont à l'œuvre dans tous nos pays, rencontrant dans certains États un écho particulièrement fort (la situation en Hongrie est ici symptomatique). Redonner du sens à l'Europe et repenser la démocratie européenne sont aujourd'hui des obligations pour toutes celles et tous ceux qui croient en la valeur d'un destin et d'un projet communs.

// FAIRE SAUTER LE VERROU LIBÉRAL

Alors que sévit la plus grave crise économique qu'ait subit le monde moderne, c'est bien le remède préconisé par les libéraux, ce breuvage au goût amer pour les peuples, qui risque d'entraîner l'asphyxie de notre continent et la revanche saumâtre des nationalistes. Aujourd'hui, le verrou conservateur emprisonne plus que jamais les choix politiques des États-membres de l'Union européenne.

Les Européens ressentent durement les revers de ce modèle néo-libéral injuste et économiquement dangereux. Présenté comme l'unique voie possible en Europe, il attise la montée de l'extrême droite. Il est donc urgent de mettre un terme à cette spirale infernale et de construire à l'échelle de notre continent un nouveau modèle de développement.
La victoire de François Hollande a rouvert le débat dans toute l'Europe. Nous voulons aider le président de la République à faire sauter ce verrou conservateur et montrer que des politiques progressistes sont plus que jamais d'actualité.

/// LES POLITIQUES EUROPÉENNES VERROUILLÉES À DOUBLE-TOUR

En Europe, les choix politiques possibles sont aujourd'hui considérablement réduits par le verrou conservateur. Celui-ci oblige, notamment les États-membres de la zone euro, à se convertir aux règles néolibérales présentées comme des « réformes structurelles » évidentes. La politique budgétaire, symbole du rôle de l'État, et les salaires, sont réduits à un simple coût supporté par les entreprises.

Deux mécanismes établissent en ce sens un enfermement à double tour des politiques économiques de chaque État membre de la zone euro.

Premier tour de verrou : le paquet gouvernance fixe le rythme de réduction des déficits et de l'endettement public. La Commission européenne peut proposer des sanctions financières quasi-automatiques en cas de non-respect des objectifs. Ainsi, cet organisme supranational non-élu avalisera le budget de chaque État européen, et donc ses politiques publiques !

Deuxième tour de verrou : le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) incite les États à inscrire dans leur constitution ou dans une loi organique une « règle d'or » d'équilibre budgétaire. Ce traité instituant une « règle d'or » (un déficit public limité à 0,5 % du PIB) doit encore faire l'objet d'une ratification dans la plupart des États membres notamment en France.

/// LE DÉVOIEMENT PAR LA DROITE EUROPÉENNE DE L'IDÉE FÉDÉRALE

Dans la zone euro, en l'absence de ressources communautaires importantes, un pays confronté à un déséquilibre macroéconomique n'a plus d'autre choix que de recourir aux fameuses « réformes structurelles » prônées par la droite européenne.
En effet, il ne peut plus ajuster son taux de change à la baisse (faire baisser la valeur de sa monnaie) pour rétablir sa compétitivité.
Il ne peut pas non plus bénéficier des transferts d'un budget communautaire trop faible, ni utiliser son budget national pour investir, si ce dernier est contraint par une « règle d'or » constitutionnalisée.
Le seul moyen de rétablir sa compétitivité est donc de procéder aux « réformes structurelles » : réduire le périmètre de ses services publics et de sa protection sociale pour baisser les impôts et les cotisations qui pèsent sur le coût du travail, « flexibiliser » son marché du travail pour que l'emploi et les salaires puissent « s'ajuster » à la baisse afin de restaurer les taux de marge et de rentabilité des entreprises.
Telle est, en substance, la stratégie qui s'est insinuée dans les textes européens.

Ces politiques aboutissent, qui plus est, à un jeu à somme négative. Comme tous les pays ajustent simultanément leurs dépenses publiques et leurs salaires à la baisse, aucun n'améliore sa compétitivité relativement aux autres !
Pire, l'austérité salariale et budgétaire, coordonnée dans tous les pays, réduit la demande intérieure (le principal moteur de la croissance française) européenne et provoque un effet récessif. Les recettes fiscales chutent. Les déficits ne se réduisent pas, sauf au prix de nouveaux plans de rigueur qui provoquent de nouveaux effets récessifs.
Les conjoncturistes estiment aujourd'hui que si tous les pays de la zone euro appliquaient cette politique, une réduction des dépenses publiques et privées de 10 milliards, dans un pays comme la France, entraînerait une contraction du PIB de 15 milliards, induisant une perte de recettes fiscales de sept milliards.

Dans le débat européen, conservateurs et libéraux martèlent que la montée des déficits est due à une explosion des dépenses publiques. Or, au cours de sa campagne, François Hollande a montré que la montée des déficits lors de la dernière décennie était due, en réalité, aux réformes fiscales conservatrices qui ont tari les recettes fiscales en réduisant les impôts sur les hauts revenus et sur les patrimoines. Cette politique n'a aucunement soutenu la croissance car la consommation des classes aisées est saturée, tandis que leur épargne n'a pas alimenté l'investissement productif. Les recettes fiscales escomptées dans chaque loi de finance n'ont pas été au rendez-vous et les déficits se sont creusés.

// L'ÉLECTION DE FRANÇOIS HOLLANDE CHANGE LA DONNE AU NIVEAU EUROPÉEN

Si la bataille est loin d'être gagnée, la position forte de François Hollande, lors du Conseil européen des 27 et 28 juin dernier, lui a permis d'obtenir plusieurs succès.

/// DE PREMIÈRES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA CROISSANCE

Les initiatives de croissance décidées lors de ce sommet permettent potentiellement de doubler, au niveau communautaire, les ressources consacrées à l'investissement.

Elles sont de quatre ordres :
- la recapitalisation de la Banque européenne d'investissement (BEI)
- la remobilisation des fonds structurels non utilisés
- la taxation des transactions financières à l'échelle européenne
- le déploiement des « Projects bonds » (obligations privées émises pour des projets européens et garanties par l'Union)

Alors que la récession s'installe dans la zone euro, reste à savoir si ces initiatives mobiliseront à court terme suffisamment de ressources (120 milliards prévus) pour relancer la croissance. Elles s'inscrivent pour l'essentiel dans un horizon flou et de moyen terme.

/// PERMETTRE AUX ÉTATS DE LUTTER CONTRE LA RÉCESSION

Les conditions d'une union politique porteuse de solidarité et de croissance nécessitent la création d'instruments financiers nouveaux tels qu'un impôt européen ou l'émission d'obligations communes.

En attendant, la politique budgétaire de chaque État restera l'un des principaux vecteurs de la politique économique. C'est pourquoi le débat portant sur le calendrier de réduction des déficits publics et sur leur calcul mérite toute l'attention.
Dans le domaine budgétaire, nous sommes très pragmatiques :
en premier lieu, il convient d'adapter le calendrier afin que le modèle social joue son rôle d'amortisseur de crise.

En second lieu, les États doivent pouvoir distinguer, dans le calcul des déficits publics, la part destinée au financement des investissements publics, à l'instar de ce que font nos collectivités territoriales. Cette règle permettrait de concilier maîtrise du budget de fonctionnement et relance de l'investissement par de « bons » emprunts. Cette politique consiste à soutenir l'investissement lorsque menace la récession et à affecter les cagnottes fiscales au désendettement et non à des baisses d'impôts, lorsque la croissance est consolidée.
Cette position, que le Parti socialiste avait adoptée lors de sa Convention pour un nouveau modèle de développement économique, a depuis quelques mois rallié de nombreux soutiens en Europe, notamment celui du président du Conseil italien, Mario Monti.

/// REMETTRE LA FINANCE EN ORDRE DE MARCHE

Au cours de la campagne présidentielle, François Hollande a proposé de remettre la finance sur ses pieds, au service de l'économie réelle.

En Europe, cela passe par la mobilisation de leviers aujourd'hui préemptés par les libéraux, comme la Banque centrale européenne (BCE) ou le Mécanisme européen de stabilité (MES).

/// LES CHOIX PARADOXAUX DE LA BCE

La BCE est théoriquement indépendante. Pourtant, l'objectif même de stabilité des prix est en soi un objectif conservateur, visant à préserver la valeur du patrimoine des épargnants et à garantir les revenus des créanciers au détriment des débiteurs. Cette réalité européenne contraste avec la situation nord-américaine où la banque fédérale prête directement aux États à taux réels nuls pour financer l'économie.

La situation en Grèce est un exemple éclairant et désastreux de la politique menée par la BCE. **L'essentiel des aides à la Grèce a ainsi servi à améliorer le bilan de la BCE sans que jamais les citoyens grecs, à qui l'on demande sacrifices sur sacrifices, n'en aient véritablement bénéficié !** Plus généralement, 70 milliards sur les 107,9 milliards d'aides versées à la Grèce depuis juillet 2011 par le Fonds européen de stabilité financière (FESF) ont servi à financer la restructuration de la dette détenue par les banques et la BCE. Seuls 13 milliards ont été versés directement au gouvernement grec ! Ils ont principalement servi à rembourser des créances anciennes arrivées à échéance.

/// DU BON USAGE DU MES ET DE L'UNION BANCAIRE

Le MES a été créé pour venir en aide aux pays faisant l'objet de difficultés financières, dans le contexte actuel de la crise des dettes souveraines. Nous considérons comme de bonne augure que, lors du sommet européen de juin dernier, les règles de décision permettant au MES de racheter les dettes de pays qui ne sont pas sous assistance financière aient été assouplies pour faire baisser leurs taux d'intérêt. Cette évolution est une étape nécessaire dans la perspective d'une mutualisation des dettes souveraines.

Il resterait à doter le MES d'une licence bancaire pour qu'il puisse se financer auprès de la BCE. Ceci lui permettrait de garantir indirectement les dettes des États accédant aux prêts du MES, et d'enrayer d'éventuelles attaques spéculatives contre un État.

Il est par ailleurs souhaitable de mettre en chantier une véritable réforme bancaire, encadrant les activités spéculatives. En cohérence avec les engagements de campagne de François Hollande, le gouvernement a déjà lancé un projet de réforme bancaire afin de séparer banques de dépôts et banques d'affaires.

/// ENCADRER LE LIBRE-ÉCHANGE

//// Les effets pervers du libre-échange sans précaution

Au cœur du modèle néolibéral, le libre-échange sans précaution a accru le phénomène des délocalisations. Il a, de plus, entretenu une pression à la baisse sur les salaires et une mise en cause de la protection sociale des pays où le modèle social est le plus avancé. Au cours de ces dix dernières années, les délocalisations extra et intra-communautaires se sont multipliées, avec l'abaissement des tarifs extérieurs communs et l'élargissement de l'Union européenne. Elles ne concernent pas seulement la sous-traitance. Elles touchent aussi l'intégralité des filières, de la conception à l'assemblage.

Pour autant, les délocalisations ne concernent plus seulement les produits bas de gamme. Les transferts de technologies ont en grande partie été réalisés, notamment vers les pays d'Asie du Sud-Est. Les entreprises fabriquant des produits à forte valeur ajoutée y délocalisent désormais leur Recherche et Développement. Une main-d'œuvre qualifiée plus faiblement rémunérée s'y est développée. **Pour les progressistes, si l'Europe veut maintenir un haut niveau de protection sociale, elle ne fera pas l'économie de mesures d'encadrement social et environnemental du libre-échange.**

/// PROTÉGER L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

Les socialistes ont promu à raison le « juste-échange ». Celui-ci ne doit pas se limiter à demander aux pays d'Asie du sud-est, pratiquant le protectionnisme, d'accueillir les investissements directs européens dans le cadre d'accords de libre-échange. Tant que les pays à bas coûts, bénéficiant désormais des transferts de technologie, ne développent pas leur marché intérieur en relevant leurs normes sociales, la concurrence restera déloyale. Il s'avère alors nécessaire d'ériger des normes sociales et environnementales aux frontières de l'Union et de faire prévaloir le principe fondateur de la préférence communautaire, sans lequel la préservation du modèle social européen est menacée. Les pays qui ne respectent pas ces normes verraient leurs importations taxées ou contingentées. C'est cela la réciprocité.

La politique de change est également un instrument essentiel de politique commerciale. Les États-Unis et la Chine ne manquent pas d'en user. Dans la zone euro, la politique de change est théoriquement du ressort du Conseil. Or, les instruments « techniques » permettant d'agir sur le taux de change (taux d'intérêt, réserves de changes) sont entre les mains de la BCE. **Le Conseil a les compétences pour demander à la BCE d'agir : il doit en user pour infléchir le taux de change de l'euro.** Ce taux, surévalué par rapport au dollar, pénalise en effet les exportateurs de la zone euro (qui subissent une hausse de leurs prix à l'export), et favorise la pénétration de marchandises étrangères (moins onéreuses) concurrençant sur le marché intérieur les entreprises européennes.

//// HARMONISER LA FISCALITÉ FACE AU DUMPING INTRA-COMMUNAUTAIRE

Enfin, en son sein, pour faire face aux délocalisations intra-communautaires, l'Union européenne doit lutter contre le dumping social au lieu d'encourager la compétition fiscale, comme le propose la droite européenne. Au sein de l'Union elle-même, l'harmonisation des normes sociales et fiscales est garante d'une convergence « vers le haut ». Il est anormal que la Commission dirigée par José Manuel Barroso ait ainsi accordé des aides structurelles sans contrepartie à l'Irlande, ainsi qu'un plan de sauvetage en 2010 de près de 90 milliards, sans remettre en cause le dumping fiscal que pratique ce pays avec un impôt sur les sociétés à seulement 12,5 %. Dans le même temps ou presque, deux poids, deux mesures, le Conseil européen a conditionné l'aide à la Grèce à une cure d'austérité sans précédent, avec notamment la baisse des pensions.

L'harmonisation fiscale est d'ores et déjà à l'ordre du jour. Le Parlement européen a adopté un texte législatif instaurant comme premier impôt européen une taxation des transactions financières, texte qui a été repris par le sommet européen de juin. **Le Parlement a également voté en faveur d'une assiette commune consolidée obligatoire de l'impôt sur les sociétés, devant précéder une**

harmonisation des taux. Malheureusement, dans le cadre du traité de Lisbonne, ces deux avancées restent tributaires d'une délibération intergouvernementale à l'unanimité au Conseil. Sur de telles questions, il devient urgent, dans le cadre de la réflexion qui s'engage sur l'Union politique, de renforcer le pouvoir de décision du Parlement européen face aux arrangements intergouvernementaux : il s'agit de redonner place à la démocratie pour éviter de voir l'Europe exister contre les Européens.

// UNE DÉMOCRATIE EUROPÉENNE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL

Si nous ne voulons pas que les droites européennes usent de cette crise économique pour réduire toujours et encore les acquis sociaux et la qualité de vie, il est plus que temps de prendre un tout autre chemin.

Il n'existe pas de demi-mesure efficace. C'est une nouvelle Europe qu'il faut créer : une Europe sociale et écologique qui réponde aux priorités d'emploi, de développement durable, de justice sociale, une Europe qui replace le citoyen au cœur des politiques et lui redonne la souveraineté nécessaire pour permettre ce changement.

/// CHANGER L'EUROPE : FAIRE LE CHOIX DES PEUPLES

//// La crise en Europe est aussi une crise démocratique

Face à la crise, le processus de construction européenne est à la croisée des chemins. Malgré le sursaut démocratique de 2005, les choix faits depuis le traité d'Amsterdam de 1997 ont eu pour effet de détourner massivement les citoyens européens des institutions européennes et même de l'idée d'Europe. Comment les en blâmer ? Les délégations de souveraineté des États n'ont jamais été compensées par des mécanismes de contrôle démocratique. Au contraire, plus l'intégration a été renforcée, plus les cadres communs ont été strictement définis, et plus les mécanismes de décision ont échappé aux citoyens et mêmes aux responsables politiques nationaux qui l'ont plus ou moins compris et assumé.

La violence des protestations en Grèce, les « suicides de la crise » en Italie, le développement du mouvement des Indignés depuis l'Espagne, la montée de l'extrême droite dans tous les pays d'Europe, la progression de l'abstention à toutes les élections... Il est plus que temps de proposer une alternative aux conservateurs en Europe qui réhabilite l'action publique et qui redonne du sens à l'idée même de citoyenneté.

//// LEVER LES BLOCAGES INSTITUTIONNELS

Le verrou conservateur en Europe est aussi un verrou institutionnel. Les blocages institutionnels sont le produit d'une construction qui s'est faite sur le maintien d'une ambiguïté permanente entre logique diplomatique et logique démocratique, entre logique intergouvernementale et logique fédérale.

La droite européenne a profité de ces blocages institutionnels pour imposer sa propre vision : une version conservatrice et étriquée du fédéralisme, celle de l'encadrement des budgets nationaux, et de la rigueur. La droite européenne a, en outre, renoncé à toute ambition en matière de budget communautaire.

Dans un État fédéral digne de ce nom, la discipline budgétaire stricte de chaque État serait concevable, à condition qu'un budget fédéral important joue le rôle auparavant imparti aux budgets d'investissement régionaux ou nationaux. C'est le cas par exemple aux États-Unis, où le budget fédéral américain représente plus de 20 % du PIB (dépenses de fonctionnement comprises). Plus proche de nous, l'obligation d'équilibre des comptes de nos collectivités territoriales (encore que les collectivités territoriales soient autorisées à emprunter pour l'investissement) n'a de sens que parce qu'il existe un budget national, assurant notamment l'égalité territoriale. Le budget communautaire ne pèse pas plus de 1 % du PIB communautaire alors que les budgets d'investissement des principaux États de la zone euro avoisinent 3 % de leur PIB.

Cette vision de l'Europe ne peut être celle des socialistes, ni en France ni en Europe. L'histoire n'existe pas, elle se fera en avançant.

//// Quel fédéralisme ?

Depuis près d'une décennie déjà, les socialistes français plaident pour l'instauration d'un véritable fédéralisme. Mais la fin de l'autonomie budgétaire ne peut se traduire par un recul démocratique au profit d'une technostructure qui détourne les citoyens de l'idée d'une Europe fédérale. Pour nous, il ne saurait y avoir de renforcement du fédéralisme sans renforcement des processus de contrôle, et sans mise en place de mécanismes de convergence « justes ».

Pour cela, il nous faut réaffirmer certains principes : renforcer les pouvoirs du Parlement européen face à la Commission ; construire un gouvernement économique de l'Union européenne qui prenne notamment en charge les grandes politiques d'investissements pour stimuler l'économie. Ce gouvernement économique doit disposer d'un budget augmenté et d'un impôt européen spécifique (qui ne soit pas uniquement la taxe sur les transactions financières) ; les critères de convergence ne doivent pas être uniquement des contraintes budgétaires limitant l'action des États. Il faut les revoir et les compléter par des critères de convergences sociaux (SMIC européen, clause du pays le plus favorisé...) et fiscaux, qui permettront de lutter contre le dumping social et fiscal.

//// Des propositions pour l'Europe politique

Nous l'affirmons aujourd'hui : la préparation des élections européennes de 2014 doit être dès maintenant l'une des priorités du Parti socialiste. Il nous faut porter dans les débats internes au PSE la refondation idéologique du PS qui a rompu avec le social-libéralisme et les perspectives d'alliances avec le centre-droit. Il nous faut également travailler à renforcer les pouvoirs du Parlement et à revaloriser le rôle des eurodéputés. À terme, la politisation des questions européennes passe probablement par une forme de concordance entre élections nationales et européennes : elle permettrait de donner du poids à une majorité au Parlement européen.

/// UNE EUROPE DE L'EMPLOI, DU JUSTE-ÉCHANGE ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aujourd'hui, la question de l'emploi est majeure dans l'ensemble des démocraties européennes. La gauche doit proposer une véritable alternative pour répondre à l'explosion du chômage dans le respect de hautes exigences environnementales et sociales.

//// S'engager vers une Europe sociale

L'Europe sociale n'est pas qu'une idée, elle doit être un projet. Pour garantir un haut niveau de protection sociale, il convient, comme nous l'avons évoqué précédemment, d'opposer au libre-échange le juste-échange. Pour ce faire, nous voulons taxer par le biais d'un tarif extérieur, les produits issus de pays sans normes sociales. Un Smic européen tendant vers le mieux-disant doit également faire cesser la concurrence interétatique qui divise l'Europe au lieu de la fédérer. Parce qu'il revient à la puissance publique de juguler les inégalités, un pôle européen de services publics devra garantir l'accès pour tous aux besoins élémentaires : eau, éducation, énergie, transports…
Afin de porter les ambitions sociales des Européens au même niveau que les impératifs économiques et budgétaires, ces mesures doivent faire l'objet d'un traité social progressiste, qui soit la preuve que l'Europe des traités est également celle de la justice sociale.

//// Une autre voie pour la croissance en Europe

La création d'emplois passera également par un investissement massif de l'Europe dans la transition écologique. Il est indispensable de créer des milliers d'emplois dans la rénovation du bâti et la construction de logements dits « basse consommation », pour faciliter une réduction de nos besoins énergétiques. Nous devons créer les emplois qui permettront d'atteindre, par la diversification de nos sources d'approvisionnement électrique, par le développement d'unités de production locale d'énergie, notre indépendance énergétique. Nous devons créer des emplois dans les énergies alternatives (solaire, éolien, hydraulique, biomasse et géothermie) et investir dans la réduction de notre dépendance au nucléaire et aux énergies fossiles.
Cette réindustrialisation devra s'accompagner d'une politique de « juste-échange ». Le libre-échange sans précaution a en effet accru le phénomène des délocalisations. Il a entretenu une pression à la baisse sur les salaires et suscité une mise en cause de la protection sociale des pays où le modèle social est le plus avancé. Nous devons tirer toutes les conséquences de cette concurrence déloyale. Nous souhaitons donc réaffirmer la nécessité d'un tarif extérieur commun aux frontières de l'Europe, qui prenne en compte les critères sociaux et environnementaux des pays producteurs pour protéger nos industries. Nous devons revenir sur la baisse constante, ces dernières décennies, des droits de douane, sans aucune consultation du Parlement.

Cette politique de l'emploi devra enfin faire le choix d'un encouragement réel des filières de qualité territorialisées, des « circuits courts » et des structures collectives. Cette démarche est primordiale pour protéger les paysans européens. Nous devons valoriser l'agriculture paysanne de proximité favorable à la fois au pouvoir d'achat des consommateurs et à notre santé environnementale.

EN FRANCE : UNE ÉCONOMIE JUSTE AU SERVICE DE L'EMPLOI

// 2002-2012 : LA DÉCENNIE DES RENTIERS

La décennie 2002-2012, gouvernée par la droite, se solde par un bilan industriel catastrophique : plus de 750 000 emplois ont été détruits en dix ans. **La part de l'industrie dans la valeur ajoutée est passée de 17 à 12 % !** Malgré la modération salariale qui a sévi, le taux d'investissement de notre économie a épousé une tendance constamment baissière. Excédentaire en 2002, le commerce extérieur est devenu structurellement déficitaire, avec un déficit record de 70 milliards en 2011. Les délocalisations comme les plans sociaux se sont multipliés.

Comment concevoir qu'un an à peine après le déclenchement de la crise des « subprimes » de 2008, les 500 plus grosses fortunes de France aient restauré la valeur de leur patrimoine ? Convertis à la logique financière de rentabilité à court terme, ces néo-rentiers industriels ont sous-investi dans le capital technologique et humain, plaçant leurs entreprises dans des situations de fragilité. Face à la chute des taux d'investissement, les politiques publiques doivent maintenant orienter les ressources financières, détournées par la rente, vers la production.

//// Les questions soulevées par la restructuration de PSA

La restructuration de PSA est le symptôme de l'épuisement d'un certain modèle de développement. Épousant les thèses du Medef, le président de PSA a incriminé le coût du travail pour justifier les difficultés de son entreprise. Or, non seulement le coût unitaire du travail en France est comparable au coût allemand, mais de plus, le coût salarial ne pèse que 39% du coût d'une voiture (alors que la part des salaires dans la valeur ajoutée est de l'ordre de 67 % dans l'économie). Certes, les bénéfices de PSA ont fondu de moitié entre 2010 et 2011, passant, de 1,13 milliard à 588 millions, sans que ces-derniers n'aient franchement été consacrés à l'investissement (les actionnaires ayant encore perçu 250 millions de profits). En vérité, ces profits n'ont pas baissé en raison d'un coût du travail trop élevé mais parce que PSA, qui réalise 60 % de ses ventes dans une Europe prise dans le piège de l'austérité, est confrontée à une contraction de 10 % du marché français. C'est précisément la demande qui pousse les entreprises à investir. Et c'est l'investissement qui engendre, *in fine*, les profits.
Le problème est que les capitalistes ne dépensent plus pour investir, car leur stock de capital est sous-utilisé, comme à Aulnay. Ce taux est trop bas parce que les salariés, qui dépensent par nécessité tout ce qu'ils gagnent, subissent une « modération salariale » qui perdure depuis trois décennies. Des mesures favorables au pouvoir d'achat sont naturellement souhaitables pour soutenir la reprise dans l'industrie automobile et ailleurs.
Si la présence ou l'entrée de l'État dans le capital de groupes de la filière automobile avait une raison, ce serait pour organiser la transition écologique pour laquelle tous les sites de production existants devraient être mobilisés. La réorientation de la production vers la voiture électrique ou, mieux encore, vers la voiture à air comprimé, engendre indéniablement des coûts fixes et la mise en place de réseaux conjoints de distribution d'énergie propre, justifiant un nouvel engagement de la puissance publique. Alors que quatre milliards d'aides de l'État ont été versés sans contreparties à PSA par l'exécutif sortant, c'est vers ce nouvel horizon productif que doit regarder la nouvelle majorité progressiste.

// METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL CRÉATRICE D'INNOVATION ET D'EMPLOI

Dans son intervention publique, par le financement de projet de recherche, l'État doit définir des priorités. Celles-ci pourraient notamment concerner le secteur de l'énergie, les transports, la santé et le bien-être, la construction et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). L'éco-conception doit

être au cœur des innovations, du développement et de la création d'emplois dans ces secteurs industriels prioritaires.

/// LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DOIT S'APPUYER SUR TROIS AXES

//// Soutenir efficacement la recherche et l'innovation

Des règles nouvelles d'accès au crédit impôt-recherche et au financement accordé par les pôles de compétitivité doivent permettre de cibler plus de PME et d'ETI (Entreprise de taille intermédiaire), ainsi que de réduire les effets d'aubaine dont profitent les grandes entreprises. Plus particulièrement, les pôles de compétitivité doivent voir leurs missions élargies de façon à développer un support effectif aux PME et aux ETI (élaboration de dossiers de financement, aide juridique, aide à l'exportation, propriété intellectuelle). Les clefs de la réussite des projets financés par les pôles de compétitivité passent par l'intégration systématique de l'étape de mise sur le marché des technologies et des produits pour garantir leur adéquation avec les besoins et les exigences des marchés.

//// Progresser grâce à la formation professionnelle des salariés

Le développement des connaissances, des savoir-faire et des compétences des salariés doit permettre aux entreprises d'anticiper les évolutions technologiques et commerciales des marchés. Pour le salarié, cette politique de formation doit lui garantir d'une part une évolution professionnelle et salariale au sein de son entreprise, et, d'autre part, en cas de difficulté, le maintien d'un haut niveau d'employabilité.

//// Faire du dialogue social dans l'industrie un facteur de compétitivité des entreprises

Le dialogue social doit permettre, pour les salariés, d'avoir connaissance de la stratégie industrielle de l'entreprise et de son évolution pluriannuelle. Celle-ci doit s'effectuer en toute transparence avec une information loyale. La proposition d'intégrer, dans les conseils d'administration des grandes entreprises, des représentants de salariés s'inscrit dans cette démarche et constitue un acte fort de démocratie sociale. De ce point de vue, la grande conférence sociale initiée par le président de la République constitue un temps fort : elle permet le dialogue social et l'association de l'ensemble des parties prenantes. Elle doit servir de modèle à la rénovation de la démocratie et de la négociation sociale à tous les niveaux, de la nation à l'entreprise.

/// UN OUTIL : UN PÔLE PUBLIC FINANCIER AU SERVICE DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Dans le programme de François Hollande, outre les mesures fiscales, l'objectif de drainer les ressources financières vers l'investissement stratégique relève surtout du rôle de la Banque publique d'investissement (BPI), que nous voulons mettre sur pieds autour de la Caisse des Dépôts et Consignation, Oséo, La Banque postale. **La BPI doit avoir pour mission de financer le logement social à l'aide des ressources du livret A dont le plafond doit être relevé significativement. Elle doit aussi financer à bas taux les pôles de compétitivité et les collectivités territoriales,** leur évitant de recourir à des « emprunts toxiques ». Dans le cadre de la décentralisation que notre Parti a promu, les pôles de compétitivité sont devenus le principal outil de politique industrielle. Malheureusement, les flux financiers que la droite leur a jusqu'alors consacrés sont dérisoires et ont parfois été limités à du saupoudrage.
La BPI doit alimenter des fonds stratégiques régionaux pour l'investissement. Ces-derniers doivent financer la mise en synergie des bassins d'emploi et des entreprises innovantes, sous l'impulsion des collectivités territoriales. Il est d'autant plus important de leur permettre de continuer à emprunter pour poursuivre leurs investissements publics qui représentent les deux tiers des investissements publics de la France. C'est pourquoi **une politique d'équilibre budgétaire qui n'exclurait pas les dépenses d'investissement pourrait représenter, in fine, une contrainte qui finirait par peser sur les choix d'investissement de nos régions, départements et communes.**

// POUR UNE FISCALITÉ FAVORABLE À L'INVESTISSEMENT ET L'EMPLOI

La politique fiscale doit taxer la rente et favoriser la production et l'emploi. Contrairement à une idée reçue, le coût du travail en France se situe dans la moyenne européenne. Il est donc urgent de revenir sur toutes les exonérations indues, car n'ayant eu aucune efficacité sociale, en particulier pour l'emploi (création d'emplois et lutte contre la précarité).

Dans sa globalité, la fiscalité des entreprises doit être un chantier prioritaire du nouveau gouvernement. En 2011, les entreprises du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires 45 milliards de bénéfices sous forme de dividendes et de rachat d'actions. **La modulation de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'usage que les entreprises font de leurs bénéfices** (selon qu'elles les réinvestissent ou qu'elles les versent sous forme de dividendes) est un bon principe que le Parti socialiste a défendu au cours de la campagne. **Dans ce cadre, la sur-taxation des dividendes s'imposait dès notre victoire, comme cela a été fait.**

La taxation des grandes compagnies pétrolières, qui ont réussi à ne pas payer d'impôt sur les sociétés en France (notamment par le truchement de la consolidation de leurs bénéfices avec leurs filiales) s'impose. Elle doit être modulée en France en fonction de leurs investissements destinés d'une part à diminuer leur empreinte carbone et d'autre part à développer des sources d'énergie renouvelable, afin de développer des alternatives aux énergies fossiles.
Les rentes de la grande distribution doivent être mises à contribution, dès lors que les velléités d'ouverture à la concurrence sont souvent vaines dans ce secteur où les enseignes sont en situation de « monopoles naturels ».
Il est également indispensable d'inventer une fiscalité sociale favorable à l'emploi. En France, le mode de financement de la protection sociale a longtemps reposé sur les salaires. Ceci était pénalisant pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Pour financer la partie universelle de la protection sociale, l'impôt est l'instrument par excellence de la solidarité nationale : il pose le problème de la participation de chaque citoyen selon sa faculté contributive. La création de la CSG, affectée aux caisses de sécurité sociale, fut un premier pas dans cette direction. Son principal défaut est sa non-progressivité. C'est pourquoi les socialistes proposent de fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG pour créer un grand impôt universel et progressif sur le revenu, assis sur une assiette large. Cet impôt est destiné à financer toutes les dépenses universelles, avec une partie affectée à la Sécurité sociale.
Il reste à parachever le chantier fiscal par une réforme des cotisations

patronales. La droite entendait, quant à elle, remplacer la cotisation sociale par la TVA afin de réduire le coût du travail. Cette proposition est injuste et pèserait sur la consommation. Les socialistes portent depuis longtemps le projet d'une réforme progressiste qui s'inscrive dans la lignée du transfert de la cotisation vers l'impôt pour favoriser l'emploi. **Cette réforme consiste à remplacer la cotisation patronale par une contribution sur l'ensemble des richesses produites dans l'entreprise, incluant les profits. Nous proposons de l'appeler la CSG-entreprises.** Cette assiette « valeur ajoutée » est plus large que celle des salaires. Elle permet de fixer des taux de contribution relativement bas. Une telle CSG-entreprises favorise les entreprises riches en emploi, notamment les PME.

// SOUTENIR LES CLASSES POPULAIRES ET LES CLASSES MOYENNES : UN ÉLÉMENT DU RAPPORT DE FORCE NATIONAL ET EUROPÉEN

C'est le soutien des classes populaires et des classes moyennes qui a rendu possible l'élection de François Hollande. Il existe aujourd'hui une urgence sociale à laquelle notre projet en faveur d'un réel progrès social doit permette de répondre. **La victoire a créé beaucoup d'espérances que les arguments de la rigueur et de l'austérité ne sauraient faire taire.** Le chômage explose, les salaires stagnent, les conditions de travail se dégradent, alors que les profits repartent à la hausse. Nous avons la responsabilité de créer les outils et les conditions d'une meilleure répartition des richesses.
La gauche doit faire la démonstration de sa capacité à répondre aux attentes et à changer la donne. C'est pour elle un enjeu de crédibilité. Nous devons être une gauche offensive et conquérante pour devenir une gauche durable.

En cela, les questions du travail, des salaires, du pouvoir d'achat sont fondamentales. Nous devons nous engager dans la conquête de nouveaux droits et de nouvelles protections pour permettre aux salariés de faire face aux attaques d'un monde toujours plus concurrentiel (exigences de rentabilité déconnectées de la réalité, univers professionnel profondément redéfini par l'explosion des technologies de l'information) où tout va plus vite : capitaux, informations, licenciements.
De plus, les profondes mutations intervenues ces dernières années dans le monde du travail ont eu un impact important sur les conditions de travail et sur la santé des travailleurs. Les risques liés notamment aux nouvelles organisations du travail (risques psychosociaux, troubles musculo-squelettiques) et aux nouvelles technologies se développent, tandis que des risques anciens perdurent (amiante, produits ou procédés cancérigènes, machines, conduite de véhicule, chute de hauteur…).
Le salaire est le premier élément matériel de reconnaissance du travail. De ce fait, une augmentation, au-delà du « coup de pouce » de 2 % au SMIC, d'ores et déjà décidé par le gouvernement, est essentielle pour des millions de femmes et d'hommes. Une négociation salariale nationale doit permettre une revalorisation générale des salaires.
La grande conférence sociale des 9 et 10 juillet 2012 a été un rendez-vous majeur qui a mis l'ensemble de ces questions au cœur du dialogue social et permis de fixer un calendrier précis de négociations. Ces priorités et ce calendrier devront être respectés et aboutir à des décisions concrètes.
D'autres mesures permettront l'amélioration du pouvoir d'achat des Français. Le gouvernement Ayrault a déjà augmenté l'allocation de rentrée scolaire et s'est déjà mobilisé pour limiter la hausse du prix du gaz. D'autres pistes évoquées par François Hollande doivent maintenant se concrétiser, comme celle consistant à encadrer les loyers, celle visant à augmenter les bourses pour les étudiants…
Ces mesures font déjà grincer des dents à droite et chez les adeptes de l'orthodoxie libérale. Ces oppositions doivent renforcer notre détermination à servir celles et ceux qui nous ont fait confiance.
Nous savons de quel camp social nous sommes les représentants.
Dans cette bataille, nous avons besoin d'alliés, nous avons besoin du soutien de toute la société. Les syndicats, les associations, les ONG, sont nos partenaires naturels. La mobilisation du mouvement social sera pour la gauche au pouvoir un atout et une force, tant au niveau national qu'européen.

MENER LA BATAILLE IDÉOLOGIQUE

// FAIRE LA PREUVE DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉMOCRATIE

//// Combattre la montée du Front national

L'élection présidentielle a dévoilé une recomposition majeure du paysage politique français. On peut identifier aujourd'hui trois agrégats politiques assez homogènes :
- un bloc de gauche PS-Front de gauche-Verts, avec une forte porosité entre les électorats
- un bloc de droite classique, à la fois conservatrice et libérale, qui a intégré au cœur de son discours politique les questions de la dette et de l'austérité, et dont une partie devient elle-même poreuse avec le bloc extrémiste suivant, participant à sa légitimation ;
- un bloc de droite extrême qui aspire à se renforcer encore grâce à une recomposition de la droite.

Le Front national est bien le second vainqueur de l'élection présidentielle. Depuis trente ans, il progresse régulièrement et s'est enraciné dans le paysage politique français. Il ne s'est pas seulement banalisé, il s'est normalisé. Les prises de position du gouvernement précédent ont joué un rôle actif dans cette normalisation. Ainsi, un certain nombre de débats ne choquent plus, de même que certains faits racistes et antisémites se sont banalisés.
Le discours du FN a considérablement évolué depuis 2002. Il s'appuie toujours sur un fond imaginaire qui associe la peur de l'étranger, celle du déclin, le souvenir faussé d'un âge d'or fantasmé, mais aussi l'effacement des frontières ou les transformations de nos « modes de vie ». Réels ou chimériques, la présence de l'autre et la crainte du déclassement individuel sont des ressorts bien établis, tout comme l'idée que l'immigration serait à l'origine de tous les maux de la société française (chômage, insécurité…). À cela s'ajoute désormais un discours social structuré, directement emprunté à la gauche.
Un des éléments déterminants de l'élection présidentielle fut la forte inquiétude des classes populaires sur la situation économique et la mondialisation. La candidate du FN a ainsi largement fait campagne sur les questions de protection, d'emploi, de renforcement de la puissance publique. **Les 6,4 millions d'électeurs du FN (18% des voix) ne sont plus seulement dans le vote contestataire anti-système ou dans le vote de rejet : ils ont émis un vote d'adhésion, de demande de protection, de crainte du déclassement et surtout de défiance profonde envers les acteurs politiques traditionnels et plus largement les élites.**

C'est dans le monde ouvrier, parfois dans des territoires de collectivités de gauche, que le vote Le Pen a été le plus élevé. Ce sont dans les espaces périurbains et rurbains, occupés par les « petites » classes

moyennes qui subissent ou craignent de subir le déclassement, les effets de la désindustrialisation, et qui éprouvent un sentiment fort d'abandon, que l'on a fortement voté Marine Le Pen. Il s'agit aussi d'un vote de refus de la mixité sociale et culturelle dans certains quartiers populaires qui cumulent les difficultés. D'un coté, les villes inscrites dans la mondialisation, ouvertes. De l'autre, les territoires vivant la désindustrialisation, la peur de la rencontre avec l'autre.

Le vote Le Pen, devenu un vote d'adhésion, pourrait devenir, plus inquiétant encore, avec le soutien idéologique et électoral de la droite dure, un vote d'alternance possible si la gauche au pouvoir ne parvenait pas à répondre aux attentes des classes populaires et moyennes. **L'atomisation de la société, les processus d'individualisation, la domination culturelle du libéralisme, la destruction des cadres collectifs, la mondialisation, la liquidation de l'imaginaire républicain, des idéaux révolutionnaires, la montée des communautarismes, le chacun pour soi, l'insécurité sociale, la montée des inégalités sont autant de maux qui démontrent que l'âme même de notre nation est touchée.**
Les élections de 2012, nous placent définitivement face à un constat aussi inquiétant qu'ambitieux : nous n'avons pas le droit à l'erreur.

//// Redonner confiance dans l'action publique

Les Français ont été sensibles aux premières mesures du quinquennat de François Hollande : la réduction de 30 % du salaire des ministres, la charte de déontologie pour prévenir les conflits d'intérêt et la mise en œuvre d'une parité stricte.
À l'heure où la crise a imposé à la grande majorité des Français des sacrifices conséquents, ces mesures fortes, symboles de cohésion, d'éthique et de solidarité participent à un premier rapprochement entre le peuple et ses dirigeants.
Les études sont nombreuses et les chiffres de l'abstention parlent d'eux-mêmes : nous vivons une crise de confiance du politique. Nombre de citoyens ne croient plus que leurs bulletins de vote aient la moindre influence pour changer leur vie. Ils sentent qu'une partie de leur souveraineté leur échappe. Mais au-delà, ils sont nombreux à rejeter « une classe politique » évoluant dans un certain « entre-soi », sans visibilité, sans lisibilité et sans transparence des choix politiques.

Dès l'élection de François Hollande, nous avons senti un premier apaisement entre le peuple et le pouvoir politique. Le président de la République incarne aujourd'hui profondément cette volonté de représenter l'ensemble du peuple français et non seulement d'utiliser le pouvoir au profit de quelques privilégiés. Il a également souhaité s'adresser simplement à l'ensemble des citoyens. Or, a fortiori dans des contextes de crises, il nous apparaît primordial, au nom de la démocratie, d'informer en toute transparence l'ensemble des citoyens des réalités économiques et politiques, ainsi que des choix qui sont engagés.
La transparence de la politique menée doit s'accompagner d'une transparence dans l'utilisation des fonds publics. C'est la condition essentielle pour retrouver la confiance populaire et la considération du politique comme acteur de l'intérêt général. De la même façon, le quinquennat de François Hollande s'annonce comme une rupture avec le système de collusion généralisée entre responsables publics et intérêts privés, mis en place par son prédécesseur.

// LA RÉNOVATION, C'EST MAINTENANT !

//// Une participation du plus grand nombre pour une véritable force politique

Notre horizon reste l'instauration d'une VIe République qui allie la mise en place d'un régime primo-ministériel clairement défini et l'approfondissement de la démocratie, notamment à travers une représentation sociale diversifiée.
La question du partage des pouvoirs doit ainsi être posée tant du point de vue du partage des fonctions électives que de l'association plus forte de l'ensemble des citoyens à la décision publique. La participation à la vie démocratique doit être facilitée à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société. Il s'agit d'instituer dans chaque lieu de pouvoir un contrôle démocratique mais aussi de permettre que les salariés puissent prendre davantage part au pouvoir dans les entreprises, que les femmes s'émancipent de la domination masculine, que les jeunes et les plus pauvres participent aux décisions politiques. De la même manière que nous prônons le partage des richesses, le pouvoir doit être partagé et non plus accaparé dans les mains de quelques-uns pendant des décennies. D'où l'importance du non-cumul des mandats. D'où l'importance, également, d'associer, par le dialogue social mais également par d'autres formes de concertation innovante, la grande majorité de citoyens.

En ce sens, **la remise en cause du cumul des mandats constitue un premier élément essentiel de la participation du plus grand nombre des citoyens.** En effet, cette limitation permet, d'une part, que le pouvoir soit exercé par un collectif plus grand, et facilite d'autre part, sans la garantir, la participation de ceux qui sont traditionnellement exclus : les plus pauvres, les plus jeunes, les femmes... **Nous souhaitons donc que les nouvelles dispositions relatives au cumul des mandats, votées par le Parti lors de la Convention rénovation de 2010, soient appliquées dès maintenant.**
Les socialistes ont montré qu'ils pouvaient avoir un temps d'avance en matière d'égalité femmes-hommes en réalisant la parité au gouvernement et en créant un ministère des droits des femmes. Les avancées ont été importantes mais le travail pour faire de l'égalité femmes-hommes une réalité reste encore devant nous. Notre parti doit mener dans la société la bataille pour les droits des femmes comme il doit mener celle contre le racisme et l'antisémitisme. Nous pouvons agir pour faire reculer les stéréotypes, faire avancer les droits réels. Nous devons également montrer l'exemple en refusant le sexisme dans notre parti et en atteignant la parité dans nos instances.
Il y va de notre crédibilité politique. Les Français savent que la résolution de la crise et la résorption du chômage sont extrêmement difficiles et ne dépendent pas uniquement des politiques que nous allons mener en France. Ils ne comprendraient pas que nous ne mettions pas immédiatement en œuvre cette réforme salutaire, très populaire dans l'opinion, qui ne grève pas les comptes publics, et à laquelle nous nous sommes engagés comme socialistes à l'occasion de plusieurs votes récents.

L'approfondissement de la vie de la démocratie dans notre pays doit également être le fait d'une association plus régulière et diversifiée de l'ensemble des citoyens à la vie politique. Les Français s'intéressent à la vie publique. Ils mènent à leur échelle leurs revendications. Ils se révoltent. Ils sont plusieurs millions à s'engager dans le mouvement associatif pour faire vivre des valeurs de solidarité et de progrès social. À nous de savoir les écouter, mieux appréhender leurs attentes, leur permettre d'apporter leurs propositions, leur vécu, pour améliorer la qualité de la décision publique. La conférence sociale organisée début juillet est à notre sens une excellente démarche à poursuivre.
En parallèle, nous sommes convaincus que le Parti socialiste a

un rôle essentiel à jouer en matière d'ouverture à la société civile et d'association du plus grand nombre à la construction des propositions de demain. Les Primaires citoyennes ont démontré que les Français étaient très nombreux à souhaiter apporter leur voix dans la définition des choix engagés par notre Parti. À nous d'adapter nos pratiques, d'innover dans nos modes d'approches – qu'il s'agisse de rencontres ou de débats numériques – et d'être un véritable relais d'opinion. À nous de faire tomber les codes et les barrières qui bloquent encore certains pour nous rejoindre.
L'enjeu démocratique est de taille et relever ce défi permettrait au parti socialiste de jouer un rôle déterminant dans la réussite de la gauche au pouvoir.

// UN PARTI TRANSFORMÉ ET UTILE

//// Le rôle du Parti socialiste : irriguer la société et faire réussir la gauche au pouvoir

Alors que la gauche dirige une majorité des institutions politiques françaises, que l'urgence sociale est immense, le rôle du Parti socialiste s'avère essentiel. La question n'est pas celle de son indépendance vis-à-vis du gouvernement mais bien celle de son utilité à faire réussir la gauche au pouvoir pendant cinq ans au moins et de sa capacité à mettre en œuvre dès maintenant les conditions de la victoire en 2017.

Pour cela, le Parti socialiste doit poursuivre sa rénovation, mener intensément la bataille culturelle et idéologique pour irriguer la société et garder son rôle de vigie auprès du mouvement social et des Français.

Il doit redonner sens au progrès, aider les Français à regarder loin en soutenant un gouvernement qui doit aider les plus nécessiteux sur l'essentiel et « construire une société de la confiance » selon la belle phrase de François Hollande. Le Parti socialiste doit démontrer aux côtés du gouvernement qu'une autre politique est possible pour éviter que nos promesses ne soient rejointes par une réalité qui nous dépasse. Élus sur la ligne du changement, il ne faudrait pas en effet que nous puissions laisser croire que la différence entre la droite et la gauche ne serait qu'une question de dosage, de pourcentage. Il faudra pour cela redonner sens au progrès, sortir du courtermisme, proposer des cadres collectifs, réaffirmer le social, renforcer et élargir le périmètre des services publics, donner de l'espoir pour sortir chacun du découragement et de conditions de vie difficile : endettement, formation, pouvoir d'achat, chômage… Offrir l'essentiel et l'espoir d'un monde plus juste, voila notre objectif.

Le PS aura aussi une responsabilité quasi immédiate : mener la gauche à la victoire lors des élections intermédiaires qui s'annoncent. Ainsi, la préparation des élections européennes de 2014 doit être dès maintenant une des priorités du Parti socialiste. Il nous faut porter dans les débats internes du PSE et de l'Internationale socialiste (IS) la refondation idéologique qui vise à rompre avec le social-libéralisme et à rejeter toute perspective d'alliance avec le centre-droit.
À cet égard, le compromis trouvé en 2009 avec la rédaction d'un programme commun réellement progressiste, Le *Manifesto*, doit être le point de départ de nos discussions. Ce texte proposait aussi, pour la première fois, la réhabilitation du clivage gauche-droite au Parlement et une candidature commune pour la présidence de la Commission. Actuellement, la refondation idéologique du SPD en cours se traduit par l'abandon de l'idée de coalition avec la droite. De la même façon, les prises de position offensives de son aile gauche, qui a refusé au Bundestag la ratification du MES, peuvent nous servir de point d'appui.
Notre parti doit aussi, évidemment, se fixer pour objectif que les élections territoriales à venir ne viennent pas sanctionner les politiques de la nouvelle majorité nationale. Par ses propositions, et notamment par sa contribution à la prochaine étape de la décentralisation, le Parti socialiste aura une responsabilité majeure.

CONCLUSION

Aujourd'hui le Parti socialiste exerce la quasi-totalité des responsabilités politiques et sa position majoritaire l'oblige vis-à-vis de ses partenaires à gauche. Pour faire réussir le gouvernement, c'est toute la gauche qui doit se mobiliser : à charge pour les socialistes de savoir faire vivre la nouvelle majorité présidentielle. La victoire de François Hollande, c'est celle de la gauche rassemblée : faire réussir ce rassemblement est la condition pour réussir ce quinquennat et en exercer un autre.

Nous voulons que la gauche réussisse. Au-delà de ce premier quinquennat, ce que nous voulons, c'est enraciner dans la durée le retour non galvaudé à la justice sociale.
La gauche doit réussir pour convaincre son électorat, les classes populaires et les classes moyennes, les salariés et les précaires, que le vote peut changer la vie, que la démocratie a un sens.
La gauche devra s'appuyer sur la jeunesse de notre pays. En pointe des mobilisations contre les réformes libérales du dernier gouvernement, elle a pris au mot l'engagement de François Hollande de « faire que la nouvelle génération vive mieux en 2017 qu'en 2012 ». Les 57% des jeunes qui ont nous ont fait confiance lors de l'élection présidentielle sont un capital précieux pour porter le changement. En concrétisant les engagements de François Hollande, le gouvernement se devra de le préserver.

À quoi mesure-t-on le changement ? À quoi mesure-t-on la réussite de la gauche au pouvoir ?
Par des résultats concrets, par la capacité de donner à chaque Français, chaque Française, la possibilité de s'émanciper, de choisir sa vie, de ne plus subir la brutalité des conséquences du libéralisme économique.
Nous serons donc attendus sur le redressement de notre service public d'éducation. Une réforme de l'école jusqu'à l'Université, la mise en place d'un statut social permettant aux jeunes d'accéder à l'autonomie, devront permettre d'en finir avec l'échec scolaire et de relancer l'ascenseur social.
Nous serons jugés sur notre capacité à améliorer le quotidien des Français, à défendre et étendre leur pouvoir d'achat, à créer de l'emploi, à faire en sorte qu'ils vivent mieux au travail, à renforcer la cohésion sociale.

Nous aurons à faire la démonstration permanente, malgré les difficultés, malgré la crise, que la puissance publique sert l'intérêt général et donc défendra les intérêts du plus grand nombre.
Si nous réussissons, le Front national ne pourra plus se présenter comme une alternative et son score diminuera. Si nous réussissons, le changement ce sera pour longtemps !
Notre ambition : être utile à la gauche, à la réussite du gouvernement, maintenir et consolider le lien construit entre le Parti et le mouvement social, proposer une alternative progressiste durable en Europe et apporter des réponses pour repousser l'extrême-droite. Il faut réaliser le changement.

SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET ALTERMONDIALISTES !

Redéfinir un idéal, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir, c'est allier la réflexion et l'imagination pour construire un projet de société socialiste, altermondialiste, écologiste.

LISTE DES MANDATAIRES ET MEMBRES DES INSTANCES NATIONALES

Les premiers signataires de cette contribution générale ne partagent pas tous systématiquement les positions défendues dans ce texte. Ils trouvent néanmoins utile que les idées ici présentées, soutenues par le mouvement Utopia, puissent enrichir les débats lors du congrès du Parti socialiste. Leur signature s'inscrit dans cette perspective.

NICOLAS PAGNIER (MANDATAIRE NATIONAL DE LA CONTRIBUTION), MICHÈLE ARMAND-FOURNIER (DÉPUTÉE), IRÈNE FÉLIX (CONSEIL NATIONAL), COLETTE GROS (CONSEIL NATIONAL), FLEUR SKRIVAN (CONSEIL NATIONAL), HENRI REDIER (1er SECRÉTAIRE FÉDÉRAL DE L'AIN).

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES ISSUS DE 70 FÉDÉRATIONS :

Mandataire national et premier signataire : NICOLAS PAGNIER.

FOURNIER DAVID (84 - AVIGNON), ACCIARI EVELINE (01 - OYONNAX), COLAS HERVÉ (01 - BRESSE REVERMONT), DRUT GORJU MARIE-ELIANE (01 - OYONNAX), (ELIT ADEL (01 - OYONNAX), KOHLI ANNIE (01 - OYONNAX), KOHLI BLANCHE (01 - OYONNAX), MARECHAL GENEVIÈVE (01 - OYONNAX), MERCIER CLAUDE (01 - OYONNAX), MICHON RAYMONDE (01 - OYONNAX), ODOBET SERGE (01 - OYONNAX), BORD PIERRETTE (03 - COMMENTRY), LARRIERE SEYS FRANÇOIS (03 - MOULINS), DUFRAISSE DANIELLE (04 - DIGNE LES BAINS), HONORÉ JACQUES (04 - FORCALQUIER), JOSEPH NICOLE (04 - FORCALQUIER), PAGNIER LOUISETTE (04 - VOLONNE), ABDELLI SAMIR (05 - BRIANÇON), BRESSON MARIE-EDMÉE (05 - GAP), CRAYSSAC BERNARD (05 - ROSANS), FLEURY GILLES (05 - VEYNES), HAUPT CHRISTIAN (05 - VEYNES), MARCHELLO DAVID (05 - BRIANÇON), PRECARDI LIONEL (05 - SERRES), SIGRIST MARYLÈNE (05 - GAP), BORIES CAMILLE (06 - VALBONNE), BOTTERO MARCELLE (06 - MENTON), LAURENT GYSLAINE (06 - NICE), SAGLIO JEAN-MARC (07 - PRIVAS), ALBEROLA ERIC (11 - NARBONNE), CHARRIÉ JEAN-CLAUDE (12 - RODEZ), CARDONA PIERRE-ALAIN (13 - VITROLLES), CARREY JEAN-CHRISTOPHE (13 - PEYROLLES), DOLIAS LAURENT (13 - AIX EN PROV), HAMARD JACQUES (13 - AIX EN PROV), PALOYAN DANIEL (13 - AIX EN PROV), BOUHIER JACQUES (16 - MONTBRON), DE SAINT ANGEL CORINNE (17 - LA ROCHELLE), HAMON JULIETTE (17 - ILE DE RÉ), COLIN PATRICK (20 - AJACCIO), GAUTHIER MIREILLE (21 - QUETIGNY), JULIENNE LIONEL (21 - SEMUR EN AUXOIS), MARSICK OLIVIER (22 - JUGON-LES-LACS), MARSICK XAVIER (22 - JUGON-LES-LACS), ROUXEL GÉRARD (22 - JUGON-LES-LACS),THENADEY DANIEL (22 - JUGON-LES-LACS), CHASSÉ JEAN-NOËL (26 - DIEULEFIT), DUCHENE CLAIRE (26 - ROMANS/ISÈRE), DWORACZEK ANDREAS (26 - ROMANS), GROS COLETTE (26 - ROMANS), SOUCHE MAURICE (26 - LORIOL), JEZEQUEL MICHEL (29 - LANDERNEAU), LECOCQ MARIE-CATHERINE (29 - LOCQUIREC), BROCHE MICHEL (30 - BAGNOLS), BERNARD PASCALE (31 - LABÈGE), DASPET DANIELLE (31 - LABÈGE), MONNIN LUC (31 - RAMONVILLE), BIDAUD MARIE (32 - RISCLE), DUVERGER TIMOTHÉE (33 - VILLENAVE D'ORNON), FONTAGNERES JEANNE (33 - BORDEAUX), DEVOS JOHN (34 - ST MATHIEU DE TRÉVIERS), DOUTON-GAL VALÉRIE (34 - TEYRAN), LANDEMAINE CATHERINE (34 - TEYRAN), MADOUMIER JEAN-FRANÇOIS (34 - MONTPELLIER), MONNIN MARIE MARGUERITE (34 - MAUGUIO), MONNIN PHILIPPE (34 - MAUGUIO), POLARD PIERRE (34 - CAPESTANG), ROCHETTE FLORIAN (34 - LUNEL), SENTENAC ANNIE (34 - MAUGUIO), CHEVERRY CLAIRE (35 - VEZIN LE COQUET), HOUSSIN FRANCK (35 - VEZIN LE COQUET), FELIX BERNARD (36 - LE BLANC), FELIX MADELEINE (36 - LE BLANC), SIMOULIN JEAN-LOUIS (36 - SAINT GAULTIER), BRETON JACKY (37 - CHINON), CARON JEAN-FRANÇOIS (37 - SAINT CYR SUR LOIRE), CHABANNAUD JEAN-PHILIPPE (37 - BLERE), GEROMIN ANDRÉ (37 - CHAMBRAY LES TOURS), JEANNEAU CYRILLE (37 - ST-PIERRE-DES-CORPS), PAIRIS EMMANUEL (37 - ST-PIERRE-DES-CORPS), PAIRIS JOËL (37 - MA ST-PIERRE-DES-CORPS), SCHABEL CHRISTIAN (37 - BEAUMONT), BEAUMIER JACQUES (38 - GRENOBLE), CANARD FRANÇOIS (41), RIQUELME LAURENCE (41-VINEUIL), HERRY PIERRE (45 - MONTARGIS), POIDVIN JEAN-FRANÇOIS (45 - MONTARGIS), VOLLET YVETTE (45 - MONTARGIS), DEILLES GÉRARD (46 - CAHORS), BARAILLES BRIGITTE (47 - LE PASSAGE D'AGEN), ANGELO IGOR (49 - ST FLORENT LE VIEIL), GORZERINO PAUL (49 - ANGERS), POTTIER CHRISTIAN (49 - MONTREUIL-JUIGNÉ), LALANDE ALAIN (50 - CRÉANCES), LECAMP GILLES (50 - GRANVILLE), JACQUOT MATTHIEU (54 - MALZEVILLE), PASQUET JEAN-FRANÇOIS (54 - MALZEVILLE), LEMONNIER AURÉLIE (55 - VERDUN), LEMONNIER ERIC (55 - VERDUN), LEMONNIER VÉRONIQUE (55 - VERDUN), GUEDAS JEAN-PHILIPPE (56 - LOCMINÉ), LACOUR BERNARD (57 - MONTIGNY-LÈS-METZ), DUNOYER LUDIVINE (58-CHÂTEAU-CHINON),

MATHIEU JEAN-LUC (58-CHÂTEAU-CHINON), MATHIEU MARTINE (58-CHÂTEAU-CHINON), BONAMY NOËL (59 - SOLRE LE CHÂTEAU), BURY CHRISTINE (59 - ROUBAIX), CAPELLE COLETTE (59 - LOUVROIL), COLS MICHÈLE (59 - HAUTMONT), DABONNEVILLE MARINA (59 - SIN LE NOBLE), DEBRUILLE PHILIPPE (59 - LYS LEZ LANNOY), DEFFAYET THIERRY (59 - LYS LEZ LANNOY), DELCROIX DOMINIQUE (59 - MAUBEUGE), DELTOMBE URSULA (59 - SOLRE-LE-CHÂTEAU), DORCHIES MICHEL (59 - SOLRE-LE-CHÂTEAU), LEGROS PIERRE (59 - ROUSIES), LESAGE JEAN (59 - HAUTMONT), RAUSENBERGER JEAN-MARIE (59 - HAUTMONT), ROSIER THÉO (59-HAUTMONT), SALAH STÉPHANE (59 - DECHY), JAMET CÉDRIC (62 - BOULOGNE-SUR-MER), PROVIN OLIVIER (62 - WIMEREUX), BOUHIER EMMANUEL (63 - AIGUEPERSE), CHAGNON PIERRE (63 - LA TOUR D'AUV), CHAVAROT CATHERINE (63 - ROMAGNAT), DABERNAT HENRI (63 - CLERMONT), EHRARD JEAN (63 - RIOM), MEFTAH ABDERRAHMANE (63 - THIERS), PINHEIRO JOSÉ (63 - THIERS), ROLLIN JEAN-MARIE (63 - RIOM), ROUSSELET EMMANUEL (63 - AUBIÈRE), LE BRAZIDEC CHRISTINE (64 - BILLERE), OSTROWIECKY FRANCE (64 - LA VALÉE DE L'OUSSE), PUJO ALAIN (65-BAGNERES DE BIGORRE), PUJO ANNE-MARIE (65-LALOUBERES), GHANNAY AMIN (67), LEMONNIER CÉDRICK (67 - VICTOR SCHOELCHER), MARCHAL JACQUES (68 - COLMAR), MARCHAL MONIQUE (68 - COLMAR), NASSIBE MICHÈLE (68 - AUGUSTE WICKI), ZANDONALLA GINOU (68 - GUEBWILLER), CORDONNIER MARTIAL (69 - ST L DE CHAMOUSSET), DURAND PHILIPPE (69 - SATHONAY), EMILE HUGUETTE (69 - SATHONAY), EMILE JACKY (69 - SATHONAY), GAUTHIER JEAN-PAUL (69 - LYON 2e), WUCHER ROGER (71 - CHÂLON/SAÔNE), FERREBEUF JEAN-MARIE (73 - LA MOTTE-SERVOLEX), DAROT JEAN (74 - ANNECY), DUPERTHUY DENIS (74 - ANNECY), GAY JEAN-PIERRE (74 - ANNECY), VINUREL JEAN-JACQUES (74 - BONNEVILLE), VINUREL MARIE-CHRISTINE (74 - BONNEVILLE), ABBAS HAZIM (75 - PARIS 13e), BEAUDRY PATRICE (75 - PARIS 13e), BEN SAMOUN GEORGES (75 - PARIS 16e), BESSIERES-ORSONI JEAN-PAUL (75 - CULTURE), BIDOU FABIENNE (75 - PARIS 20e), BOLO LONY (75 - PARIS 15e), BOUCLY GAUTHIER (75 - PARIS), CARRIERE MICHEL (75 - PARIS 18e), CHAMPETIER PHILIPPE (75 - PARIS 18e), CHENOT CAMUS BARBARA (75 - P.BÉRÉGOVOY), CYPRIA LAURENT (75 - MJS), DIMERMAN JULIEN (75 - PARIS 18e), DRAY JACQUES (75 - PARIS 11e), ETELBERT ANTONY (75 - PARIS 19e), FARGE-CELAYA (75 - PARIS 15e), FERRER-BARTOMEU JÉRÉNIE (75 - PARIS 2e), FONTENY ARNAUD (75 - PARIS 18e), GAUTIER ROSINE (75 - PARIS 15e), GERVAIS MATHIEU (75 - PARIS 18e), GUIMIOT ALAIN (75 - PARIS 18e), KIENER EVOLÈNE (75 - PARIS 10e), KOUTEYNIKOFF ODILE (75 - PARIS 18e), LAFAY THIERRY (75 - PARIS 13e), LENOIR RICHARD (75 - PARIS 10e), LEPOIVRE SOPHIE (75 - PARIS 18e), LUTAUD FRÉDERIC (75 - PARIS 20e), MAGLOIRE MICHEL (75 - PARIS 16e), MARDELLE FRANÇOISE (75 - PARIS 15e), MARTY SERGE (75 - PARIS 11e), PASCAL JEAN-JACQUES (75 - PARIS 20e), PASCAL JULIAN (75 - PARIS 20e), PASCAREL LAURE (75 - PARIS 11e), PETONNET COLETTE (75 - PARIS 11e), PONCHARAL JEAN (75 - PARIS 15e), REYES SETI (75 - PARIS 17e), TRAMSON GEORGES (75 - PARIS 13e), VAUSELLE JÉRÔME (75 - PARIS 11e), VICHERAT DENIS (75 - PARIS 11e), WALTER MICHEL (75 - PARIS 17e), BLOQUEL FABRICE (76 - YERVILLE), MARTIN VALÉRIE (76 - ROUEN), CHENOT MONIQUE (77 - BUSSY-ST-GEORGES), GUILLET NICOLAS (77 - BUSSY-ST GEORGES), NAUDET GILLES (77 - AVON), PETIT THOMAS (77-VENEUX-LES-SABLONS), VIROT JEAN-MARIE (77 - AVON), VUAILLAT JEAN (77 - AVON), ESTLIMBAUM PIERRE (78 - ST GERMAIN EN LAYE), GAUGET REJANE (78 - HOUDAN), WELSING JOËLLE (78 - LE CHESNAY), YCLON SAMUEL (78 - ELANCOURT), ARDOUIN MARYVONNE (79 - NIORT), MARTIN BERNARD (79 - PLAINE ET GÂTINE), ALOS MATHIEU (81-LAVAUR), BLANC FRANCIS (81 - ALBI), BONNAYES LAURENT (81 - ALBI), CAZAGOU-ROUQUIER FABIENNE (81 - RÉALMONT), COIGNARD ELISABETH (81 - MARSSAC /TARN), BOISSIER JOSSELIN (82 - MONTAUBAN), AUBRUN ANNIE (83 - PAYS DE FAYENCE), BELTRA STÉPHANE (83 - LE PRADET), BOUCHEZ MARIE (83 - LA SEYNE/MER), FALUOMI DOMINIQUE (83 - DRAGUIGNAN), SAVINI CHARLES (83 - DRAGUIGNAN), AUGE BERNARD (84 - PERNES), BELLET FRANÇOISE (84 - VAISON LA ROMAINE), BELLOT CHRISTIAN (84 - AVIGNON), CORREARD JEAN-CLAUDE (84 - VAISON LA ROMAINE), HAOUY-FOULON MARIE-CLAUDE (84 - VAISON LA ROMAINE), LABROT ISABELLE (84 - AVIGNON), LICHAIRE FRANCK (84 - AVIGNON), MEIERHANS PAUL (84 - VAISON LA ROMAINE), MEIERHANS SYLVIA (84 - VAISON LA ROMAINE), NAVARD FRANÇOISE (84 - PERNES), PONS HALIMA (84 - PERNES), VAUQUOIS BABOU (84 - PERNES), QUAGLINO JEAN-FRANÇOIS (89 - AUXERRE), SCHNEIDER MARIE-LAURE (90 - BELFORT), BERNABÉ DOMINIQUE (91 - BRUNOY), CHIROL CHRISTIANE (91 - GIF SUR YVETTE), CHIROL YVES (91 - GIF SUR YVETTE), MISTRAL FRANÇOISE (91 - GIF-SUR-YVETTE), RAYMOND ALAIN (91 - MASSY), ABOUYEHIA G. MARTINE (92 - CHATENAY MALABRY), FARGE OURDIA (92 - COURBEVOIE), GUERIT ALEXIS (92 - COLOMBES), LE BARS MICHÈLE (92 - ANTONY), NUNEZ MIGUEL (92 - MEUDON), SAINT-JEAN BERNARD (92 - MALAKOFF), VIAL FRANÇOIS-XAVIER (92 - ANTONY), BELLANGER GUY (93 - COUBRON), CHARRIER MICHEL (93 - SAINT OUEN), DE WITTE JACQUELINE (93 - VILLEMOMBLE), GAZET MARIE-FRANÇOISE (93 - VILLEMOMBLE), ZAHIR SOUMIA (93 - AUBERVILLIERS), FOUCHER JACQUES (94 - L'HAŸ-LES-ROSES), JONNEAUX ARLETTE (94 - VALENTON), SPORTES DANIEL (94 - L'HAŸ-LES-ROSES), GIROT NADINE (95 - BOUFFÉMONT), BERTHOUD MARION (FFE - RABAT), CHAUVIN MICKAELLE (FFE - TUNIS), CLOUZEAU MONIQUE (FFE - DAKAR), CULLIN MICHEL (FFE - VIENNE), MARET RENÉ (FFE - MILAN), MONGUZZY MARCO (FFE - MILAN), MELISSAS MAXIMILIEN (FFE)...

Socialistes, écologistes et altermondialistes
Contribution Générale soutenue par le Mouvement Utopia

« Ils ont échoué car ils n'avaient pas commencé par le rêve »,
Nicholas Shakespeare.

Pour signer : www.socialistes-altermondialistes-ecologistes.fr

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

La démarche du Mouvement Utopia

Le Mouvement Utopia se définit comme une coopérative citoyenne et politique : laboratoire d'idées, mouvement transpartis à gauche, ONG, maison d'édition, maison de production, mouvement de résistance et d'expérimentations concrètes… Utopia est tout cela à la fois.
Nous défendons nos convictions socialistes, altermondialistes, écologistes dans l'espace public au sens large, c'est-à-dire dans la société civile et dans le monde politique.
Nous nous considérons clairement comme un trait d'union, un pont entre le mouvement social, le monde politique et le monde intellectuel.
Le Mouvement Utopia avait soutenu des motions lors des trois derniers Congrès du PS mais également lors du dernier Congrès d'EELV.
Utopia soutient toutes les démarches favorisant la convergence et l'unité et souhaite œuvrer pour un rassemblement de l'ensemble des forces de gauche sur la base d'orientations socialistes, altermondialistes et écologistes.

www.mouvementutopia.org

Introduction
Cette contribution n'a pas pour objectif de poser un regard critique ou élogieux sur le programme de notre parti ou du gouvernement pour les cinq ans qui viennent. Les Français l'ont majoritairement validé par leurs votes et il importe maintenant de veiller collectivement à ce que celui-ci se réalise, en dépit des nombreuses difficultés que le réel entraîne.

Notre objectif, en posant cette contribution est, au-delà des nécessités gestionnaires pour lesquelles beaucoup de membres de notre parti ont des compétences certaines, de dessiner les grandes lignes de ce que pourrait être un projet de société alternatif, dans le cadre de la crise économique, sociale, environnementale et démocratique qui frappe nos sociétés et donc notre pays.

On ne fait pas de bonne politique sans avoir une vision précise de la société vers laquelle on veut aller et une première idée des moyens d'y parvenir. On ne combattra pas efficacement l'ultralibéralisme économique et la pratique autoritaire du pouvoir sans concevoir une nouvelle pensée et un projet à la hauteur de cet enjeu. Ce projet se situe notamment dans la perspective des bouleversements qui résulteront de la crise énergétique et du dérèglement climatique.
La politique aujourd'hui se résume au mieux à un art des moyens qui oublie sa finalité, au pire à une simple conquête ou conservation du pouvoir. Nous devons reprendre le combat des objectifs et des idées pour proposer une alternative ambitieuse mais crédible au modèle dominant. *« La crise, c'est quand le vieux se meurt et que le jeune hésite à naître »*, disait avec justesse Antonio Gramsci.
Nous y sommes.

En abordant les principales questions qui se posent au XXIe siècle, cette contribution se concentre sur les pistes, les orientations et les transformations qui devraient permettre l'émancipation individuelle et collective.
Sommaire
Introduction
De l'obligation préalable de déconstruire :
• Croissance, consommation et valeur travail
Du besoin de dépasser le capitalisme
• Les sphères économiques d'un alter-développement
• Pour de nouveaux indicateurs de richesse
Cinq principes constituants pour construire un nouvel espace politique mondial
• L'environnement, bien commun de l'humanité
• L'accès universel aux droits et biens fondamentaux
• La souveraineté alimentaire
• La liberté de circulation et d'installation des personnes
• Le développement de nouveaux espaces de démocratie
Temps du travail et temps de la vie
Le temps des femmes
Les chemins de la transition

De l'obligation préalable de déconstruire

Pour construire, il faut préalablement déconstruire et pour cela identifier les aliénations que nous devons combattre. Les premières aliénations de nos sociétés développées sont le dogme de la croissance comme solution à nos maux économiques, la croyance en la consommation comme seul critère d'épanouissement individuel, la centralité de la valeur travail comme seule organisation de la vie sociale.

La croissance : une impasse à long terme
« La croissance est un concept attaché à un monde en voie de disparition, et sa poursuite obsessionnelle nous prépare des lendemains qui déchantent… La fin de la croissance n'est pas une mauvaise nouvelle. Ce n'est pas la fin du progrès social, ce n'est pas la fin de l'innovation ni celle du dynamisme économique… et cela peut être bon pour l'emploi, beaucoup plus menacé par le productivisme "croissanciste" que par une trajectoire visant la soutenabilité écologique et sociale. » (1)

Bien sûr, dans une société qui a fait de la croissance l'alpha et l'oméga de son bien-être et le remède à l'austérité, il est peu audible de remettre en cause le concept de croissance.

Et pourtant, la croissance est une impasse à long terme.

Les ressources naturelles de la planète sont insuffisantes pour généraliser un mode de vie à l'européenne et a fortiori à l'américaine. 20% des humains consomment environ 80% des ressources de la planète. Avec une croissance mondiale de simplement 3% par an, il faudrait plus de huit planètes en 2100. Ces chiffres sont connus, mais *« Nous ne voulons pas croire ce que nous savons* (2) *».*

Lutter contre le réchauffement climatique devrait coûter aujourd'hui 1% du PIB mondial par an, mais, si on ne fait rien ou quasiment rien, cela coûtera 10% en 2050, soit 5 500 milliards de dollars (3), affirme dans son fameux rapport Nicolas Stern, ancien chef économiste

de la Banque Mondiale. Lequel reconnaît enfin dans le journal *The Guardian* en 2009 que : *« Les pays riches vont devoir oublier la croissance s'ils veulent stopper le changement climatique. »*

Aujourd'hui, la remise en cause de la croissance est abordée essentiellement sous l'angle écologique en prenant en compte les limites physiques de la planète. Ces limites nous appellent à la sobriété. C'est indispensable et c'est un des aspects majeurs du problème, mais ce n'est pas le seul. Car la croissance n'a été capable ni de réduire la pauvreté, ni de renforcer la cohésion sociale. Un même taux de croissance peut signifier un accroissement ou une réduction des inégalités.

La plupart des emplois créés dans les sociétés développées sont à temps partiel ou précaires, le plus souvent dans les services. Un productivisme tous azimuts avec ses gains de productivité non redistribués est bien plus destructeur d'emplois, l'exemple de l'agriculture le montre facilement. Et en plus, on casse les gens et on détruit notre environnement. Pourtant, une *« prospérité sans croissance »* [(4)] est possible.

La croissance, ou son image inversée, la décroissance, ne peut pas plus être un objectif en soi. Les vraies questions sont : croissance de quoi, pourquoi et pour qui ? Décroissance de quoi, pourquoi et pour qui ? En fonction de quels objectifs, au service de quel idéal de société ?

Nous ne proposons donc pas une croissance négative pour tout, mais plutôt l'abandon de l'objectif de la croissance pour la croissance, de la consommation pour la consommation.

L'aliénation à la société de consommation

La consommation est devenue le nouvel opium du peuple. Il y a une religion du marché et la sémantique n'est pas neutre : temples de la consommation, grands prêtres de l'économie, foi dans le progrès, liturgie publicitaire, credo du pouvoir d'achat…

L'ultralibéralisme et le marxisme revisité à la mode chinoise communient ensemble à la vision d'une humanité se réalisant par le développement matériel. Les phénomènes d'addiction-dépression liés à la privation d'objets devenus indispensables touchent toutes les classes sociales : addiction à la voiture puis à la télévision pour la génération précédente, addiction à l'informatique, à l'Internet, aux téléphones portables et aux jeux vidéo pour les générations actuelles. Il ne s'agit pas ici de contester l'intérêt que peut avoir l'usage intelligent de ces produits, mais de constater que, trop souvent, ce sont les utilisateurs qui sont au service de ces produits et non l'inverse.

Trop souvent, politiques et syndicats ont dénoncé cette critique de la consommation en la qualifiant d'idéologie de privilégiés. Mais il ne s'agit pas de confondre l'accès aux biens fondamentaux des plus pauvres et la surconsommation des plus riches.

La logique « naturelle » qui était de produire ce que les consommateurs demandaient ou souhaitaient a été inversée. Désormais, les consommateurs se doivent d'être au service de la production, et non l'inverse : *« Pour sauver l'économie, il faut acheter, acheter n'importe quoi ! »,* disait Eisenhower à la fin de la Seconde guerre mondiale. D'où la mise en place à cette période, presque naturellement, de cette idéologie qui identifie le bonheur, l'épanouissement personnel, au fait de consommer. La survie de ce système nécessite de rendre les individus dépendants des biens de consommation, en créant continuellement de nouveaux besoins et des produits ayant perdu toute valeur d'usage, au profit d'une signification sociale ou psychique fabriquée à coup de milliards investis en communication-marketing (estimés à près de 700 milliards de dollars au niveau mondial en 2009).

Avec l'endettement et l'obsolescence programmée des produits, la publicité constitue le troisième pilier de cette société de consommation. La frontière entre information et réclame s'estompe. La publicité s'immisce partout, dans nos boîtes aux lettres, sur nos écrans, dans les services publics, jusque dans nos écoles.

Il nous faut déconstruire ce mythe de l'épanouissement personnel par la consommation, source d'aliénations et de frustrations notamment auprès des populations les plus pauvres, en déconstruisant l'amalgame entre besoins fondamentaux et superflus.

L'aliénation à la « valeur » travail

« Tout se passe comme si le travail épuisait toute l'activité humaine. Or, d'une part, l'activité humaine ne se réduit pas au travail, elle est au contraire multiple, et d'autre part, il me semble urgent de réduire la place occupée, réellement et symboliquement, par le travail précisément pour laisser se développer d'autres activités très nécessaires aussi au bien-être individuel, à la réalisation de soi, au lien social. » [(5)]

La difficulté principale lorsqu'on aborde la question du travail vient du fait qu'aujourd'hui, ce vocable désigne des choses très différentes. L'amalgame entre activité et travail, la confusion entre emploi, salaire et travail sont sources de malentendus. C'est en jouant sur ces différentes significations que l'on a pu créer cette notion fourre-tout et la transformer en valeur. La dernière élection présidentielle a montré que, si chacun s'entendait pour accorder au travail une valeur, personne ne mettait exactement la même chose derrière ce mot.

Dans notre critique de la valeur travail et de sa centralité, nous entendons le travail économique, celui que nous accomplissons par nécessité de gagner notre vie, car donnant droit à une rémunération. Nous devons remettre profondément en cause la place du travail dans notre société et contester le discours actuel qui institue le travail comme une valeur émancipatrice, comme un vecteur de réalisation individuelle.

Cette position critique de la centralité de la valeur travail n'est pas incompatible avec la conviction que tout citoyen puisse avoir accès au travail et que la lutte contre le chômage reste une priorité. Une perspective de plein emploi reste essentielle, car nous sommes parfaitement conscients que dans une société qui sacralise le travail, il est très difficile de poser sereinement les termes du débat, tant les souffrances matérielles et sociales liées au chômage rendent en effet parfois inaudible cette réflexion.

Le travail étant considéré comme une valeur centrale, un vecteur de réalisation individuelle et de lien social à partir duquel se construit un nouvel ordre fondé sur le salariat, comment s'étonner que l'augmentation du volume de travail et la création d'emplois soient au centre de tous les programmes politiques ? Comment s'étonner que soient stigmatisés les inactifs, jeunes, chômeurs ou retraités, dans une société qui a volontairement assis son système sur l'exploitation de la production sur la « force de travail » ?

Nous réaffirmons avec force que l'élévation du travail au rang de valeur centrale de l'activité humaine est d'abord le fruit d'une idéologie productiviste, insuffisante pour un épanouissement de l'individu.

Du besoin de dépasser le capitalisme

« Le capitalisme est cette croyance étonnante que les plus mauvais des hommes feront les pires de choses pour le plus grand bien de tous ». J. M. Keynes.

Si la gauche ne se pose plus la question de la pertinence du système qui régule aujourd'hui l'ensemble des rapports sociaux, elle se condamne à ne proposer que des ajustements « à la marge ». Or, la légitimité à construire un projet politique à gauche porteur de sens et d'un idéal fort ne peut s'ancrer que dans une remise en cause et un dépassement du système capitaliste. En effet, le piège du capitalisme est de se présenter comme un « système économique », alors qu'il est beaucoup plus que cela. C'est un système qui régit en fait la quasi-totalité des différentes sphères de la vie politique, économique et sociale des individus.

Bien sûr, ce n'est pas dans la « propriété collective des moyens de production » ni dans la mainmise de l'État dans toutes les sphères économiques, idée qui elle aussi a fait faillite, qu'il faut trouver de nouvelles pistes pour ce dépassement du capitalisme. Entre le tout marché et le tout État, il y a toujours ce que l'on peut appeler le socialisme.

Il est urgent de mener une première bataille des idées en différenciant sphère marchande et capitalisme. L'une est un espace pouvant servir à réguler une partie de la production de biens et services, l'autre un système global qui gouverne l'économie et la société. L'un n'implique pas forcément l'autre.

Si la sphère marchande n'est pas condamnable en soi, notre projet remet nécessairement en cause le capitalisme, car celui-ci combine deux caractéristiques qui en font un système incompatible avec toute politique d'émancipation : la rentabilité et la concentration du capital comme unique objectif et le caractère englobant ou systémique du capitalisme.

Les sphères économiques d'un alter-développement
« Les marchés ne s'autorégulent pas, ne sont même pas efficaces et ne produisent pas de justice sociale », Joseph Stiglitz.

Le défi est à la fois de remettre l'économie à sa place, de marginaliser son importance en réduisant le périmètre de ses sphères et d'inventer de nouvelles formes de régulation démocratique.

Dans cette perspective, la nécessaire démocratisation de l'économie suppose la pénétration des principes démocratiques dans les activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation. Faute de quoi la sphère politique ne pourra que se restreindre continûment, la logique économique soustrayant à la délibération publique un nombre sans cesse croissant de sujets.
Pourquoi considérer que les propriétaires du capital (qu'ils soient privés ou publics) devraient également en être les gestionnaires ? Pourquoi ne pas faire entrer parmi les responsables de la gestion d'une entreprise, lorsqu'elle atteint une certaine taille, ce qu'on appelle les parties prenantes ? Comment introduire la démocratie dans les entreprises ? (voir dans *Temps du travail et temps de la vie* la partie *« Vers une généralisation de l'appropriation citoyenne et démocratique de l'outil de production »*)

Le périmètre des sphères économiques
Commençons donc par distinguer deux sphères économiques : une sphère privée marchande et une autre sphère, essentiellement publique. L'existence d'une sphère privée marchande permet de répondre à des demandes très variées, fondamentalement liées aux préférences et/ou aux besoins des individus. Mais ces atouts, mettant en relation une offre et une demande, ne sont pas propres au capitalisme. Les marchés régulés existaient bien avant lui.

La sphère publique est destinée avant tout à régir la production ou l'accès à des biens et services associés à des besoins et droits fondamentaux. La sphère publique peut être marchande ou non-marchande. Elle contribuerait à étendre le domaine de la gratuité. Le périmètre, le fonctionnement et les prérogatives de la sphère publique ou non-marchande appellent un légitime débat. Des activités telles que l'eau, l'accès au soin ou l'éducation en font partie.

En revanche, ferait assez naturellement partie de la sphère privée marchande la production des biens de consommation les moins standardisés, liés en partie aux choix individuels et non associés à des droits fondamentaux.

Si nous nous prononçons pour le maintien d'une sphère privée marchande dans la mesure où elle peut permettre une adéquation aux demandes de biens et services liées aux préférences des individus, le champ et la place de cette sphère économique seront amenés à décroître au profit d'une nouvelle sphère fondée sur l'échange de services et/ou de savoir-faire. Sur le long terme, la place de la sphère privée marchande dans la vie des individus diminuera également au travers d'une réduction drastique du temps de travail.

Pour conduire ces sphères économiques à sortir de la logique capitaliste, trois pistes nous semblent d'une importance cruciale : le développement de la démocratie dans l'économie, une limitation stricte de la concentration et de la propriété du capital productif (pour ces deux points, voir la partie *« Vers une généralisation de l'appropriation citoyenne et démocratique de l'outil de production »*) et une réforme profonde du financement de l'économie.

Le financement de l'économie
Une réforme profonde du financement de l'économie apparaît indispensable pour sortir de la financiarisation qui gangrène l'économie.

Partant du constat que le financement de la production et la stabilité financière sont des biens communs, nous considérons qu'ils doivent échapper à un contrôle privé. Le financement de l'économie s'appuierait ainsi sur un système bancaire entièrement socialisé. Le pouvoir politique reprendrait en particulier le contrôle de la politique monétaire. Cette socialisation, reposant sur une répartition juste et démocratique des pouvoirs entre les parties prenantes, ne pourrait être assimilée à une « étatisation ». Loin d'être une gestion technocratique et bureaucratique, elle permettrait le financement d'activités utiles socialement et écologiquement : la durée et/ou les taux d'intérêt des prêts dépendraient de l'utilité sociale et de l'impact

environnemental des projets qu'ils financent. Ces taux pourraient être encadrés au niveau national ou international. L'octroi des prêts serait, dans le respect de ce cadre, pour partie décidé localement afin de coller au mieux aux priorités territoriales. Cependant, cette proposition de financement de l'économie ne prendrait tout sons sens qu'en remettant parallèlement en cause les marchés financiers : la fonction de financement de l'économie serait assurée par le pôle public bancaire, les fonctions « assurantielles » de certains produits dérivés seraient dévolues à des acteurs publics plutôt qu'au marché.

L'économie sociale et solidaire, un secteur à développer

Derrière cette appellation coexistent des réalités bien différentes. Entrent dans le champ de l'Économie sociale et solidaire (ESS) les coopératives, les mutuelles, les associations, les syndicats et les fondations.

L'enjeu de l'économie sociale et solidaire est large : il s'agit de démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens[6].

Elle est créatrice de nouveaux emplois, souvent de proximité et non délocalisables. Elle participe pleinement à l'activité sociale, économique et démocratique des territoires.

Le secteur coopératif et autogéré peut jouer un rôle important dans la reconversion écologique et sociale de l'économie, en participant à la lutte contre les délocalisations. Ainsi, en France, le fonds public de reconversion devrait soutenir les poursuites d'activités menacées de délocalisation dans le cadre d'entreprises socialisées (entreprises publiques, Scop, SCIC), comme la création d'entreprises coopératives locales ou bien encore la reprise en coopérative de nombreuses PME dont le fondateur va partir à la retraite dans les prochaines années.

Pour de nouveaux indicateurs de richesse

« C'est en redonnant sens aux échanges non économiques et à "ce qui compte le plus" pour nous que nous serons en capacité de redéfinir la notion de richesse, de refonder les règles du partage, les supports d'échanges comme la monnaie, mais aussi les modalités de compte ou encore les systèmes de redistribution appropriés. Que nous serons en mesure de redonner sa juste place, et non pas toute la place, à l'économie. »
Collectif FAIR[7]

Aujourd'hui, le calcul de la croissance repose sur le produit intérieur brut, le fameux PIB, c'est-à-dire la valeur marchande créée par l'économie lorsqu'elle produit tous les biens et services qui se vendent dans un pays pendant une année. On ajoute ensuite à cette valeur marchande l'essentiel des « coûts de production » des services non-marchands des administrations publiques. Le PIB est donc une richesse purement économique et monétaire. Avec ce mode de calcul, les réparations des catastrophes naturelles et humaines, le traitement de déchets excessifs, les dépenses liées à la dégradation des conditions de vie et de travail font progresser le PIB. Non seulement on ne tient pas compte des pertes de patrimoine naturel, mais on comptabilise sa destruction organisée telle que l'extraction des matières premières par exemple. Mais encore de nombreuses activités et ressources qui contribuent au bien-être, comme le bénévolat, le travail domestique, les activités culturelles ou encore l'éducation populaire ne sont pas prises en compte.

Le PIB n'a pas été conçu pour être un indicateur de bien-être, mais son instrumentalisation politique nous a fait croire qu'il en était un. Pourtant, le décalage entre le PIB et les indicateurs de santé sociale ou de qualité environnementale devient flagrant.

Il existe plusieurs dizaines d'indicateurs alternatifs et il serait illusoire voire dangereux de guider une politique avec un seul indicateur figé, censé définir dans l'absolu le niveau du bonheur collectif sur Terre. C'est leur complémentarité qui donne une vision plus large du niveau de richesse d'une société. Ce n'est pas à une minorité d'experts de définir et quantifier cette notion complexe, capable d'évoluer dans le temps, dans l'espace, et variant selon les différentes cultures humaines. La démarche comporte nécessairement une part d'appréciation subjective dans le choix des indicateurs retenus ainsi que dans le poids accordé à chacun d'eux : comment additionner par exemple des taux de chômage et des inégalités de revenus, des expulsions, et le nombre de Français soumis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ?

On doit néanmoins exiger la publication régulière et comparative d'indicateurs mesurant des richesses autres que purement économiques.

Parmi ceux-ci, nous privilégions les suivants : L'Indicateur de développement humain (IDH) ; L'Indice de santé sociale (ISS) ; L'empreinte écologique ; Le PIB vert ; Le BIP 40 ; L'ICMÊ (l'Indicateur canadien du mieux-être) ; l'Indicateur de santé sociale des régions (France).

L'objectif est de mettre des indicateurs de ce type au service du développement humain et écologique.

Cinq principes constituants pour construire un nouvel espace politique

- l'environnement, bien commun de l'humanité,
- l'accès universel aux droits et aux biens fondamentaux,
- la souveraineté alimentaire,
- la liberté de circulation et d'installation,
- la construction de nouveaux espaces de démocratie.

1er principe constituant

L'environnement, bien commun de l'humanité

Le changement climatique menace les conditions vitales de nombreuses populations : l'accès à l'eau, la production agricole et la santé. Sans en être responsables ou si peu, les pays les plus pauvres seront les premiers et les plus durement touchés. Mais aucun pays ne sera épargné. Le changement climatique menace la vie de l'humanité entière.

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2006 établit que l'environnement joue un rôle significatif dans plus de 80% des principales maladies. Il estime que plus de 13 millions de décès seraient d'origine environnementale chaque année.

Si l'on ne fait rien, les stocks de gaz à effet de serre doubleront à la fin de ce siècle et la température moyenne augmentera de près de 5°C[8], soit une augmentation similaire à celle qui est advenue entre la dernière glaciation (il y a plus de 10 000 ans) et aujourd'hui, mais sur à peine cent ans. Il y a donc urgence à agir. *« Faire coûtera cher,*

ne rien faire coûtera très cher »[9]. Pour le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le coût du réchauffement double tous les 10 ans. Selon Ban Ki-Moon, secrétaire général de l'ONU, le réchauffement climatique pourrait aussi compromettre la paix et la sécurité internationale et saper les efforts pour lutter contre la pauvreté. Le carbone, en provoquant famines, pandémies et risque de conflits, représente un coût social majeur. Malgré ce constat dramatique, entre1990, date du premier rapport du GIEC, et 2010, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 45% dans le monde[10]. On est loin du fameux facteur 4[11] à horizon 2050.

La réduction drastique (au minimum d'un « facteur 4 ») des émissions de gaz à effet de serre (GES) est indispensable pour maintenir le réchauffement en-dessous du seuil de 2°C. Pour les 9 milliards prévus pour 2050, chaque habitant ne devrait pas libérer plus de 1,20 tonnes par an : le facteur 4 devient donc le facteur 6.

Cet enjeu appelle dès aujourd'hui une politique volontariste qui dépasse les seules prises de conscience individuelles et les scénarios actuels ou prévus sont loin d'être suffisants. En effet, il faudrait au minimum une réduction de 30% des GES en Europe d'ici 2020 pour atteindre l'objectif du facteur 4 en 2050.

Les orientations et préconisations d'Utopia face au défi écologique

Pour combattre la crise énergétique et climatique, nous proposons quatre grandes orientations qui peuvent s'appliquer au niveau local, national, européen et international :

1) une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables
2) la création de pôles publics de l'énergie
3) la sortie du nucléaire
4) une fiscalité écologique

Une politique énergétique axée sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables

Comme d'autres, nous proposons une transition énergétique fondée simultanément sur la sobriété et l'efficacité énergétiques ainsi que sur les énergies renouvelables. Si nous ne pouvons pas faire le pari risqué d'un éventuel bond technologique (notamment en matière de stockage de l'électricité, de séquestration du carbone, de développement des techniques fondées sur l'hydrogène ou sur le nucléaire de la 4e génération), l'un des points essentiels est bien d'identifier ces « négawatts »[12] qui représentent l'énergie que l'on pourrait éviter de consommer grâce à un usage plus sobre et plus efficace. D'après les experts de l'association française négaWatt, ils représentent, dans un pays comme la France, 65% de l'énergie primaire et 55% de l'énergie finale.

La sobriété consiste à supprimer les gaspillages à tous les niveaux de l'organisation de notre société ainsi qu'au niveau de nos comportements individuels ; l'efficacité consiste à utiliser des techniques qui consomment moins d'énergie pour rendre les mêmes services. Il faudra remettre progressivement à niveau les équipements actuels les plus énergivores, lancer un programme d'amélioration énergétique des bâtiments anciens, développer les réseaux de chaleur en cogénération et surtout mettre fin à l'obsolescence programmée qui touche l'ensemble des produits d'usage.

Enfin, les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien, géothermie, biomasse), si elles sont décentralisées et bien réparties, ont un faible impact sur l'environnement. Elles seules permettront, à terme, de répondre durablement à nos besoins en énergie tout en respectant notre planète[13].

La création d'un pôle public de l'énergie

L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Or, il ne peut pas y avoir de politique équitable de l'énergie au service des citoyens si celle-ci est dépendante des lois du marché. La gestion de l'énergie doit être citoyenne et démocratique. Seule la création d'un pôle public de l'énergie peut répondre à cet enjeu essentiel.

Cette gestion publique est d'autant plus importante que la production et la distribution d'énergie sont soumises à des contraintes techniques spécifiques. Elles sont liées à des difficultés de stockage (notamment pour l'électricité), de transport ou de planification des capacités de production.

En Europe, la mise en œuvre de grands pôles publics de l'énergie appelle une remise en question de certaines règles européennes favorables à la libre concurrence, comme le fait de devoir séparer production, transport et distribution ou de vouloir interdire les tarifs régulés. La décentralisation de la production d'électricité doit permettre de limiter les risques de rupture d'approvisionnement, la multiplication des lignes à haute tension et le coût du transport, tout en favorisant le développement d'un contrôle citoyen de proximité et la diversification des sources d'approvisionnement.

La création d'un pôle public ne signifie pas le retour à un monopole d'État de l'énergie. Ce pôle coordonnera la mise en place d'unités régionales, locales et citoyennes de production décentralisées.

Décider la sortie du nucléaire

Dans le monde, 30 pays sur près de 200 sont équipés d'une centrale nucléaire et neuf d'entre eux possèdent la bombe atomique. Malgré le Traité de non-prolifération de 1970, « l'option zéro » émise en 1986 par l'URSS et les États-Unis, puis reprise par Barack Obama en 2010, on dénombre encore près de 25 000 armes nucléaires dans le monde, de quoi faire sauter plusieurs fois notre planète[14]. Si, dans le domaine militaire, nous nous prononçons pour un désarment nucléaire total et un renoncement unilatéral et immédiat à l'arme nucléaire, il en va de même pour le nucléaire civil.

Nous prenons position pour un arrêt du nucléaire civil le plus rapide possible[15], dans une politique de transition énergétique globale conduisant également à la réduction des gaz à effet de serre. L'argument du retour à la bougie n'a aucune réalité, sinon 170 pays dans le monde vivraient sous l'éclairage vacillant d'une flamme.

Pour ce qui est des prétendus « avantages » du nucléaire civil, nous savons[16] :

- que le coût du nucléaire devient de plus en plus élevé par rapport aux autres sources d'énergie, alors que le coût des énergies renouvelables baisse régulièrement. Le coût du démantèlement des centrales et du stockage des déchets pour des milliers d'années constituent une véritable « dette nucléaire » que l'on lègue aux générations futures ;
- que l'indépendance énergétique des pays est un déni de réalité, car les sources d'approvisionnement en uranium sont géographiquement restreintes et les quantités limitées ; 100% de l'uranium utilisé en France vient de l'étranger.
- que l'aspect décarboné du nucléaire demande à être fortement

relativisé si l'on tient compte de l'ensemble de son cycle de vie. Le nucléaire, développé à son maximum d'ici à 2050, ne réduirait que de 4 % les GES dans le monde, pour un investissement gigantesque.

Quant aux inconvénients, la liste est longue :

- dangers d'accidents, sur site ou lors de transports et quelle qu'en soit la cause : naturelle, humaine, attentat. Ces accidents peuvent être catastrophiques et, après Tchernobyl et Fukushima, nous savons que leur probabilité est beaucoup plus importante qu'annoncée ;
- gestion quasi-infinie des déchets, cadeau empoisonné aux générations futures ;
- absence d'étanchéité entre le nucléaire civil et le militaire et donc, risques de prolifération ;
- gestion structurellement anti-démocratique et non transparente de cette source d'énergie.

Cette simple mise en perspective des avantages et des inconvénients est éloquente. Pourquoi tant de risques et des déchets quasi-éternels pour ce qui représente moins de 3 % de l'énergie finale mondiale et qui ne permet d'économiser, éventuellement et uniquement à court terme, que peu d'argent et peu de CO_2 ? Une formule simple s'impose alors : *tout cela… pour cela ?*

En France, pays le plus nucléarisé du monde, il est possible d'arrêter le nucléaire sans tomber dans la pénurie électrique ni augmenter le prix de cette énergie, tout en réduisant à terme les émissions de gaz à effets de serre. Des scénarios alternatifs existent[17] et doivent faire l'objet de débats démocratiques qui n'ont jamais eu lieu. La décision de sortie du nucléaire doit s'accompagner de mesures d'urgence, comme l'arrêt des projets en cours et la fermeture des plus anciennes ou dangereuses centrales.

Pour une fiscalité écologique
Nous préconisons une contribution climat/énergie sur les émissions de tous les gaz à effet de serre liées à la production et au transport de l'ensemble des biens et services. Son montant doit être à la hauteur des efforts indispensables d'adaptation structurelle en matière de transport, de logements, de production agricole et industrielle. Cette contribution permettra de limiter les nuisances causées principalement par les plus gros consommateurs et donnera aux autres les moyens de changer de comportement.

Elle devra être fixée à un montant suffisamment élevé pour être incitative, tout en étant adaptée au pays dans lequel elle est mise en œuvre. Elle s'appliquera dans un premier temps à la production énergétique, électricité comprise, puis sera étendue progressivement à l'ensemble des biens et services. Les entreprises déjà soumises aux quotas ne devront pas en être exonérées.

Une taxe significative sur les GES des produits et des transports (taxe kilométrique) pourrait ainsi à la fois renchérir le coût des marchandises produites très loin de leur lieu de consommation et rendre les produits locaux plus compétitifs. La fiscalité environnementale doit être l'un des instruments destinés à faire évoluer les comportements, tout en ayant le souci de ne pas pénaliser les revenus les plus modestes.

La prise de conscience ne sera en effet pas suffisante. La conjonction d'une fiscalité et de normes écologiques volontaristes est indispensable.

L'exemple de Yasuni ITT[18]
Depuis 2007, l'Équateur montre une volonté ferme de préserver les droits de la nature et les biens communs environnementaux, notamment en inscrivant la reconnaissance de ces droits dans la Constitution ratifiée par référendum en 2008.

En 2007, le président équatorien Rafael Correa annonçait l'intention de son pays de renoncer définitivement à l'exploitation de 20 % de ses réserves nationales de pétrole (soit près de 850 millions de barils), situées en plein cœur du parc national Yasuni. En contrepartie, il a proposé que les pays industrialisés contribuent, par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire, à hauteur de 50 %, à compenser les pertes de revenus du pays.
L'Équateur propose que les contributions versées soient utilisées pour la préservation et l'étude de la biodiversité équatorienne ainsi que la protection de l'habitat des peuples indigènes qui ont choisi de vivre dans le parc Yasuni.

Une telle proposition représente une initiative majeure vers la reconnaissance de la biodiversité comme un bien commun universel et sa préservation comme une problématique environnementale globale. C'est par ailleurs un appel à la reconnaissance de la dette écologique historique des pays industrialisés.

Le mouvement Utopia soutient totalement cette démarche.

2e principe constituant

L'accès universel aux droits et aux biens fondamentaux
« En organisant l'économie autour de l'objectif de l'égal accès pour tous aux droits fondamentaux, on remet en cause l'inégalité comme valeur fondatrice du néolibéralisme et également comme une des caractéristiques majeures des rapports sociaux capitalistes. […] Les biens communs ne sont pas seulement la marque d'une résistance à la religion toute-puissante des marchés, ils apparaissent comme l'une des clés de la transformation de la société, une alternative viable à la privatisation. »[19]

Le droit d'accéder à un minimum de ressources
L'accès minimum à un certain nombre de biens et services est la condition d'une existence digne, un impératif d'humanité. Les droits fondamentaux doivent inclure des ressources matérielles permettant la lutte contre l'exclusion et une plus grande indépendance des individus vis-à-vis des pressions que le système économique exerce sur eux.

Nous souhaitons porter au débat la question du revenu universel ainsi que le principe du revenu maximum (voir dans « Temps du travail et temps de la vie » la partie « Mettre en débat le principe d'un revenu universel »).

Accès minimum garanti à l'eau et à l'énergie
L'accès à un minimum de ressources en nature doit également être assuré pour tous. Les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité et de certains services de télécommunications essentiels doivent être considérées comme des biens fondamentaux garantis par la collectivité indépendamment des situations financières ou sociales de chacun.

Le financement de ces droits sera essentiellement assuré par une surfacturation progressive des tranches situées au-dessus de ces

minima, notamment pour l'accès à l'eau et à l'énergie. Le calcul sera fait de manière à ce que les gros consommateurs paient pour les plus sobres ou les plus démunis. De plus, un tel système inciterait chacun à réduire ses consommations énergétiques et de ressources naturelles. Car aujourd'hui, du fait de l'abonnement, plus on consomme, moins on paie, en moyenne, le m^3 d'eau ou le kWh.

Le droit au logement
Le logement est bien plus qu'un lieu indispensable à la survie. Il joue un rôle important pour la santé, la famille, l'accès à l'emploi et plus généralement l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Le droit au logement est universellement reconnu. Certains états, dont la France, ont été plus loin, reconnaissant aux individus la possibilité d'opposer ce droit à la collectivité. Mais l'affirmation d'un tel droit, même opposable, n'en garantit par la matérialité.

Pour garantir à chacun un logement décent, il faut combiner l'effort public de construction sociale et la régulation du marché, ainsi que les aides aux plus modestes.

Pour remédier à la pression foncière, il est nécessaire d'organiser des établissements publics du foncier afin de reconstruire la ville sur la ville. Cette approche doit permettre l'établissement progressif d'une nouvelle définition de la propriété et de sa transmission, en modifiant les droits à l'héritage et la succession. Nous proposons ainsi de développer notamment « une propriété d'usage » pour toute propriété foncière et immobilière.

Préalablement, et afin de « casser » l'actuelle logique spéculative, nous proposons dans un premier temps la suppression des lois favorables aux marchands de biens et promoteurs privés, la suppression des défiscalisations ou niches spéculatives, la taxation des plus-values immobilières y compris sur la propriété principale.

Le marché du logement doit être régulé : taxes sur les plus-values, encadrement des loyers, repérages et taxation des logements vacants, remplacement des cautions par un service public de garantie des risques locatifs et des impayés de loyers… autant de moyens d'éviter l'envolée des prix et de les ramener à des niveaux acceptables.

Le « droit à la santé »
La notion de « droit à la santé » renvoie au droit de chaque individu à bénéficier du meilleur état de santé possible à l'âge qu'il a. Nous nous opposons à tout système assurantiel en matière médicale et affirmons notre attachement à une complète mutualisation des risques de santé.

Le débat est souvent tronqué : il serait en effet nécessaire d'insister sur le fait que, du point de vue strictement économique, la santé n'est pas seulement un coût, c'est un atout pour la société quand une population est en bonne santé.
Nous proposons une couverture médicale qui rembourse l'ensemble des soins et dispense les patients des avances de frais. Elle consistera en une assurance maladie universelle. Elle sera unique, uniforme, obligatoire et remplacera la multiplicité des systèmes d'assurance-maladie (obligatoires et/ou complémentaires).

Par ailleurs, si le droit à la santé, comme celui à l'éducation, est un droit essentiellement financé sur fonds publics, comment expliquer que le système de santé en France, à la différence du système éducatif, soit composé d'un secteur libéral hypertrophié et qu'une part croissante de l'offre de soin libérale ne respecte pas les tarifs opposables et soit inaccessible à une grande partie des ménages ?

Pourquoi les médecins et personnels de santé ne sont-ils pas, comme dans l'Éducation nationale, essentiellement des membres de la fonction publique ? Il apparaîtrait juste, utile et nécessaire pour les médecins, les patients et les contribuables de créer progressivement un corps étendu d'État, coopératif ou citoyen de la fonction médicale. Ce corps intègrerait l'ensemble de la profession (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmières, professions paramédicales, industrie pharmaceutique…) autour d'un service public de la santé qui ne devrait pas remettre en cause la possibilité pour les patients de choisir leur soignant.

Dans le cadre du service public de la santé, nous devons réaffirmer la priorité donnée à l'hôpital public, garant d'un service pour tous et de qualité.

Le droit à l'éducation
Toute éducation est politique, au sens plein du terme. À travers elle, il s'agit bien, tant pour les individus que pour la société, de transmettre et/ou d'offrir une vision du monde, une organisation de la vie collective, une possibilité d'émancipation individuelle.

Les différentes formes d'intelligence et de sensibilité (manuelles, intellectuelles, sensorielles, artistiques, affectives, relationnelles…) doivent toutes pouvoir s'épanouir et être reconnues à égalité. Il faut assurer à tous les savoir-faire et les connaissances de base indispensables à l'émancipation de l'individu et sans lesquels il risque d'être stigmatisé.

Les solutions ne peuvent pas venir uniquement du système scolaire. L'éducation est présente tout au long de la vie, dans tous les domaines de la société : dans le monde de la petite enfance, dans le monde du travail, dans l'éducation populaire… Le droit à une éducation de qualité, gratuite, laïque, obligatoire, est fondamental. L'idéologie libérale et productiviste a instrumentalisé les objectifs de l'école. Nous refusons une école dont le rôle premier serait de valoriser le « potentiel économique » de l'individu et son esprit de compétition.

Quelle école voulons-nous ?

Nous prônons une école émancipatrice. L'école doit avant tout permettre à chacun de devenir un citoyen libre et éclairé, capable de comprendre les enjeux du monde qui l'entoure, de débattre, de s'adapter à ses changements, de s'engager et d'agir dans la Cité.

L'institution, Les contenus et les méthodes
Le caractère public et laïc de l'école sera garanti. Les financements publics seront exclusivement consacrés aux écoles publiques. Nous veillerons également à la mixité sociale, grâce à une politique du logement social et à une carte scolaire.
Une formation commune de base doit être garantie à tous au terme de la scolarité obligatoire.

L'école mutuelle dans la France de la Restauration, les écoles parallèles inspirées par de grands pédagogues tels que Célestin Freinet, Paulo Freire, John Dewey, Maria Montessori,

les lycées autogérés ainsi que les configurations scolaires qui tiennent en vie le désir d'apprendre et œuvrent dans l'esprit coopératif et démocratique doivent être valorisées. Nous appelons à développer les classes, les écoles, les établissements scolaires organisés de manière coopérative et mettant en œuvre des pédagogies émancipatrices comme alternatives au fonctionnement compétitif dominant.

Le désir d'apprendre
Une mission essentielle pour l'école est d'entretenir le désir d'apprendre. Doivent y concourir la pédagogie mise en œuvre par les enseignants et les directives institutionnelles.
Tout individu éprouve le désir d'apprendre comme il éprouve le besoin de se déplacer, de grandir, de devenir, de communiquer, d'aimer, de vivre... Le désir d'apprendre c'est le désir de vivre.

3e principe constituant

La souveraineté alimentaire

Le troisième principe constituant du nouvel espace politique s'articule autour de la mise en œuvre du principe de souveraineté alimentaire. Plus de 400 ONG mondiales en ont élaboré en commun une définition claire et percutante :

« La souveraineté alimentaire est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion foncière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique. Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire, et doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés ».

Cette définition confère donc des droits à chaque pays qui peut protéger sa production interne afin de devenir autonome, de ne pas se soumettre aux règles du libre-échange. Elle est également contraire à toute idée de dumping à l'égard des pays tiers.

Comment peut-on accepter qu'en 2010, près d'un milliard de personnes souffrent de sous-alimentation dans le monde, que chaque jour 17 000 enfants (un toutes les cinq secondes) meurent de faim ou des conséquences de la pollution de l'eau ?

Pour une souveraineté alimentaire
L'agriculture mondiale a la capacité de nourrir 12 milliards d'êtres humains alors que nous ne sommes que 6,9 milliards. Cela signifie que pour la première fois dans l'histoire du monde la faim n'est pas une fatalité : un enfant qui meurt, faute de nourriture, est un enfant assassiné [20].

Aujourd'hui, notre planète peut nourrir l'ensemble de ses habitants. 70% de victimes de la famine sont paradoxalement des agriculteurs ou d'anciens agriculteurs.

En Europe, le passage d'une PAC protectionniste et expansionniste à une PAC libéralisée à la demande de l'OMC contribue à démanteler les outils de régulation en supprimant les protections à l'importation : les prix intérieurs se calent sur les prix extérieurs et les revenus des agriculteurs sont assurés par des subventions. La PAC avait été mise en œuvre dans le contexte de reconstruction d'après-guerre. Elle bénéficie aujourd'hui principalement à une agriculture intensive et polluante qui, de surcroît, ne supporte pas les coûts de sa pollution.

La souveraineté alimentaire vise la relocalisation au maximum de l'agriculture et son autonomie en intrants et semences.

Nous proposons que les subventions aux agriculteurs du Nord ne portent que sur les produits qui ne seront pas exportés.

Dans cette perspective, la relocalisation de l'agriculture est une priorité. Les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ainsi que toute autre forme de rapport de proximité producteur-consommateur doivent être encouragées.

La priorité doit également être donnée au développement de l'agriculture biologique. Cette production, qui applique des pratiques traditionnelles reposant sur la préservation et la nourriture des sols, la protection naturelle des plantes par leur rotation ou leur association, la variété des essences ainsi que leur qualité nutritionnelle, n'est pas un phénomène caractéristique des pays développés.

Un moyen à la fois de relocaliser l'agriculture et de favoriser l'agriculture biologique pourrait consister en une réallocation progressive des ressources de la PAC.

Les OGM, un scandale révélateur
Notre engagement altermondialiste passe par un combat emblématique contre un monde libéral qui marchandise le vivant et met en danger l'équilibre naturel : celui des OGM.

La semence est la base de toute activité agricole [21]. Avec la semence transgénique dont le fruit est généralement volontairement stérile et l'éventuelle réutilisation interdite, les semenciers contrôlent l'amont et l'aval de la production.

Les OGM ne résolvent pas le problème de la faim dans le monde, sont susceptibles de présenter des risques pour la santé et l'environnement et la double filière, OGM et sans OGM, est illusoire. L'absence d'évaluations sérieuses et de connaissances sur les risques pour la santé et l'environnement, l'impossibilité de confiner et tracer les productions ou encore les coûts qu'engendre son contrôle poussé rendent illégitime la création d'une filière OGM. De surcroît, une telle filière serait d'autant plus impérialiste qu'elle détruirait toute possibilité de culture biologique à proximité.

Nous proposons des actions proches de celles proposées par la Confédération paysanne :
- L'interdiction du brevetage du vivant : patrimoine inaliénable et commun de l'humanité
- Un moratoire immédiat sur la commercialisation et la mise en culture des OGM
- L'arrêt de tous les essais et cultures en milieu ouvert en Europe (sauf expériences en milieu confiné)
- La prise en compte des travaux d'évaluation indépendants et un débat public
- L'étiquetage et la traçabilité obligatoires de tous les produits agroalimentaires
- Une recherche publique forte, pluridisciplinaire et indépendante

4e principe constituant

La liberté de circulation et d'installation des personnes

Le quatrième principe constituant du nouvel espace politique s'appuie sur la liberté de circulation et d'installation des personnes.

Les flux migratoires sont avant tout un facteur d'enrichissement culturel et social des pays d'accueil par les échanges qu'ils autorisent. La planète est un patrimoine commun : nul ne choisit ni le lieu, ni l'époque, ni le contexte politique, économique et environnemental de sa naissance.

Le droit à la migration est un droit fondamental
« Je ne suis ni d'Athènes ni de Corinthe, je suis citoyen du monde », Socrate.

Nous refusons l'immigration sélective et prenons position en faveur d'une très large ouverture des frontières aux flux liés à la mobilité des personnes. Aujourd'hui, ces flux sont pour une large part le résultat de déséquilibres et de rapports de forces entre les pays : l'immigration est à la fois l'occasion, pour les pays du Nord, de s'enrichir en pillant les ressources humaines et naturelles du Sud et pour les migrants des pays du Sud, de fuir des conditions économiques, et/ou politiques difficiles. Nous souhaitons sortir de la logique économique et strictement utilitaire de l'immigration en proposant une nouvelle approche de la mobilité des personnes entre pays.

Les pressions économiques sur cette mobilité doivent être réduites d'une part en rééquilibrant les conditions de fonctionnement du commerce international, et d'autre part en développant des contreparties en direction des pays d'origine et en privilégiant le soutien aux acteurs locaux.

La *liberté de circulation et d'établissement* doit être reconnue comme un droit fondamental, conformément aux articles 13 et 14 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. De surcroît, les mêmes droits fondamentaux que pour les citoyens nationaux doivent être octroyés aux immigrés.

La politique migratoire ouverte en faveur de laquelle se prononce Utopia est nécessaire mais aussi réaliste, comme l'attestent plusieurs travaux de recherche[22].

Elle est d'abord nécessaire parce que les pays riches ont très largement contribué à créer une « pression migratoire » et à l'alimenter, rendant inopérante et surtout injuste toute politique de restriction migratoire. Cette politique est aussi réaliste. La plupart des études menées sur cette question montrent que les « appels d'air » qu'une telle politique engendrerait seraient minimes et que cette politique accélérerait au contraire le développement des pays d'origine et les incitations des migrants à rester ou à retourner dans leurs pays.

Six points-clés pour instaurer un véritable partenariat entre pays d'origine et pays d'accueil
1. un encouragement aux migrations temporaires (études, bourses, échanges de savoirs…)
2. l'attribution d'un statut sûr pour les bénéficiaires, reposant sur le droit durable au séjour
3. des facilités accordées aux migrants pour effectuer des transferts de fonds, qui constituent un mode privilégié de coopération avec leur pays d'origine
4. la garantie de l'accès aux soins et aux droits fondamentaux
5. l'encouragement à des partenariats entre les collectivités locales et les associations internationales de solidarité et de développement
6. la mise en place d'une politique de naturalisation plus généreuse

Ces mesures donneraient du sens à la classique et trop capricieuse « aide au développement financière et technologique », qu'il faut faire évoluer vers une véritable coopération solidaire.

La mise en place d'un passeport de citoyenneté universelle
Le Mouvement Utopia est à l'origine d'une initiative mondiale majeure : le passeport de citoyenneté universelle (PCU). Ce passeport est un outil politique qui a vocation à promouvoir la liberté de circulation et d'installation comme un droit fondamental. Il serait délivré par l'Organisation pour une citoyenneté universelle (OCU) composée des ONG, organisations politiques, citoyens qui s'engagent en faveur d'une citoyenneté universelle, mais aussi des États qui reconnaissent la validité de ce passeport, document de voyage et non d'identité, à leurs frontières.

Cette initiative a été présentée successivement au Sommet de Cochabamba et au Forum social européen d'Istanbul en 2010, puis au Forum social mondial de Dakar en 2011, où il a été retenu parmi les « initiatives innovantes majeures ». Ce PCU est maintenant en cours de discussion au sein d'une dizaine d'États.

5e principe constituant

Le développement de nouveaux espaces de démocratie

Redéfinir la citoyenneté
Construire la démocratie suppose donc de repenser la citoyenneté et les institutions qui permettent l'exercice de la démocratie.

Elle est à la fois un outil et un objectif. Elle doit être au cœur du projet d'émancipation et de transformation sociale. Les espaces de démocratie doivent se donner les moyens d'impliquer les citoyens, de penser les modalités du contrôle et de l'initiative populaires et de déployer des contre-pouvoirs. La refondation démocratique doit enfin se penser sans hégémonie : tout en défendant certains principes que nous considérons universels, notre projet veut respecter les différences culturelles.

Des assemblées élues de « représentants politiques », à la fois gouvernables et régulièrement renouvelées.
En établissant les rapports de force au sein de la société, en matérialisant l'état des convictions à l'issue d'un débat démocratique, l'élection est une dimension cruciale de la démocratie.

Les institutions doivent être pensées pour que les partis ne constituent pas des enjeux de « carrière » pour des « professionnels de la politique ». Elles doivent contribuer à la déconcentration des pouvoirs, à la multiplication des lieux de délibération et de décision, ainsi qu'au renouvellement régulier de nos représentants. Dans les chambres traditionnelles de représentants élus au suffrage universel, nous plaidons pour la limitation à deux mandats au plus.

Les représentants seront élus par « ticket paritaire » afin d'assurer une égale représentation entre hommes et femmes.

À côté des assemblées « politiques », le pouvoir de « contrôle citoyen » aura notamment deux dimensions : un pouvoir direct de révocation et un pouvoir d'initiative citoyenne.

Un pouvoir direct de révocation pour les citoyens
Les peuples doivent avoir un pouvoir de contrôle et la possibilité d'intervenir directement par la convocation de référendums révocatoires d'initiative citoyenne. La demande de révocation par referendum, qui aura réuni un nombre de signatures significatif, pourra concerner les élus ou le président d'une autorité indépendante.

Un pouvoir d'initiative citoyenne
En nous inspirant des travaux menés par la Fondation sciences citoyennes ainsi que par Attac, nous proposons que l'initiative citoyenne soit rendue possible en matière législative ou de décision publique, dans le cadre de « conventions de citoyens ». La procédure proposée permet en effet de construire des mécanismes de démocratie directe qui, parce que fondés sur la formation des citoyens et des débats approfondis, sont à même d'offrir des propositions éclairées et indépendantes sur toutes les questions d'intérêt général.

Pour une véritable VI^e^ République
Taux d'abstention record aux élections, désintéressement des citoyens pour la chose publique, non-prise en compte de l'écologie, conflits d'intérêts, poids écrasant du président de la République et de l'exécutif, absence de contre-pouvoirs, manque d'indépendance de la justice et des médias : la constitution française de 1958 est aujourd'hui en fin de vie.

Nous proposons qu'à la suite d'un processus démocratique, une nouvelle constitution se mette en place au plus tard à la fin de la législature.

Il ne peut s'agir que d'une VI^e^ République et non d'une modification supplémentaire de la constitution actuelle.

Le processus d'élaboration de cette nouvelle constitution passera par la création d'une Assemblée constituante qui redéfinira l'ensemble de nos fonctionnements démocratiques. Cette nouvelle constitution devra tenir compte de trois points majeurs, dont l'insuffisance ou l'absence est responsable de la très grave crise de la démocratie représentative actuelle :
- Une véritable séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif, l'indépendance totale du judiciaire et la garantie de la liberté et de l'indépendance des médias
- La prise en compte du temps long, qui est celui de l'écologie et des décisions allant bien au-delà de la législature. Pourrait assurer ce rôle un Sénat totalement modifié dans ses fonctions et dans les modalités d'élection de ses membres, grâce à l'introduction de citoyens représentant les diverses catégories socio-professionnelles, d'experts et de membres d'ONG.
- L'arrêt de la concentration exorbitante des pouvoirs entre les mains d'une seule personne : le président de la République.

Les pouvoirs du président de la République conjugués à son élection au suffrage universel ont en effet gravement affaibli la démocratie en France, et ce pour quatre raisons principales :
- l'archaïsme. Cette démocratie fait appel à un esprit monarchique : la rencontre d'un homme avec son peuple. La France n'aurait-elle pas encore assumé d'avoir voté la mort du roi ?
- le pouvoir exorbitant accordé à un homme en dehors de tout principe de responsabilité (y compris au regard de ses propres promesses) et de tout contrôle
- la délégitimation ou la négation de la démocratie représentative : le Parlement devient une pure courroie de transmission d'un exécutif totalement subordonné au Président.
- la lecture d'une orientation politique à travers un seul individu aboutit à une « peoplelisation » du champ politique. La télévision privilégie l'émotion à l'information et devient l'instrument décisif de l'élection.

Comme le disait si bien Pierre Mendès France :
« Choisir un homme sur la seule base de son talent, de ses mérites, de son prestige, ou de son habileté électorale, c'est une abdication de la part du peuple, une renonciation à commander, à contrôler lui-même, c'est une régression par rapport à toute une évolution que l'histoire nous a appris à considérer comme un progrès. »

Temps du travail et temps de la vie

Depuis la fin des années 1970 et la montée des dérégulations, l'exigence du toujours plus de rentabilité et de productivité s'est traduite dans les entreprises par l'individualisation des tâches et des performances, la destruction des collectifs de travail, le recours à des formes d'emploi de plus en plus précaires et à la sous-traitance. L'organisation du travail, censée favoriser l'autonomie et la prise de responsabilité, se fonde sur des indicateurs, des ratios, des tableaux, des rapports sans cesse plus exigeants, déshumanisés et chronophages. Stress, harcèlement, risques psychosociaux, chantage à l'emploi, management de combat, souffrances, et même suicides font dorénavant partie des thèmes les plus abordés lorsqu'on parle de travail.

Pourtant, à l'heure même où se développent ces conditions de travail inhumaines et qu'une partie de plus en plus importante de la population est sans ou en sous-travail, on assiste à l'émergence d'une nouvelle idéologie, voire religion du travail pour le travail.

Il ne s'agit plus seulement du travail destiné à gagner sa vie, ou comme outil de transformation du monde pour le faire à l'image de l'homme, ni même comme support des droits et des protections, mais du travail comme la principale source d'émancipation et de réalisation de l'individu. Plus le travail devient rare et privé de sens, plus l'idéologie dominante veut en faire une valeur morale. De moyen, il est devenu fin : malheur aux hérétiques qui ne communient pas avec ce dogme.

Libérer le travail ou se libérer du travail ?
Une controverse divise la gauche depuis un siècle et demi. Dans sa recherche d'émancipation, l'homme doit-il viser à se libérer du travail ? Ou bien doit-il plutôt libérer le travail, en l'affranchissant de la subordination, cette malédiction du salariat ?[23]

Libérer le travail est au centre de l'œuvre de Karl Marx et plus généralement des socialismes, qu'ils soient associatifs, utopiques, scientifiques ou autogestionnaires. Ce courant, dominant encore aujourd'hui au sein de la gauche, consiste à inverser la répartition de la valeur ajoutée du capital vers le travail et faire entrer de la démocratie au sein de l'appareil productif et distributif via le

pouvoir des travailleurs. Aujourd'hui, une partie de l'économie sociale et solidaire et plus particulièrement les Sociétés coopératives et participatives (Scop), mais également ce que l'on appelle le christianisme social, sont sur cette trajectoire. Dans les entreprises et groupements d'économie sociale, la démocratie interne et la recherche de relations équitables producteurs-consommateurs permettent ainsi de porter d'autres valeurs.

Se libérer du travail, c'est considérer par principe que dans tout travail, il y a une part plus ou moins grande d'aliénation et de subordination. Pour s'émanciper, l'homme doit donc réduire la part que prend le travail dans sa vie. Cette volonté de se libérer du travail, à contre-courant de la pensée dominante actuelle, est pourtant porteuse d'avenir. Car, à ce désir de désaliénation s'ajoute le fait que, grâce à l'automatisation et plus généralement aux gains de productivité, la masse de travail disponible ne permet plus de donner un emploi à « plein temps » à chacun.

Alors, se libérer du travail ou libérer le travail ? La réponse est bien sûr de se libérer des deux.

Pour aller dans ce sens, Utopia propose six principales mesures ou orientations :

Poursuivre la réduction du temps de travail
« La réduction du temps de travail, hantise de la bourgeoisie à toutes les époques et sous toutes les latitudes, est le pivot de l'inversion du sens du partage de la valeur ajoutée entre le travail et le capital », Jean-Marie Harribey.

Il y a 100 ans, le nombre d'heures travaillées par personne en France dans le cours d'une vie correspondait à un peu plus du double du temps de travail moyen actuel. Mais depuis des années 1970, alors que les gains de productivité, grâce à l'automatisation et l'informatisation n'ont jamais été aussi importants [24], cette évolution positive a été stoppée, du moins officiellement, car on assiste en fait à une réduction « libérale » du temps de travail, à base de chômage, de temps partiel et de précarité.

Ce partage sauvage du travail n'est pas acceptable.

Pour réenclencher ce processus bénéfique que constitue la réduction du temps de travail, nous nous prononçons dans un premier temps pour une diminution de la durée légale du travail à 32 heures [25], sur le modèle de la semaine de quatre jours ou de 185 jours annuels. Les déclinaisons précises de cette réduction devront être négociées avec les partenaires. Dans le même temps, nous devons envisager de nouvelles formes de réduction du temps de travail conçues sur l'ensemble de la vie.

Nous pourrions fixer un nombre global d'heures de travail à effectuer dans une vie, variant selon la pénibilité, avec une grande part de liberté dans la répartition des heures.

La diminution du temps de travail devra aller de pair avec une amélioration des conditions de travail
La réduction de la durée du travail a souvent donné lieu à un certain nombre d'effets pervers, générés par une recherche compensatrice de rentabilité, comme la perte de ces « temps morts » qui permettaient pourtant de renouer avec le collectif, de faciliter le vivre-ensemble grâce aux échanges informels.

Jouant sur la peur des salariés de perdre leur emploi, le Medef et la droite ont mené un travail de sape systématique du Code du travail.

Il importe de remettre des règles dans le travail afin d'enrayer cette spirale négative. Le principe de la hiérarchie des normes doit être respecté : les droits des salariés dans l'entreprise ne peuvent être inférieurs à ceux définis dans les accords de branche qui, eux-mêmes, ne peuvent être en deçà des droits accordés par le Code du travail.

Il est nécessaire de réaffirmer la primauté de la loi sur le contrat, en renforçant notamment l'encadrement strict des horaires de travail atypiques (travail de nuit, travail du dimanche, horaires décalés, temps de coupure, temps partiel subi…). Chaque branche doit statuer sur des taux maximum de recours aux CDD, à l'intérim et au temps partiel subi.

Il faut donner à l'inspection du travail les moyens de faire appliquer les droits. Selon le rapport d'activité de l'Inspection du travail, en 2009, il y avait en France 767 inspecteurs et 1 423 contrôleurs chargés de contrôler 1 840 000 entreprises regroupant 18 millions de salariés. Il conviendrait d'aller rapidement vers un doublement du nombre d'inspecteurs et de contrôleurs du travail.

Vers une généralisation de l'appropriation citoyenne et démocratique de l'outil de production
La démocratisation de l'économie suppose la pénétration des principes démocratiques, donc le contrôle social de l'économie dans les entreprises. Pour cela, nous proposons de faire entrer au sein des responsables de la gestion d'une entreprise, lorsqu'elle atteint une certaine taille, ce qu'on appelle les parties prenantes. En effet, pourquoi considérer que les propriétaires du capital (qu'ils soient privés ou publics) devraient également en être les gestionnaires ?

Dans les entreprises privées comme publiques, contrairement à ce qui est pratiqué aujourd'hui, il ne doit plus y avoir de lien direct entre la détention du capital et sa gestion.

L'ensemble des parties prenantes sera ainsi amené à participer aux processus de décision et à leur mise en œuvre. Ces parties prenantes peuvent être internes à l'entreprise (les travailleurs et leurs représentants, les propriétaires du capital, publics ou privés) mais aussi externes à l'entreprise (les citoyens et/ou leurs représentants - au niveau local, national ou international - ou d'autres formes de représentation de la société civile - ONG, associations de clients, usagers, consommateurs, riverains…).

Nous proposons également une limitation de la concentration et de la propriété du capital productif. Une telle limitation constituerait une révolution majeure. Une révolution nécessaire pour réduire les déséquilibres de pouvoirs entre les détenteurs de capital et les autres. Cette limitation peut porter, suivant les secteurs, sur le capital, sur le nombre de salariés et/ou sur la part de marché.

Relocaliser l'économie
« Il faut faire décroître le commerce mondial, pour des raisons sociales - éviter la concurrence entre les travailleurs - et écologiques - réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport -. La relocalisation des activités, pouvant aller jusqu'à la complète autonomie régionale dans certains secteurs - notamment l'agriculture, où il faut chercher à rendre le commerce mondial compatible avec la souveraineté

alimentaire - est une visée stratégique pour des raisons tant sociales qu'écologiques et démocratiques ». (26)

À contre-courant de ce qui s'est fait jusqu'à ce jour pour des raisons environnementales, sociales, mais aussi démocratiques, il faut faire décroître les échanges commerciaux internationaux et rapprocher autant que faire se peut les lieux de consommation des lieux de production.
Les entreprises transnationales nécessitent le recours à des transports énergivores et polluants. Les délocalisations, au départ de productions à faible valeur ajoutée, s'étendent maintenant aux produits sophistiqués ainsi qu'aux services (recherche, santé, centres d'appels). Après avoir déterritorialisé les produits, le nouveau capitalisme déterritorialise les hommes, une fois de plus réduits au statut de marchandise.

Il ne s'agit nullement de prôner le retour à l'autarcie ou de ne se satisfaire que de produits locaux. Il est évident que tous les biens et services ne pourront pas être produits à l'échelle d'un bassin de vie. On ne cultivera pas du coton ou du café en France et les productions nécessitant des équipements lourds ou coûteux continueront à être en partie centralisées. En revanche, pour limiter au maximum les transports de marchandises et de personnes et leurs émissions de gaz à effet de serre, pour recréer un cadre de vie actif, il est indispensable que la production de biens et de services d'usage courant se fasse au plus près des lieux de résidence. L'économie sociale et solidaire, les services publics, l'agriculture, l'énergie, le bâtiment, les services à la personne, sont particulièrement adaptés à cette économie de proximité.

Développer et valoriser la sphère autonome et les autres temps de la vie
« La réduction de la durée du travail ne présentera pas de valeur libératrice ni ne changera la société si elle sert seulement à redistribuer le travail et à réduire le chômage… Elle exige une politique du temps qui englobe l'aménagement du cadre de vie, la politique culturelle, la formation et l'éducation, et qui refonde les services sociaux et les équipements collectifs de manière à faire une plus grande place aux activités autogérées, d'aide mutuelle, de coopération et d'autoproduction volontaires. » (27)

La réduction du temps de travail doit également s'accompagner de nouvelles mesures qui favoriseront un investissement librement choisi dans la Cité. Ce nouveau temps libre ne devrait plus être comme trop souvent à ce jour un temps vide consacré à la réparation de la force de travail, à la consommation ou à compenser les frustrations du temps de travail. Il est important de transformer ce temps libre (28) en temps libéré, c'est-à-dire en un temps employé à autre chose qu'à « perdre sa vie à la gagner », en une occasion pour se construire un nouvel espace de vie.

Il convient donc de réduire la sphère des rapports marchands et de se réapproprier les activités de proximité que nous confions trop souvent, par manque de temps, à des professionnels rémunérés. Ces activités, qu'André Gorz appelle aussi « le travail pour soi », vont de la garde des enfants ou du soin apporté à des parents ages à l'embellissement et la protection de notre environnement et de son cadre de vie en passant par les tâches domestiques et ménagères. Faire le choix de développer l'autonomie ne signifie nullement un retour à une société pré-industrielle. Il faut au contraire profiter de la nécessaire baisse de la production et des gains de productivité pour se réapproprier son propre temps et ses choix de mode de vie.

Il faut également ajouter les activités relationnelles, indispensables au vivre-ensemble, qui sont aujourd'hui, faute de disponibilité et de temps, négligées au risque de détruire le lien social : la participation à la vie locale, le fait d'avoir une activité artistique, politique, sportive, amicale, intellectuelle… Les monnaies alternatives participent de ce mouvement vers l'autonomie, en facilitant les échanges de proximité.

Bien sûr, retrouver ou développer ces activités autonomes fait essentiellement partie de décisions individuelles. Mais la collectivité, surtout au niveau local, se doit de favoriser ces pratiques et de promouvoir les lieux d'auto-activité : habitat collectif, jardins partagés, ateliers de fabrication ou de réparation communs, espaces informatiques, lieux dédiés aux associations, clubs artisanaux… La commune doit devenir un laboratoire social.

Mettre en débat le principe d'un revenu universel
La revendication d'un revenu universel résulte donc d'un double-constat d'échec quant aux politiques de l'emploi menées jusqu'à présent : le chômage de masse persiste et les situations de sous-emploi se développent.

Le revenu universel se propose de dissocier travail et distribution d'une part des richesses, en attribuant à chaque citoyen un revenu de la naissance à la mort, quelle que soit sa situation. Pour être pleinement effectif, le revenu universel doit avoir deux principales caractéristiques :

- Ce revenu doit être suffisant pour accéder aux droits et biens fondamentaux sans revenus complémentaires. Il ne peut pas être inférieur au seuil de pauvreté (29). Le revenu universel est cumulable avec d'autres revenus et notamment des revenus du travail.
- Le revenu universel est individuel, inaliénable et inconditionnel. Cette caractéristique est essentielle pour renverser la logique de l'assistanat et de la stigmatisation des aides sociales. Chaque citoyen a droit au revenu universel et le touche sans avoir à apporter de justification.

Techniquement, même si beaucoup de questions demeurent, de nombreux économistes ont proposé des solutions pour financer cette allocation universelle et il existe de par le monde des expériences concrètes de sa mise en place. (30)

Le débat doit se poursuivre autour de cette grande idée.

Pour un revenu maximum
L'indécence de certains niveaux de rémunération, leur progression ces trente dernières années et l'accroissement extravagant des écarts de rémunérations en Europe et dans le monde sont maintenant reconnus et dénoncés par le plus grand nombre. Remettre en cause cette répartition est un impératif d'autant plus crucial que les revenus du capital et du patrimoine ont également explosé, qu'ils bénéficient aux plus aisés et demeurent bien moins taxés que ceux du travail. Déconnectés de toute réalité économique et sociale, les revenus des plus riches bondissent, alors même que les revenus des plus modestes stagnent ou régressent depuis des années.

Salaire maximal, réintégration des revenus du capital et du patrimoine dans l'impôt sur le revenu avec création de nouvelles tranches et limitation du niveau de l'héritage pour enrayer la

reproduction sociale constituent les mesures fiscales urgentes de transition.

C'est pourquoi nous proposons l'instauration d'un revenu maximum avec un écart maximum de rémunération qui sera dans un premier temps de 1 à 10 au sein de chaque organisation et entreprise, publique et privée. Notons que pour les Scop, en France et en Europe, cet écart est déjà aujourd'hui de 1 à 6 en moyenne.

Le temps des femmes

« Le désir, la possession, l'amour, le rêve, l'aventure et les mots qui nous émeuvent : donner, conquérir, s'unir, garderont leur sens. C'est au contraire quand sera aboli l'esclavage d'une moitié de l'humanité et tout le système d'hypocrisie qu'il implique, que la « section » de l'humanité révélera son authentique signification et que le couple humain trouvera sa vraie figure ». [31]

Comment imaginer construire un nouvel espace politique mondial en oubliant la moitié de l'humanité ? Militer pour le droit des femmes, c'est militer pour le droit de tous. *Les femmes ne sont ni une race, ni une classe, ni une ethnie, ni une catégorie,* rappelle Gisèle Halimi [32] : *elles se trouvent dans tous ces groupes, elles les engendrent, elles les traversent.*

Revendiquer une position féministe interroge tout d'abord nos grilles de lecture politique traditionnelles, notre identité, notre sexualité, nos pratiques militantes et personnelles, un univers où nous sommes tous des bourreaux et des victimes conditionnés par des stéréotypes.

Être féministe, c'est déconstruire la domination masculine
La domination masculine est le résultat de l'emprise d'un imaginaire social et culturel globalisant qui concerne l'ensemble de la société et produit le genre. Le genre est une construction, une « performance sociale » [33], une intériorisation progressive de modèles qui nous assignent, homme ou femme, des rôles et des comportements différenciés dans une société. *« On ne naît pas femme, on le devient »*, affirme Simone de Beauvoir. L'hétéro-normativité, et bien d'autres signes encore, conditionnent chacun d'entre nous à tenir son rôle d'homme ou de femme, de façon binaire, de façon duale [34]. De ce fait, on conditionne les futurs hommes à être dominants et les futures femmes à être dominées.

Il existe une véritable tyrannie du genre qui a pris en otage une caractéristique biologique pour en faire une norme sociale édictant ses lois et perpétuant la domination d'un genre sur l'autre. La différenciation sexuée des rôles s'est réalisée en parallèle d'un processus de socialisation. Il ne s'agit pas de nier tout caractère biologique à la distinction des sexes, mais de combattre les discours qui créent une hiérarchie entre ces différences. La catégorie des intersexes pourrait contribuer à montrer que l'humanité n'est peut-être pas uniquement divisée en deux. Déconstruire la domination masculine c'est d'abord déconstruire les représentations, les imaginaires.

Le féminisme reste un combat d'avant-garde
La domination masculine se matérialise aussi par une place particulière et restreinte des femmes dans la société.

Les inégalités étant d'autant plus fortes que la condition sociale des femmes est précaire, nous veillerons, dans le Code du travail, à renforcer la législation concernant le délai de prévenance et la flexibilité des horaires et à permettre par la loi aux salariés d'augmenter ou de baisser leur temps de travail avec des possibilités de refus très limitées pour l'employeur, comme c'est le cas aux Pays-Bas. Nous souhaitons que la parité soit effective pour l'ensemble des institutions ou instances représentant les salariés (comités d'entreprise, délégués du personnel, prud'hommes…). L'imposition séparée sera mise en place, afin de conforter une indépendance financière.

Dans la sphère politique, nous nous prononçons pour une stricte parité via des « tickets paritaires » à tous les échelons, qui conduirait mécaniquement à la parité (division du nombre d'entités électorales par deux, avec élection de deux titulaires de sexes différents par entité).

Les chemins de la transition

« Il y a un autre monde, mais il est dans celui-ci », Paul Eluard.

Il est nécessaire de réfléchir d'ores et déjà aux types de comportements individuels et collectifs qu'il conviendra d'adopter pour construire, dans le cadre de l'après-pétrole, des sociétés équitables, démocratiques et durables. Plus tôt nous nous adonnerons à l'exploration de chemins de la transition d'un modèle à l'autre, plus nous augmenterons la résilience [35] de nos sociétés et leur capacité à résister aux bouleversements politiques, économiques, culturels qui ne manqueront pas de les impacter.

Pour œuvrer à cette transition, nous considérons trois niveaux de l'action :

- **L'échelle individuelle :** à l'exception des plus modestes d'entre nous, la nécessité de réduire notre consommation de biens matériels est un véritable enjeu en matière de justice sociale et d'écologie, tout autant connectée au désir de s'émanciper de pratiques jugées profondément aliénantes. Des penseurs comme Ivan Illich ont montré, à l'aide de concepts tels que la « contre-productivité » comment nous finissions par devenir esclaves des objets qui, initialement, étaient destinés à nous libérer. Nous devons réapproprier progressivement leur environnement en développant de nouveaux rapports, plus authentiques, au temps (retour au temps long), à l'espace (relocalisation), aux gens (convivialité) et aux objets (désencombrement). Une étude réalisée par Tim Jackson [36] montre que, si l'on peut faire état d'une corrélation entre richesse matérielle et « sentiment de bien-être » jusqu'à un certain seuil [37], celle-ci cesse d'exister au-delà.
- **A l'échelle locale,** il faut insister sur l'importance cruciale de la relocalisation de toutes les formes d'activités, sur l'implication croissante des citoyens à la « chose publique » (res publica) et sur le développement de formes de solidarités qui respectent la spécificité du milieu naturel et culturel : circuits d'échanges non marchands, collectes, banques de prêt d'objets, création de monnaies locales ou d'un marché de l'occasion ; expansion aussi de la location ou de la mutualisation des biens et services produits (crèches parentales, voitures partagées, co-logement, jardins partagés). Ce souci de veiller à ne pas faire à un niveau plus élevé ce qui peut l'être avec plus d'efficacité à une échelle plus faible, doit exister également pour les pouvoirs publics. Parce que la crise actuelle globale appelle en partie des réponses locales, l'échelle municipale, du point de vue des pouvoirs publics, est tout à fait pertinente pour engager ces transformations nécessaires.

- **Les échelles nationale et internationale :** le principe de subsidiarité, s'il est un concept pertinent en matière de relocalisation, suppose l'existence du « principe de suppléance », en vertu duquel, lorsque les problèmes excèdent les capacités d'une petite entité, l'échelon supérieur a alors le devoir de la soutenir. Utopia défend la position selon laquelle ce n'est qu'en conjuguant les initiatives individuelles, locales, nationales et internationales que l'on pourra peser assez fortement sur les structures pour nous faire emprunter les chemins de la justice sociale et écologique.

L'action des États ne pourra se mettre en œuvre sans l'appui de la société civile et le respect de la démocratie. En effet, les risques *« d'une sortie barbare ou autoritaire du capitalisme »* sont grands. Normes, taxes, et limitation des patrimoines seront incontournables afin que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts individuels.

Conclusion

Notre parti doit être, comme par le passé, le lieu où cette réflexion et ses actions s'élaborent. Cette perspective est exaltante. Dans ce monde nivelé et uniformisé, c'est certainement la plus grande aventure et le plus grand défi que l'on puisse individuellement et collectivement se donner. Car rien n'est plus déprimant que la soumission ou la résignation.

Construire un projet de société, un projet politique, c'est imaginer et définir les conditions de vie qui permettront à chacun de s'épanouir. Nous revendiquons cette utopie qui considère que la réflexion alliée à l'imagination, que les principes de fraternité combinés à la volonté farouche de s'attaquer aux causes du dérèglement social et écologique, arriveront à fédérer un mouvement fort et solidaire.

À travers notre volonté de rassembler pour construire un nouvel espace politique, nous déclinons notre approche de l'écologie, notre vision altermondialiste et notre conception élargie des droits fondamentaux. Nous proposons la construction de nouveaux espaces de démocratie, afin de suggérer des directions qui permettront de reconstruire un nouveau modèle de société. Pour cela nous avançons, thème par thème, orientations et pistes d'action pour commencer à donner corps à une alternative concrète et crédible. (38)

Pour signer la contribution :
www.socialistes-altermondialistes-ecologistes.fr

(1) J Gadrey, économiste, *Adieu à la croissance* (2010).
(2) J-P Dupuy (philosophe), *Pour un catastrophisme éclairé* (2002).
(3) Rapport 2006 de Nicolas Stern, ancien chef économiste de la Banque mondiale.
(4) Titre d'un livre de T. Jackson, Editions De Boeck (2010).
(5) D. Méda (philosophe et sociologue).
(6) Pour une présentation de la réalité de l'économie solidaire sur différents continents, voir J.L. Laville (dir.) *L'économie solidaire, une perspective internationale,* Hachette Pluriel (2007).
(7) Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse, né en France dans la lignée de la commission Stiglitz-Sen.
(8) Selon le GIEC.
(9) Kofi Annan (ancien secrétaire général des Nations unies).
(10) Rapport du centre commun de recherche de l'UE en 2010.
(11) Division par quatre des émissions de gaz à effet de serre.
(12) Cette notion a été conçue par l'association Française négaWatt pour désigner l'énergie qu'il est possible de ne pas consommer.
(13) D'après le GIEC (rapport de mai 2011) la consommation énergétique mondiale pourrait être issue à 80% des énergies renouvelables d'ici 2050. La Commission européenne (*Feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050*) parle même de 85% pour l'Europe.
(14) Le budget mondial annuel consacré à l'entretien du nucléaire militaire est estimé à 100 milliards de dollars (3,5 pour la France). Le quart de cette somme suffirait, selon la FAO, pour juguler la faim dans le monde.
(15) L'Allemagne s'est prononcée pour une sortie totale du nucléaire en 2022.
(16) Pour la déconstruction détaillée des idées reçues et les propositions de scénarios de sortie du nucléaire en France, pays le plus nucléarisé du monde, Voir *Nucléaire, idées reçues et scénarios de sortie.* Éditions Utopia 2011 ainsi que la contribution thématique d'Utopia.
(17) Ibid et scénario négawatt 2011, Global chance 2011, Sortir du Nucléaire 2008 et 2011.
(18) Voir le site www.sosyasuni.org.
(19) Gustave Massiah, *Une stratégie altermondialiste,* La Découverte (2011).
(20) J. Ziegler (Rapporteur des Nations Unies pour le droit à l'alimentation de 2000 à 2008). *L'empire de la honte* (2007).
(21) Voir notamment les actions de l'association Kokopelli.
(22) En particulier les travaux coordonnés par El Mouhoub Mouhoud (économiste).
(23) Th. Coutrot, *Pour en finir avec ce vieux monde, les chemins de la transition.* (Éditions Utopia, 2011).
(24) La multiplication de ces gains de productivité est estimée à 4 durant cette période (1970/2010)
(25) Rappelons que les 35 heures devaient être une étape vers les 32 heures ou la semaine de quatre jours.
(26) Th. Coutrot, *Pour en finir avec ce vieux monde* (Éditions Utopia, 2011).
(27) A. Gorz, *Capitalisme, Socialisme, Écologie* (1991).
(28) Ce temps libre représente déjà aujourd'hui près de 60% de notre temps total de vie. Le sociologue Jean Viard estime notre vie à 700 000 heures. Il retire 300 000 heures pour le travail et le sommeil, il reste alors 400 000 heures pour le temps libre.
(29) Soit 950 € par mois pour un adulte en 2011, selon la définition de l'UE correspondant à 60% du revenu médian des ménages en France.
(30) Voir *« Synthèse sur l'allocation universelle »*, par J-C. Loewenstein, www.mouvementutopia.org.
(31) Simone de Beauvoir, *Le deuxième sexe* (1949).
(32) G. Halimi dans *Le Monde* en 1997.
(33) Judith Butler, philosophe féministe américaine.
(34) Voir le film *La Domination Masculine,* Patrick Jean (2010).
(35) Capacité à supporter et à dépasser des situations traumatiques, concept élaboré par Boris Cyrulnik.
(36) *Prospérité sans croissance* (2010).
(37) 15 000 € /personne.
(38) **Pour aller plus loin dans le détail de ces analyses et propositions, voir** *Le Manifeste Utopia,* **Les Éditions Utopia, janvier 2012.**

POUR RÉUSSIR LE CHANGEMENT, REDISTRIBUER LES RICHESSES

Comme l'a dit François Hollande à la Bastille : « Ce sont des années de blessures, de brûlures qu'il faut réparer. » L'Europe est menacée d'explosion et notre pays est tenaillé par de terribles urgences sociales. Ces deux questions nous alertent.

LISTE DES SIGNATAIRES

Contribution présentée par :
GÉRARD FILOCHE (75), JACQUES FLEURY (80) VIRGINIE HOUADEC (31), GÉRARD BERTHIOT (51), ERIC THOUZEAU (44), JEAN-JACQUES CHAVIGNE (80) (MEMBRES DES INSTANCES NATIONALES).

Au 16 juillet, les premiers signataires :
DAVID ABRIAL (7), RÉGINE ABRIAL (42), GÉRARD ADIN (51), SOPHIE ADROIT (SS, 31), ANNIE ALDEBERT (34), EVE ALDRIDGE (19), SLIMANE ALIDJRA (51), ALBERT ALLE, ANTOINE ANDERSON (CM, 91), IGOR ANGELO (49), LAURENT ANTRAYGUES (84), BRIGITTE APPERT-RAULIN (51), MARIE-CHRISTINE ARAGON (SS, CF, BF, CONSEILLÈRE GÉNÉRALE, 64), FRANÇOISE ARDEOIS (44), JEFF ARIAGNO (BF, CM, 69), ARLETTE ARNAUD-LANDAU (CF, VP RÉGION AUVERGNE, 43), JEAN-LOUIS AT (31), GILLES AUCHERE (CM, 92), FERNAND AUGELON (71), MICHÈLE AUTANT (42), VALÉRIE AUVRAY (CR HAUTE NORMANDIE, MAIRE ADJOINTE, 76), JOANNE AVATEOGLOU-TEXTORIS (84), GHYSLAINE AYACHE (31), DOMINIQUE BABOUOT (31), YVON BACHELET (MAIRE ADJOINT, CF, 1), ROGER BACHELIN, NADIA BAKIRI (31), JEAN-LUC BALLESTER (SS, BF, 77), MICHAËL BALOGE (37), ROBERT BARADAT (CF, 64), JOËLLE BARAT (VP RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE, 8), GUY BARBARIN (18), FRANK BAROT (80), DANY BARRE, PIERRE BASDEVANT (78), JEAN-LOUIS BATALLER (38), DOMINIQUE BATOUX (84), PHILIPPE BATOUX (CF, MAIRE, 84), GUY BEAUNÉ (SF AUX ENTREPRISES, 72), JEAN-LOUIS BEHAGUE (80), MICHEL BELLEGUEILLE (CM, 80), GEORGES BEN SAMOUN (75), EDOUARD BENARD (76), FADILA BENBOUAZIZ (64), CATHERINE BENEDINI (80), YANIS BENEKAA (34), YACINE BENGUELLA (76), MICHEL BENOIST (79), ROBERT BERAUD (42), FRANÇOISE BERGER (CM, 80), THOMAS BERMUDEZ (CF, 2), MICHEL BERNADICOU (SS, CM, 64), MICHEL BERTEL (76), GUILLAUME BERTHELIER (42), WILLIAM BERTHELIER (42), GÉRARD BERTHIOT (VP RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE, 51), ROMAIN BERTHIOT (51), VIOLAINE BERTHIOT (51), PAUL BERTRAND (31), CATHERINE BESSAGNET (24), LAURENT BESSIERE (58), BRUNO BEZ (42), MARTIAL BINDA (CF, 54), LILIANE BISIAUX (37), MICHEL BLANCHARDIE (79), ROSELYNE BLANCHARDIE (79), JACQUELINE BLANCHOT (13), OLIVIER BLAUD (51), RAPHAËL BLOCH, MARTINE BLOCH-PUONS (6), EMMANUEL BLONDEAU (37), NICOLE BOCK (SS, CF, MAIRE ADJOINTE, 78), MARIA BOEUF (13), PATRICE BOITARD (73), PIERRE BONATI (SF, CONSEILLER MUNICIPAL, PRÉSIDENT DE GROUPE, 57), CHRISTINE BONNARD (84), JEANNE BORDELET (91), OLIVIER BORDES (77), EMMANUEL BOUCHENARD (37), SÉBASTIEN BOUCHET, HERVÉ BOUDIER (51), JOCELYNE BOUDOISEAU (50), PHILIPPE BOUIX, JEAN-LOUIS BOULANGER (MAIRE-ADJOINT DU KREMLIN-BICÊTRE, 94), MICHEL BOULOGNE (CG, MAIRE, 80), MONIQUE BOURACHOT (94), BERNADETTE BOURDAT (BF, 2), PATRICK BOURGOIS (CM, 94), CHRISTIAN BOURQUARD (43), HADA BOURZAMA (63), FRANÇOISE BOUTET (37), MARIE-JOSÉ BOUTET (CM, BF, 37), BERTIN BOUTONNET (31), GENEVIÈVE BOUTONNET (31), DIDIER BOYER (74), MONIQUE BOYER (43), GÉRARD BRALLY (42), JEAN-CLAUDE BRANCHEREAU (BF, 76), NATALY BREDA (31), JEAN-PIERRE BROCHIER (83), ANDRÉ BRONNEC (17), DOMINIQUE BRUGUERA (91), GÉRARD BUKOWSKI (68), JOSETTE CADEREAU (SF, 33), CHARLES CALA (91), PIERRE CAMGRAND (64), CHARLES CAMPIGNA (SS, MAIRE ADJOINT, 66), SUZY CANDIDO (CF, 31), MARCEL CANTIN, FLORENCE CAPRON (84), DAVID-OLIVIER CARLIER (SF, 31), MARYLENE CARPENTEY (33), MICHEL CARRERE (31), DOMINIQUE CATALAN (CA, 80), CHRISTINE CATHALA (9), JOHANN CESA (SF, 42), GUY CHAMPCLOS (51), IRÈNE CHAPPUIS (18), VÉRONIQUE CHASSATTE (CM, 54), AURÉLIEN CHAUVET (44), JEAN-JACQUES CHAVIGNE (80), THOMAS CHAVIGNE (64), YVES CHEVALIER, ANDY CHIABRANDO, SABINE CHIROL (43), ANNE CIANCIONI (2), TUNCAY CILGI (64), JEAN-FRANÇOIS CLAUDON (75), ELISABETH CLAUZON, PATRICK COLIN (20), MARLÈNE COLLINEAU (49), MARC COLOMBANI (BF, SF À L'ÉCONOMIE, 9), FRANCIS COMPERE (SF, BF, 79), CLARISSE CONFORTIN (CA, CM, 31), YOLANDE COPITET (51), JEAN-CLAUDE COPPIER (80), MAURICE CORDERA (SS, 37), BERTRAND CORVEZ (CE OUEST-FRANCE, DS CGT, 44), ANNE-CLAIRE COSSEC (78), ANNIE COSTE PRADIER (43), PATRICK COURBON (42), CHRISTOPHE COURCOUX (76), PASCAL COURROUX (51), GÉRALD COURTADON (SF, 63), MARTINE CUCCARONI (SF AUX DROITS ET REPRÉSENTATION DES FEMMES, 13), MICKAEL DA COSTA DUARTE (40), GHISLAINE DANE (SS, CM, 28), PATRICK DANNEBEY (SS ADJOINT DE FÉCAMP, 76), CHRISTIANE DARNEIX (42), CHRISTINE DARTUS (31), RENÉ DE FROMENT (63), EDOUARD DE LÉPINE, ALAIN DE SAINT AMOUR (44), SOPHIE DE SAINT AMOUR (CM, 44), JEAN-PIERRE DEAK, RAYMOND DECLERCQ (CF, SF, 5), DIDIER DELAMARE (84), KÉVIN DELASALLE (44), CLAUDE DELEYROLLE (7), BRUNO DELOIRE (42), THIERRY DELPECHES, ANNIE DELTOUR (34), LAURENT DEMARE (ADJOINT AU MAIRE DE FÉCAMP, 76), CHRISTIAN DERMY (MAIRE ADJOINT, 77), MICHEL DESCORMES (CF, CM, 26), MARTINE DESMARES (76), LAURENT

DIAS (SYNDICALISTE BTP, 63), ABBÈS DJANTI (CM, 52), AHMED DJERMOUN (51), JULIE DJERMOUN (51), YANN DJERMOUN (SS, CF, 51), FRANÇOIS DOMY (51), MANUELA DONA, PATRICK DONCK (35), JEAN-CLAUDE DUBOIS (MANDATAIRE UMA, 66), NICOLAS DUBOIS (33), FLORENT DUBOURG, ISABELLE DUFFIE (51), NADINE DULAU (CM, 64), JEAN-MARIE DUMORT (CF, 27), JULIEN DUPREY (SS, CF, MAIRE-ADJOINT, 31), ODILE DUPUY (75), DANIEL DURET (16), FLORIAN DURON (42), JEAN-PIERRE DUROUX (75), THIERRY DUTRANOIS (31), NADÈGE DUVOID (SS, 7), FRANÇOIS DUVOLLET (80), CHEDLIA EL FALAH (80), ALAIN ELISSALDE (CM, 64), CLAUDE ELISSALDE (SF AUX DROITS DES FEMMES, CM, 64), ISSOUF ELLI MOUSSAMI (37), OLIVIER ESCANDE (CF, MAIRE ADJOINT, 31), MARIE-FRANCE EYMERY (77), FRANCIS FABRE (84), FRÉDÉRIC FARAVEL (SF AUX RELATIONS EXTÉRIEURES, 95), BRUNO FASSO (75), SYBILLE FASSO (CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT, 75), LOUISE FASSO-MONALDI (CF, 75), CHRISTIAN FAUCHE (SS, 99), CLAUDIA FAUCON (80), ALAIN FAYE (51), FRANÇOISE FAYE (51), MOHAMMED FELLAH (51), SOLEDAD FERNANDEZ-ROUE (CM, 44), LUCIENNE FERRERI (84), CHRISTOPHE FEUILLET (90), EMMA FILOCHE (75), FRANÇOISE FILOCHE (CA, 75), LÉA FILOCHE (SF, CONSEILLÈRE DE PARIS, 75), ELISABETH FONTAINE (CF, 34), ANNIE FORNES (79), CLAIRE FORTASSIN (75), DOMINIQUE FOURESTIER (51), MARTINE FOURESTIER (51), BERNADETTE FOURRE-JOUSSELIN (49), GÉRARD FRADET (44), CLAUDE FRANCOIS (SS, 43), RODOLPHE FRANCOIS (31), CHRISTINE FRANCOS (77), SERGIO FRANCOS (77), NATALIE FRANCQ (CF, VP CG, 64), ERIC FRASCA (CA, 64), JULIEN GAILLARD (BF, 65), JEAN-PAUL GAMBE (76), FARIDA GARARA (42), PIERRE GARAUD (SS, 37), MARIE-CARMEN GARCIA (CF, BF, CM, 31), MARTINE GARCIA (75), JEAN-MARC GARDERE (CF, 39), GEORGES GARIE (9), JEAN-MARC GARNIER (42), VÉRONIQUE GAUTHIER (CM, 44), CHRISTIAN GAUTIER-VALENTIN (40), MICHEL GENSAT (93), PASCAL GHIELENS (62), LAURENT GIACRI (42), JACQUES GIRMA (CA, 31), CYRIL GISPERT (93), KASTRIOT GJONI (CM, 10), JEAN-FRANÇOIS GONEL (28), BERNARD GOUEDIC, CHRISTIAN GOURDET (95), GÉRARD GOUT (18), MANUEL GOUTHIERE (93), BERNARD GRANGEON (BF, SYNDICALISTE EDF, 63), ANTHONY GRATACOS (77), VINCENT GRENIER (44), CATHERINE GREVERIE (38), FRANÇOIS GROSSET (14), HERVÉ GROULT (BF, CM, 25), PHILIPPE GUERIN (77), PATRICK GUERINI (BF, 74), BERNADETTE GUET (SF, CF, 86), VALÉRIE GUIBERT-SILVESTRE, ADRIEN GUILLOT (31), RÉMY GUINEFOLEAU (13), CÉDRIC GULLERES (31), ERIC HALLOY, CLAUDINE HAMON-SPAGNOL (44), PIERRE HARDOUIN (44), DANY HAREUX (80), JEAN-PIERRE HAREUX (80), CORINNE HARLAND (DF HANDICAP, 92), RÉMY HAUTIN (CF, 59), ALAIN HECKMANN (84), SABINE HELAS (84), RÉGIS HEMON (44), PIERRE HENRION (22), LAURENCE HIRZEL, VIRGINIE HOUADEC (CN, 31), LYDIA HOULNOT-PHELIZON (51), PAUL HOYER (MARIE ADJOINT, CF, 9), GEORGES HUBERT (64), MADELEINE HUBIN (44), PIERRE HULLO (92), LAURENT HUNAULT (62), ALAIN HURE (83), FLORENCE IBANEZ, MARIA IGNACIO (13), ARNAUD JACOTTIN (SS, 64), JACQUELINE JACQUET (42)…

Retrouvez l'intégralité des signataires sur **www.redistribuerlesrichesses.eu**

Apportez votre soutien à notre contribution sur **www.redistribuerlesrichesses.eu**

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Introduction

Qu'elle a été belle, la victoire de la gauche du 6 mai au 17 juin 2012 ! Une majorité historique sans précédent existe et travaille à tous les niveaux, présidence, Assemblée, Sénat, régions, départements, villes, pour redresser et transformer notre pays comme il en a tellement besoin, en profondeur, et de façon durable. C'est une immense opportunité que de disposer de tous les moyens du pouvoir politique. C'est une immense responsabilité que nous ont confiée nos concitoyens et qu'en tant que socialistes, nous devons assumer.
Comme l'a si bien dit François Hollande le 6 mai à la Bastille : ***« Ce sont des années, des années de blessures, de brûlures qu'il faut réparer ».*** *Tandis que l'Europe tout entière est menacée d'explosion par la crise de la dette et la politique néolibérale d'Angela Merkel, notre pays lui-même est tenaillé par de terribles urgences sociales après dix ans de politique de droite. Ce sont les deux questions auxquelles nous devons faire face simultanément et qui nous alertent en prévision du Congrès de notre Parti socialiste.*

Sommaire

1 - Première brûlure, première blessure à réparer : les salaires
2 - Face à la dette, nos « marges de manœuvre »
3 - Face à Merkel, une Europe sociale et démocratique
4 - Des impôts justes, pour le changement
5 - L'emploi contre le chômage de masse. Droit du travail, droit au travail !
6 - Vivre mieux tous et ensemble
7 - Pour mobiliser, une gauche unifiée et un parti rénové

1 - Première brûlure, première blessure à réparer : les salaires

Parce que nous sommes socialistes, c'est aux salariés d'abord que nous pensons : ils produisent toutes les richesses, et n'en reçoivent pas la part qu'ils méritent. L'UMP nous laisse officiellement 1 700 milliards de dettes, huit millions de pauvres, cinq millions de chômeurs, trois millions de précaires, trois millions de personnes à temps partiel subi, des salaires écrasés, des minima sociaux misérables, alors que la « France d'en haut » n'a jamais été aussi riche, les profits aussi élevés. 10 % de la population possède 50 % du patrimoine, tandis que des travailleurs pauvres à temps plein logent dans des mobil-homes, des précaires ne peuvent même pas se loger. 46 % de la population ne part pas en vacances. Voilà le quotidien angoissant, l'urgence qui frappe à nos portes.

1.1 La réussite du changement passe d'abord par le « social »

Les salariés sont la majorité écrasante, 93 %, de la population active d'aujourd'hui. Il n'y a plus que 7 % des actifs qui ne soient pas des salariés (indépendants, agriculteurs, artisans, commerçants, petits patrons, « auto-entrepreneurs », médecins libéraux, etc.).

En mai 2012, parmi les voix exprimées, 63 % des employés, 68 % des ouvriers, 70 % des cadres se sont prononcés pour la gauche. Les jeunes sont dans leur écrasante majorité des salariés en formation. Les retraités sont le plus souvent d'anciens salariés. Les chômeurs sont des demandeurs d'emploi. Tous ceux-là sont les nôtres.

1.1.1 Notre mission : changer le sort des salariés
Parce que nous sommes socialistes, nous ressentons l'urgence des besoins sociaux, chez ceux qui n'ont pas de travail, ou des salaires si bas qu'ils se privent sur l'alimentation à partir du 10 du mois. Qui peut vivre décemment avec 1 100 euros nets ? Comment accepter que 50 % des salariés gagnent moins de 1 580 euros nets par mois ? On ne peut pas imaginer réussir durablement un quinquennat et en briguer un autre sans changer concrètement le sort des salariés.

1.1.2 C'est vrai, cette orientation entre en conflit avec le patronat !
Socialistes, nous le disons avec force : la redistribution des richesses implique que les marges de profit soient plus restreintes, et que les dividendes des actionnaires diminuent. Nous avons en face de nous un Medef qui ne veut rien entendre : il faut donc l'y contraindre. Une hausse substantielle et négociée des salaires s'impose.

1.2 Est-ce possible d'augmenter les salaires ?

Bien sûr ! C'est notre différence avec la droite. Si le pays est talonné par la récession, c'est d'abord parce que les salariés ne peuvent pas consommer et qu'ils sont donc livrés au bon vouloir du crédit. Augmenter les salaires aura un effet positif sur la consommation intérieure. Nos concitoyens les plus démunis pourront à nouveau manger correctement, partir en vacances, faire rénover leur logement, se soigner, acheter des livres. Et toutes les entreprises en profiteront, de la plus petite à la plus grande.

1.2.1 Il ne faut pas attendre la relance pour augmenter les salaires, mais il faut les augmenter pour permettre la relance
L'immense majorité des salaires français - 98% - est inférieure à 3 200 euros nets. La hausse des salaires au-delà du Smic doit être aussi celle des grilles de salaires des conventions collectives, à tous les niveaux, coefficients et qualifications. La puissance publique a le devoir de stimuler et encadrer les négociations annuelles obligatoires entre patronat et organisations syndicales. La loi ne doit plus tolérer de minima conventionnels inférieurs au Smic. Dans les négociations sur les salaires de la Fonction publique, notre gouvernement a la possibilité de donner le « la » pour tout le salariat. C'est un puissant levier dans le rapport de force face à la finance et au patronat.

1.2.2 Quel niveau pour le Smic ?
C'est une question à négocier avec les syndicats et le patronat. Une grande conférence sociale implique une vraie négociation, pas seulement un dialogue social. La revendication de la CGT est de 1 700 euros bruts, celle de FO de 80 % du salaire médian, soit un salaire minimum net de 1 340 euros, au lieu des quelque 1 100 actuels. D'autres organisations syndicales (CFDT, FSU, Solidaires, UNSA) ne fixent pas de chiffre précis, mais exigent une hausse substantielle.

Que la négociation s'ouvre. Et si elle n'aboutit pas, notre gouvernement aura à prendre ses responsabilités, au-delà des 1,4 % de rattrapage de l'inflation et des 0,6 % de « coup de pouce »

(une simple avance sur le 1er janvier 2013) décidés au début du quinquennat.

1.3 L'égalité salariale femmes-hommes

Sans mesures contraignantes, il n'y aura jamais d'égalité salariale à travail égal.

1.3.1 Dans toutes les entreprises, les syndicats concernés, les conseillers du salarié, les institutions représentatives du personnel, l'inspection du travail constatant l'inégalité salariale doivent pouvoir saisir le juge en référé qui pourra imposer des astreintes financières jusqu'à réalisation effective de l'égalité salariale.

1.3.2 Toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent faire des bilans comparatifs annuels des salaires hommes - femmes à travail égal et qualifications égales.

1.3.3 : Dans les entreprises de plus de 1 000 salariés, un accord devra être signé pour l'égalité salariale femmes-hommes : il devra être mis en œuvre au plus tard un an après sa signature sous astreinte.

1.3.4 Dans toute passation de marché, sous-traitance, utilisation de CDD ou d'intérim, le principe de l'égalité salariale femmes-hommes devrait être respecté sous peine de sanctions pénales. Des mesures doivent être prises pour protéger les femmes lors des congés maternité, car c'est là que se fait la discrimination de carrière et de salaire.

1.4 Exonérer les salaires de cotisations sociales ?

1.4.1 Le mythe de la baisse des « charges » (sic) a fait son temps.
Depuis de trop longues années, les « exonérations de cotisations sociales » ont été multipliées, prétendument « pour aider à l'emploi ». En 2010, ces exonérations représentaient le chiffre énorme de 30 milliards d'euros soit 10% du total des cotisations. Cette forme d'assistanat aux employeurs pèse sur le budget de l'État et profite essentiellement à des entreprises qui ne sont pas confrontées à la concurrence internationale, dans la grande distribution, la restauration... La Cour des comptes, dès 2006, estimait que « les allègements représentent aujourd'hui un coût trop élevé », pour une « efficacité quantitative trop incertaine ».

1.4.2 La hausse des salaires est positive pour les cotisations qui alimentent l'ensemble de notre protection sociale.
Les cotisations sociales ne sont pas des « charges », mais une part de nos salaires, mutualisée et redistribuée à chacun selon ses besoins pour la maladie, la retraite, le chômage, l'accident du travail ou la maladie professionnelle, la location d'un logement ou l'éducation des enfants. Ce ne sont pas des « charges » mais ce qu'il y a de plus beau, pour nous, socialistes.
La hausse des cotisations sociales, celle des salaires bruts, est une réponse stable et durable à la question du financement des quatre branches actuelles de la Sécurité sociale, et de la cinquième branche (dépendance des personnes âgées) dont la création a été annoncée par François Hollande.

1.5 La hausse des salaires : un levier pour tous
C'est le meilleur et plus simple moyen de la redistribution et de la relance : **le « coût du travail » n'est absolument pas trop élevé comme le prétend la droite. C'est le « coût du capital » (des dividendes) qui est trop élevé.** Il faut reprendre au capital pour redonner au travail.

Retraites, indemnités chômage et allocation autonomie jeunesse sont aussi du salaire.

- *Les salariés retraités* vivent chaque mois en temps réel grâce aux cotisations des salariés en exercice. C'est ce qui garantit leur retraite par répartition. Si c'étaient des fonds de pension, des « complémentaires », leur argent serait perdu, dilapidé dans les caves à « subprimes ».
- *Les chômeurs,* ce sont des salariés temporairement et involontairement privés d'emploi. Ils sont licenciés souvent abusivement ou sans motif autre que spéculatif et boursier, ils ont droit à une sécurité professionnelle.
- *La jeunesse,* ce sont aussi, en majorité écrasante, des salariés en formation. Ces futurs travailleurs doivent recevoir un pré-salaire car leur qualification et leurs emplois en dépendent.

L'ensemble du salariat doit pouvoir vivre décemment pour que notre société tout entière vive mieux.

1.5.1 Les retraites ne doivent pas baisser
La retraite, c'est aussi du salaire. Si on vit plus longtemps, c'est pour en profiter plus longtemps. Il n'est pas possible de continuer à baisser de 20 à 30%, voire 40% le niveau des pensions (surtout pour les femmes) comme c'est le cas actuellement parce que les salariés n'arrivent pas à atteindre le nombre d'annuités exigé.

L'âge de départ à la retraite a été fixé à 67 ans à l'horizon 2029 dans l'Allemagne de Merkel, et à 68 ans pour 2048 dans la Grande-Bretagne de Cameron. Pour nous, il a été fixé pour 2017 - dans cinq ans !

Obliger les seniors à travailler jusqu'à 62 ou 67 ans pour bénéficier d'une retraite complète se fait soit aux dépens des jeunes à la recherche d'un emploi, soit aux dépens des salariés âgés. Dans le meilleur des cas, ceux-ci seront obligés de travailler plus longtemps au détriment de leur santé et ils mourront plus tôt. Déjà, l'espérance de vie en bonne santé diminue. La grande majorité des salariés du secteur privé ne pourra pas, de toute façon, « choisir » de travailler plus longtemps : deux sur trois sont au chômage, en invalidité ou en maladie après 55 ans. C'est donc le montant de leurs retraites qui diminue.

Comme les salaires, les prestations retraites devraient être redéfinies en négociation avec les syndicats. Notre gouvernement devra écouter, dans ces négociations, la demande syndicale de retraite à 60 ans sans décote, comme le réclamaient huit millions de manifestants en 2010, opposés à la loi Sarkozy.

Le financement de la retraite à 60 ans sans décote peut se faire en augmentant le taux des cotisations sociales. Le principe d'une telle hausse (pour l'instant de 0,5 % pour la part salariale et autant pour la part patronale) est d'ailleurs déjà prévu pour financer ceux qui ont commencé avant 20 ans (un sur six) selon le décret promulgué en juin 2012 par le gouvernement Jean-Marc Ayrault.

1.5.2 Les minima sociaux doivent être indexés sur le Smic
Dans un grand pays développé comme le nôtre, personne ne doit rester au bord de la route. Il faut combattre le chômage de masse,

mettre en œuvre tous les mécanismes d'insertion possibles, mais aussi avoir des règles claires pour tous ceux auxquels la République ne parvient pas à tenir la garantie constitutionnelle d'un droit à l'emploi, d'un droit à un toit ou d'égalité des soins. Les chômeurs ne relèvent pas de « l'assistanat ». Ils ont cotisé, ils ont payé une assurance-chômage, ce qu'ils reçoivent en retour est un dû et non une aumône. Les minima sociaux doivent être effectivement garantis et indexés sur le Smic.

1.5.3 L'allocation-autonomie pour les jeunes en formation : la jeunesse c'est 25 % de chômeurs, la précarité dans 80 % des cas jusqu'à 29 ans. Une majorité happée dans de petits boulots « décroche » : elle ne peut disposer d'une formation initiale suffisante ni atteindre les niveaux de qualification exigés. C'est un drame pour l'avenir du pays. Une allocation décente est nécessaire pour que la jeunesse puisse vivre en se formant, avec Sécurité sociale et années de formation incluses dans le calcul des annuités retraite. Oui, la jeunesse est une grande priorité !

1.6 Tout cela fait-il « trop » ?

1.6.1 Des salaires trop élevés ?
Non, c'est un choix de société. Depuis le milieu des années 1980, la part des profits dans la répartition de la richesse créée chaque année dans notre pays, a augmenté de huit points (160 milliards d'euros en 2011), alors que la part des salaires a diminué d'autant. Il faut corriger.

Les salaires français, loin d'être « trop élevés », sont dans la moyenne de l'Union européenne. Refusons la propagande des instituts du Medef : la France se situe entre la 10e et la 12e position dans l'UE des 27 et derrière les grands pays riches d'Europe. Les salaires industriels allemands sont plus élevés : si leur moyenne est proche de la nôtre c'est de façon trompeuse parce que l'Allemagne d'Angela Merkel exploite plusieurs millions de salariés pour quelques euros de l'heure parce qu'il n'y a pas de Smic dans ce pays. La solution n'est pas de le supprimer en France, comme le réclame le Medef, mais d'exiger la mise en place progressive d'un Smic européen. Ce ne sont pas les salaires qui nuisent aux exportations, mais le « libre » échange à fiscalité zéro, les atteintes aux droits du travail, la concurrence déloyale, le dumping social.

1.6.2 Pour gagner plus, travailler plus ?
La droite sarkozyste a affirmé qu'il fallait « travailler plus longtemps pour gagner plus ». Nous avons pourtant un taux de productivité horaire du travail le plus élevé du monde ! Sarkozy a menti : il n'y avait aucun motif de s'en prendre aux 35 heures. Selon des données Eurostat de 2010, les Allemands employés à temps complet travaillent en moyenne 41,8 heures par semaine, les Français 41,1 heures. La moyenne de l'Union européenne se situait en 2010 à 41,6 heures par semaine. Ce sont les pays les plus pauvres qui travaillent le plus longtemps, et dans les pays les plus riches, les durées du travail sont les plus courtes. Si nous n'avions pas les 35 heures, si la durée légale du travail était supprimée comme le voulaient Nicolas Sarkozy et Laurence Parisot, notre pays compterait au moins 500 000 chômeurs de plus.

1.6.3 Un salaire maximun pour tous : comme pour les salaires des dirigeants de la Fonction publique, peut-on accepter que dans le secteur privé, des revenus soient supérieurs à 20 fois le Smic ? Aucun humain, quelles que soient ses compétences, son génie, ne mérite de gagner plus de 20 fois qu'un autre. À l'école, on est noté de 1 à 20 pourquoi serait-on ensuite payé de 1 à 600 ? La Confédération européenne des syndicats réclame aujourd'hui cette fourchette de salaires de 1 à 20. Parce que nous sommes socialistes, nous estimons que c'est là mesure de justice. Aux États-Unis, Roosevelt avait instauré cette règle après la crise de 1929 : « Pas de revenu supérieur à 20 fois celui le plus bas » et au-dessus il avait créé une tranche d'impôt à 88 % (puis à 91%) . C'était une période avec bien des aspects similaires à celle que nous vivons.

2 - Face à la dette, nos « marges de manœuvre »

Pouvons-nous redistribuer des richesses alors que partout, la finance nous menace de rétorsion si nous le faisons ? Les néolibéraux, la droite, la Cour des comptes dans son rapport de juin dernier, assaillent François Hollande, le gouvernement Jean-Marc Ayrault et la nouvelle majorité parlementaire, en assurant qu'on ne peut rien faire, que seul le choix de l'austérité s'impose. Les écouter mènerait tout droit à l'échec.

2.1 Ne cédons pas au chantage « à la dette »
Il n'est pas nouveau, mais permanent et voulu. C'est l'arme de la droite. La France est beaucoup plus riche qu'en 1981, date de la première victoire présidentielle de la gauche, quand celle-ci a mis en place les 39 heures et la retraite à 60 ans. Elle est infiniment plus riche qu'en 1945, où elle était en ruine, où la dette atteignait 290% du PIB, mais où l'on a pourtant choisi de mettre en œuvre le programme du CNR, la Sécurité sociale, les retraites...

Lors des dix dernières années, les difficultés sont venues non d'une guerre, mais des choix successifs de Chirac et Sarkozy, qui, en baissant les recettes, ont fait passer délibérément la dette de 63 % à 89 % du PIB. Une augmentation de 550 milliards !

2.2 Trop de dépenses publiques ?
Les libéraux répètent en permanence que la dette est due à un excès de dépenses publiques. C'est faux ! De 1993 à 2007, ces dépenses sont restées identiques en pourcentage du PIB. Dans le même temps, la dette augmentait chaque année et, au total, finissait par doubler. La dette s'est creusée parce que Sarkozy, et avant lui Chirac, ont baissé les recettes fiscales en multipliant les baisses de taux (impôts sur le revenu, sur les sociétés, sur les successions ...) et en instaurant de plus en plus de niches fiscales (bouclier fiscal, « niche Copé »...) au profit des ménages les plus riches et des sociétés. Le rapport du député UMP Gilles Carrez pour la Commission des finances de l'Assemblée nationale, estime que les années 2000 à 2010 ont été « dix années de pertes de recettes non compensées ». Si nous étions restés au taux d'imposition de Lionel Jospin de 1999, nous aurions eu des budgets excédentaires jusqu'en 2008 (rappelons-nous que la droite d'alors critiquait non pas la dette, mais la « cagnotte publique » !).

Après 2007, ces cadeaux fiscaux aux privilégiés ont continué. Leurs effets sur la dette publique se sont alors cumulés avec ceux de la récession économique provoquée par la crise des *subprimes* : les recettes publiques ont alors reculé brutalement et les dépenses ont augmenté (chômage, prime à la casse, recapitalisation de la banque Dexia, aide aux entreprises...). Alors qu'en 2007 il ne représentait que 2,7 % du PIB, le déficit public atteint 7,5 % en 2008 et autant en 2009 soit le chiffre énorme de 140 milliards d'euros.

2.3 Un État n'est pas un ménage :
Un État peut et doit pouvoir dépenser plus que ce qu'il gagne : il y

a de bonnes dépenses, de bonnes dettes, pour les hôpitaux, pour les écoles… C'est en fonction des besoins de notre société que le Parlement doit démocratiquement voter chaque budget et non pas selon des règles codifiées par les libéraux dans le seul intérêt de la finance. Notre gouvernement doit rester libre de diminuer ou hausser ses dépenses, c'est-à-dire ses interventions, le nombre de fonctionnaires ou les prestations sociales. Il n'est pas tolérable que les collectivités territoriales, qui effectuent 70% de l'investissement public, aient à réduire leurs dépenses. Cela signifie moins de logements sociaux, moins d'écoles, de collèges, de lycées, moins de transports collectifs…

2.4 Une double catastrophe :
Chercher à « rassurer les marchés » en essayant de réduire les déficits publics à marche forcée mène à une double catastrophe.

Catastrophe sociale, tout d'abord : le taux de chômage atteint 24,5 % de la population active en Espagne, 23,5 % en Grèce, 15 % au Portugal, 14 % en Irlande, il dépasse 11 % dans la zone euro. *Catastrophe économique ensuite :* les pays (Grèce, Portugal, Espagne, Italie…) où ces politiques sont pratiquées tombent les uns après les autres dans la récession d'autant plus sévère que l'austérité est plus forte.

Avec la généralisation de l'austérité à toute l'Union européenne, non seulement la demande intérieure de chaque pays est massacrée, mais la demande extérieure l'est aussi puisque plus de 70% des exportations des pays européens se font à l'intérieur de l'Union. Partout en Europe, ces politiques plongent les pays dans la récession : Grèce, Irlande, Portugal, Italie, Espagne… L'Allemagne elle-même se voit infliger une quasi-stagnation. L'Observatoire français des conjonctures économiques avertit qu'une politique restrictive généralisée à l'ensemble des grands pays européens entraînerait une récession sévère : – 1,4 % en Allemagne, – 3 % en France (comme en 2009), – 3,7 % en Italie, – 3,2 % en Espagne, – 3,7 % au Royaume-Uni. Cette politique restrictive, c'est pourtant celle qui résulterait de la mise en œuvre du Traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) et de la généralisation des « règles d'or ». Pourquoi mettre en place des bâtons pour se faire battre ?

2.5 L'austérité aboutit à l'effet inverse
Plus les récessions sont profondes, plus les dettes publiques augmentent. La Grèce, qui a subi pendant deux ans le traitement de choc imposé par la « Troïka » (Commission européenne, Banque centrale européenne, FMI), a vu sa dette non pas se réduire mais bondir de 113 % du PIB en 2009 à 165 % en 2011. Les évolutions de la dette irlandaise (de 25 % du PIB en 2007 à 108 % fin 2011), espagnole (de 37 à 69 %), portugaise (de 70 à 107 %), italienne (de 105 à 120 %) révèlent toutes l'impasse des politiques d'austérité.

« Rassurer les marchés », c'est jeter des steaks aux requins : ça les attire et ils ne quittent pas le sillage de l'Europe. Ils ne comprennent que le rapport de forces : il ne faut pas céder à la finance, mais la « dominer », comme l'a dit François Hollande dans une des phrases les plus populaires de sa campagne.

2.6 Des « plans de sauvetage »… pour les banques
Les « plans de sauvetage » de la Grèce, de l'Irlande ou du Portugal ne sont en fait que des plans de sauvetage des créanciers de ces pays, pour l'essentiel les banques et les compagnies d'assurance européennes. Leurs peuples n'ont pas vu un seul centime d'euro des crédits accordés par l'UE et le FMI. Ces fonds vont uniquement au paiement des intérêts de la dette et au remboursement des créanciers de ces pays. En Grèce, ils sont d'ailleurs versés sur un compte bloqué dont seule la Troïka a la clef.

2.7 Un grand débat parlementaire, un audit public de la dette.
Pour permettre à tous de battre en brèche l'affirmation de la droite selon laquelle l'augmentation de la dépense publique est à l'origine de la dette publique, organisons un grand débat parlementaire et un « audit » public et citoyen de la dette publique. Un audit qui ne se limite pas, comme celui de la Cour des comptes, à justifier la dette et à rechercher si la réduction des déficits se fera bien au rythme voulu par Angela Merkel.

Cet audit permettra d'établir un véritable cadastre des propriétaires des titres de la dette ; de déterminer clairement quelle est son origine et son utilisation. Il restera, ensuite, à décider démocratiquement en connaissance de cause, s'il faut renoncer ou non à la retraite à 60 ans, à l'emploi dans la Fonction publique, à des milliers de lits d'hôpitaux, pour rembourser et payer les intérêts de la part de cette dette qui aurait pour origine la baisse des impôts des privilégiés et des sociétés.

2.8 La crise de l'euro se poursuit après le sommet européen du 29 juin.
Le « pacte budgétaire », le TSCG, n'a pas été modifié lors du sommet européen du 29 juin à Bruxelles. Issu d'une initiative jointe de Merkel-Sarkozy, il implique l'instauration, dans tous les États de l'Union européenne qui l'auront ratifié, d'une « règle d'or » de l'équilibre budgétaire. Une règle que Jacques Delors, en septembre 2011, qualifiait de « piège à cons ». Avec une telle règle d'or, la France n'aurait jamais pu relancer sa croissance après les récessions de 1992-1993 ou de 2008-2009.

a) Le calendrier de réduction des déficits publics n'a pas été modifié. Pour notre pays, cela signifie une réduction du déficit public de 5,2% l'an dernier à 4,5% cette année afin d'atteindre 3% en 2013, et l'équilibre budgétaire en 2017. Le sommet européen n'a pas apporté la moindre précision quant à la nature de ces déficits à réduire : s'agit-il du déficit lié au simple fonctionnement de l'État, ou inclut-il les dépenses d'investissement ? La réponse est pourtant déterminante pour la croissance.

b) Le « pacte de croissance » proposé par François Hollande a été adopté. C'est un pas en avant, mais un très petit pas, force est de le constater. Les 120 milliards d'euros que ce pacte prévoit de mobiliser ne représentent que 0,9% du PIB de l'UE. En 2009, Barack Obama avait su mobiliser 1 000 milliards d'euros, soit 7% du PIB des États-Unis, pour relancer la croissance de l'économie américaine. Un tout autre ordre de grandeur.

c) L'adoption de la taxe sur les transactions financières est une autre avancée. L'accord de Bruxelles ne précise, cependant, ni le nombre d'États concernés, ni le taux ou l'assiette de cette taxe, ni les délais de sa mise en œuvre, ni l'utilisation qui en sera faite. C'est pourtant de ces précisions que dépend l'efficacité de cette mesure qui resterait de toute façon marginale.

d) L'accord de Bruxelles prévoit que les fonds de secours européens, le FESF ou le MES, pourront racheter des titres des dettes publiques des États soumis à la pression des marchés financiers. Cette mesure constitue une régression car, avant l'accord, la BCE était

chargée de cette mission. C'était beaucoup plus dissuasif pour les spéculateurs car, à la différence des fonds de secours, la BCE a une puissance de feu illimitée. C'est elle, en effet, qui crée les euros…

Le rachat direct (lors de leur émission) des titres des dettes publiques par la BCE aurait constitué une grande avancée. C'était l'une des mesures clés proposées par François Hollande. Le sommet européen des 28-29 juin ne l'a pas retenue. Elle aurait pourtant permis de relâcher la pression que les marchés financiers font peser sur les États. Elle aurait, également, mis fin à un scandale que dénonçait justement Michel Rocard : la possibilité pour les banques privées de percevoir des crédits de la BCE au taux de 1 % et puis de prêter ces fonds à des taux de 6, 7 ou 8% aux États.

e) Le FESF ou le MES pourront « recapitaliser » directement les banques européennes, à commencer par les banques italiennes et espagnoles. Cette recapitalisation sera garantie par les États européens. Elle semble indolore aujourd'hui, mais s'avérerait extrêmement coûteuse si une ou plusieurs banques ne peuvent rembourser leurs emprunts. La France garantit 21 % du total de ces dettes : si les banques espagnoles ne pouvaient rembourser les crédits consentis par le FESF ou le MES (de 60 à 100 milliards d'euros) le déficit public et la dette publique de notre pays augmenteraient aussitôt de 12,5 à 21 milliards d'euros. En 2011, les 15 premières banques européennes ont distribué 18 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires, pourquoi ne les ont-elles pas utilisés pour se recapitaliser ?

2.9 Soumettre le TSCG à un référendum
La ratification du TSCG engagerait l'avenir de notre pays aussi fortement que l'avait fait le traité de Maastricht. François Mitterrand avait alors soumis sa ratification à un référendum en 1991. Faire de même est une mesure démocratique essentielle, qui permettrait que s'organise un grand débat public, et que le peuple français soit associé pleinement à la construction de son avenir européen.
Ce référendum serait aussi un moyen efficace d'instaurer un rapport de forces plus favorable pour François Hollande, face à Angela Merkel et à la droite européenne. Wolfgang Schauble, le ministre des Finances allemand, n'hésite pas à proposer que l'Allemagne organise un référendum sur l'« intégration européenne ». Pourquoi ne pas riposter avec les mêmes armes ?

3 - Angela Merkel veut nous imposer l'Union européenne des marchés financiers : opposons-lui une Europe sociale et démocratique

Depuis plus de 25 ans, les dirigeants des partis socialistes européens nous assurent que l'Europe économique produira automatiquement l'Europe sociale et l'Europe démocratique. La réalité de l'UE est à l'exact opposé de ce pronostic. Il est grand temps de se confronter à cette réalité.

L'Europe sociale se résume, dans la plupart des pays européens, au recul généralisé des salaires, des retraites, des droits du travail et des prestations sociales. Elle trouve son point culminant dans les plans de destruction sociale qui frappent la Grèce, l'Irlande, le Portugal ou l'Espagne.

L'Europe démocratique ressemble de plus en plus à une peau de chagrin : la seule institution européenne élue au suffrage universel, le Parlement, n'est qu'une institution de second plan. Quant aux parlements des États-membres, ils ont déjà été amputés de leur pouvoir monétaire et d'une partie de leur pouvoir budgétaire au profit d'institutions n'ayant aucun compte à rendre au suffrage universel : BCE, Commission européenne, Cour de justice européenne.

Angela Merkel, la droite européenne et les marchés financiers veulent aller encore plus loin en cherchant à imposer de nouvelles réformes antisociales et de nouvelles régressions à la démocratie avec le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance de l'Union et avec le « saut fédéral » selon Merkel.

L'élection de François Hollande et d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale et au Sénat nous donne la possibilité de nous y opposer, et d'impulser le changement en Europe. Ne laissons pas passer cette opportunité.

3.1 Les « réformes structurelles » du marché du travail que veulent imposer les libéraux
Ces « réformes structurelles » ont pour objet de faire reculer partout les acquis sociaux des salariés. Elles infligent, en Grèce, en Irlande, en Italie, au Royaume-Uni, au Portugal, en Espagne, baisse ou gel des salaires et des pensions, recul de l'âge de la retraite, diminution drastique des prestations sociales, fin des conventions collectives de travail…

La « compétitivité », qui justifierait ces réformes structurelles, est le maître-mot d'Angela Merkel et des conservateurs européens. Mais vouloir faire des 17 États de la zone Euro, 17 « Allemagne », comme le prétend la chancelière allemande, est totalement illusoire. Si l'Allemagne a aujourd'hui un important excédent commercial, c'est parce que les autres pays européens connaissent un déficit. Dans une zone où 70 % des échanges sont intra-communautaires, la compétitivité des uns se fait forcément aux dépens des autres. Nous voulons l'Europe de la paix et de la coopération, la chancelière allemande veut l'Europe de la guerre économique. Quant à la compétitivité hors de la zone euro que Merkel appelle aussi de ses vœux, elle est d'abord et avant tout plombée par la politique d'euro cher de la BCE.

3.2 Le TSCG de Merkozy et l'« intégration européenne » selon Merkel
Les États-membres de l'Union européenne ont déjà perdu leur souveraineté monétaire avec le traité de Maastricht (1992). Ce qui posait problème n'était pas cette perte de souveraineté mais que celle-ci ne soit pas transférée à une institution responsable devant le Parlement européen, la seule institution européenne élue au suffrage universel. Cette souveraineté a été transférée à la BCE qui n'a aucun compte à rendre aux citoyens des pays de l'UE. Le traité d'Amsterdam, en 1997, avait brutalement entamé la souveraineté budgétaire des États-membres au profit de la Commission européenne, l'exemple même d'une institution anti-démocratique.

Le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance européenne serait un pas supplémentaire dans la perte de souveraineté budgétaire des États de l'Union, au profit de deux institutions qui n'ont pas de comptes à rendre au suffrage universel : la Commission européenne et la Cour de justice. Cela ne suffit pas à Angela Merkel qui cherche maintenant à imposer aux peuples européens non seulement le TSCG, mais une « intégration européenne », un « saut fédéral » qui provoquerait une nouvelle perte de souveraineté des États de l'Union européenne. Son « fédéralisme » est un abus de

langage, il n'a rien à voir avec le fédéralisme des États-Unis ou de l'Allemagne elle-même.
Ce qu'elle propose, c'est un « fédéralisme budgétaire sans budget fédéral », le budget de l'Union restant toujours aussi dérisoire. Les États qui y souscriraient seraient soumis à une discipline budgétaire impitoyable ne leur laissant aucune autonomie pour conduire les politiques appropriées aux besoins de leur pays, aux volontés de leurs citoyens.

Ce serait un « fédéralisme européen sans démocratie fédérale ». Un super ministère des Finances européen, un « Big Brother » de la finance, qui ne serait responsable de ses décisions devant aucune instance européenne élue au suffrage universel. Il déciderait des marges budgétaires de chaque État-membre. Exactement ce que François Hollande nous avait proposé d'affronter dans son discours du Bourget.

Toute la politique d'Angela Merkel conduit à un fédéralisme européen sans démocratie sous la férule des marchés financiers. Elle utilise pour cela la pression que ces marchés exercent sur les États en augmentant les taux d'intérêt auxquels ils peuvent refinancer leurs dettes publiques. Il serait pourtant possible de soulager tout de suite les États de cette pression insupportable. *Il suffirait pour cela que la BCE puisse acheter directement les titres de la dette publique de ces États, comme l'a proposé François Hollande.* C'est ce que font les banques centrales partout dans le monde : la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque d'Angleterre ou la Banque du Japon. Mais ce que veut Angela Merkel, avec la complicité du président de la BCE, Mario Draghi, c'est que les marchés financiers puissent exercer une pression maximum sur les États européens pour les obliger à accepter la réduction, à marche forcée, des déficits publics, et les « réformes structurelles » dont rêvent les patronats européens. Angela Merkel attise le feu de la crise bancaire pour en tirer le maximum de marrons.

3.3 Pour une Europe fédérale, démocratique et sociale, à l'opposé de celle de Merkel
L'Union européenne est une construction inachevée. Elle constitue le seul exemple d'un ensemble de pays qui ont créé une monnaie commune sans avoir, au préalable, construit un État puisqu'elle s'est arrêtée au stade « intergouvernemental ». Le Parlement européen n'est qu'un législateur de second rang. Le principal législateur est le Conseil de l'Union européenne qui rassemble les chefs d'État et de gouvernement des différents pays. La Commission, une institution anti-démocratique, a seule l'initiative des « lois ». Aucun gouvernement n'est responsable devant le Parlement européen.

La dépendance des États européens aux marchés financiers n'est pas « un évènement naturel comme la pluie », ainsi que l'affirmait l'ex-ministre François Baroin, mais une construction politique organisée par trois articles du traité de Lisbonne. L'article 123.1 interdit à la BCE d'accorder des crédits aux États-membres et d'acquérir directement des titres de la dette publique de ces États. L'article 125.1 interdit à l'UE de prêter à un État-membre ou aux États-membres de se prêter entre eux. L'article 63 livre l'Union aux fonds spéculatifs anglo-saxons en interdisant toute entrave à la libre circulation des capitaux entre elle et le reste du monde.

Le montant dérisoire du budget de l'UE interdit toute politique économique, à l'exception de la PAC qui en dévore la moitié. La « concurrence libre et non faussée » a remplacé toute perspective d'harmonisation sociale par le haut, un Smic européen par étapes, par exemple, comme notre Parti socialiste l'avait encore défendu aux élections européennes de 2004. La concurrence fiscale et le dumping fiscal se sont substitués à la volonté d'harmonisation fiscale.
Une avancée vers une Union européenne fédérale est donc indispensable. Mais son contenu doit être à l'opposé des perspectives d'Angela Merkel et des conservateurs européens qui veulent encore moins de démocratie, de droits sociaux, de solidarité, encore plus de concurrence, de « compétitivité », de guerre économique. Cette Union se construirait contre les peuples européens. Elle n'aurait donc aucune perspective, mais ouvrirait la voie à un éclatement de la zone euro d'abord, puis de l'Union elle-même. Les peuples européens assimilent de plus en plus, malheureusement, l'idée même de l'Europe à l'Union européenne libérale qui leur est aujourd'hui imposée. L'« intégration européenne » d'Angela Merkel conduit tout droit à la désintégration de l'Union.

Nous défendons la perspective que le Parlement européen augmente ses pouvoirs, que la BCE prête directement aux États, que la Commission européenne soit soumise au Parlement, que soit mise en place une harmonisation sociale et fiscale. L'objectif affiché d'un Smic européen instauré par étapes. Une fiscalité européenne harmonisant vers le haut les impôts des sociétés et des ménages les plus riches. L'abrogation des trois articles 123.1, 125.1, et 63 qui organisent la dépendance de l'Union européenne aux marchés financiers.

C'est une réorientation considérable mais incontournable. Dans une période de crise comme celle que nous traversons, tout est possible, le meilleur comme le pire, et rien ne pourra se faire sans audace. Seul un grand État avec une majorité solide, comme la France, peut proposer une telle voie et trouver, progressivement, les alliés pour réussir.

3.4 La France n'est pas isolée !
Nous pouvons, nous avons la force et le devoir de nous opposer à la politique exigée par Merkel. Nous n'avons pas battu Sarkozy pour laisser faire Merkel. Nous possédons une majorité politique, institutionnelle, large et solide comme jamais, alors que la chancelière allemande est elle-même menacée électoralement dans son pays.

Les peuples européens ne supportent plus l'« économie de la douleur » que les libéraux veulent leur dicter. Des mouvements sociaux considérables ont eu lieu en France (contre la loi Sarkozy sur les retraites), en Grèce, en Irlande, au Portugal, en Espagne, en Belgique, en Italie…

3.5 « Rejetons le pacte budgétaire »
Tel est le titre de l'excellent appel lancé en juin 2012 par des Jeunes socialistes de quatre pays d'Europe (Thierry Marchal-Beck, président du Mouvement des jeunes socialistes de France, Wolfgang Moitzi, président des SJO, Jeunesses socialistes autrichiennes, Marcelino Torre Canto, secrétaire général des JSE, Jeunes socialistes espagnols, Sacha Vogt, président des Jusos in des SPD, Jeunes socialistes allemands). Ils écrivent : *« Nous nous situons à la croisée des chemins. Est-ce que l'Europe social-démocrate entend suivre le chemin des néolibéraux, des forces conservatrices et libérales ? Est-ce que l'Europe entend ainsi affaiblir des politiques sociales et démocratiques futures ? Ou bien est-ce que l'Europe accepte de se libérer des contraintes pour construire une autre Europe,*

une Europe de l'égalité ? Nous sommes convaincus qu'une autre Europe, sociale et égalitaire pour tous les êtres humains est possible. Osons en poser la première pierre dès aujourd'hui ! » Comment poser plus clairement le choix qui s'offre à nous ?

4 - Des impôts justes, pour le changement

Le gouvernement Ayrault a déjà fait un grand pas : relèvement du barème de l'ISF et des droits de succession, suppression d'une partie de l'exonération des heures supplémentaires, taxation des pétroliers, des banques, des dividendes versés aux actionnaires, annulation de la TVA sociale de Nicolas Sarkozy et refus de payer les dernières ristournes du « bouclier fiscal ».

Malgré cela, le rapport de la Cour des comptes du 2 juillet préconise un plan d'austérité sans précédent dans notre pays depuis la politique du gouvernement Laval au début des années 1930. Ce rapport prône l'augmentation (temporaire !) de la TVA et de la CSG, le plafonnement des dépenses de santé (alors que déjà 30% de la population a dû renoncer à se soigner en 2011), la diminution des prestations sociales, la fin de l'indexation des pensions sur la hausse des prix, le durcissement des règles d'acquisition des trimestres pour la retraite, le gel des salaires des fonctionnaires, la continuation (sous un autre nom) de la RGPP, ainsi que la diminution des dotations aux collectivités territoriales, alors qu'il est au contraire urgent de leur redonner les moyens financiers de leurs missions.

Cette politique que la Cour des comptes ose proposer comme s'il n'y avait pas eu d'élections serait suicidaire. Elle se traduirait par une récession de notre économie, et donc une baisse brutale des recettes fiscales, éloignant d'autant la réduction des déficits publics. Heureusement il reste des marges de manœuvre fiscales, même si leur mise en œuvre provoque les hauts cris de l'UMP et du Medef. Ils nous décrivent d'ailleurs déjà l'apocalypse : les grandes entreprises, les grands patrons, les grands actionnaires, vont « fuir » (en Suisse, en Angleterre, aux Îles Caïman…). Leur propagande est juste intolérable : elle fait appel à l'égoïsme sans pitié, justifie la fraude fiscale et la concurrence déloyale, au détriment des règles sociales élémentaires.

4.1 Les riches et les sociétés vont fuir ?
La fraude fiscale est d'une ampleur scandaleuse : au minimum 20 milliards d'euros par an, de la part essentiellement des grosses sociétés et des riches particuliers. Il a manqué jusque-là une volonté politique suffisante : impôts, douanes, police financière, justice, inspection du travail n'ont pas assez de moyens. Un recrutement massif d'inspecteurs des impôts chargés de cette tâche assurera l'égalité fiscale de tous les citoyens. Cette mesure ne coûtera rien à l'État, au contraire : un inspecteur des impôts rapporte à l'État, en moyenne, plus de dix fois le salaire qui lui est versé chaque année. Le fisc américain a su, lui, se doter de moyens efficaces pour traquer les fraudes fiscales des citoyens américains partout dans le monde. À partir de janvier 2013, par exemple, les banques étrangères installées sur le territoire des États-Unis devront révéler au fisc l'identité de leurs clients ressortissants des États-Unis. François Hollande, au Bourget, a averti les délinquants financiers : « la République vous rattrapera ! ».

L'Union européenne est une zone où règne en maître la concurrence fiscale déloyale. Nombreux sont les États qui diminuent leurs impôts sur le revenu et sur les sociétés, afin d'attirer les privilégiés et les entreprises. Mettre fin à ce « dumping fiscal » devrait être l'une des priorités de l'UE. Cela n'a cependant pas été abordé lors du sommet de Bruxelles. Difficile pourtant d'imaginer remède plus efficace pour réduire les déficits publics en augmentant, dans tous les pays européens, les recettes fiscales.

La lutte contre les paradis fiscaux est une autre priorité, à commencer par revoir la liste française de ces paradis. Sarkozy l'avait réduite, en avril dernier, alors qu'elle n'était déjà pas très consistante, de 19 à 8 territoires dans lesquels les entreprises françaises n'ont que très peu d'activité si l'on excepte les Philippines. Cette liste ne contient, notamment, ni la Suisse, ni Monaco, ni Andorre, ni le Luxembourg ! Les États, en particulier la France, ne sont pas désarmés devant les firmes transnationales telles que Renault ou Bouygues car ce sont eux qui usent de leur poids politique et diplomatique pour négocier les grands contrats indispensables à ces sociétés.

4.2 La France d'« en haut » est très riche
Le Medef explique qu'il ne « sert à rien de s'en prendre aux riches parce qu'ils ne sont pas assez nombreux ». L'UMP explique que « plus il y a de riches, plus ils tirent la société vers le haut », mais chacun sait que c'est le contraire : les riches n'en ont jamais assez, et la concentration des richesses affaiblit l'ensemble de la société.

Les 500 premières familles, dans notre pays, « pèsent » 194 milliards d'euros. La crise n'a rien changé pour elles. Les patrimoines se portent très bien alors que le revenu moyen de la population stagne depuis l'arrivée de la droite au pouvoir. Dans le même temps, les revenus (déclarés) des 1% les plus riches ont augmenté de 19 %, celui des 0,1 % les plus fortunés de 32 % et celui des 0,01 % de plus de 43 %. Ces inégalités sont encore plus marquées en ce qui concerne la détention des patrimoines : les 1 % les mieux dotés détiennent 17 % de la masse totale du patrimoine brut contre 7 % seulement pour les 50 % de ménages.

Les sociétés du CAC 40 ont versé plus de 37 milliards d'euros de dividendes pour des bénéfices 2011 évalués à 86 milliards - restés stables (– 0,2 %) en dépit de la crise. En 1980, les dividendes représentaient 3,2 % du PIB, aujourd'hui c'est 9,3 % (180 milliards en 2011) du PIB qui vont alimenter les comptes en banque des actionnaires. De façon générale, selon l'OCDE, les inégalités de revenus se sont accrues depuis la crise des *subprimes* de 2008.

Jean-Marc Ayrault a réaffirmé que le gouvernement de la gauche ne ferait pas d'austérité contre les salariés. Il n'est donc possible d'agir qu'en imposant une politique de rigueur aux profits, aux dividendes, aux hauts revenus, aux détenteurs de patrimoines importants.

4.3 Réhabiliter l'impôt direct et progressif
L'impôt sur le revenu des personnes physiques est celui qui répond le mieux à l'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 (un impôt selon les « facultés » de chacun). Les propositions de François Hollande comprennent déjà une tranche d'impôt à 45 % et une autre à 75 % pour les revenus les plus élevés.

Nous, les socialistes, avons mené pendant la campagne présidentielle cette dure bataille de réhabilitation de l'impôt progressif. Nous avons gagné ! Mais d'ores et déjà il va nous falloir aller plus loin : nous diriger vers le rétablissement des 13 tranches d'imposition que la droite avait réduites à 5, afin de « lisser » le passage d'un taux à l'autre, d'élargir l'éventail des taux en restant « justes » pour tous.

L'impôt sur les sociétés était de 50 % du temps de Giscard. Sarkozy a

« découvert » qu'il était, dans les faits, abaissé à 8 % pour les sociétés du CAC 40. Non seulement il est nécessaire de le redéployer, mais il est urgent de supprimer les mesures dérogatoires. Elles représentent un coût de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an, dont six milliards pour la seule « niche Copé », qui exonère les plus-values à long terme sur la cession des titres de participation. L'impôt sur les successions doit, lui aussi, retrouver toute la progressivité dont il était doté avant les réformes de la droite.

5 - L'emploi contre le chômage de masse. Droit du travail, droit au travail.

Le gouvernement de la gauche plurielle dirigé par Lionel Jospin avait fait reculer massivement le chômage : en 2001, un million de personnes avaient retrouvé un emploi. Après dix ans de droite, le chômage de masse atteint le record historique de 4,5 millions de chômeurs toutes catégories et 400 000 à 500 000 non déclarés.

Après les salaires, c'est la deuxième « blessure », la deuxième « brûlure » subie par les salariés. Cela nuit fortement à nos retraites, notre protection sociale, notre droit du travail.

Le gouvernement Jean-Marc Ayrault se doit de réparer cette blessure, cette brûlure. Nous le devons au salariat de notre pays, à ceux qui nous ont portés au pouvoir. Cette tâche est d'autant plus urgente que c'est le terreau sur lequel prolifère le Front national, et nous ne pourrons pas empêcher le retour de la droite UMP ni faire refluer l'extrême droite FN sans faire reculer la misère sociale, la précarité, et surtout le chômage de masse.

5.1 Travailler mieux, moins, tous :

5.1.1 Il n'y aura pas de réduction du chômage de masse sans réduction effective du temps de travail
Il a fallu 170 ans de réduction du temps de travail pour qu'en France, entre 1840 et 1920, on passe de la journée de 17 heures à celle de 10 heures, et depuis 70 ans, de la semaine de 40 heures à celle de 35 heures. Tout au long de ces décennies, nous avons créé plus d'emplois, produit plus et gagné plus ! Cela faisait 70 ans que nous travaillions moins en gagnant plus… avant que Sarkozy n'arrive et ne propose de « travailler plus en gagnant plus » ! Il a totalement échoué : nous avons en majorité travaillé moins et gagné moins !

5.1.2 Réduire la durée réelle du travail : 35 heures *légales, cinq jours de travail et deux jours de repos consécutifs par semaine dont le dimanche.*
L'urgence est de rapprocher la durée réelle de la semaine de travail – actuellement autour de 41 heures – au plus près de la durée légale de 35 heures. Le « temps de travail effectif » devrait intégrer pauses forcées, temps des trajets imposés, habillage obligatoire et repas sur le lieu de travail en journée continue. Les heures supplémentaires devraient redevenir « ponctuelles et imprévisibles » (selon un accord signé par le CNPF en octobre 1997). Surtout, elles devraient être majorées de façon à les rendre plus coûteuses que l'embauche.

5.2 Établir un nouveau contrôle sur les licenciements.
Une loi décisive est prévue pour un contrôle public sur les plans sociaux abusifs, afin de donner priorité à la reprise et au maintien des activités industrielles sous des formes appropriées – dont des coopératives. C'est un défi : attention aux pièges du Conseil constitutionnel sur une loi trop globale qui serait vulnérable. Par contre, il serait judicieux de permettre que l'Inspection du travail, saisie par les représentants des salariés, puisse suspendre les procédures de licenciement dès lors qu'il y a « un doute manifeste » sur leur bien-fondé. Si le patron, l'actionnaire veut poursuivre la procédure, ce sera à lui d'apporter les éléments pour en convaincre les juges. Ce contrôle sur les licenciements a l'avantage de permettre aux syndicats comme à la puissance publique d'imposer d'autres solutions aux employeurs et à la finance.

Abroger la « rupture conventionnelle » est aussi une nécessité d'ordre public social. Les employeurs, depuis octobre 2008, se sont précipités pour rompre à l'amiable le contrat d'un million de salariés. Ils ont ainsi créé un million de chômeurs « sans motif », eux qui, ensuite, exigent des motifs de la part des chômeurs pour refuser un emploi !

5.3 Pas de droit « au » travail sans droit « du » travail : restaurer l'ordre public social.
Contrairement aux allégations de la droite, c'est la réglementation qui augmente l'emploi, et la flexibilité qui nourrit le chômage. Un milliard d'heures supplémentaires ne sont pas déclarées, pas majorées, pas payées : elles correspondent à 600 000 emplois. Halte au travail illégal et à la délinquance patronale !

Restaurer l'ordre public social, voilà ce que proposait le « projet socialiste » adopté par notre Parti. Cela signifie remettre de l'état de droit dans les entreprises, lutter contre toutes les formes de travail dissimulé, les fausses sous-traitances, les marchés truqués, la précarité et la flexibilité sans fin. C'est aussi garantir protection et dignité aux salariés.

5.3.1 Stopper la précarité que rien économiquement ne justifie.
Si elle veut être efficace, la loi devrait fixer un quota maximal de précaires, égal à 5 % des effectifs dans les entreprises de plus de 20 salariés. La durée de tout CDD sans exception devrait être d'un an maximum avec requalification automatique en CDI au-delà. Les périodes d'essai devraient être ramenées à trois mois maximum. Tout allègement des cotisations sociales encourageant les emplois à temps partiel et précaires devrait être supprimé. La loi devrait encadrer le temps partiel subi non motivé, pour empêcher qu'il soit un ghetto pour les femmes et les salariés non qualifiés.

5.3.2 Réglementer la sous-traitance.
Face aux « externalisations » artificielles, organisées par des grands groupes pour contourner les droits sociaux, trois mesures s'imposent :
1°) Rendre pénalement et civilement responsable le donneur d'ordre pour qu'il ne puisse passer des marchés à des conditions avilissantes et se dégager des conséquences.
2°) Aligner les conventions collectives des sous-traitants sur celle du donneur d'ordre, le temps de l'exécution des marchés.
3°) Aider à reconnaître les unités économiques et sociales et lutter contre l'éclatement artificiel des établissements, le faux travail indépendant, le prêt illicite de main d'œuvre. Cela revient à abroger les lois Dutreil, Larcher, Novelli, qui ont encouragé les « découpes » d'entreprise et toutes les formes de recours à la sous-traitance déréglementée, permettent à des donneurs d'ordre de surexploiter les artisans, petites entreprises, petits agriculteurs ou auto-entrepreneurs, qui se voient privés de réelle autonomie et de droits pour eux et leurs salariés.

5.3.3 Protéger les femmes lors de leurs congés maternité.
C'est à l'occasion des congés maternité que se jouent brutalement les discriminations contre les femmes au travail : des mesures précises doivent être prises, par exemple :

1°) Le Code du travail prévoit qu'elles retrouvent à leur retour de congé maternité un poste « identique » ou « similaire ». Le mot « similaire » doit être supprimé.
2°) À leur retour de congé maternité, les femmes doivent bénéficier d'une protection et ne pouvoir être licenciées pendant 18 mois, sans autorisation préalable de l'inspection du travail.
3°) Lorsqu'une femme se plaint à la suite de ses congés maternité de ne pas retrouver ses fonctions, ses éléments de salaires, son déroulement de carrière, sa plainte fait foi jusqu'à preuve du contraire apportée par l'employeur.

5.3.4 Redévelopper la démocratie syndicale et sociale.
Autant de négociations et de « contrats » que possible, mais autant de lois que nécessaires *car l'ordre public social doit l'emporter.* Les syndicats ont été affaiblis par la montée du chômage, une très vive répression patronale et la déréglementation des droits du travail. En reconstruisant le Code du travail (passé à l'acide lors de la recodification effectuée de décembre 2004 à mai 2008) on corrigera ces déséquilibres nuisibles à toutes les relations sociales. Des moyens juridiques, moraux et matériels devraient redonner aux syndicats un rôle de premier plan ainsi qu'aux institutions représentatives du personnel. Pour redonner une légitimité à la représentation syndicale, les élections prud'homales doivent être rétablies ainsi que de nouvelles élections pour toutes les caisses de protection sociale. Elles devraient se tenir tous les cinq ans - un jour chômé afin que chacun puisse voter librement.

5.3.5 Protéger la santé au travail face aux souffrances, risques psychosociaux, discriminations, stress, suicides, accidents, maladies professionnelles, harcèlements, est un aspect décisif de l'ordre public social. Nous re-développerons la prévention, donnerons toute son indépendance à la médecine du travail (contre la loi du 20 juillet 2011) et doublerons les effectifs et les moyens d'action de l'inspection du travail. Les Comités hygiène, sécurité et conditions de travail seront élus, avec davantage d'heures de délégation, une formation de qualité et un budget, dans les entreprises de plus de 20 salariés. Une « obligation de faire » sera instaurée en matière d'hygiène sécurité.

5.4 Pour une intervention volontariste de l'État.

5.4.1 Redresser nos industries et réglementer l'emploi.
Des dizaines de plans de licenciements nous sont infligés par les actionnaires et les employeurs pour des intérêts financiers. L'État doit se donner les moyens juridiques de les contrôler et de les freiner. Il n'y a pas à craindre une quelconque sorte « d'économie administrée » : en fait l'économie est déjà puissamment « administrée », mais par la finance, et c'est une catastrophe ! Les conseils d'administration sont capables de fermer une aciérie sans même la reconstruire ailleurs, dans un pays et un monde ayant besoin d'acier. Ils sont capables de ne pas développer d'énergies alternatives parce qu'elles ne paraissent pas assez rentables sur le moment.

L'État doit pouvoir intervenir lors de cessions, fusions, concentrations, au plan national et international, surtout dans le cas d'industries stratégiques (sidérurgie, aéronautique, industries spatiales). Il doit avoir son mot à dire lorsque des entreprises externalisent ou fusionnent en proposant de licencier des salariés : à la fois à cause du caractère stratégique de la fusion et de son coût humain. En combinant réglementation des sociétés, impôt, politique industrielle et contrôle sur les licenciements (notamment les licenciements boursiers), la puissance publique doit se donner les moyens de freiner, rendre impossibles si nécessaire, des opérations sauvages de « désindustrialisation », délocalisation, externalisation.

5.4.2 Une politique de juste échange.
Une volonté farouche est nécessaire pour réorienter l'Europe vers une politique de « juste échange », et faire respecter les normes élémentaires de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans les échanges commerciaux de l'Europe et de la France. Notre pays ne peut accepter des « concurrences » commerciales appuyées sur le travail des enfants, sur l'interdiction des syndicats, sur le travail forcé et des salaires indécents.

Des mécanismes de contrôle et des sanctions réglementaires et financières lourdes doivent dissuader les « délocaliseurs » qui, après avoir siphonné les aides publiques en France, osent exporter leurs productions vers des pays où les salariés n'ont aucun droit.
Au niveau international, ce n'est pas la seule OMC qui doit disposer de règles et de sanctions, mais l'OIT doit pouvoir imposer que le droit du travail soit constitutif du droit de la concurrence, de même que l'OMS et l'OME en matière de santé et d'environnement.

5.4.3 Relancer et orienter l'investissement productif.
Cela impose la mise en œuvre de deux mesures en plus du contrôle des « plans de licenciements » :
1°) La modulation, d'abord, de l'impôt sur les bénéfices des sociétés en fonction de la part du capital affecté à l'investissement productif : plus cet investissement augmentera, plus l'impôt diminuera.
2°) La mise en œuvre, ensuite, d'une véritable politique industrielle grâce aux moyens financiers de la nouvelle Banque publique d'investissement (BPI).

Cette Banque publique proposée par François Hollande doit être le moteur d'un assainissement et d'une réorientation de l'activité bancaire. Les fonds régionaux de ce pôle public bancaire doivent faire l'objet d'une gouvernance associant les élus des collectivités concernées comme les représentants des salariés et des citoyens. La BPI devra accorder des crédits à taux préférentiels en fonction de la nature des activités industrielles et pourra, également, prendre des participations dans les secteurs ayant fait l'objet de choix politiques. Ces choix porteront d'abord sur les technologies de pointe et la recherche, et seront réorientés vers les domaines déterminants pour l'avenir et la cohésion sociale : énergies nouvelles, technologies de l'information et de la communication, protection de l'environnement, médicament…

5.5 Pour une réindustrialisation écologique.
Le mandat donné par le peuple est double : d'abord, préserver l'emploi, mais aussi réindustrialiser, car un pays sans industrie est un pays fragile et dépendant. Mais qui dit industrie dit aussi augmentation des dépenses énergétiques et des émissions de CO_2, de gaz à effet de serre, et donc un réchauffement climatique qui peut devenir rapidement irréversible. Les dégâts de la crise économique ont fait passer au second plan la gravité de ce danger. Il n'a pas pour autant disparu. Toutefois, partout, les avancées environnementales qui avaient pu s'imposer ont été battues en brèche. Elles sont les

premières victimes de toute politique d'austérité que nous impose la finance : **pour sauver la banquise, il faut nous sauver des banquiers !**

La réindustrialisation de notre pays doit être écologique. Cela signifie la relocalisation de certaines activités : la fabrication de produits durables et « soutenables », la substitution progressive d'énergies renouvelables au pétrole et au nucléaire, l'investissement dans le recyclage des déchets et l'isolation thermique. Les produits fabriqués dans les nouvelles usines devraient répondre à un double impératif. Le premier : la durabilité des produits. Cela signifie mettre fin à l'usure programmée des biens de consommation par les bureaux d'études des grandes entreprises.

Le second, la « soutenabilité » écologique des biens industriels. Aussi bien la production que l'usage des biens fabriqués doivent être économes en énergie. Cette réindustrialisation écologique ne se fera pas sans toucher aux normes de rentabilité actuelle. Elle nécessite donc une politique volontariste de la gauche, qui passe par de nouvelles recherches et un important financement public.

5.6 Pour une agriculture paysanne.

Pour promouvoir une agriculture paysanne et un maillage territorial d'exploitations familiales viables, nous devons rompre avec l'orientation actuelle de la Politique agricole commune. Elle favorise le développement des grandes exploitations, l'accroissement des disparités de revenus entre agriculture paysanne et industrielle au profit de cette dernière. C'est la taille de l'exploitation agricole qui importe dans ce système, au détriment des conditions de travail et de la qualité des produits. On culpabilise ainsi les agriculteurs en les transformant en assistés sociaux, montrés régulièrement du doigt par les grands argentiers de l'UE. C'est dans un dialogue avec l'ensemble de la profession, et en particulier les forces progressistes de la Confédération paysanne et du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), que doivent être dégagées les voies et les moyens de la réorientation de cette activité en France, puis en Europe.

6 - Vivre mieux et tous ensemble

François Hollande a répété inlassablement son choix : une société juste et la priorité à la jeunesse, à l'éducation. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si plus de 60% des 18-30 ans et 80% des enseignants nous ont fait confiance le 6 mai. C'est dire si nous ne pouvons pas les décevoir. On doit, on peut marcher à nouveau vers une société de bien-être, où, de l'école à la retraite, des services publics à la culture, chacun puisse espérer vivre mieux que ses parents.

6.1 L'allocation autonomie, c'est maintenant !

Il n'y a qu'une seule tranche d'âge qui ne bénéficie pas de statut clair : la jeunesse. Seule une fraction d'entre elle bénéficie du système aléatoire des « bourses ». 800 000 étudiants sont obligés de travailler pour survivre, un sur deux, et ce sont les plus défavorisés : ils étudient dans de si mauvaises conditions que c'est la première cause des échecs scolaires et du phénomène de « décrochage » universitaire.

L'allocation autonomie versée avec des critères universitaires permettrait à tous de faire des études les plus poussées possible, ce qui aurait pour effet d'augmenter le niveau de qualification des salariés et de relancer l'ascenseur social. Ce serait un moyen extrêmement puissant de lutte contre la sélection sociale intense qui s'effectue dans les études supérieures.

Historiquement portée depuis des décennies par le syndicalisme étudiant, cette mesure doit se concevoir comme une première étape vers l'instauration d'un véritable statut social pour la jeunesse en formation. Ce n'est pas une dépense de plus, mais le degré le plus élevé possible de l'investissement « dans le capital humain », un choix d'avenir pour l'économie et l'ensemble de notre société.

6.2 Priorité à l'éducation !

La droite a causé des ravages pendant dix ans : l'école de la République a été marginalisée, méprisée. Elle a supprimé 80 000 postes dans l'Éducation nationale. La moitié dans le secondaire, la moitié dans le primaire. La part de non-titulaires dans l'Éducation nationale, essentiellement dans les collèges et lycées, a augmenté de 25 %. 24 000 enseignants non-titulaires, soit près de 6 % des enseignants ont des contrats précaires et mal payés. Des classes entières ont été fermées. Les Rased spécialisés dans la lutte contre l'échec scolaire ont été supprimés. De très nombreux enfants de moins de trois ans ne sont plus admis en maternelle. La formation initiale des enseignants a été supprimée, et la France dispose aujourd'hui, avec 6 enseignants pour 100 élèves du plus faible taux d'encadrement des pays industrialisés. La droite a bousculé l'école sans prendre en compte les aspirations des professeurs, de l'ensemble de la communauté éducative, ni même des élèves et des parents. Son seul objectif était de répondre aux injonctions de la finance en ne renouvelant pas un départ à la retraite sur deux dans la Fonction publique d'État. Cela a aggravé la reproduction par l'école des inégalités sociales.

C'est une situation dramatique.

François Hollande a donc placé l'éducation en tête de ses priorités, avec la création de 60 000 postes en cinq ans et en insistant sur l'école primaire. Pour relancer la démocratisation de l'enseignement, il faut allouer au primaire et au secondaire tous les moyens de fonctionner. Les mesures essentielles se déclinent en deux temps : réussir la rentrée scolaire 2012, en recrutant d'urgence des assistants d'éducation et des personnels d'encadrement dès septembre, mais aussi 1 000 postes d'enseignants en plus, notamment pour éviter de fermer des classes et de supprimer des postes « Rased » (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Puis dans un second temps en créant 60 000 postes en cinq ans dans l'Éducation nationale (professeurs mais aussi personnels d'encadrement, de santé, etc.). Enfin, rétablir la formation en alternance des professeurs débutants, supprimée en 2010.

6.2.1 Refonder l'école publique

Le gouvernement a lancé la concertation pour la refondation de l'école : cela débouche en automne sur un projet de loi d'orientation et de programmation. Parents et enseignants attendent des mesures concrètes : elles supposent aussi un effort budgétaire conséquent.

C'est en faisant confiance aux enseignants, en leur permettant de se concentrer sur les tâches pédagogiques pour lesquelles ils ont été recrutés, qu'il est possible de relever le défi de la réussite pour tous les élèves. Selon les organisations syndicales majoritaires, il est nécessaire, d'urgence, de stopper la libéralisation de la carte

scolaire, d'abandonner le programme Éclair, le Livret personnel de compétences et la logique du « socle », pour en revenir à une définition nationale des horaires disciplinaires, mettre fin au tronc commun des Premières générales, arrêter la réforme des séries de la voie technologique du lycée, donner à l'école publique les moyens d'une formation efficace de tous les enseignants.
Même la laïcité de l'école a été mise en cause lorsque Sarkozy a prôné une autre *« laïcité positive »* et préféré « le curé à l'instituteur », dans tout cela se cachait un mépris de l'école publique. Or, la laïcité permet d'envisager l'émancipation humaine : elle défend la liberté de conscience que l'école publique assoit sur l'autonomie de jugement, l'égalité sans distinction d'options spirituelles, le rejet de toute discrimination, l'universalité, la promotion du bien commun. Ainsi comprise, la laïcité, c'est le respect de tous, l'exclusion de tout privilège, de tout facteur de dépendance, de mise en tutelle des individus.

6.2.2 L'Université publique pour tous
Attaquées par la droite pendant dix ans, les universités sont elles aussi dans un triste état. Sous couvert de construire « l'université de demain », la droite a déployé une batterie de projets libéraux : initiatives d'excellence, laboratoires d'excellence, pôles d'excellence… En réalité, c'est la mise en concurrence systématique des universités entre elles qui a été instaurée.

La gauche veut aussi « l'excellence », mais pour tous, non pour quelques nantis. C'est l'exigence d'une université publique de qualité à hauteur de sa mission première : élever le niveau de connaissances des futurs salariés, émanciper les individus, garantir l'accès à un emploi stable et de qualité, développer la recherche dans tous les secteurs, en lien avec les autres institutions, comme le CNRS, renforcé. La gauche doit restaurer un cadrage national du diplôme garantissant une qualification identique en fonction des filières.

L'État doit reprendre le contrôle des universités, aujourd'hui laissé aux lobbies privés et aux personnalités dites « extérieures », en revenant sur la « loi de responsabilité des universités », qui transforme les présidents d'université en managers. L'actuelle concentration des pouvoirs étouffe les revendications des étudiants et celles des personnels dans une université au sein de laquelle la démocratie irait de pair avec un bon fonctionnement. Le financement adéquat des universités doit être assuré, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

6.3 Des droits pour mieux vivre

6.3.1 Abolir les discriminations
Éduquer chacun dans l'égalité, dès la petite enfance, pour changer les mentalités. Garantir l'accès à l'avortement et une contraception gratuite pour toutes. Légiférer contre les violences, en particulier conjugales, faites aux femmes. Protéger leur retour au travail après les congés maternité. Organiser la traque des réseaux de proxénétisme. Mettre en œuvre la clause de « l'Européenne la plus favorisée », qui vise à harmoniser en faveur de l'égalité femmes-hommes les meilleures politiques en vigueur dans les pays européens. Faire reculer le sexisme, l'homophobie et le racisme. Étendre les droits du Pacs, reconnaître le mariage homosexuel et l'homoparentalité. Assurer la dignité en fin de vie. Tout cela a été avancé par François Hollande et les engagements pris par notre gouvernement sur toutes ces avancées démocratiques méritent d'être salués.

6.3.2 Pour de nouveaux droits, l'égalité réelle.
Le droit de vote des immigrés aux élections locales, le mariage des homosexuels sont d'ores et déjà actés dans le travail de notre gouvernement avec d'autres dispositions énoncées dans notre convention pour l'égalité réelle (fin 2010). Les préjugés racistes ou xénophobes ont été encouragés sous la droite : pour les faire reculer la puissance publique doit agir avec une politique culturelle et éducative, notamment en intégrant ces missions au cahier des charges de l'audiovisuel public.

En matière d'immigration, la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers a été abrogée. Concernant la régularisation des sans-papiers, les critères devront prendre en compte les situations de travail et familiales. Les expulsions d'enfants scolarisés ont choqué, à juste titre, pendant les cinq ans de Sarkozy.
Les actions menées par Réseau éducation sans frontières (RESF) ont montré que de très nombreux habitants de notre pays voulaient qu'il reste une terre d'accueil. Il est indigne, pour un grand pays comme la France et pour son histoire, d'expulser des familles dont les enfants sont scolarisés. De même, les travailleurs sans-papiers doivent être reconnus : ils travaillent, ils déclarent leurs revenus. Les organisations syndicales de salariés ont raison de se battre pour leur régularisation, contre la délinquance patronale, les filières clandestines, les trafics de main-d'œuvre, les « marchands de sommeil ». Par ailleurs, le soutien puissant à la vie associative est essentiel quand on veut lutter pour l'égalité réelle. Les associations sont nombreuses et importantes dans notre pays, elles regroupent beaucoup de citoyens engagés et jouent un rôle irremplaçable dans une démocratie vivante : tout ce tissu associatif qui a beaucoup souffert de manque de moyens, du fait de la politique de la droite, doit être fortement appuyé.

6.4 De grands services publics dans une économie mixte.

6.4.1 Le redressement du pays passe par l'essor des services publics.
Ils constituent un moyen essentiel pour assurer l'égalité entre tous les usagers, grâce à la péréquation assurée sur tout le territoire national. Il n'en va pas de même lorsque ces services sont assurés par des entreprises privées, qui ont pour vocation de faire du profit, et ne s'intéressent donc pas à ceux qu'elles ne jugent pas rentables. La privatisation de France Télécom en est la triste illustration : l'entreprise fonctionne moins bien pour les usagers, ses services coûtent plus cher, elle rapporte moins à l'État, elle a supprimé des dizaines de milliers d'emplois, elle a acculé des dizaines de salariés au suicide par « faute inexcusable » des employeurs… Il faut en finir avec les « découpes » de la Poste ou de la SNCF qui démantèlent en vue des privatisations et de l'avènement de la concurrence « libre et non faussée ». Au lieu d'enrichir les grands actionnaires qui ont mis la main sur EDF-GDF, la réduction des factures des usagers s'impose : l'exemple du coup de force contre le prix de gaz en est l'illustration.

Les activités postales et télécommunications, France Télécom, La Poste et la Banque postale, le pôle public de l'énergie avec EDF, GDF-Suez, Areva et les transports publics, la SNCF doivent revenir dans le giron public. Il faut aussi favoriser la maîtrise citoyenne du service public de l'eau en soutenant les collectivités qui s'engagent en régie publique de l'eau, construire un service public de la petite enfance, de la formation professionnelle continue, et aussi un pôle public de prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Pour améliorer la qualité de ces services publics, une seule solution: la démocratisation. L'intervention des ayants droit dans le fonctionnement des administrations publiques sera organisée de sorte que la gestion se fasse sous contrôle tripartite : État, salariés et usagers.

6.4.2 Chacun doit avoir accès à la santé !
En 2011, 30 % des habitants de notre pays ont dû renoncer à des soins parce qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer une couverture complémentaire. La Sécurité sociale doit cesser de reculer face aux assurances privées. Les « franchises » médicales, les « tickets modérateurs » les « forfaits hospitaliers » se sont surajoutés comme autant d'obstacles à l'accès à la santé : ils doivent être supprimés. Les fermetures de lits et d'hôpitaux de proximité doivent cesser. La « T2A », la tarification à l'activité, doit être abrogée : elle avantage délibérément les cliniques privées aux dépens de l'hôpital public autour duquel notre système de soin devrait être restructuré. Le gouvernement de gauche devra aussi instaurer un contrôle public étroit de la filière du médicament (laboratoires, grossistes, autorisations de mise sur le marché), encadrer et remettre en cause progressivement le paiement à l'acte, supprimer le secteur II et les dépassements d'honoraires des médecins libéraux.

6.4.3 Notre riche pays doit aussi traiter différemment les 5 millions de personnes handicapées, presque 10% de la population, dont 2 millions de personnes à mobilité réduite, dont 30% avec des déficiences motrices d'origine accidentelle : 800 000 personnes sont allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et 500 000 personnes sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité mais seulement 112 400 personnes sont bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne. Les discours compassionnels ont fait leur temps et doivent faire place à l'accès à une éducation inclusive, l'égalité dans l'emploi, droit à des ressources décentes, des transports et voirie accessibles dans tous les territoires, des droits et moyens nouveaux pour les aidants, les familles et professionnels.

6.4.4 Stop aux ghettos !
Les victimes de la guerre sociale économique se trouvent dans les ghettos urbains. Ce sont les discriminations et les inégalités sociales qui y provoquent malaises et violences. La paupérisation de ces quartiers de relégation doit être stoppée par l'implantation massive de services publics porteurs d'activités et de mieux-être : des transports collectifs, des écoles, des mairies de quartier, des centres d'animation sociale, des maisons de la culture, une police de proximité, sont les premiers besoins de ces quartiers défavorisés. Que ceux qui trouvent encore cela « trop cher » réfléchissent au coût exorbitant des explosions engendrées dans les banlieues.

De la même façon, les territoires ruraux et périurbains devront faire l'objet de politiques adaptées en termes de transports collectifs et de services publics et culturels. Il faut y aider à la construction de nouvelles solidarités, alors que les habitants des villes s'en éloignent, malgré la localisation de leur emploi, à cause de la cherté des loyers ou pour accéder à la propriété. Le vote Front national dans ces communes constitue un signal d'alarme qu'il est urgent d'entendre.

6.4.5 Pour un nouveau service public du logement.
Le droit au logement, droit social depuis 1946, est devenu « opposable »... en théorie. Aujourd'hui nous sommes face à une terrible pénurie de logements et une hausse effrénée des loyers, due à une spéculation décomplexée. Ce droit au logement doit devenir effectif : une Couverture logement universelle permettrait de couvrir les risques de non-paiement des loyers en cas de situation financière difficile. Cette couverture ne sera pas réservée aux seuls plus démunis, mais constituera une assurance mutualisée rendant caduc tout dépôt de garantie. Les premières mesures du gouvernement (encadrement des loyers, renforcement de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) avec taxation des communes qui ne la respectent pas) sont positives, mais des immeubles vides doivent être réquisitionnés chaque fois que nécessaire et la construction de logements sociaux de qualité, démultipliée, avec priorité aux populations en grande difficulté. L'accès au logement pour les étudiants et les jeunes travailleurs doit être facilité. Les fonds collectés sur les livrets A des Caisses d'épargne avec le doublement du plafond mis en avant par François Hollande lors de sa campagne sont indispensables au financement de ces programmes et la Caisse des dépôts et consignations doit rester le lieu de centralisation de ces fonds.

6.4.6 La loi de démembrement territorial imposée par Sarkozy qui devait entrer en vigueur en 2014 sera abrogée : elle décentralisait les dépenses tout en centralisant les recettes, ce qui visait à casser les services publics locaux en évitant l'affrontement avec les usagers au niveau national. Redonner des moyens aux collectivités, organiser une autre déconcentration, nécessite des débats démocratiques sur la pertinence des niveaux de gestion à l'intérieur du territoire national sur l'autonomie financière des collectivités mais aussi sur le renforcement des péréquations entre les territoires.

6.5 Mettre fin au calvaire des années Sarkozy contre la culture.

Contrôle des médias, mépris pour le livre, promotion de la « culture-people », vision statique et identitaire du patrimoine national menant logiquement au projet de « Maison de l'histoire (officielle) de France », culture dite « académique » réservée aux seules élites, coupes drastiques dans les subventions versées aux associations, Hadopi, destruction du statut des intermittents, du spectacle vivant... Pour le monde de la culture, les années Sarkozy ont constitué un vrai calvaire qui n'a pu être adouci que par l'action culturelle menée par les collectivités de gauche. Aux yeux des artistes, des salariés de la culture et du public, notre mandat est simple : opérer dès maintenant le changement pour fermer la parenthèse des années Bigard-Bolloré.

La baisse de la TVA sur le livre est un pas significatif en ce sens. Il faut assurer l'accès à la culture dès le plus jeune âge en développant l'éducation artistique à l'école primaire avec un véritable enseignement d'histoire des arts dans le secondaire ; bref en promouvant une culture commune et humaniste à visée universelle. Il faudra également préserver, par la loi, les médias des empiètements du pouvoir politique, mais surtout de l'appétit uniformisant des grands groupes qui se sont emparés de la grande presse. Le pluralisme et la déconcentration doivent faire l'objet de lois *ad hoc*. Nous soutiendrons la création en donnant les moyens aux artistes d'œuvrer notamment par le biais d'une réforme de l'intermittence. Enfin, nous lancerons un grand débat sur l'accès numérique aux œuvres et sur la propriété intellectuelle, en y associant les professionnels, leurs organisations, ainsi que le public.

6.6 Pour la VI^e^ République :

Toutes ces aspirations à vivre mieux vont de pair avec la bataille pour tous les droits démocratiques à conquérir ou à consolider dans une

VIe République sociale et laïque, plus démocratique, parlementaire et non présidentielle, plus participative, permettant aux citoyens de s'impliquer, une République féministe, paritaire, fraternelle, solidaire. Cela n'a jamais été autant d'actualité : elle peut être bâtie grâce à la solide majorité, exceptionnelle, dont la gauche dispose.

7 - Pour mobiliser, une gauche unifiée et un parti rénové

7.1 Unir toute la gauche

1936, 1981, 1997 et 2012 : rien de beau, rien de grand ne s'est jamais fait dans notre pays sans l'unité de la gauche. Ces belles victoires de 2012 n'auraient pu voir le jour sans le rassemblement de toute la gauche et le désistement de tous les partis de gauche en faveur de notre candidat. Aucune voix n'a manqué à l'appel le 6 mai et le 17 juin. Cette victoire est commune, elle doit être partagée.

Il n'y a qu'un salariat, il ne devrait y avoir qu'une seule gauche. Il n'y a pas « deux gauches », car notre camp est ainsi fait : quand il gagne, c'est toute la gauche qui progresse et quand il perd, toutes ses composantes reculent. Il faut savoir tourner les pages de l'histoire révolue et avancer sur de nouvelles bases. Un seul grand parti de gauche, uni et démocratique, respectant toutes les sensibilités en son sein : voilà notre perspective à moyen terme. Comme l'indique l'article 24 de la Déclaration de principes de notre Parti, « Le Parti socialiste veut rassembler toutes les cultures de la gauche. Il ne se résigne pas aux divisions héritées du passé ».

Pour dépasser les vieilles divisions, il faut construire patiemment l'unité de toute la gauche. Elle se bâtira à partir d'actions communes et des rapprochements qui en résultent. Il faut mettre en avant ce qui rassemble et non pas ce qui divise. Dans tous les partis de gauche, comme dans tous les syndicats, il y a les mêmes débats et des sensibilités voisines. Nous pouvons dégager de leurs projets respectifs un programme commun de toute la gauche, car les convergences existent d'ores et déjà.

Les différentes composantes de la gauche, si nous le leur proposons, seraient capables de dépasser les désaccords de programme à condition que de notre côté nous nous engagions pleinement en ce sens. Pareil programme ne peut se faire qu'au cœur de la gauche, et non sur ses marges.

Car même si nous disposons d'une majorité absolue, l'expérience montre toujours qu'il ne faut pas se montrer « hégémonique ». Au contraire, il faut écouter, associer, élargir, mobiliser pour réussir. C'est aussi pour cela que François Hollande a eu raison d'écarter une fausse « ouverture » au centre. Il souhaitait constituer avec Jean-Marc Ayrault un « gouvernement de gauche unie ». Même s'il est dommage que toute la gauche n'ait pas répondu aux propositions d'accords faites par le président, la porte reste ouverte. S'il y a des obstacles, ils peuvent être levés. Si nous voulons une gauche qui dure plus d'un quinquennat, c'est un objectif qu'il faut se fixer. Sinon, nous pourrions revivre la douloureuse expérience du début des années 2000 : à négliger la gauche, celle-ci se divise et n'apporte plus ni le même soutien, ni la même dynamique.

Tout ne se joue pas « en haut », au gouvernement. Franklin Roosevelt, président des États-Unis pendant la crise des années 1930, disait intelligemment à des syndicalistes qu'il recevait : « Descendez dans la rue et forcez-moi à vous accorder ce que vous me demandez ». Il indiquait ainsi que, pour réussir le changement, il lui fallait une société non pas passive mais mobilisée. C'est valable pour nous : car soit nous ne transformons pas vraiment les choses et laissons des millions de nos concitoyens déçus au bord du chemin, et nous perdrons peu à peu, la confiance de nos électeurs, au lieu de la conquérir durablement. Soit nous engageons progressivement toutes les transformations nécessaires et, alors, il nous faut une dynamique, de l'écoute, de la démocratie participative, de la mobilisation sociale.

7.2 Pour réussir, il faut un Parti socialiste mobilisé, démocratique et militant.

Pour réussir et faire durer ce quinquennat, ces principes d'écoute doivent également s'appliquer au rôle, au fonctionnement et à l'action du Parti socialiste. Qu'on se souvienne des leçons unanimement tirées après le 21 avril 2002 : le parti n'avait pas assez joué son rôle, il n'avait pas agi de façon assez autonome et constructive depuis 1997. La rénovation de notre Parti doit se poursuivre même si nous avons gagné toutes les élections car la vie politique continue. Le Parti socialiste a souffert, dans d'autres périodes où il a été au pouvoir, de ne pas faire vivre le débat et la diversité politique en son sein, de ne pas préparer le renouvellement des propositions, de ne pas s'être interrogé sur les défis politiques nationaux, européens et internationaux qui attendaient la gauche. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire un Congrès en catimini, au cours duquel les débats qui nous traversent seraient esquivés. Nous avons besoin d'un parti de débat, responsable mais pas atone sous prétexte de ne pas gêner le gouvernement.

La plus sûre façon d'échouer, c'est en effet de faire se comporter notre parti comme un « parti godillot ». Il faut que nous soyons à l'écoute, que nous fassions remonter ce que disent nos sympathisants, nos électeurs, les salariés, et pas seulement redescendre ce qui se dit en haut… Il faut que nous soyons capables d'alerter, de transmettre les évolutions de l'opinion de ceux que nous représentons. Notre Parti doit être à l'écoute d'abord des salariés. *Quand, dès juin 2012, les caissières de Carrefour se mettent en grève pour les salaires, quand, dans une chaîne de magasins, d'autres caissières débrayent et réclament 200 euros de hausse de salaires, quand d'autres encore bougent pour refuser des nocturnes destructrices pour leur santé et pour leur vie, le parti doit, non pas ignorer ces caissières, mais les soutenir, alerter l'opinion et relayer leur combat !*

Ce n'est qu'un exemple, car il va en surgir tous les jours. Être au gouvernement ne doit pas pousser à endormir notre Parti, mais à le vivifier. En cela il faut la liberté des débats, l'écoute des sensibilités et courants, le respect de leur représentation démocratique à la proportionnelle.

C'est le moment de mettre en œuvre l'objectif, proclamé tant de fois depuis 15 à 20 ans, de faire vivre réellement nos instances. Il nous faut dès maintenant :

- Convoquer de « vrais » Conseils nationaux. Le Parlement du premier parti de la gauche n'est plus représentatif du salariat. Comment pourrait-il l'être lorsqu'il se réunit les mardis à 16 h ?

- Organiser des conventions thématiques régulières sur des questions à la fois précises et de fond, qui permettent d'apporter à la réflexion et donc à l'action des parlementaires et du gouvernement.

Ne pas tout remettre encore une fois entre les mains des « experts », si souvent éloignés des réalités sociales.

- Développer la formation économique, sociale, culturelle des militants, pour mieux les intéresser à la vie des sections et des fédérations. C'est le moment de « recruter », de faire du Parti socialiste un parti de masse. Nous en sommes capables : nous avons pu mobiliser trois millions de sympathisants aux Primaires pour désigner notre candidat.

- Transformer notre parti, son langage, son fonctionnement pour qu'il soit traversé par la diversité sociale. Si des millions d'employés et d'ouvriers ont voté pour nous, on doit toujours déplorer que si peu adhèrent. Trop peu de syndicalistes s'engagent dans nos rangs : à nous de mieux répondre à leurs aspirations dans leur travail, dans leurs entreprises. Recréer des sections d'entreprises et de branches.

- Mettre fin sans hésiter au cumul des mandats. Cela veut dire démultiplier les élus, le partage des rôles, former et mobiliser des milliers de nouveaux responsables à tous les niveaux. C'est une bonne chose pour la citoyenneté, la mixité, pour la diversité sociale, pour la représentativité populaire.

- Amplifier les efforts déjà fournis pour réaliser en acte la parité complète dans toutes les instances de direction et dans nos listes de candidats.

- Attirer et mobiliser la jeunesse, car elle est au cœur du projet présidentiel. Cela demande un accompagnement, un enthousiasme militant pour qu'elle obtienne satisfaction et reconnaisse le rôle des militants socialistes.

Agissons ainsi et les municipales de 2014, qui auront le caractère d'élections de mi-mandat se révéleront aussi enthousiasmantes que notre victoire de 2012.

Notre Congrès, en ce sens, a une énorme importance : oui ou non, notre Parti saura-t-il trouver sa place, avoir son espace d'expression et d'action ? Ce n'est sûrement pas une « motion unanime » de caractère « officiel » qui le permettrait. Le débat est indispensable, irremplaçable, et nous avons l'ambition d'y contribuer en vous soumettant ce texte.

DE L'ALTERNANCE À L'ALTERNATIVE

Contribution générale présentée par Julien Dray. Pièce en deux actes

Ce Congrès doit permettre au PS de faire de ce qui pourrait n'être qu'une alternance une véritable alternative. La crise impose de trouver des solutions nouvelles, de mener une politique ambitieuse, pour démontrer qu'il n'y a aucune fatalité. C'est aussi le grand combat culturel qu'il nous faut mener.

LISTE DES SIGNATAIRES

JULIEN DRAY (BN, 91)

Résumé : Ce Congrès doit permettre au PS de faire de ce qui pourrait n'être qu'une alternance une véritable alternative. La crise impose de trouver des solutions nouvelles, de mener une politique ambitieuse, pour démontrer qu'il n'y a aucune fatalité. C'est aussi le grand combat culturel qu'il nous faut mener.

Personnages :
Stéphane a 35 ans, il est membre d'un cabinet ministériel à Bercy.

Cécile est salariée et employée d'une chaîne de restauration rapide. Elle fait plusieurs heures de transports en commun par jour pour aller travailler.

Éric est adjoint au maire de sa ville, il a été candidat défait aux législatives. Il est directeur de centre de loisirs.

Léon : Jeune étudiant de 23 ans, 3e cycle de sciences sociales, travaille comme gardien de nuit dans un hôtel, vit en colocation et vient d'une ville industrielle de l'Est.

Marie-France est retraitée de l'Éducation nationale au sein de laquelle elle dirigeait une école primaire. Elle a adhéré en 1972 au PS.

Loïc vient de l'Ouest, il est secrétaire de section depuis le Congrès de Reims en 2008 et travaille dans une grande entreprise publique.

Sophie est entrepreneur. Elle a adhéré en 1988 au PS.

Koumba est infirmière. Malienne, elle a été régularisée sous le gouvernement Jospin. Elle cherche à obtenir la nationalité française.

Propos : La gauche est arrivée au pouvoir. Désormais aux commandes des deux assemblées du Parlement, du gouvernement et de la Présidence de la République, après avoir conquis l'essentiel des collectivités locales, elle a été chargée par les citoyens d'affronter la crise en montrant qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il existe une alternative. En pleine négociation avec ses partenaires et, particulièrement, avec l'Allemagne d'Angela Merkel, saura-t-elle s'opposer au *fédéralisme autoritaire* de cette dernière pour faire aboutir un projet alternatif pour la France et l'Europe ? Tous les tabous doivent donc tomber : sur le rôle de la puissance publique, sur la dette, sur le rôle et la place des banques, sur **la répartition des gains de productivité,** sur *le protectionnisme*. À l'intérieur aussi un front s'est ouvert : la puissance de l'extrême droite et sa mutation, *la radicalisation* d'une partie importante des partis de droite et de l'électorat traditionnel de celle-ci ont provoqué une confrontation idéologique plus que jamais exacerbée entre la gauche et les droites. La percée de *phénomènes communautaristes*, l'affaiblissement de l'*État républicain et de la laïcité*, l'impression qu'ont les Français de vivre dans une société de la menace au cœur d'un *siècle de la peur* rendent la mission de la gauche aussi périlleuse qu'exaltante, si elle veut encore mener le combat !

Synopsis : Les différents membres de la section débattent des débuts du gouvernement de gauche. Chacun, à travers son expérience, sa vie, sa réflexion personnelle, donne un point de vue sur les espoirs naissants et les écueils auxquels la gauche va être confrontée.

Mots clés : alternance, alternative, « et-et », parti du peuple, renationalisation de la dette, référendum, TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), Université populaire, Assises du changement, socialisme de la production, émancipation, République européenne, fédéralisme autoritaire, conférence salariale, Convention nationale sur l'Europe, siècle de la peur, protectionnisme, remondialisation, dette, Constituante européenne, combat culturel, esprit coopératif, souveraineté populaire, socialisme, insécurité culturelle, Nouvelle République, dumping monétaire, libre-échange, BCE, Mécanisme européen de stabilité, égalité territoriale, société de la menace…

La scène se joue début juillet 2012. La section s'apprête à débattre de la situation politique avant le pot de fin d'année militante.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Résumé : Ce Congrès doit permettre au PS de faire de ce qui pourrait n'être qu'une alternance une véritable alternative. La crise impose de trouver des solutions nouvelles, de mener une politique ambitieuse, pour démontrer qu'il n'y a aucune fatalité. C'est aussi le grand combat culturel qu'il nous faut mener.

Personnages :
Stéphane a 35 ans, il est membre d'un cabinet ministériel à Bercy.

Cécile est salariée et employée d'une chaîne de restauration rapide. Elle fait plusieurs heures de transports en commun par jour pour aller travailler.

Éric est adjoint au maire de sa ville, il a été candidat défait aux législatives. Il est directeur de centre de loisirs.

Léon : Jeune étudiant de 23 ans, 3e cycle de sciences sociales, travaille comme gardien de nuit dans un hôtel, vit en colocation et vient d'une ville industrielle de l'Est.

Marie-France est retraitée de l'Éducation nationale au sein de laquelle elle dirigeait une école primaire. Elle a adhéré en 1972 au PS.

Loïc vient de l'Ouest, il est secrétaire de section depuis le Congrès de Reims en 2008 et travaille dans une grande entreprise publique.

Sophie est entrepreneur. Elle a adhéré en 1988 au PS.

Koumba est infirmière. Malienne, elle a été régularisée sous le gouvernement Jospin. Elle cherche à obtenir la nationalité française.

Propos : La gauche est arrivée au pouvoir. Désormais aux commandes des deux assemblées du Parlement, du gouvernement et de la Présidence de la République, après avoir conquis l'essentiel des collectivités locales, elle a été chargée par les citoyens d'affronter la crise en montrant qu'il n'y a pas de fatalité et qu'il existe une alternative. En pleine négociation avec ses partenaires et, particulièrement, avec l'Allemagne d'Angela Merkel, saura-t-elle s'opposer au *fédéralisme autoritaire* de cette dernière pour faire aboutir un projet alternatif pour la France et l'Europe ? Tous les tabous doivent donc tomber : sur le rôle de la puissance publique, sur la dette, sur le rôle et la place des banques, sur **la répartition des gains de productivité,** sur *le protectionnisme*. À l'intérieur aussi un front s'est ouvert : la puissance de l'extrême droite et sa mutation, *la radicalisation* d'une partie importante des partis de droite et de l'électorat traditionnel de celle-ci ont provoqué une confrontation idéologique plus que jamais exacerbée entre la gauche et les droites. La percée de *phénomènes communautaristes*, l'affaiblissement de l'*État républicain et de la laïcité*, l'impression qu'ont les Français de vivre dans une société de la menace au cœur d'un *siècle de la peur* rendent la mission de la gauche aussi périlleuse qu'exaltante, si elle veut encore mener le combat !

Synopsis : Les différents membres de la section débattent des débuts du gouvernement de gauche. Chacun, à travers son expérience, sa vie, sa réflexion personnelle, donne un point de vue sur les espoirs naissants et les écueils auxquels la gauche va être confrontée.

Mots clés : alternance, alternative, « et-et », parti du peuple, renationalisation de la dette, référendum, TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), Université populaire, Assises du changement, socialisme de la production, émancipation, République européenne, fédéralisme autoritaire, conférence salariale, Convention nationale sur l'Europe, siècle de la peur, protectionnisme, remondialisation, dette, Constituante européenne, combat culturel, esprit coopératif, souveraineté populaire, socialisme, insécurité culturelle, Nouvelle République, dumping monétaire, libre-échange, BCE, Mécanisme européen de stabilité, égalité territoriale, société de la menace…

La scène se joue début juillet 2012. La section s'apprête à débattre de la situation politique avant le pot de fin d'année militante.

ACTE I : GOOD BYE SARKO, RETOUR SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES.

Les élections ont porté le PS au pouvoir… Dans la section, on s'interroge sur le poids de la dette, la question des contraintes et la nécessité de les lever…

Scène 1 : Dans l'euphorie : Quelques socialistes un peu trop tranquilles ?

Loïc (le secrétaire de section) : Chers camarades, c'est la première fois sous la République que nous, socialistes, remportons une élection présidentielle, détenons la majorité à l'Assemblée nationale et au Sénat, la quasi-totalité des grandes villes et une immense majorité des collectivités locales. Cette campagne a été belle, bien menée, grâce à vous tous. François Hollande a mené un beau combat, avec sincérité et talent… et nous, depuis les Primaires en tant que militants, nous n'avons pas chômé.

Éric (l'adjoint au maire) : Ah ça non ! Nous avons remporté une belle victoire, même si, ici, ma courte défaite a terni un magnifique bilan militant. Je voudrais vous remercier pour votre investissement au cours de la campagne législative, après celui, décisif pour le pays, de la campagne présidentielle…

Loïc (le secrétaire de section) : Je suis un peu triste de la défaite d'Éric, mais quel plaisir de voir tous ces copains et copines élus. Je vous rappelle notre ordre du jour :

Retour sur la campagne
Point d'actualité politique : débuts du gouvernement
Calendrier du Congrès

Cécile, tu veux introduire le débat ?

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Comme vous tous, je suis très heureuse de la victoire de François Hollande et de la gauche,

très heureuse que Sarkozy soit battu, j'ai adhéré en 2007 en réaction à son discours et le 6 mai, je crois que nous avons tous ressenti un soulagement. C'est pas trop tôt ! Mais cette victoire ne doit pas masquer la réalité que les gens vivent. Moi, je fais trois heures de transports en commun par jour, je vois bien comment va ce pays : il ne va pas bien ! **Le coup de pouce au Smic, c'est bien mais c'est une goutte d'eau dans la mer : cela ne règle pas le temps partiel subi, la précarité, la question des bas salaires… Je ne veux pas plomber l'ambiance mais bon…**

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : C'est sûr, l'attente est forte. Je me souviens de 1981, on a beaucoup espéré ! Et on est resté sur le carreau ! Vous vous souvenez de la « **parenthèse de 1983** » ? C'est Lionel Jospin qui avait inventé cette expression. J'ai le sentiment qu'on ne l'a jamais refermée et qu'en plus cette « parenthèse » nous a empêchés, par son seul énoncé, de penser véritablement ce que pouvait être une action de gauche au gouvernement. Alors c'est vrai que ça semble dur d'être au pouvoir et d'être socialiste ! Je me souviens quand j'ai adhéré, le PS venait de signer le *programme commun*. C'était au tout début de ma carrière. C'est sûr, ça nous rajeunit pas. On pensait qu'on allait pouvoir « changer la vie » et que *« tout était possible »*, les débats faisaient rage autour de la façon d'engager la *« rupture en cent jours »* et la *« transition au socialisme »*. C'est vrai que confronter son idéal au réel, c'est toujours difficile… **Mais cette fois, nous ne sommes pas des néophytes ! Nous sommes avertis par nos expériences passées.** C'est la troisième fois en trente ans que nous sommes amenés à exercer le pouvoir. **Faut pas se louper ! Un éventuel échec serait catastrophique et peut-être décisif pour le modèle social, dont la droite, après l'avoir tant ébranlé, rêve de se débarrasser une bonne fois pour toutes. Il faut dégager des fondamentaux**, fixer un cap, un pic, un roc que dis-je une péninsule. Il faut **poser des actes** sur lesquels appuyer un **véritable combat culturel et politique contre la droite et l'extrême droite. Répondre à l'urgence tout en donnant du sens : la voilà notre feuille de route.**

Stéphane (le membre du cabinet ministériel, en retard et vient d'arriver) : Mes camarades, laissez-moi vous dire que je suis content de vous voir parce qu'à Bercy ça chauffe… C'est pour ça que je suis un peu en retard… Et aussi parce que je n'arrivais pas à garer mon vélib, mais ça c'est un autre problème… C'est là qu'on mesure le poids de l'État et des contraintes ! La gravité de la situation, car c'est pire que ce que vous pouvez imaginer… Le poids de la dette, les contraintes qu'elle nous impose tous les jours est une réalité. On doit vivre et gouverner avec ça. Pas évident. **Les chiffres, vous les connaissez, l'endettement : c'est 85 % du PIB. Le chômage : c'est 10 % de la population active. Le déficit du commerce extérieur : c'est 70 milliards d'euros. Le gouffre des chiffres est tel qu'il risque de tout emporter. Et nous avec !**

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Et rebelote ! Ça recommence ! Vous en avez pas marre ? Le discours sur la dette ça va bien ! Je ne suis pas en train de dire qu'il n'y a pas un problème. Mais nous n'avons pas à reprendre à notre compte ce discours anxiogène développé par la droite et qui sert ensuite d'alibi à la liquidation de l'État social. Je te ferai remarquer qu'un État n'est pas un particulier ou un ménage : Personne ne vient lui demander de rembourser sa dette du jour au lendemain. « Allô bonjour l'État français ? Oui vous avez un petit retard dans le paiement, les huissiers débarquent demain ! Au revoir ». Non ! L'État, il ne se gère pas non plus comme on gère un ménage. La droite a annoncé la couleur : couper les dépenses. La solution alternative : l'augmentation des prélèvements, outre qu'elle serait discutable nous enlèverait toute marge de manœuvre. C'est là où nous devons faire preuve d'imagination et d'inventivité. Après tout, **il y a un pays qui ne rembourse jamais sa dette, qui a une dette record et auquel personne ne demande de comptes : les États-Unis**. Quant au Japon, sa dette c'est 220 % du PIB. Il se fout du triple À pour une raison simple : ce sont les épargnants japonais qui possèdent la dette. Il y a une piste là, non ? Voyez : y'a pas de fatalité !

Sophie (l'entrepreneur) : Tu as raison Marie-France. Je vais vous dire : on fantasme sur les marchés. Ce qui les inquiète le plus, contrairement à ce qui est dit, ce n'est pas l'existence de la dette, c'est l'incertitude, les flottements et les hésitations. Par exemple : je comprends qu'un investisseur étranger rechigne si pour les 2 % du PIB de la Grèce on n'est pas capable de trouver une solution. Moi ça fait quinze ans que j'ai monté mon entreprise. Je vais vous donner mon point de vue d'entrepreneur. Aujourd'hui, j'ai l'impression qu'on a fait depuis des années énormément de cadeaux au CAC 40 et à ses entreprises dont la création d'emplois n'est pas la priorité, mais qu'on n'a pas beaucoup aidé les PME à atteindre une taille suffisante pour innover, pour exporter, pour se développer, pour embaucher. On a cru que la baisse des charges suffisait. Dans cette affaire, c'est beaucoup plus la question de l'accompagnement financier qui est en cause, donc le rôle des banques. Moi ma banque, elle ne me fait aucun cadeau, à la moindre difficulté, elle me menace de rejeter mes traites, elle n'accepte de partager aucun risque avec moi. Par contre, question aggios, ne croyez pas qu'ils me font plus de cadeaux qu'aux gens en difficultés. Elles sont censées nous prêter de l'argent et c'est nous qui leur prêtons pour qu'elles partent jouer au casino… Elles peuvent se vanter de faire des taux bas mais de toute façon elles ne prêtent pas. Là sur le rôle du système bancaire, la gauche a de quoi innover en créant des instruments publics nouveaux.

Léon (l'étudiant) : Moi je vais vous dire ce que j'entends tous les jours autour de moi sur le campus de Villetaneuse[1], c'est quand même intéressant et un peu dérangeant. Qu'est ce qu'ils disent mes potes : le redressement dans la justice c'est une bonne formule, mais qu'est ce qu'il y a derrière ? C'est de la morale, pas de la politique. C'est mieux que l'effondrement dans l'arbitraire… Je ne vois pas clairement ce que veut la gauche, je ne discerne pas le chemin qu'elle veut emprunter. J'entends « effort », mais pourquoi, dans quel but social ? S'il ne s'agit que de redresser les comptes, alors on fait fausse route. Il y a les comptes et la société française. Et c'est à cette société qu'il faut assigner un objectif politique et social qui passe par la réduction des inégalités, le meilleur partage de la richesse produite, une croissance qui rompt avec le productivisme et le consumérisme hystérique… Le tout enrobé d'un renouveau de la laïcité et d'une ambition culturelle qui ne se limite pas à Saint-Germain-des-Prés. Bref, définir la société que nous voulons construire et pourquoi pas imaginer le monde que nous souhaitons. C'est pas tout à fait juste, mais dans cette affaire, comme disait un vieil inventeur : « L'imagination est plus importante que le savoir » non ?

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Léon, je suis moins jeune que toi (de pas grand-chose mais quand même), mais moi aussi j'ai besoin de cette révolte. Ça suffit d'être les esclaves des marchés, de la bourse et des agences de notation bidons, de ce discours sur la dette, de ces fausses évidences, de ces débats à la télé avec toujours les mêmes qui se sont trompés sur tout mais qui la ramènent quand même avec leurs certitudes…

Léon (l'étudiant) : Vous savez ce que disait Walter Benjamin : *« Le capitalisme est une religion »* et comme toute religion, il a ses dogmes, ses croyances et ses fanatiques. Le combat contre le capitalisme est un combat idéologique, culturel. Sarkozy nous a beaucoup parlé de Gramsci et de l'hégémonie culturelle, moi je dis que ce qui manque à la gauche c'est cette bataille culturelle, centimètre par centimètre. « Rien lâcher ». Il s'agit de reprendre ce combat que nous avons perdu depuis trente ans et parfois en nous en félicitant, au nom de la modernité.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Quelquefois ça fait du bien de croiser un étudiant. Tout ce que tu as dit là j'y adhère, mais tu vois, je sais que tu aimes le foot, moi je ne connais rien au football et je n'ai rien contre le PSG mais quand même comment on peut accepter ces salaires mirobolants, ces sommes faramineuses… c'est aussi cela le combat culturel… Quelques centimètres Léon.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Mes camarades, j'aimerais qu'on reste les pieds sur terre. Ok pour le foot mais il faut voir le monde tel qu'il est et pas tel qu'on le rêve. Il n'y a pas d'alternative. Je sais, c'est une formule de Thatcher, mais elle est vraie. Nous n'échapperons pas à l'effort. L'héritage de la droite est catastrophique et on doit tenir compte des réalités…

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Tout ça m'inspire un proverbe que j'aime bien : « Qui n'a pas de passé n'a pas d'avenir ». La gauche n'est pas là pour éponger les erreurs de la droite, nettoyer les écuries d'Augias et, une fois qu'elle s'est bien épuisée à cela au grand désespoir et à la grande fureur du peuple de gauche, rendre les clés au soi-disant propriétaire. Je ne crois plus au fameux : « On redresse d'abord, on distribue après ». Ça, on nous l'a fait, ça va bien. Si on ne pose pas dès le début les bases du changement social on ne le fera pas après.

Il y aura toujours une contrainte nouvelle qui expliquera qu'on voudrait bien, mais que ce n'est pas maintenant qu'on peut le faire.

Loïc (le secrétaire de section) : Je résumerai tout ce que vous me dites par une formule : finalement la question qui nous est posée c'est de faire que ce qui est présenté comme une alternance devienne une alternative. J'ai envie que la gauche européenne voit dans notre démarche une référence et pourquoi pas un modèle… Bref, la lutte c'est classe !

Léon (l'étudiant) : Pas mal monsieur le secrétaire de section. Moi je veux pas faire l'intellectuel, mais il y a une chose qui est certaine, Stéphane, l'alternative ça commence par une rupture avec la fausse construction européenne. L'Europe c'est à la fois le nœud de tous nos problèmes et le levier de l'alternative.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Mais le président a commencé à répondre à ta question. Nous avons obtenu que la croissance soit au cœur du projet européen et un plan de relance de 120 milliards d'euros, c'est pas rien…

Sophie (l'entrepreneur) : Non ce n'est pas rien mais c'est peanuts. Au regard de l'Europe, 120 milliards, ce n'est vraiment pas grand-chose. Une relance européenne c'était au moins dix fois ça. Stéphane, n'oublie pas qu'il y a 500 millions d'habitants en Europe… ça ce serait un choc de croissance et, croyez moi, dans ce cas-là, les marchés, ils auraient peut être applaudi. Si tant est qu'ils sachent utiliser leurs mains pour faire autre chose que taper sur des claviers…

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Et tu les trouves où ? Dans une pochette surprise ? En jouant à l'euro-millions ?

Sophie (l'entrepreneur) : Arrête Stéphane : 3 000 milliards d'euros ont été déversés pour sauver les banques sans aucune contrepartie… Et on n'arriverait pas à trouver la moitié pour sauver l'économie européenne ?

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : T'as la mémoire courte. Si on n'avait pas fait cela, on prenait tout le système financier sur les genoux.

Sophie (l'entrepreneur) : Là, c'est toute la société européenne qu'on risque de prendre sur la figure. Vous ne voyez pas ce qui se passe en Europe ? Vous ne sentez pas la colère qui s'installe partout ? Si ce n'est pas la gauche qui porte cette colère, ce sera la droite ou les extrêmes droites qui le feront et des gouvernements autoritaires qui porteront des solutions…

Loïc (le secrétaire de section) : J'entends ce que vous dites. J'entends. Les socialistes sont confrontés à des forces immenses, à des contraintes absolument énormes. Être au pouvoir, essayer d'améliorer les choses, d'apaiser la situation, de réconcilier les Français, c'est une tâche immense ! C'est pour ça qu'on a besoin d'un vrai débat entre nous, qu'on se dise les choses clairement : soit nous nous posons ensemble les bonnes questions, soit c'est la société qui viendra nous les poser très vite et probablement pas pour notre plus grand bonheur politique et électoral…

Léon (l'étudiant) : Loïc tu as raison : l'enjeu du Congrès c'est de nous donner les moyens de faire de l'alternance une alternative. L'alternance consiste à exercer le pouvoir. L'alternative consiste à changer ce qui semble être l'ordre des choses, c'est inventer un autre monde, une autre répartition des richesses, un modèle socialiste français qui puisse être une référence.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Pour paraphraser notre jeune étudiant, il ne faut pas donner le sentiment d'hésiter, de tâtonner, de se poser des questions et ainsi de créer un doute sur ce qu'on veut faire au pouvoir et à quoi ça sert.

Scène 2 : les premiers pas du pouvoir socialiste

Les premiers actes du gouvernement suscitent le débat dans la section… La négociation avec les libéraux allemands, la crainte de voir s'établir un fédéralisme autoritaire et les premières mesures gouvernementales sont au cœur de la discussion…

Loïc (le secrétaire de section) : Disons-le, François s'est bougé sur la scène internationale. On l'a vu à Rio, à Washington, à Camp David et, dès le premier jour, il a eu raison de se rendre à la Chancellerie à Berlin. Au moins il a pu se rendre compte que les Allemands savent où ils vont. La Chancelière sait d'où elle vient et où elle veut aller. Les Allemands ont réussi la réunification, ils ont imposé le mark fort, auquel nous nous sommes arrimés, avec la désinflation compétitive, puis ce fut l'euro fort. Et le camarade Schroeder, nouveau

salarié de Gazprom, a fait le reste : en faisant du thatchérisme à la rhénane : blocage des salaires, amputation des prestations sociales, précarisation accrue pour les salariés, de la belle ouvrage… À ce prix là l'outil industriel allemand a accru sa compétitivité. Maintenant, les gouvernants allemands ne voient pas pourquoi les excédents engrangés devraient être entamés pour sauver des gens qui n'ont pas fait les mêmes choix. Les cigales du sud n'ont pas la cote auprès des fourmis du nord : c'est leur philosophie ! **Le seul projet pour l'Europe aujourd'hui c'est celui d'Angela Merkel : c'est le fédéralisme autoritaire !** C'est le cœur du nouveau traité européen qu'a écrit Angela Merkel et qu'a entériné Nicolas Sarkozy… celui là, il les aura toutes faites !

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Mais nous on l'a corrigé avec le pacte de croissance ! Et qu'est ce qu'on pouvait faire de plus ? Ce qu'a obtenu François Hollande dans la renégociation du traité, c'est déjà beaucoup ! Il a obtenu que ce « traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » soit complété : des prêts de la Banque européenne d'investissement pour 60 milliards, des fonds structurels redéployés pour 55 milliards et, grâce au président, nous avons des « project bonds » pour près de 5 milliards !

Léon (l'étudiant) : C'est gentiment dit, mais bof… Présenter cela comme un acquis, c'est fort. Je reconnais surtout à François Hollande de dire qu'il compte parler plus franchement aux Allemands, c'est ce qu'il a dit à Reims. Mais attention, il faut être conscient de la réalité : l'Allemagne a des intérêts et elle entend les défendre. En l'occurrence les 120 milliards ne sont jamais qu'un redéploiement… **C'est un rooseveltisme lilliputien**[2]. Bon d'accord, elle est un peu facile. Il y a des choses à leur rappeler aux Allemands, d'abord que leurs fameux excédents sont faits, pour une large part, grâce à leurs partenaires de l'euro… Quand on écoute les apôtres du modèle allemand on débouche sur une aberration : tous les pays devraient être excédentaires. Qui serait déficitaire ? La Chine ? L'Inde ? Mais l'essentiel du commerce est intra-européen. Au-delà de ça, j'ai l'impression que les Allemands ont fait des Européens des clients et pas des partenaires…

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Ce couple franco-allemand dont on nous rebat tant les oreilles, la gauche au pouvoir devrait être capable de revoir les conditions du contrat de mariage. Et ça doit être l'occasion pour le président français de dire qu'il refuse le traité. D'autant que je vous le dis, mes amis Anglais sont de plus en plus tentés par le Commonwealth que par l'Europe d'ici qu'ils nous lâchent… Pour moi, ce traité c'est l'extension du modèle libéral à toute l'Europe. Ce traité c'est Maastricht, Amsterdam, Barcelone à la puissance dix. C'est cela qu'il faut dire aux Allemands. Mais Angela Merkel n'a pas l'air commode ! Elle risque de montrer les dents ! Cela n'empêche qu'il faut lui proposer un autre contrat de mariage sous communauté de biens.

Koumba (l'infirmière) : Ce que j'ai compris des débats sur le traité c'est que la rigueur annoncée deviendra une rigueur à perpétuité avec un cercle vicieux : austérité, récession, déficit, austérité.

Marie France (l'ancienne directrice d'école) : Tu as raison, voilà pourquoi il faut rompre ce cercle vicieux. J'ai lu ce que dit l'économiste Paul Krugman et ce n'est pas un gauchiste : les politiques punitives liées à l'austérité n'auront pour conséquence que d'entraîner l'Europe dans une crise sans fin. On le voit déjà : la Grèce n'en finit pas de s'enfoncer. Les Grecs n'en finissent pas de s'appauvrir. C'est vrai aussi en Espagne et en Italie. Au fond la position de Merkel n'est pas aussi confortable qu'on le dit. Elle sait que le chemin est périlleux. Elle commence toujours par dire non et elle finit par bouger. Et accepter ce qu'elle avait déclaré inacceptable. Plutôt que de faire trop peu trop tard, plutôt que de faire ce qui se fait aujourd'hui. Le moment est venu de lui dire qu'il faut faire autre chose. Pas sûr que les Allemands s'y opposent si on leur montre que c'est une solution bénéfique et efficace.

Sophie (l'entrepreneur) : Moi je suis chef d'entreprise, l'austérité ça ne me va pas. N'importe quel chef d'entreprise en Europe dira la même chose.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Sans vouloir être désagréable : tous les salariés européens pensent la même chose. D'ailleurs dans la crise actuelle, il y a quelque chose de nouveau. J'ai des copains italiens avec lesquels pour la première fois, quand j'ai parlé de l'Europe, j'ai eu l'impression qu'on parlait de la même chose. Dans la crise actuelle, il y a une prise de conscience européenne qui se fait jour pour la première fois et ça, ça peut être une bonne chose. La manière dont ont été traités le peuple grec, le peuple espagnol, le peuple portugais, les salariés de ces pays, les fonctionnaires de ces pays, traînés dans la boue, traités de fainéants, a provoqué l'amorce d'un sentiment de solidarité. C'est peut-être l'amorce de la naissance d'un peuple européen.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Tu es bien optimiste quand même… Ça fait déjà plusieurs fois que les peuples ont dit non, mais pour cette machine, ça n'a pas d'importance, elle continue sa marche inexorable.

Loïc (le secrétaire de section) : Arrêtons de ne pas regarder la réalité en face. Ce n'est pas une crise financière, c'est une crise institutionnelle qui est le résultat d'une construction baroque depuis son origine. Vous savez, Pierre Mendès France avait voté contre le traité de Rome en 1957 parce qu'on ne fait rien de grand en se basant sur la concurrence et le marché. Il avait raison. C'est bien comme ça que les choses se sont passées. La concurrence et le marché sont les deux caractéristiques de cette Europe qui fut libérale dès le début. Le comble c'est que le sommet de l'édifice c'est la Cour de justice de l'Union européenne. Il faut donc refaire une vraie construction européenne.

Koumba (l'infirmière) : Tu as raison. Je vais dans ton sens. J'ai lu que la **Commission européenne** aurait désormais le **pouvoir budgétaire**. Cela veut dire que l'on risque de voir la Commission, non élue, demander d'autorité aux États de baisser certaines dépenses sociales ou de santé et de les traîner en justice s'ils ne le font pas. Les Parlements, élus, seront moins écoutés qu'une institution non élue ! De là où je suis, cela me fait peur : la société ne supportera pas une telle politique. Je peux aujourd'hui me plaindre au député de ma circonscription parce que le budget des hôpitaux n'est pas suffisant, je peux interpeller mes élus sur la question de la politique de santé, mais avec le traité c'est quand même un problème que les Parlements nationaux ne soient plus maîtres de leur budget puisque c'est la Commission qui agréera ou non les budgets ! Et nous, socialistes français, que répondra-t-on si Bruxelles exige de virer 100 000 fonctionnaires ? Quant au Parlement européen, il est aux abonnés absents. Pour le coup, le bulletin de vote sera une monnaie de singe démocratique. S'il y a un transfert de souveraineté, pour le moins il faut donc qu'il y ait un contrôle démocratique… sinon bonjour le Front national…

Éric (l'adjoint au maire) : En Espagne, le chômage a dépassé les 24 %. Il a explosé en Grèce, il augmente dramatiquement en Irlande et au Portugal… Mais il augmente aussi chez nous. Nous voyons de nouvelles familles arriver dans nos CCAS (Centre communal d'action sociale). Le traité c'est un bricolage qui s'ajoute à d'autres bricolages qui ne résoudra aucun des problèmes posés. Il vaut mieux refonder la construction européenne maintenant que lorsqu'elle sera face à une explosion ou un désastre.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : On serait les seuls à vouloir cela. Les socialistes français, tous seuls, vont rebâtir l'Europe ? C'est toujours le syndrome d'Astérix. Mais je suis pas sûr qu'il nous reste de la potion magique…

Loïc (le secrétaire de section) : Un instant Stéphane, la meilleure manière de régler un problème c'est de ne pas le poser disait Queuille. Madame Merkel fait des propositions sur le plan politique. Ce pas politique, on le voit bien, n'est pas fait pour modifier l'orientation économique et politique mais pour conforter le système tel qu'il est. Et nous, socialistes français, que propose-t-on ?

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Je t'entends… mais regarde l'état du PSE… regarde l'état de la social-démocratie européenne ! Elle est à mille lieues de tout ce que tu dis.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Est-ce qu'une fois, nous avons déposé un texte au sein du PSE qui proposait une construction socialiste de l'Europe ? Jamais… S'il y a transfert de souveraineté, le seul acceptable est un transfert démocratique. Je veux bien être minoritaire mais dans le cadre d'élections où j'ai la possibilité de devenir majoritaire, or dans le système présent, ceux qui prennent les décisions contrôlent le contrôle, sans aucune légitimité évidemment… C'est le serpent qui se mord la queue ! Ou plutôt l'anaconda !

Léon (l'étudiant) : Il faut un acte démocratique refondateur. Il faut dire « chiche » à Madame Merkel : *« Tu veux plus d'intégration ? Ok, mais chez nous l'intégration passe par un contrôle démocratique ».*

Loïc (le secrétaire de section) : De vos propos, je conclus que vous êtes favorables à une Convention nationale du Parti socialiste qui redéfinisse le projet des socialistes français pour l'Europe. D'ailleurs si nous sommes cohérents avec nous-mêmes cela devrait donner lieu à un échange dans toute la société. Un tel projet devrait avoir pour but de débattre de l'éventuelle **transformation de l'assemblée européenne en assemblée constituante à l'occasion des élections de 2014. Elle serait chargée de rédiger une nouvelle constitution…**

Sophie (l'entrepreneur) : Soyons sérieux, la constitution économique de l'Europe existe : c'est le libéralisme, c'est le moins d'État, le moins de services publics, le moins de droits sociaux. Puisque cette constitution existe : changeons-la ! Il faudrait une **assemblée constituante**, ok, qui se mette d'accord sur quelques grandes politiques européennes qui favorisent la croissance et les droits sociaux. Un peu d'espoir en somme ! **Le grand acquis de la crise c'est la prise de conscience de nos interdépendances**. Pour les gens, ce qui se passe à Athènes, à Lisbonne, Madrid ou Rome a désormais un impact sur leur vie. Ce serait en fait la naissance d'une forme de bien commun européen, de « Res Publica » européenne, de **République européenne**. Cela permettrait de donner un sens à l'avenir des peuples et du continent. On peut ainsi agir pour l'industrie, la recherche, l'enseignement supérieur, l'environnement et évidemment les droits sociaux, car le dumping social existe aussi entre les pays de l'Union européenne. On doit mettre tout cela dans un pot commun et le gérer ensemble démocratiquement, évidemment.

Koumba (l'infirmière) : Ce que vous dites c'est exaltant. Mais il y a un problème : vu l'état de l'opinion publique en Europe, il y a fort à parier que la constitution en question soit une constitution d'essence très libérale.

Loïc (le secrétaire de section) : Ça, c'est le risque de la démocratie. Mais je pense qu'une campagne s'adressant à tous les Européens en leur proposant d'élire pour la première fois une assemblée à vocation constituante serait de nature à bouleverser bien des équilibres politiques en Europe.

Sophie (l'entrepreneur) : C'est séduisant vos propositions de réforme des institutions, mais il faut résoudre la crise économique urgemment. Effectivement, un peu de potion magique nous ferait du bien.

Léon (l'étudiant) : Sophie, il n'y a pas de miracle à cela. Si on veut résoudre la crise économique, en premier lieu, il ne faut pas mettre en œuvre le **Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance** (TSCG), donc ne pas l'adopter, ne serait ce que pour retrouver la croissance. Si on veut retrouver la croissance, il faut un plan de relance à l'échelle européenne qui serait contrôlé par le Parlement européen, c'est changer la donne de la construction monétaire européenne stupéfiante qui fait que la BCE prête à ces banques à des taux ridicules et que les États qui empruntent à ces banques cotisent au triple. Ça n'a pas de sens !

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : On pourrait lancer l'idée d'un référendum européen sur le **TSCG**, où chaque peuple se prononcerait sur le texte. À défaut, **il est indispensable que ce texte soit soumis aux Français.**

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Mais le gouvernement s'efforce d'agir ! Nous essayons de bâtir une société apaisée, réconciliée… Et vous voulez encore créer un débat européen ? 2005 ne vous a pas suffi ? Le monde ne s'est pas fait en un jour. Il faut se souvenir des illusions de 1981. Je pense que quand Lionel Jospin disait *« L'État ne peut pas tout »*, il avait raison, on ne peut dépenser que l'argent que l'on a.

Léon (l'étudiant) : Ohlala ! Tu fais une dépression ou quoi ? Prends un Xanax® ! Sérieusement, je trouve ton discours aussi fataliste que dangereux pour la gauche. Pour la première fois, dans la crise, on voit poindre une conscience commune des peuples européens sur la crise, l'austérité et la finance. Une forme d'esprit européen naît. La France n'est pas seule. Il n'y a plus de fatalité car cette conscience collective qui naît laisse entrevoir l'émergence d'un **bien commun européen**.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : C'est aussi pour cela qu'il ne faut pas avoir peur de la crise. Quand les choses sont inacceptables, il faut le dire. Ce que l'on dit à PSA, on peut le dire à Merkel. Non, le projet de TSCG n'est pas acceptable. La crise ce n'est pas jouer à se faire peur, mais c'est la chance de remettre en cause un système qui ne marche pas. Il y a quelques années on parlait de « l'horreur économique ». Si l'on continue dans cette voie, nous avons toutes les chances de mourir guéris.

Léon (l'étudiant) : En fait, l'énoncé des contraintes ne suffit pas à faire naître une conscience politique ! C'est vrai qu'on a évidemment

tous peur de l'échec… Regardez PSA : si l'on n'a pas une politique très volontariste, massive, on risque de remplacer l'usine d'Aulnay par un parc d'attractions dédié au Roi Lion ! Dans tous les domaines, la gauche se comporte comme si elle voulait limiter la casse, comme si elle s'était d'avance soumise à des contraintes et que son action visait à garantir le moindre mal… Or, il va falloir redévelopper notre marché intérieur, c'est ce qui peut, le plus sûrement, le plus efficacement, permettre de redresser notre économie… Il faut évidemment viser à développer l'investissement productif, développer les crédits recherche et développement.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Ce que dit Léon est vrai, on sent cette peur : les gens ont connu 1988 et ses désillusions, ils ont connu 2002, après l'euphorie de 1997 à 2000… Je crois que ce qui manque c'est d'affirmer un vrai projet.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Il faut prendre conscience que les contraintes sont là et que nos marges de manœuvre sont limitées. Le problème de la compétitivité existe… Et non je ne suis pas sous-antidépresseurs, juste réaliste ! Votre histoire cela ressemble au *« rêve général »*.

Sophie (l'entrepreneur) : Même quand on est réaliste, Stéphane, cela fait du bien de rêver, souviens-toi d'André Breton *« les deux pieds sur terre et la tête dans les étoiles »*. Pour avoir les pieds sur terre, je voudrais qu'on parle ici de la question du coût du travail car je n'ai pas envie que l'on nous fasse le coup des « impôts trop élevés » de 1982, sous une forme nouvelle… Rappelez-vous, le « Trop d'impôts tue l'impôt » et hop, jamais de réforme fiscale juste. En tant qu'entrepreneur, je vois bien que ce que les syndicats appellent des cotisations et nous des charges peut être ressenti comme pénalisant. Mais en même temps, je ne dois pas oublier que c'est bien utile pour moi d'avoir des salariés sécurisés, bien formés, bien payés. En termes de productivité, je ne suis pas sûre que j'y perde vraiment. Il ne faut pas traiter toutes les entreprises de la même manière. Pour nous, les entrepreneurs, ce qui nous manque c'est la capacité d'emprunter et de pouvoir investir. C'est qu'on nous protège d'une compétition déloyale, qu'on travaille ensemble aussi en matière de recherche et de développement.

Loïc (le secrétaire de section) : Stéphane, merci de nous rappeler que l'eau ça mouille. Mais, en tant que secrétaire de section, je préfère gérer les soirs de victoires que les soirs de défaites et je connais trop ton discours pour ne pas me laisser berner ou laisser le débat tourner au concours de résignation généralisée…

Koumba (l'infirmière) : J'aimerais qu'on analyse ce qui s'est passé pendant la campagne présidentielle. L'analyse de la victoire est aussi importante que l'analyse de la défaite… Il faut essayer d'aller au fond des choses et je voudrais qu'on parle du Front national, de la force de l'extrême droite et de l'abstention aux législatives… même si je n'oublie pas qu'à la Présidentielle, et contrairement à ce que nous disaient tous les sondeurs, la participation a été forte dans les quartiers populaires et qu'ils ont massivement voté à gauche… On aurait intérêt à ne pas les oublier trop vite.

Scène 3 : La face cachée des élections présidentielle et législatives…

La section s'intéresse aux campagnes présidentielle et législatives…

Loïc (le secrétaire de section) : Je crois effectivement qu'il faut parler de la réalité de l'élection présidentielle. Pendant des mois, les sondages ont donné Sarkozy entre 40 et 44 %. À la fin, il a fait une campagne très à droite. Ses clips d'entre deux tours n'avaient rien à envier à ceux de Mégret ! Mais il a rassemblé 48,4 % des électeurs. Marine Le Pen a fait 18 %, plus que son père en pourcentage et en voix ! Ça me fait peur… Certains disent ne pas connaître les électeurs du FN. Moi je pense qu'il faut aller voir ces électeurs, pas en moralisateurs mais en militants, pour déconstruire ce discours. À mon travail, pour la première fois, on a vu des collègues et des jeunes (!) qui affirmaient qu'ils votaient Le Pen et ce n'était pas des crânes rasés !

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Dans le restaurant où je travaille, j'ai beaucoup de collègues qui ont voté FN. Pas parce qu'elles sont forcément racistes ou xénophobes, mais parce qu'elles me disent que la droite ou la gauche, c'est pareil, que rien ne change quels que soient les gouvernements… Quand on est une femme salariée, qu'on fait trois heures de transports par jour, qu'on a des enfants à élever, qu'on est obligée d'avoir deux voitures car on n'a pas les mêmes horaires que son mari, qu'on n'a pas le temps de s'occuper forcément comme on le voudrait de ses enfants, le discours du FN peut porter.

Léon (l'étudiant) : Il combine habilement et avec un peu de perversion, la thématique du mérite et celle de **« l'altérophobie »**.

Loïc (le secrétaire de section) : C'est quoi ça ? Ça a à voir à l'haltérophilie ?

Léon (l'étudiant) : Non c'est le terme pour parler de la peur de l'autre…

Koumba (l'infirmière) : Ah ça, je ne connaissais pas le terme, mais c'est vrai que c'est de plus en plus répandu… Dans mon service, une amie m'a avouée qu'elle votait Le Pen par désespérance. Je n'excuse pas les électeurs de Le Pen mais je préfère combattre la logique qui les mène à ce vote que de me réfugier dans l'unique condamnation morale, même si je la partage. C'est tout leur univers mental, leur imaginaire, la vision qu'ils se font du monde qu'il faut déconstruire. C'est notre travail, il faut construire notre vision du monde et battre celle de l'extrême droite.

Léon (l'étudiant) : **La gauche gagne dans les urnes mais souvent, on a l'impression que la droite gagne dans les têtes,** or la sociologie du pays est une sociologie de gauche, son socle historique est égalitaire mais, **comme la gauche ne livre aucune vision du monde, alors une partie très importante des classes populaires ne se sent plus représentée.** Le risque c'est de faire comme Prodi en 2006 en Italie : une victoire arithmétique sans victoire culturelle qui a duré deux ans entre deux tranches de Berlusconi. Il y a un chiffre qui doit nous faire réfléchir : 52 % des électeurs de François Hollande ont voté d'abord… contre Nicolas Sarkozy. Ça veut donc dire pour nous qu'il y a maintenant nécessité de susciter l'adhésion, de démontrer que la gauche au pouvoir ça sert à quelque chose et d'emporter la lutte culturelle. Pour cela le Parti socialiste doit d'abord s'armer à être un éducateur du peuple. C'est à lui de porter l'alternative. **S'il ne le fait pas alors la progression du FN sera sans limite…**

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Pour ne pas décevoir et bien entendre les colères et les inquiétudes de la société, il faut montrer qu'on sait écouter. On devrait faire chaque année des Assises du changement, ce serait un grand rendez-vous avec les syndicats,

les associations, les citoyens pour débattre, se faire bousculer avec tous ceux qui veulent que ça change. J'aime bien cette idée de société en mouvement.

Koumba (l'infirmière) : Je voudrais dire que je partage l'inquiétude de Léon, mais pour la première fois, des gens qui ont voté à droite sont ouverts à une autre analyse. **Il y a une disponibilité pour une lecture du monde différente et des solutions alternatives…** Beaucoup de gens sont en colère contre les banques, il y a quelques temps encore il n'était pas possible d'utiliser le mot « capitalisme »… Aujourd'hui tout le monde se rend compte que **le capitalisme n'est pas l'horizon indépassable de l'humanité…** C'est vrai que **la droitisation n'est pas une fatalité !** Les gens attendent une autre explication de la crise, ils veulent voir d'autres solutions émerger, ils sont de plus en plus enclins à faire confiance à ceux qui disent la vérité et qui font preuve de courage.

Éric (l'adjoint au maire) : Attendez, ils veulent protester, c'est tout ! Il faut leur expliquer qui est Le Pen et ce qu'est le Front national. Ils ne doivent pas oublier d'où vient le Front national… C'est des fascistes, des racistes…

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Ton discours ne suffit plus… Faut changer de disque mon vieux ! Ils sont tout à fait au courant de qui est Le Pen et ils s'en accommodent. Leur problème n'est pas là : **ils cumulent les insécurités**. Ils ne savent pas de quoi demain sera fait. Ni sur le plan de leur travail, ni sur celui de leurs revenus, ni parfois sur ce à quoi va ressembler leur quartier dans deux, trois ou quatre ans. **Ils pensent qu'il n'y a plus de règles : ni économiques, ni sociales…** Ils ont l'impression que les insécurités se multiplient…

Éric (l'adjoint au maire) : Alors, ils multiplient leur c******* en votant FN ?

Sophie (l'entrepreneur): Arrête ! Je suis d'accord avec Cécile : j'écoute mes salariés. Ils veulent des réponses sociales mais, pour certains, tout semble précaire. C'est une société de la menace, ils ont en permanence peur du déclassement, du descenseur social ! J'ai étudié les résultats de Marine Le Pen, elle fait des scores supérieurs à sa moyenne dans le périurbain et dans le rural. Elle y progresse nettement par rapport à 2002 et aux élections précédentes, sans parler de 2007… Cette France totalement périphérique par rapport à Paris est aussi la plus victime de la *désindustrialisation*. Le vote FN est parfois le dernier signal de survie envoyé par des concitoyens qui cumulent pauvreté et abandon. Les services publics (et la République…) disparaissent, mais les services privés (stations services soumises à des normes accrues) aussi… sans parler de l'absence de médecins. Dans ces zones, il existe aussi des paniques morales : une forme **« d'insécurité culturelle »**, réelle ou ressentie.

Léon (l'étudiant) : En plus, certains ont l'impression que tout leur échappe. Tous les repères s'effondrent. Quand on est riche, on peut se créer ses propres frontières. Les riches envoient leurs enfants dans de bonnes écoles et peuvent créer des enclaves. Mais **les plus pauvres, eux, n'ont pas les moyens de se protéger**. Ils n'existent pas, ne sont pas considérés comme légitimes, alors ils ont trouvé dans le bulletin de vote Le Pen une manière d'exister. Pour le Parti socialiste l'enjeu est clair : il doit redevenir le **parti du peuple et ne pas penser qu'aux classes moyennes !**

Koumba (l'infirmière) : Moi je crois à une gauche de combat, une gauche qui promeuve des **règles**, des règles nouvelles…Pendant la Présidentielle, on a senti, dans la société, une vraie envie de radicalité, d'aller aux racines des problèmes et d'apporter des solutions nouvelles aux problèmes qui se posent au pays. Rappelez-vous l'écho de la phrase de François au meeting du Bourget sur l'ennemi invisible… C'est aussi ce qui explique une bonne part du début de succès des meetings et des rassemblements de Jean-Luc Mélenchon, notamment dans certains quartiers, chez les jeunes « intellos précaires » ou dans les mouvements sociaux. La part de radicalité qui est la sienne permet aussi d'interroger les socialistes sur leur mission. Parfois je me dis qu'il faudrait être un peu plus généreux à gauche.

Léon (l'étudiant) : Moi je vous dis, j'ai vraiment été choqué d'entendre que le programme de Mélenchon c'est celui de Pol Pot. Ok, Mélenchon a une grande gueule, mais de là à le comparer à un dictateur ! Je ne suis pas du tout d'accord avec Gérard Collomb. Toute radicalité n'est pas mauvaise, au contraire ! On a encore le droit d'avoir des principes de gauche et de vouloir changer le cours des choses.
Nous ne pouvons pas laisser à d'autres le combat pour le droit au rêve ou le droit au bonheur. C'est notre responsabilité que de défendre cet idéal…

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Oui, mais moi je vous dis : la gauche de la gauche promet trop, ne donne jamais de solution réelle ou praticable, c'est une gauche qui reste toujours dans le discours protestataire ! Ils n'ont pas idée de ce qu'est le poids des contraintes, le poids de l'État… Il faut prendre conscience du fait que nous ne sommes pas en 1981 !

Léon (l'étudiant) : Justement ! **Nous ne sommes pas en 1981 !** Beaucoup, parmi vous, ont l'expérience de 1988 et 1997. Le pouvoir n'est pas une expérience inconnue pour le PS. Raison de plus pour ne pas rater la séquence qui commence… Ce qui manque chez nous c'est un sentiment de détermination, de volonté inébranlable. L'urgence économique, l'urgence internationale et l'urgence liée à la vie de nos concitoyens imposent que l'on agisse vite et que l'on définisse un vrai cap. Je comprends vos contraintes, mais **on ne peut pas bâtir un système d'alternance sans alternative.**

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : C'est vrai que dès **2014 ou 2015, ce seront nous les sortants !** Il est plus qu'urgent que le parti se mette au travail dans cette perspective. Si nous arrivons sans résultats suffisamment clairs à ces échéances alors la séquence politique qui vient de s'ouvrir risque de se clore prématurément et dramatiquement… Élection après élection, on risque de tout perdre pour n'avoir rien osé… Et pas que notre dignité.

Loïc (le secrétaire de section) : Moi je pense qu'il faut se bouger les fesses ! La gauche peut être à la hauteur de l'histoire. Elle le peut, mes camarades, si nous fixons un cap, si nous entraînons la société française vers un projet collectif émancipateur. *Just do it* ! Ça c'est le joggeur qui parle…

ACTE II : QUE FAIRE ? L'ÉTERNELLE QUESTION

Bâtir une nouvelle République, plus égalitaire, assise sur un socialisme de la redistribution et un socialisme de la production… Redevenir le Parti du peuple…

Scène 1 : La mondialisation, sparadrap du Capitaine Haddock…

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Moi, j'ai commencé à faire de la politique avec les mouvements altermondialistes. J'aimais bien le slogan *« Un autre monde est possible »*. J'aimais bien ces manifs, ces rassemblements que je pouvais suivre sur Internet et qui voulaient changer le monde. Moi, en tant que socialiste, j'aimerais que la gauche au gouvernement en France, elle donne le sentiment que la globalisation n'est pas à prendre ou à laisser… Il y en a qui parlent de démondialisation, même si je préfère le faire au défaire…

Léon (l'étudiant) : Tu as raison Cécile. **La mondialisation c'est l'œuvre des hommes, ce n'est pas comme la météo !** Ses règles ont été choisies par les gouvernants. La mondialisation libérale, fondamentalement, c'est l'alliance de la finance, des grandes multinationales et du Parti communiste chinois. Le deal a été passé entre ces trois forces et la clé de voûte, c'est le dogme du libre-échange ! La règle de trois, c'est mathématique ! Le bon concept c'est la **remondialisation**, c'est-à-dire des règles nouvelles qui favorisent les droits sociaux, les droits environnementaux, les droits et les devoirs de chaque nation. Il faut que le Parti nous amène à travailler autour de la notion d'éco-citoyenneté…

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Tout ça c'est bien beau, mais la mondialisation est irréversible ! Et croire que l'on va vivre en autarcie, c'est une erreur mortifère… Même Kim Jong-Un a invité Mickey à sa fête d'anniversaire !

Léon (l'étudiant) : Pour une fois tu as raison, il ne faut pas être caricatural. Il y a des règles. Mais je te ferai remarquer que les mêmes qui sont les avocats de la rigueur sont ceux qui ont favorisé l'explosion de l'endettement : il faut se souvenir que l'endettement des ménages américains, le crédit facile a été un des piliers de la politique des États-Unis de Reagan à Bush. En France, nous avions un **endettement raisonnable jusqu'à ce que l'on décide de venir en aide sans aucune contrepartie à des banques qui avaient joué un jeu dangereux**. Toute la logique du système capitaliste actuel est simple : mutualiser les dettes, privatiser les profits. Ne me dites pas qu'on peut pas faire autrement et que la solution c'est le grand soir !

Koumba (l'infirmière) : Ce qui me fait peur dans ce **discours c'est que la dette sert dans tous les pays de prétexte à la réduction du service public**. À terme, c'est moins de soins remboursés, moins de fonctionnaires, moins d'action publique… Aux États-Unis aussi, ils ont pris prétexte de la dette pour casser les programmes sociaux, pour liquider le Welfare State – l'État social - et les grandes conquêtes des années Roosevelt ou des années 1960. J'ai ma sœur qui vit là bas, et bien elle n'a pas intérêt à choper une angine ! Aujourd'hui, Obama a sauvé son Obamacare, mais si les Républicains reviennent, ils recommenceront à casser le peu d'égalité sociale qu'il a instauré…

Loïc (le secrétaire de section) : Si les droites sont fortes c'est aussi parce qu'elles donnent une lecture du monde, lecture contestable, mais qui existe ! **La gauche doit expliquer le monde comme il est, avec la diversité de ses nations, de ses cultures, pour mieux pouvoir le changer**, elle doit dire pourquoi il est comme cela, qui est responsable.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Il faut imposer de nouvelles règles internationales : réglementer la finance, réglementer le libre-échange, fixer des normes sociales et environnementales. Parce qu'en attendant, c'est la concurrence libre et non faussée qui fait loi.

Sophie (l'entrepreneur) : Il faut effectivement des nouvelles règles. Mais, avec tous les plans de licenciements qui sont annoncés, on ne peut pas se contenter d'attendre. J'aimerais bien qu'on parle ce soir un peu de politique industrielle. Pour moi, on ne peut pas réduire la France au vin et au tourisme. On doit être capable de produire différents types de biens et ne pas laisser nos savoir-faire disparaître. Tout cela doit amener à redéfinir ce que doit être une politique industrielle, à penser le périmètre du ministère de l'Industrie, redéfinir ce que peut être le rôle du Plan.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Mon mari travaille dans l'industrie, c'est vrai que la concurrence mondiale hante toutes les conversations dans sa boîte. Les gens ont l'impression qu'on a laissé le renard entrer dans le poulailler et qu'on le laisse gambader et dévorer tout le monde sous l'œil complaisant des gouvernements… Il y aurait pourtant beaucoup à faire.

Léon (l'étudiant) : Tu as raison, ce qui doit nous rassembler c'est de dire non à l'économie de l'hyper profit, de dire non à la financiarisation. Il est temps d'en finir avec la mondialisation financière. Ce n'est pas vrai que rien ne peut bouger. Mais il faut parler concret ! L'usine de mon grand-père, en Franche-Comté a été rasée. Elle avait fermé dans les années 1990. Celle de mon père, avait été vendue à un fond de pension. Ils ont commencé à la délocaliser partiellement à 25 km, en faisant un plan social et puis, finalement, ils l'ont fermée. Chez moi, les gens sont conscients qu'on ne va pas faire revenir les vieilles industries, mais ils pensent que leur savoir-faire est utile et qu'avec on peut relancer de nouvelles activités industrielles. Vous avez vu ce que PSA a réservé comme sort à l'usine d'Aulnay ? Son plan de suppression d'emplois est aussi massif que significatif de l'état de notre appareil productif… N'allez pas me dire qu'on a déjà perdu la bataille sur les automobiles propres, le design ou la sécurité alimentaire…

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Moi je vous le dis : les pays « émergés » exercent une véritable pression à la baisse sur nos salaires du fait de leurs faibles coûts. La concurrence entre nations a engendré la déflation salariale que l'on a connue dans les pays développés, qu'il s'agisse de ceux d'Europe ou d'Amérique du Nord. Il faut considérer les dégâts du libre-échange. Il y a des cas où l'on ferme tout simplement une usine pour l'expédier dans un pays étranger. La mondialisation entraîne une pression sur les salaires, qui permet un chantage permanent. Le niveau des salaires dans l'industrie est scotché à un niveau très bas. L'effet sur les salaires, le pouvoir d'achat a eu un effet sur le niveau de vie des gens et la croissance…

Sophie (l'entrepeneur) : Il ne faut pas que le protectionnisme soit un tabou ! Il ne s'agit pas de faire de l'autarcie mais de réguler les échanges. Il faut que le protectionnisme soit pensé, pas qu'il soit un enfermement. Je vois dans mon secteur : nous avons besoin d'être protégés mais il faut pour cibler les secteurs stratégiques, penser les filières d'approvisionnement en matière première.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : L'impératif ce n'est pas le protectionnisme, c'est la compétitivité.

Sophie (l'entrepeneur) : Oui mais on ne peut innover que si l'on est protégé ! Soit on nous aide à protéger nos innovations, soit nous ne pourrons pas être compétitifs sur le plan mondial. Il faut donc des mesures protectionnistes pour certaines industries qu'il faut aider à se reconvertir et un protectionnisme pour d'autres qui doivent se développer. Protéger l'innovation c'est un peu le mot d'ordre.

Léon (l'étudiant) : Sophie, la pression sur les salaires sera moindre si on en finit avec la fiction des coûts de transport. Transporter un conteneur d'un bout à l'autre du monde, ça ne coûte presque rien alors que sur le plan environnemental, ça finit par être destructeur. Quelqu'un avait calculé que les différents ingrédients d'un pot de yaourt avaient fait près de 20 000 kms. Produire le plus possible près de là où on consomme, c'est écologique et c'est social parce qu'on casse le dumping social et environnemental. Comment faire ? En portant au niveau international une taxation du carburant des armateurs… Ça rendra moins rentable les délocalisations.

Sophie (l'entrepreneur) : Pour agir sur l'avenir industriel de la France, il faudrait créer un **ministère de l'Action publique** qui gère les actifs de l'État non pas comme un sleeping partenaire, mais comme un investisseur public stratège en anticipant grâce au travail du Plan sur les évolutions, les nœuds technologiques à venir. L'idée de « nationalisations temporaires » était intelligente et séduisante. Il faudrait aussi prendre des participations pour sécuriser des entreprises afin d'éviter qu'elles soient sous la tutelle du court terme. De la même manière, dans des secteurs en difficulté, *c'est la présence d'un capital public qui serait là pour éviter le bradage ou la liquidation. Au lieu du « ni-ni » de 1988, on aboutirait au « et-et »*, et on pourrait ainsi enrayer la spirale du déclin industriel. C'est un peu cela le sens d'un **socialisme de la production**. Moi entrepreneur, j'ai besoin de l'État. Payer des cotisations sociales, c'est normal. Mais je veux aussi que l'État nous aide à nous développer, à l'exportation notamment.
Les entreprises du CAC 40 réalisent un chiffre d'affaires de 1 250 milliards, dont 340 milliards réalisés en France. L'impôt sur les sociétés (IS) sur le CAC 40 rapporte cinq milliards, réalisés sur quatre sociétés essentiellement alors que les entreprises du CAC 40 ne créent aucun emploi. Mais la richesse et les emplois de demain ce sont les PME qui les créeront et ce sont les PME que l'on taxe le plus.

Scène 2 : Une action publique plus forte que la finance…

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : J'ai entendu beaucoup de choses intéressantes mais demain matin à Bercy, je sais ce qu'on va me dire : l'impératif ce n'est pas les nationalisations ou le protectionnisme, c'est la compétitivité !

Éric (l'adjoint au maire) : Dans ces cas-là, il va nécessairement falloir engager la bataille sur la dette et mener une offensive idéologique pour faire comprendre que les pays d'Europe ont besoin de mieux gérer mais surtout qu'ils ont **besoin de dépenses productives**. Le problème de la dette c'est qu'elle s'auto-entretient… J'ai presque envie de dire que nos vies valent plus que leurs profits et qu'il faut sans doute mesurer la réussite d'une action publique autrement : l'indice de développement humain, le « bonheur national brut » sont des indicateurs plus fiables que le seul Produit national brut. Eh oui, je suis poétique aujourd'hui, nan mais c'est vrai ! Et c'est vrai qu'une des clés réside dans le dialogue que nous sommes susceptibles d'entretenir avec nos partenaires et avec les différents peuples européens pour faire une **véritable relance…** Et puis nous pouvons faire comme les Japonais : **renationaliser la dette**, c'est-à-dire la confier à nos ressortissants. Notre dette équivaut à 85,3 % du PIB. La leur équivaut à plus de 230 % du PIB. Inutile de vous faire un cours de maths !

Sophie (l'entrepreneur) : Pour sauver l'euro, il faudra redévelopper la demande intérieure. Mais il faut aussi adopter des mesures qui favorisent nos entreprises nationales. Nos commandes publiques sont ouvertes à 75 % sur l'extérieur contre 5 à 10 % en Allemagne. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) se développent là-bas aussi par ce type de soutien…

Léon (l'étudiant) : Le Brésil ou la Chine ont un sentiment national très fort. Ils n'attendent pas grand-chose de nous. Il faut cesser de regarder avec condescendance et inconscient colonial les pays du Sud. Faut arrêter de se la péter, les mecs ils avancent alors que nous on recule ! Les gouvernements progressistes du Sud ont, généralement, fait le choix d'une **alliance des producteurs**. Pourquoi nous, on ne le fait pas ? Et Sophie, tous les patrons ne sont pas de droite ?!

Sophie (l'entrepreneur) : Merci Léon, il faut aussi dire que certains pays souffrent beaucoup moins que d'autres de la faiblesse du dollar par rapport à l'euro. La France, l'Espagne ou l'Italie, sans parler de la Grèce, souffrent beaucoup de la surévaluation de notre monnaie. L'euro fort pénalise moins l'industrie allemande… La politique monétaire est un enjeu majeur : Sur dix ans le yuan s'est réévalué de 22 % par rapport au dollar. Dans le même temps, il s'est réévalué de 16 % par rapport à la livre. Il s'est cependant dévalué de 19 % par rapport à l'euro et de 33 % par rapport au yen. Les Japonais et les Européens sont les grandes victimes de cette politique. La dévaluation sur la dernière décennie par rapport à l'euro du yuan est un problème majeur. L'Europe est, pour l'heure, la variable d'ajustement car elle n'a pas de politique monétaire. Les Américains laissent filer le dollar et les Chinois rachètent leurs bons du trésor, moyennant quoi les Américains pratiquent le protectionnisme à l'égard de tout le monde sauf… des Chinois. Nous n'avons quant à nous, en Europe, aucune stratégie ! Il faut que la BCE fasse comme la FED aux États-Unis, qu'elle suscite la croissance par l'utilisation de l'outil monétaire. Les Américains utilisent le dollar comme une arme au service de leur économie. Pourquoi ne pas utiliser l'euro de la même façon ?

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Je vous rappelle mes camarades que le libre-échange nous a été vendu en nous disant qu'on garderait toutes les productions à haute valeur ajoutée. C'est du mépris pour nos concitoyens et, encore plus, du mépris pour les autres peuples que de croire qu'ils ne sont pas capables de faire des produits à haute valeur ajoutée. Les Indiens, les Chinois ne se sont pas gênés pour former des ingénieurs de haut niveau et pour développer des produits *high tech* ! De plus en plus, les secteurs recherche et développement vont se déplacer à proximité des zones manufacturières, c'est-à-dire en Asie, sur l'aire Pacifique.
Et pas pour ouvrir des salons de massage.

Stéphane (le membre du cabinet ministériel) : Oui mais vous savez, les délocalisations sont parfois plus complexes à comprendre. Il manque 3 000 ingénieurs aéronautiques en Europe, on va les chercher en Inde. En Inde au moins, les ingénieurs innovent et ne vont pas dans les salles de marché ! Il y a aussi des choix de société à faire. Si les types chargés de développer de nouveaux process et d'innover dans l'industrie filent dans les salles de marchés faire des modèles pour spéculer, vos belles idées tombent à l'eau… Là vous voyez c'est moi qui vais être radical, il faut taxer tous ces gens qui bossent dans les salles des marchés.

Sophie (l'entrepreneur) : Oui, mais cette politique globale doit aussi comprendre une **dimension énergétique**. Pour nos entreprises comme pour les gens, la question énergétique devient essentielle. Il faut la penser au niveau européen pour assurer au continent une réelle sécurité de ses approvisionnements. On ne peut pas, par exemple, s'en remettre aux dogmes de la concurrence pour traiter la question énergétique. Il faut donc ouvrir le chantier d'une **politique énergétique commune** qui viserait prioritairement à garantir la **sécurisation de nos sources d'approvisionnement**, à développer la recherche en laissant les différents peuples autonomes dans le choix de leur panier énergétique. Cela laisserait la possibilité de bâtir une **transition énergétique** selon nos choix respectifs. L'approvisionnement énergétique, c'est la donnée fondamentale qui peut faire évoluer notre conception de l'écologie. L'écologie ce n'est pas de manger bio tous les matins, c'est d'abord une question de production !

Léon (l'étudiant) : Pour que notre appareil productif retrouve un sens, il faut que **notre bulletin de vote soit plus fort que les dividendes des actionnaires**. Les gens feront confiance aux socialistes en France et en Europe, s'ils décident de rompre avec le statu quo imposé par les droites. A-t-on essayé de desserrer la contrainte budgétaire ? Pense-t-on réellement que nous pourrons être à l'équilibre budgétaire en 2017, sans casse économique, sociale et évidemment politique pour le pays.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : À ce titre, la Conférence sociale c'est bien mais il faut une véritable **Conférence salariale** qui définisse la répartition des gains de productivité selon une règle des trois tiers, comme l'avait inventée Bérégovoy en son temps… On ne peut pas noyer la question salariale dans un flot de questions sociales qui, aussi légitimes soient elles, ne règlent pas le problème d'une immense majorité des citoyens de ce pays : la baisse du pouvoir d'achat. Vous avez vu le prix du pain au chocolat ? Faut pas être gourmand c'est moi qui vous le dis ! J'ai lu le discours du président à la Conférence sociale. La question des salaires occupe… cinq lignes sur huit pages.

Sophie (l'entrepreneur) : La Conférence salariale pourrait être un rendez-vous annuel, qui donnerait les chiffres des gains de productivités, filière par filière et qui permettrait de négocier la répartition de ceux-ci. Les salariés y trouveraient un intérêt majeur et nous, les entrepreneurs, on pourrait nouer un pacte avec eux.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Ce que je crains c'est que, cette fois, si l'on ne pratique pas une vraie rupture sur la question de la politique des salaires avec ce qui s'est fait depuis dix ans, les gens finissent par se détourner de nous. Pour nous, la feuille de paye n'est toujours pas l'ennemi de l'emploi. Attention à ne pas finir comme le PASOK, qui réalise maintenant environ 10 % des voix dans un pays qu'il a gouverné pendant très longtemps.

Léon (l'étudiant) : Je suis d'autant plus d'accord avec toi, Marie-France, que la question des salaires ne peut pas se limiter à une revalorisation du Smic.

Scène 3 : Une nouvelle République enfin !

Loïc (le secrétaire de section) : Nous avons dit beaucoup de choses ce soir. Il va bientôt falloir achever notre réunion mais je ne voudrais pas que l'on se quitte sans évoquer la question du « vivre ensemble ».

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Moi je suis d'accord, il faut aussi **agir sur la vie quotidienne** car le lien entre les gens ne se fait plus. Nous devons donner au Parti un rôle d'éducation populaire et de mobilisation de toute la société. On est dans une société individualiste où c'est chacun pour sa pomme. Fast society : *« Bonjour, sur place ou à emporter ? »*. Il n'y a plus de rapports entre les gens, il faut faire évoluer les mentalités.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Pour les communes rurales, les services publics c'est essentiel. Les campagnes ont voté à gauche, d'abord du fait de la RGPP[3], du recul des services publics. La réalité pour les campagnes et les petites villes est assez simple : ce sont les hôpitaux que l'on ferme, les plateaux chirurgicaux que l'on déménage, les kilomètres qu'il faut parcourir pour aller dans un service public, les bureaux de Poste qui ferment, dont les horaires se réduisent peu à peu jusqu'à rendre insignifiante la présence postale. À bien des égards, j'ai envie de dire : **Banlieues-campagne : même combat ! Sauf que les gens des campagnes n'ont même pas le RER !**

Léon (l'étudiant) : J'ajoute aussi que si on veut **battre le Front national**, si on veut **défaire le communautarisme**, il faut innover. Il faut des solutions économiques certes mais aussi aborder la question essentielle : **Qu'est ce qui nous tient ensemble ? Comment on reconstruit un destin commun ?**
Koumba (l'infirmière) : Pour cela il faut aussi l**utter contre les discriminations,** c'est une priorité, il faut que l'on parvienne à développer une **participation égalitaire de tous les citoyens à la vie du pays**. Je crois qu'il faut éduquer très tôt les enfants aux règles. Le civisme, être citoyen, cela s'apprend. La République a besoin de républicains et pour former des républicains, il faut une véritable **éducation civique**. Et puis je vais vous dire, devenir français, ça ne doit pas être un chemin de croix ni une suite d'humiliations.

Léon (l'étudiant) : Oui mais pas une éducation civique qui s'apparente à un cours de droit administratif pour enfants. **Il faut apprendre ce que sont des règles et apprendre aux jeunes à se forger un esprit critique assis sur la connaissance.** Former des citoyens nécessite un investissement massif. C'est un crime que la littérature ou l'histoire soient des matières optionnelles dans nombres de sections de terminale. Si tu ne sais pas d'où tu viens, tu ne sais pas où tu vas.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : J'ai dirigé une école. Il faut, c'est vrai, réapprendre les règles élémentaires du civisme, insister sur ce que sont les principes de la République. Il faut reprendre le chemin d'un projet éducatif pour la Nation en prenant en compte quelques réalités : Un animateur télé passe aujourd'hui plus de temps avec nos enfants qu'un instituteur de 1950. Tu veux faire quoi plus tard ? *« Mickaël Vendetta ! »*. Réponse entendue dans la cours de récréation, c'est alarmant ! Seulement 68 % des bacheliers suivent des études supérieures : c'est trop peu. Aussi nous avons à la fois du mal à former des citoyens et du mal à satisfaire le besoin de notre pays de développer de nouveaux secteurs de formation. Pour entreprendre, il faut apprendre ! L'école doit donner le primat à la raison sur l'émotion. C'est comme ça qu'on fait des citoyens libres et une société plus forte.

Léon (l'étudiant) : Le destin de l'humanité ce n'est pas d'entrer dans le Loft ou la Ferme Célébrités. Il faut être conscient de ce que certaines productions audiovisuelles, certaines émissions télévisées ont véhiculé comme codes dans la société. Pour certains jeunes de mon âge, la vie se résume aux codes de la téléréalité : des jeunes pas très fute-fute qui s'empaillent dans un univers clos, qui ne font pas grand-

chose, que l'on nourrit pour les regarder faire la fête ou s'écharper. Et Zahia qu'on a assimilée dans la presse à un « modèle de réussite » ! Il y a une véritable violence de ces codes. La question qui se pose à nous est simple : Quelle **politique culturelle de gauche** voulons-nous mettre en place ? Une vraie politique culturelle de gauche consisterait notamment en la promotion de productions audiovisuelles qui créeraient un imaginaire autre que celui fait de violence sociale ou physique auquel on a droit !

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Il me semble qu'on est en train de perdre la **démocratisation culturelle**. La droite, ces cinq dernières années, y a beaucoup aidé. Il n'y a pas de réussite de la gauche sans grand dessein culturel. Il faut un grand plan de création de lieux culturels ouverts : fabriques, maisons de la culture, MJC, il faut des éducateurs et des créateurs qui soient les acteurs de ces nouveaux lieux de vie ouverts… Il me semble important que, très jeunes, les élèves soient éduqués, dans le monde scolaire mais aussi dans le périscolaire, à la culture, aux arts… à la vraie vie !

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : La culture, c'est aussi une question d'égalité territoriale. Nous vivons à l'heure des fractures territoriales et on n'a pas le même accès à la culture selon que l'on se trouve dans une ville ou un village périphérique ou dans une grande métropole.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : À mon sens, la gauche devrait se fixer quelques buts simples : par exemple, faire de l'éducation artistique une matière noble à l'école et une véritable vie artistique et culturelle dans tous les établissements scolaires ou encore créer une véritable vie culturelle dans les établissements et ce depuis le primaire (ciné-club, club théâtre, atelier d'arts plastique…).

Léon (l'étudiant) : La démocratisation doit aussi concerner la création. Un jeune plasticien aujourd'hui a les plus grandes difficultés à créer librement… La vie chère, la difficulté d'accéder aux galeries, provoquent le départ de France de nos jeunes artistes. C'est aussi cela une politique de gauche : encourager la création, l'émergence de talents…

Koumba (l'infirmière) : Pour finir, je voudrais quand même que l'on parle de la laïcité. La laïcité doit être réaffirmée. Ce ne sont pas que des mots. La laïcité ce n'est pas contre une religion en particulier, mais comme rappel à la loi commune, à la liberté de conscience qui garantit à tous le droit d'avoir ses croyances. Ce qui relève des croyances, de la foi, des préjugés doit rester dans la sphère privée. En France, nous sommes pour la liberté de conscience. C'est différent de la liberté religieuse. C'est parce qu'il y a liberté de conscience qu'il y a liberté religieuse. La communauté des citoyens est la seule que la République reconnaît. Les socialistes ne doivent pas donner l'impression qu'ils hésitent par sentimentalisme. Notre rôle c'est de favoriser le droit à la ressemblance et pas seulement à la différence. Le différentialisme culturel, et c'est moi qui le dis, peut être la mort de la République.

Marie-France (l'ancienne directrice d'école) : Jaurès disait que le socialisme, c'est la République poussée jusqu'au bout ! Mais là on n'en voit plus trop le bout !
Léon (l'étudiant) : Notre idéal c'est la République et la démocratie. Mais on ne peut pas donner à l'idée républicaine un côté vintage qui la dessert ! La République est un projet vivant, un projet qui évolue, qui est universaliste mais qui ne naît pas dans l'abstraction… **La démocratie doit aussi devenir une méthode de gestion de nos services publics**. On fait parler des usagers et on les transforme en clients… et vu comme ils sont traités dans certains transports en commun les clients deviennent des suspects… Il faut redonner la parole à ceux qui font le service public.

Koumba (l'infirmière) : Tu as raison il faut parler des **services publics** et associer ceux qui font le service public à l'amélioration de son fonctionnement. Les fonctionnaires du service public qui font, au quotidien, du service au public, sont las de ne pas être associés. Ils sont les mieux placés pour déterminer ce dont ils ont besoin pour le faire fonctionner correctement. Ils veulent être les protagonistes de la République !

Éric (l'adjoint au maire) : Tu parles comme Chavez avec sa démocratie protagonique. Le béret en moins !

Loïc (le secrétaire de section) : On en aura appris des mots ce soir, faisons déjà la démocratie participative. Et il faut aussi parler des **services publics locaux** et de l'impact de la directive service. Les élus socialistes se battent beaucoup sur ce thème. Pour agir localement, il faut aussi agir sur le plan européen. Au Parlement européen, au Comité des Régions, partout où la défense des services publics locaux se joue, il faut agir. L'idée d'une action publique au service des citoyens doit être défendue au niveau européen. C'est aussi comme cela que j'entends l'idée d'un **bien commun européen**.

Cécile (la salariée de la restauration rapide) : Moi je voudrais qu'à l'avenir, nous **soyons le parti des citoyens qui ont voté pour le changement** et pas que nous soyons simplement le doigt sur la couture du pantalon à attendre des ordres. Car ça peut craquer à tout moment !

Éric (l'adjoint au maire) : Pour cela la formation des militants et sympathisants doit retrouver tout son sens. Pourquoi ne pas créer une **Université populaire du PS** qui, deux fois par an, dans toutes les villes, formerait des militants pour nous armer pour cette reconquête culturelle.

Loïc (le secrétaire de section) : Oui parce qu'on n'est pas là pour arbitrer le match Cour des comptes – Conseil d'État – Inspection des finances dans la constitution des cabinets ministériels. Il s'agit de redonner un sens au combat pour le socialisme. Les militants socialistes sont au service du peuple français, de la société française et ne sont pas des collaborateurs des cabinets ! On ne peut pas leur demander d'être au service d'un homme mais, au contraire, de rester au service d'une idée et de leur pays ! Beaucoup de militants pensent que le débat est secondaire, qu'il ne faut pas « affaiblir » le président et le gouvernement. Je pense au contraire qu'il faut débattre et contribuer à la réflexion collective des socialistes : les contributions seront plus que bienvenues, si elles contribuent au débat… Allez, on va boire notre pot de l'amitié, on l'a bien mérité encore ce soir…

FIN PROVISOIRE

Ami-e-s et camarades,

Voici venu après le temps des batailles et des conquêtes électorales, le temps du Congrès de notre Parti. Ce n'est pas un simple exercice statutaire auquel nous sommes contraints.
Le débat est vital. Nous le savons la tâche qui est devant nous est tout sauf facile. Il n'y a pas de vérité préétablie et de solutions toutes faites.
Nous devons échanger. Parfois de manière vive. Peu importe. C'est toujours dans ces échanges sur le fond, sur les idées que le Parti a puisé sa force et son énergie.

Il y a urgence. Le débat c'est maintenant.

Notre propre histoire nous a appris, que c'est dans les premiers pas, dans les directions prises dès le départ que se joue la réussite de la gauche au gouvernement. C'est encore plus vrai avec le quinquennat.

Après la terrible défaite de 2002, « La gauche socialiste » courant auquel j'appartenais s'est dissoute. J'ai pris la décision de prendre mes responsabilités avec d'autres camarades en rejoignant ce qui fut la nouvelle majorité autour de François Hollande.

Dans ce chemin parcouru, tout ne fut pas simple. Intégrer cette majorité ne fut pas facile. Parfois, forcément, la tactique, la volonté de préserver une direction amène à des compromis qui peuvent être incompris, voire susciter des réactions négatives.

Je respecte et accepte ces critiques, mais j'ai toujours eu dans cette séquence la volonté de faire gagner notre Parti.
Désormais c'est une nouvelle période qui commence avec un seul objectif en tête : « réussir le changement ».

Elle appelle à être vigilant sur le fond et combatif pour les idées politiques à mettre en œuvre.

Cette contribution n'a qu'un but, faire vivre l'authenticité et les vérités qui sont les miennes. Je crois à la force des idées et des débats entre nous, je refuse qu'un congrès aussi important ne soit pas un de ces moments. Le débat ne peut se réduire à quelques subtilités sémantiques.

Je ne m'insurge pas contre les enjeux de pouvoir qui existent toujours dans un congrès, mais faisons-le à visage découvert en permettant que ce soit toujours les militants qui décident. Comme toujours il faudra se rassembler.

Mais le rassemblement est toujours fort donc plus utile quand il marque la conclusion d'un vrai débat !
Nous repartons tous ensemble dans une nouvelle histoire et c'est une nouvelle page de notre histoire collective que nous écrirons sans renier nos engagements et nos choix, en évitant les préjugés faciles et péremptoires.

Cette contribution a été écrite d'une manière particulière pour éviter une lecture classique et parfois avouons-le un peu lassante.

Elle veut poser des questions, révéler des angoisses et affirmer des solutions.
Tous les points de vue exprimés ne sont pas équivalents même s'ils sont respectables. Une exigence s'affirme, refuser que la gauche au pouvoir ne soit qu'une simple alternance.

La crise, la prise de conscience qu'elle suscite, la réalité terrible d'une financiarisation de l'économie crée aujourd'hui une attente des solutions nouvelles et ambitieuses. Ce qui apparaît comme impossible hier… le devient aujourd'hui. C'est cela l'alternative revendiquée dans ces propos.
L'Europe d'abord, parce que tout part d'elle et tout revient à elle. Elle est à la fois le nœud de tous nos problèmes et le levier de l'alternative. Un esprit européen est en train de naître. À nous de ne pas le cantonner à un simple refus des politiques d'austérité et à l'indignation légitime.

Pour cela, la France de gauche a une responsabilité particulière. Écrire un nouveau projet démocratique qui permette une véritable intégration et donne de nouvelles marges d'action. Cela n'est pas facile, mais c'est le seul chemin.

De nouvelles règles de répartition des gains de productivité sont désormais possible, il faut retrouver la croissance par la relance et bâtir un état volontaire et anticipateur, qui doit retrouver sa place économique. Bref, c'est un nouveau modèle que nous devons construire, rompant avec le productivisme, assurant la transition énergétique, fixant de nouvelles normes de production et de consommation. L'heure est à l'initiative, à l'effort mais à l'effort pour un but et un seul, celui du socialisme démocratique avec la méthode du réformisme radical !

[1] Faculté située en Seine-Saint-Denis (9-3)
[2] C'est le mariage de Roosevelt et de Lilliput, la volonté dans l'infiniment petit.
[3] RGPP : Révision générale des politiques publiques

Contact : delalternancealalternative@gmail.com

INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES (ID)

L'enjeu du Congrès de Toulouse : préparer le PS à accompagner l'action du président et à gagner les échéances électorales à venir. Innover dans nos pratiques pour un PS ouvert, responsable, ancré socialement et démocratique, c'est l'objet d'ID.

LISTE DES SIGNATAIRES

DIDIER GUILLOT (ADJ MAIRE - BF - CF 75) - CONSTANCE BLANCHARD (CN - CF 75) - ANNE-CHRISTINE FRANCK (CN - CF 75) - PASCAL JOSEPH (ADJ MAIRE ARDT - CN - BF 75) - OUARDA KARRAI (CN 75) - CORINNE ACHERIAUX (CM 63) - MAYA AKKARI (CM - BF - CF 75) - DANIEL ANDRIUZZI (75) - EMMANUEL ANGOT (59) - BASSEM ASSEH (44) - KOSSI ATSU (75) - NATHALIE AUDIN (06) - CORINNE AZZOUZ (75) - EMILIE BAUDET (75) - PATRICE BEAUDRY (75) - NATHANIEL BENSAID (75) - YANN BERJONNEAU (75) - NATHALIE BERTHY (92) - FLORA BOLTER (BF - CF - SEC S 75) - JEAN-MICHEL BOUDON (92) - MATHILDE BOUYÉ (75) - PATRICK BRANCO-RUIVO (75) - CAMILLE BRINET (ADJ MAIRE ARDT - CF 75) - CHRISTIAN BRUGEROLLE (75) - MARC BRUNAUD (CF 75) - JEAN-MARC BRUNEAU (CA 78) - MARIE CAUMONT (CA 75) - ÉLIZABETH CAZY (CF 75) - JULIE CHANGEUR (75) - EMMANUEL CHANSOU (75) - VALENTIN CHAPUT (75) - CHRISTOPHE CHAUMONT (75) - SOPHIA CHIBAH (CM 93) - MAHOR CHICHE (75) - DAVID CHOPIN (75) - ERIC CHOTEAU (75) - ARTHUR COLIN (93) - JEF COLLIGNON-VLERICK (75) - FRANÇOIS CORMIER-BOULIGEON (58) - JEAN-PHILIPPE DANIEL (75) - JEAN-PHILIPPE DAVIAUD (CR - CF - SEC S 75) - JÉRÔME DECROCK (CA 56) - SYLVIE DENOBILI (CA 75) - ANTOINE DUMAS (75) - HÉLÈNE DUVERLY (ADJ MAIRE ARDT 75) - EPARA EPARA EPENCY (CF - SF 75) - FANNY ERVERA (CG 78) - MAURICIO ESPINOSA-BARRY (69) - ELISE FAJGELES (CF 75) - VINCENT FILLOLA (75) - AFAF GABELOTAUD (ADJ MAIRE ARDT 75) - DAVID GELIN (75) - MATHIEU GERVAIS (75) - MAURICE GOLDRING (75) - JEAN-GUILLAUME GOURLAIN (SEC S 56) - JEAN-MAXENCE GRANIER (CA 75) - GREGORY GRELLET (75) - DANIEL GROISELLE (CM 93) - MARC GUERRIEN (CM 93) - ANDRÉ GUIDI (75) - JEAN-PAUL GUIDONI (35) - FLEUR DE MARIE GUILLOT (75) - MARK HALIDAY (CA 75) - JEAN-LOUIS HAMEAU (50) - MURIEL HERBAUT (75) - BRIGITTE HUTTNER (59) - LYAZID IBN SALAH (75) - JOËLLE JEDRYKA (37) - LYNDA KERCHOUNI (BF - CF 75) - AUDREY KEYSERS (75) - AURÉLIE KIENE (CA 75) - ODILE KOUTEYNIKOFF (75) - LAURENT LABORIE (75) - CLÉMENCE LAGNIEZ (75) - GUILLAUME LAHOCHE (76) - CHRISTIAN LARRICQ-FOURCADE (CA 75) - JULIEN LAURENT (59) - ALAIN LE GARREC (CF 75) - PIERRE LE TEXIER (CA 75) - PASCAL LEGRAS (CM - CF 72) - GUILLAUME LE NILIOT (75) - SEBASTIEN LINDEN (93) - JEAN-FRANÇOIS LOISY (14) - THOMAS LUQUET (75) - GUILLAUME MACHER (75) - ARNAUD MAGNIN (CF 75) - GINETTE MAGNIN (CM 10) - MATHILDE MARMIER (75) - GILLES MARRON (CF 75) - DIEGO MELCHIOR (CA 75) - DOMINIQUE MENNESSON (94) - THIERRY MERCIER-RENOIR (75) - BENJAMIN MEURA (93) - DANIEL MEYNARD (33) - ANDRÉ-LOUIS MITAINE (50) - NAJET MIZOUNI (75) - BABACAR MOHAMED BABA (75) - ANDRÉ MOREAU (75) - HUBERT-JEAN-FRANÇOIS MOREL (FFE) - HUBERT NEVEU (CA 75) - GEORGES NICOL (92) - FLORENT PAROLINI (75) - BRIGITTE PIERRE (75) - CLAUDE PIGEMENT (DN 93) - CAROLINE RAMADE (75) - ALAIN RAMOS (CM 93) - CARINE ROLLAND (ADJ MAIRE ARDT 75) - PACÔME RUPIN (75) - SYLVIE SCHIANO DI COLELLO (75) - FREDERIC SCHILZ (75) - CORENTIN SIVY (75) - PHILIPPE SYLVESTRE (75) - ARI SZWEBEL (75) - VALÉRIE TERRASSON (CA 75) - SAOUSSEN THIERRY (CA 75) - VIOLAINE TRAJAN (ADJ MAIRE ARDT 75) - ALEXANDRA TRINH (75) - GAUTHIER VANTIEGHEM (CF - SEC S 75) - BORIS VASSAUX (CF 75) - MARC WLUCZKA (ADJ MAIRE ARDT 75) - ERIC ZUNZARREN (75)

Innovations Démocratiques, contribution présentée par Didier Guillot, Constance Blanchard, et des militants et élus engagés pour un Parti socialiste innovant et démocratique.

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

La contribution pour innover au Parti socialiste

Le prochain Congrès doit être celui du rassemblement des socialistes. L'ampleur de la tâche qui attend le président de la République, le Premier ministre, le gouvernement, les parlementaires ainsi que tous les élus locaux, impose au PS d'accompagner leur action. Pour autant, ce nécessaire rassemblement ne doit pas étouffer le débat, sous peine de voir les militants le boycotter. L'effet serait alors aussi désastreux que la grande division du Congrès de Reims.

Quels sont les enjeux du Congrès de Toulouse ? Il doit permettre de débattre de ce que doit être un grand parti moderne si nous voulons gouverner durablement au niveau de l'État comme des territoires. Il doit permettre de construire un parti non pas à la solde du gouvernement, mais capable d'accompagner le changement, de l'amplifier et surtout de créer les conditions efficaces pour rester une force de proposition importante à chacune des prochaines échéances locales et nationales. Ce ne sera pas le moment de choisir le futur leader de la gauche. Nous avons un président de la République et un Premier ministre socialistes. Il ne devra pas définir un programme. Les ministres et les parlementaires socialistes ont leur feuille de route pour les cinq ans à venir. Il ne peut pas non plus se payer le luxe de rejouer la guerre des Deux-Roses du oui et du non à propos de l'Europe.

La contribution « Innovations Démocratiques » a été écrite à plusieurs mains, par ceux qui ont participé sur la page Facebook ou le blog dédié. Elle est le fruit de la méthode d'élaboration ouverte que nous prônons pour les textes de notre vie interne. Elle n'est le fruit d'aucune stratégie d'une quelconque écurie ou tendance, d'un quelconque courant déjà constitué. Beaucoup d'entre nous ont fait la campagne interne de François Hollande, mais pas exclusivement. Beaucoup se retrouvaient dans les motions A, B et E du dernier Congrès, mais pas exclusivement. Elle est le fruit de la rencontre entre quelques responsables, élus et militants issus de diverses sensibilités qui ont accepté d'avoir une démarche non affiliée pour réfléchir à ce que doivent être les futures innovations pour continuer à faire du PS un grand parti moderne et pleinement démocratique.

Un parti ouvert. Un parti ancré socialement. Un parti responsable. Un parti qui débat. Un parti qui respecte ses militants tout en faisant vivre l'immense réseau de sympathisants. Un parti qui respecte les principes de modernisation de la vie publique que nous voyons irriguer nombre de motions Congrès après Congrès mais qui ont bien du mal à entrer en vigueur. Un parti qui sort de sa vision verticale de l'appareil pour s'appuyer sur l'immense richesse intellectuelle et démocratique qu'offre aujourd'hui le Web 2.0. Un parti qui ne cherche plus à verrouiller dans une logique malthusienne, mais au contraire à gérer les ressources humaines, politiques et militantes au mieux afin que chacun puisse donner la pleine mesure de ses savoir-faire, de ses connaissances, de ses compétences, de sa disponibilité, et de ses légitimes ambitions.
Emparez-vous de cette contribution qui se veut concrète et qui ne se contente pas des diagnostics récurrents à chaque Congrès. Elle est une boîte à ID dans laquelle puiser de très nombreuses propositions qui ont toutes vocation à intégrer la ou les motions qui seront soumises au vote des militants. Elle a également vocation à se transformer en autant de réformes statutaires concrètes qui pourront prendre effet à l'issue du Congrès.

Les propositions en un coup d'œil

Un préalable indispensable
Proposition 1 : L'exemplarité et le respect du vote des militants

Partie 1 : Entrer en résonance avec la société dans son ensemble et créer du lien
Proposition 2 : Ouvrir les portes et les fenêtres
Proposition 3 : Un parti ancré dans le monde du travail
Proposition 4 : La France est métissée, la gauche doit l'être aussi
Proposition 5 : La parité jusqu'au bout et tout de suite
Proposition 6 : Favoriser la diversité des parcours des élus et responsables socialistes
Proposition 7 : Une nouvelle organisation plus proche du terrain
Proposition 8 : La maison commune de la gauche et des écologistes chez les militant-e-s et sympathisant-e-s
Proposition 9 : L'université populaire du Parti socialiste

Partie 2 : Produire des idées nouvelles à travers le débat et l'expérience
Proposition 10 : Pour une autre gestion des ressources humaines
Proposition 11 : La formation des militants : une priorité
Proposition 12 : Pour un PS digital
Proposition 13 : Un observatoire public de nos politiques locales

Partie 3 : Organiser la vie militante et la confrontation politique dans la clarté, la participation et la subsidiarité
Proposition 14 : Du bon usage des motions
Proposition 15 : Des équipes responsables, motivées et engagées
Proposition 16 : Un parti qui se cale sur les échéances nationales
Proposition 17 : Responsabiliser les fédérations pour les accords avec les autres partis

Partie 4 : Promouvoir des élus de façon pleinement démocratique
Proposition 18 : Une révolution démocratique : la fin de la cooptation
Proposition 19 : Le mandat unique des parlementaires
Proposition 20 : Ouvrir le débat sur le cumul dans le temps et le statut de l'élu
Proposition 21 : Les Primaires comme outil de conquête locale
Proposition 22 : Le parachutage, une pratique dépassée
Proposition 23 : Éradiquer la fraude

Un préalable indispensable

Proposition 1 : L'exemplarité et le respect du vote des militants

Le préalable à notre réflexion sur nos modes de fonctionnement démocratique est celui de l'exemplarité et son corollaire, le respect

du vote des militants. Les militants ne peuvent plus accepter que les pratiques de certains représentants ou élus issus des rangs du Parti socialiste soient contraires aux principes énoncés dans les textes qu'ils ont votés. Elles entachent l'image du PS et de ses élus vis-à-vis d'une opinion publique en attente de sincérité et de respect de la parole politique ; elles créent un sentiment d'inégalité et d'injustice chez les élus exemplaires en même temps que d'impunité pour les autres ; enfin, elles découragent les militants et les sympathisants de prolonger leur engagement pour les valeurs et les idées que nous sommes censés défendre devant les Français. Le non-respect du non-cumul des mandats en est le dernier exemple le plus frappant. Dans ce cas concret, l'exemplarité et le respect du vote des militants imposent l'impossibilité pour les élus qui cumulent effectivement de signer cette contribution.

Partie 1 : Entrer en résonance avec la société dans son ensemble et créer du lien

Proposition 2 : Ouvrir les portes et les fenêtres

Notre parti ne pourra entrer en résonance avec la France et les Français que s'il ouvre en grand ses portes et ses fenêtres. D'abord parce que le projet porté par notre parti ne sera jamais plus en prise avec la réalité vécue par nos concitoyens ni mieux approprié par eux que s'ils en sont eux-mêmes acteurs : pour être un parti d'élus, il faut d'abord être un parti de militants. Ensuite parce que partout où il y a des électeurs socialistes, les militants socialistes doivent être présents. Enfin, parce que le Parti socialiste, désormais détenteur de l'ensemble des pouvoirs dans un contexte de forte contestation du politique et d'ancrage de l'extrême droite, doit tout particulièrement s'intéresser aux territoires et aux populations oubliés par la République.

- *Le Parti socialiste doit revoir ses conditions et formes d'adhésion.* Avant d'aboutir à un barème de cotisation unique, nous devons d'abord créer un *barème fédéral unique.* Nous gagnerons en clarté vis-à-vis de nos concitoyens, et éviterons le verrouillage de certaines sections par l'argent.
- *Nous devons maintenir une cotisation de base à 20€.* Au-delà, le barème doit être indicatif pour permettre à chacun de verser ce qu'il veut et peut. Il doit également être incitatif en mettant toujours en valeur le coût d'une cotisation après déduction fiscale comme le pratiquent les associations.
- La règle selon laquelle les militants du PS doivent également adhérer à un syndicat et une association est fort peu appliquée et ne devrait pas être maintenue. Mais pour répondre à l'esprit de cette vision sociale-démocrate du militantisme, *les acteurs associatifs ou syndicaux doivent à l'inverse se voir proposer une carte du PS à cotisation symbolique,* quitte à contribuer au-delà s'ils le souhaitent.
- *Faire vivre le réseau des sympathisants.* Ce qui différencie un militant d'un sympathisant, ce doit être son droit de vote interne. Pour le reste, ils doivent disposer du même accès à l'information, meilleur moyen de convaincre un jour les sympathisants de franchir le pas. Plus de 600 000 votants des Primaires ont transmis leurs coordonnées. Les fédérations et sections doivent disposer de ces données. À l'inverse, chaque secrétaire de section doit mettre son fichier des sympathisants à disposition du national et des fédérations pour que les convocations, publications et actions, leur soient relayées.
- *Adhérent d'un jour, adhérent toujours.* Tout militant peut vouloir faire une pause dans son militantisme, pour des raisons personnelles, professionnelles, ou liées à son engagement. Quand il fait le vœu de ré-adhérer au PS, il doit pouvoir retrouver son droit de vote dans le mois qui suit sa ré-adhésion, sans que des arriérés ne lui soient réclamés.
- *Le délai permettant aux nouveaux adhérents de participer aux votes internes devra être réduit* au temps nécessaire pour constituer les listes des inscrits.
- *C'est l'acte de demande d'adhésion qui doit faire foi,* et non la présentation en Assemblée générale trop peu pratiquée et sujette à caution. Cette demande doit être suivie et formalisée par un contact mail ou l'envoi d'un courrier. Chaque secrétaire de section devra communiquer tous les six mois auprès des adhérents et des responsables le nom de ceux qui ont rejoint la section. La fédération devra également contacter les adhérents fédéraux tous les six mois pour s'assurer que la section a bien pris le relais.
- *Sanctionner les verrouilleurs.* Tout nouvel adhérent au PS doit être contacté dans les délais les plus brefs, sans distinction ni sélection. Garantir la qualité de son accueil doit être la première et principale des missions du secrétaire de section. Pour éviter les pratiques de fermeture, le Bureau fédéral des adhésions doit être doté de pouvoirs de sanction plus nets. S'il est constaté que de nouveaux militants ne sont pas contactés, et ce de manière répétée, le Bureau fédéral pourra aller jusqu'à démettre un secrétaire de section de ses fonctions.

Proposition 3 : Un parti ancré dans le monde du travail

L'article 22 de la déclaration des principes du Parti socialiste précise que notre parti est « populaire » et « ancré dans le monde du travail ». Les employés et les ouvriers composent la moitié de la population active et se reconnaissent en majorité dans les valeurs portées par les socialistes. Pourtant, leur représentation au sein du PS diminue élection après élection, en particulier ceux issus du secteur privé, alors même que François Hollande a su reconquérir une partie de leurs votes.

Ainsi notre parti doit-il encourager et accompagner l'adhésion de ces classes populaires, des travailleurs, ouvriers et employés, tous secteurs confondus, par des campagnes ciblées, des tarifs spécifiques et une politique interne dédiée pour faciliter leur intégration.

Cette représentation est primordiale, au même titre que le « métissage » du parti, pour ne pas couper le PS de la réalité de la société française, au moment même où il détient tous les principaux pouvoirs.

Proposition 4 : La France est métissée, la gauche doit l'être aussi

Ségolène Royal avait eu la volonté de mettre en valeur la République métissée dans sa campagne de 2007. François Hollande a pu bénéficier de la mobilisation sans faille de ces nouvelles générations qui habitent autant les villes que leurs périphéries. Les élections municipales de mars 2008, les élections régionales de 2004 et 2010, les élections cantonales et les dernières élections législatives ont enfin fait émerger une génération d'élus issus de parcours divers. Cette génération est la première et apporte beaucoup d'espoirs dans une France en attente d'un modèle qui rassemble l'ensemble de la société. La République est un concept qui ne peut rester figé et doit tendre vers un idéal qui allie la tradition de l'histoire républicaine et la capacité à se tourner vers l'avenir en s'appuyant sur les nouvelles

générations de Français, en considérant la diversité non pas comme un handicap, mais comme une richesse. Le Parti socialiste doit continuer à faire émerger de nouveaux élus mais aussi à ouvrir en grand les portes des sections aux nouvelles générations et à assumer un modèle de société qui rassemble l'ensemble des Français.

Proposition 5 : La parité jusqu'au bout et tout de suite

Notre parti a réussi le pari de la parité dans tous les scrutins proportionnels, mais n'y parvient pas avec le mode de scrutin uninominal. Lors des élections législatives de juin 2012, le PS a présenté 49 % de candidates, mais n'a obtenu que 37 % d'élues. Le nombre de femmes élues à l'Assemblée nationale est ainsi passé de 19 à 26 %, ce qui, tout en constituant un important progrès, reste encore bien loin de l'objectif fixé par la loi. Pourtant, nous ne souhaitons pas remettre en cause ce mode de scrutin qui valorise le principe de responsabilité de l'élu-e devant les électeurs.
Aujourd'hui, notre parti réserve une circonscription à une femme dès qu'un homme choisit de ne pas se représenter. En parallèle, il permet à des hommes, principalement élus pour la première fois entre 1973 et 1993, de se représenter sans que l'effort à mener pour atteindre la parité ne les concerne. Effort porté par conséquent par les candidats masculins des plus jeunes générations. L'entorse que nous faisons à la loi se double d'une injustice à laquelle le PS doit remédier.

Pour les élections législatives, mettre en place un mode de scrutin double :
- *Un contingent élu à la proportionnelle intégrale.* Il s'agit d'abord de limiter à 77 le nombre de députés élus à la proportionnelle intégrale sur des listes nationales soumises à la stricte parité.
- *Pour les 500 autres députés, nous proposons un mode de scrutin binominal dans toutes les circonscriptions ramenées à 250.* Dans chaque nouvelle circonscription sont élus à la fois deux députés, un homme et une femme. Le ticket qui gagne avec 50,1% dans la circonscription envoie deux députés à l'Assemblée et c'est ainsi que la parité est réalisée totalement et d'un seul coup, et ce, quel que soit le score de chaque parti. Ce mode peut être utilisé pour les élections cantonales également si l'on souhaite garder le mode de scrutin majoritaire.

Pour les élections sénatoriales et pour atténuer les effets du scrutin majoritaire renforcé par le plus faible nombre de circonscriptions, nous proposons que le Sénat soit élu à la proportionnelle intégrale dans des circonscriptions régionales. Nous aurions ainsi une assemblée où toutes les composantes de la vie politique se retrouveraient et où la parité serait totale.

Pour le vote des instances du PS, si le dualisme entre les membres élus au scrutin majoritaire et les membres élus au scrutin proportionnel devait perdurer, nous proposons que le collège élu à la proportionnelle rééquilibre de facto celui élu au scrutin majoritaire s'il devait y avoir distorsion. Nous pouvons également envisager de faire élire des tandems à la tête des sections et fédérations sur le même mode que précité pour les élections législatives.

Proposition 6 : Favoriser la diversité des parcours des élus et des responsables socialistes

Le PS atteint année après année de nouveaux records en termes de nombre d'élus locaux, et l'on ne peut que s'en réjouir. Pour autant celui des collaborateurs politiques et des entourages d'élus augmente dans les mêmes proportions et constitue une part importante des militants de nos sections et fédérations. De la même manière, nos élus et responsables politiques ont trop souvent suivi un parcours stéréotypé : UNEF-MJS, collaborateur politique, ENA.
Notre élite politique doit se diversifier et se renouveler. Elle doit ouvrir ses portes au monde de l'Université et de la recherche, des entreprises privées ou publiques, du secteur associatif, de la sphère de l'économie sociale et solidaire, des syndicats, etc. Si notre parti doit être le réceptacle de la France qui bouge, il doit aussi accueillir, former et permettre à celle qui souffre d'accéder aux fonctions électives. C'est de cet environnement social diversifié que naîtra l'innovation.

Ainsi, aucun scrutin de liste ne pourra présenter aux suffrages internes plus de 50% de candidats considérés comme « salariés de la politique ».

Corollaire de cette réflexion, les formations dont bénéficient les élus et leurs collaborateurs à travers les outils et les structures dont s'est entouré le PS doivent s'ouvrir plus largement aux autres militants. Dans le même esprit, les élus et collaborateurs devront eux-mêmes être formateurs au moins une fois par an.

Proposition 7 : Une nouvelle organisation plus proche du terrain

Nos sections, poumons de la vie militante, connaissent des disparités importantes d'un territoire à l'autre, tant en nombre d'adhérents qu'en moyens disponibles. Qu'y a-t-il de commun entre la section d'une ville de 3 500 habitants avec une vingtaine d'adhérents, et la section d'un arrondissement parisien de 200 000 habitants qui peut dépasser les 500 adhérents ? La fédération reste quant à elle un échelon trop lointain ou abstrait, d'abord fréquentée par les cadres fédéraux.

Pourtant, certains territoires déjà délaissés par la République, et dans lesquels les votes extrêmes sont importants, nécessitent un travail militant de proximité, tout du moins une présence renforcée du Parti socialiste.

Nous proposons donc que l'échelon de la circonscription soit choisi pour décentraliser un certain nombre de moyens matériels et humains.

Aussi le PS donnerait une part de dotation à cet échelon afin qu'il dispose d'au moins un local qui serve de lieu de réunion, de lieu de rencontre, de lieu de stockage de matériel militant, de lieu d'accès à des moyens opérationnels (reprographie, station PAO, prêt de matériel vidéo, de sonorisation) accessibles à l'ensemble des sections de la circonscription. Chaque circonscription serait également dotée d'un permanent mis à disposition de toutes les sections, et garant de la bonne couverture du territoire en matière d'actions militantes. Enfin, si la circonscription est dotée d'un-e député-e socialiste, il-elle est mis-e à contribution pour ce qui est de ces moyens. Si la circonscription est détenue par l'opposition, les moyens sont mis à disposition par la fédération et le national.

Proposition 8 : La maison commune de la gauche et des écologistes chez les militant-e-s et sympathisant-e-s

Lors des Primaires citoyennes, un candidat radical de gauche s'est présenté. De nombreux responsables écologistes se sont prononcés

en faveur d'un-e des candidat-e-s. Pourquoi ne pas aller au bout de la logique et proposer que tous les militants des partis de la majorité parlementaire, le PRG et EELV puissent participer à nos réunions et votes internes ? C'est en ayant un temps d'avance que nous construirons un jour le parti de toute la gauche démocratique. Cette réflexion pourrait s'élargir au Front de gauche si ce dernier faisait le choix d'entrer dans la majorité parlementaire. Aujourd'hui, nous devons penser la gauche à travers des identités et des appartenances multiples. La création du Pôle écologique lors du dernier Congrès démontre de quelle façon des militants peuvent se sentir à la fois socialistes ET écologistes, socialistes ET radicaux, etc.

Proposition 9 : L'université populaire du Parti socialiste

Afin de répondre au désir de démocratie participative manifesté depuis les Primaires, d'ouvrir notre Parti sur l'ensemble de la population comme les précédentes propositions le montrent, mais aussi pour s'adresser à ceux qui se détournent de la politique ou préfèrent les votes extrêmes, nous proposons que *les fédérations et sections ouvrent des sessions de formation, de découverte et de pratique autour de la politique, de l'engagement et de la citoyenneté, à destination de tous les habitants.*

Organisée comme un projet d'éducation populaire, animée par des personnalités qualifiées et des militants, cette université populaire du Parti socialiste permettra d'exposer entre autres les fondements et utopies créatrices du socialisme, mais aussi de débattre et d'échanger avec les Français sur les grands enjeux contemporains pour leur transmettre des connaissances sur l'histoire et les valeurs du Parti socialiste et de la gauche, mais aussi les écouter et construire le Parti de demain avec eux.

Partie 2 : Produire des idées nouvelles à travers le débat et l'expérience

Proposition 10 : Pour une gestion des ressources humaines

Le PS regorge de militants aux parcours personnels, professionnels, syndicaux et associatifs passionnants. Plutôt que l'allégeance à un courant, nous préférons valoriser les savoir-faire, les connaissances, les compétences de chaque militant, trop souvent ignorés et sous-utilisés. Un militant est d'abord un bénévole qui choisit de donner de son temps et de son argent, il faut donc davantage valoriser ce qu'il peut apporter.

Le formulaire d'adhésion doit être l'occasion de demander à chaque nouvel adhérent ce qu'il sait faire, ce qu'il veut faire et ce qu'il peut faire.

De même, par le biais d'un tutorat avec un militant plus ancien, sorte de « contrat de génération » au sein du PS, les qualités des unes et des uns pourraient être davantage valorisées et reconnues, tout en facilitant l'intégration et la valorisation du primo-adhérent et de son tuteur.

Proposition 11 : La formation des militants : une priorité

Les compétences des responsables comme des élus sont très largement sous-utilisées. Elles doivent être valorisées et partagées pour former les nouveaux militants et aiguiser leur esprit critique. De la même manière, les instituts de formation réservés aux élus, ainsi que les think tanks ou clubs de réflexion proches du PS doivent aller à la rencontre des militants. Au lancement de Condorcet Formation, la formation des élus devait pouvoir financer la formation des militants. Cette idée n'a jamais pu être appliquée et pourrait enfin être mise en œuvre. Mais au-delà de ces formations « descendantes », beaucoup de militants sont prêts à donner de leur temps pour transmettre et partager un savoir, des compétences et des pratiques. Cette richesse doit être utilisée pour que les militants se forment les uns les autres.

Afin de prendre en compte ces deux aspects de la transmission des connaissances et des idées, *un plan de formation et une évaluation des compétences aussi bien politiques que pratiques pourraient être mis en œuvre dans chaque fédération.*

Elles devront s'appuyer sur les outils numériques (proposition 12), susciter et s'organiser autour du débat et de l'échange, et enfin permettre aux militants de rencontrer des personnalités éminentes de notre parti mais aussi du monde de la recherche, du monde associatif, de l'entreprise, etc.

Proposition 12 : Pour un PS digital

La mutation digitale en cours impacte toute la société, le fonctionnement des médias en particulier, mais aussi celui de l'espace public dans son ensemble à travers de nouvelles formes de conversation numériques. Cet état de fait constitue aussi une évolution majeure pour le militantisme et l'action politique.

La viralité au service des idées socialistes
Si l'usage massif du porte-à-porte a joué un rôle important dans notre victoire à la Présidentielle, renouvelant notre rapport aux sympathisants et aux électeurs, le rôle du Web a été lui aussi déterminant. Beaucoup d'entre nous ont produit ou relayé des messages, exploité les espaces ouverts par les médias à cet effet et se sont appuyés sur leurs réseaux sociaux propres pour convaincre. Ce rôle pivot de chaque militant interactif permet à la fois d'incarner et de démultiplier l'écho donné aux débats et aux idées portés par le PS. Au-delà du succès de cette campagne interactive, il nous faut aujourd'hui prendre acte de ces nouvelles formes de militantisme en continuant à fournir des outils et des contenus pertinents dans ce sens et en encourageant chaque militant à faire vivre ses convictions politiques au sein de son espace social propre. *Nous devons donc continuer à investir les réseaux sociaux* et ce travail sera d'autant plus intéressant qu'il permettra de dépasser le seul cadre des adhérents pour toucher le corps social dans son ensemble.

Un PS 2.0
Il nous faut en effet prendre conscience que la révolution digitale est en train de modifier considérablement la perception et le fonctionnement même du parti et de ses débats, proposant à côté d'une organisation très pyramidale, une nouvelle horizontalité des échanges et des agrégations de points de vue. Après des années de centralisme démocratique, un champ des possibles s'ouvre pour inventer de nouvelles formes d'élaboration doctrinale qui s'appuient en grande partie sur le fantastique outil de plateforme collaborative que sont devenus ces réseaux sociaux. D'ailleurs si La Coopol était une belle idée et une réelle avancée, elle reste un outil trop fermé sur lui-même, trop organisé comme un strict reflet de la structure même du PS et ne fonctionnant pas encore assez en synergie avec la Toile. À partir des expériences de démocratie participative locales, à partir

d'un bilan affiné de ce que fut l'expérience des débats participatifs de 2007, *nous devons permettre de tirer le meilleur du bouillonnement permanent qui circule sur le Web et mettre en place des méthodes d'élaboration collective qui ne donne plus le sentiment qu'un petit noyau très fermé s'occupe des textes et des idées, et que le peuple militant, lui, n'a plus qu'à voter.* Les nouvelles conversations numériques sont bel et bien en train de modifier en profondeur les formes mêmes du débat au sein de notre parti comme le Web fait évoluer l'ensemble des rapports d'autorité (morale, intellectuelle, institutionnelle) au sein de la société.

Un PS open data

Le PS doit s'appuyer sur la richesse des think tanks, de la fondation Jean-Jaurès à Terra Nova, ou plus récemment sur le collectif intellectuel de la Gauche populaire et bien d'autres. Mais il doit aussi être en mesure d'offrir lui-même des outils de travail et de recherche efficaces à chaque militant. Nos données et notre histoire doivent être en effet davantage valorisées par l'outil Internet. La révolution de l'open data et des dashboards, l'accès transparent pour chacun aux données collectives (sociétales, financières, etc.) et à leur mise en forme devraient permettre, par exemple, de pouvoir *accéder à tous les résultats électoraux locaux et nationaux, mais aussi aux scores de toutes les élections internes sur un site unique à disposition des adhérents et des militants.*

- À tout moment, tout responsable doit pouvoir *disposer d'un kit de campagne efficace et prêt à l'emploi* (logos, chartes graphiques, plateforme de blog).
- La mémoire du parti doit rester vivante sur le Web à travers par exemple *une base de données chronologique avec les affiches* ou les documents de campagne à retrouver et à télécharger.

Le monde de l'Internet constitue à la fois une opportunité technologique et une opportunité sociale dont le PS doit continuer de s'emparer pleinement, avec intelligence et discernement, mais sans timidité, s'il veut continuer à affirmer son rôle dans l'espace politique et communicationnel de demain.

Proposition 13 : Un observatoire de nos politiques locales

Le PS open data doit aussi passer par la création d'une véritable base de données de nos politiques publiques et des expériences innovantes socialistes. Tout élu doit pouvoir profiter des expériences des camarades d'autres collectivités et inversement doit pouvoir valoriser ses réussites. Ce socialisme des territoires sera utile pour les élus, mais aussi pour pouvoir échanger avec les militants, les chercheurs et les associations pour mettre en œuvre des politiques au plus près des besoins des habitants.

Partie 3 : Organiser la vie militante et la confrontation politique dans la clarté, la participation et la subsidiarité

Proposition 14 : Du bon usage des motions

Alors qu'ils ont pu permettre à de nouvelles idées d'émerger, les courants sont trop souvent devenus de simples chapelles ou écuries ayant pris le visage du sectarisme ou du fan-club. Dans le même temps, les Primaires ont rendu obsolète la présence de mini-formations centrées sur elles-mêmes.

Le Parti socialiste aime la diversité d'opinion et les débats passionnés. Les courants doivent continuer à être les lieux de ces débats qui permettent de produire des propositions et de faire naître des idées différentes en interne. Mais nous ne devons pas nous interdire de réfléchir en dehors de ce cadre.

Nous refusons que la première question que l'on pose à un nouvel adhérent soit « De quel courant es-tu ? », comme s'il s'agissait de l'unique manière de penser, de se définir, d'exister au sein du Parti socialiste. Cette attitude encourage le sectarisme, même chez les militants les plus rétifs à ce type de pratiques. Et elle frise le ridicule quand, au gré des alliances et des ruptures, on ne distingue plus de réelle différence entre les écuries. Aujourd'hui la grande majorité du contenu des motions proposées en Congrès converge. Enfin, la personnalisation à outrance, qui pouvait avoir sa logique lorsqu'il s'agissait de pousser en interne un candidat à la Présidentielle doit, maintenant les Primaires consacrées, se faire oublier.

Face à cette situation, nous proposons *d'instaurer une commission de synthèse chargée d'abord de mettre en lumière les points d'accord des textes proposés* lors d'une convention ou au moment du dépôt des contributions en vue d'un Congrès. *Les débats et votes auront ensuite lieu sur les divergences,* permettant de faire de véritables choix sur des oppositions claires. Nous devons avoir des options et des alternatives sur des propositions ouvertes.

Corollaire de cette réforme, il faut poursuivre la transformation du Conseil national aujourd'hui encore trop soumis au diktat des motions. Il doit au contraire être plus représentatif des forces de terrain et des responsables issus du vote des militants.

Nous proposons donc que le CN soit composé de trois tiers :
- *Un tiers de représentants de motions avec un vote par classement ou panachage ;*
- *Un tiers composé des 102 premiers secrétaires fédéraux ;*
- *Un tiers composé des 102 secrétaires de sections qui ont le plus d'adhérents à jour de cotisation le jour du vote du* Congrès.

Proposition 15 : Des équipes responsables, motivées et engagées

Notre Parti fonctionne sur le mode du millefeuille. Chaque couche vient se superposer à la précédente. Les années à la tête de l'État (de 1981 à 1993) puis du gouvernement (de 1997 à 2002), tout comme nos nombreux succès dans les collectivités locales, ont fait émerger de très nombreux talents qui tous prétendent à des responsabilités au sein du Parti. Le Congrès du Mans avait donné naissance à une direction de 127 membres et celui de Reims de plus de 80. Quel militant peut citer plus de dix de ces dirigeants ?

Le PS doit retrouver le sens de l'efficacité et des responsabilités. L'équipe dirigeante ne pourra donc pas excéder 40 membres. Une équipe au travail suppose que les responsables soient identifiés et disposent de moyens humains et matériels appropriés.

Les secrétaires nationaux, véritablement fonctionnels, devront ainsi disposer de temps et d'équipes dont ils auront choisi une partie des collaborateurs.

Enfin, dans toutes nos instances, des CA aux CN, tout responsable absent plus de trois fois consécutives sans justification se verra remplacé par plus motivé que lui ou qu'elle.

Proposition 16 : Un parti qui se cale sur les échéances nationales
Le PS doit s'adapter définitivement à nos institutions. Cela signifie que nos Congrès ne doivent plus être tous les trois ans, mais en lien avec les échéances nationales.

Le calendrier doit être le suivant.
- *Organisation des Primaires : dix mois avant l'élection présidentielle.*
- *Congrès : six mois après la Présidentielle.*
- *Congrès de mi-parcours : deux ans après à mi-mandat. Ce congrès met en place le dispositif d'élaboration du projet.*
- *Les candidats aux Primaires devant ensuite apporter leur part personnelle dans cette élaboration, y compris pour trancher ce qu'aucune convention n'a jamais tranché.*

Pour éviter toute confusion, le ou la candidate au poste de Premier secrétaire du PS qui se présente dans le congrès de mi-mandat présidentiel s'engage à ne pas être candidat aux Primaires.

Par ailleurs, nous proposons de faire de l'Université d'été un moment où les militants, représentés par des délégués issus des sections, pourraient influencer ou trancher par des votes sur des questions liées notamment à l'action locale ou gouvernementale. L'Université d'été se transformant en conférence nationale militante annuelle.

Proposition 17 : Responsabiliser les fédérations pour les accords avec les autres partis

Il est naturel que la négociation avec les autres partis de gauche se fasse au niveau national pour les accords électoraux. Mais la limite de ces négociations doit rester au niveau du nombre de circonscriptions gagnables ou non gagnables à céder. Ce doit être ensuite à la fédération de prendre ses responsabilités pour décider où cela est le plus judicieux. Il en va de même pour les accords sur les listes régionales.

Partie 4 : Promouvoir des élus et des responsables de façon pleinement démocratique

Proposition 18 : Une révolution démocratique : la fin de la cooptation

Les séquences récentes, du Congrès de Reims aux investitures pour les législatives de 2012, ont semé le doute : le pouvoir de désignation de nos cadres est-il bien aux mains des militants ?

La cooptation directe est encore trop souvent pratiquée : les grands chefs de motion désignent les moyens chefs qui vont eux-mêmes désigner les sous-chefs. Les critères de cooptation n'ayant que bien trop rarement rapport avec l'objectivité ou la rationalité, l'essentiel est d'être proche de la bonne personne au bon moment.
Cet usage concerne de près ou de loin toutes nos élections au scrutin proportionnel. C'est ainsi que se compose la part « motions » des CA, des CF, du CN et de toutes les petites et grandes instances. C'est aussi ainsi que se composent les listes aux élections européennes, régionales et de certaine façon municipales.

Il est grand temps de quitter la logique de l'adoubement pour découvrir les chemins de la responsabilité. Nous ne proposons pas que tout scrutin interne devienne un scrutin majoritaire, mais nous souhaitons qu'une réflexion approfondie soit menée pour concilier la représentation proportionnelle avec un principe simple : *que chaque candidat à des fonctions électives internes comme externes soit désigné et tire sa légitimité des militants et non plus de ses parrains.* Il doit en être de même pour nos secrétaires nationaux.

Méthode de Condorcet, vote de pondération, panachage, il ne faut pas hésiter à expérimenter pour trouver le bon mode de scrutin afin de permettre au maximum aux adhérents et aux responsables de s'impliquer dans l'alchimie de la composition des listes. La sacro-sainte proportionnelle des motions ne peut être l'alpha et l'oméga de toutes les sélections politiques.

Proposition 19 : Le mandat unique des parlementaires

Après l'effort sur le cumul issu de la convention nationale de 2009, nous devons aller au bout de la logique : *tout parlementaire devrait être interdit de tout cumul avec un mandat local.*

Par ailleurs, l'interdiction du cumul pour les parlementaires doit être inscrite dans nos statuts, de sorte que tout candidat à l'investiture aux élections parlementaires ne puisse obtenir l'étiquette socialiste que s'il s'engage à renoncer à l'exercice de ses fonctions exécutives locales.

Le PS proposera enfin que figure dans la loi un *écrêtement total du mandat parlementaire* de sorte que tout parlementaire qui serait tenté de cumuler son mandat avec un mandat local ne perçoive que son indemnité parlementaire et aucune autre indemnité.
Cet objectif doit être clairement inscrit pour l'horizon 2014-2017.

Proposition 20 : Ouvrir le débat sur le cumul dans le temps et le statut de l'élu

La réflexion sur le cumul dans le temps doit se poursuivre.
Elle doit d'abord concerner les fonctions internes au PS.

Par exemple, *un secrétaire de section ou un premier secrétaire fédéral ne devrait pas faire plus de trois mandats.*

Elle doit ensuite porter sur les mandats républicains.

Les militants socialistes ont voté la règle du non-cumul dans le temps de plus de trois mandats exécutifs. Un tel débat peut aussi se poser pour les parlementaires, même si les alternances plus régulières rendent les carrières parlementaires plus hachées.

Le débat sur le cumul dans le temps et la professionnalisation politique doit trouver un débouché très concret sur la question du statut de l'élu. *Nous proposons ainsi de faciliter l'accès des élus à la fonction publique pour simplifier leur retour à l'emploi.*

Pour les parlementaires, accès à un concours simplifié de catégorie A dans la fonction publique d'État après deux mandats consécutifs. Pour les élus locaux ayant effectué deux mandats exécutifs consécutifs dans une région, un département ou une ville de plus de 20 000 habitants, l'accès à un concours simplifié de catégorie A dans la fonction publique territoriale. La participation régulière à un certain nombre de formations agréées ainsi que le recours à la Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) faciliteront cette intégration à la fonction publique.

Les connaissances et compétences accumulées en matière de management, de connaissances juridiques, de pratiques locales par les élus nationaux ou locaux doivent pouvoir se convertir plus facilement en emplois publics, ce qui n'est jamais chose aisée après de longues années de pratique d'un mandat.

Tout devra également être fait pour qu'un mandat exécutif local puisse donner accès aux droits sociaux.

C'est en proposant des solutions concrètes sur le statut de l'élu et leur reconversion que la question du cumul dans le temps pourra être abordée.

Proposition 21 : Les Primaires comme outil de conquête locale

Chacun a pu mesurer l'efficacité des Primaires lors de l'élection présidentielle. En 2000, les médias s'étaient également passionnés pour la primaire qui n'était que militante entre Jack Lang et Bertrand Delanoë pour la conquête de Paris. Nous proposons donc *de généraliser les Primaires et de les ouvrir aux sympathisants, pour toutes les désignations de chefs de file dans les villes de plus de 15 000 habitants.* Elles seraient organisées huit mois avant l'échéance municipale, dans le cas où la mairie serait détenue par l'opposition ou par un maire sortant ne souhaitant pas se représenter.

Proposition 22 : Le parachutage, une idée dépassée

Dans les années 1970, quand le PS était en « construction », le parachutage pouvait se justifier par le besoin de nombreuses équipes locales de faire émerger rapidement des leaders efficaces et reconnus. Aujourd'hui, la surface électorale locale atteinte par le PS lui permet de faire émerger des leaders et des élus de poids dans toutes les collectivités et circonscriptions, à de très rares exceptions près. Et malheureusement, les parachutages des derniers scrutins ont été des échecs, pour le parachuté, pour les militants locaux et donc pour le parti, à quelques rares exceptions.

Pour ces raisons, le parachutage imposé d'en haut doit être proscrit. Il ne peut se comprendre que si exceptionnellement une fédération considère qu'elle n'a pas pu renouveler son personnel politique et ne dispose alors pas de locomotive suffisamment forte pour remporter le scrutin. Dans cette situation, le parachutage devra faire l'objet d'un consensus de plus des deux tiers du bureau fédéral et du conseil fédéral pour être accepté.

Proposition 23 : Éradiquer la fraude

Les fraudes avérées lors des scrutins internes de ces dernières années ont entaché l'histoire de notre Parti. Les élus qui le représentent en sortent délégitimés ou affaiblis devant les électeurs. Il nous faut donc en finir avec ces pratiques hautement médiatisées et contraires aux valeurs que nous portons. Si une fraude est constatée, le responsable doit être sanctionné par une exclusion du PS et la démission d'office de ses fonctions. Par ailleurs, si un soupçon justifié pèse sur une fédération, les résultats de l'ensemble de cette fédération seront annulés et non pris en compte dans les résultats nationaux.
Mais il nous faut surtout nous souvenir des scrutins qui se sont admirablement bien passés, comme celui des Primaires en 2011. Inspirons-nous de ceux et celles qui les ont organisées en utilisant les moyens les plus évolués, y compris technologiquement, pour garantir la sincérité des scrutins.

Conclusion

En 20 ans, le PS a connu de très belles phases de rénovation : l'acceptation du droit de vote direct, la fin des mandats de Congrès, le suffrage secret, l'élection des premiers dirigeants au scrutin majoritaire, l'ouverture des États généraux aux sympathisants, la primaire interne élargie en 2006 et plus près de nous l'adoption des règles anti-cumul et l'organisation très réussie des Primaires qui ont abouti à la double victoire aux élections nationales, double victoire que nous n'avions pas connue depuis 1988.

Ces progrès sont trop souvent associés à des phases de recul ou de repli sur une logique d'appareil et c'est bien parce que nous souhaitons collectivement reprendre la marche vers une nouvelle phase d'ouverture, d'élargissement et d'approfondissement démocratique que nous proposons aux militants de débattre dans la phase préliminaire du Congrès qui est prévue à cet effet.

Notre parti vit un moment très particulier. Il n'a jamais obtenu autant de leviers de pouvoirs locaux et nationaux et cet aboutissement de dix ans de conquêtes locales puis nationales est une force immense mais aussi fragile tant la situation économique et sociale est difficile. Il est probable que cette séquence ne se reproduise pas avant longtemps. Chacun doit donc prendre toutes ses responsabilités pour réussir ce moment et faire entrer enfin le PS français dans le XXIe siècle en en faisant un grand parti démocratique, pleinement en phase avec la société française.

innovationsdemocratiques@gmail.com
www.innovationsdemocratiques.fr
www.twitter.com/innovps
www.facebook.com/innovps

DÉPASSER NOS FRONTIÈRES

LISTE DES SIGNATAIRES

SARAH PROUST (CN, SF, 75) - MAO PENINOU (CN, BF, CONS. PARIS, ADJ. M., 75) - MAXIME DES GAYETS (BNA, BF, ADJ. M. ARR., 75) - ADJI AHOUDIAN (ADJ. M. ARR., 75) – JULES AIMÉ (CONS. MUN., 86) – MARCO ALBERIO (ITALIE) – ZINA AMARA (75) – ROLAND ANDERSON (30) – THOMAS ANGE (75) – JEAN-RAYMOND ATTALI (75) – GILLES AUCHERE (CONS. MUN., 92) – FRÉDÉRIC AUDIBERT (94) – SÉBASTIEN AUFORT (86) – ABDENBI AZIZI (67) – CLAUDE BAEHREL (75) – JEAN BARRAU (75) – WILLY BARRAUD (86) – FLORIANE BARRÉ (79) – MAXANCE BARRÉ (86) – JEAN-CHRISTOPHE BEJANNIN (SEC. SEC., 92) – ISABELLE BELLET (93) – GEORGES BEN SAMOUN (75) – COLETTE BÉNARD (91) – LILIAN BERNARD (75) – SÉBASTIEN BERTHEZENE (30) – WILLIAM BEUVE-MÉRY (75) – BENOÎT BILLY (75) – VINCENT BILOA (SF, 74) – JÉRÔME BISSON (86) – ROMAIN BLACHIER (SF, ADJ. M. ARR., 69) – FRANÇOIS BLANCHARD (86) – SERGE BLÉHOUA (75) – MAX BODIN (33) – CLAUDE BONHOURE (31) – JEAN-FRANÇOIS BONNABEL (75) – ANNE BONNET (75) – PAUL BOUET (CCR MJS, 86) – SERGE BOULANGER (SEC. SEC., CG, 76) – CLÉMENCE BOURILLON (75) – MORGANE BRIAND (86) – PIERRE BROSSARD (CF, CONS. MUN., 94) – JULIEN BUGEAUD (CNA MJS, 87) – NADÈGE BUQUET (SEC. SEC., 91) – ALAIN BUSSIÈRE (VP CR, 63) – ALEXANDRE CAMPOS ORIOLA (87) – LORIS CANDUSSO (75) – MICHEL CANET (SF, 92) – GAUTHIER CARON-THIBAULT (SF, CONS. PARIS, ADJ. M. ARR., 75) – CHRISTINE CARRIE-MAHMOUKI (CONS. MUN., 34) – MICHEL CARTRON (49) – THOMAS CASADEI (75) – CHRISTOPHE CHANTREL (94) – LAURENT CHÉNO (CF, 75) – MONIQUE CHENOT (CONS. MUN., 77) – WILFRIED CHESTIER (86) – GAËLLE CHEVALIER (PAYS-BAS) – FABRICE CHEVILLARD (94) – GUILLAUME CHICHE (75) – ADRIEN CHOUGUIAT (75) – MATTHIEU CLAYET (63) – ARTHUR CLOUZEAU (94) – MONIQUE CLOUZEAU (SÉNÉGAL) – ANDRÉ CONSTANT (ADJ. M., 29) – JACQUELINE CORSEAUX (75) – JULIA CREPIN (75) – ELÉONORE DE LA VARDE (75) – GUILLAUME DEDIEU (69) – SARAH DEGIOVANI (75) – LIONEL DEGOUY (34) – THIBAULT DELAHAYE (CONS. MUN., 92) – JEAN DELASTRE (38) – ERELL DELESVAUX (AUSTRALIE) – FRANCOIS XAVIER DEMOURES (94) – JADE DOUSSELIN (BN MJS, 75) – MARC DUPERRIER (94) – ANNE-SOPHIE DUPREY (75) – ÈVE DURQUETY (94) – LAMIA EL AARAJE (CF MJS, 75) – JEAN-FRANÇOIS ESTRADE (75) – LAURENT FABIOUX (75) - ABDELHAK FAKIR (SF, 69) - ELORA FAURE LANOÉ (63) - BENJAMIN FAVETTO (75) - DAVID FEIGE (75) - MARIO FERNENDEZ HERNENDEZ (86) - DANIEL FERREIRA (79) - NOÉLIE FERREIRA (79) – MARCEL FERREOL (CF, 25) - FRANÇOISE FÉVRIER (75) - NICOLAS FURET (75) - DIANE GABELOTEAU (75) - RAPHAËL GAILLARD (33) - AMAURY GAILLARD (75) – ALEXANDRE GALLET (75) – ALEXANDRA GANTIER (75) – LÉON GARAIX (69) – ABDOULAYE GASSAMA (75) – KARIM GHACHEM (SF, CONS. MUN., 29) – ALBAN GIRAUD (CF, 75) – ALEKSANDER GLOGOWSKI (CF, 75) – VIOLAINE GODET (75) – HENRI GOLDSZER (93) – GUILLERMO GONZELEZ (MEXIQUE) – CHRISTIAN GRANGEON (CF, ADJ. M., 63) – JOËL GRANTE (76) – CHARLES-HENRI GRIGY (CONS. MUN., 61) - LYDIA GRILHERES (75) – PAUL GRIMONPREZ (59) – PHILIPPE GROJANT (75) – ÉRIC GUEGUEN (29) – FABIEN GUÉGUEN (69) - QUENTIN GUILLEMAIN (75) – FLORENT GUITTON (SEC. SEC., CONS. MUN., 63) – JULIE HAOUZI (75) – LORI HELLOCO (CF MJS, 61) - MOHAMED HOUCH (TUNISIE) – SACHA HOULIÉ (75) – JÉRÉMY HOUSSAY (54) – JULIE JACQUIER (93) – BAPTISTE JALINIÈRE (75) - SYLVIE JAMING (75) – PATRICK JAQUET (76) – PHILIPPE JESOVER (75) – RÉMY JOST (38) – CAROLINE KAMAL (63) – JEAN KARINTHI (75) – RODOLPHE KAUFFMANN (93) – JULIETTE KERNE (75) – BACHIR KERROUMI (75) – MEHDI KHOUAJA (84) – ROMAIN KIESGEN (69) – FRANÇOIS KLEIN (94) – ANNE KOROBELNIK (59) – JACQUES KREBS (68) – ROMAIN L'HUILLIER (75) – JEAN-CLAUDE LABADIE (47) – MIREILLE LACOMBE (VP CG, 63) – ADELINE LAMBERBOURG (75) – JULIEN LAURENT (SF, 91) – THOMAS LAURET (CF, CONS. MUN. ARR., 75) – JÉRÔME LE BIGAUT (SEC. SEC., ADJ. M., 29) – RONAN LE BIZEC (75) – MARIE-ISABEAU LE GOUVELLO (75) – JOSIANE LE ROUX (CONS. MUN., 85) – NICOLAS LE ROUX (SEC. SEC., 75) – MARIE-LAURE LÉAUTHAUD (86) – ANNICK LHOMME LE MEUR (29) – MATTHIEU LIÉNARD (75) – JOSEPH LOSANDJA MALIO (60) – JÉRÔME LUCCHINI (CONS. MUN., 95) – PIERRE MAGNAN (79) – AROUNA MAHAMANANY (84) – CHANTAL MAIMON (CONS. MUN., 06) – VIRGINIE MALICIER (ROYAUME-UNI) – SIMON MANDEVILLE (BN MJS, 63) – BENOIT MARQUAILLE (SF, CR, 92) – CLAIRE MARTIN (87) – MAURICE MARTIN (75) – SANDRINE MARTIN (CG, 86) – STÉPHANE MARTINET (ADJ. M. ARR., 75) – JESSICA MASSON (75) – STEPHANE MATTHEY (CF, 21) – EDWARD MAYOR (75) – JACKIE MELIANI (68) – NATHALIE MÉNARD (75) – LUDOVIC MENDES (57) – DOMINIQUE MENNESSON (94) – ARTHUR MESMIN (75) – JULIEN MÉTIFEUX (94) – CÉCILE MICHAUX (SF, 69) – EMILE MICHEL (70) – LÉONOR MINO (75) – SANDRA MOHAMED (75) – MICHEL MOLINIER (76) – JÉRÉMY MONTAGNE (94) – LAURENT MONTAULON (95) – AMÉLIE MONTET (38) – LAURENCE MORYOUSSEF (94) – FABRICE MOUIREN (13) – JEAN-CLAUDE MOULAY (CONS. MUN., 57) – JEAN-FERNAND NGUEMA (SF, 34) – BERTHRAND NGUYEN (75) – MICHELLE NIRELEP (971) – MORGANE NISOLE (75) – FAVIO OCANA (75) – GEORGES OFFE (33) – MICHEL PACHKOFF (92) – BRUNO PALANCHER (37) – PATRICK PALISSON (12) – JULIEN PARELON (75) – JEAN-ABEL PECAULT (93) – JEAN-PAUL PENNETAULT (86) – JOHN PEQUIGNOT (83) – NATHALIE PERCHAT (63) – THOMAS PEREZ-VITORIA (75) – CLÉMENCE PERROTON (75) – PIERRE PERSON (75) – FLORENT PESSAUD (69) – ABEL PHILIPPE (75) – ANNIE PIETRI (33) – LAËTITIA PINDY (75) – HERVÉ PIQUION (SEC. SEC., CONS. MUN., 86) – FRÉDÉRIC PIRIOU (69) – GABRIELLE PLANCHARD (75) – ARNAUD PLATEL (75) – RONAN PONS (86) – NOËL PONTHUS (SF, 74) – PAUL POSTIC (29) – FRANÇOIS PRADIER (63) – PHILIPPE PUGNET (SF, 32) – JANY PUISSEGUR (65) – GAËLLE PUTZ (75) – RITA RAYNAUD (75) – VIRGINIE ROBIN (75) – VALÉRIE ROGÉ (75) – AMANDINE ROGEON (75) – JEAN-MICHEL ROSSELL (31) – SÉBASTIEN ROY (75) – CAROLINE ROZIÈRES (75) – MATHIEU ROZIÈRES (75) – LÉOPOLD RUIZ (06) – CAROLE SABOUREAU (86) – DIDIER SACO (CF, 75) – EMMANUEL SAUNIER (75) – STÉPHANE SÉJOURNÉ (75) – AMANDINE SENANEDJ (75) – CHRISTOPHE SÉRAFIN (17)

– VENNIARADJOU SIVA (CONS. MUN., 77) – JÉRÔME STALIN (76) – JACQUES STEINER (78) – MAMADOU SYLLA (CF, CONS. MUN., 49) – MÉLINA TACHÉ (86) – AURÉLIEN TACHÉ (87) – JOHAN TAMAIN (SF, CONS. MUN., 42) – JULIEN TEXIER (86) – THÉOPHILE THIERRY (61) – ANNE THIRIOT (75) – SERGE TOKA (75) – SANDRA SOFIA TOMAS COELHO DIAS (PORTUGAL) – SÉGOLÈNE TRÉVINAL (92) – ÉMILIE TRIGO (CF, 93) V MARC TRIGO (75) – LINDA URFENS-FOUCAN (75) – MARIE-JEANNE VAILLET (25) – FLORIANE VAN DEN HOVE (86) – FRANÇOIS VAUGLIN (CF, CONS. PARIS, CG, 75 PARIS) – CÉDRIC VIOT (CF, 75) – GILLES VOLLANT (91) – STÉPHANIE VOVOR (75) – ABRAHAM WADITUNGISA SWANA (75) – ALINE WEBER (75)...

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Introduction

En ouvrant cette nouvelle phase de Congrès, nous ne pouvons nous affranchir du chemin parcouru. La longue marche vers le pouvoir, engagée par le Parti socialiste depuis son Congrès fondateur en 1971, est désormais achevée.

C'est avec fierté que nous pouvons, aujourd'hui, donner corps aux propos tenus par François Mitterrand à la tribune d'Épinay : *« Maintenant que notre parti existe, je voudrais que sa mission soit d'abord de conquérir. Je suis pour la vocation majoritaire de ce parti. Je souhaite que ce parti prenne le pouvoir. »*

Nous y sommes parvenus. Notre formation politique a su passer, un à un, les obstacles posés par la Ve République pour emporter l'essentiel des pouvoirs institutionnels. La nécessité d'une implantation puissante dans les territoires pour progresser au Sénat, a été patiemment conquise par l'affirmation d'un socialisme décentralisé, plébiscité dans nos villes, nos départements et nos régions. La nature présidentielle de notre système politique a été pleinement intégrée dans notre fonctionnement, avec la mise en œuvre des Primaires citoyennes. Aujourd'hui, le Parti socialiste détient enfin les leviers d'action nécessaires à la mise en œuvre de son projet.

Cette épopée victorieuse nous oblige à réussir dans l'exercice de nos responsabilités, bien sûr. Mais elle nous incite également à nous interroger sur le chemin qui reste encore à parcourir pour l'accomplissement socialiste dans un monde en mutation.

Pour ce faire, il est temps que la question même de la vocation, de la nature et du rôle de notre parti politique soit clairement posée et débattue. C'est l'ambition que nous souhaitons porter dans le cadre du Congrès qui s'ouvre.

Tous le disent, (mais combien s'y plieront ?) le rôle de notre Parti ne peut être le même lorsque nous exerçons le pouvoir que lorsque nous en étions éloignés. À cet égard, les enjeux de nos Congrès sont désormais bien différents. À Reims, au Mans ou à Dijon, les sensibilités rivalisaient d'ingéniosité pour écrire le projet gouvernemental le plus crédible, le plus novateur, le plus socialiste. Six mois après notre victoire à la Présidentielle et aux législatives, ce Congrès doit prendre un tour nouveau. Il ne doit pas être l'occasion du seul renouvellement de nos instances, comme il ne peut être vide de sens politique. Il ne s'agit donc pas, dans ce texte, de dresser un catalogue de mesures alternatives ou d'endosser des postures pour exister.

Nous ne devons pas céder à la tentation de la paralysie politique et intellectuelle, considérant que le gouvernement pense, anticipe et agit, quand tout mouvement du Parti serait vécu comme un affront à l'égard du président de la République et de la politique menée par son gouvernement. Le Parti doit vivre et chaque militant a le devoir de susciter et d'animer le débat. Un parti en sommeil est un parti qui ne produit plus, n'existe plus et ne gagne plus.

Le Parti socialiste doit être l'éclaireur et celui qui bouscule, le loyal et celui qui interpelle, le fidèle et celui qui revendique.

Nous savons que la période qui s'annonce sera économiquement et socialement difficile, en raison des crises qui bouleversent la France et, au-delà, le monde entier. Pour y faire face, le gouvernement et la majorité parlementaire auront besoin de tout notre soutien. Ils peuvent compter sur nous.

Mais nous savons aussi que ces belles victoires électorales se sont dessinées sur un fond idéologique extrêmement difficile pour la gauche, où la nouvelle droite européenne, articulée sur la mutation de l'extrême droite, pose déjà ses jalons.

Nous avons besoin de nous réarmer idéologiquement pour lui faire face, de combattre le système de la rente qui entrave la justice sociale et de politiser la mondialisation pour pouvoir combattre le nouvel âge du capitalisme financiarisé.

Notre choix est le choix historique de la gauche : préférer l'horizontalité sociale à la verticalité des États.

La vocation de cette contribution générale est de reprendre le combat idéologique et de se doter d'outils pour le gagner. Nous proposons cela à la discussion, entre camarades, mais aussi au sein de la gauche politique, syndicale et associative, en France et ailleurs. Alors, camarades, débattons !

Partie 1 : Retrouver le chemin de l'idéologie

Il n'existe pas de petite victoire. Le succès de François Hollande, lors de l'élection présidentielle, mérite dès lors d'être souligné à sa pleine mesure. Dans une période de crises, la gauche a été capable de surmonter ses handicaps pour rassembler une majorité de Français autour de son candidat. C'est bien un événement historique pour notre pays. C'est une réussite majeure pour notre Parti.

L'étrange victoire

Ce succès n'était pas évident. L'impopularité de Nicolas Sarkozy était certes structurelle dans l'opinion publique. Cinq ans d'exercice du pouvoir avaient achevé de mettre à jour les impasses et les injustices structurelles du projet porté par le candidat de l'UMP. Par ailleurs, la situation économique et sociale du pays suffisait presque à justifier d'une alternance.

Toutefois, rien n'était joué d'avance. En cultivant par ses réformes un « malaise français », la droite espérait encore s'appuyer sur une désespérance sociale susceptible de raviver les tentations populistes et simplistes au service de l'idéologie libérale. Or, l'histoire nous a appris que le cortège d'injustices, de défiances et de haines qui traverse nos sociétés n'est jamais très favorable aux mouvements progressistes.
Dans ce contexte, notre candidat a su déjouer les pronostics de ceux

qui espéraient encore que la gauche s'effondrât avant d'avoir franchi la dernière marche. Porté par l'élan d'un « nouveau rêve français », François Hollande a su défendre avec constance un triptyque de campagne – redressement du pays, réconciliation des Français, rayonnement des valeurs – qui nous a fait renouer avec la victoire.

Au-delà du seul résultat de l'élection présidentielle, nous ne pouvons que nous réjouir que le Parti socialiste puisse revendiquer la triple confiance de nos concitoyens.

Ils nous ont fait confiance une première fois, en répondant à notre appel lors des Primaires citoyennes. Dans toute la France, le peuple de gauche a participé à ce nouvel exercice démocratique, confirmant ainsi les espoirs qu'il plaçait en nous.

Ils nous ont fait confiance une deuxième fois, en choisissant majoritairement le changement avec François Hollande. Après tant de défaites au scrutin suprême, la gauche a pu porter son champion au plus haut niveau de l'État.

Ils nous ont enfin accordé leur confiance, en juin dernier, en désignant une majorité absolue de parlementaires socialistes sur les bancs de l'Assemblée nationale. Par là même, les Français nous ont donné les moyens d'agir et ont achevé ce cycle électoral en signifiant clairement leur volonté d'un changement non seulement à la tête de l'État, mais aussi de la politique à mener en ces temps de crises.

Cette confiance nous oblige. Mais elle ne doit pas nous aveugler.

De cette séquence électorale, il serait illusoire et dangereux de ne retenir qu'une cristallisation des votes qui nous fut favorable, les images de liesse populaire sur la Place de la Bastille ou le retour d'une forme de sérénité dans le pays.

L'émotion de l'alternance ne doit pas masquer ce qui s'est passé plus en profondeur dans ce pays.

La stratégie du choc

Acculée d'un point de vue électoral, désarmée d'un point de vue politique, la droite s'est délibérément engagée dans une stratégie du choc idéologique pour contrer la dynamique engagée à gauche.

Alors même que pendant cinq ans, Nicolas Sarkozy avait, en tant que président, savamment cultivé les confusions idéologiques, symboliques et humaines pour mieux imposer son projet politique aux Français ; le même, une fois candidat, a choisi de jouer une toute autre partition durant la campagne.

En l'espace de quelques mois, la droite parlementaire s'est ainsi livrée à une refondation idéologique à marche forcée. Structurée autour des 3I, « identité, immigration et insécurité », l'UMP a rejoint les mouvements populistes qui, en Europe et ailleurs, cherchent à reconstruire des frontières pour exclure, à limiter les droits pour faire taire, à empêcher le progrès pour maintenir un système de rentes et de privilèges.

Étrange paradoxe : la stratégie orchestrée par Guillaume Peltier et Patrick Buisson a certainement précipité Nicolas Sarkozy dans la défaite. Mais les apprentis héritiers du Club de l'Horloge ont réussi à poser les germes d'une refondation idéologique puissante de leur camp. Sur le terrain électoral, cette mutation a conduit l'UMP à sa perte. Mais, sur le plan idéologique, elle a produit une étincelle qui commence déjà à enflammer l'ensemble de la société.

Le score de Marine Le Pen au soir du premier tour a certes constitué une illustration concrète de ce que devait produire le choc idéologique imaginé par l'UMP. Pourtant, au-delà de la percée de l'extrême droite dans les urnes, les effets les plus dramatiques de cette stratégie se sont produits dans la société même.

Alors qu'une élection vient traditionnellement consacrer les valeurs d'un camp, une autre dynamique idéologique s'est aussi manifestée lors de ce scrutin. Au soir de la victoire de François Hollande, l'adhésion au programme du Front national n'avait jamais été aussi élevée, le soutien au droit de vote des étrangers avait profondément reculé et la droite assumait tranquillement sa propre radicalisation…

Si la gauche a bien gagné dans les urnes, elle a été sévèrement attaquée dans les têtes.

Relever le gant

Nous pouvons revendiquer une hégémonie électorale, mais non une hégémonie culturelle dans ce pays.

Dire cela, ce n'est pas relativiser le succès des socialistes aux élections. Nous ne faisons pas partie de ceux qui construisent des procès en légitimité dès lors qu'une élection nous porte aux responsabilités. Dire cela, c'est tenir compte d'une réalité dont nous ne pouvons nous exonérer pour comprendre les enjeux auxquels nous allons être confrontés dans l'exercice du pouvoir.

Sociologiquement, électoralement et territorialement, l'implantation socialiste n'a jamais été aussi puissante. Mais sur le terrain idéologique, nous devons compter sur un rapport de forces qui nous est beaucoup moins favorable.

Doit-on pour autant tenir compte de ce rapport de forces en dénaturant la mise en œuvre des réformes qui ont été défendues devant les Français ?

Ce serait une terrible défaite. Nous ne nous grandirions pas, par exemple, en invoquant « l'état de l'opinion » pour revenir sur la mise en œuvre du droit de vote des étrangers, comme certains s'y essaient déjà. Agir de la sorte, ce serait acter le principe que les idées ne peuvent être popularisées par la pratique du pouvoir. Nous ne serions pas plus estimés en justifiant nos renoncements par un défaut potentiel d'adhésion à nos projets.

L'opinion fait peut être une élection. Mais elle ne peut en rien construire une orientation.

Doit-on alors fuir le terrain idéologique pour se réfugier dans une nouvelle forme de pragmatisme gestionnaire ? Agir de la sorte, ce serait tourner le dos à notre propre histoire et assombrir notre avenir. Dans un moment où les bouleversements du monde imposent précisément un retour du politique, la gauche ne peut fuir le combat. Face à nous, une nouvelle droite a déjà fait sienne l'analyse de Gramsci pour qui « le pouvoir se gagne d'abord par les idées ». Une bataille puissante s'engage sur le terrain idéologique. Nous ne pouvons en être absents.

Alors même que nous avons les moyens institutionnels d'agir sur le réel, nous ne pouvons nous abstraire de la bataille des idées. Réinvestir le terrain de l'idéologie, c'est l'objectif premier que nous souhaitons donner à ce Congrès du Parti socialiste.
L'idéologie n'est pas un gros mot.

C'est la condition première de l'action politique dans toutes les sociétés.
L'idéologie, c'est le sens au service du pouvoir, c'est notre capacité à donner à voir le monde, à revendiquer un imaginaire et par là même à affirmer une cohérence.

Or, la double dynamique de globalisation financière et de mondialisation du salariat a rendu obsolète ce qui faisait auparavant la force des idées de la social-démocratie. Dans notre société, les compromis entre capitalistes et salariés, entre l'État et le marché, entre la compétition et la solidarité se sont épuisés sous les effets d'un monde en perpétuel mouvement.

Face à cette désagrégation des réponses traditionnelles de la gauche, nous avons su renouveler en partie nos valeurs. La refonte de notre déclaration de principes en fut une incontestable illustration. Les axes du projet porté par les socialistes lors de l'élection présidentielle s'inscrivaient aussi dans cette démarche.

Pourtant, nous croyons, pour notre part, qu'il nous faut aller beaucoup plus loin, en ouvrant sincèrement le chantier de notre refondation des idées.

Avant de vouloir ré-enchanter le monde, il nous faut déjà le ré-idéologiser.

En préemptant la mondialisation, les forces du marché ont non seulement réussi à s'ébrouer en s'affranchissant de la régulation des États, mais elles ont aussi opéré un renversement des valeurs qui, à bien des égards, nous pousse dans nos retranchements.

Ce renversement idéologique constitue le terreau d'une nouvelle droite qui prospère aujourd'hui aux quatre coins de l'Europe. Nos adversaires ont su habilement conjuguer leurs intérêts pour une globalisation financière sans entrave avec la promotion de politiques fondées sur l'exacerbation nationale et le repli identitaire. Durant la campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy s'appuya ainsi sur ces deux dynamiques contradictoires pour tenter de se faire réélire. Il fut le promoteur de l'expansion anarchique du capitalisme, par son refus de tout principe de régulation. Il sut aussi provoquer et nourrir les crispations identitaires en réactivant les curseurs nationalistes et populistes.

Nous connaissons les nouveaux contours idéologiques de nos adversaires politiques. Nous ne les sous-estimons pas. Nous pensons, au contraire, que cette offensive de la droite sur le terrain des valeurs nous oblige à y répondre puissamment.

Et pour y arriver, la première chose à faire est de clarifier, dans nos textes comme dans nos programmes, notre rapport à la rente, c'est-à-dire à l'ordre existant.

L'ennemi, c'est la rente

Le clivage entre la rente et le risque (même si nous préférons parler d'opportunités) est un élément central de la distinction entre la droite et la gauche car il pose précisément la question des inégalités. Par la rente, on maintient des situations acquises et l'immobilisme social. Par le risque, on redistribue les cartes de jeu et on permet l'émancipation de chacun. Être de gauche aujourd'hui, c'est lutter contre les phénomènes de rentes, dans le domaine économique, social et culturel, qui maintiennent chaque acteur dans sa condition initiale. C'est cette idée qui motive, par exemple, la mise en place d'une taxation plus importante du capital que du travail, l'augmentation des droits de succession ou le soutien à l'innovation.

Le socialisme, c'est avant tout une protestation contre l'ordre existant. Or, le conservatisme, le maintien de l'ordre établi, est une valeur qui séduit encore parfois largement, y compris dans nos propres rangs. Une frilosité demeure dans notre Parti, lorsqu'il s'agit de combattre, à tous les niveaux, la société des héritiers. Nous restons bien souvent impassibles sur les situations de monopoles quand nous y trouvons un moyen de préserver la stabilité. Nous peinons à mettre en œuvre l'égalité réelle pour lui préférer le confort de l'égalitarisme républicain. Nous restons aussi trop silencieux face à la rigidité des corporatismes.

Pourtant la rente est l'ennemi premier du socialisme, car elle n'est rien d'autre qu'une démarcation, un obstacle, une frontière entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Lutter contre les phénomènes de rente, c'est faire exploser les règles, renverser les symboles, chasser les mandarins, mettre fin aux conservatismes dès lors qu'ils sont des obstacles à l'impératif de justice sociale.

La gauche doit porter l'idée du mouvement et se fixer comme but de faire tomber une à une les barrières qui maintiennent les dominants et excluent les dominés. Il ne s'agit pas d'une formule incantatoire, mais bien du principe sur lequel nous souhaitons que le Parti fixe ses positions et ses orientations politiques.

En ce sens, nous souhaitons que le Parti socialiste veille à ce que la prochaine réforme fiscale favorise clairement le mouvement et pénalise fortement la rente. Ainsi, toute taxation massive doit être orientée sur les droits de succession et non sur le travail. Il faut mettre en œuvre les dispositifs qui permettent à chaque salarié d'accroître les revenus qu'il tire de son travail et d'augmenter les chances de chacun d'accéder au marché de l'emploi.

De la même manière, nous voulons croire que la prochaine réforme de l'Éducation nationale permettra aussi de casser le phénomène de reproduction sociale de notre système éducatif, qui favorise les élites et empêche toute égalité des possibles. D'où la nécessité d'allouer massivement du capital public à ceux qui ont peu de capital personnel. C'est ce qui justifie de limiter à 15 élèves l'effectif des classes dans certaines banlieues ou certaines zones rurales. Mais nous devons aller beaucoup plus loin.

Lutter contre les mécanismes de rentes dans le domaine fiscal, éducatif ou culturel est un combat difficile. Les crises économiques, sociales et écologiques qui traversent le monde favorisent l'aspiration à l'ordre, à la réaffirmation de barrières entre les pays, entre les citoyens comme entre les cultures. En France même, nous n'ignorons pas que le caractère anxiogène d'un monde en mouvement, la fragmentation sociale et les effets de la crise, peuvent amener nos concitoyens à préférer l'injustice des situations acquises à la promotion d'une société plus juste.

L'aspiration à une société du « risque zéro » en est une parfaite illustration. Le refus de toute forme de risque, qu'il soit individuel, collectif ou technologique, produit un carcan de normes qui fige les situations et, au final, mène au conservatisme. Conservatisme pour les individus, alors contraints de rester à leur place. Conservatisme pour la société en général, en freinant toute transformation sociale, technologique ou urbaine.

Cette dynamique d'imperméabilité s'exprime dans tous les champs : géopolitiques, économiques, culturels, sociaux ou même éducatifs. Elle isole les acteurs et maintient l'ordre existant. Elle est donc mortifère pour l'idée même de progrès.
Parce que nous sommes résolument contre la rente, nous ne pouvons nous retrouver chez ceux qui plaident pour des logiques de fermeture qui cloisonnent les pays, les peuples et les citoyens et favorisent par là même le conservatisme.
Décloisonner le monde pour retrouver des capacités d'agir, décloisonner la société pour garantir la justice sociale, décloisonner les cultures pour assurer le vivre-ensemble, c'est cela être socialiste au XXI e siècle.

C'est promouvoir le risque face à la rente, c'est choisir l'ouverture à la fermeture, c'est revendiquer l'universalité en renversant les frontières.

Partie 2 : Relever les nouveaux défis

Ne nous y trompons pas, le maintien ou la création de barrières pour maintenir les situations de rentes ne touche pas seulement le champ de la fiscalité et de l'impôt.

Ces dernières années, la droite traditionnelle et la droite extrême ont aussi créé des frontières morales entre individus, entre celui qui serait un « bon Français » et l'autre, l'étranger, le migrant, faisant ressurgir les pires haines du XXe siècle. Cette volonté politique s'est concrétisée par la mise en place sous la présidence de Nicolas Sarkozy d'un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Le discours, mais aussi les actes politiques qui l'ont accompagné, comme la circulaire Guéant sur le droit des étudiants étrangers à travailler en France, ont prôné le repli identitaire au sein des frontières nationales.
Les cinq années de présidence de Nicolas Sarkozy ont tristement souligné la manière dont les responsables politiques ont usé de la question des frontières pour sacraliser des séparations, des digues, appuyées sur le terrain national, pour imposer des clivages moraux et symboliques. Parce qu'elle permet de diviser, d'opposer et de maintenir l'ordre existant, la frontière est devenue un slogan politique : on distingue, on trie, on range les populations, les catégories, les valeurs, les civilisations. Et, comme berceau premier et primordial de ces césures permanentes, est brandie la seule frontière qui ne peut être contestée puisqu'elle serait le ciment de notre identité : le cadre national.

Face à cela, nous regrettons que la gauche n'ait pas ou peu opposé de résistance. Elle a bien sûr combattu avec vigueur les divisions distillées par la droite, mais elle s'est laissée elle-même avalée par ce principe.

Face au simplisme, la gauche n'a pas rendu la complexité accessible. Elle a accepté l'édification de frontières nouvelles qui ont bouleversé le sens même de son rapport au monde, à la nation et à la société.
Nous devons d'abord déconstruire les frontières imaginaires qui ont été créées pour pouvoir nous engager dans la voie du cosmopolitisme qui reconnaît la puissance des interdépendances humaines pour ne plus penser le social et le politique sous des seules catégories nationales. Il s'agit de reconnaître et de surmonter les identités nationales.

À l'heure d'une mondialisation, tout à la fois incontestable dans son essence et contestable dans sa dynamique, jusqu'alors incontrôlée par le politique, la gauche s'est laissée traverser par le clivage qui s'opère aujourd'hui entre mondialisation et État-nation.

On assiste à une stratégie de repli sur les repères traditionnels de lecture du monde et de la société. Et disons-le, ce retour en force des frontières nationales et des fondamentaux des idéologies politiques est symptomatique de l'incapacité des partis, non seulement à analyser la nouvelle donne mondiale, mais aussi à dresser un nouveau modèle de fonctionnement, moins vertical et plus horizontal.

L'atténuation des frontières étatiques remplacées par la construction d'autres frontières, symboliques mais d'autant plus fortes dans l'imaginaire collectif, est au cœur de l'interrogation que nous posons pour la construction de la société de demain et du défi que nous proposons de relever pour le Parti socialiste.
Cela suppose de changer notre cadre de réflexion en en modifiant les codes et curseurs traditionnels. Cette mutation doit permettre de dépasser le cadre géopolitique dessiné à l'issue de la Seconde guerre mondiale et de mettre un terme au réflexe qui consisterait uniquement à penser en termes de frontières étatiques.

De tout cela, nous ne concluons pas à une utopie qui promeut la fin des frontières pour une humanité harmonieuse. Nous considérons que le cadre national existe mais qu'il n'est pas de facto, pour la plupart des défis à relever (social, économique, écologique), le cadre le plus efficace ou le premier à prendre en compte. Nous considérons que face aux inégalités croissantes dans le monde, une prise en compte globale des enjeux est non seulement philosophiquement juste, mais également économiquement plus opérante.

Notre pensée n'est pas sans connaître le conflit, les rapports de force, la violence des rapports sociaux, bien au contraire. Il nous semble même que la conflictualité est à remettre au cœur du politique.
Définir la conflictualité dans le champ politique, c'est dire qui sont ses adversaires, qui sont ses alliés et comment mener le combat politique.

La mondialisation écrase ? Le politique redresse.

Le processus de mondialisation à l'œuvre se caractérise par deux éléments fondamentaux.

Constatons d'une part qu'il n'avance pas au même rythme selon les champs : quasiment achevé du point de vue de la circulation des biens, des capitaux, des idées ou de l'information, il reste encore interétatique dans le champ politique et embryonnaire au niveau social.

Observons d'autre part qu'il déplace le curseur « dominants-dominés » du champ géographique (le Nord développé exploitant le Sud) au champ social. En effet, dans le cadre d'un enrichissement historique global, des bourgeoisies naissent au Sud et, au sein de chaque territoire, l'écart se creuse entre bourgeoisies et classes populaires dans un phénomène spectaculaire d'accroissement des inégalités.

Ce fut d'ailleurs le même phénomène de creusement brusque et profond des inégalités lors de la mondialisation au XIXe siècle. La réponse apportée par le mouvement socialiste fut alors le renforcement des États-nations qui ont construit une régulation du travail par les lois sociales et une redistribution des richesses par l'impôt.

Or, pour deux raisons au moins, c'est ce que la gauche ne peut reproduire aujourd'hui.

En premier lieu, la prospérité généralisée du Nord, qui a permis une forme de réduction des inégalités acceptable par les bourgeoisies, a trouvé l'une de ses origines dans le pillage des ressources du Sud et la colonisation. Or la gauche a définitivement rompu avec le colonialisme.

En second lieu, la nature même du processus de la mondialisation a changé. L'étendue absolutiste du capitalisme et son caractère financiarisé ne permettent plus une régulation dans un cadre national et limitent les effets de la redistribution des richesses par l'impôt (délocalisation du capital vers le moins-disant fiscal).

Le mouvement socialiste doit donc s'ancrer dans la réalité du monde pour pouvoir le transformer. Autrement dit, il nous faut répondre à la mondialisation économique et financière par une mondialisation politique et sociale. Si la gauche a dressé ce diagnostic depuis fort longtemps, elle s'avère toutefois incapable d'y apporter une stratégie efficiente, du fait des divergences idéologiques en son sein, d'une part, et surtout, de son incapacité à s'affranchir des cadres nationaux dans son rapport aux processus démocratiques et pour la déclinaison concrète de ses orientations d'autre part.

Pour répondre à ce processus de mondialisation et des inégalités créées, la gauche appelle de ses vœux la mise en place d'un « juste échange ». Or, ce dernier est conçu pour s'articuler sur des États-nations inefficaces face à la rapidité des bouleversements mondiaux et rendus impuissants par la délégation volontaire d'une partie de leurs prérogatives à un ensemble supranational, comme nous l'avons fait en Europe.
Ainsi, l'État-nation revient au goût du jour, désarmé par ses propres soins, mais nourri des craintes d'un écrasement identitaire par le bulldozer de la mondialisation.

Et si le combat était ailleurs ?

Nous considérerions comme un échec pour la gauche qu'elle persiste à vouloir réarmer l'État-nation pour contrer la mondialisation. Un échec idéologique, économique et intellectuel.

La mondialisation n'est pas notre adversaire, l'État-nation n'est pas notre arme.

Notre combat, c'est de réarmer le politique à l'échelle mondiale. Face au paradoxe d'une mondialisation qui inclut en même temps qu'elle exclut, il faut construire une mondialisation politique, sociale et citoyenne. Nous en sommes convaincus parce que la mondialisation ne nous effraie pas dès lors que nous mettons en œuvre les nouveaux outils permettant de faire vivre les rapports de forces pour une meilleure redistribution des richesses.

Il n'existe pas, ou à l'état embryonnaire, de cadres internationaux démocratiques. Beaucoup de nos plus anciens ont pensé que l'ONU pourrait devenir, d'autant plus après la fin de la guerre froide, un cadre d'échanges démocratiques, affirmant une justice universelle. Le retour à la politique des « puissances » ces dernières années sonne le glas de cet espoir et pour longtemps encore.

Ceci est d'autant plus vrai eu égard au fonctionnement même de l'ONU, hérité de la fin de la Seconde guerre mondiale, dans lequel le Conseil de sécurité prime sur l'Assemblée générale et pose de fortes questions de démocratie interne. Pour au moins un temps encore, la fonction principale de l'ONU restera donc d'accueillir tous les États, quelle que soit la nature de leur régime, dans une perspective de prévention des conflits armés et des catastrophes majeures touchant l'humanité.

Une tentative de réponse fut apportée par la création des « G » (G6, G7, G8 et maintenant G20), notamment sous l'impulsion de François Mitterrand. Or, cette stratégie s'est bâtie sur une ambiguïté fondamentale, aujourd'hui arbitrée dans le mauvais sens. Doit-il s'agir d'un regroupement des principaux pays démocratiques visant à faire progresser leur vision du monde ou d'un club de pays riches et puissants ? L'élargissement progressif des « G », en particulier à des puissances riches non démocratiques comme la Russie ou la Chine, a tranché le débat. Il s'agit bien aujourd'hui d'un club de « puissants ». Dès lors, quelle est la plus-value politique de ce club par rapport à l'ONU ?

Pour avancer vers une mondialisation politique et sociale, de nombreuses pistes d'action existent. Nous savons, par exemple, que la raison majeure de la paralysie de la mondialisation politique vient de la multiplicité des parties prenantes et du caractère hétérogène de leurs régimes politiques. Pour autant, nous considérons que le retour à la multipolarité est positif, après la politique des blocs et la tentative d'hégémonie occidentale.

La *« bataille pour l'organisation de la planète »* chère à Michel Rocard doit aujourd'hui passer par la promotion des ensembles régionaux et le dépassement de leur caractère interétatique par la démocratie et le suffrage universel. En ce sens, nous sommes favorables au grand saut fédéral pour l'Union européenne, de même que nous appelons de nos vœux son élargissement à l'espace historique de civilisation que représente le bassin méditerranéen.

En effet, les révolutions arabes n'ont pas seulement ouvert la voie à la démocratisation d'une grande partie du Maghreb. Elles permettent aussi d'imaginer, à terme, un partenariat renouvelé entre les deux rives de la Méditerranée, susceptible de constituer une alliance régionale à la hauteur des enjeux de la mondialisation. Cette alliance pourrait se concrétiser par la mise en œuvre d'un « plan de relance » de la Méditerranée, multipliant les investissements publics dans les énergies renouvelables, valorisant le partage des savoirs et la mutualisation des compétences.
Cette initiative redonnerait une perspective à la construction européenne en formalisant l'alliance des civilisations, en démontrant qu'un développement entre le Nord et le Sud est possible, en considérant nos voisins comme des ressources et non comme des contraintes, en assumant le dépassement des frontières.

Nous ne reviendrons pas ici sur les insuffisances du projet européen qui reste marqué par quatre grandes déformations : une déformation institutionnelle qui met en place des procédures et des mesures peu soucieuses de leur légitimité démocratique ; une déformation

identitaire qui provoque l'expression des égoïsmes nationaux ; une déformation idéologique qui voit dans l'Europe un seul marché de libre concurrence ; une déformation stratégique, enfin, qui place ce continent dans une situation de fermeture et de confrontation avec les autres blocs régionaux.

L'identité de l'Union européenne retrouvera de la ferveur lorsque les nécessités d'intégration de nos politiques ne se réduiront pas seulement à l'harmonisation des règles et à l'abolition des différences mais qu'au contraire, elles reconnaîtront ces dernières et viseront à reprendre une véritable marche vers le progrès. La place de l'Europe dans le concert du monde se trouvera confortée lorsque celle-ci assumera d'être une force motrice d'un cosmopolitisme global, qui promeut de nouvelles formes de coopération, notamment avec les pays du Sud.

Poursuivre les processus d'intégration en Europe, contraindre l'Allemagne à la mutualisation de la dette par une nouvelle alliance européenne, rendre équivalents les critères politiques et économiques pour une adhésion à l'Union européenne sont les première pierres à donner au politique afin qu'il prenne sa place dans la mondialisation au lieu de la subir.

Enfin, réintroduire de la démocratie dans l'Union européenne implique d'assumer des clivages politiques entre la gauche et la droite, mais aussi d'en assurer la représentation symbolique. Nous ne pourrons y parvenir qu'en sortant des logiques nationales ou désincarnées pour privilégier la confrontation, à l'échelle de l'Union, de projets politiques alternatifs. À ce titre, la mise en place de listes européennes ou l'élection au suffrage direct de la présidence de la Commission européenne constituent des pistes de réformes sur lesquelles nous souhaitons avancer.

« Le protectionnisme, c'est la guerre »

Les populations occidentales craignent la mondialisation pour de bonnes et de mauvaises raisons.
Au titre des mauvaises raisons, notons, par exemple, que sous prétexte de contestation du libéralisme, certains n'hésitent pas à contester la mondialisation au motif (jamais exprimé d'ailleurs) que l'Europe (ou plus précisément l'« Occident ») perdrait son leadership et son système de valeurs.

En revanche, au titre des justes contestations de la mondialisation il y a le fait que des entreprises, poursuivant leur objet spéculatif, abandonnent la production en Europe pour la délocaliser, laissant sur le carreau des millions d'ouvriers. Face à ce constat socialement dramatique, certains à gauche souhaitent réactiver les tentations protectionnistes.

Or, le protectionnisme a économiquement un pied à gauche et politiquement, voire philosophiquement, un pied à droite. À gauche pour l'interventionnisme étatique dont il est le résultat, à droite pour les effets politiques par ricochet sur les pays en développement. En effet, le protectionnisme suggère que l'emploi de l'ouvrier français doit primer sur celui de l'ouvrier chinois, en faisant par là même de millions de travailleurs des boucs émissaires d'un système économique et financier dont ils sont d'abord les victimes. Pour contrer cela, le Parti socialiste devrait se rappeler que la seule conséquence de ce protectionnisme est d'accentuer gravement la prédation entre pays du Sud, déjà à l'épreuve, déjà socialement désastreux. Ce protectionnisme qui dénonce la destruction des emplois, les délocalisations et la mise en cause de l'État-providence croit trouver dans des solutions de repli national les conditions de la préservation d'un modèle économique passé.

S'il n'est pas acceptable d'un point de vue moral, le protectionnisme est aussi une réponse erronée d'un point de vue économique. D'abord parce que l'exportation de nos produits est profondément créatrice d'emplois. La mondialisation reste un facteur de croissance. Ensuite, parce que les frontières entre le commerce international et le marché national n'existent plus, y compris dans la fabrication même de nos produits. Nos entreprises fabriquent à partir de matières ou de ressources qui proviennent d'ailleurs. Réguler nos importations n'aboutira donc qu'à pénaliser nos propres exportations. Enfin, parce que les productions nationales ne sont évidemment pas substituables aux importations. Sauf à assumer des régressions économiques et, dans ce cas, une logique de décroissance.

Ce n'est donc pas par une forme de « démondialisation » que nous pourrons répondre au déclin de notre économie, mais plutôt par la mise en place d'un nouveau modèle de développement, producteur d'une croissance juste et durable.
Ce nouveau modèle de développement passera nécessairement par une hausse généralisée des salaires au niveau mondial, en particulier dans les pays pour lesquels le « coût » de la main-d'œuvre constitue un avantage concurrentiel fort. Mais il ne pourra pas non plus s'affranchir de la mise en place de normes de qualité environnementale contraignantes et d'un respect partagé de conditions de travail et d'existence décentes.

Si l'on veut remédier à la perte de compétitivité de notre économie, il faut alors en identifier les véritables causes. Sur un marché devenu mondial arrivent une quantité importante de travail et une moindre quantité de capital. Une stratégie conduisant à renouer avec une compétitivité forte ne peut passer par l'abaissement du coût du travail puisque celui-ci ne sera jamais assez faible pour rivaliser en la matière avec les économies émergentes. Il faut, au contraire, promouvoir le type de travail qui, à l'échelle du monde, reste rare et peut donc être cher : le travail suffisamment qualifié pour nourrir l'innovation.

Nous devons donc faire clairement le choix d'une économie des savoirs à forte valeur ajoutée, qui assure une croissance partagée et durable pour tous. Pour retrouver de la compétitivité, il nous faut investir dans la formation, améliorer nos réseaux d'infrastructures et mener des politiques actives de dynamisation et de restructuration industrielle. Il est désormais acquis qu'une ultra-spécialisation des pays est mortifère tant pour la pérennité des économies intérieures que pour l'équilibre des échanges internationaux. Il est donc essentiel de mettre l'innovation au cœur de l'ensemble du champ productif, dans toute sa variété de natures (innovation de produits, innovation de process, innovation sociale, innovation technologique) et de champs d'application (industrie, services, éducation, numérique, agriculture, etc.).

Enfin, l'impératif écologique est une exigence pour répondre aux défis mondiaux. Il constitue aussi un levier pour réorienter nos modes de production et l'organisation de notre économie. La raréfaction des ressources, le renchérissement des énergies traditionnelles et le devoir de préservation de la planète nous obligent à privilégier l'innovation au service de l'environnement, les écotechnologies et à

investir massivement dans l'habitat pour lutter contre la précarité énergétique. C'est en s'appuyant sur tous ces champs qu'il nous sera possible d'engager un véritable redressement productif pour notre pays.

La fermeture de nos économies, comme l'exacerbation de la concurrence des marchés, est donc une solution illusoire. Il nous faut, au contraire, rechercher la meilleure complémentarité de notre économie avec le reste du monde pour mettre en place une mondialisation économique fondée sur la coopération et non la guerre économique.

Construire le commun

Depuis que la gauche est gauche, la question sociale est au cœur de ses priorités.
Le marxisme lui a, à juste titre, conduit à penser la question sociale comme le premier des facteurs d'inégalité, comme le prisme absolu de l'analyse des rapports de domination, comme la structuration majeure du champ social.

Or, dans nos sociétés atomisées, les fragmentations sociales ne répondent plus seulement à des catégories socioprofessionnelles stéréotypées ou à des classes sociales structurées et identifiées.
Les frontières entre inclusion et exclusion se sont donc multipliées, complexifiées, amplifiées et doivent donc être réinterrogées par la gauche.

La jeune génération vivra pour la première fois dans l'histoire récente moins bien que les générations précédentes. L'interdépendance des crises économiques, sociales et écologiques successives a durablement fragilisé notre modèle productif, social et redistributif.

Les crises que nous connaissons depuis 2008 accentuent ce phénomène. La situation en Grèce, en Espagne mais aussi la situation de tous les pays de la Méditerranée interrogent donc profondément la gauche, ses grilles d'analyse et les leviers dont elle use lorsqu'elle est au pouvoir.

Quelques lois sont toutefois immuables : en temps de crise, ce sont les plus fragiles qui la subissent, le plus vite et le plus durement. Or, la mixité sociale étant très partielle, des territoires entiers connaissent des situations sociales dramatiques. En France et partout dans le monde, nous assistons au même phénomène : les zones les plus urbanisées, les mieux dotées en équipements publics, les mieux desservies par les réseaux de transports sont aussi les zones qui « décrochent » le moins socialement.

Les dernières élections cantonales, présidentielle et législatives ont fortement démontré combien la gauche et plus généralement les partis dits traditionnels sont puissants en zone urbaine et combien l'abstention et le vote en faveur du Front national sont massifs, plus on s'éloigne des cœurs d'agglomération.

Si certains concluent de cette analyse électorale que le PS doit retrouver de nouveaux électorats, nous considérons pour notre part que l'enseignement à tirer est double : d'une part, le PS a vocation à établir un projet de société cohésif mais essentiellement tourné vers les plus fragilisés, ceux qui sont le moins dotés d'outils, et d'autre part la question de l'accès aux biens et aux services doit constituer l'axe majeur de nos politiques publiques.

En effet, la frontière inclus/exclus est d'abord celle qui relève de la distinction entre ceux qui sont dotés des outils nécessaires à leur émancipation propre et ceux qui n'ont pas ces outils, leur émancipation dépendant exclusivement de la puissance publique.

Les dynamiques actuelles de métropolisation ne font qu'illustrer les velléités légitimes des populations à un meilleur accès aux services et aux biens, qu'ils soient publics ou communs. Nous croyons qu'il appartient précisément aux pouvoirs publics, et en premier lieu aux collectivités, d'assurer par le renforcement des services publics un égal accès de tous à des besoins élémentaires.

Pour éviter les exclusions, il nous faut construire un capital collectif accessible à tous. Nous parlons ici des infrastructures de transports, des services publics mais aussi des ressources environnementales ou de l'accès aux nouvelles technologies qui ne sont pas aujourd'hui identiques suivant les territoires. Il appartient à la gauche d'en assurer le meilleur accès dans une logique d'inclusion maximale.

Ce « commun » sera aussi le fruit des logiques de partage, de solidarité et de coopération qui naissent entre les individus eux-mêmes. Popularisé par l'émergence des commons dans le champ de la création numérique, démocratisé tant par l'open source ou le covoiturage que par les réseaux de connaissance ou les class actions, il occupe en effet désormais une place centrale dans les constructions sociales et économiques, comme l'illustrent tant l'attribution du prix Nobel d'économie, en 2009, à Elinor Ostrom pour ses travaux sur les biens communs, que la prise en compte de plus en plus forte par les institutions internationales de la notion de biens publics mondiaux.

Construire le commun, cela signifie donc aussi rendre toute leur place dans le processus de production de valeur et de sens aux individus-acteurs, aux citoyens libres de s'organiser par eux-mêmes dans l'intérêt du plus grand nombre.
C'est à cette seule condition que la démocratie se donnera directement comme objet, qu'elle ne sera plus une frontière de l'égalité, à la manière libérale, ou une frontière de la liberté, à la façon communiste. La démocratie redeviendra alors ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une radicalisation de la liberté et de l'égalité.

La démocratie, partout !

De la Syrie à la Hongrie en passant par la Grèce ou les pays arabes, c'est bien la question démocratique qui est en jeu aujourd'hui. La question posée n'est pas tant celle de la justesse du fondement démocratique que celle de la nature, du périmètre et du devenir de la démocratie.

La démocratie ne se décrète pas. Elle est une méthode, un concept mais aussi le réceptacle d'un socle de valeurs. C'est en son nom que la justice voit le jour. La démocratisation en Europe est pour nous un combat puisqu'elle n'est pas aboutie, mais au-delà de l'Europe, la démocratie constitue le cœur de notre engagement militant, partout dans le monde.
La démocratie ne se résume pas à un mécanisme électoral qui s'appuie sur le respect de la règle de la majorité. Elle nécessite, par nature, la protection des droits et des libertés des citoyens, l'accès aux prestations et aux droits sociaux ainsi que la capacité de chacun à prendre une part active à la délibération publique. La démocratie ne peut se limiter à une distribution de droits formels mais doit garantir les conditions nécessaires à leur exercice effectif.

Poser la question de l'impératif démocratique à l'heure de la mondialisation nécessite de clarifier les fonctions mêmes que nous lui attribuons. C'est par la démocratie que nous pouvons animer la participation sociale et politique qui n'est pas réservée aux gouvernants, mais qui doit être ouverte à tous les citoyens. C'est par la démocratie que nous pouvons permettre aux revendications de s'exprimer et d'infléchir les décisions des gouvernements. C'est par la démocratie que nous avons les moyens de construire des sociétés plurielles qui assurent l'inclusion et le lien social et rejettent toutes formes d'exclusion.

Le principe même de démocratie oblige donc à dépasser les frontières du cadre institutionnel et national, pour s'exprimer sur d'autres champs et d'autres territoires.

Nous voulons bien sûr parler de la démocratie sociale qui permet aux individus d'user et de faire progresser leurs droits dans le cadre de leurs activités, de se faire entendre dans les processus de décision et de permettre les compromis entre des intérêts contradictoires. C'est aussi la garantie, au sein des entreprises, d'un meilleur partage de la valeur ajoutée. Elle doit s'étendre à tous les champs d'activités économiques, mais aussi culturels et de savoirs.

Nous voulons aussi parler des processus de décentralisation qui permettent, par le renforcement des collectivités territoriales, de garantir un meilleur usage des droits démocratiques au plus près des citoyens.
Nous comprenons là combien la question démocratique est au cœur d'un projet de société qui pense le monde de manière horizontale et donc la question sociale comme prisme premier.

Les frontières réelles et symboliques sur lesquelles la gauche se concentre ne sont pas celles qui permettent selon nous de penser le monde, la réduction des inégalités et la question démocratique avec justesse.

Les frontières nationales existent, nous ne les ignorons pas. Qu'elles fassent leur œuvre quand elles sont utiles. Mais dépassons-les lorsque la question sociale l'exige. La Nation est pour nous un outil, en aucun cas un dessein ou une philosophie.

Quant aux frontières symboliques créées par les politiques quand ils ignorent le sens du politique, nous les rejetons pour ne souhaiter en retenir qu'une : qui combat pour la justice sociale dans la démocratie, qui en sont les adversaires ?
Dans ce cadre, le Parti socialiste peut jouer un rôle majeur.

Partie 3 : Construire un parti sans frontières

La période 2006-2012, ouverte par les premières Primaires de désignation de notre candidat à l'élection présidentielle et qui vient de se clore par un triple succès (Primaire, Présidentielle, législatives) marque une profonde évolution du rôle et du fonctionnement du Parti socialiste.

Les signes les plus visibles en ont été la fin de la désignation en interne de notre candidat, l'influence capitale dans l'animation du débat public des fondations et des clubs, la professionnalisation du Parti dans sa façon de mener campagne, ou bien encore le fait que le Premier secrétaire ne dirige pas la majorité et reste extérieur aux cercles du pouvoir institutionnel.

Par là même, le Parti socialiste s'est engagé dans une voie nouvelle, tenant compte de ses carences intrinsèques et cherchant à répondre aux transformations actuellement à l'œuvre dans nos sociétés.

C'est principalement parce qu'il souffrait d'un manque de légitimité sociale en raison de l'étroitesse de sa base d'adhérents que le Parti socialiste a sauté le pas d'une désignation de son candidat par la voie d'une Primaire, d'abord encadrée, puis largement ouverte aux sympathisants à nos idées. Le pari fut réussi puisque près de 3 millions de nos concitoyens se sont inscrits dans cette démarche.

C'est parce qu'il n'avait plus les moyens ni la prétention de détenir un projet clé en main pour transformer la société que notre Parti a accepté et organisé l'influence des clubs et fondations extérieures dans l'élaboration de son projet, supplantant par là même les courants ou les commissions internes.

C'est enfin parce qu'elle avait pris conscience de l'évolution des rapports sociaux, des atouts de la modernité et de la nouvelle place du politique que notre organisation s'est engagée dans un profond mouvement de transformation de ses méthodes de militantisme : systématisation et ciblage du porte-à-porte, organisation de meetings en extérieur, multiplication des formations militantes, prise en compte des réseaux sociaux, etc.
Tous ces bouleversements ne sont pas sans conséquence : voilà pourquoi nous souhaitons que notre formation s'en saisisse pleinement. Ils illustrent, chacun à leur manière, le fait qu'aucune organisation partisane ne peut aujourd'hui revendiquer une position de surplomb sur le reste de la société. Nous assistons à un changement topographique du parti politique dont l'action est désormais plus horizontale que verticale. Un simple regard sur le reste du monde nous confirme d'ailleurs que ce profond changement n'est pas une spécificité nationale.

Ainsi, les partis politiques traditionnels, dont nos partis « frères », se sont retrouvés disqualifiés lors des révolutions arabes comme dans les mobilisations civiques en Hongrie. Ils n'ont pas été des acteurs déterminants dans les mouvements populaires. Héritières des structures d'inspiration léniniste, disqualifiées par leur positionnement et leur maigre ancrage social, les organisations partisanes progressistes ont été dépassées par des dynamiques citoyennes, fondées sur d'autres logiques de mobilisation et incarnées par d'autres acteurs. Ces incapacités ont des conséquences électorales désastreuses. Dans de nombreux pays, la dynamique engagée par les forces civiques n'a trouvé aucune traduction politique électorale, en raison de l'obsolescence des structures existantes. Il en fut de même avec le mouvement des Indignés et tant d'autres initiatives politiques qui concurrencent les partis dans l'action, mais n'arrivent pas à s'articuler avec ceux qui gardent pour mission de traduire politiquement des aspirations sociales.

Le résultat est connu. Ce sont aujourd'hui les partis fondamentalistes et les conservateurs qui ont été les plus à même de se présenter en ordre de bataille lors des différents scrutins, et d'en ressortir victorieux.

L'évolution subie du Parti socialiste ces cinq dernières années, comme la (dé)structuration actuelle des modalités de l'action politique dans de nombreux pays du monde, touche à un même phénomène. Dans des sociétés traversées par les logiques de réseaux, l'action politique n'a plus de délimitation précise, mais elle

irrigue l'ensemble de la vie sociale. Cela oblige les forces progressistes à n'agir que dans une interaction intime avec les autres acteurs économiques, sociaux ou culturels. Comme Toni Negri, nous pensons que la vieille considération classique de la libération et de l'émancipation à travers le parti et l'avant-garde ne vaut plus rien, car il n'y a plus de dehors.

De l'organisation de Primaires ouvertes au recours massif aux réseaux sociaux, le Parti socialiste a lui-même cassé les frontières de son périmètre initial pour fondre ce qui était le « dedans » et le « dehors ». Cette ouverture puissante à la société s'est même exprimée symboliquement par l'organisation de nos meetings dans l'espace public plutôt que dans des salles fermées et de facto excluantes. Elle se prolonge aussi dans le processus même de notre Congrès qui permet à des personnalités extérieures à notre organisation de signer nos contributions. Elle s'exprime, enfin, dans le parcours d'engagement des militants socialistes. À la trajectoire traditionnelle du militant gravissant, un à un, les échelons de l'adhésion, de la responsabilité interne puis de l'élection, s'est substituée une toute autre logique d'implication, fondée sur des intensités d'engagement différenciées suivant les causes, les moments ou les coalitions.

Doit-on regretter ce bouleversement dans la place et le rôle des organisations politiques ? Nous ne le pensons pas. Dans nos rangs, nous avons été trop nombreux à dénoncer les conséquences d'un parti trop rigide et trop fermé sur lui-même, pour ne pas y voir aujourd'hui une forme de dépassement salutaire pour notre organisation. Si, depuis Épinay, le Parti socialiste a longtemps œuvré pour devenir le prolongement politique légitime des aspirations sociales, culturelles et économiques du camp du progrès social, il doit aujourd'hui avoir pour vocation d'en être l'outil de médiation, voire de connexion, et son principal réceptacle démocratique.

Toutefois, il y aurait un caractère assurément mortifère dans ce changement, si celui-ci restait subi, non assumé et non organisé.

La perte du monopole de désignation des candidats par l'organisation des Primaires oblige définitivement notre Parti à réinventer sa fonction dans le champ politique. Après avoir déserté son rôle d'éducation populaire, de créateur d'idéologie et de formateur d'intellectuels organiques, notre organisation se retrouve dans l'obligation de repenser son fonctionnement, sa place et sa vocation dans la société.
Cette évolution passera nécessairement par sa capacité à donner une nouvelle légitimité aux militants et aux adhérents, à abandonner le schéma pyramidal de la décision au profit d'une logique de réseaux, à faire vivre la diversité des parcours et des engagements, à animer le chemin des luttes sociales et sociétales.

Nous nous sommes engagés sur ces différentes pistes depuis l'élection de Martine Aubry au Premier secrétariat. Nous devons désormais aller plus loin si nous voulons nous donner de véritables capacités d'action dans les combats qui s'annoncent.

Un Parti socialiste ouvert sur la société

Aux côtés du gouvernement, avec les élus qui s'emploient chaque jour à protéger nos concitoyens de la crise et à préparer l'avenir de nos territoires, nous croyons qu'un Parti socialiste pleinement rénové constitue un atout majeur pour mettre en œuvre le changement social.

Nous connaissons la tentation récurrente, dans une situation de pouvoir, d'adopter la posture d'un parti godillot soucieux de ne pas gêner l'action gouvernementale. Nous en avons déjà vécu les conséquences. Nous savons aussi ce qu'engendre une organisation partisane animée par les frustrations et les « remords du pouvoir ».

Nous ne voulons ni de l'un ni de l'autre, mais plutôt croire qu'une place toute particulière doit être inventée pour le Parti socialiste dans cette période, elle aussi particulière. Il lui revient donc d'achever son ouverture pour animer la multitude des acteurs qui participent au changement.

En effet, la réussite de notre action au pouvoir ne concerne pas exclusivement nos responsables, pas plus que nos élus. Si, à Athènes, l'action politique était monopolisée par dix tribus, nous savons aujourd'hui que son efficacité ne tient que par sa capacité à mobiliser l'ensemble des rouages de la société. Aucune collectivité ne fonctionne sans s'appuyer sur les réseaux associatifs et citoyens qui garantissent la concrétisation de ses projets. Nulle réforme ne se décrète : elle n'existe et ne s'affirme que par sa capacité à fédérer toutes les énergies autour d'elle.

C'est le sens de la démarche de concertation qu'a engagé, dès les premiers jours, le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme. C'est aussi le rôle dans lequel doit se déployer le Parti socialiste dans les mois qui viennent. En décidant d'animer un « réseau du changement » qui assure un dialogue permanent avec les autres acteurs de la société, nous savons que le Parti socialiste jouera pleinement ce rôle de dialogue et mobilisation permanente, de popularisation de nos politiques qui en assureront la légitimité et donc, la réussite.

Dans le même esprit, nous croyons que le dépassement du Parti socialiste, caractérisé par l'organisation des Primaires, doit nous conduire à revoir profondément nos méthodes de fonctionnement dans un esprit de rénovation et d'ouverture.

Cette rénovation ne pourra se concrétiser sans la mise en œuvre immédiate du non-cumul des mandats.

Nous n'accepterons pas que l'histoire se répète. D'abord, tous se prononcent, avec fermeté et conviction, contre le cumul sous les applaudissements des militants. Ensuite, les mêmes se plaisent à en énumérer les contraintes. Un handicap face à la droite, l'absence d'un véritable statut de l'élu, la nécessité pour les parlementaires de conserver un lien avec « le terrain », nombreuses sont les excuses invoquées lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre les promesses de non-cumul. Bref, le mandat unique pour les parlementaires est tout à fait souhaitable, mais toujours considéré inapplicable et, partant, jamais appliqué.

Si nous ne pouvons qu'approuver la nécessité de mettre en place un véritable statut de l'élu, notamment pour les mandats locaux, nous refusons que ce dernier conditionne l'instauration du mandat unique pour des parlementaires dont la situation sociale et financière ne compte pas parmi les plus fragiles.

De même, l'argument du lien avec le terrain nous paraît particulièrement peu pertinent, appliqué à des élus qui déjà, bien souvent, passent davantage de temps dans leurs circonscriptions respectives que sur les bancs de l'Assemblée nationale.

L'argument ayant trait à l'avantage supposé que cela donnerait à nos adversaires cumulards est, selon nous, le plus surprenant. D'abord, il ne tient manifestement pas compte de la réalité constatée, élection après élection, qui semble de plus en plus donner tort aux cumulards. Ensuite, cet argument pourrait parfaitement être inversé si l'on considère que le refus du cumul est aussi, sans aucun doute, un argument électoral parmi d'autres.

Enfin, les adhérents ont tranché ! Dans un moment où se pose la question de la transformation et de l'évolution de notre organisation, un tel reniement de la place et de la voix des adhérents socialistes constituerait une rupture de confiance majeure.

Premier secrétaire, François Hollande n'a cessé d'appeler à l'édification d'un « grand » Parti socialiste. Il l'est aujourd'hui d'un point de vue électoral, assurément. Il doit l'être aussi dans sa capacité à se transformer et à s'ouvrir. Il doit l'être, enfin, dans son comportement. Sur la question du non-cumul, les militants attendent que le Parti socialiste arrive à mettre en conformité ses actes avec ses paroles.

Nous l'avons dit, notre Parti est encore trop à « l'étroit » pour être en capacité d'agir pleinement dans la société. Il est aussi asphyxié par un autre carcan qui l'empêche de se déployer dans le concert de la mondialisation.

Un Parti socialiste ouvert sur le monde

De la même façon que nous appelons au dépassement du Parti socialiste dans son organisation nationale, nous revendiquons un dépassement de notre action au-delà des frontières.

Désormais en situation de mobiliser l'ensemble des pouvoirs au sein de notre pays, le Parti socialiste va se retrouver face à une lourde difficulté dans l'exercice de ses responsabilités.

Pour paraphraser Ulrich Beck, la société mondiale reste une société sans État et sans gouvernement mondial qui laisse donc la voie libre à l'expansion anarchique du capitalisme. Il nous faut nous hisser à la hauteur de nos adversaires en construisant les outils qui permettront d'assurer une régulation globale du capitalisme.

Cette question se pose au niveau institutionnel, bien sûr, avec la nécessité du renforcement des structures de gouvernance mondiale et l'achèvement du projet européen qui doit être prioritaire pour notre formation. Elle se pose aussi au niveau démocratique où nos élus et nos militants se trouvent quotidiennement pris entre la pression des citoyens qui les somment d'intervenir, de réguler et de protéger dans le cadre de la mondialisation, et l'impuissance de leurs moyens qui restent limités au cadre de la Nation.

Il est plus que temps que le Parti socialiste inscrive son action politique dans une démarche européenne et mondiale. Pour y arriver, nous proposons que le PS prenne l'initiative d'une réforme d'ampleur de l'Internationale socialiste dans ses objectifs, son organisation comme dans sa composition. Nous ne pouvons plus accepter que le capitalisme soit organisé au niveau de la planète, que les fondamentalismes coopérèrent et se nourrissent aux quatre coins du monde, mais que les forces progressistes – elles – persistent à agir de manière trop isolée.
De fait, les opportunités d'action et de pouvoir qui émergent aujourd'hui se retrouvent confisquées par des acteurs qui n'ont pas de légitimité démocratique.

L'Internationale socialiste pourrait constituer une première pierre de cette « mondialisation de la politique » si, rêvons un peu, elle regroupait des organisations qui porteraient des objectifs et des principes convergents. Dans ce domaine, le travail ne manque pas. Nous ne pouvions qu'être habités par la honte, lors des révolutions arabes, de constater que nombre de dictateurs revendiquaient leur statut de partis « frères » avec notre propre organisation. Quant à l'attachement d'un certain nombre de socialistes au modèle vénézuélien d'Hugo Chavez, il ne nous fait plus sourire…

Les nécessités du monde exigent pour le PS de trouver des partenaires pour former une coalition internationale des forces progressistes. Mais nos partenaires de demain ne peuvent être nos alliés historiques. Il nous faut assumer une refondation de l'Internationale des forces progressistes. Voilà un grand chantier pour les années qui viennent !

Au-delà de ces nouveaux partenariats avec les forces partisanes organisées dans les différentes parties du monde, notre formation doit retrouver sa culture de soutien aux mouvements démocratiques émergents. La plupart des récentes mobilisations démocratiques, dans le Maghreb comme dernièrement au Sénégal, ont été initiées par des réseaux civiques regroupant des mouvements de jeunesse, des intellectuels et des corps intermédiaires. Ces mouvements n'ont pas bénéficié d'un réel soutien public, ni d'ingénierie démocratique de la part des structures partisanes des autres pays et, en premier lieu, du nôtre. L'explication avancée est souvent la même : le PS n'a pas à travailler avec des structures non partisanes et doit privilégier exclusivement des partenariats avec ces fameux partis « frères ». Agir de la sorte, c'est s'assurer de vivre ces événements comme de simples observateurs alors même que notre implication est attendue à chaque mouvement de libération et de mobilisation sociale.

La constitution d'une force politique mondiale progressiste capable de répondre aux méfaits du capitalisme, d'assurer une régulation des risques et d'étendre l'idéal démocratique, doit donc être une priorité politique pour le Parti socialiste. Et pour y arriver, nous devons commencer d'abord par l'Europe.

Un Parti socialiste ouvert sur l'Europe

Aucune de ces batailles ne pourra être victorieuse si nous ne sommes pas nous-mêmes en situation de politiser l'Europe et d'européaniser notre Parti. En ce sens, le rôle du Parti socialiste européen doit être profondément accru. Il lui appartient de devenir une organisation régionale respectée par les partis qui en sont membres. Pour y arriver, nous exigeons que le programme commun des socialistes pour les prochaines échéances électorales fasse l'objet d'une consultation militante à l'échelle européenne, afin de déterminer une orientation commune.

Pour ce qui concerne notre propre Parti, nous pensons que nous devons aller plus loin dans l'intégration de l'espace européen dans nos instances dirigeantes, dans nos fédérations comme dans nos propres sections. À cet effet, il convient de travailler à des mobilisations, d'ampleur européenne, qui associent l'ensemble des militants socialistes.
Comment reprocher à nos concitoyens de ne pas croire en l'Europe

quand les acteurs politiques eux-mêmes ne s'y impliquent pas puissamment ? Un risque se dessine, celui de voir la construction économique européenne avancer de plusieurs pas en raison de la crise alors même que les acteurs du jeu politique restent, eux, dramatiquement en retard. La perspective d'avancées importantes vers un fédéralisme européen nous enchante. Mais nous souhaitons que le Parti socialiste devance d'un point de vue politique ce qui se dessine d'un point de vue institutionnel. Avant d'exiger que les dirigeants des pays européens arrivent à se mettre d'accord, commençons par mettre d'accord les socialistes !

L'action politique est le moteur de l'action européenne.

Elle ne peut être à la remorque des institutions.

Conclusion

Notre démarche politique vise à construire un cadre idéologique global qui nous permette de lutter contre la « société de la rente » - qui fige les individus dans leur situation sociale et handicape leur émancipation - et de combattre le capitalisme financier mondialisé, qui creuse les inégalités sociales dans chacun de nos États en jouant sur les contradictions interétatiques et les « sauve-qui-peut » nationaux.

Militants d'une force électorale majoritaire, nous soutenons la nouvelle expérience de la gauche au pouvoir. Nous pensons que notre rôle est aussi de préparer les combats à plus long terme et de faire vivre la respiration du débat politique en notre sein, seule garantie contre l'essoufflement des gouvernants.

Militants de gauche, nous sommes convaincus que la question sociale doit toujours primer sur la question nationale, que la réduction des inégalités doit être notre priorité absolue et que celle-ci ne saurait se faire dans un cadre d'exclusion de « l'autre », quel que soit cet « autre ».
Militants socialistes, nous refusons de nous subordonner à l'offensive culturelle de la nouvelle droite européenne et des fondamentalistes religieux. En agitant, chacun à leur manière, les thématiques de l'identité, de l'insécurité et de l'immigration, nos adversaires veulent imposer des frontières pour mieux exclure, diviser et opposer.

Militants profondément réformistes, nous voulons nous ancrer dans la réalité du monde pour pouvoir le transformer le plus efficacement possible. Nous voulons adapter les outils politiques (partis et institutions) à ses nouveaux combats.
C'est le sens de cette contribution, c'est le sens de la politique tel que nous l'entendons. Parce que demain n'est pas simplement un autre jour.

C'est notre avenir commun. Pour que vivent le socialisme et l'internationalisme.

Vous pouvez signer la contribution sur le site :
http://depassernosfrontieres.eu
ou par mail à l'adresse :
contact@depassernosfrontieres.eu

REFONDONS ENSEMBLE LE FONCTIONNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR RÉUSSIR LE QUINQUENNAT

Pour réussir le changement, les socialistes doivent oser la refondation du fonctionnement de la République.
Associer tous les acteurs pour mettre la société en mouvement, telle doit être la méthode au cœur du nouveau Pacte démocratique.

LISTE DES SIGNATAIRES

MASSERET JEAN-PIERRE, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE ; KALINOWSKI LAURENT, DÉPUTÉ DE LA MOSELLE, MAIRE DE FORBACH (57) ; LE DEAUT JEAN-YVES, DÉPUTÉ DE MEURTHE ET MOSELLE, 1er VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE, MEMBRE DE DROIT DU CONSEIL NATIONAL (54) ; TODESCHINI JEAN-MARC, SÉNATEUR DE LA MOSELLE, PREMIER FÉDÉRAL DU PARTI SOCIALISTE DE MOSELLE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SILLON MOSELLAN (57) ; ZANETTI PAOLA, DÉPUTÉE DE LA MOSELLE, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE, MEMBRE DE DROIT DU CONSEIL NATIONAL (57) ; DUFAY MARIE-GUITE, PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTÉ ; GEWERC CLAUDE, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE ; LALANDRE JEAN-MARIE, PREMIER FÉDÉRAL DU PARTI SOCIALISTE DES VOSGES, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE (88) ; VILLEMIN THIBAUT, PREMIER FÉDÉRAL DU PARTI SOCIALISTE DE LA MEUSE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE (55) ; DUFOUR GREGORY, VICE-PRÉSIDENT DE L'INTERNATIONALE SAARLORLUX (57) ; GRIMM CHRISTOPH, PRÉSIDENT DE L'INTERNATIONALE SAARLORLUX, ANCIEN PRÉSIDENT DU LANDTAG DE RHÉNANIE-PALATINAT ; KIES DANIELLE, MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU LSAP ; BOCOUM MARTINE, CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE MAXÉVILLE (54) ; BOROWSKI JOËLLE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE, SECRÉTAIRE FÉDÉRALE AUX DROITS DES FEMMES DE MOSELLE (57) ; CAYUELA GÉRARD, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL DE FENSCH, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE HAYANGE (57) ; CHOSEROT CHRISTOPHE, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL DE MEURTHE ET MOSELLE, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE MAXÉVILLE (54) ; CREUSOT NICOLE, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE ET MOSELLE (54) ; DEMONET LAURENCE, VICE–PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE, MEMBRE DU BUREAU FÉDÉRAL DE MEURTHE ET MOSELLE (54) ; DOR JEAN-PAUL, MAIRE DE COLMEN (57) ; DRAPIER JACQUES, MAIRE HONORAIRE DE NEUFCHÂTEAU, CONSEILLER MUNICIPAL (88) ; DUFFLO ANGÈLE, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE, ADJOINTE AU MAIRE DE GROS REDERCHING (57) ; FONTE ANTOINE, ADJOINT AU MAIRE DE METZ (57) ; GANSOINAT RAVAINE MARIE THÉRÈSE, MAIRE DE VERNY, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE LORRAINE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DE MOSELLE (57)
GULINO ERIC, MAIRE DE MONTOY-FLANVILLE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DE MOSELLE (57) ; HARTER-HOUSELLE CARMEN, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE LORRAINE, PREMIÈRE ADJOINTE AU MAIRE DE FORBACH (57) ; HUMBERT MICHEL, MAIRE DE RAON L'ETAPE, CONSEILLER GÉNÉRAL DES VOSGES (88) ; KOCEVAR LUCIE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE DE LORRAINE (57) ; LIOUVILLE JEAN-PIERRE, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE, PREMIER SECRÉTAIRE DÉLÉGUÉ DE LA FÉDÉRATION DE MOSELLE (57) ; MOINAUX JEAN-PIERRE, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DES VOSGES, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VOSGIENNE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS (88) ; NAVEL GUY, CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE VERDUN EST (55) ; PERROT FABRICE, CONSEILLER MUNICIPAL DE LONGEVILLE LES METZ, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE LONGEVILLE LES METZ (57) ; SCHAFF JEAN-YVES, CONSEILLER MUNICIPAL DE SARREBOURG, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL ADJOINT DE LA FÉDÉRATION DE MOSELLE (57) ; THOMAS JEAN-FRANÇOIS, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE VERDUN (55) ; SOULIER GILLES, MAIRE D'ANCY-SUR-MOSELLE, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE MOSELLE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DE MOSELLE (57) ; SPEISSMANN STESSY, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE, CONSEILLER MUNICIPAL DE GÉRARDMER, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL DES VOSGES, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE GÉRARDMER (88) ; WEBER MICHAEL, CONSEILLER RÉGIONAL DE LORRAINE, MAIRE DE WOELFLING LÈS SARREGUEMINES (57) ; CRAPANZANO ISABELLE, SECRÉTAIRE DE LA SECTION DE CARLING L'HÔPITAL (57) ; HADADI YOAN, SECRÉTAIRE FÉDÉRAL JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE DE MOSELLE (57) ; BANDEL JEAN-CLAUDE, CRÉHANGE FAULQUEMONT (57) ; BERGER JOËL, METZ SUD (57) ; BOURNINE HACEN, CRÉHANGE FAULQUEMONT (57) ; EL GHEMMAZ MAJID, CRÉHANGE FAULQUEMONT (57) ; HOFFMAN VINCENT, ARS SUR MOSELLE (57) ; LECOSSOIS LAURENT, TOUL (54) ; VIRGILI JEAN-BAPTISTE, METZ SUD (57)

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

1. Réussir le quinquennat de François Hollande est une obligation pour les socialistes. Il convient d'en réunir toutes les conditions.

2. Les conditions idéologiques et les conditions opérationnelles.

Conditions idéologiques : la rupture

3. Les conditions idéologiques de rupture ont été clairement posées au cours des campagnes présidentielles et législatives. Elles se sont imposées face aux choix idéologiques libéraux et financiers qui ont conduit aux désastres économiques et sociaux actuels.

4. Nos deux campagnes ont mis en avant les éléments de rupture essentiels. Ils sont valables pour nous. Ils le sont également pour l'ensemble de la social-démocratie européenne qui de son côté doit affronter et dépasser ses faiblesses et ses renoncements devant les « belles évidences "libérales" ».

5. Ainsi, affronter les thèses libérales et financières de la gestion de l'économie mondiale est notre première obligation. Des paroles ont été dites, des mots ont été écrits, des engagements ont été pris. La connaissance de toutes les réalités qui font le monde actuel est nécessaire. Rien ne doit être ignoré par facilité. La lucidité, la franchise et la loyauté s'imposent pour exprimer le respect qui est dû à chaque citoyen. Ni renoncement, ni recul ne sont envisageables.

6. Les fondamentaux idéologiques qui inspirent et soutiennent les engagements pris doivent être lisibles et clairement identifiés si l'on veut redonner confiance au pays. Clarté et sincérité sont incontournables pour gérer l'impatience qui fait suite à une longue séquence électorale.

7. Nous n'avons pas à douter de nos dirigeants en charge de la politique nouvelle, pour mettre en œuvre le corpus idéologique approuvé par une majorité d'électeurs et d'électrices. Ce corpus s'inscrit dans la filiation de la démarche socialiste historique, sans rien ignorer des réalités de la société actuelle et surtout pas l'impact des évolutions scientifiques et technologiques sur les modes de production, les rapports sociaux et les cultures.

Conditions opérationnelles : la décentralisation

8. L'absence de doute sur la détermination du gouvernement à agir n'écarte pas la vigilance nécessaire, ce qui implique des conditions opérationnelles.

Une vigilance que l'histoire passée justifie. Combien de fois les bonnes intentions posées et les engagements pris ont été édulcorés, réduits, détournés par des approches technocratiques. Des mesures mal expliquées, mal préparées, mal appliquées ont souvent amené les citoyens à perdre confiance dans la parole donnée.

9. Se pose donc la question de la méthode. L'échec de la droite au cours de la décennie passée est en effet la conséquence de choix idéologiques que nous récusons, liés à une méthode centralisée et technocratique. Les insuffisances des majorités de gauche dans le passé ont révélé un manque de sûreté idéologique avec les mêmes errements méthodologiques.

10. Réussir le quinquennat de François Hollande requiert donc une maturité idéologique fortement démontrée jusqu'alors par le président de la République et une autre méthode d'application qui reste, elle, à démontrer.

Pour réussir : oser

11. La méthode qui paraît la plus appropriée pour réduire l'influence technocratique, impliquer les citoyens et les corps intermédiaires, donner de la responsabilité aux élus et aux territoires a un nom : la décentralisation.

12. Plus que la décentralisation, il faudrait parler de refondation du bon fonctionnement de la République.

13. C'est cela qu'a proposé François Hollande à Dijon le 3 mars dernier. Les engagements sont posés, ils sont précis :
« J'engagerai une nouvelle étape de la décentralisation. Je le ferai parce que j'ai une conviction, c'est que nos territoires sont des lieux de démocratie, d'énergie, de vitalité et de croissance. Au moment où il faut redresser la France, où il faut chercher des gisements pour l'investissement, pour la formation, pour l'innovation, c'est sur les territoires que nous les trouverons. »

14. L'enjeu de la décentralisation n'est donc pas technique, il est tout simplement politique.

15. Réussir en politique c'est d'abord oser. Oser les réformes programmées et affronter les difficultés inhérentes à tout changement. Oser dépasser les résistances en s'appuyant sur les corps intermédiaires et les citoyens.

Oser limiter le pouvoir confiscateur, conservateur et bien-pensant des administrations centrales et des cabinets technocratiques.

Oser faire confiance aux territoires en leur attribuant les moyens juridiques, les outils techniques opérationnels et les ressources humaines pour agir et redonner confiance aux citoyens.

16. Parmi les priorités posées et les engagements pris qui couvrent le champ social et sociétal, l'objectif du redressement productif est essentiel. C'est celui qui porte sur la performance économique au service de l'emploi. C'est aussi celui, qui, de façon lumineuse démontre que les échecs passés sont la conséquence de choix idéologiques injustes et inefficaces ainsi que d'une méthode de gestion centralisée.

17. Nous nous sommes engagés, au plan idéologique, pour une économie et une fiscalité de production, en lieu et place d'une économie et d'une fiscalité portées par la spéculation et la rente. La grande réforme fiscale que nous voulons doit être la bonne réponse adaptée à nos engagements et aux réalités du moment.

18. Le même esprit de justice et d'efficacité portera les changements et adaptations nécessaires dans les domaines de la protection sociale, de la santé, de la formation et des services publics.

Un nouveau pacte démocratique

19. À l'État, ses missions régaliennes, la définition et l'orientation des politiques au regard des grands mouvements culturels et scientifiques du monde, traduits en cadres normatifs nationaux.

Aux Collectivités, dans le cadre d'une répartition clarifiée des competences, la responsabilité de faire naître, partager, coordonner, animer et conduire les initiatives libérées et différenciées des territoires.

20. Si on l'applique au redressement productif de notre économie :
- à l'Etat, la responsabilité de la fiscalité et les modes généraux de financement et de l'économie, la vision prospective internationale et l'animation des grandes filières de recherche et d'innovation, le respect des règles sociales, environnementales et sanitaires. À son niveau, il établit le dialogue avec les grands partenaires sociaux.

- Aux territoires, en lien avec les acteurs, les corps intermédiaires et les citoyens : le développement et l'attractivité économique, l'accompagnement des entreprises, le soutien à l'innovation et la recherche en lien avec le tissu industriel.

Ils assureront la construction d'une stratégie du développement incluant le numérique, la recherche et l'innovation, l'orientation et la formation professionnelle, les aménagements et le pilotage du financement de l'économie régionale.

21. Le redressement productif confié en confiance aux territoires est, certainement, la clef qui ouvre sur l'invention d'un nouveau Pacte démocratique.

22. Pour réduire le fossé qui s'est installé et qui ne cesse de grandir entre les élus politiques et les citoyens, ceux-ci doivent être sollicités comme co-constructeurs de solutions. Il s'agit donc de mettre en mouvement la société tout entière autour de projets concrets partagés.

23. Le redressement productif, à partir des territoires, peut en faire la démonstration. Le projet stratégique du développement territorial se construira sans exclusive avec les acteurs économiques concernés. Le dialogue sera suivi avec les salariés et leurs organisations. À travers eux et en relation avec les élus territoriaux porteurs de projets, ce sont les citoyens qui, légitimement, souhaitent être considérés et respectés qui seront impliqués. C'est ainsi que l'impatience justifiée de la société sera traduite en engagements responsables.

24. Ce qui doit se faire pour accompagner et réussir le redressement productif peut et doit être étendu aux autres réformes que le gouvernement s'est engagé à conduire.

25. Avant de présenter un texte en Conseil des ministres, il sera indispensable que nos parlementaires partagent et co-construisent les projets du gouvernement avec tous les acteurs sur le terrain, militants et citoyens concernés.

Réussir le changement

26. Le succès du quinquennat sera donc l'addition de deux démarches convergentes. D'une part, l'action idéologique pour traduire sans crainte les engagements pris, avancés comme alternative à la gestion libérale de l'économie de marché. Application donc de nos valeurs conformément aux propositions que nous avons posées devant le pays. D'autre part, l'action opérationnelle du fonctionnement de la République par un Acte de décentralisation osé qui nous fasse passer d'un système ancien, qui est largement la cause de notre impuissance collective, à un système moderne qui, sans remettre en cause l'unité de la République, apportera créativité, efficacité et responsabilité.

27. Les socialistes ne doivent pas jouer petits bras : réussir et redonner confiance au pays pour gagner les défis du XXIe siècle sont nos objectifs.

Notre responsabilité est grande.

masseret.hollande2012@gmail.com
http://www.jeanpierremasseret.fr
http://twitter.com/jpmasseret

GPS : UNE ORIENTATION POUR LE CHANGEMENT

Nous ne pouvons renouer avec le même modèle de croissance. Une alternative crédible doit être mise en œuvre pour vaincre « la crise ». La contribution du Grand projet socialiste (GPS) propose une orientation au Parti socialiste pour réussir le changement.

LISTE DES SIGNATAIRES

COLETTE GROS, ROMANS, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL (26) ; JEAN-PAUL CHIDIAC, PARIS 16, MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL (75) ; BERTRAND LAFORGE, LE RAINCY (93) ; FRÉDÉRIC LUTAUD, PARIS 20 (75) ; ODILE KOUTEYNIKOFF (75), JEAN-BAPTISTE CLÉMENT (75) ; JÉRÔME MÉLY, VILLEJUIF (94) ; SETI REYES, PARIS (75) ; DANIEL SÉRUS (17) ; MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (75) ; JEAN-BAPTISTE CLÉMENT (75) ; DOMINIQUE PIVIN, CLAMART, MEMBRE CA SECTION (92) ; GEORGES BEN SAMOUN, PARIS 16ÈME (75) ; CAMILLE BORIES, VALBONNE, TRÉSORIER DE SECTION (6) ; CHRISTOPHE MARATRAY, ASNIÈRES SUR SEINE (92) ; JOSEPH FERRE, VILLENEUVE LEZ AVIGNON, SECRÉTAIRE DE SECTION (30) ; CHRISTIAN GAUTIER-VALENTIN, CAPBRETON (40) ; GUILHEM MAISTRE AVIGNON, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (84) ; ALAIN REY, SAINT-MARCEL (27) ; JASON TAMMAM, MAGNY LES HAMEAUX (78) ; CARMEN JIMENEZ, ROMANS SUR ISÈRE (26) ; CHARLES SAVINI, DRAGUIGNAN (83) ; PASCAL LEGRAS, MAROLLES LES BRAULTS, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (72) ; PATRICE BEAUDRY, PARIS 13 OUEST (75) ; HENRI CHAZELLE, PARIS 17E (75) ; GENEVIÈVE BARON FAYENCE (83) ; JEAN-MICHEL BOUDON, BOULOGNE-BILLANCOURT (92) ; DOMINIQUE DELCROIX, MAUBEUGE, MEMBRE CA SECTION (59), THOMAS PETIT, VENEUX-LES-SABLONS (77) ; GILLES POMMATEAU, OULLINS, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (69) ; SÉBASTIEN PICAUD, CGO PARIS 18 (75) ; GILLES LECAMP GRANVILLE (50) ; EVELYNE DUFOUR, LIVRY-GARGAN, MEMBRE CA SECTION (93) ; VALÉRIE QUINIO, GRAND-QUEVILLY, MEMBRE CA SECTION (76) ; SOPHIE LEPOIVRE, PARIS 18 JBC (75) ; SERGE MARTY, PARIS 11E (75) ; MICHEL MONPEURT, FLORANGE (57), DANIEL BOSCHERON, SAINT-CYPRIEN (24) ; MARIE BIDAUD, RISCLE/BARCELONE (32) ; ANNE-MARIE MARTY, CHAMPIGNY-SUR-MARNE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (94) ; LUCIE AUBRAC (75) ; ANDREAS DWORACZEK ; PAYS DE ROMANS, MEMBRE CA SECTION (26) ; HERVÉ GUILLAUMOT, BOURGANEUF, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (23) ; CLAUDE LAMY, LA ROCHE SUR YON (85) ; FRANÇOISE POTTIE, ORLY, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (94) ; H.J.F. MOREL, FFE (92) ; ALAIN REY, SAINT-MARCEL (27) ; CLAIRE DUCHÊNE, ROMANS SUR ISÈRE (26) ; PAUL KERSALÉ, PRESQU'ÎLE DE CROZON, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (29), PIERRE POLARD, CAPESTANG, MEMBRE CA SECTION (34) ; ALAIN CHABERT, LA TOUR DU PIN (38) ; PHILIPPE GAILHARDIS, VILLEBON-SUR-YVETTE, MEMBRE CA SECTION (91) ; LUC FARHI, ENGHIEN-DEUIL (95) ; THIERRY EVE, DEUIL-ENGHIEN (95), MICHEL FOUILLET, VILLIERS SUR ORGE, SECRÉTAIRE DE SECTION (91) ; MURIEL FRAQUET, SAINT-CYR-L'ÉCOLE, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL (78) ; PHILIPPE ROLLAND, DEUIL ENGHIEN (95) ; IGOR ANGELO, SAINT FLORENT LE VIEIL (49) ; BRIGITTE ALMAYRAC, COURTRY (77) ; CATHY GIRARD, PARIS 20EME, MEMBRE CA SECTION (75) ; JEAN AULNETTE, LE CROISIC (44), SABINE DUBOIS, DEUIL LA BARRE (95) ; PIERRE LARROUTUROU, PARIS 11e (75) ; ALEXIA LAFORGE, LERANCY (93) ; ...

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Introduction

La victoire de la gauche aux récentes élections permet au Parti socialiste de concentrer entre ses mains tous les pouvoirs pour mettre en œuvre une nouvelle politique. Il revient au gouvernement issu de nos rangs de relever les défis considérables que la crise nous impose. Les 60 engagements de François Hollande doivent être accompagnés de mesures fortes capables de faire face à la situation, mais aussi de préparer l'avenir.

Sur le plan socio-économique, « le chômage va augmenter de 417 000 d'ici fin 2013 [en seulement 18 mois !], si la croissance se maintient » a annoncé l'Unédic en mai dernier. Ces chiffres redoutables reposent pourtant sur des prévisions de croissance trop optimistes puisque le gouvernement vient de les revoir à la baisse. Il y a déjà plus de cinq millions d'inscrits à Pôle emploi, des millions de précaires et nul doute hélas que nous allons bientôt replonger en récession. « Les États-Unis s'approchent de la falaise » affirme le président de la Banque centrale américaine, qui s'inquiète d'une nouvelle récession dès le début 2013 qui ne manquera pas d'affecter notre économie. En Chine, la bulle immobilière a éclaté : au premier trimestre 2012, les ventes de logement ont diminué de 25 %. On a vu en Espagne ce que donne l'éclatement d'une telle bulle : le chômage a triplé en trois ans. ***« La prochaine crise risque d'être plus grave que celle de 1930 »*, affirme le gouverneur de la Banque d'Angleterre.** Sans un changement radical de nos politiques, le chômage et la précarité vont exploser et notre économie peut s'effondrer.

Sur le plan écologique, le récent sommet de Rio sur l'environnement s'est conclu sur la « profonde déception », voire la « colère », du Réseau Action Climat, qui regroupe quelque 600 ONG écologistes dans le monde. L'Europe s'est montrée incapable de tirer vers le haut un texte final qui rabâche constats et engagements déjà anciens et ne formule pratiquement aucune proposition concrète nouvelle. De son côté, le docteur John Peterson Mayer, chercheur en sciences pour la santé environnementale à l'Unesco, a fait une déclaration fracassante insuffisamment relayée dans les médias cette année. Pourtant, il affirme sans équivoque, que ***« la nouvelle génération d'enfants est la première de l'histoire moderne à être en moins bonne santé que celle de leurs parents. Ce n'est pas acceptable ! »*** Le climat se réchauffe et notre alimentation se dégrade au point de compromettre notre espérance de vie.

Dans un tel contexte, sécuriser l'accès aux soins pour tous les Français en encadrant les dépassements d'honoraires, en favorisant une baisse du prix des médicaments et en supprimant le droit d'entrée dans le dispositif de l'aide médicale d'État (engagement n° 20) sera-t-il suffisant ? Pourra-t-on contrôler les budgets de la Sécurité sociale si on ne s'attaque pas frontalement à la tarification à l'acte ? La question de la rémunération des praticiens et des laboratoires devra être posée pour rétablir des marges acceptables sur des activités qui touchent au cœur de la dignité humaine et dont les coûts sont largement supportés par la collectivité.

La gravité des crises sociales, économiques, monétaires et écologiques nécessite des réponses à la hauteur de la situation. Ce qui s'est joué avec les élections, ce n'est pas une simple alternance gauche/droite, mais l'avenir politique du pays et de notre Parti. En cas d'échec, le Parti socialiste sera tenu pour seul responsable. Avec la montée des nationalismes dans toute l'Europe, la droite dure nous attend en embuscade pour reprendre le pouvoir avec un programme plus libéral et xénophobe que jamais. Ce qui se joue dès lors, n'est ni plus ni moins qu'un projet de société.

Tous les moyens législatifs et exécutifs sont à notre disposition pour agir. La France, la cinquième puissance économique mondiale, n'a jamais été aussi riche économiquement et humainement. Aucune fatalité ne nous oblige à subir une cure d'austérité exigée par les marchés financiers. Aucune raison valable ne saurait justifier que nous renoncions à notre modèle social. Nous pouvons sortir de cette crise par le haut en poursuivant la politique progressiste d'après-guerre dont le Parti socialiste est l'héritier. **Comme le dit Stéphane Hessel dans *Indignez-vous* : *« Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes [sociales] alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée »*.** Pour sortir de la crise, une autre répartition des richesses s'impose, mais pas uniquement : un autre modèle de production doit voir le jour.

C'est avant tout une question de courage politique et de discernement. Une réponse adaptée implique un diagnostic juste et partagé. La société civile se mobilise massivement pour le changement. Le mouvement citoyen Roosevelt 2012 dont le GPS est un des premiers signataires, rassemble déjà plus de 75 000 personnes et a déjà compris que la croissance n'est pas une solution crédible au chômage de masse. La mise en place d'eurobonds ne règlera pas non plus la crise financière des États. L'Appel pour un audit citoyen de la dette publique, réunissant plus de 60 000 signataires, demande la révision d'une dette illégitime qui compromet l'avenir de nos services publics. Un constat unanime rassemble des milliers de citoyens : impossible d'engager les investissements nécessaires à la mutation vers un modèle de développement durable sous l'emprise des marchés financiers. Par conséquent, le Parti socialiste doit prendre ses responsabilités en avançant les réformes cruciales à l'économie du pays et à sa prospérité sociale. Le Congrès de Toulouse sera l'occasion pour notre Parti de devenir la force de proposition efficace qui saura peser sur les orientations du gouvernement afin de mener à bien le changement attendu par tous les Français.

La contribution du GPS propose un diagnostic argumenté qui conteste un certain nombre de croyances économiques pour mieux formuler des réponses concrètes à la crise qui en découle. Pour des besoins de synthèse, nous avons fait reposer la présente contribution du GPS sur quatre piliers (pour plus de développement, veuillez consulter les contributions du GPS aux différentes conventions de 2010 sur www.grandprojetsocialiste.fr) :

I - S'attaquer aux causes fondamentales de la crise, en particulier le chômage de masse

II - Engager - avant qu'il ne soit trop tard - la mutation écologique de notre appareil de production

III - Financer les investissements indispensables à un nouveau modèle de développement

IV - Retrouver dans la démocratie un moteur du développement

Une « amélioration de notre système fiscal » ne suffira pas à relever les défis qui nous attendent. Faire contribuer les plus fortunés des Français à l'effort national (engagement n°15 de François Hollande) ne pourra que rétablir une équité républicaine mais malheureusement insuffisante pour engager les investissements d'avenir dont nous avons besoin. La justice dans la répartition des richesses appelle aussi à un changement dans la manière dont les hommes travaillent. Cette nouvelle étape implique de franchir un cap dans le fonctionnement démocratique des institutions, dans notre engagement écologique et dans l'attribution des ressources économiques. Comme le dit le scientifique de renom Dennis Meadows, alors qu'« aujourd'hui, il faudrait des changements drastiques de comportement, [...] la tendance naturelle des politiques est de chercher à résoudre le problème immédiat en faisant des changements marginaux ». Le Parti socialiste doit impérativement proposer un programme ambitieux qui soit un message d'espoir et une alternative concrète pour tous ceux qui regardent la France comme le pays qui a promis de s'opposer à la finance.

Construire le changement

I - S'attaquer aux causes fondamentales de la crise, en particulier au chômage de masse

Il n'y a aucune fatalité à subir le chômage de masse. Il faut seulement se défaire d'abord d'un certain nombre d'idées fausses et observer avec précision la réalité économique et sociale.

A) Nous produisons toujours plus avec de moins en moins de travail humain.

Selon les différentes études sur le sujet, au pis 90 % des emplois détruits sont dus aux gains de productivité et seulement 10 % aux délocalisations. Par conséquent, même si nous arrivons à conserver un maximum d'emplois à l'intérieur de nos frontières, cela ne résoudra pas le problème du chômage de masse. Le volume de travail socialement disponible n'est pas infini. Au contraire il ne fait que diminuer. Durant les Trente Glorieuses, période où la croissance française fut la plus forte (+ 5,4 %), le nombre d'heures travaillées a décru de 3,5 %, soit de plus de 1,4 milliard d'heures, ce qui correspond à la destruction de plus de 800 000 emplois salariés actuels à temps plein ! Contrairement aux idées reçues, ce fut la réduction du temps de travail qui permit de conserver le plein emploi durant cette période de croissance alors que la population continuait d'augmenter. Depuis le nombre total d'heures travaillées a encore diminué d'environ la même quantité d'heures... Qui peut croire que la croissance suffira à créer le plein-emploi ? Quel contenu faut-il vraiment donner à un pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance (engagement n°11) pour qu'il soit efficace pour vaincre le chômage ?

Par exemple, soutenir le développement des nouvelles technologies et de l'économie numérique (engagement n°4) comme s'est engagé à le faire François Hollande est indispensable à notre essor économique, mais aura des conséquences inévitables sur l'amélioration de notre productivité et donc sur l'emploi. En effet, si le progrès technique développe de nouveaux secteurs d'activité, ceux-ci ne compensent en rien les emplois qu'il détruit par la robotisation des chaînes de production, l'informatisation des procédures, le renouvellement des équipements et la réorganisation du travail toujours plus performants. Le Japon qui est le pays qui investit le plus dans la recherche, dans des plans de relance et des politiques de réindustrialisation depuis des années n'est toujours pas sorti de la récession. Quant aux secteurs manufacturiers qui ne rencontrent pas d'obstacles techniques à la robotisation de l'assemblage, certaines firmes remettent déjà en cause leurs projets de délocalisation ou relocalisent dans les marchés d'origine.

La croissance n'est donc en aucun cas la solution au chômage de masse. *« En effet, il n'y a pas assez d'emplois, plaie de la plupart des économies développées, et il n'y a pas besoin de beaucoup investir puisque le monde est en surcapacité de production et que la demande est faible »*, déclare sans ambages le très institutionnel économiste Patrick Artus. Si favoriser l'emploi et la production en France (engagement n°3) est une intention louable, on est en droit de demander quels emplois et pour produire quoi ? Nous sommes en surcapacité de production et ce n'est pas à quelques milliers de chômeurs qu'il faut trouver du travail, mais à plus de cinq millions d'inscrits à Pôle emploi, et à de nouveaux arrivants qui viennent grossir les rangs tous les jours.

Avec la révolution technologique que nous sommes en train de vivre, si nous ne diminuons pas le temps de travail, nous allons fatalement creuser les chiffres du chômage et repousser une population de plus en plus nombreuse dans l'exclusion. Comme l'explique Robert Reich, l'ancien ministre du Travail de Bill Clinton, nous devons enfin regarder en face la révolution de la productivité : la richesse produite par heure de travail a essentiellement quintuplé depuis 1960 alors qu'elle n'avait que doublé entre 1820 et 1960, mais notre contrat social n'a quasiment pas évolué. Du coup, au lieu de profiter à tous, ces gains de productivité débouchent sur un partage du travail très inégal : d'un côté des salariés qui travaillent plein pot (environ 40 heures par semaine pour un temps plein en France) et de l'autre côté des millions de précaires et de chômeurs à 0 heure par semaine. Notre objectif reste bien de lutter contre la précarité qui frappe avant tous les jeunes, les femmes et les salariés les moins qualifiés (engagement n°24).

B) Les 35 heures, un bilan.

Si la croissance ne crée pas d'emploi à long terme, alors le plein-emploi passe inévitablement par la réduction du temps de travail. Depuis toujours l'homme améliore son efficacité productive pour travailler moins. Depuis un siècle, nous sommes passés de sept jours de travail à six jours sur sept et maintenant à cinq jours sur sept avec augmentation des congés payés et des jours fériés, allongement des cycles d'études, RTT... Le temps de travail a donc été divisé par deux. Il faut aujourd'hui passer en dessous du plancher des 40 heures par semaine (moyenne nationale pour un temps plein) sous peine de voir le chômage de masse ruiner toute la société.

Les 35 heures ont été l'objet de beaucoup de calomnies proférées par la droite. Elles n'ont jamais été responsables du gel des salaires ou d'un manque de compétitivité, et ont encore moins nui à notre productivité (voir l'argumentaire : 35 heures distinguer le vrai du

faux, sur le site du PS). Certains chiffres méritent d'être rappelés : alors que la conjoncture économique était proche de celle des autres pays européens, les créations d'emplois ont été plus importantes en France durant l'application des 35 heures que dans les autres pays. Selon Eurostat, le taux de création d'emplois entre 1999 et 2001 a été de 50 % plus élevé en France que dans les autres pays européens (2,5 % par an sur cette période contre 1,6 %). Selon l'Insee, la période 1997-2000 est celle où l'emploi privé a le plus progressé de tout le XX[e] siècle et c'est aussi la période où la création de richesses a été bien supérieure à celle de nos voisins européens. **C'est donc la réduction du temps de travail qui stimule la croissance et non cette dernière qui stimule l'emploi.**
À l'encontre des idées reçues, les Français n'ont pas une durée du travail singulière en Europe : en effet, il ne faut pas confondre la durée légale du travail avec sa durée effective, autrement dit avec la moyenne d'heures travaillées tous emplois confondus.
On s'aperçoit ainsi que la France arrive en neuvième position loin devant l'Allemagne quand il s'agit du nombre d'heures globales par salarié. Comme l'a bien souligné notre député Pierre-Alain Muet, les 35 heures n'ont représenté à l'époque qu'un rattrapage vis-à-vis de l'Allemagne qui travaillait déjà moins que nous. Depuis la durée moyenne du travail allemande n'a fait que diminuer alors qu'elle augmentait chez nous à cause des nombreux aménagements opérés par la droite. Notons au passage que les heures supplémentaires défiscalisées mises en place au moment même où frappait la récession ont été de véritables fossoyeurs de l'emploi. Permettre, à moindre frais, d'augmenter la charge de travail de celui qui en a déjà, ne fait que dissuader les entreprises d'embaucher. En 2009, selon une étude du magazine Alternatives économiques, cette mesure aurait coûté « 90 000 emplois à plein temps ». De même que l'allongement du départ à la retraite a interdit l'accès à des milliers d'emplois qui auraient dû être libérés.

Si le passage aux 35 heures est l'objet de mécontentement, c'est principalement pour n'avoir pas été accompagné d'une obligation d'embauche. Beaucoup d'employeurs se sont empressés de faire exécuter en 35 heures à leurs salariés ce qu'ils faisaient en 39 heures, utilisant, au besoin, le contingent d'heures supplémentaires que la loi accordait et brisant dans la foulée les conventions collectives. À cela nous pouvons ajouter les moyens insuffisants déployés, par exemple, dans les hôpitaux ainsi que la promulgation de la loi Aubry Qui a écarté 40 % de salariés français d'un accès réel aux 35 heures. **Malgré tout, cette réduction du temps de travail s'est accompagnée de la création de 350 000 emplois,** ce qui fut cependant insuffisant pour résorber le chômage de masse. Rien ne nous empêche de faire beaucoup mieux la prochaine fois.

C) Partage du travail, partage des richesses.

Rappelons que les 35 heures n'ont jamais été qu'une étape vers les 32 heures dans le projet du Parti socialiste. **Il est temps de défendre notre bilan et de passer à la semaine de quatre jours.** Une étude de l'INSEE a démontré que le passage à la semaine de quatre jours à la carte peut créer 1,6 à 2 millions d'emplois. Et c'est sans compter l'impact du pouvoir d'achat retrouvé de ces millions de salariés sortis du chômage ainsi que sur le développement des activités autour du temps libre, industrie de l'avenir. De l'aveu du collectif Les Économiste Atterrés qui regroupent près de 2 000 membres en France dont des chercheurs et des économistes de renom : « Une stratégie plus ambitieuse ou s'inscrivant sur le long terme entend faire de la réduction du temps de travail le pivot central de la politique de l'emploi en réduisant encore la durée du travail ». Une position partagée par le collectif citoyen Roosevelt 2012.
Nous avons la chance, en France, d'avoir testé la semaine de quatre jours dans plus de 400 entreprises avec la loi Robien en 1993 et cela a très bien fonctionné. Qu'elles soient PME, PMI ou grands groupes, la majorité d'entre elles ont embauché, pérennisé l'emploi à temps plein et gagné en efficacité et en parts de marché. Le passage à la semaine de quatre jours s'est traduit concrètement par un regain de motivation de la part des salariés, une baisse de l'absentéisme, une amélioration de la production et par conséquent des gains de productivité. Quant aux cadres ils ont ouvertement plébiscité le dispositif qui a permis de mieux partager le pouvoir dans l'entreprise. Le partage du temps de travail va dans le sens des revendications actuelles car, avec la crise, les cadres *« ont connu une forte augmentation de leur charge de travail et une détérioration importante des méthodes de management »,* souligne le syndicat UGICT-CGT, relevant le développement d'une « insatisfaction grandissante » parmi eux.

Voici ce que déclarait en 1995, Antoine Riboud, le PDG de BSN-Danone, que l'on ne peut taxer de philanthropie : *« Pour lutter contre le chômage, il faut réduire significativement la durée du travail. Car, si vous la réduisez de quelques heures, la productivité absorbera la diminution des horaires. Il faut avoir la volonté de descendre à 32 heures, soit quatre jours par semaine. Cela nécessitera toute une nouvelle organisation du travail, et obligera toutes les industries et services à embaucher fortement »*. Une position partagée encore récemment par l'ancien Premier ministre socialiste **Michel Rocard : « *Pour que chacun ait sa place sur le marché du travail, il faut tomber à moins de 35 heures par semaine. C'est d'autant plus nécessaire que la durée de vie s'allonge ».***

D) D'autres pays n'ont pas attendu la France pour prendre les mesures qui s'imposent.

En Suède, Volvo a réduit de 20 % le temps de travail de ses salariés en 2009 et préservé près de 600 emplois.

L'Allemagne a mis en place le dispositif appelé « kurzarbeit » qui a consisté à réduire le temps de travail en moyenne de 35 % dans les entreprises menacées par la crise. En 2008, le taux de chômage allemand est monté six fois moins vite que le taux de chômage français alors que la crise était deux fois plus profonde outre-Rhin qu'en France : l'Allemagne a perdu 200 000 emplois quand nous en perdions plus d'un million. Franz Segbers, spécialiste d'éthique sociale, s'en explique : *« Tant que cette société se définit comme une société du travail, qui lie la participation sociale et le revenu du travail, chacun doit avoir accès à un emploi lui permettant de vivre. Ce ne sera possible que si nous reprenons le débat sur la réduction du temps de travail. En fait, la classe politique l'a déjà compris. Elle a déjà modifié deux fois les règles du chômage technique pour éviter des pertes d'emplois. Actuellement, nous avons de facto en Allemagne une semaine de travail de 30 heures. »*

Aux États-Unis, 23 États ont déjà mis en place un système de partage du travail pour un passage à 30 heures par semaine. Des projets de loi ont été déposés à la Chambre des représentants et au Sénat pour renforcer ces programmes et inciter les autres États à s'en inspirer. Dean Baker, codirecteur du Centre de recherche d'économie politique de Washington, nous dit : *« Le principe est tellement simple que*

même un économiste peut le comprendre. Au lieu de payer les gens à ne rien faire – sous la forme d'indemnités de chômage –, on leur permet de conserver leur poste en travaillant moins ». En mai 2012, il cosigne avec Kevin Hassett, directeur d'études de politique économique à l'American Enterprise Institute, un article paru dans le *New York Times* où ils déclarent : *« La première ligne de défense durant une récession devrait consister à accroître le partage du travail plutôt qu'à simplement prolonger les prestations de chômage. »*

E) Alors, pourquoi ne passe-t-on pas à la semaine de quatre jours en France ?

D'abord, il y a des résistances culturelles profondes liées à la morale de l'effort et aux valeurs de la méritocratie. Nous passons d'un monde où celui qui travaille plus que les autres doit être récompensé, à un monde où celui qui travaille trop empêche les autres de travailler. Travailler moins devient travailler mieux, plus efficacement sur un mode collaboratif qui demande de savoir déléguer.

Ensuite, il y a bien sûr une opposition politique liée à des intérêts économiques. C'est l'obstacle le plus dur à surmonter. La semaine de quatre jours, en créant un appel d'air sur le marché de l'emploi va éloigner la peur du chômage qui déséquilibre la négociation sur les salaires (*« Si t'es pas content, va voir ailleurs »*). Les seuls à profiter de ce partage inégal du travail sont les actionnaires : *« tout se passe comme si les 1 % les plus riches avaient accaparé la quasi-totalité des gains de productivité réalisés depuis 30 ans »* écrit Robert Reich. *« Dans la zone euro, les entreprises prennent chaque année l'équivalent de 1 % du PIB dans la poche de leurs salariés, en plus de ce qu'elles ont fait les années précédentes »* explique Patrick Artus, directeur des études de Natixis. Le partage des richesses passe par le partage du travail. **Le chômage n'est pas seulement la conséquence la plus grave de la crise. Il en est aussi la cause fondamentale.** Depuis la fin des années 1970, la détérioration des revenus a été compensée par l'endettement des ménages qui a permis la spéculation financière conduisant au krach boursier de 2008. Le chômage, c'est aussi des chômeurs à la charge de l'État, une baisse de la consommation des ménages, des rentrées fiscales non perçues (cotisations sociales) débouchant sur un déséquilibre dans nos caisses de retraites. Bref, si l'emploi ne règle pas tout, le chômage dérègle tout.

F) Un enjeu de société.

Contrairement aux idées reçues, le réalisme économique nous impose la diminution du temps de travail dont la semaine de quatre jours est une forme bien étudiée que nous pouvons mettre en place rapidement. Cette diminution sera aussi une réponse à la souffrance au travail dans les entreprises qui a pris des proportions inquiétantes. Allons-nous continuer longtemps à ignorer un problème de société qui touche en France quatre salariés sur dix avec des répercussions importantes en perte de qualité, en augmentation des arrêts maladie, en absentéisme et en turnover ? Passer de cinq jours par semaine à quatre jours représente la première étape d'une avancée sociale indispensable pour répondre à l'intensification des rythmes professionnels et à la pression exercée par la peur du chômage. La productivité horaire française qui est l'une des meilleures au monde est révélatrice des cadences particulièrement soutenues. Les nouvelles technologies accentuent la pression et le surmenage intellectuel. Quant à l'accélération des rythmes de vie, elle entraîne un état de somnolence qui touche un Français sur cinq. Près d'un tiers des Français dorment six heures ou moins par nuit, quand un repos de sept à huit heures est préconisé. Nos performances économiques et nos modes de vie contemporains s'accompagnent ainsi d'un stress dont les risques pour la santé psychique sont de plus en plus importants. **Un récent rapport de l'OCDE n'hésite pas à qualifier la santé mentale de « nouveau défi prioritaire pour le marché du travail ».**

Au-delà des approches comptables sur les dégâts économiques et sanitaires enregistrés par l'inspection du travail, se pose la question de notre appartenance à la collectivité des actifs, donc des modalités de notre vivre ensemble au sein même de l'entreprise. **Il faut que l'organisation du travail soit reconnue et traitée, enfin, comme un problème politique à part entière, qui n'est réductible à aucun autre.**

G) Travailler plus pour gagner plus confine à l'abrutissement.

La véritable quête du progrès n'est certainement pas dans l'accumulation productive ou dans la consommation de masse, mais dans le temps libre conquis sur le travail productif pour mener à bien ses projets personnels, profiter de sa famille, de ses amis, d'une vie sociale enrichissante et fraternelle. Lancer un plan national d'éducation artistique (engagement 44) est une noble ambition pour notre société, mais la culture n'a de valeur que si elle est partagée par tous. Autrement dit, une partie de la population ne doit pas être accablée de travail ou maintenue dans une précarité indigente tandis qu'une autre accèderait au développement personnel. Dans la mesure où nous pouvons produire suffisamment, le partage du temps de travail est la condition d'une société réussie.

Le fondement de toute société démocratique est bien de mettre chaque citoyen en situation de participer pleinement aux décisions collectives. Si nous voulons des citoyens éduqués et impliqués dans la vie politique et économique de notre pays, il faut du temps pour la citoyenneté. Sans quoi nous nous en remettrons toujours à des politiciens professionnels soumis à la tentation de trahir leurs promesses électorales dès que l'attention sera détournée par les préoccupations quotidiennes. **Toute autre considération sur l'exercice du pouvoir est hypocrite : au départ, il y a le facteur temps. Il n'est pas négociable !** Comme disait Jean Jaurès : *« La République, c'est la société où chacun a le temps et la liberté pour agir en citoyen. »* Il est donc primordial de mettre en œuvre un ensemble cohérent de mesures :

ÉCONOMIE/ SOLUTIONS :

1) Passer à la semaine de quatre jours avec obligation d'embauche et suppression des heures supplémentaires pour avoir une chance de rééquilibrer le marché du travail. La bonne nouvelle est que ceci peut être fait à masse salariale constante en recentrant les fonds mobilisés pour le traitement social du chômage sur le maintien des travailleurs au sein des entreprises (pour tous les détails sur le montage du financement macroéconomique, consulter la contribution éco 2010 du GPS sur www.grandprojetsocialiste.fr). La semaine de quatre jours doit s'accompagner impérativement d'autres mesures distributives listées ci-dessous.

2) Plafonner la rentabilité actionnariale. Au-dessus d'un certain seuil, la rémunération des actionnaires est imposée à 100 %, ce qui

obligera à réinvestir dans le capital de l'entreprise et donc dans sa masse salariale. Nous proposons de faire payer aux actionnaires tout ce qu'ils soustraient au développement de l'entreprise, à ses emplois, à ses salaires, et cela même s'ils ne le touchent pas directement. La rémunération actionnariale doit être imposée sur la base des transferts de plus-values effectivement perçues en incluant les opérations de rachat d'actions qui permettent d'en augmenter artificiellement la valeur.

La fiscalisation de la captation actionnariale conduira ainsi l'entreprise à investir ses profits dans le salaire de son personnel, la rémunération de ses prestataires, la création d'emplois (partage du travail) et le développement de son outil de production plutôt que de se voir confisquer une partie de ses revenus par le Trésor public. Parce que les PME sont une priorité (engagement n°2), cette mesure est indispensable afin de permettre l'augmentation significative des minima sociaux dans toutes les entreprises. Les PME, PMI sous-traitantes verront leurs marges augmentées et pourront ainsi améliorer les salaires de base et passer à la semaine de quatre jours sans compromettre leurs activités.

ATTENTION : cet afflux de nouveaux capitaux dans l'économie aura pour conséquence immédiate d'encourager la recherche et le développement, l'informatisation des procédures, le renouvellement des équipements… Bref, l'amélioration de l'efficacité productive aura inévitablement des incidences sur l'emploi. Une justification supplémentaire pour passer à la semaine de quatre jours.

3) Limiter l'éventail des salaires pour éviter que la répartition des profits ne se concentre en haut de la pyramide, c'est-à-dire entre les mains de l'équipe dirigeante. Au programme de François Hollande est inscrit : « Imposer aux entreprises publiques un écart de 1 à 20 entre le plus haut et le plus bas salaire » car « je veux faire prévaloir la justice au travail. Nous plafonnerons les rémunérations dans le service public » (engagement n°26). Pourquoi ce qui est moralement condamnable dans le public ne le serait-il pas dans le privé ? La justice au travail c'est pour tout le monde, pas seulement pour les fonctionnaires. Nous avons encadré le salaire minimum, il faut maintenant que l'écart entre le plus bas et le plus haut salaire ne dépasse pas 1 à 20 dans toutes les entreprises (et pas seulement dans les 52 entreprises disposant de capitaux publics, ce qui revient à ne rien faire). Si le patron s'augmente, il doit nécessairement augmenter le salaire de base. Rockefeller préconisait lui-même un écart maximum de 1 à 40. Nous sommes aujourd'hui dans un rapport de 1 à plus de 400. En pleine période d'austérité, la rémunération moyenne des patrons européens a grimpé de 17 % en 2010, dont 93 entreprises françaises d'après une étude du cabinet d'analyse financière AlphaValue. Et les PDG ne sont pas toujours les mieux rémunérés. Un certain nombre de très hauts cadres peuvent recevoir des émoluments encore supérieurs à leur patron. Dans l'économie sociale et solidaire, l'écart imposé est de 1 à 10. Avec 1 à 20, nous suivons les recommandations de la Confédération européenne des syndicats. Cette mesure sera inscrite à l'ordre du jour de la grande Conférence économique et sociale qui sera saisie des priorités du quinquennat dès l'été 2012 (engagement n°55).

4) Indexer les salaires sur l'inflation (comme en Belgique ou au Luxembourg), pour qu'il ne s'installe pas un décalage croissant entre le niveau de vie d'une partie de la population et l'augmentation des prix. Le salaire minimum doit-être réévalué constamment afin de maintenir une cohérence du pouvoir d'achat des salariés. L'indexation des salaires sur l'inflation était encore en vigueur en France en 1983 et fut un facteur important de l'amélioration du niveau de vie durant les Trente Glorieuses.

II - Engager la mutation écologique

Si le chômage continue à détruire notre cohésion sociale, la crise écologique qui frappe à nos portes pourrait bien tout emporter. ***« Nous nous trouvons à la veille de changements climatiques qui remettront en cause les perspectives de développement humain »*** **déclarait déjà le Programme de développement pour les Nations Unies en 2008.** Jamais nous n'avons été confrontés à tel péril. Faire du catastrophisme n'avance à rien, il faut réagir au plus vite. Il se trouve que la solution à la crise écologique est aussi un des moyens de vaincre le chômage car les énergies renouvelables et l'agriculture biologique vont créer de l'emploi et nous libérer de la dépendance aux énergies de stock (pétrole et gaz en particulier). Le sommet de Rio sur l'environnement a été un échec, mais rien n'empêche la France de s'engager activement sur la voie de la transition énergétique afin d'anticiper l'épuisement du pétrole et de se convertir à l'agroécologie qui associe le développement de l'agriculture à la « protection-régénération » de l'environnement naturel. Elle n'en sera que plus forte pour peser dans les forums internationaux et prendre le leadership dans le domaine des énergies renouvelables et promouvoir une production alimentaire compétitive de qualité. *« Si rien n'est fait pour inverser la tendance, les gouvernements devront assumer la responsabilité d'un niveau de dégradation et de répercussions sans précédent »,* a déclaré encore cette année Achim Steiner, le directeur général du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en présentant le rapport sur « l'avenir de l'environnement durable ».

1 - La transition énergétique

a) Une dépendance au pétrole et au nucléaire

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a déclaré que **le pic de production pétrolière a été atteint en 2006.** Le pic par personne a lui été franchi en 1979 ! Cela implique que la production de pétrole va décliner alors que la demande mondiale continue à croître avec la montée en puissance des pays émergents (Chine, Russie, Inde et Brésil) et l'augmentation programmée de la population mondiale. La part du pétrole qui ne représente aujourd'hui que 1 à 2 % dans le prix des marchandises va considérablement augmenter le prix du transport et des marchandises à l'approche des pénuries à venir. Les sociétés industrialisées sont en première ligne pour relever un défi majeur à court terme : une transition énergétique qui va reconfigurer un modèle de développement où la consommation de pétrole occupe une position centrale.

b) La France a fait le choix d'une culture très centralisée du tout nucléaire

Un consensus a été partagé par l'ensemble des partis français pendant des décennies à l'exclusion des écologistes qui nous interpellent sur cette question depuis longtemps. Avec les différents accidents nucléaires que le monde a connus, la question du maintien de la filière nucléaire se pose. Le débat démocratique sur cette question a été évité en France. Ailleurs les choses ont été différentes : les Italiens se sont prononcés par référendum à 94 % contre le redémarrage d'un programme nucléaire, abandonné après Tchernobyl. En Suisse, le Parlement a voté l'interdiction de construire de nouveaux réacteurs. En Belgique, la loi de sortie du nucléaire de

2003 est entérinée et les premiers réacteurs seront fermés en 2015. Le gouvernement finlandais a gelé tout nouveau projet. Les Taïwanais ont décidé de ne pas prolonger la durée de vie de leurs réacteurs et de viser un avenir sans nucléaire. Aux États-Unis et en Russie, les électriciens ne suivent pas la rhétorique des gouvernements favorables au nucléaire. De Gaulle a voulu le nucléaire au nom de l'indépendance, après la guerre, mais aujourd'hui, cette technologie n'est pas satisfaisante :

• **les 437 réacteurs du monde** (dont 58 réacteurs nucléaires en activité dans 19 centrales réparties sur le territoire français) produisent seulement 6 % de l'énergie mondiale. Si l'on voulait que cette technologie ait un impact sur le réchauffement climatique, il faudrait que 20 % de l'énergie mondiale soit issue du nucléaire… personne ne pense que ça va arriver. Sans compter qu'on ne sait toujours pas quoi faire des déchets, et nous allons manquer d'uranium d'ici 2025-2035.

• **Encore plus important : la consommation d'eau !** Il faut énormément d'eau pour refroidir les réacteurs des centrales ce qui représente un vrai problème en période de réchauffement climatique.

Alors, considérant que le nucléaire est instable, rend possible des irradiations et ne crée pas d'emploi, pourquoi continuer à investir dans une telle énergie ? Par quoi remplacer l'énergie nucléaire tout en diminuant la part des autres énergies fossiles ? L'enjeu est de taille quand 80 % de notre électricité provient de nos centrales. La situation actuelle est absurde. À cause du chauffage électrique et des déperditions de chaleur, la France doit acheter à l'étranger l'électricité qu'elle ne peut fournir durant l'hiver.

c) De nombreuses sources d'énergies renouvelables sont à notre disposition même si les techniques ne sont pas toutes industriellement développées. Certaines restent plus chères que les centrales thermiques, mais leur coût diminue de 5 % tous les ans. Il devrait croiser celui du nucléaire et lui être inférieur d'ici cinq à quinze ans. Entre cinq et quinze ans, c'est la période de rattrapage avec sa fourchette haute et sa fourchette basse. Tout dépend de la volonté politique. Mais tant que le nucléaire absorbera 90 % des budgets de la recherche cela va considérablement freiner l'innovation dans les technologies durables. Il faut donc dès aujourd'hui programmer sa sortie progressive jusqu'en 2050 en réallouant les subventions aux secteurs concernés. **Des stratégies de remplacement validées pas des experts de l'énergie et reposant sur des technologies éprouvées sont déjà disponibles** comme celle que propose le scénario négaWatt (www.negawatt.org) ou bien encore l'association Virage Énergie (www.virage-energie-npdc.org). Dans ces conditions, est-ce bien raisonnable de se contenter d'engager la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75 % à 50 % à l'horizon 2025 et de poursuivre l'achèvement du chantier de l'EPR de Flamanville (engagement 41) ?

Personne en France n'a envie de voir sa facture d'électricité exploser pas plus qu'en Allemagne où le choix a été fait de sortir du nucléaire. Avec le récent rapport de la Cour des comptes en 2012 sur les coûts de la filière électronucléaire, nous pouvons déjà affirmer que l'exploitation, même sous-évaluée, de l'énergie nucléaire ne reviendra pas moins chère que les énergies renouvelables. Mais surtout, durant la période de transition, nous serons toujours dans un mix énergétique qui amortira le coût de développement des énergies alternatives puisque la sortie du nucléaire peut être envisagée en 2050. Se mettra alors en place la sobriété énergétique dont nous avons besoin. **Des économies considérables, souvent accessibles à un coût extrêmement faible, sont réalisables.** Par exemple, la généralisation de chauffe-eau solaires, des pompes à chaleur ou de l'isolation thermique des bâtiments. Le progrès informatique nous permet aussi d'envisager une limitation des transports d'électricité qui génère des pertes importantes ainsi qu'une consommation optimisée par le développement de réseaux intelligents (smart grids) permettant aux appareils de fonctionner à leur juste utilisation.

d) Pour un confort équivalent sinon meilleur, nous avons donc la possibilité de faire des économies importantes qui compenseront l'augmentation des coûts de production de départ, sans parler de la création de milliers d'emplois autour de la filière des énergies renouvelables. L'embauche en nombre de techniciens, ingénieurs, ouvriers spécialisés, logisticiens, installateurs… contribuera à la lutte contre le chômage et apportera à l'État des recettes fiscales supplémentaires pour financer la transition énergétique et amortir les prix.

Pour cela **il faut penser la relocalisation des énergies à l'échelle des bâtiments, des quartiers, des villages, des régions, des territoires.** Développer des écosystèmes industriels avec recyclage des énergies sur chaque bassin de vie. Ils fonctionneront comme des centres de production énergétique répartis sur tout le territoire en réseau avec tous les bâtiments reconvertis en mini-centrales électriques. Ainsi nous pourrons anticiper l'épuisement des stocks de pétrole qui va demander de démultiplier nos sources d'approvisionnement en énergie. La vision d'une production centralisée d'électricité avec ses câbles à haute-tension est obsolète. Comme l'explique clairement Jeremy Rifkin dans son ouvrage La troisième révolution industrielle, nous devons passer d'une production centralisée à une distribution latérale rétablissant le contact géographique entre le producteur et le consommateur. Certains pays ont déjà lancé des expériences pilotes qui marchent. Qu'attend la France ?

En effet, il ne faut plus envisager l'énergie tributaire d'un stock limité (pétrole, charbon, uranium…), mais en lien avec les flux d'énergie présents dans l'environnement (vent, eau, soleil, chaleur de la terre, bois, déchets organiques…) par définition inépuisables. Les spécialistes parlent du passage des énergies de stock à des énergies de flux. Nous devons passer de la posture du « maître et possesseur de la nature » façonnant le monde à son image, à celle de « l'élève appliqué » attentif à toutes les occasions de domestiquer les éléments naturels.

ÉNERGIE / SOLUTIONS :

1) La France doit prendre ses responsabilités et investir massivement dans les énergies renouvelables pour sortir progressivement du tout nucléaire et des énergies carbonées. Les alternatives existent : l'hydraulique, l'éolien, le solaire, la biomasse, les énergies de la mer, la géothermie profonde et en premier lieu les économies d'énergies. Mais cela ne se fera pas par une simple substitution aux centrales nucléaires d'autres sources d'énergie centralisées comme les parcs éoliens ou solaires. C'est notre modèle de production énergétique qu'il faut repenser. Le développement des technologies des énergies renouvelables n'est qu'un des piliers de la révolution industrielle qui nous attend. Nous devons développer une approche transversale qui nécessite la collaboration de différents secteurs d'activités.

2) La reconfiguration du parc immobilier français. L'État doit investir massivement dans le logement social et le diagnostic thermique des bâtiments existants pour favoriser les économies d'énergies relatives aux normes de basse consommation. *« Vu notre démographie, pour sortir de la crise,* ***il faut construire 500 000 nouveaux logements par an pendant cinq ans au moins****, dont 150 000 logements vraiment sociaux »,* explique le délégué général de la fondation Abbé Pierre, Patrick Doutreligne. Aujourd'hui, on n'en construit pas plus de 400 000 par an alors que, dans les années 1970, on était effectivement capables d'en construire 550 000 par an. Il faut évidemment éviter de recommencer certaines erreurs commises dans les années 1970, mais on voit bien que c'est une question de volonté politique. »

C'est l'occasion historique d'entreprendre sur tout le territoire un vaste programme de construction de bâtiments performants « nouvelle génération » qui fonctionneront comme autant de microcentrales électriques pour collecter sur site des énergies renouvelables et alimenter le réseau en électricité. Associé à la reconfiguration du parc immobilier français, ce programme représente un chantier majeur pour la transition vers une société post-carbone. Comme le dit Jeremy Rifkin : *« Au XXI^e siècle, des centaines de millions d'êtres humains vont produire leur propre énergie verte dans leurs maisons, leurs bureaux et leurs usines et la partager entre eux sur des réseaux intelligents d'électricité distribuée - sur l'inter-réseau -, exactement comme ils créent aujourd'hui leur propre information et la partage sur Internet. »*
Le secteur du bâtiment est au cœur de la transition écologique (sans compter la baisse des loyers et les millions d'emplois que cela représente).

3) Déployer l'Internet de l'énergie. La mise en réseau de tous les bâtiments nécessite une technologie adaptée qui permettra de réguler le flux d'électricité en fonction des pics de consommation, des conditions météorologiques ou du type d'appareil électroménager. Chacun pourra moduler sa consommation grâce aux avancées de la domotique, mais aussi échanger ou mettre à disposition sa production d'électricité. Dans ce contexte, un réseau intelligent de l'électricité deviendra la colonne vertébrale de la mutation écologique.

4) Rationaliser les transports. Une alternative crédible doit être proposée à l'automobile et aux transports routiers, qui représentent à eux seuls environ 30 % de l'émission de gaz à effet de serre.

L'offre des transports publics doit répondre aux besoins de mobilité des populations comme à ceux des échanges de marchandises. La saturation du trafic dans les villes et les nuisances provoquées par la masse des camions qui effectuent 80 % des approvisionnements en Europe nous impose de repenser un aménagement du territoire que l'industrie du pétrole a façonné sur le modèle de l'individualisation des transports routiers. Vendre des voitures a permis de vendre de l'essence. L'heure est venue de converger vers une société économe en carburant et anticiper la pénurie. Sans renoncer aux véhicules individuels, le ferroutage des marchandises et les transports publics urbains devront considérablement être améliorés surtout en Île-de-France où les infrastructures sont calamiteuses. La Cour des comptes a fustigé en 2010, l'état des transports ferrés d'Île-de-France où, faute de bonne gouvernance et d'investissements suffisants, **le quotidien des voyageurs n'a cessé de se dégrader.**
Avec l'épuisement du pétrole, les véhicules électriques à pile à combustible vont se généraliser. Ils représenteront 75 % des kilomètres parcourus d'ici 2040. L'infrastructure qui permettra de les alimenter sera l'immense parc immobilier converti en une multitude de mini-centrales électriques équipées d'Internet de l'énergie comme décrit précédemment.

5) Investir dans le déploiement des technologies de stockage. Le solaire et l'éolien sont des énergies intermittentes. Il faut donc emmagasiner l'électricité afin de pouvoir l'utiliser au moment venu. Plusieurs technologies de stockage prometteuses existent comme les batteries à flux continu, les volants d'inertie, les condensateurs, le pompage de l'eau et les piles à hydrogène.

Il faudra aussi alimenter la nouvelle génération de véhicules électriques. Le passage du moteur à combustion interne à la pile à combustible est un tournant à ne surtout pas manquer pour un pays comme la France qui compte parmi son industrie trois des plus grandes marques automobiles (Peugeot, Renault, Citroën).

Investir dans les énergies renouvelables et leurs technologies adjacentes, dans le bâtiment et les transports reste encore insuffisant. Engager une mutation de notre tissu industriel passe par la révision du fonctionnement de nos outils de production pour modifier un modèle économique fondé sur la surconsommation et le gaspillage incompatibles avec le développement durable.

6) Organiser sur le territoire national des pôles industriels écologiques de production, est la démarche à entreprendre comme au Danemark à Kalundborg, véritable réussite d'un écosystème industriel autour d'un bassin de vie avec recyclage des déchets, des matières premières et des énergies.

En privilégiant les circuits courts, en relocalisant une partie de la production agricole sur le principe des filières de l'agriculture biologique et en portant un effort soutenu à la recherche et au développement, nous pourrons diminuer notre dépendance au prix des matières premières et échapper aux pénuries à venir tout en améliorant la qualité de l'alimentation. Autrement dit, l'avenir est dans la coopération des différents secteurs de la vie économique. **À la vision « sommaire » de la concurrence doit se substituer une complémentarité de ressources industrielles, de savoir-faire, d'intérêts communs.** L'entreprise n'est plus seulement la chose de son propriétaire. Elle est partenaire de la « Cité », son capital « appartient aussi au territoire ».

Nous devons passer de la structure centralisée et bureaucratique propre aux grandes firmes industrielles à des structures coopératives où la démocratisation de l'énergie jouera un rôle crucial. Mutation écologique et transformation économique et sociale sont indissociables et nous devons en tirer toutes les conséquences pour le projet de transformation que nous devons mettre en œuvre maintenant.

2 - Convertir la France à l'agroécologie

Notre modèle agricole est largement responsable de la malbouffe au Nord comme de la famine au Sud, du réchauffement climatique et de la perte de la biodiversité. Autrement dit : notre modèle agricole n'est pas soutenable.
De plus en plus de citoyens s'inquiètent des enjeux alimentaires et des conditions d'exploitation du monde paysan. En effet, *« ce qui fait le quotidien des paysans du Sud est en train de se reproduire au sein même de l'Union européenne »* déclarait déjà en 2004 un communiqué de presse émanant de la Confédération paysanne, le

deuxième syndicat agricole français. Cette lente prise de conscience dans la population conduit à des comportements individuels de « consommation responsable » se tournant vers « le bio » et « le commerce équitable ». Mais cela reste insuffisant pour enrayer le mouvement qui étrangle les petits producteurs. **En France, plus de 20 % des quelque 600 000 exploitants agricoles encore en activité peuvent être assimilés à des travailleurs pauvres.** Nous avons perdu un million d'agriculteurs depuis les années 1970. Quant aux autres, beaucoup sont endettés pour avoir investi dans du matériel lourd pour répondre aux exigences de la concurrence. Avec en moyenne 25 % de baisse permanente des prix à la production en dix ans, ils sont chaque année entre 30 000 et 40 000 à mettre un terme à leur activité.

Selon un rapport diffusé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2009, l'agriculture mondiale devra augmenter la production alimentaire de 70 % pour nourrir 2,3 milliards de personnes supplémentaires d'ici à 2050, intensifier la lutte contre la pauvreté et la faim, utiliser plus efficacement les ressources naturelles qui s'amenuisent et lutter contre le changement climatique. À l'instar de la production d'énergie, nous sommes confrontés à un nouveau défi : la conversion de notre agriculture à l'agroécologie. Tout comme le nucléaire doit laisser place aux énergies renouvelables décentralisées, l'agriculture industrielle extensive et intensive doit s'effacer au profit de l'agriculture biologique et à la relocalisation de la production. Ce qu'on appelle l'agriculture « intensive » est en réalité intensive par paysan, elle n'est pas intensive au mètre carré. Elle augmente la productivité par travailleur agricole, autrement dit, elle permet d'économiser des bras, mais fait descendre le rendement des sols. **Une agriculture respectueuse de l'environnement et de notre santé alimentaire sera aussi une source d'emplois pour les populations rurales.**

a) Comment en sommes-nous arrivés là ? Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, on a rémunéré les agriculteurs sur le prix de leurs produits, grâce à des protections aux frontières et des taxes douanières. Faire des céréales, du sucre, du lait et de la viande (dans une moindre mesure) était un gage de stabilité. L'augmentation des rendements par hectare dans l'agriculture d'après-guerre doit beaucoup au développement des infrastructures de drainage et d'irrigation et à l'emploi de machines de plus en plus puissantes dont le premier effet a été d'augmenter les superficies cultivables plus qu'à l'amélioration des semences. On est alors rapidement passé d'une situation déficitaire sur ces produits à une situation excédentaire. Mais à quel prix ? Celui d'une mécanisation et d'une intensification des systèmes de culture et d'élevage qui causent aujourd'hui de graves préjudices à notre environnement et à notre alimentation sans compter la désertification des campagnes et notre dépendance aux importations massives de soja destinées à l'alimentation animale. Nous ne produisons plus qu'un quart de nos protéines végétales et le soja importé est le plus souvent transgénique. Ces coûts pour la collectivité sont rarement évalués mais nous savons une chose avec certitude : **en Europe, nous avons détruit 90 % de notre biodiversité dans les champs** et nous observons une chute régulière et absolument constante de l'activité biologique des sols exploités. Jusqu'à quand pourrons-nous encore cultiver ? La révolution verte a déjà détruit 300 millions d'hectares arables dans le monde.

b) L'agriculture industrielle a confisqué aux paysans la sélection empirique des semences dont ils étaient dépositaires. Cinq grandes compagnies semencières contrôlent aujourd'hui plus de 75 % des semences potagères au niveau mondial (Monsanto, Syngenta, Pioneer, Limagrain, KWS). Nous sommes, une fois de plus, confrontés à l'oligopole de quelques grandes firmes dont les intérêts convergent avec les groupes agro-industriels (Doux, Findus, Bonduelle, McCain, Lesieur, Lactalis, Danone, Nestlé, Auchan, Carrefour, etc.) et les hypermarchés qui contrôlent la quasi-totalité de la distribution.

Par leur intense activité de lobbying, les compagnies semencières ont obtenu de restreindre la liste des semences commercialisables et cultivables inscrites au catalogue officiel du Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS). Cette restriction favorise l'utilisation de semences développées dans les conditions artificielles des champs d'expérimentation, insensibles aux variations saisonnières et aux différentes latitudes. En effet, ces dernières ne sont pas pour autant adaptées à leurs régions d'accueil. Elles demandent le plus souvent une irrigation maximale et s'avèrent sensibles aux insectes ravageurs, aux mauvaises herbes et à tous les agents pathogènes présents en milieu naturel. **Au lieu d'adapter les semences à l'environnement, on cherche donc à adapter l'environnement aux semences par l'utilisation massive d'engrais chimiques** et de pesticides dont le bilan écologique est inquiétant : dégradation des sols, pollution des eaux, prolifération d'insectes prédateurs résistant aux pesticides, destruction des insectes pollinisateurs (abeilles, guêpes, papillons…) et de leurs écosystèmes, perte de la biodiversité, sans oublier l'intoxication des agriculteurs exposés aux produits chimiques. Pour des besoins de rendements, d'économie d'échelle, de transports ou de formatage industriel, les semenciers ont développé une production agricole standardisée avec de lourdes conséquences sur l'environnement et sur le goût des aliments dont la qualité gustative se dégrade au même titre que leur qualité sanitaire (pesticides sur les légumes, dioxine dans le poulet, vache folle, hormones dans le lait).

c) Un divorce agriculture/élevage. La course à la compétitivité a généralisé la monoculture et le développement des grandes exploitations. Le divorce entre l'agriculture et l'élevage est aujourd'hui consommé et, le plus souvent au profit d'un type de semence ou de race. Afin d'augmenter ses profits, l'industrie agro-alimentaire a imposé son cahier des charges aux agriculteurs. Ceux-ci se sont spécialisés pour économiser au maximum la main d'œuvre et amortir le matériel. Comme le rappelle Marc Dufumier : *« Partout, la même vache, la prim'Holstein, produit un lait abondant qui comporte surtout beaucoup d'eau, et, comme on surproduit ce lait, on le déshydrate pour qu'un jour en Afrique les gens le réhydratent avec de l'eau qui risque de ne pas être potable… ».* Dans un contexte où seule la rentabilité financière prévaut : *« Tout ça commence à devenir criminel, mais s'explique parfaitement : lorsqu'on investit de grosses sommes dans l'agro-industrie ou la recherche génétique, il faut que cela rapporte autant que dans l'immobilier ou dans la banque ».*

Pour nourrir le bétail, on importe des graines ou des tourteaux de soja des États-Unis, du Brésil ou d'Argentine au lieu de nourrir les populations locales. Les rotations des cultures ne s'effectuent plus, favorisant ainsi les espèces prédatrices, ce qui oblige à pulvériser toujours plus de produits phytosanitaires (herbicides, insecticides, fongicides, nématicides, acaricides, etc.). Cette fuite en avant fait la fortune des firmes agrochimiques. Chaque année 140 000 tonnes de pesticides sont répandues en Europe dont 80 000 rien qu'en France, premier utilisateur européen. Ces pratiques cautionnent du coup les filières OGM qui ne sont qu'une porte ouverte supplémentaire sur l'érosion génétique, autrement dit la perte de la biodiversité.

Inversement, le fumier animal n'est plus produit là où il est nécessaire aux cultures soulevant le problème du surcoût de son acheminement sur les terres agricoles comme de la facture écologique liée à son transport. Il est remplacé abusivement par des engrais de synthèse à base de pétrole qui compromettent la fertilité des sols à long terme et polluent les nappes phréatiques. Depuis la révolution verte nous dépensons 8,5 calories fossiles pour produire une calorie agricole quand la culture hors-sol nécessite 36 calories pour produire une calorie agricole. Que va-ton faire quand la pénurie de pétrole va arriver ?

Moralité, les sélections génétiques imposées par les semenciers n'ont pu exprimer leur potentiel productif qu'au prix de la destruction des écosystèmes, d'une dépendance croissante à la chimie industrielle et une consommation importante de pesticides. Rappelons les dangers extrêmes liés à l'utilisation des produits chimiques toxiques signalés par le docteur John Peterson Mayer : *« Un large pourcentage des gens qui habitent notre planète aujourd'hui est atteint d'une maladie que la science attribue aux facteurs environnementaux. »* Rappelons que la nouvelle génération d'enfants est la première de l'histoire moderne à être en moins bonne santé que celles de ses parents. Ce n'est pas acceptable !

AGRICULTURE / SOLUTIONS :
1) *« L'agro-écologie peut doubler la production alimentaire mondiale en dix ans »,* a déclaré Olivier De Schutter, rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation car elle permet *« d'obtenir des rendements beaucoup plus importants que l'agriculture conventionnelle ».* Il précise : *« Les gouvernements et les agences internationales doivent stimuler de toute urgence les techniques agricoles écologiques afin d'accroître la production alimentaire et sauver le climat ».* Nous avons donc la solution concrète pour surmonter la poussée démographique et la crise écologique, elle se nomme : agroécologie. Les techniques agroécologiques incluent le contrôle biologique (lutte contre les maladies et les indésirables par des prédateurs naturels), l'agroforesterie (arbres et cultures sur les mêmes parcelles de terre), le stockage naturel de l'eau, les cultures intercalaires, l'utilisation de fumier biologique ou encore le mélange culture-bétail.

2) Recombiner agriculture et élevage est le socle d'une politique agricole française responsable afin de régénérer la biodiversité. La réhabilitation des agroécosystèmes passe par un retour à la diversification de l'activité agricole dans les exploitations et par la rotation des sols. Le respect des équilibres naturels est une priorité autant environnementale que sanitaire pour nos régions agricoles. Cela implique d'en finir avec la surconcentration animale qui émet des fleuves de polluants comme en Bretagne ou la monoculture qui dégrade les sols et défigure les paysages. C'est aussi une source d'emplois pour nos régions parce qu'une agriculture diversifiée nécessite plus de bras et de compétences.

3) Autoriser la culture des variétés oubliées les plus adaptées aux terroirs impose de briser le carcan juridique qui limite la commercialisation et la culture des semences. Cela impose également de ne pas permettre le brevetage du vivant.

4) Concentrer les exploitations agricoles sur le bio ou les appellations d'origine protégées ainsi que sur une agriculture hautement productive à forte valeur ajoutée et environnementale. Pour que le contribuable français accepte de continuer à financer l'agriculture à l'aide de subventions, celle-ci va devoir produire un environnement sain et protégé ainsi que des aliments de bonne qualité.

5) Systématiser l'achat de produits agroécologiques via les marchés publics pour la restauration collective (des écoles, des entreprises, des hôpitaux…) et transférer massivement les subventions de la PAC vers une agriculture de qualité. C'est ainsi que nous tiendrons l'engagement de défendre un budget européen ambitieux pour l'avenir de l'agriculture (engagement n°6). L'État stabilisera ainsi les prix pour les agriculteurs tout en permettant l'accès à tous aux produits de l'agriculture biologique. L'absurdité du système actuel veut que chaque année, 10 % de produits bio supplémentaires sont importés en France pour pallier l'insuffisance de la production. Alors que nous étions les premiers il y a vingt ans, les cultures bio ne représentent actuellement que 3 % de notre production agricole.

6) Recourir à des contrats négociés localement par les collectivités locales en évaluant le potentiel du terroir permettra le rapprochement des producteurs et des consommateurs à travers un approvisionnement en circuits courts « du champ à l'assiette », mais assurera aussi la promotion des indispensables programmes de protection de l'environnement. L'émergence d'un réseau de centrales d'achat qui sera capable de rivaliser avec ceux de Carrefour, d'Auchan, Leclerc ou de Monoprix obligera ces derniers à revoir leurs marges prohibitives.

7) Soutenir les réseaux informels comme les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne inspirées des fameuses Teikei au Japon qui font partie des coopératives de consommateurs où sont engagés 25 % environ des foyers japonais, soit 20 millions de personnes) est un complément indispensable qui, en leur permettant d'atteindre une taille critique, garantira l'achat d'une part de la récolte à venir en début de saison, la population agricole n'ayant plus d'autre souci que de produire des fruits et légumes de qualité afin de tenir son engagement. Ces modèles ne recourent pas à la publicité, n'arborent aucun logo, ou encore moins de label. Pourtant, ils tendent vers ce que pourrait être un véritable commerce équitable s'inscrivant dans une approche réelle de développement durable.

8) Mettre en place des quotas sur les produits excédentaires permettrait d'en finir avec les subventions de la PAC qui constituent un dumping inacceptable et destructeur pour l'agriculture vivrière des pays pauvres qui ne peut rivaliser avec l'exportation de nos surplus à bas prix. Environ 75 % du milliard d'individus qui souffre de malnutrition sont des agriculteurs contraints d'abandonner leurs terres et la culture vivrière pour rejoindre les bidonvilles. Mettre un terme à la surproduction aura aussi pour mérite de libérer des terres dans nos régions pour des prairies temporaires et des cultures fourragères au lieu de recourir à des importations.

9) Remettre en cause la libération des marchés promue par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au profit d'un commerce équitable. François Hollande s'est prononcé pour une nouvelle politique commerciale permettant de faire obstacle à toute forme de concurrence déloyale et fixant des règles strictes de réciprocité en matière sociale et environnementale (engagement n°13). Il a promis de soutenir la mise en place d'une Organisation mondiale de l'environnement et d'une véritable gouvernance de la mondialisation autour du G20, des organisations régionales et des

Nations Unies (engagement 57). En effet, si l'intérêt collectif n'arrive pas à s'imposer au mercantilisme mondial qui détruit tous les jours un peu plus la planète, rien ne sera possible. L'indispensable basculement de notre agriculture intensive vers un modèle agro-écologique participe d'un mouvement général qui bute partout sur la même impasse : la coordination au niveau mondial des initiatives écologiques. *« Il y a une dichotomie entre la morosité ambiante et le fait qu'un certain nombre de pays avancent sans attendre, chacun dans leur coin »,* explique Sylvie Lemmet, directrice de la division technologie, industrie et économie du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Elle poursuit : *« Certains gouvernements ont des programmes remarquables pour développer les emplois verts mais cela ne débouche pas au niveau mondial, parce que dans le cadre de la concurrence exacerbée par la mondialisation, les problèmes de leadership se posent. »* La France, première puissance agricole d'Europe, se doit de donner l'exemple en appliquant des mesures concrètes et ambitieuses sur son territoire.

Il est clair que la mutation écologique nécessitera la mobilisation de moyens financiers importants dans une période de crise. Ils comprendront des actions plus volontaristes au niveau monétaire comme nous le verrons dans la section suivante.

III - Financer les investissements indispensables à un nouveau modèle de développement

« Mon adversaire, c'est le monde de la finance » a déclaré le président François Hollande durant sa campagne électorale. Une vision partagée par l'ensemble du Parti socialiste, mais à laquelle il faut répondre avec des solutions concrètes et efficaces. Combattre la finance, c'est comprendre les mécanismes monétaires qui empêchent l'économie de fonctionner correctement pour se libérer de l'emprise des marchés financiers.

A) À qui profite la crise ? La crise financière qui a ébranlé le monde en 2007-2008 a failli mettre à terre l'ensemble de l'économie. Le chaos social n'a pu être évité que par l'intervention des États qui se sont portés au secours des banques en prêtant des sommes considérables. Les banques françaises ont remboursé et cela a même rapporté des intérêts substantiels à l'État. Mais l'État français n'a pas fait que refinancer les banques, il a aussi dû soutenir l'économie réelle et amortir les dégâts causés par une récession économique majeure. **Avec le financement des plans de relance, l'indemnisation des nouveaux chômeurs en masse, la subvention des primes à la casse… ce fut en quelque sorte le deuxième sauvetage des banques,** sans quoi la faillite n'aurait pu être évitée. À cet effet, des sommes encore beaucoup plus considérables ont dû être débloquées, ce qui eut pour conséquences de creuser les déficits et la dette publique. Normalement, le financement de l'économie revient au système bancaire, mais les banques ont préféré placer leurs capitaux fraîchement reconstitués sur les marchés financiers nettement plus rentables sans se soucier de l'asséchement du robinet du crédit qui irrigue l'économie réelle. Comme le gouvernement Sarkozy n'exigeait aucune contrepartie, les pratiques spéculatives ont pu continuer de plus belle pour ceux que la crise avait épargnés. Avec maintenant le danger imminent de voir les mêmes causes produire les mêmes effets, sans savoir si nous pourrons à nouveau sauver le système bancaire.

Par un retournement de situation dont seul le capitalisme financier a le secret, l'État est à son tour sous l'emprise des marchés financiers. Le soutien à l'économie s'est soldé par un endettement public record auprès de ceux qui quelque temps auparavant imploraient son secours. **Aujourd'hui, rien que les intérêts de la dette s'élèvent à plus de 50 milliards d'euros par an sur le budget de l'État.** Et il faut continuer à emprunter dans un contexte de crise économique et de commerce déficitaire où les rentrées fiscales sont insuffisantes. Et pour cause : depuis 30 ans ce n'est qu'une succession de cadeaux fiscaux et sociaux au profit des plus riches et des grandes entreprises, de taux d'intérêt élevés consentis aux prêteurs. L'évasion fiscale dans des paradis fiscaux (parfois à nos portes comme avec le Royaume-Uni qui, en 2007, était le plus gros paradis fiscal du monde avec près de 40 % de l'activité d'après l'économiste C. Chavagneux) et la mise en concurrence des législations fiscales des États auxquels ont recours les entreprises multinationales et les grandes fortunes, contribuent largement aussi au déficit.

Maintenant, les marchés financiers exigent de la part des États des purges budgétaires et des réformes structurelles au détriment de nos retraites, de nos remboursements de santé, des dépenses de solidarité, des emplois dans la fonction publique, quand ce n'est pas la privatisation d'entreprises publiques, etc. Appuyés par les gouvernements des États de l'Union européenne, la Commission, la Banque centrale et le FMI, les marchés financiers prétextent le poids des dépenses publiques pour que nous renoncions à nos conquêtes sociales. Rien n'oblige à se contenter d'un coup d'arrêt à la procédure de Révision générale des politiques publiques et à l'application mécanique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux (engagement n°10) alors que nous manquons d'effectifs dans de nombreux secteurs de la fonction publique et qu'il faut engager une grande réforme de la dépendance (engagement n°18). Surtout quand **nous savons que la part des dépenses publiques dans le PIB n'a pas augmenté depuis 20 ans.** Des sacrifices sont exigés en temps de crise auxquels les marchés financiers ne consentent pas eux-mêmes, profondément attachés à leurs taux de rentabilité prohibitifs. Les agences de notation distribuent les bons points, et la spéculation sur la dette des États est une rente très lucrative pour les détenteurs de capitaux. Alors que la crise économique planétaire déclenchait la baisse du volume des échanges mondiaux la plus forte depuis la Seconde guerre mondiale (entre mi-septembre 2008 et mars 2009, les échanges mondiaux ont chuté de près de 40 %), les investisseurs du monde entier, à l'instar des entreprises du CAC 40, n'ont cessé de verser des dividendes faramineux. Tout se passe pour eux, encore aujourd'hui, comme si la crise n'existait pas. Pendant ce temps les salaires n'augmentent pas et le pouvoir d'achat régresse, les entreprises ne peuvent se financer correctement, les liquidités refluent. Un véritable cercle vicieux s'est enclenché : plus nous remboursons, moins nous avons de marges de manœuvre pour le développement, plus la situation se dégrade et plus nous devons recourir à l'endettement. Le chômage explose, l'Europe se disloque avec des partenaires économiques au bord du gouffre (Grèce, Espagne, Italie…). **Le peuple paie la facture tandis que la finance empoche les dividendes.**

B) Un financement illicite. Cette situation inextricable n'a pu voir le jour qu'à la faveur d'une décision politique prise par la droite à partir du milieu des années 1970. Les États européens, se sont interdits, selon les principes de l'économie libérale, de se financer auprès de leur Banque centrale et ensuite, avec les traités de Maastricht et de Lisbonne, auprès de la Banque centrale européenne (BCE). Ils

ont maintenant pour obligation de passer par les marchés pour financer leurs déficits budgétaires. L'intégralité de la dette publique est donc aujourd'hui financée par les marchés. **Avec cette simple loi, la France changeait en réalité de monde en mettant à mort le système qui pourtant avait permis sa reconstruction et son renouveau industriel.** Il faut en effet en être bien conscient : sans les avances gratuites du Trésor, l'inflation et les dévaluations, la France d'après-guerre n'aurait pas pu se reconstruire. **Si la France avait choisi la finance et le remboursement des dettes, à la sortie de la Seconde guerre mondiale, elle ne se serait jamais relevée.** Le rétablissement de l'équilibre budgétaire en fin de mandat (engagement n°9) est peut être satisfaisant pour les marchés mais compromet les marges de manœuvre de l'État. En effet, les déficits et la dette publique ne sont pas des problèmes en soi. Quand ils financent des investissements utiles au plan social et écologique, et s'ils sont eux-mêmes financés à des conditions raisonnables, ils sont légitimes et préparent l'avenir.

Aujourd'hui plus que jamais, les États ont besoin de retrouver des marges de manœuvres budgétaires. La Banque centrale européenne a prêté aux banques 480 milliards au taux de 1%. Elles sont aidées à des taux plancher au nom de la crise quand les États doivent payer des intérêts de 4 à 7 % au nom de cette même crise. La Grèce ne serait pas dans cette situation si elle avait pu emprunter directement à la BCE. Ce « deux poids, deux mesures » est inacceptable. Si l'on est capable de prêter de l'argent aux banques à de tels taux, qu'est-ce qui empêche de le faire pour les États pour qu'ils puissent financer les services publics et la transition écologique qui bénéficient à toute la population ?

C) Des marges de manœuvre. Un véritable abus de position dominante s'est mis en place, relayé par des politiques ultra-libérales. Un « pacte de stabilité budgétaire » contraint les États à des plans de rigueur conduisant à la destruction des services publics. Les capacités budgétaires à engager des plans de relance ambitieux sont compromises. Nous sommes à la merci de taux d'intérêt plus élevés imprévisibles sur la dette française qui détournent la richesse vers les rentiers. Tout cela sans prendre en compte que c'est l'encours de crédit actuel qui garantit le volume de masse monétaire disponible pour l'économie depuis que l'on a fait le choix de la création monétaire par la monétisation de la dette au début des années 1970. Ainsi **le remboursement de la dette signifierait une diminution drastique de la monnaie disponible et donc le gel de nos économies : la crise assurée !** Nous n'en sortirons qu'en inventant une autre manière d'assurer la création monétaire dont ont besoin nos sociétés quand le nombre de produits et services à échanger augmentent ou quand la population augmente. Cela ne passera pas par des eurobonds qui ne font que repousser le problème mais par une reprise en main de la création monétaire par la puissance publique.

Si nous ne brisons pas cet engrenage, il sera impossible de relever les défis du siècle qui nous attendent. La transition énergétique, la conversion à l'agroécologie et la réorganisation du travail dont des millions d'emplois dépendent ne pourront voir le jour. Nous avons réussi à relever la France après-guerre et nous serions incapables de le faire aujourd'hui alors que nous n'avons jamais créé autant de richesses et que nous n'avons jamais été aussi éduqués et performants ? Le bon fonctionnement de l'économie ainsi que le progrès social et sanitaire et la protection de l'environnement dépendent de ces investissements d'avenir. Ils sont incompatibles avec les exigences de rentabilité des marchés financiers. Ce que des décisions politiques ont fait, des décisions politiques peuvent le défaire. **C'est au Parti socialiste de se placer à l'avant-garde des réformes qui sauveront nos sociétés de l'effondrement qui les guettent.** Pour cela, nous devons obtenir un audit citoyen de la dette publique pour assainir nos comptes publics comme le demandent plus de 60 000 personnes issues de la société civile. Des initiatives d'audit ont également été lancées dans d'autres pays européens comme la Grèce, l'Irlande, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Nous n'avons pas à payer pour les spéculateurs. Une partie de la dette peut être allégée sans spolier les petits épargnants.

Les États doivent aussi pouvoir se financer directement auprès de la Banque centrale européenne et ne plus payer des intérêts injustes aux marchés financiers. C'est une mesure que le Parti socialiste doit défendre au Parlement européen avant que les citoyens l'exigent dans la rue. Pour la dette publique passée, il serait possible aux Banques centrales de pratiquer des taux 400 à 500 fois inférieurs à ceux actuellement pratiqués. Cela demande en principe de modifier les traités européens, mais des solutions sans modification des traités existent néanmoins.

En fait, plusieurs solutions sont à notre disposition : la première solution - validée par les techniciens de la BCE - serait d'activer une disposition interne aux statuts de la BCE stipulant que celle-ci peut prêter à des taux de 0,01% à la Banque européenne d'investissement (BEI) qui pourrait prêter à 0,02 % aux États, donc sans avoir à modifier les traités.

La seconde solution serait de passer au niveau national par une Banque publique d'investissement. Il se trouve que si la BCE et les banques centrales nationales acceptent en garantie des titres d'État dans le cadre d'opérations de refinancement des banques, cette disposition s'applique également aux établissements publics de crédit. Au titre du paragraphe 2 de l'article 123 du traité de Lisbonne, des établissements de crédit public empruntent à la Banque centrale européenne. L'établissement de crédit public prêtera ensuite aux collectivités publiques et aux entreprises à des taux extrêmement bas ce qui permettra de financer des projets rentables à long terme. Car créer une Banque publique d'investissement (engagement n°1) implique capitalisation. Comment la financer en temps de crise ? Il ne faudrait pas déshabiller Paul pour habiller Pierre, autrement dit puiser dans les deniers publics au détriment d'autres secteurs. Le seul moyen de trouver les capitaux nécessaires à un projet ambitieux reste de passer directement par la BCE.

Ce sont deux solutions complémentaires, l'une pour financer l'État, l'autre les collectivités publiques et les entreprises (PME, PMI…). Ainsi nous disposerions des fonds nécessaires à la mise en œuvre de notre nouveau modèle de développement. Sans oublier d'œuvrer activement à un désarmement des marchés financiers par des taxes et des réglementations.

D) Une Europe sociale passe par un accès au crédit renouvelé, par une reprise en main de la création monétaire, mais aussi par une harmonisation des normes sociales et fiscales. Défendre un budget européen (2014-2020) au service des grands projets d'avenir (engagement n°12) implique de mettre en place un impôt fédéral sur les sociétés, un Smic européen, une taxation des transactions financières afin d'éviter le dumping fiscal et social entre États. Nous

devons à tout prix négocier un traité de l'Europe sociale pour faire converger vers le haut le niveau de protection sociale. La France ne pourra pas garder longtemps un haut niveau de protection sociale si tous nos voisins y renoncent progressivement.

Par ailleurs, nous devons améliorer la démocratisation des institutions européennes car les européens ont perdu confiance en une Europe qui ne les protège plus mais au contraire les met en concurrence. Dans un système intergouvernemental (le système actuel), il n'y a que des chefs d'État et des chefs de gouvernement autour de la table de décision. Sur une question importante, mettre un chef d'État en minorité est quasi-impossible car c'est prendre le risque d'humilier tout un pays. Il faut donc que les 27 soient d'accord, à l'unanimité, pour que l'on change le contenu d'une politique. Comment éviter que les compromis de plus en plus étrangers aux préoccupations des citoyens pour l'Union ne finissent par les désintéresser complètement ?

À ce problème démocratique, il existe une réponse toute simple : le passage à un système entièrement parlementaire. Si l'on adoptait un système parlementaire, comme le proposaient les Allemands en 2000, des députés européens de tel ou tel pays pourraient être mis en minorité sans drame national puisque d'autres députés européens du même pays seraient, eux, dans la majorité… C'est bien un débat politique (droite/ gauche/…) qui est tranché dans un Parlement et non un combat entre Nations (actuellement le Parlement européen n'a qu'une fonction de contrôle et de proposition).

L'Europe appartient aux peuples et ils ne doivent pas en être dépossédés par une logique libérale et technocratique qui les pousse dans les bras des nationalistes. La construction européenne a pacifié le vieux continent. Il ne faudrait pas que les vieux démons ressurgissent sous la montée des mouvements d'extrême droite que l'on observe en ce moment un peu partout.

FINANCEMENT / SOLUTIONS :

1) Rétablir d'urgence un cordon sanitaire entre les banques de dépôts et les banques d'affaires pour éviter la contagion du krach boursier à l'épargne nationale, comme l'ont fait les Islandais et comme ce fut le cas après-guerre. La suppression aux États-Unis, en 1999 de la loi Glass Steagall qui organisait une séparation très claire et très nette entre les banques de dépôts et les banques d'affaires, même si celle-ci avait déjà subi de nombreuses entorses, a ouvert la porte à la crise de 2008.
2) Restaurer les capacités financières de l'État en imposant une progressivité de l'impôt qui augmente les prélèvements sur les hauts revenus, les dividendes et sur les grandes entreprises. L'effort national réparti équitablement améliorera les recettes fiscales afin de retrouver un équilibre de trésorerie permettant une efficacité accrue des services publics et des couvertures sociales en temps de crise. Cette mesure s'accompagne d'une lutte contre l'évasion et la fraude fiscale. C'est un engagement fort de François Hollande, soyons vigilants à son réel déploiement.

3) Emprunter directement à la Banque européenne d'investissement (BEI). Les statuts de la BCE stipulent que celle-ci peut prêter à des taux de 0,01 % à la BEI qui peut prêter à 0,02 % aux États.

4) Mettre en place rapidement un Pôle bancaire public qui viendra irriguer l'ensemble du tissu économique français. Ce dernier pourra se refinancer aux taux très bas de la BCE - comme les principaux acteurs du marché - mais prêtera à des taux d'intérêts raisonnables aux collectivités locales et aux entreprises qui ont besoin de se développer et d'innover. Il sera soumis au contrôle de la population pour orienter l'attribution des emprunts vers les investissements utiles et protègera l'économie d'une contraction brutale du crédit au moment fatal du prochain krach boursier.

5) Faire racheter une partie des titres de dette souveraine par la BCE afin de soumettre les marchés et ne plus payer les intérêts exorbitants qui creusent notre déficit. Le gouvernement peut aussi requérir d'un Pôle bancaire public qu'il opère des avances de trésorerie libellées en euros pour couvrir une partie de la dette publique qui serait ainsi rachetée par échange de bons du Trésor.

6) Interdire tous les produits financiers spéculatifs qui n'ont aucun lien avec l'économie réelle. Il ne suffit pas de séparer les activités des banques qui sont utiles à l'investissement et à l'emploi, de leurs opérations spéculatives (engagement n°7). En particulier, il faut taxer les bénéfices des LBO (Leverage buy-out) à 100 % et les soumettre à un contrôle public strict visant à estimer la crédibilité du projet économique sous-jacent. Ces rachats d'entreprise par le crédit menacent en effet en France plus d'un million d'emplois.

7) Négocier un traité pour l'Europe sociale. Le traité de Maastricht comportait cinq critères (déficit inférieur à 3 %, dette inférieure à 60 %…). De même, nous proposons cinq objectifs pour l'Europe sociale :

- un emploi pour tous : un taux de chômage inférieur à 5 %
- une société solidaire : un taux de pauvreté inférieur à 5 %
- un toit pour chacun : un taux de mal-logés inférieur à 3 %
- l'égalité des chances : un taux d'illettrisme à l'âge de 10 ans inférieur à 3 %
- une réelle solidarité avec le Sud : une aide publique au développement supérieure à 1 % du PIB.

Nous avons su vaincre l'inflation (en quelques années, elle est passée de 14 à 2 %). Pourquoi ne pas nous attaquer avec autant de force au chômage, à la pauvreté ou au mal logement ? Des sanctions doivent être prévues pour les États qui ne respecteraient pas ces critères sociaux d'ici dix ans. Le traité doit comporter également des garanties fortes en matière de financement des systèmes de sécurité sociale et des services publics.

Le Traité doit obliger le président de la Banque centrale à dialoguer avec les élus (comme c'est le cas aux États-Unis). Il doit permettre le financement du budget européen par un impôt européen. Le Traité reconnaît le principe d'intérêt général et l'utilité des services publics.

Il charge le Parlement européen d'élaborer d'ici deux ans une vraie Charte du développement durable qui obligera l'Europe à modifier sa politique énergétique et ses positions en matière de politique commerciale.

IV - Retrouver dans la démocratie un moteur du développement

A) La démocratie c'est le pouvoir d'agir.
Le taux d'abstention aux élections législatives de juin 2012 nous oblige à une prise de conscience citoyenne. Nos représentants ayant

un pouvoir de plus en plus réduit, s'exerçant parfois à l'encontre de l'intérêt général, quand ils ne délèguent pas celui-ci à nombre d'instances, de hautes autorités, de comités… Quand le peuple français, néerlandais ou irlandais s'exprime directement contre la volonté de ceux qui gouvernent, ces derniers s'assoient sur le vote populaire. Pour faire valoir des solutions technocratiques, le Parlement est instrumentalisé. **Les procédures de vote sont démultipliées jusqu'à obtenir le consentement populaire** sous la pression des médias et des instances européennes. Un tel déni de démocratie renforce l'idée qu'un changement par le vote paraît finalement inutile…

B) Poursuivre l'avancée démocratique.
Un véritable contrôle démocratique de nos institutions est nécessaire. C'est pour cela que la diminution du temps de travail joue un rôle central dans la mise en œuvre du projet de transformation sociale et écologique. Redisons-le au départ de tout investissement citoyen, il y a la disponibilité individuelle. Le facteur temps n'est pas négociable. Sur la question démocratique, François Hollande a pris des engagements très forts que le Parti socialiste a le devoir de faire respecter : augmentation des pouvoirs d'initiative et de contrôle du Parlement ; vote d'une loi sur le non-cumul des mandats et introduction d'une part de proportionnelle à l'Assemblée nationale (engagement 48) ; engagement d'une nouvelle étape de la décentralisation (engagement 54) ; concertation avec les partenaires sociaux pour tous textes de loi les concernant (engagement 55) et enfin, droit de vote aux élections locales aux étrangers résidant légalement en France depuis cinq ans (engagement 50). L'ensemble de ces propositions constitue la cohérence d'une étape à franchir pour réveiller notre démocratie. Le débat actuel visant à remettre en cause le non-cumul des mandats est un signal très préoccupant envoyé à la population. **Le GPS compte rester extrêmement vigilant sur toutes ces questions.**

1) Aboutir au non-cumul des mandats. Pour revitaliser nos institutions, il est essentiel d'en finir avec le cumul des mandats (cumul des fonctions et cumul dans le temps) et de contenir tous les clientélismes. La limitation des conflits d'intérêts et la disparition de la proximité entre pouvoir politique et pouvoir économique nécessitent un renouvellement plus fréquent du personnel politique.

2) Créer un vrai statut de l'élu pour donner les moyens d'exercer normalement les responsabilités et permettre à toutes les couches sociales de contribuer.

3) Adoption de différents modes de scrutin en ce qui concerne le passage à la proportionnelle pour l'élection des députés : proportionnelle de Hondt et vote Condorcet. Ils permettraient l'émergence de représentants largement soutenus par la population et mettraient un terme aux nombreux jeux d'appareil.

4) Sortir du présidentialisme avec l'élection du Premier ministre par le Parlement afin de promouvoir des projets politiques collectifs et ainsi rompre avec la personnalisation à outrance du pouvoir.

5) Refonder l'école publique et l'Université pour qu'elles redeviennent en priorité des lieux de formation du citoyen aussi bien au niveau initial que tout au long de la vie (notamment grâce à la diminution du temps de travail). Cette évolution passe par la remise en cause des logiques purement économiques qui organisent actuellement la recherche et l'Université. Dans ce contexte, la création d'une allocation d'études et de formation sous conditions de ressources dans le cadre d'un parcours d'autonomie (engagement 39) apparaît bien maigre au regard des 400 000 emplois équivalent temps plein occupés par des étudiants contraints de travailler pour payer leurs études. En effet, une telle mesure ne touchera qu'une minorité d'étudiants quand tous les autres devront continuer à s'endetter pour financer leurs études ou verront leurs chances de réussite compromises par des activités alimentaires. **Demander aux nouvelles générations de commencer endettées dans la vie, est un signal très fort d'une défaillance du contrat entre générations.**

Dans la perspective d'un contrat de génération (engagement n°33), l'idée d'un contrat étudiant (avec salaire et droits sociaux associés) est une piste qu'il nous paraît essentielle d'explorer en détails. Pour nous, un contrat de génération implique des droits et des devoirs. La prise en charge des études par la Nation impliquera et permettra enfin assiduité et mise au travail des étudiants, deux problèmes majeurs rencontrés dans les premiers cycles universitaires actuels. Elle résoudra également la question de la rémunération des stages. Des relations nouvelles pourront s'établir entre entreprises, étudiants et organismes de formation.

6) Convoquer une Constituante permettra la consultation de tous les citoyens sur la refonte de nos institutions afin d'affermir le caractère démocratique de notre République. Le Parti socialiste n'est pas en reste d'une réflexion sur la VI[e] République.

Conclusion

Vaincre le chômage de masse nécessite la réduction du temps de travail avec le passage à la semaine de quatre jours. La productivité détruit des emplois tous les jours. Nous devons absolument répartir le travail socialement disponible sur la population. L'autre moyen de créer massivement des emplois, c'est la mutation écologique. Elle est la réponse aussi bien à la crise sociale qu'à la crise environnementale, énergétique et alimentaire. Pour cela nous devons nous procurer les sources de financement adéquates. La BCE doit prêter directement aux États ou à une Banque d'investissements publique. Libérés de l'emprise des marchés financiers, l'État et les entreprises pourront engager les investissements d'avenir. Le Parti socialiste doit mettre en application les solutions concrètes qui s'imposent.

Un autre modèle de développement est nécessaire, il passe par la poursuite du projet démocratique. Nous devons substituer à la structure centralisée et bureaucratique propre aux grandes firmes industrielles - où la richesse se concentre entre les mains d'une minorité -, des structures transversales et coopératives. **La société collaborative dont nous avons besoin ne peut se construire sur les bases du système libéral, mais sur celles d'une Europe sociale et solidaire.**

Comment soutenir cette contribution ?
Si cette contribution vous semble capable d'accompagner le gouvernement face à la crise, si vous voulez que la France ne tombe pas dans le piège la récession et de l'austérité, si vous voulez que le Parti puisse être fier de son bilan en 2017 en ayant répondu aux principaux problèmes des Français, faites comme les centaines de militants qui nous ont déjà rejoints, signez la présente contribution en vous rendant sur le site www.grandprojetsocialiste.fr

Annexe

GPS, le PS, la société civile et Roosevelt2012
Après le long travail des conventions de 2010, le GPS a ressenti le besoin d'un travail profond avec la société civile et les intellectuels. Ce lien historique a connu des hauts et pas mal de bas dans les dix dernières années. Le Parti doit retrouver une capacité d'ouverture et d'écoute aux problèmes et aux revendications de nos concitoyens.

Depuis 2010, le GPS est intervenu dans plusieurs débats collectifs citoyens en lien avec le développement durable, la question de la dette et de la crise du travail, des domaines où nos compétences ont pu s'exercer et s'enrichir. Ces contacts nous ont permis de créer des liens avec d'autres réseaux, de brasser largement les idées et d'être au plus proche des préoccupations des Français.

Face à la gravité de la crise, le GPS a été partenaire du mouvement Roosevelt2012 dès sa création en tant que premier signataire. À ce titre, nous vous invitons à consulter le site **www.roosevelt2012.fr** et à rejoindre les plus de 75 000 citoyens qui soutiennent 15 mesures d'urgence. Signez et faites signer l'appel de ce mouvement comme plusieurs députés du Parti socialiste, mais aussi comme Jean-Marc Ayrault, Michel Rocard, Thierry Marchal-Beck (président du MJS), Arnaud Montebourg et beaucoup d'autres qui l'ont déjà fait. Votre soutien peut être acté en envoyant un mail à l'adresse : **jesigne@roosevelt2012.fr.**

gps.donnonsunsensauprojet@gmail.com
www.grandprojetsocialiste.fr
http://www.facebook.com/grandprojetsocialiste

ET SI C'ÉTAIT MAINTENANT

François Hollande s'est présenté devant les Français avec la jeunesse comme priorité, l'égalité et la justice comme objectifs. Nous sommes tenus, comme lui et au-delà de lui, par ces promesses qui rejoignent nos idéaux.

LISTE DES PREMIERS SIGNATAIRES

COLOMBE BROSSEL (75, MAIRE ADJ, CN), DOMINIQUE SOPO (75, ANCIEN PRÉSIDENT D'SOS RACISME), FLORA SALADIN (75, CN SUPPL) PATRICK KLUGMAN (75, CONS. PARIS), NADÈGE ABOMANGOLI (75 CONS. RÉGIONALE, CN SUPPL), MADHI BELKACEM (93, RESPONSABLE SYNDICAL), FLORA LABOURIER (34, CN SUPPL), JULIEN BOUCHER (75, CONS. ARRT), CATHERINE LIME (92, SEC. SEC. CHAVILLE, BF), GUILLAUME AYNE (93), SANDRINE MALET (33), GUILLAUME TRONCHET (75, SEC. SEC. SORBONNE), MYRIAM EL KHOMRI (75, MAIRE ADJ), NASSURDINE HAIDARI, (13, MAIRE ADJ), ANNA ANGELI (93, MAIRE ADJ DVG), JÉRÔME GUEDJ (91 PDT CG), IMAN MANIANI (51), AMINE EL KHATMI (84), ANNE-CHARLOTTE KELLER (75, ADJ ARRT, CN), ETIENNE ALLAIS (35), NAJET MIZOUNI (75, SF), UGO LANTERNIER (93, MAIRE ADJ), LAYLA RAHHOU (93, RESPONSABLE ASSOCIATIVE), AMEZIANE ABDAT (92), PAULINE COLLET (86, MJS), LUCAS ELALOUF (75, MJS), TOORAN DANA (94, CA), THIBAUD COTTA (93, PSDT ETATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE PÉNALE), ELIZABETH CAZY (75, CF RESPONSABLE ASSOCIATIVE), JEAN-ALAIN STEINFELD (93, CONS. MUN., SEC. SEC. VILLEMOMBLE, TRÉSORIER FRÉDÉRAL), JACQUELINE MADRELLE (33, PRÉSIDENTE FRANCE LIBERTÉ GIRONDE), GREGOS (75, STREETARTIST), VALERIE ROGE (75), CHRISTOPHE PICHAUD (75), HELLA KRIBI-ROMDHANE (91, CONS. RÉGIONALE, SEC. SEC. MASSY, BF), SEBASTIEN BERTRAND (03, AF MJS), SHÉHÉRAZADE BENSABER (75), ANTOINE CAYROL (75, PRODUCTEUR), ANNE-CATHERINE FRANCK (75 CNCF), NICOLAS TUBERT (75, COLLECTIF JEUDI NOIR), MEHDI LETAIEF (91, PRODUCTEUR), AURELIE KIENE (75, CA), SEBASTIEN MARCHAL (35, RESP HES ILLE-ET-VILAINE), MARIE LOMBARD (21), EPENCT EPARA EPARA (75, SF), CONSTANCE BLANCHARD (75, CN) JEAN-BAPTISTE HERMANN (21, SF), ALEXIE LORCA (93 CONS. MUNICIPALE, SEC.SEC. MONTREUIL), VINCENT BEGRAND (21), ISABELLE GUERRIB (91, DÉLÉGUÉE SYNDICALE), VINCENT DESHAYES (38), THIBAUD PIKORKI (38, MJS), ANOUCK PAUMARD (75), THIERRY SOTHER (68, CONS. MUNICIPAL, SF), CÉCILE FOUGERE-CAZALE (75), PASCAL JOSEPH, (75, MAIRE ADJ. BF, CN), BERNADETTE BONNAC-HUDE (33, SYNDICALISTE MILITANTE DES DROITS DES FEMMES), JERÔME IMPELLIZZIZERI (77 CONS. RÉGIONALE, SEC. SEC. EMERAINVILLE), BENEDICTE MANGENET (91), ABDEL GHEZALI (25 MAIRE ADJ.), LILA DJELLALI (75, COLLECTIFS JEUDI NOIR ET GÉNÉRATION PRÉCAIRE), MARC NIDERLENDER (93, SYNDICALISTE), ALI SOUMARE (95, CONS. RÉGIONAL, SF, SEC. SEC. VILLIERS-LE-BEL), VINCENT REZZOUK (75), RÉMY BOULANGER (34), HADRIEN GOMY (77), LUDOVIC MENDES (57), SOUMIA ZAHIR (93, MAIRE ADJ.), VINCENT LOUVET (14, CONS. REGIONAL), SABRINA GHALLAL (51, CONS. GÉNÉRALE), YANNICK TRIGANCE (93, CONS RÉGIONAL), ANGÈLE LOUVIERS (75).

www.etsicetaitmaintenant.fr

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Notre devoir d'impatience

Nous en rêvions de ce 6 mai. Nous en rêvions depuis cinq ans, nous en rêvions depuis 30 ans, nous en rêvions depuis si longtemps. Ce jour venu, nous nous sommes retrouvés dans les rues, avec le peuple de gauche, avec les républicains de tous bords, avec la majorité de la France à crier notre bonheur et la joie de l'apaisement retrouvé.

La victoire de François Hollande était une nécessité pour notre pays, mais elle pourrait se révéler une fatalité pour notre parti si d'aventure il s'abandonnait au rôle réduit que certains lui assignent déjà.

Évidemment, il revient à tous les socialistes, à toutes les femmes et les hommes de gauche, d'accompagner et d'amplifier l'action du president de la République et de son gouvernement. Ce devoir, nous l'assumons tant par cohérence politique que par exigence éthique car nous avons été les militants de ce changement qui a été rendu possible par l'élection de François Hollande. Notre soutien n'est pas discutable. Il y va du sens de notre engagement autour d'un candidat dont nous sommes fiers et dont nous nous réclamons. Sans notre appui et celui de milliers d'autres, la victoire du 6 mai deviendrait une chimère et une trahison pour celles et ceux qui craignent ou qui espèrent dans notre pays.

Mais le changement promis par François Hollande a suscité des espérances et des attentes qui le dépassent et nous obligent. Il s'est présenté devant les Français avec la jeunesse comme priorité, l'égalité et la justice comme objectifs. Nous sommes tenus, comme lui et au-delà de lui, par ces promesses qui rejoignent nos idéaux.

Notre situation collective a changé depuis le 6 mai et il n'est pas certain que nous en ayons nous-mêmes pris la mesure. **Il y a aux côtés du président un gouvernement et un parti. Ces deux dernières instances ne sauraient s'amalgamer sous le nom piteux de parti de gouvernement. Le gouvernement est celui de la France tandis que le parti restera celui des socialistes. Ils ne peuvent dans la configuration nouvelle qui est la leur ni s'ignorer ni se confondre.** Le premier conduit les affaires de l'État à la suite des victoires qui viennent d'advenir. Le second prépare les batailles politiques et idéologiques de l'avenir. Au gouvernement, il revient de préserver les intérêts de la Nation d'une manière impartiale, dans le respect des convictions de ceux qui l'animent et des engagements du président. Le parti qui n'est pas tenu par les mêmes contingences a l'impérieux devoir de continuer à être une force de proposition et de réflexion.

En d'autres termes, **le Parti socialiste doit évidemment soutenir le gouvernement mais, n'ayant pas ses contraintes, il doit aussi et surtout le devancer.** Il ne peut abandonner aux autres formations politiques, qu'elles soient amies ou rivales, le monopole de la réflexion et de l'action sur les grands débats qui traversent la société française. Puisque nous sommes convaincus comme le chef de l'État que la jeunesse n'est pas le problème mais la solution, ces débats, qu'il s'agisse du fléau des discriminations, de la légalisation du cannabis ou de la prépondérance d'une ENA monolithique, nous voulons les ouvrir sans dogme ni tabou.

L'exigence dont nous rêvons pour notre parti est aussi dictée par le climat délétère qui a prévalu pendant ces cinq dernières années et que nous ne pouvons passer sous silence. Nicolas Sarkozy aura fait passer une idéologie rétrograde faite d'outrage et d'outrance pour du réalisme et la défense de principes essentiels comme l'égale dignité de tous et le vivre-ensemble pour de l'idéalisme. En d'autres mots, il a réussi ce tragique tour de force : ringardiser la démocratie. Il n'est pas étonnant dans ce contexte que le PS ait parfois préféré par le passé se voir reprocher un certain attentisme plutôt qu'un trop grand laxisme. En tout état de cause, les dégâts causés dans l'opinion par le sarkozysme n'ont certainement pas pris fin avec le départ de Nicolas Sarkozy de la présidence de la République.

Notre démarche vise précisément à combattre dans notre parti, au sein de la gauche et au-delà cette pensée du renoncement et du découragement et à faire de la politique le vecteur premier de réponse aux maux de la société.

À l'orée du prochain congrès socialiste, il nous est donc apparu nécessaire de nous regrouper et de faire entendre notre voix. Nous avons déjà nos espaces de mobilisation : organisations de jeunesse, réseaux sociaux, think tanks, mandats, militantisme de proximité… Ce que nous souhaitons, ce n'est pas un nouvel espace d'expression mais tout simplement être entendus. **Notre message est simple : que la République soit présente partout et pour tous car nous aspirons à l'égalité.**

Nous ne constituons aucun courant au sein du Parti socialiste ou plutôt nous nous revendiquons de tous les courants constitués à ce jour au sein du parti. Nous ne servons, en tant que collectif, nul groupe, clan ou personne autre que nous-mêmes et nous sommes au service des idées sur lesquelles nous nous sommes réunis et retrouvés.

Nous souhaitons agir au sein du PS, notamment par le biais du dépôt de cette contribution qui est certainement un début et non une fin. **Nous le faisons sur un certain nombre de principes qui sont peu nombreux mais ambitieux et sur lesquels nous n'entendons rien céder.**

Nous sommes convaincus que les idéaux qui ont porté François Hollande au pouvoir ne peuvent triompher que s'ils s'appuient sur une mise en mouvement sans précédent de la société civile, de ses acteurs associatifs, de ses relais syndicaux, militants et intellectuels. Notre démarche consiste donc à agir simultanément dans et en dehors du Parti socialiste. Nous avons vocation à faire contribuer au sein de notre parti des personnes qui n'en sont pas membres et qui ne souhaitent pas en faire partie et à porter nos convictions très au-delà des cénacles habituels du Parti socialiste.

Ce soir du 6 mai, nous nous sommes dit : « et si c'était maintenant ». Et si c'était maintenant que la gauche parlait des rapports entre les jeunes et la police, et si c'était maintenant que l'on partageait une histoire commune, et si c'était maintenant que l'on faisait de la politique ensemble à l'échelle européenne et internationale, et si c'était maintenant que l'on proposait une politique migratoire, et si c'était

maintenant que l'on augmentait la part de l'argent public destinée à améliorer nos services publics.

Le 6 mai est passé mais pas dépassé. Regardant l'histoire en dépit de notre jeunesse commune, nous sommes étreints par la certitude d'être à peine arrivés et que déjà le temps nous est compté ; que si ce n'est pas maintenant que nous portons et nous continuons le rêve français, demain il sera trop tard. La gauche, pour sa plus grande chance, est tenue dans le temps du quinquennat de François Hollande à devoir s'assumer ; vouée à dépasser le dilemme entre sa responsabilité et ses valeurs, et, plus exactement, forcée de reconquérir ses valeurs d'humanité, d'égalité et de fraternité si elle veut rester aux responsabilités.

Nous avons décidé d'y contribuer, maintenant.

I. Pour sortir de la société de la peur…
1. La crise économique et ses conséquences
- Les méfaits du capitalisme financier
- Les dégâts sociaux de la crise
- Les conséquences idéologiques de la crise : la montée des populismes

2. Le sarkozysme face à la crise
- La remise en cause du compromis républicain
- Les discours de la haine et de la peur
- Quand le pouvoir politique attaque l'égalité

3. Les dégâts idéologiques de cette offensive
- Une société fragilisée…
- et une gauche ébranlée
- Sortir de la société de la peur

II. … construisons une société de l'égalité
1. Et si c'était maintenant que la gauche réinventait le rôle de l'État
- Pour un socialisme clair
- Contre l'invasion de la logique concurrentielle dans les missions de service public
- Défendre les services publics comme outils de l'égalité territoriale

2. Et si c'était maintenant que l'égalité devenait notre priorité commune
- Mettre en place une véritable politique publique de lutte contre les discriminations
- Construire une histoire commune
- L'égalité est indissociable de la laïcité

3. Et si c'était maintenant qu'on en finissait avec le « monarchisme républicain »
- Pour des institutions au service des citoyens
- La méritocratie républicaine, c'est pour quand ?
- « La société civile existe, je l'ai rencontrée »

4. Et si c'était maintenant que l'on donnait sa place à la jeunesse
- Parier sur la jeunesse
- L'école au coeur des solutions
- Une politique de la jeunesse pour mettre fin à la précarité

5. Et si c'était maintenant que l'on changeait notre façon de nous ouvrir au monde
- Débarrasser les débats sur l'immigration du poids mort du lepénisme
- Réenchantons le rêve européen
- Pour que la France renoue avec sa vocation universaliste
- Hisser les normes sociales et environnementales internationales au rang de normes fondamentales

I. Pour sortir de la société de la peur…

Revenir sur le sarkozysme n'est pas un luxe. Malheureusement pour la France, ce qui restera essentiellement comme une rupture avec le gaullisme de la part de la droite gouvernementale est une forme politique qui a existé, agi et modelé la société française ces dernières années. Une gauche qui veut agir avec efficacité doit être au clair sur la caractérisation du sarkozysme et des dégâts qu'il a produits dans la société telle qu'elle nous a été léguée au soir du 6 mai.

1. La crise économique et ses conséquences

Les méfaits du capitalisme financier

La crise économique que traverse l'Europe depuis 2008 est avant tout la conséquence de la prise du pouvoir des marchés financiers sur l'économie réelle. S'affranchissant progressivement de toute tutelle politique, le capitalisme financier a imposé ses règles et ses exigences non seulement au fonctionnement de l'économie mais également aux pouvoirs politiques. Imposant des rendements hors d'atteinte sur la durée, il a participé du recul de l'investissement et donc de la désindustrialisation de nos economies au profit des logiques spéculatives. En outre, via la mise en place d'outils financiers de plus en plus complexes, périlleux et interconnectés, ce capitalisme financier a fragilisé l'ensemble des dispositifs de financement de l'économie réelle. Enfin, cette forme de capitalisme, bâti sur l'illégitimité des interventions publiques et donc sur la méfiance des outils mobilisés par les politiques économiques, a contribué à la crise des finances publiques dont il faut répéter qu'elle a été amplifiée, à l'instar de la Grèce, et dans certains cas créée, à l'instar de l'Espagne, par les marchés financiers eux-mêmes.

La conversion idéologique de nombreux pouvoirs aux règles de fonctionnement de cette nouvelle forme de capitalisme explique d'ailleurs pour beaucoup la propagation d'une crise face à laquelle les remèdes les plus insensés ont été initialement apportés. Comment en effet comprendre autrement le retard avec lequel, sous l'impulsion de la vision développée par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, l'Union européenne a réagi face à la situation de la Grèce, laissant cette dernière s'enfoncer dans la spirale de la récession ?

Les dégâts sociaux de la crise

Cette crise économique a entraîné des dégâts sociaux que l'Europe n'avait plus subis avec cette intensité depuis plusieurs décennies. Explosion du chômage et précarisation accentuée des salariés se sont solidement installées dans nos sociétés tandis que la crise des finances publiques produit une remise en cause des fondements mêmes de l'État-providence.

Les conséquences idéologiques de la crise : la montée des populismes
Cette situation de crise est une partie de l'explication de la vague brune

qui balaie ces dernières années l'Europe élection après élection, aussi bien en Grèce avec les néonazis d'Aube dorée, en Hongrie avec le Jobbik, en Autriche avec le FPO ou en France avec le Front national. En effet, l'extrême droite se nourrit des conséquences sociales de la crise, et ce d'autant plus que les partis traditionnels sont considérés par les plus fragilisés, non sans raison, comme les organisateurs de ce libéralisme financier débridé. N'est-ce pas d'ailleurs cette conversion déjà ancienne au libéralisme financier qui a rendu les partis de gouvernement inaptes à dessiner la voie d'un retour à la croissance, trop longtemps empêtrés qu'ils ont été dans une difficulté voire un refus à remettre en cause les dogmes d'hier ? Situation idéale à double titre pour l'extrême droite : l'absence d'explication à une crise et de solution à sa résolution sont les plus puissants alliés de cette logique de bouc émissaire qui constitue le moteur de l'extrême droite. La conversion au libéralisme de maints partis de gouvernement a permis à l'extrême droite, et singulièrement en France, de revenir à des thèmes étatistes et interventionnistes que semblaient délaisser les autres partis. Les partis d'extrême droite peuvent par ailleurs se nourrir d'autant plus de la crise que cette dernière est le révélateur d'une vérité restée jusque là latente : l'Europe ne domine plus le monde, une « révélation » propice aux crispations identitaires.

2. Le sarkozysme face à la crise

La remise en cause du compromis républicain

La « droite décomplexée » incarnée par Nicolas Sarkozy n'a certes pas attendu la crise pour déployer sa stratégie et parvenir au pouvoir. Le camp républicain, et singulièrement la gauche, n'ayant pas travaillé sur l'hégémonie de ses idéaux a ouvert la voie à ce qui semblait encore impossible quelques années plus tôt : l'arrivée au pouvoir d'une droite en rupture avec le compromis républicain d'après-guerre, là où quelques années plus tôt un positionnement tel que celui choisi par Nicolas Sarkozy l'aurait disqualifié durablement de la vie politique française.

Mais, dans sa tentative de remettre en cause les règles du jeu républicain, le sarkozysme a trouvé en la crise un puissant allié. Jouant des tensions générées par la crise, le pouvoir précédent a impulsé dans la société des logiques réactionnaires et anti-républicaines à un niveau inédit. Placées sous le sceau d'attaques sans précédent contre les valeurs républicaines fondamentales, ces logiques se sont manifestées aussi bien dans les discours que dans les actes.

Les discours de la haine et de la peur

Que retiendra-t-on d'ailleurs essentiellement de la présidence de Nicolas Sarkozy sinon des discours de stigmatisation constante envers des catégories ainsi jetées, chacune à leur tour, à la vindicte publique ? Ces discours ont été à ce point la marque de fabrique de ce pouvoir-là qu'il ne serait pas excessif de dire qu'il est sans doute un des rares pouvoirs dans la France contemporaine à avoir fait la guerre à son propre peuple. Sans même parler du très nauséabond discours de Dakar en 2007, les attaques se sont succédé sans relâche : discours de Grenoble de juillet 2010 visant à distinguer les Français de souche des Français de papier que l'on pourrait déchoir de leur nationalité, attaques répétées contre les musulmans, les Roms, les gens du voyage, les fonctionnaires, les corps intermédiaires, les étrangers, les « assistés », les migrants (au point de vouloir remettre en cause la liberté de circulation au sein de l'Union européenne, c'est-à-dire le pilier fondamental de la construction de l'espace européen)...

Quand le pouvoir politique attaque l'égalité

Mais si les discours, par les tensions qu'ils généraient et par les comportements qu'ils légitimaient dans la société, ont été d'une particulière gravité, le pouvoir ne s'est pas arrêté aux seuls mots mais a également rompu avec les valeurs républicaines dans des actes concrets et lourds de conséquences. Ces actes ont bien souvent été des attaques contre les outils de l'égalité :
- attaques contre l'école et plus généralement les services publics ;
- manipulation caricaturale de la fiscalité afin de faire échapper les plus fortunés à l'effort de solidarité nationale ;
- vision policière des étrangers illustrée par la gestion de toutes les questions ayant trait à l'immigration par le ministère de l'Intérieur, vision qui a permis une profonde remise en cause des droits des étrangers, qu'ils fussent ou non en situation irrégulière ;
- orientation des politiques publiques vers une logique sécuritaire visant à circonscrire des populations au détriment d'un effort d'inclusion et de promotion sociale ;
- tentatives répétées d'imposer la thématique de la diversité dans la Constitution dont il faut bien comprendre qu'elles renvoyaient chez Nicolas Sarkozy à la volonté de briser l'idéal d'égalité en imposant à terme à toute la société un référentiel ethno-racial visant à donner une lecture fragmentée et racialisée de notre pays.

3. Les dégâts idéologiques de cette offensive

Si la crise économique et sociale a porté des conséquences propices au populisme, l'offensive anti-républicaine du sarkozysme a également produit des dégâts idéologiques majeurs qui continueront à produire leurs effets tant qu'ils ne seront pas clairement identifiés et combattus.

Une société fragilisée...

Des dégâts au niveau de la société tout d'abord. Après les quelques années d'offensive sarkozyste, la France se trouve être une société fragmentée avec un pouvoir sortant qui, pour la première fois depuis 1789 dans une ère démocratique, a réussi à faire en sorte que :
- les libertés soient considérées comme dangereuses pour la société ;
- l'égalité soit vue comme une utopie qui menacerait le lien social alors qu'elle en est au contraire la condition sine qua non ;
- la fraternité soit à ranger au rayon des mièvreries et ses défenseurs (associations, syndicats, citoyens) soient considérés comme devant disparaître de l'action publique.

... et une gauche ébranlée

Mais les dégâts de cette offensive concernent également une gauche qui s'en est trouvée partiellement ébranlée et qui se met parfois à douter du fait de savoir si les Français veulent ou non l'égalité et s'il est de sa responsabilité et de son ADN de porter ce combat pour l'égalité. Le fait qu'une partie de la droite républicaine ait contribué à la victoire de François Hollande, l'homme du rassemblement, le garant des valeurs républicaines, par ras-le-bol des discours haineux et finalement insupportables du président sortant, renforce même chez certains l'idée qu'il ne faudrait pas pousser trop loin les combats identitaires de la gauche, au risque de rompre ce fragile équilibre qui a mené à la victoire. Or, justement, nous ne voulons pas d'une gauche qui, comme en 1984, de peur de froisser la droite, finirait par entériner un certain nombre de renoncements, hier concernant l'école privée ou l'égalité des droits, aujourd'hui concernant la politique migratoire, les discriminations ou l'ambition européenne.

Sortir de la société de la peur

Ce dont il faut sortir, c'est finalement de cette société de la peur mise en place par le sarkozysme et marquée par le recul de l'espoir d'un monde meilleur pour chacun ainsi que par son corollaire : l'opposition de tous contre tous au sein d'une société qui, privée d'un projet commun audacieux, a vu ses membres être tentés de s'enfoncer dans la contestation du caractère émancipateur et progressiste d'une égalité renforcée.

II. … construisons une société de l'égalité

Cet impératif de l'incarnation de nos idéaux, au-delà des seules proclamations, doit conduire à ce que des exigences fortes soient développées autour des axes suivants.

1. Et si c'était maintenant que la gauche réinventait le rôle de l'État

Pour un socialisme clair

Il est temps de redéfinir un socialisme conquérant et ferme face à deux idéologies contraires à nos aspirations. Le libéralisme économique bien évidemment, ne serait-ce qu'en raison de sa responsabilité éminente dans la crise que nous traversons. Mais également le populisme raciste incarné par le Front national et une partie de la droite de gouvernement, sous l'impulsion de la droite populaire et des personnalités qui se sont illustrées ces dernières années par une tentative de rendre compatible l'extrême droite avec la République, en allant jusqu'à appeler de leurs voeux la fin du front républicain et la fusion des électorats frontiste, conservateur et libéral.

Si la campagne présidentielle avait réussi à marquer des lignes de clivage fortes - nous incarnions le camp du respect, de la justice et de l'égalité, nous incarnions l'espoir de la jeunesse -, nous ne pouvons pas aujourd'hui oublier les indignations qui étaient les nôtres sur les bancs de l'opposition, au risque de présenter la pensée socialiste comme un « cadavre exquis » sans mémoire ni colonne vertébrale. Notre identité de gauche s'incarne dans notre attachement à l'action de la puissance publique comme moteur de l'égalité. À tous les échelons, nous pensons que l'État peut quelque chose, en mobilisant les outils de la politique économique et des politiques publiques mais également en impulsant des mutations essentielles par un dialogue avec les corps intermédiaires et les citoyens.

À cet égard, la bataille contre la volonté de la droite d'imposer une règle d'or budgétaire dans la Constitution fut un des symboles de cette aspiration. Comment, en effet, vouloir agir sur la conjoncture économique et financer des politiques publiques audacieuses en commençant par cet abandon inédit de la souveraineté populaire que représenterait pour une nation la limitation perpétuelle et aveugle de l'action budgétaire ?
Par ailleurs, à l'heure où nous écrivons ces lignes, le drame vécu par les salariés frappés de plein fouet par les plans sociaux rappelle la nécessité que la puissance publique encadre et accompagne les entreprises. Il faut aller vers l'interdiction des licenciements aux entreprises réalisant des profits, exiger le remboursement des aides publiques en cas de délocalisation et faciliter la reprise des outils de production.

Contre l'invasion de la logique concurrentielle dans les missions de service public

Or, ces dernières années, un profond mouvement de désengagement de l'État a touché sans distinction les transports, la télécommunication, l'eau, l'énergie, la santé ou l'école. Partout, les citoyens ont vu l'offre publique se raréfier et la qualité des services se détériorer. Attendre des semaines ou des mois pour obtenir un rendez-vous dans un centre de santé, parcourir des kilomètres pour trouver une maternité, un commissariat ou un lycée public : voilà ce que sont les réalités subies par des millions de citoyens. La droite a consacré le renoncement à un idéal républicain, la gauche, au nom de ses valeurs et de celles de la République, a la responsabilité de lui rendre à nouveau corps.

Alors que l'école est le service public auquel les Français sont le plus attachés [(1)], en dix ans, l'État a en partie abandonné son rôle interventionniste et sa mission régulatrice des équilibres sociaux et scolaires, contribuant dans le même temps à l'institutionnalisation d'un système d'éducation concurrentiel. Là où la puissance publique s'est désengagée, une offre alternative d'enseignement s'est constituée, qu'il s'agisse de « boîtes à concours », d'entreprises proposant des formations pour nouveaux enseignants ou encore de l'immense gamme des établissements scolaires privés ayant prospéré sur nos territoires. Le gouvernement sortant a encouragé le développement de cette offre concurrentielle grâce à des défiscalisations attractives pour les usagers recourant aux services d'entreprises privées ou en contraignant les collectivités à financer un peu plus l'enseignement privé. Le plan Espoir banlieues de la présidence Sarkozy a même favorisé, malgré la contestation de la secrétaire d'État à la Ville de l'époque, l'implantation d'établissements privés confessionnels dans les quartiers défavorisés au motif que l'enseignement privé « a fait la preuve de sa capacité à accueillir des publics très divers, y compris des élèves en difficulté » [(2)]. Et c'est ainsi que l'on a voulu nous faire croire que tout se valait.

Défendre les services publics comme outils de l'égalité territoriale

La droite avait fait de la rentabilité l'indicateur de qualité des services rendus aux usagers. La gauche doit désormais réaffirmer son hégémonie culturelle en matière d'intervention publique. Si la « première maternelle privée de la République » ouverte sur la commune de Puy-Saint-Vincent a suscité une juste émotion, comment ne pas s'indigner de la situation de ces communes sans offre publique d'enseignement ? [(3)] Nous voulons un État fort et ferme sur les valeurs et les principes, qui garantisse égalité et équité de traitement sur l'ensemble du territoire national, qui soit à l'écoute des usagers et des syndicats, qui accompagne l'innovation et remette au coeur de son action l'intérêt général.
Assurer l'égalité territoriale, c'est mener des politiques publiques volontaristes. Assurer l'égalité territoriale, c'est lutter contre les délocalisations, les fermetures d'entreprises et les privatisations. Assurer l'égalité territoriale, c'est entendre l'attachement des Français à leurs services publics de proximité. Assurer l'égalité territoriale, c'est s'assurer d'avoir des agents formés, qualifiés et stabilisés dans leurs missions. Le nouveau dialogue social ouvert par le gouvernement doit d'ailleurs être l'occasion de considérer de façon nouvelle les garanties collectives comme les besoins de qualifications accrus des agents de la fonction publique, salariés précaires inclus.

Nos exigences en matière de services publics ne peuvent se situer en deçà de ce que nous prônions lorsque nous étions dans l'opposition. Nous participions alors activement, aux côtés du mouvement social, à l'organisation de la votation citoyenne relative au statut de la Poste.

À l'occasion des élections régionales, nous avons porté la question des déserts médicaux. Des services publics partout, dans les zones urbaines et périurbaines, dans le monde rural et dans les DOM-COM, voilà ce que nous disions et ce que nous devons aujourd'hui veiller à mettre effectivement en oeuvre. Les situations sont différentes et parfois complexes, mais l'objectif d'égalité territoriale est commun.

Partout, il s'agit de lutter contre les relégations, parce qu'elles excluent des parties importantes de la population de la citoyenneté et des opportunités qu'offre notre société. Ces réalités devraient nous être suffisantes pour agir, mais les conséquences nous commandent de le faire avec une certaine urgence. En effet, ne perdons pas de vue que ces réalités frustrent, décourageant la participation citoyenne et démocratique et-ou faisant prospérer le vote Front national.

N'oublions pas par ailleurs que là où la gauche a réalisé des scores très élevés lors de la présidentielle, c'est-à-dire dans les zones urbaines populaires, le besoin de puissance publique est plus que pressant : emploi, sécurité, cadre de vie, constituent les revendications récurrentes. Il est de notre responsabilité de n'omettre aucun débat, aussi difficile soit-il. Par exemple, face au chômage structurellement plus élevé qu'ailleurs dans ces quartiers, l'économie souterraine prospère, et particulièrement le trafic de cannabis. La gauche ne peut plus se contenter d'aborder ce fait de société majeur sous les seuls angles moraux ou sécuritaires. Le cannabis est aujourd'hui encore un sujet tabou. Ce n'est plus tenable : la France est l'un des pays européens où la consommation est la plus élevée, avec les conséquences sanitaires et d'insécurité que l'on connaît, et où l'arsenal répressif est l'un des plus sévères. Nous nous interrogeons sur la réelle volonté de traiter les questions du trafic et de la consommation de cannabis tant ils ont dans la réalité souvent été utilisés par le passé comme une soupape de sécurité face aux risques d'explosion sociale. Être conforme à nos idéaux, ça n'est pas chercher dans la gestion hypocrite des activités criminalisées les ressources de la paix sociale mais bien mettre en oeuvre une nouvelle répartition des richesses et une égalité effective des droits entre tous les citoyens, quelles que soient leur adresse ou leurs origines.

2. Et si c'était maintenant que l'égalité devenait notre priorité commune

Depuis le 6 mai, la France a rompu, au niveau de ses institutions, avec la logique de stigmatisation mise en place par le précédent pouvoir. Cette nouvelle donne ouvre un espoir : celui que le chemin vers l'égalité puisse être à nouveau emprunté.

Mettre en place une véritable politique publique de lutte contre les discriminations

Un chemin qu'il nous faut emprunter avec urgence tant l'absence de volonté politique des pouvoirs publics pendant de nombreuses années, malgré la mobilisation de la société civile, laisse la France dans un retard criant en matière de lutte contre les discriminations.
Mais si une nouvelle période politique s'est ouverte depuis le 6 mai dernier, il y a cependant le risque, si une véritable impulsion au plus haut niveau de l'État n'est pas affichée en début de mandat, que le quotidien administratif ne permette pas la mise en place d'une politique publique ambitieuse de lutte contre les discriminations (origines, genre, orientation sexuelle, handicap…). Or, cette politique n'est pas juste un supplément d'âme : élément essentiel d'une logique d'égalité, elle est attendue de la part de la gauche alors que, malheureusement, cette dernière avait déçu sur ce point lors de ses précédents passages au pouvoir.

Un certain nombre de revendications précises vont trouver, fort heureusement, des débouchés : les annonces en matière de renforcement de l'égalité entre les hommes et les femmes, la prochaine loi autorisant le mariage et l'adoption pour tous ainsi que la réforme de la Constitution permettant que soit enfin mis en place le droit de vote des étrangers aux élections municipales sont autant d'avancées sur la route de l'égalité.

Mais ces avancées restent limitées pour trois raisons : tout d'abord parce qu'elles sont, pour la France, un rattrapage de réformes bloquées par la droite, ce qui ne place pas notre pays dans une position prescriptrice aux yeux du reste du monde ; ensuite parce que ces avancées ignorent très largement la question des discriminations et la façon de les combattre ; enfin parce que ces avancées laissent de côté la question des Français d'origine immigrée, pourtant fragilisés par l'inertie des pouvoirs publics à les considérer comme des Français à part entière.

C'est notre responsabilité historique de rendre l'État et les collectivités locales exemplaires, non seulement parce qu'ils sont des acteurs majeurs de la société mais également afin qu'ils disposent de l'autorité et de la capacité d'entraînement suffisantes sur les employeurs, les bailleurs, etc.

C'est notre responsabilité historique de faire émerger les réformes législatives dont la portée, précisée à travers une grande loi-cadre, sera de nature à aller au-delà de l'égalité formelle en faisant reculer de façon effective les pratiques discriminatoires dans l'emploi, le logement et les loisirs, aussi bien au niveau des sphères publique que privée.

C'est notre responsabilité historique d'engager un travail sur les représentations issues des préjugés, des stéréotypes et des rancoeurs léguées par l'Histoire et dont nous savons qu'elles sont un puissant vecteur des pratiques discriminatoires.

Certes, c'est la crise. Il faut fixer des priorités. Mais c'est justement pour cela que la lutte contre les discriminations est urgente, sauf à considérer qu'il serait normal que les populations d'origine immigrée soient, pour prendre l'exemple de l'emploi, des variables d'ajustement des soubresauts du système capitaliste.

Construire une histoire commune

Notre imaginaire collectif reste profondément marqué par les substrats de la société coloniale comme en témoignent les difficultés, en ce 50e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, d'aborder sereinement dans la parole publique cette page majeure et traumatisante de l'histoire de France et d'énoncer les faits et les responsabilités.

Pourtant, il ne faut pas sous-estimer la puissance classificatoire d'une vision inégalitaire des êtres humains issue de l'esclavage et du colonialisme, vision qui a structuré les relations sociales pendant des siècles, alimentant aujourd'hui nombre de préjugés qui minent le vivre-ensemble.

La France est une société métissée dans laquelle dialoguent les mémoires mais dans laquelle il tarde à se construire une histoire commune.

Certes, il faut se méfier de l'immixtion de la politique dans l'écriture de l'Histoire. Le souvenir de l'épisode scandaleux de la loi « reconnaissant le rôle positif de la colonisation », voté par la droite en 2005, vient rappeler à quel point l'utilisation de l'Histoire pour diviser nos contemporains doit être condamnée avec la plus grande fermeté.

Il est cependant de la responsabilité de la gauche d'être une militante infatigable de la promotion de la démarche historique, de la diffusion de la connaissance et des faits historiques, et ce de manière encore plus criante à l'heure, notamment, de la disparition des derniers témoins directs de la Shoah. L'enseignement de l'Histoire peut aider à nous prémunir contre ceux qui, par la mise en concurrence des mémoires, instrumentalisent le passé pour nourrir le rejet et la haine.

C'est aussi de la responsabilité de la gauche au pouvoir de mettre fin à un certain nombre d'omissions dans le récit que la République fait d'elle-même. Elle peut d'autant plus le faire sans crainte qu'il n'y a pas d'un côté des descendants de victimes et de l'autre des descendants de coupables : nous sommes tous des enfants de la République.

Donner la place, dans la parole publique, à la complexité entretenue par la République avec ses propres valeurs proclamées, ce n'est pas affaiblir la République. C'est aussi et surtout mettre à l'honneur, bien loin de toute idée de « repentance », les acteurs qui ont réconcilié la République avec elle-même.

Il est donc de la responsabilité de la gauche de travailler à l'édification d'un Panthéon national composé de toutes celles et de tous ceux que l'on reconnaîtrait comme des ancêtres communs. Nos ancêtres les Gaulois ? Pourquoi pas ! Mais nos ancêtres, pas plus mythologiques que les Gaulois, ce sont aussi celles et ceux qui ont lutté contre l'esclavage, le colonialisme, la barbarie nazie et les inégalités de toutes sortes. Cela ne se fait pas par le simple transfert des cendres des grands hommes au Panthéon physique. Cela se fait également par un travail minutieux et déterminé d'inscription des ancêtres dans notre géographie mentale et affective. À cet égard, l'exemple d'Aimé Césaire est frappant. Faute de parole politique durable et assumée, qu'a produit dans la société sa panthéonisation en 2011 ? En réalité, à peu près rien.

L'égalité est indissociable de la laïcité

Nous vivons dans un monde où les migrations et la mobilité n'ont jamais été aussi fortes, et la diversité des cultures et des croyances qui coexistent sur notre territoire n'ont certainement jamais eu autant besoin de laïcité pour donner corps à l'unité nationale.

Parce que la laïcité est un ciment essentiel à la communauté nationale, la proposition du président de la République de l'inscrire dans notre Constitution est une occasion historique pour la gauche de se ressaisir de ce principe fondamental qui a été dévoyé par Nicolas Sarkozy au point que même l'extrême droite - pourtant proche des milieux catholiques intégristes qui se sont distingués cette année lors de leurs manifestations contre le « droit au blaspheme », a pu s'en saisir pour stigmatiser une partie de la communauté nationale - celle se reconnaissant dans l'islam - au prétexte de ses croyances.

Les députés de la droite populaire avaient même eu le bon goût d'organiser un de ces apéros « saucisson-pinard » le 14 juillet 2011, à l'occasion de la fête nationale, quand le même jour les socialistes lançaient la caravane des Primaires sur le Champ de Mars à Paris à l'occasion du concert pour l'Egalité. Il est donc urgent de rappeler que la laïcité est la condition de la construction d'un espace commun et non le prétexte à des provocations douteuses.

La commission Stasi avait d'ailleurs eu le mérite de rappeler que la laïcité, cela s'apprend, que l'on soit étudiant ou fonctionnaire. Des formations à la laïcité pourraient être proposées aux élus qui sont nombreux à se trouver désemparés face à la question du manque de lieux de culte, en particulier pour les musulmans pratiquants ou à accepter des entorses de plus en plus nombreuses à la loi de 1905.

La multiplication des cadeaux fiscaux aux écoles privées hors et sous contrat, à 95 % confessionnelles, ainsi que leur développement sur l'ensemble du territoire, ne peuvent nous laisser indifférents car c'est toute une génération qui aura été éduquée non plus sur les bancs de l'école républicaine et laïque, mais bien dans des lieux dénonçant parfois la théorie du genre et entravant occasionnellement la liberté de conscience (les syndicats de l'enseignement privé ont récemment dénoncé le fait qu'il était quasi impossible d'échapper aux cours facultatifs de catéchisme dans les établissements sous contrat) [4] Pour que notre jeunesse ne soit pas élevée dans l'entre-soi et le communautarisme religieux, il nous faudra bien finir par reposer la question des financements publics des établissements contrevenant aux principes fondamentaux de l'école républicaine, tout comme l'application actuelle du Concordat. Sans rentrer ici dans le détail de l'ensemble des préconisations de la commission Stasi, nous pensons qu'une grande partie d'entre elles pourraient permettre de repenser en général l'application du principe de laïcité dans la République de façon apaisée, constructive et strictement conforme à notre conception exigeante de la laïcité.

Car pour nous, la laïcité ne se négocie pas, comme avait tenté de le faire croire Nicolas Sarkozy à travers son très dangereux concept de laïcité positive. Mais la fermeté sur les principes n'interdit pas la pédagogie dans leur explication.

3. Et si c'était maintenant qu'on en finissait avec le monarchisme républicain

La gauche est désormais au pouvoir. Elle est responsable d'un pays qui a la particularité, en réaction et en contestation des pratiques monarchiques, d'avoir fondé son système politique et son identité collective sur la double idée que nulle institution ne devait faire primer son intérêt sur l'intérêt général et que nulle naissance ne devait déterminer le rang social.

La construction de cet idéal républicain doit être plus que jamais au coeur de nos combats car, si la monarchie a été mise à bas, ne peut-on pas penser que nous sommes aujourd'hui dans un monarchisme républicain qui ne s'assume pas, noyé qu'il est sous un discours républicain dont l'enflure masque mal l'inachèvement ?

Pour des institutions au service des citoyens

Les institutions sont encore aujourd'hui marquées par une certaine défiance à l'égard du peuple. Un paradigme archaïque, opposant d'un côté la sauvegarde des institutions et de l'autre les citoyens, continue à régir l'action publique.

Notre pays continue à fonctionner comme si les institutions se devaient d'être au-dessus des citoyens et non à leur service. Cette réalité est particulièrement visible dans le rapport entre l'institution policière et

la population. Près de 70 % des Français ont peur de leur police, alors qu'elle est un service public auquel ils aimeraient, notamment dans les quartiers populaires, pouvoir faire davantage appel.

Il en est de même pour la justice. Le rapport entre les citoyens et le troisième pouvoir de notre République est symptomatique d'une défiance permanente. La justice demeure le parent pauvre de notre pays. Après dix années de sarkozysme et de réformes profondes venues s'ajouter les unes aux autres sans aucune cohérence, la justice est de moins en moins comprise par les justiciables. Utilisant chaque fait divers pour légitimer une nouvelle loi répressive, le Code pénal a été transformé en un réel millefeuille. En gouvernant sans que les citoyens ne puissent saisir le sens de la loi, en opposant la police et les magistrats, la droite a détruit toute compréhension de la justice et de ses enjeux.

La gauche ne doit pas avoir peur d'ouvrir un grand chantier pour rapprocher les institutions de la société civile. Remettre à plat ces relations, c'est créer les conditions nécessaires à l'amélioration de la confiance.

Renforcement des logiques de consultation, amélioration de la justice administrative, transparence des décisions, écoute des administrés sont autant de chantiers à ouvrir en début de mandat. À titre d'exemple, la Grande-Bretagne avait su, suite à la détérioration du lien entre sa population et sa police, mettre en place la commission MacPherson en 2001, qui a pu enquêter ainsi que rendre ses conclusions en toute indépendance, et voir ses préconisations mises en pratique afin de réformer profondément l'institution. Mais, dans notre pays, un tel exercice semble encore hautement improbable, tant l'État a cette tendance à se comporter comme si les institutions ne sont pas tant au service du citoyen qu'au-dessus de ce dernier, considérant alors toute remarque ou critique comme une remise en cause de son autorité.

La méritocratie républicaine, c'est pour quand ?

Pour restaurer la confiance, il est aussi nécessaire de restaurer un accès démocratique aux plus hautes responsabilités de la République.

Le système méritocratique mis en place pour créer cette élite est aujourd'hui à la fois incapable de produire de la fluidité sociale et responsable de processus de reproduction qui excluent, de fait, la majorité de la population de l'exercice des plus hautes responsabilités. Lorsque, dans une hypocrisie crasse, des pans entiers des écoles publiques se trouvent de fait privatisés au profit des populations les plus aisées, la méritocratie n'a aucun sens autre que purement déclamatoire. Dans notre pays, passé 20 ans, il est déjà trop tard pour intégrer les formations les plus qualifiantes et les plus prestigieuses. Seuls ceux qui ont le bagage culturel initial suffisant peuvent y prétendre. Cela favorise l'émergence d'un entre-soi et d'une reproduction des élites contraire à l'idéal républicain.
Cette exigence passe par une réforme en profondeur du fonctionnement de l'école de la République dès les premiers niveaux. Mais cela passe également par une réflexion sur le fonctionnement des grandes écoles qui ne peuvent simplement se réfugier derrière les inégalités de parcours acquises au moment où les étudiants y postulent.

Ainsi, malgré de très timides tentatives de réformes (concours internes, prépas intégrées pour élèves issus d'établissements en ZEP, concours particuliers), le monde des grandes écoles a la particularité en France (situation qui n'est certes pas le privilège de notre pays) d'être la consécration d'une formidable reproduction des élites. Cette réalité a le double inconvénient de contredire de façon grossière le discours égalitariste de la méritocratie républicaine mais aussi de produire des élites monolithiques, peu à même de saisir tous les enjeux d'une société dont ils parlent pourtant avec une autorité assurée et désarmante.

La gauche doit de ce fait avoir comme objectifs de diversifier le recrutement social de ces écoles mais également de revoir en profondeur la scolarité qui y est dispensée car, au regard des responsabilités que sont amenées à exercer les étudiants qui fréquentent ces établissements, la connaissance effective des problématiques de la société n'est pas un luxe mais une nécessité.

En outre, la gauche ne saurait avaliser cette situation d'écoles qui se trouvent physiquement séparées du reste du monde universitaire, ce qui favorise l'entre-soi ainsi que le sentiment, pour toute une catégorie de la population, que ces écoles ne sont pas pour elles.
C'est ainsi que les grandes écoles devraient côtoyer les filières universitaires sur des campus communs, ce qui faciliterait la multiplication des passerelles à tous les niveaux. Ce serait là des moyens utiles de rapprocher ces écoles de l'environnement des étudiants et de limiter les phénomènes d'auto-discrimination produits par l'éloignement physique de ces lieux de l'élite. Un rapprochement dont nous pouvons penser qu'il serait également propice à une plus grande sensibilité des futurs diplômés de ces grandes écoles aux problématiques de la société.

« La société civile existe, je l'ai rencontrée »

Lutter contre le monarchisme républicain, c'est également, pour la gauche au pouvoir, porter une véritable ambition démocratique, soucieuse de lutter contre la confiscation du débat public par des groupes d'experts issus de classes soucieuses de leur domination sociale. Ne pas s'engager dans cette voie, c'est nourrir la déprise électorale dont l'abstention et la montée des extrêmes sont les conséquences. Il faut pousser « la démocratie jusqu'au bout », ainsi que l'écrivait Jaurès, et faire de la démocratie un outil de changement social aux deux bouts de la chaîne, c'est-à-dire dans le cadre de l'élaboration et dans celui de l'évaluation des décisions. Cette ambition recouvre à la fois le renforcement des pouvoirs du Parlement, l'accentuation de l'évaluation décentralisée de la décision publique, la participation accrue de la société civile - notamment sous sa forme associative - à l'élaboration des décisions publiques (un objectif qui doit passer par une exigence de transparence et de mise à disposition de l'information nécessaire à l'organisation de débats légitimes et sereins), enfin, l'approfondissement de la démocratie sociale dans le monde professionnel.

C'est un impératif d'autant plus essentiel que la vie associative a durement été mise à mal ces cinq dernières années par une volonté d'affaiblissement de toute forme de contre-pouvoirs et par une logique de marchandisation de l'initiative populaire. Or, les associations font vivre, au sein de la cité, la solidarité, le lien social, la culture et l'éducation et oeuvrent au quotidien auprès des citoyens à travers des haltes-garderies, des clubs sportifs, l'accompagnement scolaire, les cours de musique, l'éducation populaire, etc. Une véritable réflexion autour du monde associatif doit être entreprise par la gauche afin d'apporter la reconnaissance que la vie associative mérite. Cette ambition n'est pas sans heurter une conception très française de

méfiance vis-à-vis de corps intermédiaires contre lesquels l'État s'est historiquement construit. Mais la société civile d'aujourd'hui, ce ne sont pas les églises et les corporations qui luttaient contre l'emprise progressive de l'État. Peut-être serait-il souhaitable que nous nous en rendions collectivement compte. Il y va de la vitalité d'une démocratie qui ne saurait déléguer son devenir à une poignée qui détiendrait par on ne sait quelle magie les clés d'un intérêt général dont l'appartenance de classe ne viendrait pas biaiser la définition et la perception…

Afin d'être encouragée et développée, la démocratie doit en outre être considérée non pas uniquement comme un principe mais aussi comme une pratique qui nécessite un apprentissage concret en milieu scolaire, par la multiplication de projets pédagogiques dédiés : création d'associations, participation à l'élaboration des règlements des établissements, diffusion de l'enseignement du droit dans les écoles, etc. Autant de conditions *sine qua non* à l'acquisition d'habitudes au dialogue dès le plus jeune âge, à la diminution de la violence et à la réappropriation progressive, collective et partagée du débat public et de la chose politique.

4. Et si c'était maintenant que l'on donnait sa place à la jeunesse

Parier sur la jeunesse

Depuis une dizaine d'années, un syndrome se manifeste de manière récurrente sans susciter l'alerte générale : la jeunesse de France est l'une des plus pessimistes au monde. La responsabilité est souvent renvoyée aux grandes évolutions du XXIe siècle : la concurrence internationale, l'affaissement relatif du rôle de la France dans le monde, la crise… Comme si cette situation ne s'expliquait, de manière fort opportune, que par des forces extérieures et qui nous dépassent. Mais ce sont avant tout les gouvernements successifs qui ont fait le sacrifice de la jeunesse, en en faisant une variable d'ajustement, condamnée à la précarité, à la dépendance et rendue responsable de la situation qui lui a été léguée. La société française n'a pas su parier sur sa jeunesse et s'est enfoncée dans une défiance où le mot jeune est trop souvent mis en écho avec ceux de menace, d'incivilité et de problème.

De ce point de vue, les tentatives nombreuses de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur ou président de la République, d'abandonner l'ordonnance de 1945 qui fait de la justice des mineurs une justice particulière où la réinsertion et l'éducation priment sur la répression, sont caractéristiques de cette approche. Ces tentatives montrent la place laissée à la jeunesse par le passé, la volonté de faire d'une partie d'entre elle un repoussoir et de jouer sur cette société de la peur dans laquelle l'œil neuf posé sur le monde et sur ses injustices par les plus jeunes générations renverrait à d'intolérables déstabilisations de notre société.

Face à cette approche passée qui semble ignorer qu'une société qui a peur de sa jeunesse est une société qui sape les bases de son propre avenir, la gauche doit être à la hauteur de l'enjeu. Elle doit l'être en adoptant et en mettant en oeuvre une vision dans laquelle enfermer la jeunesse pour la faire taire ou pour cacher les problèmes seraient des tentatives radicalement bannies.

Il y a aujourd'hui en France une jeunesse, urbaine, ultramarine, rurale, qui doit faire face aux mêmes problématiques et aux mêmes obstacles. Il ne s'agit plus de faire un énième constat, de lancer une énième consultation. Les priorités sont connues et passent pour beaucoup par l'institution scolaire : lutte contre les déterminismes, désenclavement, ouverture sur le monde, qualification, orientation, autonomie. Ne nous y trompons pas, les régions les plus dynamiques sont celles qui savent amener le plus grand nombre de jeunes vers l'enseignement supérieur. La géographie de la scolarisation se superpose avec une cartographie du dynamisme économique. L'investissement sur la jeunesse, la performance éducative d'un territoire, sa capacité à organiser la solidarité et la réussite au plan social et économique sont indissociables.

L'école publique au cœur des solutions

L'enjeu est de taille : après des années de casse du service public d'éducation, la France est reléguée à l'avant-dernière place de toute l'OCDE pour les inégalités sociales dans la réussite scolaire. Alors oui, il est urgent de remettre sur pied les outils de l'égalité sociale et scolaire, de renouer avec le coeur du pacte républicain et d'assumer avec fermeté un soutien à notre service public d'éducation en arrêtant l'hémorragie de personnels, de moyens et de talents qui épuise aujourd'hui nos écoles. Car les établissements situés dans les quartiers politique de la Ville ou au sein des réseaux de l'éducation prioritaire sont ceux qui ont subi de plein fouet pendant cinq ans la Révision générale des politiques publiques et « l'assouplissement de la carte scolaire ». Nous savons que les moyens ne sont pas la solution à tous les maux de l'école, mais réduire ceux des établissements déjà fragilisés par des contextes sociaux, économiques et familiaux lourds ne peut qu'y aggraver les conditions d'étude et favoriser l'attractivité des écoles privées.

De la difficulté à scolariser des enfants de moins de trois ans qui pèse directement sur l'acquisition des fondamentaux dans les familles les plus précaires aux frais de scolarité exorbitants pratiqués par certaines écoles supérieures qui offrent la possibilité à ceux qui ont les moyens d'acheter une seconde chance à leurs enfants, la question de l'égalité sociale face à l'avenir doit bien rester au coeur des préoccupations des décideurs. Et quand l'on sait que le taux de scolarisation des 15-19 ans a diminué entre 1995 et 2009 de 88 à 84 %, on peut se demander si le temps n'est pas venu d'allonger la scolarisation obligatoire de 3 à 18 ans pour éviter que des jeunes sortent sans diplôme et sans parcours de formation du système scolaire.

La nouvelle majorité a eu raison, à ce titre, de vouloir d'abord rétablir un cadre de confiance pour les jeunes, leurs familles et les équipes pédagogiques. De promettre de reconstruire d'abord ce qui a été détruit et de réinventer, dans le cadre de la grande concertation engagée à l'été, la réussite scolaire pour tous. Mais il faut également prendre le temps de questionner les ambitions de l'école républicaine pour les nouvelles générations. L'école doit corriger les inégalités, donner des clés d'émancipation, et au-delà être également le premier lieu de l'apprentissage du respect. À titre de funeste illustration, l'homophobie est en France la première cause de suicide chez les jeunes. Pour faire tomber les préjugés et casser les clichés liés au genre, à l'orientation sexuelle ou à l'origine, les pouvoirs publics doivent non seulement doter les acteurs éducatifs des outils de la prévention mais également se montrer exemplaires en matière de construction du vivre-ensemble.

C'est pourquoi il est d'autant moins acceptable qu'en France il n'y ait pas de service public des stages et que le premier contact avec le monde du travail lors de la recherche du stage en classe de troisième soit surtout le premier apprentissage de la discrimination et du déterminisme entre ceux qui ont des réseaux et ceux qui n'en ont pas. À partir du moment où des stages sont inscrits dans les maquettes

pédagogiques, l'établissement scolaire doit avoir la responsabilité et les moyens de trouver des stages de qualité pour chacun des élèves ou étudiants sur lesquels pèsent cette obligation. De la même manière, il est temps de refonder l'orientation et d'anonymiser les procédures d'affectation, pour que son sexe ou son milieu familial ne soient pas des critères discriminatoires.

Parce que l'école est prépondérante dans ce que sera la destinée sociale des enfants qui la fréquentent et parce qu'elle est le lieu de la construction de soi et de son rapport au monde, les efforts qui y sont consentis et les orientations qui lui sont données dépassent de loin la seule sphère éducative. C'est ainsi par exemple qu'un des meilleurs remparts à la tentation de l'extrême droite et de l'abstention dans les zones rurales et périurbaines est bien d'offrir à la jeunesse qui y étudie et y grandit une école ambitieuse, d'en finir avec les déserts scolaires, avec la rareté des options, avec l'enclavement, avec le déterminisme sociologique et territorial en matière d'orientation.

Faire toute sa place à la jeunesse, c'est aussi repenser la place des lieux de production et de diffusion des savoirs dans nos sociétés. La démocratisation de l'enseignement supérieur doit permettre aux jeunes générations de connaître des parcours d'excellence et de participer à la production intellectuelle de notre pays non du fait de déterminismes, mais en raison de leurs talents. Par ailleurs, l'affranchissement de la sphère intellectuelle des contraintes de la rentabilité et de la marchandisation, la transparence des mécanismes de décision et d'orientation en matière de politique de recherche ou de choix stratégiques et technologiques, la réflexion sur les rapports entre science et société doivent aussi être inscrits au cœur d'un projet de reconstruction de notre enseignement supérieur et de notre recherche qui puisse associer pleinement les doctorants et les jeunes chercheurs. Il y va pour ces derniers de leur capacité à sortir de l'état de « minorité » dans lequel l'institution universitaire peut être tentée de les maintenir.

Vers une politique de la jeunesse

Nées dans une société bouleversée par les nouvelles technologies, les nouvelles générations n'ont paradoxalement jamais eu autant besoin d'être accompagnées par la puissance publique.

On n'apprend plus, on ne communique plus, on ne fait plus société de la même manière dans un monde hyperconnecté, où le temps et les distances pour accéder au pire comme au meilleur, au plus proche comme au plus lointain se sont radicalement contractés. Mais dans ce monde nouveau, une partie de la jeunesse subit une fracture numérique qui se cumule aux fractures sociales et culturelles déjà existantes. Les nouvelles générations se retrouvent en outre, comme si l'Internet était inné et génétique, sans repères culturels pour profiter des opportunités formidables qui découlent de ces technologies de l'information et de la communication : accès aux droits, à la connaissance, à la citoyenneté et de fait à l'emploi, etc. Il y a nécessité de favoriser la mise en place de repères indispensables à une maîtrise complète et à une démocratisation des usages essentiels du numérique pour faire face à de très réels risques d'exclusion de cette sphère désormais essentielle à une pleine insertion dans la société mais aussi pour faire face à des dangers de manipulation commerciale ou idéologique.

L'enjeu du numérique montre en soi qu'une politique de la jeunesse doit se redonner de grands objectifs et s'inscrire dans une démarche d'éducation populaire.

Dans un contexte où la compréhension du monde qui nous entoure est de plus en plus complexe, la gauche doit réaffirmer l'enjeu de l'émancipation sociale et de l'éducation critique. Cette démarche renvoie bien évidemment à une conception politique de la culture où tout le monde peut être producteur d'une culture qui incarnerait à nouveau un moyen d'exercice de la démocratie.

Une politique de la jeunesse doit aussi se rappeler que la génération Erasmus, au réseau mondial, est aussi une génération précaire, à la mobilité trop souvent virtuelle (39 % de jeunes ne partent pas en vacances l'été et 13 % ne partent jamais en vacances), qui cumule les stages avant d'accéder à un travail en deçà de ses qualifications et part de plus en plus tard de chez ses parents faute de moyens.

Penser de grandes politiques d'éducation populaire, c'est donc par exemple permettre à tous les jeunes d'avoir accès à la culture et aux loisirs grâce à des aides aux transports qui ne dépendraient pas que du bon vouloir des conseils régionaux, grâce à des jumelages systématiques des établissements scolaires et périscolaires avec des institutions culturelles ou grâce à des solutions innovantes permettant d'accompagner le partage et le téléchargement sur internet. L'État pourrait en outre dans cet esprit garantir des « vacances pour tous » avec l'extension du chèque vacances à tous les salariés des petites entreprises ou en recherche d'emploi.

Au-delà de l'éducation populaire, penser une politique de la jeunesse, c'est aussi réfléchir à la capacité des jeunes générations à faire l'apprentissage d'une autonomie précoce. À ce titre, le modèle danois d'aides financières directes aux jeunes majeurs plutôt qu'à leurs familles permet d'encourager cette autonomie qui s'incarne dans des capacités aussi fondamentales que diverses à choisir ses études, reprendre ces dernières ou être en mesure de s'inscrire dans la mobilité internationale. En France, la mise en place de l'allocation autonomie pour les jeunes majeurs - étudiants, apprentis, jeunes en recherche d'emploi - doit être pensée non pas comme un luxe mais comme un enjeu essentiel sur le chemin vers l'émancipation.

Si la jeunesse est au coeur des préoccupations de la gauche au pouvoir, il faut que tous les leviers de l'action publique soient actionnés pour la sortir de la précarité, en particulier pour répondre à la crise du logement qui la frappe de plein fouet et la contraint trop souvent à une décohabitation tardive du domicile parental ou à des conditions indignes de logement. La réquisition, que nous ne confondons pas avec l'expropriation, en est un. Lorsqu'un propriétaire laisse son bien à l'abandon pendant des années, l'obliger à percevoir des loyers va même dans le sens de l'intérêt général ! Et parce que la lenteur et les inégalités du développement du logement social ne se corrigent pas simplement par plus de subventions de l'État, c'est aussi à la frilosité de certains élus locaux qu'il faut s'attaquer en imposant inéligibilité et transfert effectif des pouvoirs d'urbanisme du maire au préfet en cas de non respect des efforts de rattrapage prévus, mise à disposition des immeubles ou terrains publics vacants pour la création de logements sociaux, création de places pour les étudiants en cités universitaires et HLM. Cette approche ne se limite évidemment pas aux seuls problèmes de logement rencontrés par les plus jeunes, dans une société française où les leviers qui viennent d'être évoqués doivent être mobilisés au service de millions de Français qui subissent un déficit criant de logements, déficit propice à des loyers dont la charge devient insupportable à un nombre grandissant de familles.

Mettre la jeunesse au coeur de toute l'action publique, mettre les

services publics et les institutions au service de notre jeunesse, c'est lui permettre d'avoir d'autres perspectives que de voir le fardeau de la dette qu'elle lèguera légèrement moins douloureux que celui qu'elle a reçu.

5. Et si c'était maintenant que l'on changeait notre façon de nous ouvrir au monde

L'émergence des économies chinoise, indienne ou brésilienne a pour conséquence une réalité indéniable : l'Europe ne domine plus le monde. Phénomène certes pas si nouveau que cela mais qui était masqué par l'inclusion de l'Europe dans un ensemble occidental qui, avec le poids prépondérant des États-Unis, constituait le centre névralgique de la planète. À l'ancienne domination économique, financière, militaire, technologique et politique s'ouvre un monde multipolaire dans lequel le poids de l'Europe est en voie de normalisation.

Alors que cette nouvelle réalité pourrait être vécue positivement comme l'aboutissement de logiques de développement que maints courants politiques en Occident appelaient de leurs voeux, elle produit une tentation du repli face à une mondialisation vécue comme menaçante et source de déclassement.
La mondialisation économique s'est certes réalisée sous une logique ultralibérale qui doit être critiquée et combattue. Mais la France, et la réflexion vaut pour les autres pays européens, aurait grand tort de limiter son approche du monde à des dangers, là où des opportunités sont à saisir, des paroles à poser, des combats à mener.

Aussi bien en tant que nation à la vocation particulière qu'en tant que moteur essentiel de l'intégration européenne, notre pays doit repenser son rapport au monde, un rapport profondément affecté par la tentation du repli sur laquelle le pouvoir précédent n'a pas hésité à jouer et par l'incapacité relative de notre pays à jouer sur ses atouts pourtant nombreux sur la scène internationale.

Débarrasser les débats sur l'immigration du poids mort du lepénisme

La France doit tout d'abord sortir de cette logique anti-migratoire qui s'est mise en place sur les dernières décennies sous l'influence de l'idéologie lepéniste recyclée pendant près de dix ans par Nicolas Sarkozy. Il est de la responsabilité de la gauche de changer les conditions du débat, là où nous avons souvent péché par omission du thème de l'immigration, comme si ce-dernier n'était plus pour nous qu'une gêne qu'il fallait savoir éviter par des formules aussi ambiguës que défensives.

Là où la question des régularisations des sans-papiers était naguère un marqueur identitaire de la gauche, elle semble être devenue aujourd'hui le tabou des campagnes électorales nationales. Non pas qu'il faille expliquer que tous les sans-papiers doivent être régularisés. Mais est-il si dur que cela d'expliquer que les sans-papiers ne sont pas des dangers pour la société et ne sauraient être réduits à la catégorie statistique des personnes à expulser du territoire ? Est-il si compliqué que cela de porter ce regard qui fait la force de la gauche, à savoir un regard fondé sur le droit des personnes à voir leur situation étudiée et sur l'impératif du respect de la dignité des personnes ?

La gauche ne peut se contenter de considérer les sans-papiers avec un supplément d'âme humaniste. Elle doit au contraire affirmer que cette thématique doit se traiter non pas par des régularisations au cas par cas - antienne de la droite sarkozyste - mais par des critères de régularisation clairs et cohérents et dont la mise en application est de fait incompatible avec toute politique du chiffre en matière d'expulsions.

Mais, au-delà de la question des sans-papiers, c'est bien l'ensemble de la question migratoire qu'il nous faut revoir, non seulement pour effacer les méfaits de ces dernières années en la matière mais également pour être en mesure d'élaborer une politique migratoire digne de ce nom. Pour y parvenir, nos lignes d'action doivent être claires :
- sortir de la réforme progressivement mise en place par Nicolas Sarkozy et aboutissant au fait que le ministère de l'Intérieur traite aujourd'hui de toutes les questions ayant trait aux migrations, qu'il s'agisse de la délivrance des titres, de la naturalisation, de l'intégration ou de l'asile. Cette logique n'est pas acceptable tant elle est marquée de la volonté du pouvoir précédent de faire du migrant la figure d'un danger qui devrait, dans tous les aspects découlant de sa migration, être traité par un ministère dont il n'est pas excessif de dire qu'il est empreint d'une vision policière ;
- revenir à un état du droit qui efface les dégâts du sarkozysme, aussi bien en termes de régularisations qu'en termes d'immigration légale. À cet égard, les coups de boutoir contre l'immigration familiale ou contre les étudiants étrangers furent symptomatiques de ce pouvoir qui, prenant initialement prétexte de la nécessité de mieux lutter contre l'immigration illégale, a étendu sa logique populiste à l'ensemble des étrangers ;
- réinventer une politique de coopération et de co-développement ;
- relancer les outils de l'intégration comme l'apprentissage de la langue et en développer de nouveaux comme la lutte contre les discriminations.

Faute de réaliser ce travail, nous risquerions de devoir nous renier et de continuer à être tétanisés par un discours lepéniste qui a réussi à articuler les problèmes de la mondialisation à la vie quotidienne en faisant de la figure du voisin étranger le chaînon entre ces deux sphères.

La France doit au contraire être consciente de l'apport de l'immigration, non seulement pour des raisons internes (économiques et démographiques) mais également parce qu'il y va de sa capacité à être respectée et influente dans le monde comme maints pays l'ont compris et mis en application de façon active ces dernières années.

Réenchantons le rêve européen

L'approche de la question migratoire par l'Europe a d'ailleurs, ces dernières années, été un symptôme de la difficulté de l'Europe à aborder cette question, coincée entre la nécessité démographique d'accueillir des immigrés et le ressort du populisme raciste. Si l'Europe a semblé davantage pencher sur le second terme de l'alternative (cf. construction d'une politique de lutte contre l'immigration davantage que d'une politique migratoire), c'est aussi parce qu'elle a été dans l'incapacité de définir un modèle de développement et de progrès social apte à fédérer toutes les énergies. Empêtrée dans la crise, l'Europe, à travers plusieurs de ses pays, a préféré jouer sur le ressort de la figure du bouc émissaire comme preuve de la compréhension par les pouvoirs politiques des aspirations des peuples. Les attaques de Nicolas Sarkozy contre les Roms et sa remise en cause de la libre circulation au sein de l'Union européenne, les attaques d'Angela Merkel contre les populations immigrées en Allemagne, la légitimation par le ministre de l'Intérieur italien des pogroms anti-noirs de Rosarno en 2008 : autant de

signaux d'une Europe qui, incapable de faire rêver et de créer de l'espoir, a parfois semblé réduite à accompagner le cauchemar du racisme.

Cette situation renvoie au fait que, par plusieurs aspects, l'idée d'Europe, affaiblie par les coups de boutoir conjugués de la technocratie, des marchés et des nationalismes, est en déliquescence, suscite méfiance et rejet.

La France, par fidélité à ses idéaux et pour faire entendre sa voix sur la scène internationale, doit être le moteur du réenchantement du rêve européen – rêve d'un espace de liberté, de paix, d'égalité et de progrès social. Réenchanter le rêve européen c'est, sur ces bases, reprendre le chemin d'une intégration renforcée.

Cette intégration doit être au service des peuples alors qu'ils peuvent aujourd'hui avoir l'impression qu'ils sont sacrifiés sur l'autel des desiderata des marchés financiers et sur celui de règles économiques sacralisées contre tout entendement mais au plus grand profit de ceux qui ont tout à gagner du libéralisme.

Pour que les peuples se réapproprient l'idée européenne, plusieurs axes doivent être défendus.

Il s'agit tout d'abord d'oeuvrer à une intégration institutionnelle en rendant les institutions plus transparentes et plus démocratiques : clarifier les prérogatives des différentes institutions, faire du Parlement européen un vrai législateur, faire élire réellement le président de la Commission européenne par les députés européens, coordonner les politiques de défense et créer une diplomatie davantage intégrée.

L'intégration doit aussi être économique. Certes, l'intégration économique a été le moteur de la construction européenne. Mais elle s'est faite essentiellement à travers les préceptes du libéralisme alors qu'il est urgent aujourd'hui de remettre de la politique et de la solidarité dans ce domaine par la mutualisation des dettes des pays européens, par l'avènement d'une Banque centrale européenne qui se soucie de croissance, par l'émergence d'un réel budget européen en mesure d'activer une politique budgétaire, par une lutte effective contre les possibilités de dumping fiscal à l'heure où les paradis fiscaux, à l'instar du Luxembourg ou des Iles anglo-normandes, continuent à exister.

L'intégration doit être politique : il faut faire en sorte que les acquis européens fondamentaux, comme la libre-circulation des individus, soient pleinement respectés. Il est par exemple urgent d'abolir les restrictions à l'application des accords de Schengen.

L'intégration doit être sociale : il faut faire en sorte que les normes sociales s'appliquent de façon suffisamment stricte pour abolir les risques de concurrence des pays via le moins-disant social. Parce qu'elle ne peut susciter l'adhésion que si elle est vécue comme un espace de progrès social, l'Europe doit être le levier de l'émergence de nouveaux droits partagés.

L'intégration européenne doit enfin être celle des sociétés européennes. Elle est déjà en cours grâce à l'engagement unificateur de la société civile européenne qui montre la voie par ses discours et ses actions coordonnés. Sans envie, sans désir de construire un espace commun, l'idée européenne n'a aucun avenir. C'est pourquoi la société civile européenne doit être soutenue, bien loin des pratiques actuelles de soutien à des associations dont la seule qualité semble être souvent de maîtriser la novlangue européenne. L'Europe doit également, afin de favoriser l'émergence de la société civile européenne, amplifier ses programmes d'échanges scolaires et universitaires comme le programme Erasmus ainsi qu'organiser directement ou par soutien des moments de vie partagés à inventer. Enfin, ce sont aussi aux socialistes et sociaux-démocrates européens de faire vivre la politique à l'échelle européenne en proposant de grands meetings européens et la solidification d'un réseau militant transnational. Le PSE doit être à l'avant-garde de l'organisation de ces fronts communs de lutte.

Réussir à construire une Europe intégrée, c'est bien évidemment permettre à cet espace commun de peser davantage sur la scène internationale sur les plans économique et diplomatique. Mais c'est également être en mesure d'évoluer dans un ensemble qui a quelque chose à dire au monde par la capacité que nous aurons collectivement eu à construire, ce qui n'est pas si fréquent que cela à l'échelle du monde : un espace constitué de sociétés démocratiques complexes et porteuses de progrès social pour chacun des membres qui les constituent.

Pour que la France renoue avec sa vocation universaliste

La France est porteuse de valeurs universelles suscitant adhésion et désir dans les milieux intellectuels, politiques et militants à travers le monde. Ces milieux engagés expriment une demande d'incarnation, de soutien et de mise en action de ces principes.

Il existe une envie de France, mais notre pays ne présente pas assez ce visage ouvert au reste du monde, en particulier aux sociétés civiles, alors qu'elles occupent une place de plus en plus importante dans l'évolution politique de leurs pays.

Nombreux sont les pays dont l'action internationale a pris en compte cette dimension nouvelle dans les relations internationales. La France accuse sur ce plan un retard certain, et ne bénéfice pas ainsi d'un important relais d'influence pour donner de l'ampleur à son action politique.

Soutenir les avancées démocratiques du Printemps arabe comme partout dans le monde

Après avoir soutenu jusqu'au bout le régime autoritaire et corrompu de Ben Ali, la France a salutairement changé de position en poussant à une intervention internationale pour protéger les civils libyens menacés de massacre.

L'internationalisme que nous promouvons va de pair avec la responsabilité de protéger, à l'encontre des doctrines souverainistes nourries de relativisme culturel qui s'apparentent bien souvent à un droit pour des dictateurs à massacrer leur propre peuple.

Ni néo-colonialiste ni post-colonialiste, l'attitude de la France par rapport aux avancées démocratiques doit simplement être pro-démocratique. Dans les pays qui ont connu le Printemps arabe comme partout dans le monde, notamment en Russie, en Chine ou en Birmanie, elle doit résolument soutenir les peuples en libération et leurs aspirations universelles à la démocratie, unique dans son principe et ses valeurs et plurielle dans ses modes d'application.

L'investissement de la société civile

Traditionnellement méfiante vis-à-vis de la société civile, la France n'a

pas su développer des liens solides avec ces acteurs de changements fondamentaux au niveau international. Coupée des sociétés, elle prend le risque de ne pas comprendre une société en mouvement et, en restant sur les vieux schémas de la diplomatie, de soutenir des pouvoirs autoritaires comme celui de Ben Ali quand son peuple se bat pour sa libération.

Ainsi, la France doit totalement changer son rapport à la société civile à travers le monde, et investir pleinement ses relations avec elle en la soutenant clairement.
Cela nécessite que des instructions claires soient données aux ambassades de travailler de manière plus étroite et systématique avec les sociétés civiles et de soutenir les militants pour la démocratie et les droits de l'Homme, comme les Femen en Ukraine ou Memorial en Russie par exemple. Il est de la responsabilité de la gauche de construire cette mutation, d'engager une transformation en profondeur des ministères des Affaires étrangères et des Affaires européennes, pour inscrire dans l'institution cette nouvelle approche des affaires internationales en relation proche avec la société civile.

Hisser les normes sociales internationales au rang de normes fondamentales

Si le droit international, depuis la Déclaration universelle des droits de l'Homme, qualifie de fondamentales toute une série de normes sociales, la réalité est bien différente. La mondialisation s'est faite en ignorant très largement leur application par les pays signataires des traités et des conventions reprenant ces normes. Dominée sur les dernières décennies par une logique économique de moins-disant social, la mondialisation a pu être vécue à juste titre comme une machine de guerre contre les progrès sociaux.

La gauche au pouvoir peut infléchir cette logique en contribuant à hisser les normes sociales internationales au rang effectif de normes fondamentales. À titre d'exemple, les négociations au sein de l'OMC devraient intégrer pleinement la question du respect des normes sociales.

Il en va de même pour les normes environnementales.

Certes, ces différentes normes sont parfois vues par les économies émergentes comme un moyen pour les pays les plus développés de conserver leur avantage économique. Cela n'est à vrai dire pas totalement inexact. Mais une mondialisation au service des peuples, qu'ils soient des pays développés, des économies émergentes ou des pays en retard de développement, ne peut se concevoir que par l'extension des droits et des garanties reconnus et accordés aux individus.

Sans l'inscription effective des normes sociales et environnementales au rang de normes fondamentales, nous risquons un triple processus :
- la défiance des pays développés face à la concurrence vécue comme déloyale de la part du reste du monde ;
- le risque du dumping social et du dumping environnemental ;
- l'affaissement des conditions de vie dont on sait qu'elles peuvent être mortelles. De ce point de vue, la situation de maintes populations de pays en retard de développement est dramatique sur le plan sanitaire tant des zones entières, par les facilités laissées aux pollueurs, sont devenues des enfers sanitaires, que ce soit par la pollution et/ou l'épuisement des ressources. À vrai dire, l'exigence environnementale brimée par la logique du rendement maximal et immédiat qui domine sous la férule du capitalisme financier n'est pas un luxe de riche mais une nécessité pour l'humanité.

Conclusion

Cette contribution n'est qu'un début, nous souhaitons porter ces sujets lors des mois et des années à venir. Pour qu'elle continue à vivre, nous avons créé un blog sur lequel vous pourrez enrichir ce début de réflexion en y envoyant vos propres textes. Vous trouverez sur ce blog des contributions et propositions plus détaillées concernant les deux grandes priorités choisies par le président de la République durant sa campagne : l'égalité et la jeunesse.

www.etsicetaitmaintenant.fr

(1) La majorité des contribuables est prête aujourd'hui à payer davantage d'impôts pour que les pouvoirs publics consacrent de façon prioritaire leurs efforts à l'éducation.

(2) Discours de Xavier Darcos à l'occasion de la présentation du volet « Éducation nationale » de la dynamique « Espoir banlieues » le 14 février 2008.

(3) Voir par exemple l'article de Christophe Guillet « Maine et Loire : la guerre scolaire au quotidien », Prochoix, n°53, octobre 2010 sur l'absence d'offre d'enseignement public.

(4) Une famille sur deux a déjà inscrit un de ses enfants dans l'enseignement privé, et deux enfants sur cinq y auront un jour été scolarisés.

CHANGER LA RÉALITÉ POUR ACCOMPLIR L'IDÉAL

À travers les laissés-pour-compte, le monde déshumanisé est insupportable. Pour bâtir un socialisme à visage humain, ici en France, comme partout dans le monde, avec quelles méthodes et avec quels moyens pouvons-nous transformer la vie sociétale.

LISTE DES SIGNATAIRES

JEAN-CLAUDE MARCOUD (AUTEUR DU TEXTE) ; VIRGINIE HOUADEC (MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL) ; JULIEN DUPREY (SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE-ADJOINT) ; NICOLE PRADERE (MAIRE-ADJOINT) ; LAURENT VERGNES (SECRÉTAIRE DE SECTION, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL H.G.) ; THIERRY PARIS (CONSEILLER MUNICIPAL) ; NADIA BAKIRI (MEMBRE DE L'UNION RÉGIONALE M.P.) ; MICHEL CARRERE ; CHRISTINE ROUSSEL ; ADRIEN GUILLOT ; SUZY CANDIDO ; THIERRY DUTRANOIS ; SOPHIE LAPEYRE ; JACQUES DUPREY ; JEANNE DUPREY ; MARCEL BARLAM ; MARIE-LAURE BARLAM ; JEANNETTE MONFRAIX ; JACQUES MARCOUD ; DANIÈLE DARGAGNON ; CHRISTIAN KELLERHALS ; NATHALIE BARDOUIL ; DOMINIQUE BABOUOT…

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Un monde déshumanisé

- Le constat d'aujourd'hui
- Les laissés-pour-compte
- Le conditionnement médiatique
- Le renoncement à l'existence
- La honte ressentie
- Le socialisme à visage humain
- Ne jamais renoncer

Les mécanismes sociétaux

- Les mécanismes de l'économie
- D'autres instruments économiques
- La bourse, symbole du capitalisme
- Les besoins alimentaires
- Vers une fiscalité équitable
- Agir sur l'international

Le monde du travail et le salariat

- Un diagnostic édifiant
- Reconnaître et valoriser l'effort au travail de chacun
- L'action des syndicats
- Le plein emploi
- Les charges sociales
- Un autre modèle d'entreprise

Le logement social

Un monde déshumanisé

À l'approche d'un nouveau congrès, ne serait-ce pas le moment de redécouvrir les idées fondatrices du mouvement socialiste. Notre assise idéologique repose-t-elle encore sur le désir de bâtir une société généreuse et solidaire ? Souhaitons-nous toujours une organisation communautaire et universelle permettant à tous ses membres de bénéficier des meilleurs progrès médicaux, éducatifs, matériels, etc. en un mot, humaine ? Il semble opportun de rappeler le sens et l'aboutissement ultime du socialisme conjuguant les termes fraternité, empathie et partage. À savoir, tout être humain accomplissant un effort existentiel, quel que soit son handicap, sa formation, sa situation professionnelle ou son âge devrait se voir accorder les mêmes moyens d'existence. Ce sont les règles d'une société harmonieuse visant à façonner une vie collective basée sur le respect des besoins essentiels. Ce sont les principes fondamentaux de l'idéologie socialiste sans distinction de la capacité physique ou intellectuelle de chacun.

Nous pourrions citer les pensées d'auteurs célèbres, politiques ou philosophiques, qui nous parviennent depuis les droits de l'homme du XVIII[e] siècle ou l'apport plus ancien des pères du Judéo-christianisme. Au nom du devenir de l'humanité, tous ressentaient la nécessité de créer un monde où l'être vivrait au sein d'une harmonie fraternelle. Tous ont contribué, de manière directe ou indirecte, à la naissance des idéologies politiques servant le genre humain. En particulier, celles qui ont été appelées socialistes.

Le constat d'aujourd'hui

À ce jour, quel constat pouvons-nous dresser ? Nous en conviendrons tous, les objectifs socio-économiques des idéaux socialistes sont loin d'être réalisés. Sur le plan individuel, après avoir accompli le même effort physique ou mental, chacun n'obtient pas le même accès aux bienfaits du progrès. La satisfaction des besoins d'existence est conditionnée par la sélection et l'élimination. La société libérale impose la confrontation et le concours perpétuel. Les gagnants sont les plus intelligents, les plus malins disposent déjà d'un soutien à leur naissance. Ceux qui perdent, « en dépit de leur effort », sont écartés des meilleurs progrès de l'existence. Que signifie encore le terme justice sociale ? La conception malthusienne prédomine, non pas par la limitation des naissances, mais par **la compétition humaine éliminant les plus faibles.** Pourquoi cette discrimination imposée ? Ne nous méprenons pas, les raisons proviennent essentiellement des méfaits du système libéral appelé aujourd'hui « libéralisme productiviste ».

Quelle vision du monde avons-nous ? Les orientations du développement planétaire sont, en grande partie, menées par des institutions internationales. Celles-ci demeurent des nébuleuses pour le simple citoyen : OMC, G8, G10, FMI, OCDE, sans oublier, la Commission de Bruxelles ou la BCE pour l'Europe. Tous ces organismes expriment la même logique, celle des puissances industrielles et financières relayées par les dirigeants d'État. Toutes agissent sans aucun contrôle direct des peuples. Toutes interviennent avec plusieurs objectifs : étendre l'emprise du système productiviste des marchés, déréglementer le travail, marchandiser toute activité humaine sans retenue et laisser se financiariser les rouages économiques. Peu importe le fossé croissant entre les conditions de vie des minorités nanties et celles des populations paupérisées. Le revenu des 1,2 milliard d'humains les plus riches est 15 fois supérieur à celui des 2,3 milliards les plus pauvres. Dirigée par un parti communiste censé défendre les principes égalitaires, la Chine, pays le plus peuplé, s'est ralliée à cette conception sélective sans aucun scrupule. La réalité mondiale est bien là. La quasi-totalité des pays s'est soumise au fléau libéral de l'ultra concurrence commerciale. **Les quelques États souhaitant limiter les effets de cette orientation n'ont plus aucune prise sur ces institutions internationales.** En fait, tous les pôles dirigeants planétaires y trouvent leur compte. Les chefs d'État ont trouvé le moyen de se déresponsabiliser aux yeux de leur opinion. Les industriels et financiers internationaux, dissimulés derrière ces organismes, dirigent le développement du libéralisme productiviste de la planète. Aucune Nation, aucun élu, aucun citoyen ne peut exercer un recours ni sur son activité, ni sur ses fautes. En résumé, au travers de leur gouvernement, les peuples sont soumis aux directives de pouvoir que l'on pourrait qualifier d'usurpé. La conséquence est que la compréhension des effets du mondialisme

libéral et le ressentiment des populations commencent à poindre. Sur le plan géopolitique, s'établit un même constat : l'ONU gouvernée par « cinq » États disposant d'un droit de veto. Le Conseil de sécurité refuse ou impose des décisions internationales, parfois injustifiables, aux autres Nations. Ces cinq États, à l'exception de la Chine, sont évidemment les mêmes que l'on retrouve au G8. La question n'est toujours pas posée : au regard des interventions mettant en cause les vies humaines (militaires), tous les peuples ou leurs représentants élus ne devraient-ils pas être consultés ?

Dans ce monde où tout est « presque » permis, l'hyper-productivisme est à son aise. Peu importe les effets néfastes sur l'environnement ou le gaspillage des matières premières. L'impact sur la biodiversité est désastreux. Partout dans le monde où les pratiques aveugles du libéralisme productiviste sévissent, le déséquilibre ou la dégradation des espaces naturels croît. Enrôlée par les grands industriels du dopage phytosanitaire, l'agriculture européenne fournit une alimentation graduellement contaminée. La PAC fournit un bel exemple de la subordination de la Commission de Bruxelles.

La libéralisation des « entraves » étatiques, les gains de productivité imposés à « l'homme-machine », la libre délocalisation d'entreprise, la libre détention du capital boursier par les fonds de pension, les fonds spéculatifs ou activistes, constituent les pratiques choyées par les tenants du dogme libéral. Le terme « croissance économique » basé sur la seule augmentation des valeurs ajoutées du PIB constitue le baromètre du bonheur de la société. Peu importe si les progrès résultants de cette croissance sont honteusement inégalitaires, peu importe si la moyenne du PIB par tête d'habitant masque les extrêmes. **À l'opposé, les mots partage, entraide, philanthropie, dévouement, intérêt général et préservation du patrimoine écologique sont évacués du vocabulaire existentiel.**
De surcroît, tous ceux qui remettraient en cause l'ensemble de ce système sont considérés comme de dangereux révolutionnaires.

Nous entendons qu'il faut s'adapter à ce modèle qui accepte le mercantilisme comme fil conducteur, modèle où la concurrence intensive se propage le plus souvent au détriment de l'emploi, de la santé, de la nature et de la qualité produite ; cadre de vie où la compétition, la confrontation et l'enrichissement rapide sont érigés au rang de guides suprêmes. Là même, où la contradiction entre hautes rémunérations des actionnaires et stagnation des salaires est permise. Là, où le premier facteur de production compressible repose sur les emplois. Là où l'absence de règles contraignantes profite à l'évasion fiscale des affairistes. Enfin, là où le laxisme étatique permet aux grands dirigeants d'entreprise d'être dégagés de leurs responsabilités économiques, sociales et morales. De concessions en concessions idéologiques, les références humanistes se sont effacées. Hélas, cette orientation semble avoir été tolérée par le mouvement socialiste international.

Au début du XX^{e} siècle, afin de renverser le capitalisme industriel montant, la dictature du prolétariat (concept marxiste) avait tenté de s'imposer. Un siècle plus tard, un autre extrême, tout aussi incompatible, s'est installé de manière feutrée, croissante, mais très présente : le totalitarisme des marchés et sa base idéologique « le libéralisme productiviste ». **Le paradoxe, c'est qu'au nom d'un soi-disant désir de liberté des individus, une nouvelle doctrine, plus inodore, plus masquée et sans humanité, s'est progressivement installée.**

Les laissés-pour-compte

Seulement voilà, la grande majorité des salariés, les chômeurs et leur famille, la large couche de la société vivant en dessous du seuil de pauvreté (parmi eux de nombreux retraités) constituent les vraies victimes. **Mais, sachons l'expliquer et le dire, ils sont aussi indispensables au bon fonctionnement du système qui exige un très grand nombre de perdants, lesquels deviennent peu à peu des laissés-pour-compte.** Au centre de ce tableau où l'iniquité est banalisée, ce sont les plus malins, les plus affairistes, certains disent les plus compétents, ou les plus fortunés qui, par leur succès ou leur héritage, avec ou sans effort parfois, dominent et profitent des progrès matériels et immatériels. Peu importe la négation sociale et humaine de leur réussite. Sont-ils eux-mêmes conscients des dommages collatéraux. Quelques-uns ayant conservé un sens compassionnel sont extraits avec habileté afin d'être exposés médiatiquement - l'arbre peut ainsi cacher la forêt. De l'autre côté, les « gueux » sont de retour. Lors d'événements dramatiques, les sans-abri (près de 200 000 en France selon la CNAF) font également l'objet de flashs et reçoivent des promesses généreuses et médiatiques. Ainsi, le système se donne bonne conscience.

En France, depuis 1789, les constitutions ont bien tenté d'inscrire les devoirs de l'État en termes d'égalité et de droits des citoyens. « La Nation assure aux familles les conditions nécessaires à leur développement », peut-on lire dans le préambule à la Constitution. Le bilan est patent. **La société française déviée de ces principes a été soumise au dispositif inégalitaire servant le système économique.** À ce jour, l'illettrisme renaît à grands pas. Un enfant sur huit quitte le primaire sans maîtriser le français. On recense plus de 2,5 millions de travailleurs pauvres dont 80 % sont des femmes. Plus de 40 % perçoivent le Smic, mais leur composition familiale leur interdit de dépasser le seuil de pauvreté. L'écart entre le niveau de vie médian et le seuil de pauvreté s'accroît, sept millions de citoyens vivent en dessous du seuil de pauvreté dont deux millions de mineurs et 10 % des foyers disposent de 41 % du patrimoine national.

Concernant le logement, les mêmes causes entraînent les mêmes effets : toutes les couches de la société sont touchées. Les études concordent, les classes moyennes sont poussées vers le bas pour deux raisons : d'une part, à cause du décalage des salaires par rapport à la hausse « réelle » des prix et d'autre part, en raison de la précarité grandissante de l'emploi.

Les écarts de revenus constituent une provocation :
entre 2005 et 2011, 90 % des familles les moins riches ont obtenu une hausse de 5 % de leur revenu en euros constants, contre 11 à 43 % pour les foyers les plus riches. Le nombre de smicards atteint 2,5 millions pour un salaire de 1100 euros nets par mois. Dans sa dernière étude, l'Insee indique que 50 % des salariés à temps complet gagnent moins de 1580 euros nets par mois. (les femmes reçoivent un salaire inférieur de 19 % à celui des hommes). Un adulte travaillant au Smic à mi-temps avec un enfant de moins de 14 ans dispose de 850 euros par mois pour survivre. De l'autre côté, les revenus financiers ont crû de 30 % en dix ans, soit cinq fois plus vite que les salaires.
À ceux qui prônent un besoin d'équité et d'humanité, le système répond : « Non, nous avons besoin de plus de libertés économiques ». **Quand l'abus des libertés rend la liberté trop injuste, l'ombre d'une révolte n'est pas loin…**

Le conditionnement médiatique

Tout a été mis en œuvre pour modeler et aliéner la conviction de chacun aux « bienfaits » du nouveau mode de vie : **« Vous êtes né pour ne pas être malade, être compétitif, être le meilleur et consommer toujours plus »** telle est la devise existentielle du XXIe siècle. Un des bras éducatifs, et non le moindre, du mécanisme est constitué par le puissant pouvoir médiatique, en particulier, audiovisuel (le plus étendu). Par la concentration évacuant le pluralisme, par l'information partisane ou la désinformation, par les programmes « divertissants » et leur pédagogie basée sur le défi, par l'exposition effrénée du sensationnel, par l'émotionnel évacuant le cognitif et par le bourrage publicitaire incitatif (dont les enfants ne sont pas à l'abri), la propagande moderne neutralise les notions de solidarité, l'esprit critique et la réflexion sur le monde contemporain. Elle facilite l'enrôlement du « citoyen-consommateur ». Par son efficacité, elle est aussi reprise pour la promotion politique. La communication audiovisuelle a remplacé « l'opium du peuple » de Marx. Sur le plan économico-social, **cette éducation se fonde sur l'extrême valorisation de la compétitivité, de la performance, du « devenir riche » et d'une invitation incessante à consommer.** Elle est « aveuglante » par l'espoir de posséder toujours plus et « complaisante » pour les instincts de confrontation et de domination (baptisés pudiquement concurrence). Le système est sans sentiment, mais il a réussi à s'imposer comme seul modèle de développement. Les quelques règles restantes protégeant les consommateurs, les salariés, la santé ou encore la dégradation de la nature sont intelligemment contournées.

Le renoncement à l'existence

Un autre corollaire insupportable de la société déshumanisée repose sur la promotion immodérée de l'individualisme, le contraire de la solidarité. Chez de nombreuses personnes, cette incitation à agir pour son propre intérêt (l'égoïsme) et à rompre avec l'esprit de compréhension mutuelle peut engendrer un mal-être psychique. Plusieurs facteurs en sont la cause : la compétition et la performance individuelle en continu, l'enrichissement monétaire indispensable, l'impuissance à accéder aux besoins existentiels face à l'offre abondante de consommation, la perte des valeurs nobles du partage, l'inutilité des liens sociaux, etc. Le leitmotiv « ne compter que sur soi-même » ainsi imposé, se traduit par des signes récurrents : **la perte de confiance en soi, l'angoisse d'être seul face à l'incertitude de l'avenir, la mauvaise image de soi, l'humiliation lorsqu'on se retrouve perdant du système concurrentiel, la vulnérabilité sociale ressentie par la déréglementation du travail, la solitude face au désintérêt des autres, etc.** En 2010, 47 % des Français interrogés craignent de devenir un jour sans-abri. Provoquées par le « chacun pour soi », toutes ces souffrances heurtent la fragilité psychique et peuvent expliquer une grande part des pathologies dépressives et suicidaires. Les jeunes, eux-mêmes plus sensibles, ne sont pas épargnés. Cette atteinte à l'équilibre humain est relevée dans de nombreuses études sociologiques.

En raison de la dureté des méthodes productivistes, les suicides constatés sur les lieux de travail n'échappent plus à ces observations. Le pouvoir politico-économique dominant commence à proposer des dispositifs de prise en charge et de prévention, mais aucune interrogation sur les véritables origines économico-sociales. Toujours avec subtilité, les autorités publiques portent l'attention sur les effets et non sur les causes.

La honte ressentie

Partout dans le monde, l'enrichissement sans effort et la spéculation sont encouragés : revenus du capital, revenus immobiliers et boursiers. Plus vous possédez, plus vous gagnez. En bas de l'échelle, les zones de pauvreté s'élargissent en entraînant le désespoir et la détresse. **Il faut survivre et non vivre ! L'extrême misère devient une extrême banalité.** Cette constatation dramatique du déséquilibre de l'humanité commence à être partagée sur la planète. Aux États-Unis, - pays « berger » de la civilisation libérale - , les premiers réveils apparaissent. En 1996, à l'âge de 88 ans, le célèbre économiste John Kenneth Galbraith, ancien conseiller du président Roosevelt, écrivait : « La dichotomie entre capital et travail ne peut plus résister à l'analyse. Désormais il y a les riches (qui profitent) et ceux qui aspirent à ce statut, de l'autre côté, les faibles et les pauvres. Les premiers sont mieux organisés sur le plan politique international, les seconds, les moins favorisés (du système libéral) sont ceux qui sont victimes de la pauvreté, les chômeurs et ceux qui subissent les discriminations (race, sexe ou âge). »

En France, d'autres réactions, hélas jusqu'alors inaudibles, sont enfin exprimées publiquement par les grands représentants des églises. Claude Baty, président de la Fédération des protestants de France déclare en décembre 2009 : « La religion de la consommation serait-elle le culte officiel de la France laïque ? Pourquoi travailler plus ? Pourquoi gagner plus ? Pour qui ? Pour quelle vie ? » Pour sa part, le président de la Conférence des évêques de France prenait le contre-pied de Nicolas Sarkozy en soulignant : « Les employés doivent pourvoir gagner leur juste salaire sans être acculés à des horaires qui vont déstructurer l'équilibre de leur relation familiale. » De son côté, la franc-maçonnerie apporte les mêmes observations sur le début du XXIe siècle. Patrick Kessel, ancien Grand-Maître du Grand Orient constate : « C'est l'échec en matière de justice sociale, avec ses paradoxes et l'absurdité du système, échec d'un système de développement qui n'a pas permis le décollage du Tiers-Monde et qui, au contraire, met en place dans le monde riche des ghettos de misère au cœur de nos villes. Avec le chômage, avec la marginalisation, de plus en plus d'individus sont en fin de droits et n'ont tout simplement plus rien. »

Jusqu'à quel niveau de résistance peut-on retenir notre sentiment de révolte ? Pendant combien de temps encore pouvons-nous évacuer cette honte ? **La vraie réponse n'est pas d'accorder quelques « consolations » matérielles ou financières à quelques-uns, mais bien de comprendre les raisons profondes et de transformer le modèle économico-social existant.**

Le socialisme à visage humain

Face à la globalisation libérale du capitalisme, proposons aux peuples un autre modèle, une vision humaine de la société. Charles Fourier, Saint-Simon, Robert Owen, Flora Tristan, Émile Durkheim, Max Weber et Jean Jaurès furent, parmi d'autres, les premiers à analyser l'absence d'humanité dans le capitalisme. Tous pensaient que le capitalisme développe des actions basées sur la seule efficacité sans aucune considération de la morale. « Les relations humaines deviennent impersonnelles et instrumentales », disait Weber. Jean Jaurès définissait le socialisme comme un besoin naturel d'unité, de fraternité et d'harmonie : « C'est de réconcilier tous les peuples par l'universelle justice sociale. Vers ce grand but d'humanité, c'est par des moyens d'humanité aussi que va le socialisme ». Léon Blum apporta sa pierre : « Le socialisme, c'est la rationalisation universelle

où tous les apports de la nature recevraient leur utilisation parfaite et qui permettrait de répartir sur l'ensemble de la race humaine le maximum de richesses au prix du minimum de travail. » Plus récemment, d'autres responsables d'État étrangers avaient ouvert la voie du socialisme humaniste. En 1968, en initiant le « Printemps de Prague », Alexandre Dubcek posait les bases d'une réelle société généreuse et humaine. Il annonçait : « Contre la chape du socialisme stalinien, nous devons construire le socialisme à visage humain ».

À la fin du XXe siècle, toutes les tentatives d'instaurer ces idées se sont arrêtées en cours. Les puissances d'argent et leurs représentants politico-industriels ont été les plus forts, diront certains. La rupture avec le système libéral internationalisé, n'a pas été suffisamment engagée, affirmeront d'autres. Trop d'erreurs ont été faites, expliqueront les derniers. Pour ne rien omettre de notre propre histoire, rappelons aussi le réel espoir populaire qu'avait créé « le programme commun » signé par l'union de la gauche en 1972. Bref, aujourd'hui, force est de constater l'absence de pays allant véritablement vers la voie du socialisme humain.

Trop peu énergique, la confrontation menée par la sociale démocratie n'a pas arrêté le « joug » idéologique et économique du capitalisme planétaire. Si d'un côté, les États marxistes totalitaires ont quasiment disparu, de l'autre, à l'inverse, la pieuvre du capitalisme libéral continue d'étendre son emprise sur le monde. **Pour nous, soldats du socialisme humaniste, il faudra continuer à résister, réapprendre à combattre avec nos bases idéologiques afin de déjouer cette oppression mondiale dissimulée derrière le nom de « liberté ».** Ce sont de nouvelles et âpres luttes, de nouvelles conquêtes politiques que nous devrons conduire. L'affrontement sera long et laborieux. Il exigera de la conviction, de la méthode et beaucoup d'obstination. Nous devrons expliquer ce qu'est devenue l'humanité, ce que représente l'actuel et sinistre ordre mondial dominé par le libéralisme économique. Nous devrons surtout faire comprendre au peuple ce que représentent les puissances industrielles et financières qui écrasent la contestation politique. Enfin, si notre dévouement nous mène au pouvoir, nous devrons nous atteler à bâtir graduellement un autre type de relation sociale, une autre forme d'éducation, une autre régulation économique, un autre marché soustrait de la « main invisible » d'Adam Smith. Et, s'il nous reste un court instant, nous pourrons relire le livre de Léon Blum écrit en prison en 1942 : *À l'échelle humaine.*

À travers cet engagement universaliste, nous devrions aussi contribuer à fonder une autre Europe. Celle dont les projets d'organisation institutionnelle, les directives économiques et sociales ainsi que les choix environnementaux ne seraient plus le jardin privé d'eurocrates libéraux. Une Europe où les intentions seraient préalablement débattues, amendées et acceptées « directement » par la majorité des Européens. Pour y parvenir, nous devrons agir avec plus d'audace et d'efficacité. *Appliquons-nous à communiquer « fraternellement » au-delà des frontières et appelons les peuples à fonder les États-Unis d'Europe chers à Victor Hugo :* « Un jour viendra où toutes les nations du continent, sans perdre leurs qualités distinctes, se fondront étroitement dans une unité supérieure pour constituer la fraternité européenne ». C'est cette société européenne qui répondra aux besoins de générosité, de justice sociale et d'intégration humaine.

Si nous parvenons à dépasser les mots, si nous parvenons à dépasser les motions, si les ambitions présidentielles s'estompent et si nous obtenons du prochain Congrès le choix de bâtir une nouvelle société, alors nous aurons gagné la reconnaissance de tous ceux qui espèrent encore en nous. Bien sûr, il nous faudra entraîner l'adhésion des autres en suscitant une large prise de conscience. Mais qui oserait dire que cette noble tâche militante est impossible ? Nos références constantes à l'égalité sociale, au partage du travail, à la fraternité des peuples et sans omettre le risque de révolte populaire, ne constituent-ils pas de solides raisons pour convaincre ? Alors engageons-nous, luttons pour édifier cette société responsable où le citoyen sera mieux armé et réfléchi pour juger lui-même du devenir commun. Bâtissons cette nouvelle société respectueuse de l'individu, où les droits et les devoirs permettraient à chacun de se prononcer « directement » sur le sens de sa vie. **C'est aussi ce combat « non-violent » qui pourrait entraîner d'autres peuples à participer à la renaissance du socialisme humaniste.**

Ne jamais renoncer

Bien entendu, les détracteurs ayant une vision conservatrice de l'avenir se manifesteront et répéteront : « Ne rêvez plus, les visions de Jean Jaurès ou l'humanisme d'Albert Camus sont de belles réflexions, mais ne seront jamais réalisées ». Ils n'oublieront pas d'ajouter : « L'interconnexion marchande mondialisée et libérale a joué contre vous, le capitalisme financier est devenu inéluctable, l'argent roi a définitivement conquis la planète, il faut seulement l'adapter. » Ce sont les mêmes opposants qui diront aussi : « accorder un salaire mensuel de 1500 euros est insoutenable », alors qu'ils n'ont jamais vécu ni géré le quotidien avec un tel revenu. Avec un esprit identique, d'autres libéreront leurs cruels arguments : **« Les travailleurs pauvres sont des gens paresseux, les plus intelligents et les plus doués ou les plus roublards sont les plus aptes, eux ont droit au bonheur, les autres doivent comprendre. »** Pour tous ceux-là, nous devrions accepter les vertus de la sélection naturelle et « évoluer » en nous adaptant à ces normes primaires. En somme, nous devrions accepter le « Darwinisme social ». C'est bien là, la grande interrogation du début du siècle, l'être doit demeurer enchaîné au fonctionnement naturel du « libéralisme » mondialisé.

Notre assise idéologique et notre engagement socialiste ne se justifieraient plus, il ne resterait que la capitulation et le renoncement. Eh bien non ! Rejetons ce système déshumanisé. Honorons l'altruisme en méprisant l'arrivisme. Jean Jaurès écrivait en 1908 : « Non ! Tous ceux qui ont lutté, souffert, espéré depuis un siècle, n'ont pas perdu leur effort, leur souffrance n'a pas été vaine, leur espérance ne sera pas décevante. » Plus tard, Léon Blum déclara : « On est socialiste, à partir du moment où l'on cesse de dire : "Bah ! C'est l'ordre des choses, nous n'y changerons rien". **On est devenu socialiste à partir du moment où l'on a senti que ce soi-disant ordre des choses était en contradiction flagrante avec la volonté de justice, d'égalité, de solidarité qui vit en nous. »** Suivons ces propos et refusons le défaitisme contraire à notre devoir. Poursuivons notre but, celui qui nous a été légué. Si ce combat et ce dévouement ne devaient plus être les nôtres, alors ce même mot « socialiste » n'aurait plus de sens car il ne serait plus respectueux de sa propre naissance.

Mais, il y a un mais. Pour parvenir à ce but, conduit par la « renaissance » du socialisme, nous ne devrons pas dissimuler la réalité à venir. Le chemin sera particulièrement exigeant et long. Il demandera une profonde réflexion de chacun ainsi que des appuis moraux, scientifiques et philosophiques. C'est pourquoi, cet ambitieux et salutaire défi ne pourra connaître de résultats que par

étape, quelques décennies seront sûrement nécessaires. **Il s'agit bien d'un combat qui ne serait pas mené seulement pour nous-mêmes mais aussi et surtout pour le bien-être de nos enfants et petits-enfants.**

Pour cette raison, nous ne devons plus attendre. Entre une révolte sociale justifiée et généralisée, qui pourrait être imminente, ici en France comme ailleurs, dont les débordements extrêmes seraient à craindre et l'énorme pouvoir du « paradis » productiviste et libéral, auteur de l'injustice sociale mondialisée et du déséquilibre environnemental, l'hésitation n'a plus sa place.

Les mécanismes sociétaux

Les mécanismes de l'économie

L'harmonie sociale et environnementale d'une société dépend essentiellement de son système économique. Or, faut-il rappeler que la science économique est une pseudo-science ? Et si toutefois certains la déclarent comme science exacte, elle serait celle de Léon Dugut, grand juriste sociologue : « Nous ne ferons de la science que si nous sommes intimement pénétrés de cette idée que l'homme ne sait rien et qu'après 40 ans d'années d'étude le spécialiste d'une science aperçoit bien mieux qu'à ses débuts l'immensité de son ignorance ». En faisant nôtre cette précaution sur le mot science, ne faudrait-il pas proposer de corriger le contenu « scientifique » du libéralisme économique défini par l'école classique, (le marché « libéré » de l'intervention de l'État). Réalité et objectivité nous amèneraient, en particulier, à intégrer le vecteur de la détresse sociale inhérente et celui du déséquilibre écologique. L'emprise de la doctrine du libre-marché est quasi-totale dans les établissements d'enseignement commercial, comptable, et autres. Rares sont évoquées d'autres formes d'organisation, telle l'économie sociale et participative de marché ou la planification indicative et interventionniste. **Le « libéralisme productiviste », terme plus approprié que libéralisme économique, est un ensemble de théories empiriques et évolutives dont l'exactitude et les bienfaits pour l'homme ne seront jamais démontrés.**

Et c'est précisément ce point là qui pose problème. Les réalités ne résistent pas à l'analyse. Les progrès techniques de la civilisation générés par ce libéralisme depuis plus d'un siècle éludent l'impasse sociale et la dégradation mondiale de l'environnement. Si nous avons connu des avancées sociales, elles n'ont été obtenues que par les revendications populaires de masse, les syndicats de salariés ou par l'interventionnisme d'État. Alors, peut-on vraiment croire que les doctrines libérales « classiques » de David Ricardo et d'Adam Smith, le « monétarisme » de Milton Friedman (école de Chicago) ou la « démocratie libérale » du prix Nobel Friedrich Hayek, ont été favorables à l'épanouissement de l'homme ? Redécouvrons d'autres économistes, dont la pensée se préoccupe davantage du progrès social, tels Charles Dupont-White ou ceux méritant notre relecture car plus proche de nos idéaux comme Karl Polanyi ou Charles Gide, fondateur de l'économie sociale. Rappelons à cette occasion que la critique marxiste du capitalisme reste, en grande partie, toujours d'actualité. **Devons-nous continuer à laisser dire que le laisser-faire du libéralisme productiviste, auteur de l'insécurité sociale, serait le seul modèle adapté à notre monde ? A-t-il réussi à conjuguer l'existence avec le « partage » du bonheur ?** Non ! Déjà, à la fin des années 1880, le sociologue Herbert Spencer décrivait le libéralisme avec le terme « Darwinisme social », en le décrivant par la sélection sociale bénéficiant aux plus aptes. Visionnaire aussi, il disait : « La fonction du libéralisme a été de limiter le pouvoir des rois, la fonction du vrai libéralisme à venir sera de limiter le pouvoir des Parlements. »

Est-ce un hasard, concernant la « certitude » des bienfaits du libéralisme économique, si l'on assiste depuis quelques années à l'apparition de doutes émis par ceux-la même qui le montaient au pinacle. La commission internationale Croissance et Développement soutenue par la Banque mondiale composée, entre autre, de deux prix Nobel d'économie, Michael Spence et Robert Solow a publié un rapport en mai 2008. En opposition aux théories des institutions internationales préconisant la réduction des dépenses publiques, les déréglementations et les privatisations, il y est écrit que : **« Plus l'économie croît, plus une administration publique a un rôle crucial à jouer. Une administration compétente et motivée, des investissements publics dans les infrastructures, l'éducation et la santé, loin d'évincer l'investissement privé, sont au contraire, des dépenses qui les attirent. Ce qui permet de démontrer l'intérêt d'une planification à long terme ».** Serait-ce le début d'une plus large prise de conscience ? L'économie libérale de marché a-t-elle du plomb dans l'aile ? Pour l'instant, ce ne sont que des mots.

Comme chacun sait, le libre marché repose sur l'équilibre entre la liberté de l'offre et de la demande. Mais, hélas, il ne tient pas compte de la nature des moyens mis en œuvre en terme social ou environnemental. Prenons un instant pour revisiter succinctement les deux critères économiques attachés aux besoins sociaux : Comment produire et comment répartir ? Produire, mais sous quelle forme de rapport humain au travail ? Avec quelle méthode de gestion de l'entreprise ? Avec quelle nature d'apport en capital ? Avec quelle responsabilité offerte aux salariés ? Avec quelle précaution environnementale ? De plus, qui doit détenir le droit de jouissance sur la production ? Répartir, vendre, selon quel critère ? À qui ? Librement ou en acceptant d'organiser l'accès de tous aux biens produits ? Accepter les inégalités injustes de revenus ou réduire les écarts de pouvoir d'achat ? Ainsi posées, la production et la répartition des biens s'ouvrent sur des réponses différentes selon le choix de société. Par suite, les réponses sociétales sont celles qui permettront aux individus de prendre conscience que d'autres choix économiques sont possibles que ceux introduits par les préférences libérales.

D'autres instruments économiques

Pourquoi ne pas faire appel à de nouveaux instruments macroéconomiques en réintroduisant une planification indicative et interventionniste cogérée par les agents économiques. Celle qui n'émanera pas d'un pouvoir centralisateur étatique analogue aux anciens pays de l'Est, mais celle qui serait proposée dans le cadre des nouvelles attributions de l'Assemblée nationale, puis directement acceptée par les citoyens. **Cette planification consentie permettrait d'indiquer, à moyen et à long terme, les réels besoins de la population issus de l'évolution démographique, des nécessités sociales et des précautions environnementales.** Avec comme résultat, une base prévisionnelle procurant une orientation plus adaptée des volumes de production et de leur contenu écologique. Elle permettrait de surcroît une anticipation sur les formations professionnelle, facteur de plein emploi. Pierre Mendès-France écrivait : « Chacun reconnaît aujourd'hui que l'État est responsable de l'évolution économique, qu'il lui appartient de lutter contre les crimes et le sous-emploi. Personne ne peut plus défendre sincèrement le

libéralisme du dernier siècle, personne ne croit plus à la valeur de la vieille formule : Laissez faire, laissez passer ». L'État doit édifier un ensemble économique cohérent dont les différentes parties, au lieu de se contrarier ou de se neutraliser, se renforcent, se complètent et se soutiennent les unes les autres. Cet ensemble, c'est le Plan.

La bourse, symbole du capitalisme

N'hésitons pas à prendre du recul à l'égard des directives « libérales » de l'actuelle Commission européenne ou des recommandations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En novembre dernier, poussé par les groupes privés internationaux, le directeur général de l'OMC préconisait « des règles du marché plus justes (plus libres) pouvant déjouer les tentations du nationalisme énergétique (les entreprises publiques) ». À l'inverse de cette incantation libérale, maintenons et créons de grandes entreprises publiques avec un statut de société nationale d'économie mixte, dirigées en partenariat coopératif avec les représentants d'usagers élus. Elles seraient destinées aux secteurs vitaux de la production, de la distribution et des approvisionnements énergétiques (électricité, gaz, eau, matières premières, carburants). Par suite, ces entreprises pourraient s'associer à celles se développant dans toute l'Europe solidaire. À noter que contrairement à l'OMC, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) affirme dans un rapport daté du jeudi 25 octobre 2007, que : « La privatisation généralisée des ressources et des services serait le plus mauvais scénario du point de vue de l'environnement. »

Autre remarque sur le centre de gravité des marchés : Quel rôle réel la bourse exerce-t-elle ? En amont, les adeptes des marchés financiers répondront qu'elle sert à la levée de fonds pour la capitalisation des sociétés, en aval, les actionnaires, pudiquement appelés les épargnants, diront à la recherche d'une meilleure rentabilité de nos placements. Or, d'une part, nous pourrions aisément démontrer que le « pompage » de l'épargne par l'actionnariat boursier (spéculatif) n'est pas indispensable au financement des entreprises et plus largement au développement économique. Cet instrument financier et pervers du capitalisme financier constitue en fait l'un des outils d'enrichissement sans effort. En forte augmentation depuis dix ans, les rémunérations du capital versées aux actionnaires ont représenté 42 milliards d'euros pour le seul CAC 40. Sans limitation et sans droit de regard ni d'opposition des salariés, l'exigence d'un « bénéfice distribuable » optimum, destiné principalement à la rémunération des actionnaires, constitue un frein à l'investissement. Au lieu de constituer des réserves financières en vue d'autofinancer l'appareil de production, on privilégie le recours à l'emprunt. D'autre part, toujours en fonction de la même exigence des actionnaires, on limite ou on supprime des emplois afin de compresser les charges salariales. **Mieux vaut alimenter la spéculation boursière que de s'intéresser à l'emploi.** Ces quelques chiffres le démontrent : en 2010, le volume des capitaux échangé à la bourse a continué d'exploser (cinq milliards d'euros par « jour ») ; le CAC 40 est détenu par 47 % de capitaux extérieurs au territoire ; c'est donc plus de deux millions de salariés qui n'ont aucun rapport direct, aucune « explication » avec leurs véritables patrons (les actionnaires majoritaires du conseil d'administration).
Pourquoi ne devrions-nous pas dénoncer cette « nécessité » du capitalisme financier qui s'avère en réalité une imposture ? En effet, une autre voie est possible, celle réorientant le financement des sociétés vers d'autres sources. La capitalisation d'une entreprise, nécessaire à son développement, pourrait très bien être obtenue auprès de banques d'affaires. Celles-ci, créées en 1945, avaient été conçues en ce sens. Aujourd'hui, leur fonction pourrait être réactualisée avec une participation mixte de l'État (Sociétés d'économie mixte bancaires). Le financement des entreprises, petites ou grandes, pourrait aussi être envisagé par une mutualisation de fonds constituée par des groupements d'entreprises. De plus, une nouvelle norme régissant l'autofinancement pourvoirait en grande partie aux besoins d'investissement. En réalité, les besoins de financement pourraient facilement se passer d'actionnaires spéculatifs, particuliers ou collectifs (fonds d'investissement, fonds de pension, activistes, etc.). Cette voie simple et non spéculative est actuellement enterrée par le capitalisme financier. Ce silence politique permet la promotion médiatique de l'actionnariat populaire. Il permet aussi d'occulter les véritables bénéficiaires du système : la prédominance des actionnaires vivant de rente boursière, les investisseurs disposant de capitaux flottants (grandes entreprises, banques, compagnies d'assurance, etc.), sans oublier les détenteurs de « stock options ». **Cet ensemble de profiteurs, pratiquant l'enrichissement sans peine, est évidemment exonéré de cotisations sociales pesant sur les salaires.** Sachons expliquer pourquoi et comment ce symbole du libéralisme financier pourrait être progressivement neutralisé. Sa disparition n'affecterait en rien le fonctionnement des entreprises. Hormis les débats intervenus en 1981 lors de la nationalisation des banques, les socialistes sont, depuis, restés muets dans ce domaine. Affronter, pacifiquement mais énergiquement, le capitalisme actionnarial, ne serait-ce pas non plus l'une des vertus du mouvement socialiste ?

Les besoins alimentaires

Au plan planétaire, on « redécouvre » la pénurie des produits alimentaires de base. On peut comprendre que cette actualité crée un immense désarroi. Mais est-ce vraiment une surprise, est-ce réellement un événement « fortuit ». Cette nouvelle a-t-elle été accablante pour tous ? Quelles ont été les causes ? Depuis 25 ans, les stocks mondiaux de céréales baissent régulièrement, mais sans aucune réaction concrète des instances commerciales internationales. L'interventionnisme préventif n'est pas conciliable avec le libre marché. Les politiques et leurs économistes, relayés par les médias, nous expliquent que les prix des céréales augmentent consécutivement aux besoins croissants des pays émergents, à la hausse du pétrole et en raison de l'engouement pour les biocarburants. Mais bizarrement, on minimise la cause première, celle provenant de l'absence d'anticipation, celle venant de l'absence de moyens dirigistes mondiaux et celle, la plus détestable, résultant de la spéculation des fonds d'investissements et autres supports du capitalisme spéculatif. **L'économie libérale de marché assouvit ses besoins primaires au détriment des populations pauvres qui ne peuvent assouvir les leurs.** La responsabilité du libre marché agricole « financiarisé » est exemplaire dans ces hausses. La recherche de l'enrichissement immédiat crée l'injustice et la détresse de plus de la moitié de la population mondiale.

Qui mettra fin à la myopie et aux mascarades des dirigeants de la Banque mondiale, du FMI, du G7, du G8, de l'OMC, et autres, qui se réunissent en hâte pour « réfléchir » aux remèdes. Depuis des années, la Banque mondiale et le FMI ont encouragé les cultures d'exportation dans les pays pauvres au détriment de l'auto-alimentation. Le directeur général de l'OMC « découvre » l'événement : « L'attention n'a pas porté sur l'agriculture dans la dernière décennie. L'agriculture doit devenir le centre d'attention pour la période à venir ». Pas un mot

sur l'absence de régulation mondiale et sur les besoins de mesures contraignantes. C'est à la tribune du FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) que l'ancien président du Brésil, Lula da Silva, répondait, à juste raison : « Ne dites pas que la nourriture est chère à cause du biocarburant, elle est chère parce que le monde ne s'est pas préparé à voir des millions de Chinois, d'Indiens, d'Africains, de Latino-Américains manger trois fois par jour ! ».

N'est-il pas temps de dénoncer et d'affronter l'égocentrisme de ces dirigeants mondiaux qui se sont détournés de la misère des peuples ? Quand verrons-nous des hommes ou des femmes politiques nationaux, soutenus par la majorité des pays pauvres, se dresser contre cet « ordre » mondial égoïste ? Quand préconiserons-nous une rupture avec le libéralisme des marchés agricoles responsable de l'étendue de la famine ? Quand aurons-nous le courage de prescrire une « planification mondiale et interventionniste » anticipant les besoins planétaires de nourriture. Car, n'en déplaise aux libéraux, c'est bien par une gouvernance interventionniste planétaire que l'on pourrait répondre aux besoins de l'évolution démographique et aux nouvelles exigences de consommation des pays émergents. Rappelons-nous les paroles de Marcel Mazoyer, professeur à l'INRA écrivait en avril 2008 : « Le libre-échange (économie de marché) agricole est une machine à tuer malthusienne. »

Vers une fiscalité équitable

L'article 13 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen est très claire : « L'impôt doit être également réparti entre les citoyens en raison de leurs facultés (contributives) ». Il en est de même pour l'article 14 : « Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. »

Quel que soit le système économique en place, la fiscalité demeure le premier levier d'intervention publique agissant sur la répartition des richesses et la réduction des inégalités. Après l'introduction d'un véritable impôt sur les revenus en 1914, aucune grande réforme n'a été entreprise si ce n'est en 1954, année de l'instauration de la TVA dont l'État français fut, hélas, le précurseur. Jean Bouvier, professeur et grand historien socialisant, dans un article célèbre de 1971, dénonçait « l'immobilisme » déplorable de la fiscalité française. Depuis et sans vouloir insister, nous pouvons regretter le peu d'empressement des gouvernements socialistes à entreprendre une grande réforme fiscale. Il est grand temps pour nous de faire évoluer socialement le système français qui, par son emprise globale, permettrait de réduire l'injustice sociale. À cette fin, cette réforme devrait être cohérente et accompagnée de textes d'application lisibles par le simple citoyen. Trois chantiers seraient ouverts : l'impôt sur les revenus, la TVA, les taxes diverses et la fiscalité des collectivités locales. Une conception plus équitable guiderait notre esprit : la reconnaissance de l'activité individuelle et la pénalisation des revenus du capital obtenus sans peine. Enfin, la mise en œuvre serait étalée sur une dizaine d'années.
Aujourd'hui, nous constatons que la rémunération du livret A des petits épargnants, servant à la construction des logements sociaux, est limitée au taux d'inflation. À l'inverse, la rémunération des capitaux utilisés pour les placements spéculatifs (servant à l'enrichissement sans effort), dépasse largement le taux d'inflation ! Comment admettre un tel paradoxe ? **De surcroît, une grande partie de ces profits relèvent du prélèvement forfaitaire « libératoire » permettant aux plus hauts revenus d'être exonérés partiellement de l'impôt.** Pour cette raison, outre un prélèvement de cotisations sociales, les plus-values et revenus financiers du capital (boursiers, monétaires, immobiliers, œuvres d'art, peupleraies, investissements Outre-mer, etc.), seraient intégrés à l'assiette de l'impôt sur les revenus (IRPP). Toutefois, seule la partie du rendement dépassant le taux d'inflation serait assujettie. Les revenus du capital rejoindraient ainsi les revenus du travail.

Une autre importante mesure de cohérence sociale et de simplification serait la suppression des impôts indirects, taxes d'habitation et foncières, qui rejoindraient l'impôt sur le revenu (voir ci-dessous la fiscalité locale).

Concernant les multiples taxes diverses, un grand balayage serait entrepris. Outre la disparition de nombreuses petites taxes incongrues, nous supprimerions les plus incohérentes comme par exemple, la taxe sur les cartes grises. Pour la taxe sur les carburants, sachant que les hausses du brut seront inévitables, nous pourrions la diminuer chaque année afin de la supprimer totalement sur une période de dix ans. Il reste entendu que l'objectif ne serait pas d'encourager le transport individuel puisque nous aurions à organiser le « Big Bang » du transport. À commencer par l'extension du transport en commun proche de la gratuité et le ferroutage généralisé.

En 2008, les avantages fiscaux Robien, Borloo coûtaient à l'État environ 700 millions d'euros. Cette mesure destinée à la location sociale profite essentiellement aux personnes « avisées » appartenant aux couches moyennes supérieures. Ces placements permettent en partie, ou totalement pour certains, d'être exonérés d'impôt sur le revenu tout en constituant un capital à titre « gracieux ». L'argument publicitaire des promoteurs ne s'est pas trompé : « Devenez propriétaire avec 0 € d'apport ! ». Le raisonnement est simple, le paiement des mensualités d'emprunt par le propriétaire est financé par le loyer du locataire auquel s'ajoute la minoration fiscale sur le revenu. Bravo ! Mais cette exonération fiscale, qui va la payer ? Bien sûr, les autres contribuables… **Dans son rapport 2007, la Fondation Abbé Pierre dénonce le dispositif Robien-Borloo qui puise sur les ressources publiques pour satisfaire les placements immobiliers au détriment du véritable logement social.** Sous couvert d'une cause noble (location à prix modéré), les pouvoirs publics encouragent l'enrichissement sans effort. La suppression de ces « privilèges » serait aussi une exigence sociale.

De tout temps, l'une des principales inégalités sociétales a trouvé sa source dans les héritages. Rappelons l'article premier de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen décrété par la Constituante de 1789 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Si cette affirmation universelle a été proclamée, c'est d'abord en raison de la transmission des richesses reproduisant les inégalités. Afin de corriger l'origine des différences accordées par la naissance, une taxation a été instaurée sur le patrimoine successoral. C'est en 1901, sous la III^{e} République, que cet impôt a trouvé toute son efficacité en le rendant progressif. Héritier de ce grand principe de citoyenneté, le mouvement socialiste doit poursuivre cette logique en maintenant cet impôt correctif. Toutefois, nous devrons reconsidérer son calcul avec un taux progressif calqué sur l'IRPP. De même, il conviendra de modifier l'assiette de

l'imposition en réintégrant toutes les exonérations accumulées depuis des années (aujourd'hui, seulement 30 % des successions sont imposables). Les seules exonérations restantes toucheraient les héritiers handicapés, petits retraités, etc. Quant aux donations, les exonérations accordées ont pour but économique de remettre en circulation le patrimoine des personnes les plus âgées. Cette facilité peut déjà sembler discutable aujourd'hui, elle le sera encore plus dans le cadre de notre nouveau modèle de répartition des richesses.

S'agissant de la fiscalité des entreprises, une conception très différente de la mission des entreprises devrait permettre d'abandonner toute imposition sur les bénéfices. Cette réflexion peut paraître étonnante et pourtant… L'entreprise doit-elle être exploitée comme une source de gains au service de dirigeants et d'actionnaires ? Ou bien, ne faut-il pas mieux considérer, plus logiquement, que sa fonction est avant tout de produire des biens répondant aux besoins de la société ? Suivant cette autre conception, **pourquoi soumettre le résultat comptable à l'impôt sur les bénéfices si cette somme est destinée à « l'intérêt général »** *?* Afin de mettre en application ce nouveau principe, une modification de certaines règles comptables serait nécessaire. L'excédent annuel (le bénéfice) des entreprises serait affecté à la réserve légale à hauteur de 80 % (ou plus), contre 20 % actuellement. Cette constitution de fonds propres continuerait d'être destinée à l'autofinancement des investissements. De plus, le montant de cette réserve pourrait dépasser le capital social des sociétés alors qu'il est fixé actuellement à 10 %. Cette proposition aurait plusieurs objectifs :

- supprimer ou, tout du moins, diminuer le financement bancaire (coûteux) des investissements.
- limiter la distribution des excédents de l'exercice (les bénéfices).
- Distribuer le restant des excédents comptables (20 %) entre salariés et actionnaires pendant la première phase de transformation économique.

Pour la fiscalité locale, un nouveau principe plus équitable, plus républicain, devrait naître. Est-il juste et légitime pour un citoyen, habitant une commune peu fournie en entreprises, de ne pas pouvoir profiter d'équipements sportifs, culturels et associatifs alors qu'un autre citoyen, habitant une autre commune, profiterait à l'inverse, de ces équipements en raison d'une forte implantation d'entreprises ? Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) répond-il à cette question ? Le fonctionnement des collectivités locales ne devrait-il pas cesser d'être dépendant du tissu économique des territoires ? Là aussi, les concepts égalitaires des socialistes seraient les bienvenus. C'est pourquoi, « seul » l'État, devrait assurer, de manière juste et responsable, tous les besoins budgétaires des collectivités, indépendamment de leur potentiel d'entreprises installées. Toute la collecte des ressources fiscales directes et indirectes liées aux activités économiques locales serait supprimée (taxe professionnelle, habitation, foncière, taxes diverses). Plusieurs critères d'attribution par l'État seraient retenus, comme par exemple : le nombre d'habitants, la surface du territoire, l'entretien des voiries, le nombre d'établissements scolaires et universitaires, le nombre d'équipements obligatoires, etc. Au niveau des exécutifs, le pouvoir décentralisé et la charge des élus seraient maintenus afin de gérer au mieux l'enveloppe du financement public. Les électeurs feraient la différence, ainsi que les Chambres régionales des comptes (instituées par le gouvernement de Pierre Mauroy). Ainsi, **tout citoyen serait assuré de bénéficier des mêmes équipements collectifs quel que soit son lieu d'habitation. L'implantation et le nombre d'entreprises ne feraient plus l'objet de rivalités entre communes. Le principe d'égalité serait atteint.**

Il reste entendu qu'avant d'entreprendre cette profonde réforme de la fiscalité française, chaque partie abordée ci-dessus serait étudiée au préalable avec un traitement d'évaluation chiffré.
Faisons une dernière observation : curieusement la gouvernance sarkosyste claironnait : « Arrêtons la fraude sociale » (aux Assedics, au remboursement des médicaments, etc.) en prétendant qu'elle représente quatre milliards d'euros par an. Mais parallèlement, aucun engagement véritable n'existe pour lutter efficacement contre la fraude « fiscale » (elle a augmenté de 40 fois plus). La nature de cette délinquance fiscale avoisine 40 milliards d'euros selon le Conseil des prélèvements obligatoires (le CPO) ou 50 milliards d'euros selon le Syndicat des impôts (le SNUI). Elle ne profite ni aux Rmistes (RSA), ni aux smicards, ni en général aux classes moyennes ne percevant qu'un revenu salarial. Les sanctions, les moyens matériels et techniques mis en œuvre et le nombre d'agents contrôleurs sont notoirement insuffisants. En effet, au même titre que les maigres moyens du ministère du Travail, le ministère des Finances est naturellement sous équipé. On oublie ainsi la partie gênante du laxisme libéral visant le « contrôle » des catégories minoritaires et privilégiées. **En France, le message politique est : « Business is business », il existerait une sorte d'enclave de la malversation liée au commerce.** C'est insupportable.

Agir sur l'international

Si la mondialisation de l'économie libérale reste souvent citée comme étant le tournant du siècle présent, on parle beaucoup moins de l'absence de gouvernance mondiale. Sans peine, nous pouvons le comprendre. Selon la philosophie libérale, moins il y a d'autorité, mieux le système économique se porte. Pour nous socialistes, ne serait-il pas juste de dire que l'un ne devrait pas se passer de l'autre ? Sans conduite et sans règles politiques, le monde n'est-il pas livré au règne des plus « forts », celui des puissances d'argent ? Cette situation doit-elle demeurer éternelle ? Notre devoir n'est-il pas de réagir aussi au niveau international ? Sur ce point, entendons-nous la voix de l'Internationale socialiste dans la sphère mondiale ? Très peu. Alors, pourquoi ne pas profiter de ce Congrès pour lancer un nouveau mouvement socialiste mondialisé autour d'une idéologie économique, sociale et environnementale « repensée ». Réapproprions-nous le flambeau politique du mondialisme et entreprenons cet autre combat. Dans toutes les tribunes internationales, commençons par dénoncer les dégâts sociaux et environnementaux causés par le libéralisme productiviste. Sur les mêmes lieux, préconisons une régulation planifiée de l'économie mondiale afin d'affronter les maux de la planète. Renforçons nos actions politiques en faveur du désarmement mondial, de l'écologie planétaire et du co-développement des régions pauvres.

Enfin, « the last but not the least », pour accompagner la réalisation de ces objectifs, proposons une transformation profonde et démocratique des pouvoirs politiques de l'ONU. Après la première guerre mondiale, si la Société des Nations fut un grand espoir en 1919, elle n'empêcha pas la Seconde guerre mondiale. L'ONU qui lui succéda en 1945 à New York fut paralysée durant la Guerre froide. Une réforme récente a bien été proposée par Kofi Annan, mais les États-Unis ont arrêté son cours en 2005. Reprenons cet ouvrage au travers de notre mouvement politique mondial et faisons preuve d'initiative et de pugnacité. Ne renonçons pas à cet engagement face à l'intimidation probable des grandes puissances économico-militaires.

En réclamant la création d'une véritable gouvernance mondiale de l'ONU, nous redonnerions une espérance à plusieurs milliards d'êtres humains. L'actuel Conseil de sécurité de l'ONU, organisé au lendemain de la dernière guerre mondiale, reste formé de cinq pays membres permanents détenant chacun un droit de veto. C'est une absurdité ! L'Allemagne, première puissance exportatrice mondiale, le Japon et sa haute technologie, l'Inde et son peuplement, le Brésil et bien d'autres Nations représentatives sont exclues. De ce fait, le droit de veto permet de soustraire des pays « amis » à des sanctions légitimes. D'autres résolutions votées ne sont jamais appliquées par les États condamnés. En somme, la mondialisation libérale de l'économie fait oublier la piètre gouvernance de la seule et légère représentation « politique » mondiale.

Le but ultime d'une nouvelle ONU ne serait plus seulement de prévenir les guerres, mais d'entraîner une juste répartition des richesses naturelles planétaires. Pour cela, il conviendrait de constituer progressivement un Conseil mondial d'intervention économique et politique remplaçant l'actuel Conseil de sécurité. Ce nouvel organe devrait autoriser des ingérences dans le fonctionnement des Nations. Le terme souveraineté nationale serait remplacé par « droits et devoirs internationaux ».

Prenons l'exemple de la hausse actuelle de l'énergie pétrolière. Devrions-nous laisser la spéculation financière provoquer la folle montée du prix du pétrole ? Bien que l'information n'ait pas été relayée par la majorité des médias (moins l'on en sait, mieux ça vaut…), les experts mondiaux visent la responsabilité de la spéculation, identique à celle des denrées alimentaires. Le principal acteur concerné, l'OPEP, affirme, chiffres à l'appui, que la production actuelle correspond aux besoins mondiaux. Son secrétaire général désigne et condamne la spéculation « responsable » de ces hausses. Les peuples consommateurs vont-ils continuer de subir ? Les dirigeants d'État doivent-ils laisser faire ? La spéculation du capitalisme financier international ne devrait-elle pas être stoppée par une mise en demeure, suivie éventuellement de sanctions décidées par l'exécutif politique d'une nouvelle ONU ? Un autre exemple est l'armement. La ratification du traité de non-prolifération nucléaire de 1968 est insuffisante et illusoire. Nous savons que l'Inde, l'Israël, le Pakistan et d'autres pays « plus discrets » ont développé des armes atomiques. Ne devrions-nous pas dépasser le prétexte de « la dissuasion réciproque » afin d'arrêter définitivement la dissémination rampante ? Si les peuples de notre planète étaient interrogés, ne souhaiteraient-t-ils pas la disparition prioritaire de l'armement nucléaire ? Comment agir et comment y parvenir ? Seule une nouvelle autorité mondiale détiendrait les conditions pour organiser un plan de « destruction totale ».

Sur ce point, posons-nous une autre question : pourquoi les grands pays détenteurs d'armes nucléaires ne donneraient-ils pas, eux-mêmes, l'exemple d'une suppression « avant » de les interdire aux autres ? Hélas, ce n'est toutefois pas le cas des États-Unis qui, unilatéralement, comptent déployer un « bouclier » anti-missile en Europe au risque de réintroduire la course aux armements. Nul doute que cette cause mériterait une volonté et un pouvoir politique renforcés de l'ONU. Certains railleront cette vision d'une humanité canalisée. Idéaliser le monde est toujours possible, la réalisation est tout autre, diront-ils. Certes, mais ne vaut-il pas mieux prévenir et anticiper la menace dès lors que l'on connaît les terribles conséquences sur l'espèce ? **Efforçons-nous de leur faire comprendre que l'australopithèque a laissé la place à l'être humain.** L'écologie planétaire semble avoir été prise en compte par tous les pays. Tant mieux ! Mais pour quelle raison ? La réponse est simple, il s'agit de l'angoisse face à la destruction de la planète. Il est étrange qu'une menace nucléaire, encore plus radicale, ne fasse pas l'objet de la même lucidité…

Dans le domaine de l'environnement, le nouveau pouvoir onusien agirait de manière identique en faveur de l'indispensable harmonie entre la nature et les activités humaines. Nous avons tous compris aujourd'hui que cette concordance n'est pas seulement intuitive. Alors pourquoi l'ONU n'exigerait-il pas des engagements contraignants ou même ne déciderait-il pas de sanctions face à l'actuelle prédation industrielle et financière ? S'agissant de la préservation de la santé humaine, des interventions plus efficaces seraient autorisées, comme par exemple : des actions coercitives pour la destruction complète, quel que soit le pays, de toutes les cultures génératrices de drogues (première source « mafieuse » de la détresse humaine), le contrôle renforcé de l'utilisation des substances chimiques susceptibles de porter atteinte aux organismes vivants, etc. À cet effet, demandons un renforcement puis un élargissement mondial de la prévention scientifique en s'inspirant de la réglementation européenne REACH (en vigueur depuis le 1er juin 2006, mais imparfaite).

Sur le plan de la démographie, il faudrait encourager la régulation des naissances sur certains continents. Ici, il s'agit d'un sujet sensible et Malthus pourrait apprécier. Il est évident que l'objectif ne serait pas de limiter la reproduction humaine pour cause alimentaire, mais de permettre aux femmes de féconder librement, d'obtenir des droits, de sortir du système patriarcal et de contribuer simplement à une juste harmonisation du peuplement planétaire. Encore faudrait-il éviter les « préoccupations » religieuses. Quant aux progrès de la science, il serait bon d'exiger des règles internationales sur la prévention des manipulations génétiques humaines ou alimentaires. De même, il conviendrait de suspendre l'utilisation industrielle des nanotechnologies dans l'attente de règles préventives.

Enfin dans un autre domaine, les directives de l'ONU n'oublieraient pas les paradis fiscaux et exigeraient un blocus (embargo) complet des pays accueillant l'argent sale ou détourné. Ce qu'ont décrété les États-Unis pour Cuba en 1962, pourquoi le pouvoir onusien ne pourrait-il pas le faire aujourd'hui pour les pays « receleurs » ? C'est une bonne question mais l'administration américaine serait-elle d'accord ? Certes, **tout ceci demanderait beaucoup de temps, entraînerait parfois du découragement, mais n'est-ce pas là une tâche indispensable pour l'avenir de l'humanité ?**

Toujours concernant l'international et l'aide aux pays pauvres apportée par la France, ne devrions-nous pas nous séparer du lien néocolonial attaché à certains de ces États ? Ne pourrions-nous pas supprimer notre présence militaire et cesser d'intervenir dans les enjeux de leur politique intérieure ? Sur ce point, depuis 20 ans, nos gouvernements n'ont pas fait grand chose. Sans faire de morale, il serait aussi souhaitable de porter notre regard sur l'exploitation des richesses naturelles qui profite davantage aux dirigeants d'État et aux entreprises françaises qu'à la population. Par ailleurs, selon un ancien secrétaire d'État à la coopération, il serait utile de chercher pourquoi sur 100 milliards de dollars d'aide internationale à l'Afrique, 30 milliards s'évaporent. En ce qui concerne l'importance de cette aide que certains politiques jugent trop lourde, rappelons que la guerre en Irak a coûté plus de 100 milliards de dollars par an. Celle

d'Afghanistan s'élève à 470 millions par an pour la France. La France consacre 0,4 % de son PIB à l'aide publique au développement or son efficacité est contestée. Nous pourrions faire mieux en examinant toutefois ses impacts sur le terrain. En effet, cette donation annuelle devrait s'accompagner d'une coordination et d'une meilleure assistance technique sur place, présence qui assurerait sa destination vers les seuls équipements de bien-être des populations.

Le monde du travail et le salariat

Un diagnostic édifiant

Pour accomplir l'activité indispensable à son existence, l'individu doit passer la majorité de son temps sur son lieu de travail. Hormis la famille, le travail représente la cheville de son équilibre et de son intégration dans la société. Cette vision de bon sens n'est cependant pas la réalité du libéralisme productiviste. L'exploitation de l'homme par l'homme au travail persiste. Le célèbre économiste libéral américain Milton Friedman affirmait en 1964 : « Une entreprise est faite pour réaliser des profits, tout le reste n'est que rêve ou littérature ». Cette orientation étant celle présente aujourd'hui, prenons le temps d'établir le bilan. Contrairement aux origines du mouvement socialiste, les conditions de travail ne constituent plus, hélas, le degré supérieur de nos luttes politiques. Les conditions de vie du salariat, en particulier celui du bas de l'échelle sociale, seraient-elles devenues secondaires ? Comment s'étonner alors de l'abandon ressenti par les classes populaires à l'égard des socialistes ? Ce fait est devenu graduellement observable depuis le milieu des années 1980. Il est encore plus marquant au travers des textes de motion votés par les congrès successifs. De même, la portion de nos écrits consacrée aux syndicats salariés s'est peu à peu réduite. Que faut-il en déduire ? Est-ce simplement dû à la composition sociologique des membres du Parti socialiste ?

Depuis une bonne trentaine d'années, toutes les enquêtes et études démontrent une dégradation constante des conditions de travail. Une grande majorité de salariés est aujourd'hui désabusée et très critique à l'égard des exigences excessives, voire abusives de leur employeur privé ou public. Au début du siècle dernier, le Taylorisme représenté par Ford, avait introduit le travail à la chaîne. Les capacités gestuelles de l'ouvrier avaient été exploitées intensément par le patronat industriel. Le principe « davantage de rendement physique égal davantage de profit » s'était peu à peu généralisé. Progressivement « l'homme machine » a été poussé vers sa résistance optimum. À ce jour, aiguillé par l'ultra-concurrence du système libéral, les gains de productivité sont recherchés dans les aptitudes inexploitées. **Ce n'est plus seulement les facultés physiques qui sont utilisées, mais aussi l'extrême limite du mental.** L'outrance du productivisme psychique a franchi la barrière de l'inacceptable. Être productif, toujours plus productif, résonne jour et nuit, à l'oreille d'une majorité grandissante de salariés. Les salaires sont loin de suivre cette escalade. Lors de la sortie de l'excellent film « La question humaine », la scénariste Élisabeth Perceval interviewée à propos de cadres salariés travaillant en entreprise privée concluait : « Ces jeunes gens se considèrent eux-mêmes comme des guerriers, des tueurs (au travail), et conscients de servir une logique de productivité et de profits exponentiels où les plus faibles sont impitoyablement éliminés. » Cette réflexion résume bien les causes du nouveau prolétariat. De plus en plus nombreux sont les salariés de tout secteur qui quittent leur travail le soir avec le sentiment d'une intense fatigue psychique. Selon l'Inspection des affaires sociales, cette pathologie psychosociale est passée de 20 600 cas diagnostiqués en 1999, à près de 50 000 en 2010. Le Centre d'études pour l'emploi fournit l'explication : « L'extrême tension provoquée par la hiérarchie a des effets clairs sur la santé ». **La pression psychique, le stress provoqué, le chantage à l'emploi et le harcèlement moral s'aggravent sans aucune condamnation éthique ou répressive des pouvoirs publics.** Grâce au combat syndical, les cas les plus alarmants tels que sont les suicides pour cause professionnelle pourraient être enfin reconnus. La loi du silence commence à se rompre. Les cas se multiplient chez BNP Paribas, Renault, HSBC, La Poste, Sodexho, EDF, IBM, PSA Peugeot, France Télécom et autres.

Pourtant, le déni se poursuit à la tête du patronat français. Selon ses dires, ce ne sont pas les conditions de travail qui sont en cause mais l'absence d'adaptation aux besoins de productivité et… de rentabilité. C'est ainsi que le libéralisme productiviste défend ses intérêts. À cette déviance, s'ajoute l'utilisation de produits de plus en plus toxiques et ses conséquences en termes de maladies professionnelles. Ce dernier bilan est relevé par L'Ined (Institut national d'études démographiques) : les maladies professionnelles sont largement sous-évaluées en France. Près de 70 % de l'ensemble des maladies seraient « invisibles » estime l'étude. Ou encore : « Les médecins du travail étant rétribués par l'employeur, les salariés hésitent à déclarer des affections car elles pourraient justifier leur licenciement ». Le résultat est que la mortalité due à ces maladies est en nette progression. **On peut ajouter que depuis 25 ans, la baisse des accidents du travail est nettement insuffisante du fait de la pression productiviste et de la négligence des employeurs** (1,4 million d'accidents par an). Ainsi, la santé des salariés du secteur privé, mais aussi progressivement du secteur public, est sacrifiée au nom du profit et de la « performance individuelle ». Devant ce constat insensé, n'hésitons plus, remplaçons le slogan de l'ancien président français : « Travailler plus pour gagner plus » par : « Travailler mieux, pour vivre vieux ».

Reconnaître et valoriser l'effort au travail de chacun

Dépassons le seul principe d'égalité des chances pour établir une nouvelle notion, celle de la reconnaissance de l'effort naturel de chacun dans l'exercice de sa profession. Bien entendu, il n'existe aucun rapport avec le salaire au mérite préconisé par les gourous de l'efficacité productive. L'égalité constitutionnelle des citoyens se fonde sur un apprentissage et un acquis du savoir égal pour tous. Toutefois, face à l'apprentissage, chaque être humain dispose de sa propre capacité intellectuelle ou physique et ne peut donc pas posséder une aptitude identique aux autres. Pourquoi alors, l'existence et le bien-être de chacun devraient-ils se fonder sur les seules capacités naturelles ? Une conception sociale et humaine exige un autre raisonnement. Dans la vie professionnelle, cette réflexion devrait se résumer par **« à effort naturel égal, reconnaissance égale »**. Elle devrait permettre, par étape, de réduire l'écart des salaires. Prenons un salarié ne disposant pas des meilleures facultés à sa naissance et n'ayant pu suivre un long cursus. Sur son lieu de travail, il produit un maximum d'effort physique et mental s'inscrivant dans une volonté de bien faire. Ne devrait-il pas être rémunéré autant que celui disposant de facultés naturelles élevées qui accomplit une tâche plus élaborée avec un degré d'effort égal, voire moindre ? La conception du mérite pour toute activité lucrative ne devrait-elle pas s'ouvrir sur la compréhension des inégalités naturelles, réflexion plus juste et plus humaine. Seule pourrait être envisagée une rémunération variable

en fonction d'un risque ou d'une responsabilité acceptés à l'égard des autres, comme par exemple, le risque physique d'une tâche spécifique, le risque médical, la mise en place d'une organisation nouvelle, la coordination d'une équipe, etc. Dans nos projets, il serait tout à l'honneur du mouvement socialiste d'inscrire le principe universel « à effort naturel égal, récompense égale ».

Sans attendre cette évolution nécessaire, dès nos premiers pas dans la reconstruction sociétale, engageons une réelle revalorisation des professions, en particulier, celles touchant les activités manuelles. Reconnaissons aux professions du BTP, des travaux agricoles, du travail maritime, des activités de réparation et autres, le mérite d'un salaire approchant non seulement, celui des professions intellectuelles, mais aussi pour certains, l'obtention d'un salaire supérieur justifié par la pénibilité et les risques inhérents aux métiers manuels. Une remarque à ce sujet : la rémunération d'une profession devrait être identique quel que soit l'entreprise, l'administration, le secteur économique ou le lieu géographique. Cette nouvelle et juste considération du travail autoriserait en aval une répartition plus équitable des pensions de retraite, lesquelles présentent une grande iniquité dans le modèle social actuel.

Par ailleurs, concevons une véritable sécurité professionnelle permettant à chaque salarié de changer d'entreprise, volontairement ou involontairement. Autorisons et aidons chacun à changer de métier une fois dans sa vie, quel que soit le motif ou l'âge. Accompagnons cette reconversion par des moyens d'existence équivalents à un emploi. Sur cette garantie des conditions de vie, proposons un **« revenu minimum d'existence »** accordé à tous. Il se substituerait aux RSA, allocations de chômage, allocation handicapé et autres revenus d'assistance. Il est bien évident que pour instituer ces projets, salaires et conditions d'emploi, une large concertation serait nécessaire afin de les adapter par secteur d'activité.

L'action des syndicats

Rappelons en quelques lignes l'historique du syndicalisme qui a très souvent accompagné, voire précédé nos luttes politiques. La pénétration du syndicalisme français issu des groupements corporatifs a pris naissance en 1884. C'est à cette même époque que s'est bâtie l'idéologie socialiste : la semaine de six jours en 1906, avec le premier syndicat libre féminin à Voiron, les premières conventions collectives signées en 1912, la semaine de 48 heures en 1919. La syndicalisation a pu atteindre 39 % des salariés vers 1936 pour parvenir à 59 % en 1947. La syndicalisation s'est installée grâce à l'énergie obstinée et douloureuse des ouvriers luttant contre l'exploitation patronale de la société industrielle. Durant plus d'un demi-siècle, souvenons-nous, combien de centaines de milliers de salariés ont-ils été persécutés ? Combien de vies entières ont-elles été sacrifiées ? Combien de syndicalistes ont-ils été réprimés sous toutes les formes ? Combien de gestes de solidarité ont-ils été nécessaires pour distiller un peu d'humanité dans les conditions de travail ? Enfin combien de grèves a-t-il fallu pour faire entendre le mot « juste rémunération » aux employeurs ? **Quand on mesure l'acquis des conditions de travail « arraché » depuis plus d'un siècle, comment ne pas être impressionné et comment ne pas être reconnaissant de l'action syndicale ?**

Sur la représentation syndicale des salariés en France, quelle est la situation actuelle ? Comparée aux douze grands pays européens, nous arrivons en dernier par notre taux de syndicalisation (8 % contre 68 % pour la Suède), le plus élevé. Pour les seules entreprises de moins de 50 salariés, le taux est à peine de 3,5 %. Malgré son régime très imprégné de libéralisme, l'Angleterre en compte 26 %. Aujourd'hui, les causes de désaffection sont multiples. Selon les salariés interrogés en 2007 par la Sofres, on cite en premier la crainte de représailles par l'employeur, puis la division syndicale et la méconnaissance du rôle des délégués syndicaux. Cependant, une autre enquête menée en 2006 par la Dares montrait que l'opinion restait favorable à l'action syndicale. Selon cette étude, 54 à 62 % des salariés, suivant la catégorie professionnelle, considéraient le rôle des syndicats comme irremplaçable.

En suivant la pensée libérale et productiviste, le droit syndical serait un obstacle au développement économique. L'action syndicale ferait peur aux investisseurs et la présence syndicale freinerait la productivité. N'est-ce pas ces raisons qui permettraient à de nombreux dirigeants d'entreprise de transgresser les droits syndicaux ? Partout dans le monde, le syndicalisme salarial est pourchassé. La Confédération syndicale internationale (CSI) déplore une répression syndicale croissante. Pour la seule année 2008, une augmentation de 25 % du nombre de syndicalistes assassinés, 5000 cas d'arrestation et 8000 licenciements sont relevés. En Europe, ce sont dans les pays ayant le taux de syndicalisation le plus faible que les sanctions directes contre les syndiqués sont les plus nombreuses. La France n'est pas épargnée. Aujourd'hui encore, **la répression dissimulée, le harcèlement moral, l'intimidation contre les menaces de grève, le refus d'avancement de carrière, l'atteinte à l'expression syndicale, le licenciement déguisé, et autres, sont toujours, hélas, très présents,** notamment dans les PME. Les fondateurs de la CSI déclarent que leur Confédération constitue la « réponse syndicale » à la mondialisation de l'économie et du capital. Par cette position claire, **le syndicalisme salarial est le premier allié du mouvement socialiste, sachons ne pas l'oublier dans nos textes de motion.**

Aujourd'hui, l'affaiblissement de l'influence syndicale est tragique. Toute négociation d'envergure avec les employeurs est faussée par la sous-représentation syndicale des salariés. Le rapport de force, favorable aux employeurs, permet la signature d'accords qui leur sont souvent profitables. Par exemple, nous pouvons nous interroger sur l'accord signé en janvier 2008 sur la « flexisécurité ». La sécurité de l'emploi sera-t-elle vraiment améliorée avec le maintien des droits à la formation et la complémentaire santé ? Quand on sait que le droit à formation peut être refusé pendant deux ans au salarié demandeur, quelle avancée sociale le salarié pourra-t-il constater lors de son licenciement ?

En cette période de préparation d'un congrès, il était bon de rappeler ces quelques faits et dates significatifs qui ont accompagnés et souvent devancés les combats politiques menés par notre parti. Le syndicalisme salarial a été l'un des éléments moteurs qui a permis d'atténuer les effets pervers du productivisme. Cependant, il semble avoir été quelque peu sous-estimé durant les années où nous fûmes au gouvernement. Pourquoi, n'avons-nous pas mis en œuvre une véritable promotion du syndicalisme valorisant l'intérêt général des salariés ? Pourquoi n'avons-nous pas pris des mesures plus énergiques, plus dissuasives contre les pratiques arbitraires d'un trop grand nombre d'employeurs ? Quand on sait qu'un simple contrôle de l'Inspection du travail dans une entreprise est souvent considéré comme de l'inquisition. Quand on sait que les services des

Inspections du travail manquent notoirement d'agents, pourquoi ne pas enfin ouvrir les yeux ?

Le plein emploi

Expliquons à ceux qui veulent bien entendre que l'objectif du plein emploi ne repose pas simplement sur le taux de croissance du PIB (Produit intérieur brut). Trop souvent, la croissance économique est indiquée par les théoriciens libéraux comme le moteur principal de création d'emplois. En fait, outre les investissements matériels qui y concourent et qui sont susceptibles de supprimer des postes de travail, la croissance du PIB provient également des gains de productivité humains. L'amélioration de la productivité relève souvent d'une suppression d'emplois pour une quantité égale de production, ou encore, d'un maintien de l'emploi pour une quantité produite plus élevée. Dans les deux cas, le facteur de production (la main d'œuvre) diminue par rapport aux quantités produites. C'est donc un gain de productivité qui contribue à la croissance, mais sans création de postes. Si certains économistes estiment à 2 % le palier de croissance engendrant les emplois, ce taux peut s'avérer inexact car il masque les améliorations de la productivité des salariés, laquelle n'est pas créatrice d'emplois. Miser sur la seule croissance, comme le clame la doctrine libérale et parfois même certains socialistes, peut se révéler une imposture. **Plus sûrement, les effets d'une planification indicative, permettrait d'approcher le plein emploi dans le cadre d'un « juste partage du temps de travail ».** La croissance économique (simple addition des valeurs ajoutées produites) est souvent qualifiée de « salvatrice » alors qu'elle est imaginaire en termes de cohérence sociale. Son contenu devrait être redéfini. Des économistes influents tentent depuis le XVIII[e] siècle de trouver une valeur plus réaliste à sa composition. Ainsi le français François Quesnay, le britannique Arthur Pigou, le prix Nobel Gary Becker, les analyses de James Tobin ou de Lars Osberg contribuent à la recherche d'un thermomètre objectif de la croissance, en intégrant par exemple, une mesure sur le nombre de personnes franchissant le seuil de pauvreté ou encore, en introduisant un compteur de moyens utilisé pour le développement durable.

S'agissant des horaires de travail, devons-nous laisser dire que le passage aux 35 heures est la source de tous nos malheurs ? Ce ne sont pas les 35 heures qui sont critiquables, mais les nombreux avantages accordés aux entreprises tels que la flexibilité, l'annualisation, l'exonération de charges et autres. Tous sont de nouveaux reculs du droit du travail pour lesquels la contrepartie en termes d'emplois à créer n'a pas été imposée. Si nous reconnaissons que les hôpitaux ont souffert de l'absence de création de postes, la baisse des horaires et les RTT ont été une précieuse aide aux familles, en particulier pour celles ayant de longs trajets de travail ou celles ayant des enfants en bas âge. En outre, les personnes proches de la retraite furent reconnaissantes du fait d'une pénibilité croissante due au rythme du travail. Pour sa part, l'Insee a chiffré à 350 000 le nombre d'emplois créés, ce qui n'est pas mince. De son côté, le patronat clame une perte de productivité dans les entreprises. Là aussi, cet argument est faux. L'Insee révèle qu'en 2008 la productivité des salariés français était supérieure de 16 % à la moyenne européenne des 15 pays les plus avancés.

Si les progrès techniques réguliers accompagnant le mode de vie ne servaient pas à réduire le temps de travail, à donner du travail à tous, alors à quoi serviraient-ils ? À donner plus de confort ? Plus de plaisir ? Plus de moyens à une seule catégorie de citoyens ?

Les charges sociales

Contrairement aux « pleurs » des milieux patronaux, les exonérations de charges sociales sur salaires, payées par l'État, ont peu d'effet sur l'embauche dans de nombreux secteurs économiques. Supprimons par étape toutes les exonérations de charges sociales (plus de 20 milliards d'euros par an). Elles représentent des subventions déguisées aux entreprises privées alors que rien ne les justifie pour plus de 80 % d'entre elles. En effet, un pan entier de l'économie ne redoute pas la concurrence des pays à bas coût salarial. Les entreprises qui en relèvent ne peuvent donc justifier le refus d'embaucher pour cause de charges sociales trop élevées. Leurs activités reposent essentiellement sur les besoins de proximité territoriale, tels que le bâtiment, les travaux publics, les secteurs de la réparation, la quasi-totalité des activités de consommation directe comme l'hôtellerie, la restauration, le commerces de détail, et autres, auxquels s'ajoutent les secteurs de services aux entreprises et aux particuliers. Toutes n'ont rien à craindre de la concurrence étrangère des coûts salariaux, du moins, pas encore. Quant à la concurrence sur le territoire, le taux des charges sociales étant identique, ce dernier ne peut représenter un frein au développement et à l'embauche. Enfin, les organisations patronales oublient l'essentiel. Les salaires et les charges sociales s'inscrivent dans le prix de revient d'un produit ou d'un service afin de calculer le prix de vente. Par suite, c'est donc le consommateur qui paie réellement ces charges au travers du prix payé. Et tout naturellement, la concurrence entre entreprises ne peut, non plus, porter sur une différence de charges sociales. Pour ce dernier cas, on pourrait aussi comprendre que nombre de chefs d'entreprise ne comprennent rien à la comptabilité analytique, ce qui serait encore plus grave. Tous ces arguments lancés par les employeurs pour ne pas embaucher sont fallacieux. Aucun frein à l'emploi ne repose sur cette fiction. **La réalité est bien différente, la création d'emploi a toujours reposé sur le « carnet de commande », les employeurs le savent bien mais feignent de ne pas comprendre.**

Un autre modèle d'entreprise

Quelle voie, quelle mutation respectueuse de la dignité des salariés devons-nous emprunter pour changer l'actuel « radieux » labeur quotidien ? L'humain doit-il continuer à subir ce traitement physique et mental imposé par de nombreux maîtres privés ou publics ? Doit-il continuer à suivre un rythme éprouvant dicté par des critères productivistes ? Pour mener la réflexion, nous devrions redécouvrir la pensée socialiste de Louis Blanc et de Pierre-Joseph Proudhon. Relisons aussi Jean Jaurès : « En démontrant que les salariés peuvent s'organiser eux-mêmes, se discipliner eux-mêmes, elle (l'autogestion du salariat) accoutume les esprits à l'idée d'un affranchissement (du pouvoir discrétionnaire des employeurs) et d'une organisation nouvelle et morale. » La prise en charge de la gestion des entreprises par ses salariés n'est pas un rêve. Certes, en 1950, le Titisme instauré en Yougoslavie ne fut pas un bon exemple. L'emprise centralisatrice et l'absence de démocratie de l'État souverain avaient produit des résultats peu convaincants. En revanche, en France et dans le monde, nous pouvons observer aujourd'hui de nombreuses et grandes entreprises véritablement autogérées implantées dans tous les secteurs d'activité. Comme exemple intéressant, nous pourrions citer la Coopérative régionale de Mondragon en Espagne. Créée en 1956, cette entité autogérée englobe 264 entreprises appartenant à l'industrie, la distribution, l'université, la banque, etc. Elle occupe 81 000 salariés-associés. Certes, ses stratégies commerciales

empruntent celles pratiquées par le système ambiant, mais comment agir aujourd'hui pour exister quand l'orientation économique et politique de l'État n'encourage pas ces entreprises ? **L'essentiel est de reconnaître l'autogestion comme modèle d'efficacité, laquelle peut s'adapter aussi bien à la très grande entreprise qu'à l'entreprise artisanale.**

Naturellement, cette conception de l'organisation du travail pourrait s'insérer dans les services publics en concertation avec les représentants des usagers. En vue de proposer les meilleurs services, les agents de l'État seraient conviés par secteur, et par service, à débattre afin de définir individuellement et collectivement leur tâche. Quant aux objectifs publics et moyens financiers, ils resteraient sous la responsabilité du Directorat administratif de l'État. Peu connue, une expérience originale en cours depuis vingt-cinq ans dans un lycée parisien « autogéré » (reconnu par l'Éducation nationale) permet à des jeunes en difficulté d'obtenir le Bac. Plusieurs lycées analogues existent en France et tous donnent satisfaction.

Que serait le rôle des syndicats de salariés dans un système généralisant l'autogestion ? Leur mission serait maintenue durant la première période de transition économique nécessaire à la transformation juridique des entreprises. En particulier, pour les sociétés privées durant la cogestion préalable avec les détenteurs du capital. Par suite, leur fonction pourrait évoluer. Ils pourraient se regrouper et participer à l'évaluation des salaires par catégorie professionnelle, à l'estimation des risques de santé et à la prévention touchant chaque métier.

De nombreux ouvrages sur l'autogestion ont été publiés dans le monde. Ils traitent des modifications juridiques, des méthodes, des finalités économiques et citent de multiples exemples probants comme : *Après le capitalisme* de Michel Albert, *Économie sociale et autogestion* de Nathalie Ferreira, Alain Lipietz, *Scions… travaillait autrement* de Michel Lulek, *Démocratie contre capitalisme (Le retour de l'autogestion)* de Thomas Coutrot… **Aux partisans de l'autorité patronale ou hiérarchique, nous devrions rappeler ce que sont les ouvriers, employés, cadres et fonctionnaires ; des êtres pensants et intelligents.** Ils sont également les premiers concernés par l'organisation de leur tâche. **Les meilleures modalités du travail de la terre sont choisies par ceux qui la cultivent, de même, la meilleure manière d'organiser et de faire fonctionner les moyens de production est de faire confiance à ceux qui les utilisent.** Si ce principe n'était pas reconnu, comme aujourd'hui, il faudrait croire que la société serait composée d'une majorité de sous-hommes incapables de se prendre en charge. Concrètement, la cogestion pendant la phase de transition, puis l'autogestion, le coopératisme, la mutuellisme, le partage des décisions, la responsabilité et le savoir individuel, peuvent représenter les réalisations socialistes du XXIe siècle.
« Ce qui importe avant tout, c'est la continuité de l'action, c'est le perpétuel éveil de la pensée et de la conscience du salariat. Là est la vraie sauvegarde. Là est la garantie de l'avenir » : dernier écrit de Jean Jaurès le 31 juillet 1914, jour de son assassinat.

Le logement social

Nous pourrions nous interroger pour savoir s'il est juste de continuer à bâtir des logements « sociaux ». Ce type de logis est destiné aux familles travaillant parfois très durement, lesquelles ayant des revenus trop modestes, ne peuvent accéder à d'autres logements. Pourquoi une catégorie de citoyens ne devrait-elle pas avoir la faculté de choisir son logement alors que d'autres le font en ne se souciant pas des prix locatifs ou d'acquisition ? **N'est-ce pas banaliser ou « fataliser » les différences de classes sociales en acceptant les conséquences inégalitaires de la société ?** N'est-ce pas entretenir l'injustice sociale en prolongeant une forme de ghettoïsation ? **Certains nous dirons que c'est pour répondre à l'urgence sociale, mais cette « urgence » dure depuis 50 ans et nous construisons toujours plus de logements sociaux !** Pourquoi ne pas supprimer les logements de classe sociale ? Pourquoi accepter une société de classes ? Pourquoi ne pas procurer à chacun les moyens d'accéder aux logements courants ? Construire 20 % de logements sociaux dans chaque commune, c'est bien, mais n'est-ce pas déplacer le problème ? Avant sa disparition, l'abbé Pierre a écrit : **« Soulager la misère sans s'attaquer aux causes, c'est malhonnête »**. Cette personnalité n'était pourtant pas socialiste… Quant aux premières classes restantes dans les transports SNCF ou aériens, leurs suppressions seraient un symbole fort de notre attachement aux valeurs de la Révolution française. La gauche fut souvent au pouvoir durant les dernières décennies et si « la lutte des classes » marxiste ne fut plus d'actualité, les inégalités de classe dues aux revenus, sont, elles, toujours d'actualité. À nous, socialistes, de démontrer nos intentions de changer lors du Congrès.

Plaque commémorative de Léon Blum

Chaque siècle a sa tâche dont les autres ne sauraient s'acquitter pour lui. Il faut se mettre en harmonie avec les lois profondes de l'univers et non pas avec les préjugés et les habitudes qui en voilent le véritable sens. Il faut chercher ce qui est la vérité de notre caractère et de notre temps. Comme nos ancêtres l'ont fait eux aussi pour leur temps à eux. Il faut réaliser ce qui est juste dans notre moment de l'humanité. La vérité grandit et s'enrichit d'âge en âge mais il faut la recréer nous-mêmes.

jcm2-mjc@orange.fr

LE TEMPS DE LA GAUCHE

Nous soumettons au débat une contribution qui assume des choix clairs, qui croit en la force d'un Parti socialiste renouvelé, mobilisé, responsable sans être godillot et qui défend la stratégie d'union des forces de gauche et écologistes.

LISTE DES SIGNATAIRES

MARIE-NOËLLE LIENEMANN ; JÉROME GUEDJ ; EMMANUEL MAUREL ; MARIANNE LOUIS : MEMBRES DU BUREAU NATIONAL ; ANNE FERREIRA, VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION PICARDIE ; PAUL QUILÈS, ANCIEN MINISTRE ; OLIVIER THOMAS, MAIRE DE MARCOUSSIS ; GÉRARD SEBAOUN, DÉPUTÉ ; SUZANNE TALLARD, DÉPUTÉE ; JÉRÔME LAMBERT DÉPUTÉ ; MARIE-LINE REYNAUD, DÉPUTÉE ; ARLETTE ARNAUD-LANDAU, VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION AUVERGNE ; JACQUES FLEURY, MAIRE DE ROYE ; GENEVIÈVE WORTHAM, CONSEILLÈRE RÉGIONALE ; RÉMI LEFEBVRE, SF ; MICHEL GOURINCHAS, MAIRE DE COGNAC, CONSEILLER RÉGIONAL ; CÉDRIC DUPONT, BF ; ETIENNE COLIN ; LAURENT MIERMONT ADJOINT AU MAIRE DU 13e PARIS ; THIERRY LE PESANT, CONSEILLER RÉGIONAL, JULIEN JUSFORGUES, MARIE-JOSÉ RAYMOND ROSSI, BF ; DOMINIQUE FLEURAT, CONSEILLÈRE RÉGIONALE ; MARIE-FRANCE KERLAN ; PIERRE-ALAIN WEILL : MEMBRES DU CONSEIL NATIONAL ; JEAN AUROUX, ANCIEN MINISTRE ; JEAN GATEL, ANCIEN MINISTRE ; MARC VUILLEMOT, MAIRE DE LA SEYNE-SUR-MER ET CONSEILLER RÉGIONAL ; JEAN MICHEL, MAIRE DE LAPEYROUSE ET ANCIEN DÉPUTÉ ; GAËL BRUSTIER ; SYLVAIN MATHIEU, PREMIER FÉDÉRAL DE LA NIÈVRE ; JEAN LE GARREC, ANCIEN MINISTRE; GUILLAUME MATHELIER, MAIRE D'AMBILLY ; GÉRARD FROMM, MAIRE DE BRIANÇON, CONSEILLER GÉNÉRAL ; JEAN-LAURENT LASTELLE ; OLIVIER MOURET, ADJOINT AU MAIRE DE ROUEN, SF ; HELLA KRIBI-ROMDHANE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE ILE DE FRANCE; ALAIN GABRIELI, VP CONSEIL GÉNÉRAL HAUTE-GARONNE ; PIERRE-MARIE LEBÉE, VP CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AISNE, MAIRE DE SISSONE ; GÉRARD GAUMÉ, ANCIEN RESPONSABLE DE LA CGT, JEAN-ALAIN STEINFELD, TRÉSORIER FÉDÉRAL SEINE SAINT DENIS ; JÉRÔME IMPELLIZZIERI (CONSEILLER RÉGIONAL DU VAL-DE-MARNE)
et de nombreux autres signataires dont notamment :

ABABOU ELIAS (75) ; ABDERAMANE CISSÉ (95) ; ABICHOU WAHIBA (02) ; ABRIAL DAVID (07) ; ABRIAL RÉGINE (42) ; AIT KHEDDACHE AUDREY (75) ; AMIOT JEAN (77) ; AMIOT MARC (91) ; AMMARI ABDEL (91) ; ANDRAU OLIVIER (83) ; ANDREAU OLIVIER (83) ; ARZOINE DAVID (83) ; ATTAL LEFI VIOLETTE (ADJOINTE AU MAIRE DU 12ÈME, 75) ; ATTAR MICHELLE (75) ; AUFRERE REMI (BUREAU CNE, 75) ; AZZOUZI HAKIM (95) ; BABOUOT DOMINIQUE (31) ; BAKIR NADIA (91) ; BALDO VINCENT (75) ; BALLESTER JEAN-LUC (SECRÉTAIRE DE SECTION, BF, 77) ; BARASZ JOHANNA (75) ; BARBOSA FERNAND (SECRÉTAIRE DE SECTION, 58) ; BARDY MICHEL (90) ; BARON ANNE (95) ; BARRILLON PHILIPPE (68) ; BATAGLIA PIERRE (81) ; BATTEUX ROSELYNE (07) ; BEAUVAIS GEORGES (91) ; BEGUIN YVES (BUREAU CNE, 75) ; BEN SAMOUN GEORGES (75) ; BEREAUX CLÉMENT (59) ; BERLEMONT CAROLE (CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 02) ; BERLEMONT-GILLES SALOMÉ (02) ; BILOA VINCENT (SF, 74) ; BLOND DANIÈLE (33) ; BIOGET ALAIN (95) ; BŒUF DANIEL (13) ; BOILLETOT FRANÇOISE (25) ; BOISSON-ZYSKIND NATHALIE (75) ; BOQUET MARYVONNE (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 91) ; BOQUILLON THOMAS (93) ; BOUAZIZ GEORGES (02) ; BOUCHAFA CLAUDE (75) ; BOUCHENARD EMMANUEL (37) ; BOUDON JEAN-MICHEL (92) ; BOULAIN DANIEL (CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; BOURDAT BERNADETTE (BF, 02) ; BOURGET MAXIME (PRÉSIDENT BFA, 14) ; BOURJADE ALAIN (BF, 31) ; BOUTEILLER OLIVIER (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLER MUNICIPAL, 14) ; BOUTIFLAT DYLAN (CF, DA, 75) ; BOYER CHRISTINE (95) ; BOYER FANNY (SF, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 95) ; BOYER MARCEL (MAIRE ADJOINT, 95) ; BRANCHEREAU JEAN CLAUDE (BF, 76) ; BREDY BRUNO (34) ; BREUIL BENJAMIN (86) ; BRIOUL OLIVIER (59) ; BROGGI PASCAL (CONSEILLER MUNICIPAL, 90) ; BRUGUERA DOMINIQUE (CF, CONSEILLER MUNICIPAL, 91) ; BUQUET-RENOLLAUD SOPHIE (CF, MAIRE-ADJOINTE, 27) ; BUREAU PASCAL (18) ; CABIROL MICHEL (75) ; CABOCHE CLAIRE (BF, 78) ; CALVET AXEL (95) ; CARBONNEL FRANÇOIS (SF, 31) ; (VP DU CONSEIL GÉNÉRAL, 91) ; CARPENTIER BENOIT (SECRÉTAIRE DE SECTION, BF, 80) ; CAUET JÉRÔME (91) ; CAYLA DAVID (49) ; CAYOT PIERRETTE (90) ; CAZENEUVE JEAN-JACQUES (47) ; CHALANE HAKIM (CF, 75) ; CHALMEL MEYNET SYLVAIN (91) ; CHALONS CHRISTIAN (90) ; CHALONS SYLVIE (90) ; CHANTECAILLE MARTINE (BF, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 85) ; CHANTREUX GUY (FFE, 99) ; CHARASSE JÉRÔME (75) ; CHARREIRE CÉDRIC (02) ; CHARRON PATRICE (BF, CF, 92) ; CHASSERIO PATRICK (78) ; CHAUSSON DAVID (39) ; CHENU RENAUD (75) ; CHIBANE ABDENOUR (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; CHOUCHANA YANN (75) ; CLAVERIE JEAN-PIERRE (47) ; COETMER NATHALIE (91) ; COLLIGNON FRANÇOIS (SECRÉTAIRE DE SECTION, 81) ; COLLINET DOMINIQUE (33) ; COLLOMBET CATHERINE (BF, 75) ; COLOMB CLÉMENT (CONSEILLER MUNICIPAL, 91) ; COLOMBANI MARC (BF, SF, 09) ; COLSON MARIE (91) ; COMTE MARIE-LOU (07) ; COMTE MANON (95) ; CONQUI CATHERINE (93) ; CONTREMOULIN GÉRARD (27) ; COQUILLON ALAIN (CONSEILLER MUNICIPAL, 29) ; COSTIL XAVIER (CF, ADJOINT AU MAIRE, 95) ; COURANJOU PATRICIA (33) ; CUSSOT MATHIEU (91) ; DAGUE DIDIER (MAIRE-ADJOINT DE COURDIMANCHE, 95) ; DARBON JEAN-MARIE (31) ; DARIO DOMINIQUE (78) ; DAUSSY DANIELLE (CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 62) ; DE CHARLES AKA (91) ; DE SAINT AMOUR (44) ; DEFER BRYAN (92) ; DEFFIT ANNE-LAURE (75) ; DEFREMONT JEAN-MARC (91) ; DEHAY ANDRÉ (62) ; DELAHAYE

MANUELA (BUREAU CNE, 75) ; DELLACHERIE EMMANUEL (75) ; DELMOTTE CÉDRIC (SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINT, 62) ; DELORME QUENTIN (73) ; DELRIEU YVETTE (81) ; DELRIEU OLIVIER (81) ; DEMAIE ALEXIS (95) ; DEMORGNY ARNAUD (75) ; DENOUEL EDOUARD (75) ; DEQUIDT ROLAND (BF, CONSEILLER MUNICIPAL, 59) ; DERMY CHRISTIAN (MAIRE-ADJOINT, 77) ; DESFORGE ROMAIN (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLER MUNICIPAL, 91) ; DEYRIES ANTOINE (SECRÉTAIRE DE SECTION, 91) ; DJEAMSON PIERRE-LOUIS (95) ; DOAT SUZANNE (81) ; DORIER JEAN-PAUL (75) ; DOSORUTH SANDRA (CA, 93) ; DROMER MARIE (02) ; DUCHENE CHARLES (95) ; DUCÔME PATRICK (BUREAU CNE, CF, 75) ; DUFOUR GILLES (CONSEILLER MUNICIPAL, 63) ; DUPOND CÉDRIC (BF, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE-ADJOINT, 62) ; DUPONT MAXENCE (59) ; DUTARTRE STEVEN (CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; DUTRANOIS THIERRY (31) ; ELBAZE GÉRALD (33) ; ESCUDERO MICHEL (BF, CONSEILLER MUNICIPAL, 83) ; ESSID MOHAMED (91) ; EVE THIERRY (95) ; EWANE JEAN-JACQUES (91) ; EYMERY MARIE-FRANCE (77) ; FABREGUE MARYSE (81) ; FAGNOT ARTHUR (55) ; FARCY MARIE-CLAUDE (MAIRE-ADJOINTE, 31) ; FAVRAUD PIERRE (SF, MAIRE-ADJOINT, 64) ; FERRARI LUIS (91) ; FERRIERE HERVÉ (14) ; FEYDEAU PIERRE (CONSEILLER GÉNÉRAL, 17) ; FILOCHE GERMAIN (75) ; FINEL MARIANNE (91) ; FLEURAT DOMINIQUE (36) ; FONTAGNIEU SÉBASTIEN (95) ; FONTALIRAND (31) ; FOURGASSIE JEAN-BERNARD (SECRÉTAIRE DE SECTION, ADJOINT AU MAIRE) ; FORGUES-LE MOULLAC MARIE-AUDE (94) ; FOUCAULT PASCAL ; FOURTIC YSELINE (31) ; FRANCOS CHRISTINE (77) ; FRANCOS SERGIO (77) ; FRAT LEÏLA (59) ; FRICOT LUC (CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; FRICOT MONIQUE (95) ; FROMENTELLE SYLVIE (CF, 95) ; FRONZON GILLES (90) ; FROSSARD GÉRARD (90) ; FROSSARD NAÏMA (90) ; GADET LOUIS (94) ; GALEWSKI ANTOINE (75) ; GARCIA ANDRÉ (91) ; GARCIA PATRICK (81) ; GARCIN THIERRY (95) ; GARNIER ERIC (SECRÉTAIRE DE SECTION, 84) ; GASQUET PASCAL (CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; GAUBEN RENÉ (SECRÉTAIRE DE SECTION, 81) ; GAUTHIER-VALENTIN CHRISTIAN (40) ; GENDRE PIERRE (75) ; GERARD ANNE (86) ; GERARDOT JEAN-CLAUDE (88) ; GETENET THIERRY (SECRÉTAIRE DE SECTION, CF, 71) ; GHIELENS PASCAL (62) ; GILLARD ISABELLE (92) ; GLET JEAN-PIERRE (SECRÉTAIRE DE SECTION, 30) ; GOASDOUE SYLVIE (95) ; GONZALES-PEREZ BRUNO (92) ; GORZERINO PAUL (CA, 49) GOUTAS AZZEDINE (SF, BF, CONSEILLER MUNICIPAL, 90) ; GRATACOS ANTHONY (77) ; GREANEAU MICHÈLE (MAIRE DE FONTENAY EN PARISIS, 95) ; GREVIN AXEL (02) ; GROSHENY JOËLLE (90) ; GUERRE GUILLAUME (13) ; GUETTE ALAIN (85) ; GUICHARD BERNADETTE (95) ; GUISLAIN MANUEL (75) ; HAINE JÉRÔME (SECRÉTAIRE DE SECTION, 95) ; HATEM JACQUES (SECRÉTAIRE DE SECTION, BF, CF, 13) ; HAUTIN RÉMY (CF, 59) ; HEMON RÉGIS (44) ; HENAUX LAURE (95) ; HENAUX JEAN-FRANÇOIS (95) ; HENNIN JEAN MARIE (75) ; HENRY XAVIER (BFA,75) ; HERGOT SYLVAIN (95) ; HERNU DOMINIQUE (75) ; HOISNARD CHRISTIAN (78) ; HOLTGEN DIDIER (CONSEILLER GÉNÉRAL, 91) ; HOVART LISA (95) ; IBISEVIC KÉMAL (CONSEILLER MUNICIPAL, 62) ; JAILLANT PHILIPPE (02) ; JAMBOU CHRISTIANE (83) ; JAMBOU MICHEL (83) ; JARRY ANNE-CLAIRE (SECRÉTAIRE DE SECTION MINISTÈRE DES FINANCES,75) ; JASMIN MURIEL (95) ; JASMIN VÉRONIQUE (95) ; JEAN BERNARD (CF, SECRÉTAIRE DE SECTION, 77) ; JEAN NICOLE (77) ; JOHANNY LAURENT (43) ; KACI DJERBAR (90) ; KAID FLAVIEN (75) ; KECK JEAN-PIERRE (92) ; KERDRAON PIERRE (75) ; KING-VERAS LOULOU (91) ; KRIBI AHMED (91) ; LACOTTE JANINE (SECRÉTAIRE DE SECTION, CF, 37) ; LANCON JEAN-PIERRE (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLER MUNICIPAL, 02) ; LANTERNIER UGO (SF, 93) ; LAORDEN FRANCK (CF, 14) ; LAPLANCHE ANNIE-CLAUDE (67) ; LARA FRANCIS (91) ; LACHEZE BENOIT (91) ; LARCHER RÉGINE (91) ; LAROUZEE JACQUES (02) ; LAVALETTE MONIQUE (95) ; LAVAUX OLIVIER (02) ; LEBOUC PAUL (76) ; LE COEUR CLÉMENCE (75) ; LEDUC AUDE (59) ; LEFELLE HUGO (18) ; LEGRAND SYLVAIN (CF, MAIRE-ADJOINT, 91) ; LELEU LUDOVIC (59) ; LEMAIRE SERGE (CF, 62) ; LEMMONIER ERIC (BF, 59) ; LE MOAL ANNE (BUREAU CNE, 75) ; LEREVEREND CLÉMENTINE (95) ; LESCURE FRANÇOIS (59) ; LESUEUR-BONTE FRANCK (59) ; LEVISSE BERNARD (62) ; LEVY ROGER (33) ; LEVY VALENSI STÉPHANE (CF, SECRÉTAIRE DE SECTION, 07) ; LEYGONIE MARC (34) ; LHEUREUX NICOLE (CF, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 62) ; L'HORSET PIERRE JEAN (75) ; LLONCH FRANÇOIS (MAIRE ADJOINT, 81) ; LOMBARD SÉBASTIEN (SECRÉTAIRE DE SECTION, 95) ; LONLAS MAXIME (CF, 17) ; LORENZO JOSÉ (91) ; LOSSON JOËLLE (CF, 55) ; LOUBIGNAC GILLES (BF, MAIRE ADJOINT, 77) ; LUBRANESKI JOËLLE (91) ; LUBRANESKI YVAN (CONSEILLER MUNICIPAL, 91) ; LUGARDON CHRISTINE (31) ; LUTZER ISABELLE (90) ; MAJZER FRANÇOISE (85) ; MAKLOUF NORA (CF, MAIRE-ADJOINTE, 13) ; MALOTAUX ANNE-JULIETTE (75) ; MANIFACIER JEAN-PAUL (BF, SF, SECRÉTAIRE DE SECTION, VP CONSEIL GÉNÉRAL, (07) ; MARC NATHALIE (83) ; MARCO-THEZAN CÉCILIA (75) ; MARCOUD JEAN-CLAUDE (31) ; MARTIN BENOIT (77) ; MARTY ANNE-MARIE (BF, 93) ; MATHARI MOUNA (91) ; MATHELIER GUILLAUME (MAIRE D'AMBILLY, 73) ; MATHIEU GILBERT (83) ; MATHONNAT BERNARD (CF, 95) ; MATTE JOSÉ (62) ; MAZNI SADIA (92) ; MAZOYER ANGÉLIQUE (CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 83) ; MEBRAD YASMINE (75) ; MECHIN MYRIAM (18) ; MERLEN ANNICK (02) ; MEULEMAN PATRICK (95) ; MIAUD ALEXANDRE (16) ; MIAUD MARIE-FRANCE (16) ; MICHEL JEAN (MAIRE DE LAPEYROUSE, ANCIEN DÉPUTÉ, 63) ; MICHNOWSKI SYLVIE (95) ; MINIER JEAN-LUC (90) ; MOHDEB SAID, 93) ; MOINE NATHALIE (MAIRE ADJOINTE DE DAMMARTIN-EN-GOËLE, 77) ; MOLLIMARD CHRISTIANE (SGH, 63) ; MONNIER BÉATRICE (CF, 31) ; MONTAUFIER ALINE (41) ; MORDELLI PASCALE (MAIRE-ADJOINTE, 13) ; MORIN XAVIER (SF, CF, CONSEILLER MUNICIPAL, 95) ; MOUCHET ERIC (33) ; MOUILLARD ARNAUD (76) ; MOUREAU GÉRARD (91) ; MOURET OLIVIER (SF, ADJOINT AU MAIRE, 76) ; MOUTTE CÉCILE (MAIRE-ADJOINTE, 91) ; NACHIN CLAUDE (80) ; NACHIN ANNE (80) ; NAIL JEAN-PAUL (13) ; NARDIN NELLY (90) ; NAVARRO JEAN-JOSEPH (SECRÉTAIRE DE SECTION, 77) ; NEDELLEC YVES (SF, 22) ; NEDJARI JEAN (ADJOINT AU MAIRE, 81) ; NICOLAS JEAN-PIERRE (83) ; NUBUKPO KAKO (FFE) ; ORTO SANDRINE (ADJOINTE AU MAIRE DES 13ÈME ET 14ÈME ARRONDISSEMENTS, MARSEILLE, 13) ; OUDIN XAVIER (75) ; OUDOT JACQUES (77) ; PADILLA JEAN (81) ; PAVOT JACQUES (33) ; PAVY PASCALE (CR, SF, SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIRE ADJOINTE DE BAILLEUL, 59) ; PELISSIE DENIS (81) ; PEREZ GUY (83) ; PERICEY BERTRAND (SF, 75) ; PETIT THOMAS (CF, 77) ; PEYROT JACQUES (83) ; PHAM TOAN (95) ; PHIPPS COLIN (CA, 92) ; PIAZZI ADELAÏDE (SF, SECRÉATIRE DE SECTION, 1ÈRE ADJOINTE MONTMORENCY, 95) ; PICOT MARTIAL (59) ; PIETROBON ELISE (95) ; PILET PASCAL (33) ; PITOIS MARTINE (02) ; POLAN FRÉDÉRIC (SECRÉTAIRE DE SECTION, 62) ; PONCHARAL JEAN (75) ; PONS SOPHIE (75) ; POPHILLAT MARIE-CLAIRE (CF, MAIRE-ADJOINTE DE TORCY, 77) ; POTTIE FRANÇOISE (CF, 94) ; POULIQUEN CHRISTOPHE (76) ; PREVOT MARC (75) ; PRIGENT PATRICK (SECRÉTAIRE DE SECTION, 77) ; PRISSETTE SERGE (83) ; QUILES JOSÈPHE-MARIE (81) ; RABANEDO ANTOINE (CF, CA, 38) ; RAIMBAULT GAËL,75) ; RAISER GÉRARD (75) ; RAMIREZ ESTHER (81) ; RAVAILHE NICOLAS (80) ; RAVEAU PIERRE (83) ; REINBOLD ERIC (67) ; RENOU MICHEL (SECRÉTAIRE DE SECTION, CF, 95) ; RICHER MARIE-CLAUDE (75) ; ROBIN PIERRE-YVES (CA, 94) ; ROCARD HUGO (75) ; ROCHAIS MICHEL (49) ; ROCHER ALAIN (SECRÉTAIRE DE SECTION, 33) ; RODRIGUEZ CARMEN (28) ; ROGEON BENOIT (95) ; ROMDHANE FLAVIEN (SF, 91) ; ROSSIGNOL KÉVIN (75) ; ROUCHETTE PATRICK (95) ; ROUDIL ISABELLE (93) ; ROULET BERNARD (07) ; ROULLIER ISABELLE (SF, 91) ; ROUQUETTE NICOLE (81) ; ROUSSEL FABIEN (CF, MAIRE ADJOINT D'EAUBONNE, 95) ; SADOU OCINE (91) ; SAINT-MARTIN CHRISTOPHE, 13) ; SALDES SÉBASTIEN (91) ; SAMSON DOMINIQUE (76) ; SARAMON TRISTAN (75) ; SAUNIER PATRICIA (BF, 77) ; SAUVAGET PATRICE (92) ; SAVANTRE CHRISTINE (02) ; SCHWANDER ELODIE (BF, SF, 07) ; SCHWANDER MATHIEU (CCF, 07) ; SEBALD JACQUES (14) ; SELVA MICHÈLE (83) ; SELVA PATRICK (83) ; SIAS PIERRE (BF, 83) ; SIAS CATHERINE (BF, 83) ; SOLEIL MONIQUE (CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 91) ; SWIATEK ANNE-MARIE (MAIRE-ADJOINTE, 81) ; TABOURET CHRISTINE (BUREAU CNE, SF, 33) ; TABOURET MARTINE (CONSEILLÈRE GÉNÉRALE SUPPLÉANTE, 10) ; TAILLEFER RICHARD (BF, SF, MAIRE ADJOINT, 77) ; THERAIN ANTOINE (CF, CONSEILLER MUNICIPAL, 59) ; THOMAS JEAN-FRANÇOIS (CR, 55) ; TIGUILT RACHID

(ADJOINT À LA MAIRIE DES 15ÈME ET 16ÈME ARRONDISSEMENTS DE MARSEILLE, 13) ; TILLAY ANNE-JULIETTE (CNE, 75) ; TIRVAUDEY ALINE (95) ; TOUCHARD FRANCIS (62) ; TOUFFE PASCALE (31) ; TOUIZA HABIB (91) ; TOULOURS AMIN (02) ; TOURNEMAINE MYRIAM (SF, 62) ; TRIPOTEAU DAMIEN (SECRÉTAIRE DE SECTION, 85) ; TROUILLET JEAN-BAPTISTE (95) ; UJMA CHRISTOPHE (51) ; VANDEMBROUCQ DAMIEN (75) ; VANDERPLANCKE JEAN-PIERRE (02) ; VANDYCKE BERNARD (62) ; VASNIER BERTRAND (CF,75) ; VICENS ANNIE (MAIRE-ADJOINTE, 91) ; VIOLET PAUL (75) ; VITTU MATTHIEU (62) ; WITZMANN LEILA (SECRÉTAIRE DE SECTION, CONSEILLÈRE MUNICIPALE, 67) ; ZE JIMMY (CONSEILLER MUNICIPAL, 95)

TEXTE DE LA CONTRIBUTION

Pour réussir à gauche, réussir le Congrès

Les signataires de cette contribution générale viennent d'horizons différents, ont été signataires de motions différentes lors du Congrès de Reims en 2008 et n'ont pas tous soutenu le même candidat lors des primaires citoyennes. Mais aujourd'hui, nous sommes convaincus qu'une période politique nouvelle s'ouvre avec la victoire de François Hollande.

Nous souhaitons que le Congrès de Toulouse soit une réussite et il le sera s'il offre les conditions du débat. Nous aurions préféré que les militants disposent d'un peu plus de temps. C'est pourquoi, étape après étape, des contributions jusqu'à la synthèse en passant par les motions, nous souhaitons que notre Congrès permette de répondre sans tabou ni faux semblant à cette question essentielle : **quel rôle pour le PS et ses militants quand l'un des nôtres devient président de la République ?**

L'unité du PS n'est jamais menacée par le débat d'idées, mais elle est souvent fragilisée par les batailles d'écuries et l'affrontement des personnalités. Nous devrions éviter cet écueil à Toulouse et montrer que notre Parti est fort de sa diversité.

C'est la raison pour laquelle nous soumettons au débat une contribution qui assume des choix clairs, parce que nous avons un devoir de conviction et de confrontation fructueuse sans ambigüité. Cette contribution croit en la force d'un Parti socialiste renouvelé, mobilisé, responsable sans être godillot et qui défend la stratégie d'union des forces de gauche et écologistes en toute circonstance.

Pour réussir le changement, un Parti socialiste vivant !

L'élection de François Hollande est une victoire de gauche. Le discours du Bourget et les 60 engagements du candidat ont été perçus comme tel par les Français *« Mon projet est socialiste »*, rappelait-il à juste titre. Il a pu s'appuyer en effet sur le travail mené au sein du PS, avec trois conventions thématiques en 2010, préparatoires à l'adoption du projet en mai 2011. À chaque fois, le débat a prévalu, les militants ont été mobilisés. C'est ce qui a permis le succès des primaires citoyennes, puis la victoire à l'élection présidentielle et aux législatives. Ce qui a été vrai hier pour assurer la victoire doit l'être encore tout au long du quinquennat. Le PS n'a plus de leadership présidentiel à rechercher, il peut donc et doit impérativement se consacrer pleinement au travail des idées et à nouer et renforcer contacts, échanges et accords avec les autres forces de gauche, en vue des échéances électorales à venir.

L'enjeu est connu. Il s'agit de permettre au PS d'exister pleinement, entre impulsion présidentielle et action gouvernementale, interventions des groupes parlementaires et mobilisation citoyenne. Dans le passé, la gauche au pouvoir n'a pas toujours su résoudre cette équation et nous avons regretté que le PS et ses militants n'aient pu faire entendre leur voix, fut-elle exigeante, auprès des socialistes aux responsabilités. Tirons des enseignements du passé ! Le temps de la gauche est venu. Saisissons-le.

La contribution

La gauche française et, en particulier, notre Parti ont aujourd'hui une responsabilité historique.

Nous devons contribuer à la réussite du changement, en répondant aux aspirations de notre peuple et singulièrement à celles des couches populaires.

Nous devons engager notre pays sur la voie d'un indispensable redressement.

Nous devons, enfin, promouvoir une véritable stratégie de sortie de crise, ouvrant de nouvelles perspectives de progrès social et de développement.

Car l'élection de François Hollande et le succès des élections législatives s'inscrivent dans une période de crise d'une extrême gravité, qui affecte nombre de nos concitoyens touchés par le chômage, la précarité, la pauvreté.

De la crise naît un sentiment d'incertitude généralisée, de peur, de défiance par rapport à l'avenir et aux autres. Elle offre un boulevard aux partis ou aux pensées totalitaires, d'extrême droite ou intégristes. Mais la crise constitue aussi une formidable opportunité, car elle accélère les prises de conscience et donne du sens à l'exigence d'une transformation profonde de l'ordre dominant. À la gauche de saisir cette opportunité, en incarnant une voie nouvelle, celle de l'alternative au capitalisme financier transnational.

Dans les périodes de grands désordres, d'instabilité, de menace sociale, tout peut basculer : le pire n'est pas exclu, mais le meilleur est possible. La tâche de la gauche française est tout à la fois d'éviter le pire et d'engager le pays, l'Europe, vers le meilleur.

Rien n'est joué. Le pire, c'est bien sûr toutes les idéologies de la régression et du repli sur soi : nationalismes, intégrismes. Mais c'est aussi cet « ordo libéralisme » fondé sur le libre-échange généralisé et le contrôle policier des peuples : l'État maintient l'ordre, le marché s'occupe du reste, c'est-à-dire de l'essentiel. Faute de porter une alternative, de chercher à fédérer le camp progressiste autour d'elle, la gauche prendrait le risque de laisser le monde s'engager dans cette voie mauvaise.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en France, l'une des grandes puissances de la planète et de l'Europe, peut changer le cours des choses. Pour réussir, pour être à la hauteur de notre tâche historique, il faut aborder sérieusement cinq sujets majeurs.

1 - La réussite de l'action gouvernementale et la capacité à conserver durablement un soutien majoritaire.

Elle ne saurait être du seul ressort et arbitrage du président. Elle exige en effet une nouvelle articulation entre partis et gouvernement, une respiration politique tout au cours du quinquennat.

2 - La reconquête des couches populaires et l'affirmation d'un nouveau projet pour la gauche en France et en Europe.

Les deux vont de pair. Si notre base sociale (à commencer par les salariés, les ouvriers, les habitants des quartiers populaires) n'observe pas d'ici la fin du quinquennat des améliorations tangibles dans sa vie quotidienne, dans ses conditions de travail et d'emploi, alors nous sommes assurés de l'échec électoral.

Le divorce entre notre parti et le peuple de gauche peut venir de l'Europe : l'orientation actuelle de la construction européenne, consistant à accompagner la mondialisation libérale, ne saurait satisfaire nos concitoyens, comme en a témoigné le vote sans ambiguïté du 29 mai 2005. Notre Congrès doit traiter sans faux-fuyant de notre stratégie pour l'Europe et pour sa profonde réorientation.

3 - L'affrontement idéologique avec la droite et l'extrême droite.

On ne peut se contenter d'analyser le vote FN comme un cri de colère ou de frustration. C'est plus grave ! L'adhésion au corpus politico-idéologique du FN se développe et la dérive de la droite républicaine ne fait qu'accroître les risques. Il faut donc re-politiser les débats et armer idéologiquement nos militants, adhérents, sympathisants et électeurs. Cette bataille culturelle est loin d'être gagnée.

Nous devons reprendre le chemin de la résistance idéologique, mais aussi de la contre-offensive. C'est le rôle du parti, de ses militants, de ses élus, et avec nous et autour de nous tous ces citoyens qui veulent aussi être acteurs du changement.

4 - Une pratique du changement qui associe les citoyens, les corps intermédiaires et le mouvement social.

La gauche ce n'est pas seulement le gouvernement, le Parlement et les partis, ce sont aussi des milliers de citoyens engagés, de responsables syndicaux et associatifs qu'il faut rendre acteurs du changement. Cela exige un nouveau rapport au pouvoir, des pratiques politiques radicalement différentes, une capacité à entretenir des liens étroits avec le mouvement social, pour créer un rapport de force dans la société face aux tenants de l'argent et de l'ordre établi. Cela impose aussi une nouvelle architecture institutionnelle rompant avec les dérives de la V[e] République.

5 - Une unité renforcée des forces de gauche et écologistes.

Elle n'est pas seulement nécessaire pour gagner mais pour durer. Le rassemblement des forces de gauche et écologistes ne s'est opéré au deuxième tour de l'élection présidentielle qu'en termes de désistement républicain et finalement *a minima*. La thèse des « deux gauches antagonistes » peut exacerber les divisions, installer des fossés de plus en plus béants entre celle qui exerce le pouvoir et celle qui conteste, critique et pousse plus loin l'exigence de transformation. Favoriser cette thèse conduirait à une défaite assurée aux prochaines échéances.
Le PS lui-même doit éviter un écueil, celui de déléguer à ses partenaires des thématiques ou des préoccupations qui concernent toute la gauche. C'est vrai pour l'écologie, comme pour la question sociale. Il est donc important que la démocratie interne permette un débat d'idées vrai, reflétant des préoccupations et des points de vue parfois différents au sein de la gauche et du mouvement socialiste lui-même.
Notre Congrès est un moment où il doit être possible de faire vivre une confrontation fructueuse. Ce texte souhaite y contribuer.

« Être de Gauche, c'est d'abord penser le monde, puis son pays, puis ses proches, puis soi… être de droite, c'est l'inverse. »
(Deleuze)

I - Nous n'avons pas renoncé à changer le monde !

A) L'indispensable et urgente réorientation de l'Europe

Parce que nous aimons l'Europe, parce que nous l'avons rêvée et voulue, nous ne pouvons nous satisfaire de l'orientation actuelle de l'Union. L'Europe devait être la grande ambition progressiste du XXI[e] siècle.

Car si l'intégration politique fait du surplace, si l'harmonisation sociale risque de se faire attendre encore longtemps, l'unification des politiques monétaires et budgétaires est réalisée. Avec quels résultats ! Aggravation des inégalités, remise en cause de nos modèles sociaux, démantèlement de nos services publics, affaiblissement des capacités d'intervention des États. Les peuples aussi sont soumis à la concurrence « libre et non faussée », comme en témoigne la course folle à l'austérité.

La faiblesse persistante de la croissance, l'accumulation de dettes publiques, la désindustrialisation globale, la domination de la finance sur l'économie réelle ne tombent pas du ciel : elles sont la conséquence de choix économiques et politiques impulsés par les libéraux que les sociaux-démocrates ont eux-mêmes parfois accompagnés.

Loin de nous préserver de la crise, les décisions récentes prises par les chefs d'État et de gouvernement, Sarkozy et Merkel en tête, ont précipité dans l'impasse de la précarité et du chômage des pays entiers. Cette politique était censée renforcer notre continent dans la mondialisation : il a contribué à l'affaiblir.

On nous avait promis l'Europe prospère, elle est austère. On attendait l'Europe démocratique, elle continue à être oligarchique. Quant à l'Europe sociale, elle n'est même plus évoquée !

Les citoyens l'ont bien compris, comme en ont témoigné les débats et les votes exprimés en 2005. François Hollande, candidat à la présidence de la République, l'avait justement relevé en faisant de la renégociation du traité sur la « coordination budgétaire » un élément central de sa stratégie de sortie de crise économique. La victoire de la gauche a pesé dans le rapport de force avec l'Allemagne et les gouvernements conservateurs et a permis à la France d'arracher quelques utiles concessions. Mais, hélas, l'essentiel reste inchangé : le traité Merkozy demeure, et avec lui la règle d'or en permanence, le dogme du déficit zéro, les sanctions automatiques à l'encontre des États récalcitrants.
La règle d'or n'est rien d'autre qu'une chape de plomb, qui marque

l'abdication absolue du politique face aux marchés, le symbole navrant de l'impuissance des élus face aux diktats des agences de notations et autres institutions financières qui se moquent du sort des peuples. Quant aux mécanismes de sanction, ils dépossèdent davantage encore les citoyens de leurs possibilités de choix collectif, sans renforcer l'Union en tant qu'entité démocratique.

Alors, autant le dire : nous ne pouvons voter le TSCG en l'état et nous plaidons pour une véritable renégociation. Celle-ci doit permettre de modifier les traités sur les points les plus iniques : permettre le contrôle des capitaux, aller réellement vers l'harmonisation fiscale garantissant une juste redistribution des richesses, transformer les missions de la Banque centrale qui doit prêter directement aux États, racheter les dettes souveraines, recapitaliser les banques.
Cette renégociation n'est pas impossible. Déjà des voix s'élèvent pour contester la logique du compromis de juin. Même en Allemagne, 23 députés SPD ont refusé de ratifier le TSCG.

Nous pensons que les préconisations contenues dans le traité ne résoudront pas la crise actuelle. Nul doute que d'ici quelques mois un sommet sera convoqué pour venir, une fois de plus, au chevet de l'euro. Parce que nous sommes au début d'un processus, parce que nous avons désormais des atouts pour construire un rapport de forces favorable, il ne faut pas taire nos exigences.

Pour une intégration solidaire, sachons imposer nos revendications dans le débat public.
Pour une Europe sociale, nous voulons les convergences des standards sociaux vers le haut, en particulier des Smic.

Pour une Europe protectrice, nous souhaitons la mise en place de politiques tarifaires aux frontières afin de veiller au respect de normes environnementales et sociales et faire respecter un juste échange.
Pour une Europe de la croissance, nous voulons de nouvelles politiques communes, en particulier dans le secteur industriel, l'instauration de ressources propres pour un budget communautaire d'intervention.

Oui, il faut renégocier. Et il faut donner la parole au peuple. Nous savons bien que certains de nos partenaires se cabrent dès que l'appel à la souveraineté populaire est évoqué, comme en a témoigné récemment l'exemple grec. Mais il en va du simple bon sens démocratique : on ne fait pas progresser la cause de l'Union contre les citoyens ou sans les citoyens. En ne soumettant pas au peuple l'approbation du traité de Lisbonne, l'ancien président a acté un décalage lourd avec les Français.

Il est temps de renouer un pacte de confiance entre les Français et l'Europe. Pour cela, il faut réorienter la construction européenne et consulter nos concitoyens pour recueillir leur adhésion.

B) La nécessaire remise en cause de la mondialisation libérale et de la destruction de la planète

1 - La révolution écologique

Il n'y a pas d'un côté la question sociale et de l'autre l'urgence écologique. Les socialistes doivent au contraire réaliser l'indispensable synthèse entre ces deux exigences.
Consommer toujours plus n'est pas l'horizon de la gauche, pour qui le seul PIB ne saurait mesurer le progrès et le bien être humain, ni la vraie richesse d'un pays et de l'humanité. Nous devons promouvoir une nouvelle échelle de valeurs, en n'oubliant pas que le socialisme est aussi un projet culturel, civilisationnel.

Le développement soutenable s'appuie sur le triple levier d'un environnement respecté durablement, d'une économie innovante et sociale et de la solidarité entre les hémisphères, les pays et les citoyens. Ne laissons pas le développement durable devenir une sorte de tarte à la crème et un prétexte utilisé par les firmes multinationales pour atténuer l'exigence écologique. Car il y a une vision de droite - très illusoire au demeurant - de l'écologie. Elle développe les activités lucratives de dépollution plutôt que de favoriser la prévention, elle régule par le marché les droits à polluer, elle pousse à des taxations indirectes environnementales pour réduire la progressivité de l'impôt et se refuse à des tarifications écologiques et sociales. L'écologie impose de revisiter bien des idées de gauche, mais, si nous savons les rénover profondément, elle les confortera. Le marché ne permet pas de voir loin, de préparer l'avenir, de globaliser les enjeux, de répondre aux besoins non solvables alors que c'est le rôle de l'État et des collectivités publiques.

La prise en compte de l'écologie exige que nous inventions de nouvelles formes de planification, ardente obligation d'avenir, défi collectif à relever, visibilité du futur pour les acteurs économiques, opportunité pour les créations d'emplois, implication collective dans le long terme autour des enjeux environnementaux, au premier chef la lutte contre le changement climatique, la préservation des ressources naturelles.

Il faudra relancer de véritables politiques industrielles accélérant des mutations indispensables des modes de production plus économes en énergie et en matière première. Au-delà du développement des énergies renouvelables ou de nouveaux produits, tous les secteurs sont concernés. Il serait possible de proposer à toutes les grandes branches d'activité une négociation autour de contrats « innovation-environnement », qui permettraient à la puissance publique de stimuler et d'accompagner le saut technologique et les nouvelles pratiques qui portent une conception différente de notre développement.

Pourquoi notre pays ne pourrait-il pas se mobiliser autour de grands défis d'avenir, en particulier environnementaux, à l'instar des Japonais, qui ont engagé une stratégie nationale « dix fois moins d'énergie et quatre fois moins de matière première pour les produits » ?! Des milliers de produits répondent déjà à cet éco-profil au Japon. Nous pourrions relever le même genre de défi et créer par exemple un Centre national de l'éco-conception avec les industriels et financer des recherches, en particulier pour les nouveaux matériaux. Qu'il s'agisse de la réduction de la consommation d'énergie, de la production de CO_2, du développement des énergies renouvelables ou de la restauration du bon état écologique des eaux douces ou marines, de fantastiques gisements d'emplois sont possibles, à condition que des filières nouvelles soient soutenues.

Il sera nécessaire d'engager des investissements publics et des financements de long terme, dont on voit bien qu'ils sont incompatibles avec la fameuse règle d'or.
Et pourtant, qui calcule la redoutable dette écologique que nous accumulons faute d'agir maintenant ?
C'est aussi en **réorientant nos comportements consuméristes** que nous accomplirons la révolution culturelle écologique.

L'encouragement des filières de produits écologiques abordables et des produits de consommation durables peut se faire par des mesures (réglementaires et de communication) peu coûteuses, mais qui induisent des changements comportementaux déterminants et économiquement vertueux.

L'écologie donne tout son sens à une idée que la pensée libérale a voulu ranger aux oubliettes : **l'intérêt général, la chose publique (la « *res publica* »).** Quoi de plus public que l'eau, l'air, la nature ? L'actuelle gestion de l'eau ne saurait perdurer : prix élevé de l'eau avec de grandes inégalités, profits importants de grandes entreprises multinationales, réinvestis dans la communication, alors que l'état de l'eau continue à se dégrader. Certains élus socialistes ont repris la gestion de l'eau en régie publique. Il faut généraliser cette pratique, grâce à une loi de gestion publique et de service public de l'eau. Il est urgent de mettre en place la tarification progressive et écologique de l'eau et de l'énergie assurant des prix abordables pour la consommation normale et pénalisant les abus et les gaspillages. On voit bien, avec le prix du gaz, comment la libéralisation de l'énergie et la privatisation des opérateurs n'ont ni favorisé les économies d'énergie, ni réduit les coûts et comment l'État s'est trouvé dépossédé de moyens d'intervention. **Il faut donc engager la renationalisation de GDF et créer un véritable pôle public de l'énergie.** Les leçons du passé doivent être tirées : il ne s'agit pas de constituer un lobby au sein de l'État, mais un outil au service des citoyens, des collectivités locales, au service de la transition énergétique, que François Hollande a promis d'engager.

D'autres mesures marqueront notre volonté de rompre avec la prédominance du profit sur l'écologie :
- l'interdiction stricte d'exploitation des gaz et pétroles de schiste et la réforme du code minier ;
- une fiscalité écologique à mettre en place dans notre grande réforme fiscale ;
- une taxe carbone, fondée sur le bilan carbone et touchant aussi les importations, à proposer au niveau européen.

Notre Parti devrait organiser dans l'année qui vient une grande convention nationale sur l'écologie, car c'est bien vers une réelle transformation de notre modèle de développement que nous devons cheminer. Les militants devraient en particulier pouvoir voter sur les choix énergétiques. Au moment où le gouvernement lance un grand débat sur ces enjeux, il serait normal qu'il se déroule aussi au sein du PS.

2 - La remise en cause de la mondialisation financière et du libre-échange généralisé

L'internationalisation rapide de la crise du capitalisme financier a provoqué, à une vitesse sans précédent, une crise économique profonde.
Ce sont les mêmes qui dérèglent le système et en fixent les nouvelles règles. La mondialisation libérale n'a de cesse de remettre en cause les espaces politiques souverains au nom de la sacro-sainte liberté des échanges et surtout des intérêts des grandes firmes internationales et de leurs plus gros actionnaires.

L'écart qui se creuse entre le Nord et le Sud est de même nature et de même logique, dans d'autres proportions, que celui qui existe entre les salariés de Continental ou de PSA Aulnay et les grands actionnaires et dirigeants de ces groupes. Partout, les inégalités s'accroissent et le capital est mieux rémunéré que le travail.

Nous devons refuser toute nouvelle étape de généralisation de ce processus et exiger le respect de normes sociales (OIT) et environnementales, le principe de réciprocité et du juste échange. Les socialistes doivent s'opposer à l'actuel projet en préparation d'accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis, contraire à cette vision. De la même façon, il faut que, dans toutes les instances internationales, la France ne cautionne pas les déclarations condamnant les mesures dites protectionnistes, alors même que ne seraient pas instaurées les conditions de ce juste échange que nous devons promouvoir.

Cette mondialisation financière doit être régulée en adoptant de nouvelles règles internationales et notamment la taxation des mouvements spéculatifs. Nous devons interpeller l'opinion mondiale sur le retour des pratiques que les instances internationales avaient prétendu combattre au début de la crise financière, comme les paradis fiscaux, le recours aux produits dérivés à haut risque et mettre en garde contre le développement de nouvelles pratiques spéculatives ou de *« trading automatisé »*.

Nos conventions, textes de congrès ont maintes fois rappelé notre vision des réformes structurelles des institutions internationales. Nous devons désormais trouver des alliés pour les mettre en œuvre. Notre Parti pourrait préparer un mémorandum à l'intention des partis progressistes du monde entier, sur le thème *« un autre monde est possible »*, de façon à engager le débat et préparer des convergences. Notre gouvernement pourrait aussi lancer l'idée d'une conférence internationale sur *« le juste échange »*.

C) L'action pour la paix dans le monde

La construction de la paix est au cœur du message internationaliste des socialistes et il n'est pas interdit de se référer au message toujours actuel de Jaurès en faveur de la paix et de *« l'arbitrage international »*. Certes, les réalités du monde d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que celles d'il y a un siècle et les dangers ne sont pas de même nature. Encore faudrait-il en parler et ne pas considérer que les questions internationales et de défense sont trop sérieuses pour faire l'objet de débat.

La construction de la paix est un mécanisme complexe, qui passe par :
- la prévention et l'anticipation, à partir d'une analyse sérieuse de l'état du monde, de ses dysfonctionnements, des motivations des acteurs ;
- l'intervention, menée, lorsqu'elle devient inévitable, sur décision du Conseil de sécurité de l'ONU ;
- la consolidation de la paix, qui a pour objectif d'éviter qu'un pays ne retombe dans la crise et qui nécessite un engagement de très long terme de la communauté internationale, pour remettre sur pied des pays et des économies dévastés par la guerre.
- la maîtrise du désarmement, notamment nucléaire, qui constitue un élément efficace de ce mécanisme au service de la paix et de la sécurité.

Les socialistes se montrent toujours timides et parfois gênés sur ce dernier sujet, qui est trop rarement évoqué, sauf sous forme de contre-vérités.
La chute du Mur de Berlin il y a 23 ans, suivie du démantèlement du bloc soviétique, mettait fin à la bipolarisation du monde et marquait une rupture majeure sur la scène internationale. Pourtant, aucune

nouvelle doctrine de sécurité n'a véritablement émergé de cette mutation géopolitique profonde et la dissuasion nucléaire - qui consiste à exposer son adversaire à un risque de destruction massive - reste le pilier de la politique de défense de la France.

Il est temps que le PS se saisisse de cette question et que nous fassions entendre à propos du désarmement nucléaire une voix conforme aux valeurs des socialistes. Le prochain Congrès devrait être l'occasion de clarifier notre doctrine à cet égard.

II - En France, le changement, c'est possible et c'est maintenant !

La victoire de la gauche doit permettre à notre pays de reprendre la marche du progrès social. L'aspiration de nos concitoyens à davantage de protections ne saurait être assimilée à la demande étriquée d'un peuple sur la défensive, recroquevillé sur ses acquis, comme le dit trop souvent la droite. C'est une demande d'égalité, de solidarité, de justice. Cette demande, la gauche peut et doit y répondre.

La droite n'a eu de cesse de combattre, en paroles et en actes, cette conception d'un État interventionniste, redistributif, organisateur de la solidarité nationale. Elle a cherché à démontrer que seul l'État minimal permettait le développement économique du pays. Nous pensons exactement le contraire, parce que la compétitivité du pays est fille de la cohésion sociale.

A) Défendre le travail... et les travailleurs

Le Parti socialiste doit remettre au cœur de ses préoccupations le droit au travail, le droit du travail et la possibilité de vivre dignement de son travail. Depuis presque 40 ans maintenant, le chômage a été le prétexte pour affaiblir les protections individuelles et collectives que les luttes syndicales et le rapport de force avaient patiemment construites. Multiplication des emplois précaires (à temps partiel, contrats courts), explosion des maladies professionnelles, du stress : le travail est en miettes. Depuis les « lois Auroux », nous n'avons pas remis sur le métier la législation sur les conditions de travail et sur la reconnaissance des salariés dans l'entreprise. Au-delà des travaux qui peuvent s'engager entre partenaires sociaux au sein de la Conférence sociale, il paraît nécessaire de mettre en route ce grand chantier législatif.

1 - Parlons salaires !

Pour paraphraser Gaston Defferre, peu suspect de gauchisme, la gauche au pouvoir, ce sont d'abord les augmentations de revenu salarial pour les classes populaires et moyennes. *« S'il n'y a pas ça, le reste ne vaut pas »*, disait le maire de Marseille et il avait raison. Nous aurons beau exhiber tous les brevets de bonne gestion et de maîtrise de la comptabilité publique, nous ne retrouverons pas la confiance des Français si nous ne nous attaquons pas frontalement à la question des inégalités.

La répartition du PIB entre capital et travail se dégrade année après année pour les salariés. La relance salariale est donc au cœur de notre démarche. Pour retrouver une croissance de long terme qui permette de résorber une partie du chômage, il faut alimenter la demande et l'investissement par une augmentation soutenue des salaires. Cela correspond à la fois à un impératif social et à un objectif économique. Nous ne pouvons laisser les hauts dirigeants s'approprier la valeur ajoutée pendant que les salaires servis aux smicards à temps partiel ne leur permettent même pas de vivre sans lutte quotidienne.

Nous devons faire du recul de la précarité et du nombre de travailleurs pauvres un indicateur majeur de la réussite d'un gouvernement de gauche.

2 - La démocratie dans l'entreprise, c'est maintenant !

Les entreprises n'appartiennent pas qu'à leurs actionnaires. Les salariés et les collectivités publiques qui leur permettent de fonctionner doivent également avoir leur mot à dire sur les orientations stratégiques, les investissements, les politiques salariales, de protection des travailleurs et de l'environnement, ou de formation professionnelle. La « responsabilité sociale et environnementale » doit devenir une réalité, pas une simple ligne perdue dans un bilan social. Le renforcement des organisations syndicales et de leurs capacités d'intervention doit être engagé sans tarder. Pour cela, les meilleures solutions consistent à mieux associer les salariés aux décisions des entreprises, y compris en leur donnant un réel pouvoir dans les conseils d'administration et de donner la possibilité de bloquer les décisions aux graves conséquences collectives et dont la motivation n'est que financière à la puissance publique. Celle-ci doit pouvoir se substituer aux entreprises qui n'assumeraient pas leur responsabilité collective en procédant à des délocalisations ou à des licenciements purement financiers.

3 - Le droit du travail n'est pas l'ennemi de l'emploi.

L'idée, largement portée par le patronat en France et en Europe, selon laquelle la réglementation du marché du travail serait un obstacle à la création d'emplois, est un mythe. Bien au contraire, la protection et la sécurité des salariés dans leur emploi est une condition de la confiance des citoyens en l'avenir, et donc du redressement.

Les relations de travail sont par essence conflictuelles, parce qu'elles opposent des acteurs aux intérêts souvent opposés. Le rôle des pouvoirs publics est d'organiser le cadre démocratique de la confrontation sociale, non de nier les antagonismes.
Pour protéger les salariés dans la crise, il faut bien entendu lutter contre les plans de licenciement dont l'unique but est d'augmenter les dividendes des actionnaires. La voie tracée par l'arrêt Vivéo de la Cour d'appel de Paris mérite d'être approfondie : en l'absence de tout motif économique de licenciement, le juge judiciaire doit pouvoir annuler la procédure de licenciement collectif et interdire de rompre les contrats de travail.

Plus généralement, il faut protéger tous les salariés menacés de licenciement dans la crise que nous traversons. Le contenu des plans de sauvegarde de l'emploi doit être renforcé et l'administration doit pouvoir s'opposer à la poursuite des procédures de licenciement tant que les efforts de reclassement et de reconversion des salariés ne sont pas véritablement à la hauteur des moyens de l'entreprise. Dans certains cas, la puissance publique devrait pouvoir entrer dans le capital des entreprises menacées de disparition, pour sauver les emplois.
Re-réglementation du temps de travail et des contrats précaires, réactivation de la politique salariale (notamment grâce à son principal outil qu'est le Smic), formation professionnelle dirigée vers ceux qui en ont besoin, protection de la santé au travail, renforcement des

prérogatives des salariés dans la gestion des entreprises et plus grande association des collectivités publiques aux décisions des plus stratégiques d'entre elles : telles sont les priorités d'une reconquête du monde du travail. Dans cette reconquête, les employeurs publics doivent se montrer exemplaires, notamment par leur politique de rémunération et par la suppression des statuts d'emploi précaires.

B) La redistribution des richesses, notre mission historique

1 - En finir avec les discours hypocrites : exilés ou déserteurs ?

Au cœur de la campagne présidentielle, la simple évocation d'une réforme globale de la fiscalité et de la nécessaire taxation des rémunérations indécentes d'une minorité a suffi à déclencher un tollé. Alors que 3 000 à 3 500 personnes seraient touchées par la tranche à 75 %, on a entendu Christian Jacob dénoncer la « marxisation » du candidat, tandis que François Baroin hurlait à la *« spoliation »* ! Mais de qui, au fait ? De ceux que le « bouclier fiscal » aurait dû faire revenir « à la maison » ? De ceux qui, depuis 2007, exhibent leur feuille d'impôt comme la marque d'un bannissement qui les forcerait à « l'exil fiscal » ? Résultat : en 2008, au lendemain de l'instauration du bouclier fiscal, 821 contribuables payant l'impôt sur la fortune sont partis… contre 719 en 2007 !

Le 14 février dernier, dans son rapport annuel, la société de conseil Proxinvest révélait que les très hauts dirigeants du CAC 40 avaient bénéficié, en 2010, d'une hausse moyenne de 34 % de leur rémunération pour un montant moyen de 4,11 millions d'euros, quand le Smic était réévalué de 0,5 % au 1er janvier 2010, passant de 8,82 euros par heure à 8,86 euros.

2 - Lutter contre les fraudes : dénoncer les vrais coupables.

Tandis que quelques-uns tentent de se faire passer pour des victimes condamnées à « l'exil », les bénéficiaires de prestations sociales sont tous soupçonnés de fraude massive. Il est temps de rétablir la réalité des sommes en jeu. En France, la fraude fiscale, dans toutes ses dimensions (nationale, internationale), représente un manque à gagner annuel pour les finances publiques de 40 à 50 milliards d'euros, et l'évasion fiscale internationale, vers les « paradis fiscaux » représente à elle seule, entre 15 et 20 milliards d'euros de manque à gagner par an.

Quant à la fraude sociale, régulièrement mise en avant par la droite pour dénigrer la redistribution sociale, elle atteint, pour la partie prestations sociales, un milliard d'euros chaque année, tandis que le travail non déclaré génère, lui, une « fraude fiscale et sociale » de 10 à 15 milliards d'euros par an.

3 - Taxer pour redistribuer

C'est ce que 16 des plus riches contribuables français réclamaient durant l'été 2011, dans un appel publié par *Le Nouvel Observateur* : « *Taxez-nous (…) nous souhaitons contribuer à préserver (…) un modèle français et un environnement européen auxquels nous sommes attachés.* »

Ce faisant, ils tordaient magistralement le cou à la déclaration mensongère de François Fillon qui affirmait : « *Aucun cadeau n'a été fait aux riches. Je suis blessé quand j'entends qu'on a baissé les impôts sur les plus riches.* »

Oui, les impôts ont été massivement baissés pour les plus riches. Sur la période 2002-2012, on peut estimer le montant total de cette baisse à 30 milliards d'euros, soit trois milliards d'euros par an, ce qui représente le coût de :
- 80 000 postes d'enseignants en début de carrière,
- 405 000 logements sociaux financés, c'est-à-dire la moitié du manque de logements.

Il faut ajouter à ce décompte les 450 niches fiscales, dont la moitié environ pour le seul impôt sur le revenu. Le manque à gagner est considérable : 65,9 milliards d'euros en 2012.

C'est l'ensemble d'un système dérogatoire au principe de progressivité et d'universalité de l'impôt qui a été reconduit d'année en année. Il est donc indispensable de tenir bon sur la réforme fiscale et de la mettre très rapidement en œuvre, pour que ses effets soient pleinement ressentis bien avant la fin du quinquennat et que se prolonge la dynamique créée sur ces sujets lors de l'élection présidentielle.

4 - Passer d'une fiscalité régressive à une fiscalité progressive.

Les travaux récents menés par plusieurs économistes sont sans appel : « *le système fiscal actuel est faiblement progressif jusqu'au niveau des classes moyennes, puis devient franchement régressif* ».

Ainsi, les 50 % des Français les plus modestes, gagnant entre 1 000 euros et 2 200 euros de revenu brut par mois, font face à des taux effectifs d'imposition s'étageant de 41 % à 48 %. Les 40 % suivants dans la pyramide des revenus, gagnant entre 2 300 euros et 5 100 euros par mois, sont tous taxés à des taux de l'ordre de 48 - 50 %. Puis, à l'intérieur des 5 % des revenus les plus élevés (gagnant plus de 6 900 euros), et surtout des 1 % les plus riches (gagnant plus de 14 000 euros), les taux d'imposition se mettent très nettement à décliner, et ne dépassent guère les 35 % pour les 0,1 % des Français les plus aisés (50 000 personnes sur 50 millions).

Face à ces constats, les objectifs de la gauche au pouvoir s'imposent.
- Impôts sur les revenus : élargir, réduire, renforcer.
  Les maîtres mots de la réforme sont : élargissement de l'assiette, réduction du nombre et du coût des niches fiscales et renforcement de la progressivité.
- TVA réduite tenir bon.
  Le collectif budgétaire 2012 a abrogé la TVA sociale et, dès 2013, le taux de TVA reviendra à 5,5 % pour des consommations aussi nécessaires aux Français que l'eau, les transports en commun, les tickets de métro et les billets de train, le bois de chauffage, les livres et les fournitures scolaires. C'est une bonne chose.

Mais les « signaux » envoyés par la Commission européenne qui, de Bruxelles, a ouvert une procédure d'infraction contre la France et le Luxembourg qui appliquent aux livres numériques des taux de TVA réduits et veut limiter la TVA réduite sur les « services à la personne » ont de quoi inquiéter.

- Lutter efficacement contre l'évasion fiscale en instaurant un droit de suite fiscal, comme aux États-Unis et, d'une moindre façon, en Allemagne : tout citoyen français vivant à l'étranger doit payer à la France l'écart d'impôt entre ce qu'il paie dans son pays de résidence et ce qu'il devrait payer en France. Une « Haute autorité de lutte contre l'évasion fiscale » sera créée pour garantir l'efficacité et la réactivité de notre action face à ce fléau.

• Patrimoine : en finir avec une « France d'héritiers ».
Les 10 % des ménages français les plus riches détiennent à eux seuls la moitié du patrimoine total et disposent en moyenne de plus d'un million d'euros chacun. Dans une France qui doit mettre en mouvement l'ensemble de ses richesses pour faire face à la crise et chercher la croissance,
il est temps d'imposer les revenus de la rente et du capital au même niveau que les revenus du travail. Une réforme de l'impôt foncier permettra de s'attaquer à la rente foncière, grâce à une taxe sur les transactions immobilières élevées, en particulier dans les territoires riches et de faible mixité sociale.

5 - Vous avez dit « intégration européenne ? »

Chiche ! Créons alors un serpent fiscal européen pour stopper la concurrence fiscale et sociale. Le chantier fiscal européen, annoncé à chaque sommet, peine à se définir. Pourtant, au même titre que l'harmonisation sociale, il relève maintenant de mesures urgentes qui seraient réellement génératrices d'une stabilité des ressources des États, bien plus sans doute que l'obsession anti-déficitaire. Un serpent fiscal européen serait fondé sur un socle de mesures comprenant :

- un taux plafond de TVA (impôt consommation) pour éviter une dérive à la hausse ;
- un taux plancher d'imposition des sociétés, pour stopper la course à la baisse et au dumping ;
- une obligation de déclarer revenus et bénéfices réalisés dans les paradis fiscaux et une harmonisation des règles et procédures dans la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale ;
- une harmonisation des bases d'imposition, pour définir des règles communes et permettre la revalorisation du budget européen par la création d'un ou plusieurs impôt(s) européen(s) renforçant l'intégration européenne et ses marges de manœuvre.

6 - Financer à la bonne échelle l'aide au développement

Optimisation fiscale, fraude et évasion fiscales la réalité de la mondialisation est apparue au grand jour avec la crise. Les multiples affaires mettant en scène les paradis fiscaux a ainsi démontré le chemin qu'il restait à parcourir.
Les enjeux en termes de fiscalité internationale rejoignent pour partie les enjeux européens. La création d'une taxe sur les transactions financières, mise en œuvre dans 11 pays sur 27, est un premier pas qui doit maintenant faire école au-delà des déclarations politiques de façade pour l'instauration de « taxes globales », comme la taxe sur les transactions financières ou encore une taxe sur les sociétés multinationales.

Ces taxes globales, accompagnées de dispositifs d'échanges automatiques d'informations permettant de mettre fin au secret bancaire et aux pratiques opaques des paradis fiscaux, pourraient permettre de juguler la spéculation et de financer l'aide au développement.

C) Un État fort pour une société juste

Au cœur de la conception française de la République se trouvent les **services publics.** Ce sont eux qui incarnent en pratique ce qu'est la République pour nos concitoyens et qui garantissent que l'égalité ne se paye pas de mots. Les affaiblir, c'est porter atteinte à la cohésion nationale ; les renforcer, c'est faire vivre la solidarité.

Il faut pour cela d'abord rattraper la casse qui a eu lieu depuis dix ans. L'école, l'hôpital et la santé de proximité, le service public de l'emploi, l'Université et la recherche publique, pour ne citer qu'eux, ont été considérablement affaiblis et des moyens doivent leur être accordés.

Il faut ensuite repenser le fonctionnement de certains secteurs.
La médecine libérale, affranchie de toute contrainte et de toute régulation tarifaire, alors qu'elle est financée par de l'argent public, joue-t-elle son rôle ? La communication des laboratoires pharmaceutiques doit-elle être financée par la Sécurité sociale, au prétexte qu'ils mènent d'importantes recherches ? Autant de questions qu'il ne faut pas s'interdire de poser.

Mais au-delà des priorités accordées à l'école, à la police et à la justice, des besoins criants se font jour, en particulier dans les hôpitaux, qu'il s'agisse des urgences, de l'accès aux soins dans tous les territoires ou des délais de plus en plus longs pour consulter. Un plan pluriannuel de la qualité de l'hôpital public doit être rapidement lancé, des postes de médecins et de personnel hospitalier doivent être programmés, les places en formation immédiatement prévues.

Les services publics doivent aussi s'étendre : de nombreux droits sociaux, affirmés par notre Constitution depuis 1946, restent en grande partie virtuels, faute d'être appuyés sur un service public ambitieux et bien doté. Il en est ainsi du service public du logement, de la petite enfance, de la prise en charge de la dépendance. Ces secteurs sont particulièrement sensibles en période de crise économique, où les citoyens iront chercher dans la sphère privée et le repli sur soi les protections que la République ne saura plus leur apporter. L'accès garanti à des services publics de qualité constitue non seulement une exigence pour l'égalité des territoires - des quartiers des villes aux zones rurales ou péri-urbaines - mais aussi pour notre développement économique, la compétitivité du pays et une confiance retrouvée dans les valeurs républicaines.
Développer de nouveaux services publics implique de s'appuyer sur les femmes et les hommes qui les font fonctionner et qui ont été maltraités depuis trop longtemps. Fonctionnaires culpabilisés, dégraissage des effectifs, incitation immodérée à la productivité, extension rapide de l'emploi précaire, dialogue social inexistant sont des maux qui touchent les services publics aussi bien que les entreprises privées. **Un moratoire et une nouvelle politique de la gestion des services publics doivent être décidés.**

D) Un État au service de la ré-industrialisation et du redressement économique.

C'est une priorité absolue, car le déficit qui doit être prioritairement résorbé est bien celui de notre balance commerciale, celui de nos emplois industriels et de nos capacités productives. Il faut jouer sur une multitude de leviers et promouvoir aussi bien une stratégie offensive que défensive.

- Stratégie offensive avec l'organisation de filières, la mobilisation cohérente des entreprises pour prévoir les produits et créneaux d'avenir, pour soutenir l'innovation, pour mettre en commun les efforts de recherche et d'exportation, pour organiser les complémentarités entre grands groupes et PME.
La banque publique d'investissement doit rapidement être créée et soutenir ces initiatives, en lien avec les régions, les petites entreprises et les projets territorialisés. Il faudra privilégier les aides sous forme de capital, plutôt que sous forme de simples prêts, en particulier dans

les entreprises qui pourraient être rachetées ou partir à l'étranger. La réintroduction de capital public, voire des nationalisations, fussent-elles temporaires, peuvent constituer des protections majeures dans des secteurs stratégiques ou vulnérables aux prédateurs.

Des outils nouveaux doivent être créés pour favoriser les reprises et transmissions d'entreprises, en particulier à travers des Scop. Un fonds d'investissement coopératif abondé par un pourcentage des bénéfices des coopératives pourrait démultiplier les opportunités de cette nature.

- Une stratégie défensive est aussi indispensable, pour ne pas laisser partir des entreprises, des brevets et des marques. Les lois prévues contre les licenciements économiques abusifs, sur l'obligation de reprise lorsqu'un repreneur crédible se présente et que le propriétaire de l'entreprise veut la fermer sont urgentes et essentielles. Le droit de préférence accordé aux salariés qui sont prêts à reprendre l'entreprise sera aussi très utile.

La veille industrielle sur les territoires doit être co-pilotée par les régions et l'État, afin d'agir le plus en amont possible en cas de difficultés et de menaces. L'intelligence économique est encore trop limitée dans notre pays.

Il s'agit donc de restaurer un État stratège, capable d'intervenir dans l'économie et pas seulement comme régulateur. Naturellement, les propositions faites pour réussir la révolution écologique devront être intégrées dans ce redressement, qui sera axé sur le développement soutenable.

E) Les institutions : stopper les dérives de la Ve République

Nul ne conteste aujourd'hui l'ampleur du malaise démocratique qui frappe notre pays. Il s'explique, bien sûr, par la persistance du chômage de masse. Mais on aurait tort de méconnaître les raisons institutionnelles qui contribuent à ajouter la crise politique à la crise sociale.

Au-delà de la pratique sarkozyste, véritable condensé d'hyper-présidentialisme, c'est bien le fonctionnement de la Ve République qui heurte les consciences de gauche. La nature présidentialiste du régime, induite par la réforme de 1962, a été aggravée par la concomitance du passage au quinquennat et de l'inversion du calendrier électoral, qui fait des élections législatives la simple « queue de comète » de l'élection présidentielle. La concentration des pouvoirs est maximale, avec son corollaire, l'abaissement du Parlement et une personnalisation toujours plus importante de la vie politique.

Nous avons la majorité au Sénat et à l'Assemblée nationale. Nous avons donc les moyens d'opérer une réforme radicale de nos institutions, qui permette un réel rééquilibrage des pouvoirs et l'approfondissement de la démocratie.

Le Parlement doit redevenir ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : le cœur battant de la démocratie. Là aussi, ne soyons pas timorés. S'il faut supprimer les entraves attentatoires aux fonctions du Parlement (et donc les mesures les plus spectaculaires du « parlementarisme rationalisé »), s'il faut étendre les droits de l'opposition, il faut surtout redonner aux parlementaires le temps de légiférer et de contrôler. Cela passe par **l'application stricte du non-cumul des mandats.** Dans ce domaine, la France fait montre d'une regrettable singularité. Le mandat unique des parlementaires est une évidence dans la majorité des démocraties européennes. Dès lors, pas besoin d'attendre 2014 : le Parti socialiste est en mesure, comme l'avait voté la majorité des militants, de faire appliquer l'interdiction de cumuler le mandat de parlementaire avec un exécutif local.

Mais un Parlement plus fort, c'est aussi un Parlement plus représentatif. Cette représentativité doit d'abord être d'ordre politique. Le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, s'il garantit normalement la stabilité gouvernementale, écarte cependant du Parlement des forces politiques importantes. Pour concilier stabilité et représentativité, l'idéal serait d'adopter un mode de scrutin mixte, à l'instar de celui pratiqué en Allemagne. Avec le système simple dit du double vote, nos voisins choisissent la moitié de leurs députés au scrutin majoritaire, l'autre au scrutin proportionnel.

III - Quelle stratégie et quel parti au service de notre projet ?

A) Notre stratégie : l'union de la gauche et des écologistes

Rien ne serait pire, après notre victoire, tant attendue, à la Présidentielle, aux législatives et aux sénatoriales, que de considérer notre Parti comme tout puissant et hégémonique.

C'est justement lorsque nous sommes dans un tel rapport de force démocratique que nous devons mettre en place des outils pour rassembler l'ensemble de la gauche. La composition du gouvernement est une chose. Mais un travail permanent doit être accompli par nos organisations politiques pour construire ensemble une alternative durable au libéralisme. Nous sommes au pouvoir dans les principales institutions du pays. Notre devoir, pour défendre notre modèle de société et conduire dans la durée le changement que nous souhaitons, est de conforter nos positions.

L'union est difficile, mais elle est nécessaire pour éviter l'éclatement entre un « pôle de radicalité » confiné dans le registre de la contestation et un « pôle de centre gauche » confiné dans celui de la gestion.

Nous proposons de créer un comité permanent des partis de gauche et des écologistes. C'est sur la base d'un socle programmatique commun que doivent être conclues les nécessaires alliances électorales, ainsi mieux partagées sur le terrain et plus efficaces.

Au Sénat et à l'Assemblée nationale, **des intergroupes parlementaires permanents** de la gauche et des écologistes permettraient également d'éviter les pièges de l'hégémonie.

Cette union ne peut se contenter d'exister au sommet de nos organisations politiques ou entre les élus nationaux. Elle doit se traduire par une dynamique dans l'action militante et dans des pratiques participatives à la base, qui rassemblent des citoyens de gauche au-delà des appartenances partisanes.

On peut imaginer aussi la création d'une université populaire des gauches qui organiserait régulièrement dans les régions - en lien avec l'ensemble des forces politiques de gauche, des militants associatifs syndicaux, des intellectuels - des cycles de débat sur les grands sujets liés à l'actualité ou touchant à l'histoire et à l'identité

de la gauche. Les prochaines échéances municipales pourront être l'occasion de la création de ces espaces de dialogue.

B) Être des acteurs du changement

Rien ne serait pire pour notre parti que d'être une simple courroie de transmission des mesures gouvernementales, ce que l'on appelle un « *parti godillot* ».

Comme nous souhaitons réellement le changement, nous devons accompagner notre gouvernement, afin de créer les conditions sociales et sociétales les plus favorables, pour mettre en place les 60 engagements de François Hollande et au-delà. La vraie révélation des Primaires est justement d'avoir créé les conditions de la mobilisation pour la présidentielle.

Notre Parti doit donc rester le Parti du débat qu'il a toujours été.

C'est justement parce que l'un des nôtres vient d'être élu président et que la question de sa succession ne se pose pas, que nous pouvons tenir un Congrès le plus ouvert possible au débat d'idées, en toute liberté et sans crainte que le débat ne cache des batailles d'écuries, comme dans les pires moments de la vie du PS.

C'est justement parce qu'il faut créer les conditions du changement que notre Parti doit demeurer un parti militant, un mouvement d'éducation populaire, un parti de mobilisation citoyenne, un parti ancré dans la société et dans la mobilisation sociale.

C'est justement parce que nous sommes aux responsabilités à de très nombreux échelons de la vie politique que nous devons militer dans les mouvements syndicaux et sociaux, de façon à créer les conditions pour la mise en œuvre des réformes fiscales, sociales et économiques. Ne reproduisons pas les erreurs du passé : un parti trop discret, un groupe parlementaire au garde à vous, une absence de recul critique et l'isolement des gouvernants dans leurs agendas chronophages. **Au contraire, nous proposons un parti combattif,** présent dans le mouvement social, dans l'innovation militante, dans le monde associatif. Nous populariserons d'autant mieux les grandes réformes de notre gouvernement que nous en aurons débattu. C'est pourquoi nous proposons une convention nationale sur « *la seconde étape de la réforme fiscale pour une juste redistribution* », sur laquelle tous les militants devraient être consultés et appelés à débattre.

Pour notre fonctionnement interne, la représentation proportionnelle est la clé de voute qui a toujours permis l'enrichissement du débat par notre diversité. Nous y sommes profondément attachés.

La formation théorique et pratique des militants est nécessaire et doit devenir une priorité. Nous proposons la création d'une « école du militant » organisée nationalement et présente dans chaque fédération. Nous devons également nous emparer des nouveaux outils numériques de militance, si nous souhaitons conquérir ces nouveaux espaces de débat et toucher les nouvelles générations de citoyens.

Nous devons promouvoir des formes variées de militantisme, en développant et valorisant des secteurs comme le secteur entreprise, en organisant chaque année une assemblée des militants vivant dans les quartiers populaires, en instaurant des semaines thématiques où les fédérations dialogueraient avec le monde associatif, les ONG, les acteurs concernés par différents domaines.

Enfin, puisque nous voulons durablement incarner le changement et proposer une autre société plus juste et plus écologique, nous devons impérativement reconquérir les votes populaires. Il ne serait pas juste de faire peser uniquement sur notre gouvernement la conduite de nos engagements et cette reconquête de l'espoir du peuple. C'est aussi notre devoir de Parti et de militants de reconquérir les abstentionnistes et de réinvestir les quartiers populaires, que nous ne nous résignons pas à abandonner aux discours simplistes de l'extrême droite ou à l'indifférence du fatalisme social.

letempsdelagauche@gmail.com
http://www.letempsdelagauche.fr/
https://twitter.com/TempsDeLaGauche
https://www.facebook.com/LeTempsDeLaGauche

CHANGER D'ÈRE FAISONS RÉUSSIR LA GAUCHE AU POUVOIR

Les Jeunes socialistes ont souhaité participer au débat en présentant ce texte.

SIGNATAIRES

THIERRY MARCHAL-BECK, PRÉSIDENT DES JEUNES SOCIALISTES et les membres du Bureau national des Jeunes socialistes :

ALY ANTHONY, BAILLET HUGO, BRIATTE LUCIE, CARADEC MORGANE, CHENOT CÉDRIC, DOUBOVETZKY PIERRE, GERNET JEAN-BAPTISTE, GIBERT VINCENT, GONZALEZ STÉPHANE, GREGOIRE-MARCHAND PAULINE, HUMBERT ELISE, LABALLE MERRY-LÈNE, LAVAL SYLVAIN, LHOTE SANDRA, LOMBARD SÉBASTIEN, MANGIN FLORÉALE, MARTINEZ JÉRÉMY, MAULAT MATHILDE, MEHU PAUL, MICHEL ROSE, MUNCH JEAN-ARNAUD, OSTROWSKI ALIZÉE, PERCHEPIED JULIETTE, RIDA AURÉLIE, ROLLER THOMAS, SABAU YANNICK, SALL RAMA, SIDANI SAMY, SLIMANI LAURA, THIROT SIMON, WINTERHALTER ELENA.

Les jeunes de France se sont exprimés avec force quatre dimanches lors de ce printemps du changement. Ils ont affirmé clairement leur volonté de tourner le dos à une politique de l'austérité et de la stigmatisation. Austérité par des atteintes au pouvoir d'achat. Stigmatisation quand des Français sont montrés du doigt lors de débats infâmes sur l'identité nationale, quand des jeunes sont désignés comme criminels, fouillés, contrôlés. Plus que d'autres, les jeunes ont subi pendant dix ans les affres de cette politique qui a mis à mal leur droit à l'avenir.

La victoire de la gauche prend un sens tout particulier pour les jeunes de France. Le président de la République a su exprimer avec force une réalité trop souvent ignorée par la gauche : nous sommes la première génération à vivre moins bien que nos parents.

Nés dans les années 1980 et 1990, nous avons toujours connu la crise et le chômage de masse. Nous sommes une génération qui a grandi au rythme des privatisations, du démantèlement de la santé publique et de l'éducation, du procès fait à l'État-providence et des baisses d'impôts pour les plus aisés. Avant même la crise de 2008, nous avons subi la précarité dans le travail, la non-reconnaissance de nos qualifications dans l'entreprise, la cherté des loyers et la contrainte de vivre de plus en plus longtemps chez nos parents. Ces quinze dernières années, l'écart de salaire entre les moins de 30 ans et les plus de 50 ans s'est creusé. Pourtant, notre niveau de qualification s'est élevé et nous avons maîtrisé de nouvelles technologies. Et aujourd'hui, alors même que nous sommes la génération la mieux formée et la plus diplômée de l'histoire de notre Nation, nos compétences restent mises en doute. Nous subissons l'éternel discours sur la baisse du niveau scolaire.
Nous subissons aussi les stages abusifs et les contrats précaires.
Puis, en 2008, la crise s'est ajoutée à la crise.

Depuis quatre longues années, en France et en Europe, les maux qui frappent les jeunes n'ont fait que s'accentuer. Nouveaux entrants sur le marché du travail, nous sommes entrés les premiers dans la crise. Le chômage déjà élevé a littéralement explosé, les salaires à l'entrée du marché du travail se sont effondrés et l'ensemble des conditions de vie des jeunes se sont dégradées. Nous vivons les mêmes maux et subissons les mêmes conséquences que les jeunes Espagnols, Portugais, Grecs, Italiens, Belges et Irlandais.

L'augmentation abyssale de l'immigration à l'intérieur de l'Union européenne, notamment des jeunes Espagnols, Portugais ou Irlandais qui fuient leur pays, est un symbole fort de la dureté de nos vies et de la communauté de destins que nous connaissons. Alors que les politiques, de droite comme de gauche, ont les yeux braqués sur le seul retour à l'équilibre budgétaire, les jeunes subissent de plein fouet la crise, les politiques d'austérité et la récession. Dans le même temps, notre génération connaît une augmentation des inégalités qui traversent notre société, qu'elles soient territoriales, sociales ou de genre.

Cette situation pour notre génération n'est pas qu'un simple mauvais moment à passer. Quand des jeunes entrent sur le marché du travail en temps de crise économique, le reste de leur carrière professionnelle sera ensuite marqué par ces difficultés initiales d'insertion. Ils toucheront des rémunérations plus faibles que les autres : voilà ce que notre génération vit et risque de vivre, un phénomène baptisé « effet cicatrice » par les économistes et les sociologues.
Nous avons pleinement conscience que la crise actuelle n'est pas une simple crise économique mais bien celle d'un système. Il s'agit de plusieurs crises : économique, mais aussi sociale, environnementale et monétaire. Elles sont interdépendantes et se renforcent les unes les autres. Au déclenchement de la crise des *subprimes*, l'augmentation du coût de l'énergie a de plus en plus amputé le budget des ménages des classes populaires américaines, les empêchant de rembourser leurs crédits. Ce qui est interrogé aujourd'hui, c'est la capacité du politique à dominer les marchés, à imposer une politique de relance, à planifier la conversion écologique de nos économies pour faire face au dérèglement climatique, à assurer la gestion des biens communs au niveau mondial alors qu'il n'y a pas d'espace politique constitué pour le faire. Nous sommes donc bien face à une crise du politique lui-même. Ce qui est questionné, c'est la capacité de la démocratie à influencer notre avenir individuel et collectif. Ce qui est questionné, c'est la capacité du politique à faire prévaloir la volonté de la souveraineté populaire, qu'elle soit nationale, européenne ou mondiale, sur les marchés financiers et les grands groupes internationaux.

Les jeunes en France et à travers le monde ont conscience de ces enjeux. Nous avons regardé avec espoir, admiration, les révolutions arabes. Nous voyons, sous des formes diverses, la jeunesse se soulever aux quatre coins du monde. Du Québec aux États-Unis, du mouvement des indignés espagnol à la génération « 700 euros » grecque, de la jeunesse mexicaine qui aspire à plus de démocratie à la société civile mondiale qui gronde lors de Rio+20, les aspirations de cette génération se ressemblent et se cristallisent. En France, cette mobilisation a eu lieu autour d'une volonté de changement exprimée par un candidat lors de l'élection présidentielle. Si le chemin du progrès peut être choisi, n'oublions pas que ceux tentés par le repli sur soi, le nationalisme et l'autoritarisme sont nombreux.

Voilà le contexte dans lequel s'inscrit la victoire de la gauche en France. À la veille d'élections décisives pour notre continent en Allemagne et en Italie, la responsabilité des socialistes est immense tant nous avons conscience des conséquences qu'aurait un échec de notre part sur les conditions de vie des jeunes, des ouvriers et des salariés. Nous connaissons les conséquences que cet échec pourrait avoir sur la prochaine alternance. Le péril est brun et ne se circonscrit pas à la droite républicaine.

Nous sommes pleinement engagés dans la réussite de l'expérience de la gauche au pouvoir. Être utiles : voilà notre souhait et notre devoir. Utiles en soutenant et en mobilisant la société face aux conservateurs et libéraux qui voudront faire dérailler le train du changement. En aidant à définir les modalités d'un changement porteur d'un projet de transformation sociale et écologiste. Nous voulons continuer à nourrir notre famille politique des aspirations, des rêves et des impatiences de notre génération.

Malgré ce constat social et économique dur, malgré une méfiance à leur égard, de nombreux jeunes de France militent, créent et innovent. La maîtrise des nouveaux outils technologiques, cette habitude du réseau, du partage et de la collaboration sont autant d'atouts décisifs pour notre pays. Nous avançons donc nos propositions afin que les connaissances, l'énergie et la détermination des jeunes de France soient utilisées comme des opportunités.
Pour notre génération, la gauche au pouvoir a trois grands défis à relever. Ils conditionneront son succès. Répondre à l'urgence de la situation sociale des jeunes pour sortir de la pauvreté ceux qui la subissent âprement. Il faudra d'abord permettre l'accès de tous à l'autonomie et au plus haut niveau de qualification pour faire l'avenir (1). Il s'agira ensuite de lutter inexorablement contre le chômage, en menant une politique de

création d'emplois qui passe par la définition d'un nouveau modèle de développement à faible teneur en carbone et à forte teneur en emploi (2). Il faudra enfin régler la question de la revivification de notre démocratie et de l'affirmation du pouvoir de la souveraineté populaire et des outils qui lui sont nécessaires pour maîtriser notre avenir individuel et collectif (3).

1. L'autonomie des jeunes : un impératif de sortie de crise

Dans toute l'Europe, la précarité explose, en particulier chez les jeunes. Le chômage atteint 23 % chez les jeunes actifs français, 22 % dans l'Union européenne et jusqu'à 51 % en Grèce et en Espagne. L'absence de logements décents ou autonomes, le renoncement aux soins pour raisons financières et le salariat étudiant sont autant de symptômes graves de pays qui n'investissent plus dans l'amélioration des conditions de vie et de formation de ses jeunes et qui ne pensent pas à leur avenir.

Pauvreté et précarité des jeunes : répondre à l'urgence

Les jeunes font face au chômage, à la précarité. Ils sont les premières victimes de la pauvreté en France et en Europe. Considérés comme des citoyens de seconde classe, ils ne sont pas non plus reconnus comme des travailleurs comme les autres. Il faut les faire **entrer dans le droit commun pour leur permettre de toucher la CMU et le RSA socle quel que soit leur âge.** Victimes du chômage de longue durée, ils se retrouvent trop souvent en fin de droits et sans ressources.

Dans le passé, la gauche a su créer de l'emploi alors que la France connaissait une situation difficile : l'entrée dans la zone euro. En mettant en place 300 000 emplois jeunes, la gauche a su offrir une première expérience professionnelle aux jeunes sans qualification. Nous ne pouvons être moins ambitieux. Ce sont donc **300 000 emplois d'avenir** qu'il faudra créer rapidement dans les quartiers populaires. Là, le taux de chômage des jeunes est en effet supérieur au taux de chômage, déjà élevé, des jeunes Français (pas moins de 50 % dans les Outre-mer).

La **sécurisation des parcours professionnels** doit être le combat de la gauche au pouvoir, opposée au dogme de la flexibilité. Pour en finir avec les stages, les CDD, les contrats précaires et l'interim qui retardent l'accès des jeunes au **CDI, celui-ci doit devenir la règle.** Cela ne sera rendu possible qu'en **taxant fortement et progressivement les entreprises** en fonction de leur recours à des emplois précaires.

Les zones franches permettent aux entreprises implantées dans des quartiers populaires de bénéficier d'exonérations. Mais ce n'est pas parce qu'elles s'implantent dans ces zones qu'elles embauchent leurs habitants. Il faut donc changer le système et **créer des emplois francs.** Les exonérations de cotisations sociales ne doivent pas être calculées en fonction de la localisation des entreprises mais du lieu d'habitation de leurs salariés, dans les quartiers populaires comme en milieu rural.
L'égalité salariale femmes-hommes devra aussi être abordée. Les filles ont de meilleurs résultats scolaires dès l'école primaire et les jeunes femmes sont plus nombreuses sur les bancs de l'université. Elles gagnent pourtant jusqu'à 27% de salaire en moins. Pour **imposer l'égalité salariale femmes-hommes aux entreprises,** il faudra pénaliser celles qui ne mettent pas en place des plans pluriannuels de réduction des écarts de salaires.

L'autonomie des jeunes, un investissement nécessaire dans l'avenir

Pour donner à chaque jeune de France les moyens de ses choix et de sa réussite, nous voulons **mettre en place le parcours d'autonomie afin qu'aucun jeune de 16 à 25 ans ne se retrouve sans projet d'avenir.** Les jeunes majeurs sont des citoyens à part entière. Pourtant, les aides sociales leur sont attribuées en fonction de leurs parents et non de leur situation propre.

Cette ambition peut être réalisée par étapes, en tenant compte des contraintes financières de l'État et en se donnant les moyens d'atteindre les engagements du président. Les filières BEP, CAP et les bacs professionnels et technologiques ne peuvent plus être considérés comme des filières de relégation. Ainsi, **tous les jeunes majeurs en formation devront pouvoir bénéficier, au même titre que les étudiants de l'université, du système de bourses. Celles-ci doivent ensuite être revalorisées,** en faisant en sorte que le dernier échelon de bourse atteigne le seuil de pauvreté.

Nous défendons l'idée que chaque jeune puisse choisir librement son avenir, en dehors de toute contrainte financière ou culturelle. **Une grande concertation** permettra de passer du système de bourses à la **mise en place d'une allocation d'autonomie universelle et individualisée,** assurant à chaque jeune en formation de pouvoir étudier, se loger, se soigner et se nourrir sans avoir à se salarier. Accessible à tous avec une part fixe et une part modulable, l'allocation sera calculée en fonction des ressources du jeune et de son origine géographique. Notre ambition est claire : **faire en sorte que 50 % des jeunes en formation en bénéficient en 2017.** Les marges de manœuvre existent, en **imposant plus fortement les droits de succession, en imposant le patrimoine autant que le travail, en supprimant la demi-part fiscale accordée aux parents et en défamiliarisant les aides.**

D'autre part, ce ne sont pas moins de 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification. L'instauration d'un **dispositif Rebond** permettra un meilleur accompagnement de ces jeunes, leur donnant accès à une nouvelle formation et à l'allocation d'autonomie.

Uniformiser les conditions de formation des jeunes

Lutter contre la précarité, c'est permettre un accès pour tous aux services publics, à la santé et à un logement décent sur tout le territoire, en réduisant l'inégalité induite par les solidarités familiales.

Pour en finir avec les renoncements aux soins pour raisons financières, l'État doit **généraliser le chèque-santé** qui donne accès à tous à une complémentaire santé. La **gratuité et l'anonymat de la contraception et de l'IVG** doivent également être assurés.
Le lieu de vie et l'origine sociale n'ont jamais autant déterminé l'obtention d'un diplôme et la réussite scolaire. La lutte contre ces inégalités se pose dès l'enfance. **La création d'un service public de la petite enfance** sera donc nécessaire. Il faudra **engager une révolution pédagogique** pour remettre l'élève au cœur du système scolaire.
Ces inégalités doivent être combattues tout au long de la scolarité.
Certains acceptent des stages sous-payés quand d'autres sont contraints de travailler à temps partiel pour financer leurs études. Nous devons réparer cette injustice. Pour que les stages restent des temps forts de la formation des jeunes, **les stages hors cursus** et les emplois sous-payés **devront être interdits** et **les stages dans le cadre d'un parcours**

de formation devront être encadrés, rémunérés et comptabilisés dans le calcul de la retraite.

2. Un nouveau modèle de développement faiblement émetteur en carbone, fortement émetteur en emploi

Le progrès social n'est pas possible sans une plus juste répartition des richesses, qui devra être réalisée sans attendre le retour de la croissance. La croissance ne doit plus être le seul critère pour évaluer l'efficacité des politiques économiques quand elle contribue à augmenter les émissions de gaz à effet de serre, à exploiter à outrance les terres et les eaux, c'est-à-dire qu'elle se fait au détriment de la planète. Une croissance qualitative, créatrice de centaines de milliers d'emplois et à faible teneur en carbone doit être notre ambition. Elle passera par une politique ambitieuse de transition écologique. Et si celle-ci doit augmenter la dette de l'Etat, tel sera le choix d'une génération consciente de la dette écologique que nous subissons déjà et lèguerons à nos enfants. Notre génération doit donc relever le défi d'une diminution de 30 % des gaz à effet de serre d'ici 2020 en Europe. Cela implique une réduction de 20 % dans les cinq ans. Nous n'avons pas d'autre choix.

Créer de l'emploi pour répondre aux besoins des jeunes

Répondre à l'urgence écologique, c'est bien répondre à l'urgence sociale, quand les plus pauvres sont condamnés au hard discount, au diesel, au coût de l'énergie et des transports, aux biens importés de l'autre bout du monde et à leurs conséquences sanitaires et environnementales.

Notre premier objectif est de créer de l'emploi. **Le pilier de notre politique énergétique sera la réduction des dépenses d'énergie. Le logement en est le premier levier.** Il permettra également de réduire la facture énergétique des plus précaires par la rénovation et l'isolation du bâti, la construction de centaines de milliers de logements neufs à basse consommation énergétique. Cet investissement permettant de répondre à l'urgence sociale et environnementale créera des milliers d'emplois non délocalisables. En favorisant transports en commun, ferroutage et canotage, **les transports doux sont le second levier de la réduction des dépenses énergétiques**

Notre politique énergétique passe aussi par **une sortie progressive et planifiée du nucléaire. L'investissement dans les énergies propres,** qui décentralisent les sources de production d'énergie (solaire, éolien, biomasse, géothermie) sera indispensable pour sortir de la dépendance au pétrole et au nucléaire. Outre l'investissement, des filières d'excellence, créatrices d'emplois, dédiées au démantèlement des centrales seront créées.

Enfin, nous répondrons au défi sanitaire que constitue la précarité environnementale en offrant le droit à tous d'accéder à une alimentation et un environnement sain. **Une agriculture paysanne sera privilégiée systématiquement** pour rapprocher les consommateurs des lieux de production et garantir la qualité des produits.

Après trente ans de gains inouïs de productivité, il est temps pour la gauche de **poser sereinement la question de la réduction du temps de travail** au-delà du seul retour aux 35 heures. Les socialistes doivent engager le débat sur la sixième semaine de congés payés, le retour aux 40 annuités, à la retraite à 60 ans, la semaine de quatre jours ou encore les temps de travail choisis.

Vers un juste échange répondant à nos ambitions écologiques et sociales

Le retour au plein emploi n'est pas envisageable sans une **politique de relocalisation de nos industries en Europe.** Le juste échange peut répondre à cet objectif. Nos modes de production sont à redéfinir et à réorienter vers le local. La **réactivation d'un tarif extérieur commun** respectueux de normes environnementales et sociales et la **recapitalisation des banques publiques d'investissement nationales et européennes** permettront le soutien à cette politique industrielle européenne.

Prendre conscience du coût de l'inaction écologique

Ces investissements sont considérables mais néanmoins essentiels. Pour changer de modèle de développement, la réduction de la dette monétaire ne doit pas être le seul prisme des politiques économiques car la dette environnementale sera bien plus onéreuse pour notre génération. L'équilibre budgétaire ne doit donc pas être posé comme dogme à court terme. Les marges de manœuvres existent. Elles consistent en la **redéfinition du rôle de la BCE qui doit prêter directement aux États et à l'UE** pour des politiques d'investissements massifs dans la transition écologique. **Une révolution fiscale ambitieuse** doit être mise en place. Elle passera par l'invention d'une **fiscalité écologique européenne**, la création d'une écotaxe poids lourds et la contribution climat-énergie en fonction de l'empreinte écologique de chaque produit en vente. C'est ainsi que nous atteindrons une Europe de l'harmonisation fiscale, sociale et écologique.

3. La démocratie approfondie et exemplaire, une finalité

Les taux d'abstention des dernières élections sont révélateurs d'une méfiance des jeunes à l'égard du politique. Quand les représentants du peuple à l'échelle nationale se permettent de tenir des propos haineux, xénophobes, sexistes ou homophobes, ils ne font que contribuer à la diffusion d'un message stigmatisant et à légitimer les thèses de l'extrême droite. Les plus hauts représentants de l'État ont le devoir de tenir des propos républicains et d'être exemplaires dans l'exercice du pouvoir.

Une gauche exemplaire dans ses pratiques institutionnelles

Appliquer l'exemplarité que défend la gauche passera par une République qui redonne confiance en ses institutions. Il faudra notamment **réformer les pratiques policières** pour lutter contre les contrôles au faciès. **L'attestation de contrôle d'identité et le retour d'une police de proximité** sont indispensables à la restauration des liens entre citoyens et policiers, mesure nécessaire à l'égalité de traitement entre les jeunes et entre les générations. **La République doit réaffirmer son attachement à la laïcité.** La laïcité, c'est ce qui permet d'être libre de son choix, d'avoir l'assurance qu'aucune loi ou morale religieuse ne puissent être imposée à quiconque.

La **VI^e^ République primo-ministérielle** exigeante que nous défendons appliquera le **non-cumul des mandats** dans le temps et dans le nombre. Les socialistes devront à cet égard montrer l'exemple dès septembre 2012. Elle sera aussi celle de la **parité intégrale** exigée par la représentativité. Elle garantira dans le même temps l'accès de tous à une fonction élective pour mettre un terme aux inégalités sociales et culturelles qui entravent le partage des pouvoirs entre tous les citoyens.

La justification des dépenses des ministres et élus devra être rendue publique. En outre, au nom de la **transparence du financement** des partis politiques, ils devront publier la liste des noms de leurs donateurs.

Garantir la démocratie du numérique

La démocratie devra enfin prendre sa part aux révolutions numériques. Destinées à la mise en réseau décentralisée et collaborative de l'intelligence, ces révolutions conduisent là encore à définir de nouveaux instruments de mesure des richesses et de la productivité en dehors de la sphère marchande. Ce nouveau réseau dépourvu de frontières matérielles est un facilitateur de la démocratie, comme l'ont montré les jeunes en Iran, en Égypte ou en Tunisie.

L'État doit assurer les droits fondamentaux et constitutionnaliser les droits numériques. Cela ne pourra que passer par le **raccordement de l'ensemble du territoire en très haut débit et l'accès public, partout, de tous les citoyens à un ordinateur équipé d'Internet**, en milieu rural comme urbain. **Le droit à l'anonymat et au pseudonymat, le droit à la protection des données privées et le droit à l'oubli** seront rendus inaliénables. C'est à la puissance publique de **protéger l'accès à l'ensemble des contenus disponibles sur la toile** en luttant contre la tentation d'offres forfaitaires ne donnant accès qu'à certains sites. Il s'agit de **défendre la démocratie contre la marchandisation actuelle des biens culturels et numériques**. Enfin, la France renforcera en Europe son engagement **en faveur de l'*open data* et des logiciels libres**.

Redonner le pouvoir au peuple

Le socialisme, c'est autant le partage des richesses que le partage des pouvoirs dans tous les lieux de décisions. Dans chaque conseil d'administration des services publics, dans chaque syndicat de copropriété, **une représentation des personnes** devra être assurée. L'économie sociale deviendra le modèle d'un fonctionnement où les citoyens exercent un contrôle démocratique sur chacune de leur activité.

La finalité de tous ces outils est bien la démocratie. Elle ne saura se passer d'un nouveau partage des pouvoirs, d'un **retour de la souveraineté dans les mains du peuple européen**. Le pacte budgétaire et l'austérité imposés comme norme intangible engagent plus que jamais notre génération sur la voie d'un constitutionnalisme économique rendant impossible la fluctuation des politiques économiques en fonction du contexte et des décisions politiques des peuples. La démocratie portée dans tous les lieux de pouvoir, à toutes les échelles sera donc, là encore, le défi de notre génération.

La gauche au pouvoir a des moyens historiques pour agir, renouer avec les valeurs de la République, s'engager sur la voie d'un nouveau modèle de développement, pour une société de l'égalité, féministe, écologiste et démocratique. Pourtant, rarement la gauche au pouvoir n'a eu si peu de relais dans la société. Le rôle des socialistes est grand. Il est de notre responsabilité de mobiliser la société en mouvement pour soutenir les réformes du gouvernement, en poussant nos idées pour qu'il ose et transforme la société. En face, les forces de l'argent exerceront leur pression conservatrice pour garder l'héritage néolibéral porté par les droites populaires européennes. Si la réponse à la crise ne peut être qu'européenne, des synergies doivent être créées entre les socialistes européens pour que l'ensemble de la société européenne se mette en mouvement pour réussir l'expérience de la gauche au pouvoir.

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

Notes

10, rue de Solférino
75 333 Paris Cedex 07
Tél. : 01 45 56 77 00
Fax. : 01 45 56 76 33
parti-socialiste.fr